CÉSAR BORGIA

1476-1507

SA VIE — SA CAPTIVITÉ — SA MORT

PUBLICATIONS

DE CHARLES YRIARTE

VENISE. — Histoire, les Lettres, les Arts, la Ville et la Vie. — Un vol. in-4°.

FLORENCE. — Histoire, les Médicis, les Humanistes, les Arts. — Un vol. in-4°.

LA VIE D'UN PATRICIEN DE VENISE au XVIe siècle. — Un vol. grand in-8. — *Ouvrage couronné par l'Académie Française.*

UN CONDOTTIÈRE AU XVe SIÈCLE. RIMINI. — Les Arts à la Cour de Malatesta. — Un vol. grand in-8. — *Ouvrage couronné par l'Académie Française.*

FRANÇOISE DE RIMINI dans la Légende et dans l'Histoire. — Un vol. in-8.

AUTOUR DES BORGIA. — Etudes d'Histoire et d'Art. — Un vol. in-4°.

MANTEGNA. — Sa Vie, son Œuvre. — Un vol. in-4°.

MATTEO CIVITALI. — Sa Vie et son Œuvre. — Un vol. petit in-folio.



MÉDAILLES DU PAPE ALEXANDRE VI,
DE LUCRÈCE BORGIA ET DE CÉSAR BORGIA *(Anonymes)*

CHARLES YRIARTE

CÉSAR BORGIA

SA VIE — SA CAPTIVITÉ — SA MORT

SECONDE ÉDITION

TOME PREMIER

NEUF PLANCHES HORS-TEXTE
PORTRAITS, AUTOGRAPHES, ARMES, GÉNÉALOGIE

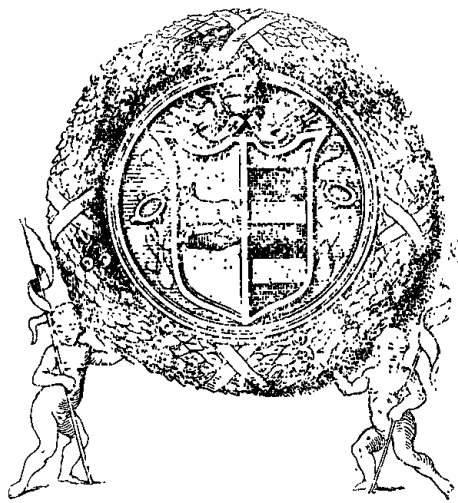

PARIS
LIBRAIRIE GEORGES BARANGER
5, Rue des Saints-Pères, 5

1930

TOUS DROITS DE TRADUCTION, DE REPRODUCTION ET D'ADAPTATION
RÉSERVÉS POUR TOUS PAYS

LES BORGIA

LEURS ORIGINES — LEURS DESCENDANTS

LES BORGIA

LEURS ORIGINES

ET LEURS DESCENDANTS

INTRODUCTION

L'HISTOIRE

LA LÉGENDE — LA GÉNÉALOGIE DES BORGIA

Rien ne nous reste aujourd'hui des Borgia qui soit intact; l'implacable réaction provoquée par leurs crimes les a poursuivis au delà de la tombe; leurs pierres sépulcrales aux pompeuses épitaphes sont brisées, dispersés les monuments, lacérées leurs images. En Navarre, un évêque de Calahorra, croyant accomplir une œuvre pie, a jeté aux gémonies les ossements du Duc de Valentinois; et à Ferrare, où les cendres n'ont point été profanées, on a pris soin d'effacer les noms gravés sur la pierre, pour ne point attirer la colère et provoquer la ruine; de sorte que la tradition s'est perdue et qu'on ignore aujourd'hui où reposent les restes de Lucrèce Borgia.

Ce n'était pas assez des haines politiques, des épigrammes sanglantes attachées pour toujours aux flancs du Bœuf héraldique de l'écusson des Borgia; un mouvement irrésistible de l'idée religieuse, un schisme, fruit de leur simonie et de leurs scandales, en partageant l'Europe au seizième siècle, a rendu à jamais suspects certains témoins oculaires, comme il laisse aujourd'hui planer le doute sur l'impartialité des historiens les plus sincères. Quand on remonte aux documents pour tenter de porter la lumière sur ces figures historiques, on hésite en présence des contradictions des contemporains. Indécis entre les flatteurs qui encensent, les pamphlétaires qui déchirent, les politiques qui se passionnent et les poètes qui exagèrent : l'écrivain se sent tenté de tout rejeter pour n'écouter que ces témoins contemporains, inconscients de leur rôle, qui ont reflété les faits sans les juger.

Le roman s'est emparé de ces personnages; le théâtre, avec la puissance de relief qu'il donne aux images qu'il évoque, leur a créé pour ainsi dire un alibi historique ; enfin la légende peu à peu s'est formée, et comme il est presque impossible, même à un homme d'étude bien pénétré de l'esprit d'une époque lointaine, de se replacer dans le milieu où les faits se sont passés et de substituer la morale de cette même époque à celle du temps où il écrit, la fiction bientôt a vaincu la réalité. Le plus souvent, le pamphlet est le document qui sert de base, on a puisé innocemment à une source empoisonnée, sans considérer que la victime spoliée et persécutée n'a plus assez de désintéressement pour juger son bourreau.

Le contraste est grand entre les divers historiens des Borgia, quand les premiers acceptent tout, sans contrôle, et créent autour des personnages cette atmosphère de sang où l'on ne respire que l'inceste et le poison, la luxure et le crime ; quelques âmes naïves s'obstinent encore, de nos jours, à voir dans Alexandre VI, et dans son fils César, des victimes de la calomnie des ennemis de l'Église, et font des efforts désespérés pour substituer une légende naïve à la sanglante légende des poètes lauréats et des dramaturges. L'histoire solennelle elle-même est pleine de contrastes : Machiavel voit dans le fils d'Alexandre VI un homme de génie qui eut la conscience de l'œuvre qu'il tentait d'accomplir (quels que fussent les moyens employés pour y réussir) ; F. Gregorovius, âme droite et conscience haute, refusant au héros du crime toute puissance créatrice, regarde comme une tache pour la mémoire du créateur de la science politique d'avoir fait du Duc des Romagnes une sorte de messie de l'Italie Une, et ne consent à voir en lui qu'un aventurier de haut vol. « Aux jours de décadence de la République romaine, dit l'historien de « *Lucrèce Borgia* », César aurait pu s'élever au rang d'un homme éminent dans l'histoire ; dans l'âge qui le vit naître, sa terrible ambition ne l'amena cependant pas à rayonner au delà du cercle des États de l'Église : s'il avait été doué d'une grande âme, il eût pu sortir de ces étroites limites ; mais il lui manquait la puissance créatrice qui est le partage de la grandeur morale. Il resta donc attaché au Pontificat de son propre père. Il naît et il meurt avec lui. C'est un fruit démesuré du népotisme. Le développement de sa puissance fut

rapide et véhément, comme celui d'une plante vénéneuse ; il n'embrasse qu'une période de trois années seulement[1]. »

Quoi qu'on fasse cependant, sans jamais oublier les voies horribles par lesquelles il a passé, il restera prouvé qu'à peine à l'âge viril, César a conçu un rêve d'ambition grandiose : le soldat, en lui, était doublé d'un politique avisé servi par une énergie extraordinaire ; et au portrait de Gregorovius, d'une touche si large, on opposera celui d'un chroniqueur des annales de la Navarre, le Père jésuite Aleson, qui, oubliant pour un instant le renégat qui avait jeté la pourpre à ses pieds, et l'assassin qui avait trempé ses mains dans le sang de son frère, conclut ainsi en jugeant le capitaine et le politique : « Après tout, il faut avouer que César Borgia était capable de mener à bien les hautes entreprises qu'il avait conçues, grâce à ses singulières qualités naturelles ou acquises ; tels étaient la vivacité de son génie, sa sagacité, sa pénétration en toute chose ; son étude, son érudition extrême dans tous les arts et les humanités, qualités qui lui étaient d'un grand secours dans l'administration, la conduite et l'organisation de ses troupes. Il observait ponctuellement ce qu'il avait lu dans l'histoire grecque et latine, il avait soin de n'enrôler que les plus aptes au métier, et comme tous venaient s'offrir à lui, il avait la ressource de les pouvoir choisir. D'une extrême ponctualité dans le paiement des soldats, plein de justice et attentif à leur donner l'avancement mérité,

1. — *Lucrèce Borgia*, par F. Gregorovius. — Voir les diverses éditions allemande, française et italienne. Nous traduisons du texte italien. (Florence, Lemonnier 1874.)

il prenait d'abord les plus anciens, à moins que les plus jeunes ne se fussent distingués par quelque fait d'arme, et, soigneux de la bonne économie militaire, ne faisait jamais de passe-droit qui ne fût basé sur une action éclatante. Il montrait par là qu'il avait saisi la cause de faiblesse de la décadence des légions Romaines, *dont la source évidente fut d'avoir donné à la seule ambition les récompenses dues à la valeur, et promu par favoritisme ceux qui autrefois n'auraient dû devoir leur avancement qu'à leur courage.* De là le bonheur, la valeur et l'habileté de ses soldats ; de là ses succès si constants, qui lui permirent en si peu de temps de conquérir nombre de villes d'Italie et toute la Romagne..... *On peut dire que le Duc de Valentinois (quoique son intention ait été tout autre) a rendu à l'Église son ancien patrimoine.* Il était parvenu à un tel crédit par la force de ses armées et sa politique, que nombre de Princes et jusqu'aux Rois d'Espagne et de France sollicitèrent son alliance[1]. »

Ce jugement, porté sur César par un historien ecclésiastique, est digne d'être remarqué ; il est très avancé pour son temps et fait un singulier contraste avec celui porté par nos contemporains qui appartiennent à l'Église.

Tout récemment aussi, on a reconnu, après avoir recueilli les témoignages contemporains laissés à Pésaro, à Forli, à Imola, à Césena, à Faënza ; partout enfin où César a pu laisser sa trace pendant son règne de trois années, que ce soldat, qui savait garder dans son camp la plus rude discipline, avait encore été un

1. — Voir les *Annales de Navarre*, de Moret, continuées par le Père Alesson. (1507, chapitre *Borgia*.)

administrateur habile, un justicier prompt et implacable, toujours préoccupé de donner satisfaction à ses peuples qui, sous lui, ne connurent plus l'arbitraire. De sorte qu'à côté d'actes frénétiques, qu'il a certainement accomplis, et de meurtres (qui seront peut-être encore plus avérés désormais), à côté de son mépris constant des lois divines et humaines, ce sombre héros a laissé derrière lui quelques bienfaits. Aux imprécations publiques, aux clameurs que soulevèrent sa chute, se mêlèrent les regrets et les plaintes des Romagnols, et la littérature contemporaine, sous la forme de poèmes et de *Lamentations*, nous en a conservé l'écho.

Il est impossible de réhabiliter César, il y a du monstre en lui; à côté des Sforza, des Malatesta et des Médicis, il offre quelque chose de plus décidé dans le crime, il y apporte une résolution plus froide et une impassibilité supérieure. C'est un artiste en machinations infernales, personne ne sait mieux ourdir un crime et en perpétrer l'exécution ; comme il soulève dans l'arène les cris d'enthousiasme du populaire lorsqu'il abat d'un seul coup le Taureau, il arrache aussi à Machiavel un cri d'admiration par la façon supérieure et la facile désinvolture avec laquelle, à Sinigaglia, il exécute ce guet-à-pens des *Condottieri* qui, grâce au secrétaire de la République florentine, prend place dans l'histoire sous ce nom : « *Il Bellissimo Inganno.* »

La personne du héros parle aussi à l'imagination. César est *plastique*, il est rare, il est unique « *l'unico Cesare* » ; l'historien allemand a raison de le comparer à une plante vénéneuse, l'image est juste : plus subtil est le poison, plus éclatante est la couleur du feuillage. En

face de l'élégance prétentieuse et bizarre du Valentinois, on pense aux bijoux de la Renaissance, à ces perles noires qui renferment la « *Cantarella* », ce poison mystérieux qui tue sans laisser de traces. Il y a dans le fils d'Alexandre VI quelques-uns des traits de nos derniers Valois ; l'homme de guerre, rude au combat, étudie la coupe et la couleur de ses habits, dessine ses armes et discute la monture de ses colliers ; comme Henri III, le vainqueur de Moncontour, le fugitif aux jarrets d'acier de Varsovie, il se couvre de satin et porte des perles jusque sur sa chaussure ; encore d'Église, il se plaît à revêtir des nouveaux costumes ; un jour il paraît en cavalier espagnol, une autre fois on le voit porter l'habit des gentilshommes français ; et ce cardinal de vingt ans, au moment où on prêche la guerre contre le Turc, scandalise Rome en portant le caftan et le turban des Infidèles. Son attitude favorite, c'est la méditation, son penchant, c'est le silence ; il parle peu et par sentence, il a le geste rare et semble toujours absorbé, il roule constamment une boule d'or qui contient des parfums et ne la quitte pas plus que son poignard.

C'est un singulier mélange d'activité corporelle et de force d'inertie. Il fait de la nuit le jour, son père se plaint de ces façons d'être aux ambassadeurs auxquels il refuse audience pendant des mois entiers ; et on se demande si le personnage est sincère dans ses goûts ou s'il aime à laisser une impression forte et un souvenir bizarre. La foule le cherche dans les cortèges, elle l'attend, il reste enfermé ; il a trop d'orgueil pour figurer à son rang dans le Sacré-Collège ; partout il lui faut la première place, et quand elle ne saurait lui échoir, il

se cèle à tous les yeux, irritant ainsi la curiosité du populaire, qui n'a plus d'yeux que pour lui le jour où, tout d'un coup, alors que personne ne l'y convie, il traverse Rome entouré de tous ses gentilshommes, couvert de velours et d'or, précédé de cent estafiers aux couleurs de France, rudes prétoriens qui portent sur la poitrine, en grandes lettres brodées en argent, le nom de CÉSAR.

Quels étaient les traits du fils d'Alexandre ? Garde-t-on de lui un portrait qui puisse nous donner une juste idée de sa physionomie et de sa forme ? Le seul document authentique qui nous reste est insuffisant, d'abord parce qu'il représente César de profil, ensuite parce que le procédé d'exécution (une gravure sur bois qui figure en tête de la Biographie du héros dans les « *Elogia virorum illustrium* » de Paul Jove) ne représente qu'un document sommaire, décoloré, presque sans vie, peut-être même un peu *conventionnel*, comme toutes les belles images typographiques de la grande époque de l'art en Italie. L'iconographie de Lucrèce et celle de César ont été pour nous l'objet d'études spéciales auxquelles nous renvoyons le lecteur; nous pouvons tout au plus résumer ici le résultat de l'enquête relative à César [1].

1. — *Gazette des Beaux-Arts.* Année 1885. *Essai d'iconographie de Lucrèce Borgia.* — 1886. *Les Portraits de César Borgia.* — En ce qui concerne César, nous résumons dans le texte les conclusions du travail spécial sur ses portraits: pour Lucrèce, la question est résolue: jusqu'à nouvel ordre il n'existe d'elle, dans les musées et collections privées d'Europe, que des copies d'un très beau portrait, grandeur nature, qui a pu être peint, vers 1510, par Dosso Dossi. M. Spence, de Florence, possède une de ces copies de la dimension nature; il a bien voulu nous en envoyer la photographie. M. Guggenheim, de Venise, en possède une autre identique, mais moins précieuse d'exécution, et nous en a obligeamment envoyé une

Si on possède deux bonnes médailles de Lucrèce et deux représentations exactes d'Alexandre VI dans les fresques du Pinturicchio (aux appartements Borgia et dans la chapelle de Notre-Dame des Fièvres à Valence, Espagne), la numismatique Italienne ne nous a conservé aucune image de César, pas plus que la sculpture, la peinture ou la glyptique; et, si les divers musées de l'Europe, surtout ceux de l'Italie, nous montrent des portraits du fils d'Alexandre, aucun d'eux ne présente un caractère d'authenticité absolue. Les seules images peintes de César (*images contemporaines* ou copiées d'après des documents contemporains) qui portent une inscription décisive sont des œuvres banales, vulgaires, des peintures de « pacotille » faites pour les collections d' « hommes illustres » si à la mode en Italie et en Allemagne, et en France à partir de la moitié du seizième siècle, et destinées à orner les salles d'armes ou les frises supérieures des palais et châteaux; et toutes, du nord au midi, sont de profil et procèdent de la même origine, l'image de Paul Jove. La fatalité qui poursuit le nom des Borgia s'est donc attachée aussi à leur image. Un document inattendu, que nous avons vainement demandé aux archives des Borghèse, surgira peut-être

bonne copie peinte. L'authenticité iconographique de ces deux monuments est prouvée par la confrontation avec une mauvaise copie d'un autre portrait du temps (dont l'original a aussi disparu) qui porte, avec une belle inscription, la date 1500, et figurait récemment encore dans la petite collection de Mgr Antonelli, directeur du Cabinet de numismatique de Ferrare. Un quatrième portrait de Lucrèce, avec des nuances dans le costume, mais identique au point de vue iconographique, existe au musée de Nîmes, où nous avons signalé sa présence dès 1885; elle provient d'un don fait par un Anglais, M. Gower, et porte aussi une inscription. Ces quatre copies de trois originaux différents disparus se confirment mutuellement. Le problème est résolu désormais, nous savons exactement quels étaient les traits de Lucrèce.

un jour, qui prouvera que la célèbre représentation du palais de la galerie de cette famille à Rome, un des portraits les plus *psychiques* qui soient au monde, est vraiment celle du héros ; mais un point reste irréfutable et personne ne le conteste plus aujourd'hui : l'œuvre est postérieure à l'existence du modèle de près de trente années et, si elle nous montre César, elle n'a point été peinte *sur nature*, et serait une *restitution* d'après des documents perdus.

Paolo Jovio, médecin, historien, évêque de Nocera, dans la première moitié du seizième siècle, avait formé dans sa villa de Côme une collection, bientôt célèbre dans toute l'Italie, sous le nom de « Museum Jovianum ». Au milieu de marbres antiques, de fragments d'architecture, de manuscrits précieux, des premiers spécimens de l'art typographique et des œuvres d'art de toute sorte, il s'était attaché à réunir une suite des *Hommes illustres* de tous les temps. Ces portraits sont les *originaux des illustrations qui ornent les diverses éditions de ses « Elogia »*. Les vicissitudes des temps et certaines conditions spéciales à l'illustre famille des Jovio n'ont point épargné ces précieuses collections, morcelées, impitoyablement divisées, dispersées enfin par les ravages du temps ou la malignité des hommes. Mais un des Médicis, qui contribua le plus à former les fameux Musées des *Uffizi* de Florence, avait commandé à un peintre, dit « l'*Altissimo* » Cristofano Papi, la série ininterrompue des *Hommes illustres*, encore rassemblés de son temps, dans la villa de Paolo Jovio. C'est ainsi que nous avons une représentation, sommaire, insuffisante, approximative : mais qui a tous les caractères de l'authenticité,

puisque ce portrait a été fait par ordre d'un connaisseur, amateur qualifié, qui vivait du temps de César, fréquenta plus tard le Vatican, et eut de nombreuses occasions, soit par lui-même, soit par ses amis, de contrôler la ressemblance. Comme preuve décisive des scrupules de Paolo Jovio ou de ses éditeurs en matière de représentations iconographiques, on constatera qu'on a laissé en blanc, dans ces beaux livres, la place reservée aux portraits des personnages absents de la collection, et pour l'illustration desquels il ne possédait aucun document sérieux. Le portrait de Paul Jove qui figure en tête de sa biographie représente César sous les traits d'un beau jeune homme à longue barbe, aux cheveux flottants, coiffé du « *Beretto* » de capitaine général des troupes pontificales, tenant à la main le bâton de commandement. Nous publions ici un de ces portraits du temps conservé à Imola par la famille du comte Codronghi, député des Romagnes. La beauté du type est conforme aux descriptions laissées par les ambassadeurs et les chroniqueurs contemporains dont nous reproduisons les témoignages au cours de notre récit. Elle justifie cette assertion du biographe de Lucrèce Borgia, F. Gregorovius : « La nature fut prodigue envers César de ses dons les plus heureux ; comme Tibère dans l'antiquité, il était le plus bel homme de son temps ; robuste de corps, il avait la force d'un athlète, il ne se laissait jamais entraîner par l'ivresse des sens. Sur les femmes il exerçait une attraction magique.... » Par contre, nous saurons expliquer aussi pourquoi, après avoir publié dans sa propre biographie du fils d'Alexandre ce portrait qui donne une haute idée de la beauté du modèle, l'historien des « *Elogia*

virorum illustrium », par une étrange contradiction, dément son assertion par les lignes suivantes : « Son visage était défiguré par des rougeurs et des pustules; ses yeux, très enfoncés, au regard cruel et vénimeux, semblaient jeter des flammes. » César, à l'âge de vingt-cinq ans, en proie à une maladie, fruit de ses débauches, eut le visage flétri; et à vingt-sept ans, le 10 août 1503, à la suite d'un ébranlement terrible causé par un traitement héroïque qui le sauva de la mort (à laquelle n'échappa point son père attaqué du même coup), il sortit de la crise le visage violacé, le corps pelé, et garda si bien les traces de cette maladie jusqu'à son dernier soupir, qu'un témoin interrogé par la corrégidor, lors de l'enquête qui suivit sa fuite de Médina-del-Campo, représente ce brillant personnage comme ayant « la cara fea », c'est-à-dire le visage encore gâté par les corrosifs.

César avait-il un plan qu'il s'efforçait de réaliser, ou étend-il seulement la main pour aller à son désir et satisfaire ses appétits? Après mûr examen, nous croyons qu'il y a une logique dans cette existence aventureuse, et que tout y est conséquent, ses crimes, son triomphe momentané, sa chute rapide. Dès le premier jour où il a l'âge d'homme, nous le verrons entamer la lutte avec la destinée que son père lui a faite en l'enfermant dans une impasse et le vouant à l'Église; et il deviendra irrécusable, en face de nouveaux documents, qu'il a annoncé à l'avance les coups qu'il allait porter. « *Cum Numine Cæsaris omen* », et « *Aut Cesar, aut nihil !* » ses deux devises, annoncent, l'une, une invocation à la fortune,

l'autre, le défi qu'il lui a jeté. Libre de ses liens, le renégat va parcourir une rapide carrière, modeler sa vie comme il l'entend et, lorsque la fortune deviendra rebelle, il opposera à ses rigueurs une résistance opiniâtre. Après un moment de faiblesse, qui lui arrachera un cri de merci, alors que l'Italie, l'Espagne, la France et le Vatican se seront ligués contre lui, misérable et désarmé, on le verra isolé du monde, loin de sa patrie et derrière les murs d'un cachot, se ressaisir avec vigueur, essayer de rendre coup pour coup, et jouer encore la dernière partie, opposant à la destinée une résistance opiniâtre. Cette ténacité qui jamais ne se lasse est le trait caractéristique de César ; ses crimes le mettent en dehors de l'humanité, sa jeunesse, sa force, sa beauté, sollicitent l'intérêt de l'historien, et quoique celui-ci reste d'abord épouvanté en acquérant la certitude de ses crimes, cette figure qui reste ébauchée, cette carrière brutalement terminée par une fin tragique, obscure, inattendue, dans un coin perdu de la péninsule Ibérique, au lieu même où, à l'âge de quinze ans, le Pontife son père faisait de lui un prince de l'Église : tout le sollicite, l'écrivain bientôt se passionne, il veut connaître la fin du drame et, l'ayant appris, restituer la statue foudroyée sur sa base, et faire assister le lecteur au déplorable dénouement du drame de sa vie.

Cette fin de César n'est point restée ignorée, les chroniqueurs espagnols en ont relaté les diverses circonstances, et les érudits qui voudraient consulter les manuscrits inédits conservés dans les dépôts d'Aragon, de Castille et de la Navarre, pourraient, en en dégageant ce

qui est spécial au Valentinois, compléter les Annales de Zurita, celles de Moret et d'Esteban de Garibay; achever les récits des historiens Italiens, brusquement interrompus en 1504, dans le port de Naples, alors que César, à l'âge de vingt-sept ans, trahi par Gonzalve de Cordoue, est jeté sur une galère qui va le porter dans le royaume de Valence. Jusqu'à présent, ces trois dernières années, qui séparent sa captivité de sa mort, n'ont pas pris dans les récits des historiens de César plus d'importance et de développement qu'un simple « *fait divers* »; résumé des faits portés à la cour de Ferrare par un messager du Roi de Navarre témoin du trépas du Valentinois. Ces années sont cependant fécondes en événements, et en creusant le sujet, en le renouvelant par des documents nouveaux qu'on ferait sortir des archives de Simancas, de celles de la Navarre française, de la Navarre espagnole, de la maison des Benavente et de celles des d'Ossuna, on pourrait avoir quelque chance, si on était patient et inspiré, d'écrire un livre tout entier, très neuf par le sujet, et de combler la lacune. *César Borgia en Espagne*, 1504-1507, tel est le titre du volume dont nous tracions le programme il y a trois ans révolus, à la *Revue des Deux-Mondes*[1]. « On montrerait, disions-nous, les dernières convulsions du Valentinois, son énergie insurmontable, ses manœuvres derrière les murs du château fort de Médina-del-Campo. Les documents existent, tout est encore inédit dans les dépôts d'archives de l'Espagne. On prouverait ainsi que ces trois années furent tumul-

1. — *Revue des Deux-Mondes. — L'Épée de César Borgia.* — (Tome LXXI, 1885.)



CÈSAR BORGIA

D'après l'Illustration du Volume « Vie des Hommes illustres »
par Paul Jove. (1552)

tueuses encore et dignes du nom de Borgia. Ce n'est pas aller trop loin que de dire, dès aujourd'hui, qu'on trouvera la main de César dans l'intrigue qui devait donner alors à l'Empire la Souveraineté de Léon et de Castille. »

Notre programme est réalisé; et si nous présentons aujourd'hui une biographie complète du héros au lieu d'un *César en Espagne :* c'est qu'on nous a fait observer que nous allions donner dans le travers de ceux qui, ayant vécu longtemps dans la contemplation d'une idée, et s'étant approprié un sujet, s'imaginent que le lecteur, aussi bien informé que lui-même, peut, sans définition préalable, entrer dans le récit au point où il convient à l'historien de le commencer. Nous avons donc pris César à ses origines, et nous l'avons conduit jusqu'à sa mort. Le temps dira quel est le prix de l'œuvre accomplie, mais nous croyons que la lacune est désormais comblée.

César mort, nous ne l'avons même point abandonné; visitant le champ de bataille où il est tombé, nous avons essayé de retrouver sa tombe; et comme Gregorovius a rendu leur état civil aux enfants d'Alexandre, et déterminé le moment précis de leurs naissances, de leurs alliances et des grands faits de leur vie, nous essayons à notre tour de dresser l'acte mortuaire du Valentinois, de restituer son sépulcre, et nous avons fouillé de nos propres mains le sol de la rue de Viana qu'une tradition persistante, coïncidant avec les indications de chroniqueurs peu connus hors de la Navarre, nous désignait comme la fosse obscure où un Prince de l'Église avait jeté ses ossements.

LES ORIGINES DE LA FAMILLE

Les Borja doivent leur première illustration à la part qu'ils prirent à la conquête du Royaume de Valence; en 1238, huit d'entre eux, venus de la petite ville de Borja, accoururent sous les drapeaux du roi Don Jayme, qui chassa les Maures. Originaires de la province, leur maison patrimoniale s'élevait dans la petite ville de Jativa, où on la montre encore ; leur vaillance les fit inscrire parmi les « *Caballeros de la Conquista* ». Depuis ce moment, ceux de ce nom remplirent dans l'État les plus hauts emplois civils et militaires, jusqu'au jour où, en 1455, l'un d'eux, Alonzo de Borja, ayant ceint la tiare sous le nom de Callixte III, l'illustration de la famille fut hors de pair [1].

1. — C'est aux sources mêmes, au berceau de la famille, à Valence, qu'il faut demander les origines vraies des Borja ; en affirmant ici quelques faits nouveaux qui sont en contradiction avec ceux qu'ont contribué à répandre les historiens italiens du XVIIe et ceux du XVIIIe siècle, nous donnerons la preuve de nos assertions. La généalogie des Borja est à refaire, leur état civil existe en pièces originales à Valence : l'arbre généalogique est aux *Archives d'Ossuna*, et 26 documents nouveaux conservés dans ce dépôt, récemment publiés par M. Oliver y Hurtado, l'honorable bibliothécaire de l'Académie de l'histoire de Madrid, jettent une lumière définitive sur les origines, et rectifient l'œuvre de N. Citadella naturellement défectueuse puisque l'état civil des Borja lui avait échappé. La découverte faite en 1872, par F. Gregorovius, des dossiers de Camillo Beneimbene, le notaire de confiance d'Alexandre VI, avait fixé les dates de la naissance de ses enfants, celle de leurs mariages et celle de leur mort; l'inspection des documents de Valence, la comparaison des écussons aux murs des monuments et dans les manuscrits, la confrontation de l'arbre généalogique de l'historien de Valence Ercolano avec celui conservé aux archives d'Ossuna et produit par M. Oliver y Hurtado, fixent définitivement l'origine de la famille, et rectifient la singulière erreur dans laquelle étaient tombés les historiens à propos des *Lenzol*. C'est à don José Martinez Aloy, de Valence, que nous devons la vérification des origines et la confrontation des écussons de la famille. M. Casan y Allègre, de la même ville, a bien voulu aussi nous fournir quelques documents.

Callixte III, né en 1378 à Jàtiva, était issu de Domingo de Borja, *Doncel y Senor de la Torre de Canals*, et de *Francina de Borja* de Valence ; il était fils unique, mais il avait quatre sœurs, et Dona Isabella, l'une d'elles (mariée encore à un Borja, *Jofre de Borja y Doms*, son cousin), devait donner le jour à Alexandre VI. Des deux autres sœurs d'Alonzo, Catalina et Juana, devaient naître les nombreux cardinaux et dignitaires de l'Église qui ont évolué autour des Papes du nom de Borja.

Alonzo de Borja, Callixte III, fut le premier des Borja qui vint en Italie ; il avait suivi à Naples le roi Alphonse d'Aragon, lorsque celui-ci y établit sa dynastie ; ecclésiastique, secrétaire privé du Roi, il fut d'abord nommé évêque de Valence par le Pape Eugène IV ; le 2 mai 1444, il entrait au Sacré-Collège, et, en avril 1455, il ceignait la tiare. Dès l'origine on trouve chez ces *Borja* (dont le nom va s'*italianiser* et devenir *Borgia*) une tendance très marquée à l'amour de la famille, à la partialité pour ceux de leur sang, et au développement de leur puissance. Callixte porte la tiare pendant trois années, de 1455 à 1458 ; dès son élévation au cardinalat, il a appelé à lui quelques-uns des siens ; une année après son exaltation, un des fils de sa sœur Catalina, mariée à Juan de Mila de Jativa, devient cardinal de la sainte Église, évêque de Segorbe et de Lerida ; et celui de son autre sœur Isabelle, Rodrigo de Borja, qu'il a aussi nommé cardinal, est fait vice-chancelier de l'Église romaine. Les *Borgia* ont pris pied en Italie ; un autre neveu, fils aussi d'Isabelle

et frère du futur Alexandre VI, et qui est resté séculier, va devenir le type du *Prince Neveu*. Pedro Loys, le Pier Luigi des chroniques italiennes, sera fait successivement capitaine général de l'Église, duc de Spoleto, vicaire pontifical de Terracine et de Benavente, seigneur de Civita-Vecchia. Préfet de la cité de Rome, il y commande en maître; tient en échec les Barons romains, les Orsini et les Colonna qui combattent l'influence de ces étrangers venus de Valence pour chercher la fortune, et meurt subitement en 1458, au moment même où son oncle venant de succomber, le neveu a dû prendre la fuite pour échapper aux Colonna.

C'est aux Borja et à Callixte III, le premier Espagnol qui ceignait la tiare, qu'on doit la mainmise de l'Espagne sur le Vatican pendant près d'un siècle. La puissance de cette nation en Sicile et la conquête du Napolitain par Alphonse d'Aragon avaient sans doute préparé la voie; il était naturel aussi que la nationalité du pontife créât un courant d'influence en faveur de ses compatriotes ; mais sur toutes les nations catholiques de l'Europe qui ont fourni des personnalités au Saint-Siège, il appartenait à l'Espagne et à l'Allemagne de laisser la plus forte trace, en occupant toutes les positions, en s'embusquant pour ainsi dire dans le Vatican comme dans une place forte. Il fallut l'effroyable réaction dont Jules II fut l'initiateur pour battre en brèche le parti Espagnol et rendre aux Italiens leur influence; quant aux Allemands, ils remplirent là le rôle qui leur appartient dans l'histoire ; ils se firent une arme de leur observation patiente, de leur assiduité et de leur puissance de travail : la longue pratique

des hauts emplois de la cour pontificale leur livra la clé de la position le jour où ils attaquèrent résolument la cour romaine, et le schisme couronna leur œuvre. A l'époque où va commencer notre récit, les Espagnols règnent au Vatican; et, quoiqu'il y ait un interrègne de trente-huit ans entre Callixte III Borja, et Alexandre VI, autre Borja, l'influence de la race est assurée, elle ne périclitera pas. Alexandre venu, le parti espagnol acquiert son entier développement, et la majorité lui est acquise dans le consistoire. L'accouplement de ces deux caractères, l'espagnol et l'italien, produira de nouveaux types d'une singulière puissance; cette influence sera cruelle pour les destinées du pays, et les divisions entre les familles des deux nations seront profondes et durables; à l'heure qu'il est, quelques-unes se souviennent encore des luttes engagées alors, et ont gardé le ressentiment des coups qu'elles se sont portés.

Il faut insister sur ces origines, car dans Callixte, dans Rodrigues et dans César son fils s'incarneront le double génie de l'Italie et de l'Espagne: la violence, la force dans le dessein, et la finesse politique au service d'une volonté indomptable.

LES ARMES DES BORJA

Tant que nous sommes en Espagne, le nom de la famille reste Borja, dès que nous la suivrons en Italie, nous adopterons le nom italien, et les *Borja* deviendront les Borgia.

Il importe, au début, de rectifier une grave erreur propagée par les premiers historiens sur l'assertion de

Panvinio, d'Esteban de Garibay, et du Père Mariana [1]. Tous sans exception, et le premier en date en Italie, Tommaso Tommasi [2], ont avancé que le nom de famille du pape Alexandre VI était *Lenzol* (ou, comme l'écrivent les chroniqueurs Valenciens, *Llancol*). Né d'une sœur de Callixte III (Borja), mariée à un gentilhomme de ce nom, la mère d'Alexandre VI, Isabelle, aurait, selon l'usage espagnol, gardé son nom et serait devenu Llancol y Borja, ajoutant à son écusson celui de la famille de son mari; puis bientôt, fière de porter le nom illustré par son frère le pape Callixte, elle aurait rejeté le nom de son mari pour ne garder que le sien propre, et l'aurait transmis à son fils Don Rodrigo, qui devait être un jour Alexandre VI. C'est la thèse de Tommaso Tommasi, qui s'exprime en ces termes, reproduits à peu près textuellement par tous ceux qui l'ont suivi : « César Borgia, dit plus tard le Valentino, reconnaît pour père *Roderigo Lenzolio*, qui, né d'une des sœurs de Callixte III, avait su, parmi les autres neveux du pontife, gagner à ce point sa faveur, qu'il eut la prérogative de prendre et le nom et les armes de Borgia. » Le fait est important, car Alexandre, s'il en eût été ainsi, n'aurait tenu que par sa mère à la famille des Borja; or, Alexandre VI était Borja y Borja; son père, Don Joffre de Borja *y Doms* (nom de famille de sa mère), s'était uni à une Borja, Dona Isabelle, la propre sœur du pontife Callixte III (fils, lui aussi, d'un Borja uni encore à une autre Borja), et l'*écusson aux trois bandes d'azur*

1. — Panvinio, *Epis. de Pontifici Romani.* — Chronique d'Esteban de Garibay, l. 16, col. 32.— Histoire du Père Mariana, l. 26, col. 2.

2.— Tommaso Tommasi, *La Vita del Valentino*, in Monte Chiaro. 1665. page 2.

qui figure dans tous les livres héraldiques italiens et sur les monuments de la maison d'Este n'est pas celui des Llancols, mais bien celui des Doms. Pour preuve du fait, attesté déjà par les chroniques de Valence du XIIIe siècle, confirmé par les extraits de l'état civil des Borja conservés aux archives d'Ossuna, il suffit de jeter les yeux sur les livres de blason antérieurs au XVe siècle et sur l'arbre généalogique d'Ercolano.

« *Au nombre de huit étaient les Borja qui accoururent dans Votre Valence pour servir le Roi votre père; tous, sans exception, portaient sur leur écu le Bœuf sur fond d'or.* » Ainsi parle Febrer, en sa chronique, dédiée au propre fils du roi Don Jayme qui chassa les Maures de Valence. Nous voilà fixés sur la forme qu'affecte, au XIIIe siècle, l'écusson de la famille. Callixte III, devenu Pape plus de deux cents ans après, porte encore les mêmes armes, il ne fait qu'y ajouter *une bordure de gueules chargée de huit flammes d'or :* « Les Borgia d'Italie ajoutèrent à leurs armes *una orla de gules cargada de ochos llamas de oro.* » Alexandre VI enfin accole à son écusson celui des *Doms, trois bandes d'azur sur champ d'or*, qui sont celles de Sibila Doms, d'origine catalane, mariée à Rodrigo Gil de Borja, Jurat au chapitre de Jativa, frère du père de Callixte III. Cette union donnait en effet à son fils Joffre de Borja y Doms, le propre père du Pape Alexandre VI, le droit d'accoler au Bœuf Borja les trois bandes d'azur des Doms.

Bernat Guilleu Doms pinta en son escut
Tré faixés de blau, retirant a Negre
En lo camp Daurat...

(Febrer, Trova, 206.)

Les descendants d'Alexandre VI se transmirent tous son écusson, tel qu'il l'avait fait graver sur le sceau pontifical, tel que l'avait peint le Pinturicchio aux voûtes des *Œdes Borgiæ* du Vatican; et c'est en vain qu'on cherchera dans les *Imprese* diverses d'Alexandre et de ses fils celles des Llancol, qui ont, selon Febrer, « *d'azur au soleil d'argent au premier, et d'or au croissant d'argent au second* », armes parlantes de la famille, gagnées à la pointe de l'épée sur le Maure :

« Dues galeotes que van a Largell
En front de Buixia captiva é rendi ;
Per lo cual al sol la luna affiiji. »
(Febrer, Trova, 280.)

D'où vient donc cette méprise, et quel rôle ont joué les Llencol à l'égard de la famille Borja?

Don Rodrigo de Borja, c'est-à-dire Alexandre VI, avait trois sœurs, et l'une d'elles, Dona Juana de Borja, ayant épousé P. Guillem *Llancol de Romani*, le fils de celle-ci, Don Joffre Llancol *y* Borja (marié à Dona Juana de Moncade), donna à son tour naissance à un fils, *Don Rodrigo Llancol*. Au lieu de s'appeler *Llancol y Moncada*, comme il devait le faire, ce dernier rejeta le nom de Moncade pour prendre le nom de Borja, de sa grand'mère, et de son aïeule Dona Isabel, sœur de Callixte III, qui avait été sa bienfaitrice. Les historiens ont confondu ce Rodrigo Llancol avec Rodrigo, pape Alexandre VI; de là est venue l'erreur. Pour qu'il ne subsiste aucun doute à l'égard de cette assertion, déjà prouvée par les chroniques de Valence, et confirmée encore par les documents d'Ossuna et l'arbre généalogique produit par M. Oliver y Hurtado, nous

ARMES DE CÉSAR BORGIA ET DES ALLIANCES DE SA FAMILLE

D'après les Monuments du Temps

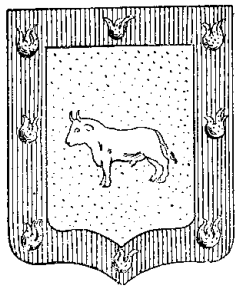

ARMES DU PAPE CALIXTE III
BORJA
(Bordure de gueules à 8 flammes d'or.)

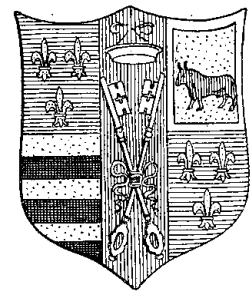

CÉSAR, DUC DE VALENTINOIS
(Les lys de France et les clés pontificales.)

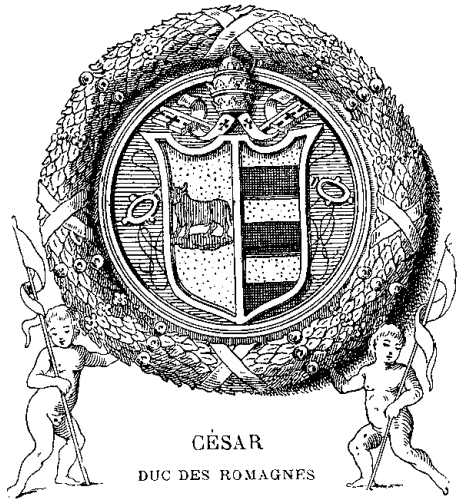

CÉSAR
DUC DES ROMAGNES

D'après un Manuscrit de la Malatestiana de Cesena.

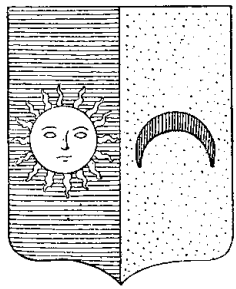

GUILLEN LLANCOL DE ROMANI
Alliance des Llancol avec la Sœur
d'Alexandre VI.

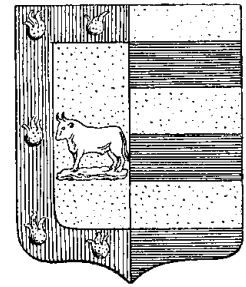

BORJA Y DOMS
Alliance du Grand-Père
d'Alexandre VI

produisons ici les armes des *Doms*, celles des *Llancol* et celles des *Borja*, en même temps que l'arbre généalogique, en le faisant partir uniquement du père de Callixte III, l'aïeul d'Alexandre VI, et bisaieul de César et de Lucrèce Borgia. Cette dernière, devenue duchesse de Ferrare, ajoutera à ses armes l'aigle de la maison d'Este et les clés pontificales ; et César Borgia, duc de Valentinois, prince français, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, écartèlera des lys de France l'écusson des Borja et des Doms, alors qu'il eût dû plutôt emprunter à la maison d'Albret les armes de Navarre qui furent celles de sa femme Charlotte d'Albret. Quant aux sept flammes d'or en bordure ajoutées à son écusson par Callixte III, Hercule de Pésaro, le grand artiste qui sculpte et grave l'épée de César Borgia, monument conservé par les ducs de Sermoneta de Rome, les sème à pleines mains sur le fourreau de cette arme conservée aujourd'hui au South Kensington Museum de Londres.

ALEXANDRE VI

Les origines des ancêtres connus, suivons en Italie, et dans Rome où il s'est établi, celui des descendants de Callixte III qui sera un jour le pape Alexandre VI. Calliste III mort le 6 août 1458, malgré une réaction assez vive, le fils de sa sœur Isabelle, et ceux de ses autres sœurs promus au cardinalat, ne perdirent point leur crédit; son neveu Rodrigues surtout, vice-chancelier de l'Église, n'en fut nullement ébranlé; il était riche, son frère Pedro Loys, le prince Neveu, l'avait fait son héritier, Callixte l'avait comblé, et son

poste était un des plus considérables de l'Église. Il habitait dans Rome, dans le quartier Ponte, un palais spacieux qu'on l'avait vu bâtir, puis améliorer successivement au point d'en faire un des plus beaux de la ville. Ce palais existe encore ; l'historien de Lucrèce Borgia le reconnaît dans celui qui porte aujourd'hui le nom de Sforza-Cesarini, Sous quatre papes successifs, Pie II, Paul II, Sixte IV et Innocent VIII, malgré bien des écarts, Rodrigues devait conserver sa haute position et voir croître son influence et celle de sa famille. En face de la personnalité extraordinaire de celui qui devait avoir une influence aussi néfaste sur les destinées de l'Église catholique, on voudrait connaître les faits précis de sa jeunesse, et chercher dans Rodrigues, cardinal à vingt-cinq ans, les germes du caractère du pape Alexandre VI. On ne connaît qu'un seul épisode de ces premières années, mais il est vrai qu'il est caractéristique ; en effet, la correspondance de Pie II nous a conservé la remontrance paternelle adressée à Rodrigues par ce Pontife, l'admirable OEneas Piccolomini, le 11 juin 1560. La lettre est datée des bains de Petriolo ; Gregorovius l'a citée tout entière dans sa « *Lucrèce Borgia* ». Le 7 juin, dans cette ville de Sienne, brillante et vouée au plaisir après les luttes intestines, le cardinal Rodrigues, dans les jardins de Giovanni de Bichis, avait assisté à une orgie qui s'était prolongée jusqu'au jour. Le bruit en était arrivé jusqu'aux oreilles du Pontife, Siennois lui même, et qui savait tout de cette résidence. Des prélats, des hauts dignitaires des princes de l'Église avaient pris part à cette fête dont, par un raffinement singulier, on avait banni les maris, les pères,

les frères et jusqu'aux parents éloignés des femmes qu'on y avait conviées, afin qu'elles pussent bannir toute pudeur et ne plus garder aucun frein. La danse échevelée, la bonne chère, les plaisirs de l'amour, les propos effrontés et les représentations les plus licencieuses avaient rempli cette nuit folle. Les échos parvenus jusqu'au Pontife lui avaient dit les noms de tous les convives, parmi lesquels des vieillards pourprés avaient osé prendre place. Pie II cependant, dans la lettre écrite à Rodrigues, ne faisait que lui reprocher avec tristesse le scandale de sa conduite, il lui montrait affectueusement le mépris public rejaillissant sur les princes de l'Église, et les sarcasmes des laïques auxquels on avait donné de tels exemples. La forme de sa remontrance est touchante, elle fait aimer ce vieillard, qui lui-même, en ses vertes années, et dans cette même ville de Sienne, n'avait pas toujours été un exemple à suivre. « Songe, mon fils bien-aimé, dit-il à Rodrigues, que tu es le chef de l'évêché de Valence, Primat de l'Espagne, que tu es aussi chancelier de l'Église, et, ce qui rend ta conduite encore plus blâmable, que tu sièges parmi les cardinaux conseillers du Saint-Siège. Nous t'en faisons juge, convient-il à la dignité dont tu es revêtu de détourner des jeunes filles de leur devoir, d'envoyer des présents de fruits et de vins à tes maîtresses, et de passer ta vie entière à épuiser toutes les voluptés ? Tu es la cause du blâme qui retombe sur notre tête ; on attaque la mémoire de ton oncle Callixte, qui, selon bien des gens, eut le grand tort de te dispenser tant d'honneurs. » En 1476, seize ans plus tard, l'année même de la naissance de César, le cardinal de

Pavie, au nom du Pape, adresse encore à Rodrigues une lettre touchante en le suppliant de changer de vie. « Ce que je t'écris, dit-il, sera court, mais cette lettre est nécessaire entre toi et moi, et doit avoir du poids; lis, je te prie, et tais-toi... Que cette lettre dictée par l'affection ne soit pas confiée à tes secrétaires, garde-la dans ton plus intime, afin que tu puisses la relire parfois et y penser au moins une fois l'an [1]. » Rodrigues n'avait donc point changé; chez lui, le goût des plaisirs était poussé jusqu'à la luxure, ses désirs toujours renaissants étaient servis par un tempérament d'une force extraordinaire, et il opposait une résistance singulière aux fatigues physiques. Sa gaieté était intarissable, l'aspect de sa personne élégant et fier, le front serein, le regard royal, le port majestueux et l'accent libéral; tout dénotait en lui un équilibre heureux de toutes les facultés, et il joignait à tout cela une faconde intarissable et une rare éloquence. Tels sont les traits que nous signalent, non pas seulement les panégyristes (comme ce Hieronymus Portius, son poète de cour et son panégyriste), mais les historiens contemporains, comme Gaspard de Vérone et Giasone Maino de Milan.

Le premier d'entre eux le peint à l'âge de vingt-sept ans : « Il est beau, son regard est gracieux et plein de gaieté, son éloquence douce et fleurie. A peine voit-il une belle créature, il l'excite à l'amour par un attrait qui tient du miracle, et l'attire à lui avec plus de force que l'aimant n'attire le fer. » On comprend qu'un tel homme a dû se laisser aller de bonne heure à tous les

1. — Lettres du cardinal de Pavie, fol. 341 R. et V. de l'édition princeps de Milan, 1506, in-folio.

entraînements; aussi a-t-il constitué une famille illégitime; il n'a pas eu moins de huit enfants, dont trois filles et cinq fils, tous reconnus par des actes publics [1]. Rodrigues continuera jusque dans sa vieillesse à s'adonner à ses passions. Au moment de sa mort, à l'âge de soixante douze ans, amant d'une femme très jeune encore, la belle Julia Farnèse, il laissera un dernier enfant âgé seulement de cinq années, don Giovanni « Infans Romanus », seigneur de Camérino, qu'il a d'abord fait passer pour fils de son propre fils César Borgia, et dont il reconnaît être le père, par une contre-bulle datée du même jour 1er septembre 1501 [2].

Tous les enfants de Rodrigues ont certainement vu le jour en Italie, puisque l'aînée de tous, une fille, Girolama, a dû naître vers 1469, alors que Rodrigues y résí-

1. — Voici la liste complète des enfants d'Alexandre VI : — *Girolama Borgia*, l'aînée des huit, est mariée en 1482 à Gian Andrea Cesarini : elle dut naître vers 1465, et meurt en 1483; on trouvera son contrat de mariage dans l'appendice du livre de Gregorovius « Lucrèce Borgia ». Documents, n° 1. — *Isabelle* (2e fille) fut mariée en 1483 à Pier Giovanni Matazzi. — *Pedro Loys* (*Pier Luigi*), 3e enfant, l'aîné des mâles, 1er duc de Gandia, meurt, non marié, à Rome, en 1488. — *Don Giovanni*, 2e duc de Gandia, marié à Dona Maria Henriquez, né en 1474, meurt en 1498. — *César Borgia*, né en 1476, meurt en 1507. — *Don Jioffre*, marié à Dona Sancia d'Aragon, né de 1476 à 1480, meurt en..... — *Dona Lucrezia*, duchesse de Ferrare, née en 1480, meurt en 1519. — Enfin, on ignore la date de la mort de *Giovanni*, né en 1498, de Julia Orsini, née Farnèse.

2. — Les deux Bulles, intégralement publiées par Gregorovius (Appendice du volume « Lucrèce Borgia », nos 27 et 28), sont tirées des Archives de Modène. Voici le passage par lequel le Pontife qui, quelques heures avant, dans un intérêt qui nous échappe, a laissé à son fils César la responsabilité de la naissance de « l'Infant Borgia », la revendique quelques heures après pour lui-même : « Cum autem tu defectum predictum, non de Prefato Duce *sed de nobis et dicta Muliere soluta*, patieris, quod bono respectu, in litteris predictis specifice exprimere noluimus. » Nous savons que M. Ademello a tiré de ces bulles cette conclusion que l'enfant devait être un fils de Lucrèce, mais les dates de la naissance ne nous semblent point concorder avec les conditions spéciales à la fille d'Alexandre VI.

dait déjà depuis plus de dix années. L'origine des deux filles nées les premières est restée inconnue et elles ont succombé de bonne heure ; les cinq enfants qui ont suivi sont nés de 1464 à 1480, et eurent tous la même mère, Vannozza Catanei.

LA VANNOZZA

Une femme, une Romaine, a su pendant plus de vingt années retenir auprès d'elle, par l'attrait de sa beauté, ce Rodrigues Borgia, que tous ceux qui l'ont connu nous ont peint comme un être sensuel, volage et accessible à toutes les séductions. Qui était-elle, et d'où venait-elle ?

Nous n'apportons à l'enquête, malgré toutes nos tentatives, qu'un seul document nouveau, et nous ne pouvons que suivre pas à pas l'historien Gregorovius. La maîtresse d'Alexandre VI s'appelait Vannozza Catanei, Giovanna était son vrai nom, *Vannoza* étant l'abréviatif en usage ; on rencontre parfois dans les actes notariés le nom de Rosa au-devant de son nom de famille ; nous savons qu'elle était née en 1442 ; on trouve souvent sa trace dans le *Diarum* du maître des cérémonies d'Alexandre VI, et, dans les écrits du temps, elle est désignée « *Madama Vannoza de casa Catanei* ». Elle était Romaine et il est probable qu'elle appartenait à la petite bourgeoisie car, si elle eût figuré parmi les courtisanes d'alors, le choix d'Alexandre eût fait d'elle un personnage en vue et on eût trouvé son nom dans la liste des courtisanes qui nous est conservée. On n'a point de portrait de la Vannozza, encore qu'on se plaise dans certaines galeries ro-

maines à donner son nom à des peintures représentant d'opulentes créatures à l'aspect superbe, aux traits amples, faites pour éveiller les sens, et dans lesquels l'imagination de ceux qui connaissent les goûts d'Alexandre VI incarnent volontiers le type de celle qui a pu fixer son désir. Nul ambassadeur, nul poète, nul panégyriste ne nous l'a décrite ; Rodrigues dut la rencontrer par hasard, la suivre par goût, et la conserver par habitude. C'est vers 1465 qu'il s'attacha à elle, elle avait de vingt-trois à vingt-quatre ans alors. On suppose qu'elle était Transtéverine, la tradition lui prêtant volontiers les traits hardis et fiers de cette race. L'obscurité dans laquelle elle a vécu, car Rodrigues Borgia semble n'avoir introduit à ce foyer illégitime que les plus intimes témoins de sa vie et ses clients espagnols les plus dévoués, semble indiquer qu'elle vivait en dehors du mouvement de son temps, peu capable de le comprendre, réservée aux plaisirs du cardinal, et rendue nécessaire par l'attrait constant qu'elle exerçait, attrait fortifié bientôt par sa fécondité et ses qualités de mère de famille. Le lien devint donc définitif, et Rodrigues, que ses distractions appelaient ailleurs, sentit le besoin de donner un protecteur à la mère de ses enfants, de lui créer un intérieur, de régulariser sa position, et peut-être aussi, par un dernier reste de pudeur; de couvrir ses débordements. Sans savoir l'époque précise du mariage dont le cardinal prit l'initiative, nous savons désormais que dès 1480 la Vannozza devint la femme de Giorgio de Croce, auquel, par le crédit du vice-chancelier, Sixte IV avait donné le titre de Rédacteur apostolique. Mais ce *mariage n'était pas le premier ;* l'acte original qui

nomme les curateurs et les tuteurs du second fils d'Alexandre VI et de sa maîtresse, acte daté du 29 janvier 1483, produit pour la première fois par M. Oliver y Hurtado, et conservé dans les archives d'Ossuna, désigne la Vannozza comme *remariée* à Giorgio della Croce et « *veuve de maître Antonio de Brixia* ». Par suite de cette première union elle était même devenue mère de Jean-Baptiste, chanoine de Sainte-Marie *in via lata* : « Johannes Baptista Magistri Antonii de Brescia, canonicus est, *ejudem Johannes Infantis ex parte matris consanguineus*... » Donc, comme il est hors de doute que depuis 1464 jusqu'à 1481, la Vannozza a donné à Rodrigues cinq enfants par lui reconnus et traités en princes [1], il résulte de là que l'union légitime contractée avec deux maris complaisants n'a point empêché les relations avec le vice-chancelier de l'Église, plus complaisant encore. Nous verrons d'ailleurs les ambassadeurs faire cette remarque et y insister, lorsqu'ils parlent à leurs souverains de la naissance des enfants du Pontife. En 1483, les liens seront rompus entre Alexandre VI et la Vannozza. Giorgio de Croce étant mort en l'année 1486, elle se remariera une troisième fois à Carlo Canale, un Mantouan camérier du cardinal François Gonzague, homme bien relationné, qui semble

1. — « De una principal mujer romana, llamada Vannocia ó Vannocio, tuvo Hijos à D. Pedro Loys, D. Juan, D. César, D. Joffre y Doña Lucrecia de Borja ; — Y de otra muyer à D. Juan de Borja, Senor de Camérino. » — (Communication à l'Académie Royale d'histoire. Madrid, Boletin, tomo IX, décembre 1886.) Le *Diarium* de Burckardt, le maître des cérémonies du Vatican, désigne ainsi la mère de ce dernier Borgia, qu'on vient de faire duc de Nepi : « *Investivit.... Johannem Borgiam, filium suum, quem in pontificatu habuit cum quadam Romana.* » — Page 170, vol. III. — Thuasne, nouvelle édition du *Diarium* Paris, 1885.

avoir eu du crédit en cour vaticane et garda toujours de bonnes relations avec les princes de Mantoue. Par l'entremise de Rodrigues, ce troisième époux de sa maîtresse sera nommé solliciteur des bulles papales ; et, circonstance étrange, où l'on voit un reflet des mœurs du temps, nous verrons le nouvel époux de la Vannozza demander par lettre à Louis Gonzague, frère du cardinal de Mantoue, de tenir sur les fonts baptismaux l'enfant que vient de lui donner l'ancienne maîtresse du Pontife ; et celui-ci répondra par une lettre du 18 février 1488.

Une fois mariée, vers 1480, la mère avait abandonné le palais où elle avait vécu depuis qu'elle avait rencontré le cardinal Rodrigues, pour venir se fixer sur la place Pizzo di Merlo, aujourd'hui Sforza-Cesarini, qu'elle abandonna encore pour la Piazza de Branchis, à l'occasion de son nouveau mariage.

LES FILS D'ALEXANDRE VI

La personnalité de la Vannozza ne prend d'importance dans l'histoire que parce qu'elle fut la mère des enfants d'Alexandre VI ; nous allons établir la généalogie de chacun d'eux d'après les documents authentiques et les plus récentes découvertes.

Il n'y a nulle trace dans l'histoire des deux filles aînées d'Alexandre, *Girolama* et *Isabella*, mariées, l'une en 1482, l'autre en 1483, et nées toutes deux avant 1470. Le nom de la première est mentionné à l'occasion de son mariage avec Gian Andrea Cesarini, et l'existence de la seconde ne nous est révélée que

par un extrait de son contrat de mariage avec un noble romain, Pier Giovanni Matuzzi, habitant le quartier Parione, mariage qui fut célébré le 1er avril 1483. Dans ces deux instruments, Rodrigues Borgia n'hésite pas à se déclarer le père, mais le nom de la mère n'est pas prononcé. On y trouve aussi le nom du « *nobile Giovanetto Pietro Ludovico de Borgia* et celui de l'*Infante Giovanni de Borgia* », c'est-à-dire des deux Ducs de Gandia, fils aînés de la Vannozza. En 1482 César Borgia, le troisième fils d'Alexandre, n'est encore âgé que de six ans, Lucrèce n'en a que deux, et Joffre vient à peine de naître ; il n'y a donc pas lieu de s'étonner si aucune mention ne les rappelle [1].

Don Pedro Loys, le *Pier Luigi* des documents Italiens, fils aîné d'Alexandre et de la Vannozza, et neveu de Callixte III, devait arriver aux plus grands honneurs sous le Pontificat de son oncle; il avait été légitimé le 5 novembre 1481 par une bulle de Sixte IV, où il est désigné sous le nom « *Adolescens Romanus* » [2]; il figure avec la même qualification dans le contrat de mariage de sa sœur Girolama ; ce qui reporte sa naissance vers l'année 1467. Le premier des fils d'Alexandre, il avait servi dans les armées du Roi catholique, et combattu bravement devant la ville de Ronda (22 mai 1485), ce qui lui valut le 28, par un titre daté de Ronda

1. — Le contrat concernant Girolama figure à l'appendice des documents du livre « Lucrèce Borgia » de Gregorovius, document n° 1. — Un extrait de celui relatif à Isabelle se trouve aux archives du Capitole; *Cred.* XIV, t. 72. — Notaire Agostino Martini.

2. — La Bulle originale de légitimation figure dans les documents Borgia des archives d'Ossuna, publiés par don Oliver y Hurtado ; et dans le supplément à l'appendice du *Diarium*, de Burckardt, édition M. Thuasne.

même et signé du Roi, le privilège de « Egregius ». C'est pour lui que Ferdinand le Catholique érigea en duché la ville et l'État de Gandia. Fiancé à une Espagnole, Dona Maria Enriquez, fille de Don Enriquez, oncle de Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, et son premier majordome, il mourut à Civita-Vecchia au mois d'août 1488, par conséquent dans sa vingt et unième année, sans avoir consommé le mariage avec la nièce de Ferdinand le Catholique. Ce fils est le premier lien qui attache fortement le cardinal Rodrigues à la Vannozza [1].

Don Juan (Don Giovanni), second fils d'Alexandre, était né en 1474, de la Vannozza, sept ans après Pier Luigi, et devait mourir en 1498 dans des circonstances dramatiques; héritier de son père, il releva le titre de Duc de Gandia et épousa même Maria Enriquez, sa fiancée. Nous le suivrons au cours de notre récit; c'est par lui que son père se rattache à Valence, sa patrie. Rodrigues venait d'y occuper le poste de légat (1472-73); un peu plus d'un an après son retour, Don Giovanni naissait à

1. — L'authentique de la *Vente* du duché de Gandia par le roi catholique est datée « *Alcala de Henarès, 3 de diciembre del ano 1485* ». M. Oliver y Hurtado a donné le sommaire du dossier qui, aux archives d'Ossuna, contient nombre de copies de cet acte. Le livre II de la chronique de la cité de Valence de Martin de Viciano, mentionné par M. Thuasne (dans l'appendice du *Diarium*, vol. III), contient les lignes suivantes où sont spécifiés les prix payés par le nouveau duc : «.... *Del papa Alexandro procediendo Don Pedro Luys de Borja que casó con Dona Maria Enrique Enriquez, Tio del Rey Catolico Don Fernando de Aragon y su majórdomo major. Este don Pedro Luys de Borja, compro el Ducado de Candia y Castello de Vareynto, por secenta très mil ciento vinte y un timbre, tres sueldos, nueve dineros.* » — On remarquera la constatation du mariage de Pier Luigi avec Maria Enrique. Les accordailles et le contrat étaient faits depuis longtemps sans doute, mais en réalité le mariage ne fut pas consommé, ce qui permit à Don Giovanni, frère cadet de Luigi, d'épouser la fiancée de son aînée.

Rome, il y fut élevé; l'acte qui nomme ses tuteurs et curateurs (daté du 29 janvier 1483) existant dans les archives d'Ossuna le désigne ainsi : « *in urbe commemoranti* » ; mais sa carrière se partagera entre l'Italie et l'Espagne.

Giovanni réalisera à peu près la même destinée que son homonyme Pier Luigi, le prince Neveu du règne de Callixte III, et tour à tour recevra les faveurs des rois catholiques et celles des Pontifes. Deuxième duc de Gandia, il sera prince de Teano, duc de Sessa, comte de Celano [1], comte de Cotignola, connétable du royaume de Naples, seigneur des montagnes di Monte Fuscolo et des baronnies de la Roche de Mondragon, de Castellamare, de Volturne, de Cayano, Cayavelo et Petra Molara. Après sa mort tragique, qui sera l'objet de nos récits, puisque sa vie s'enchaîne avec celle de notre héros, il laissera deux enfants : Don Giovanni, troisième duc de Gandia, et Dona Isabelle, abbesse de Santa Clara de la ville de Gandia, morte dans le monastère du même ordre à Valladolid. C'est la tige d'où sortira Don Francisco de Borja, quatrième duc de Gandia, mort général de l'ordre des Jésuites et canonisé sous le nom de Saint François de Borja.

César Borgia nait en 1476 et meurt en 1507 ; troisième fils de la Vannozza et d'Alexandre, il est l'être privilégié de la famille, celui sur lequel le Pontife fait reposer ses espérances et auquel il confie la réalisation

1. — Appendice, *Doc.* n° 1. — *Voir* la minute de la concession du Duché de Sessa et de la Principauté de Théano par Ferdinand le Catholique et Isabelle, que nous avons rencontrée dans un manuscrit de la collection Salazar à la Bibliothèque de l'Académie d'histoire de Madrid.

de ses ambitions. Il occupe sa place dans la généalogie officielle, avec tous ses titres et toutes ses dignités. Cardinal de l'ordre des Diacres, il est d'abord archevêque de Valence, renonce à la pompe pour épouser Charlotte d'Albret, sœur du Roi de Navarre et fille d'Alain d'Albret, duc de Guyenne. Duc de Valentinois par la grâce du Roi de France, César devient duc des Romagnes par l'autorité apostolique et le consentement de tout le consistoire des cardinaux; il ajoute à ce titre les seigneuries de Imola, Forli, Sasso Ferrato, Fermo, Fano, Céséna, Pésaro, Rimini, Faënza, Montefiore, San Arcangelo, Verucchio, Catezza, Savignano, Meldola, Porto Cesenatico, Torignano, Solarolo, Monte Bataglia, Forlimpopoli, Bertinoro, Piombino. Il est duc d'Urbin, prince de Camérino, protecteur d'Orvieto, de Pise, etc. Conduit en captivité en Espagne en 1504, il mourra dans sa trente et unième année en Navarre. Sa vie dramatique sera l'objet spécial de cette étude.

Don Joffre (Gioffre), quatrième fils d'Alexandre et de la Vannozza, naît en 1481 : on ignore la date de sa mort. Il épouse Dona Sancha *(Sancia)*, fille naturelle du roi Alphonse II d'Aragon, et. déjà comte de Cariati, reçoit, de ce chef, le titre de prince de Squillace dans la province de Calabre. Il n'aura point les hautes destinées de ses frères et transmettra son titre de Prince à son neveu Don Pedro de Borja. Au commencement du XVIIe siècle, Anna de Borgia de Squillace ayant épousé Don François de Borja, marquis de Gandia, elle apporte son titre à la maison de Gandia. Le caractère de Sancia est très marqué : l'histoire a enregistré les actes de sa

vie privée, nous la rencontrerons dans nos études à côté du prince son mari ; elle meurt très jeune, en 1506, sans laisser d'enfants.

Dona Lucrezia de Borja (Lucrezia), troisième fille d'Alexandre et fille aînée de la Vannozza, naît en 1480 et meurt duchesse de Ferrare en 1519. C'est la plus célèbre des Borgia ; Ferdinand Gregorovius a écrit son histoire, et comme son sort, depuis 1480 jusqu'à 1501, est lié à celui de son frère César, nous la trouverons sur notre chemin sans cependant la suivre dans toutes les péripéties de sa vie si fidèlement décrites par son historien. Elle se maria trois fois effectivement et deux fois elle fut fiancée officiellement par contrats signés et enregistrés chez le notaire des deux familles respectives.

Promise d'abord à Don Juan Chérubin de Centelles, seigneur de Val d'Ayora dans le royaume de Valence, dont le frère aîné était comte d'Oliva, son contrat de fiançailles fut signé le 26 février 1491 (elle était donc dans sa onzième année) ; le 16 juin de la même année, le même contrat, légèrement modifié, était signé à nouveau à Rome, chez le notaire Camillo Beneimbene. L'époux était alors à Valence, la fiancée était au Vatican, près de son père. Il est singulier qu'entre les deux contrats, celui de février et celui de juin, qui la lièrent tous deux à Juan de Centelles, le cardinal Rodrigues son père ait pu encore promettre sa main à Don Gasparo de Procida, comte d'Aversa ; mais le fait est indéniable et il est dans le caractère du cardinal Rodrigues qui, plus tard, signera une bulle, et le même soir une contre-bulle

pour démentir la première. Ce contrat, qui engageait mutuellement les deux familles et les deux époux, fut signé le 30 avril 1491 chez ce même notaire qui avait stipulé déjà avec Juan de Centelles [1]. Aucun de ces deux mariages n'ayant été effectué, Lucrèce épousa Giovanni Sforza, seigneur de Pésaro; plus tard la dissolution de ce mariage ayant été prononcée par le Pontife et approuvée par une commission de cardinaux, Lucrèce se remaria, le 20 juin 1498, à Don Alphonse d'Aragon, prince de Bisceglie dans la terre de Labour, au royaume de Naples, fils naturel d'Alphonse II d'Aragon et frère de Dona Sancia, épouse du troisième fils d'Alexandre Don Joffre. Ce second mari ayant été assassiné le 18 août 1500, Lucrèce épousa Alphonse Ier d'Este, fils du duc Hercule, seigneur de Ferrare, et, devenue à son tour princesse régnante, elle vécut de 1501 à 1519 près du duc Alphonse.

De son mariage avec Alphonse de Ferrare, Lucrèce eut cinq enfants : Hercule II, qui succéda à son père et devint l'époux de Renée de France, fille de Louis XII; Alessandro, né en 1514, qui ne survécut point au delà de 1516; Hippolyte, connu comme cardinal de Ferrare, mort en 1572; Francisco, mort en 1578, et Eléonore, qui mourut sous l'habit en 1575.

De son mariage avec Alphonse de Bisceglie d'Aragon, son second mari, Lucrèce avait eu un fils qui portait

1. — Les actes authentiques sont produits dans l'appendice de la « *Lucrèce Borgia* » de Gregorovius, découverts par lui en 1872 dans les protocoles du notaire de la famille d'Alexandre VI. Dans la série des documents à l'appui ils portent les numéros 4 et 7. — Les documents d'Ossuna ne mentionnent pas ce premier engagement de Lucrèce, mais ils tiennent compte du second qui fit beaucoup de bruit à cause du procès engagé plus tard.

le nom de son grand-père Rodrigues, avec le titre de duc de Sermoneta (provenant des dépouilles des Gaëtani auxquelles Jules II devait rendre et ce titre et leurs biens). Né en 1498, Rodrigues mourut en 1512, à Bari, auprès de la duchesse de ce nom. On suppose qu'après la mort d'Alexandre VI, cet enfant, qui n'avait pu suivre sa mère à Ferrare, fut laissé aux mains de sa tante Sancia d'Aragon qui n'avait jamais eu d'enfants. Nous avons dit que celle-ci mourut en 1506, Rodrigo passa alors de ses mains dans celles d'une parente, sœur aînée de son père, Isabelle d'Aragon, célèbre par ses infortunes, veuve de ce Gian Galeazzo Sforza empoisonné par le duc de Milan Ludovic le More, et retirée à Bari, dont Ludovic lui avait abandonné la principauté. L'Infant Rodrigues s'éteignit là, loin de sa mère Lucrèce qui l'avait abandonné, et Isabelle Sforza d'Aragon recueillit sa succession. C'est une mélancolique figure que nous ne verrons passer qu'une fois dans l'histoire, le jour où César est contraint de s'enfermer dans le château Saint-Ange, bloqué par ses ennemis, au lendemain de la mort du pontife Alexandre (1503). A côté de ses fils naturels qu'il sauve du trépas, César emmène aussi dans sa retraite ce pauvre petit duc de Sermoneta, âgé de 5 ans à peine, et deux fois orphelin, quoique sa mère soit vivante encore et duchesse de Ferrare.

LE FILS DE JULIE FARNÈSE

Don Giovanni de Borja. — Le dernier des fils d'Alexandre VI est né vers 1498; on ne saurait dire

exactement l'époque de sa mort. Sa mère était la belle Julia Farnèse, qui avait succédé à la Vannozza dans les bonnes grâces du pontife Alexandre VI, et dont le nom reviendra dans nos récits. Dans les actes officiels, Giovanni est désigné par cette qualification : « *Infans Romanus.* » Son père, dès son jeune âge, lui donne pour apanage les duchés de Nepi et la principauté de Camérino. Nous avons établi qu'il l'a fait passer un instant pour un fils de son fils César; mais, par une autre bulle, il le reconnaît pour sien. Son sort est lié pendant son enfance à celui du petit Rodrigues, duc de Sermoneta; la mort du Pontife et la réaction contre les Borgia font de lui une sorte de paria qui va cherchant un appui. En 1517, il apparaît à la cour de Ferrare et réclame l'appui de la duchesse sa sœur, qui le reconnaît et l'accueille. Alphonse de Ferrare l'aurait même conduit à la cour de France, au moment où il alla rendre hommage à François Ier. Là, on le perd de vue; mais on le retrouve à Rome, en 1530, faisant valoir ses droits sur la principauté de Camérino, où la famille de Varano, réintégrée par Jules II, règne désormais. Le procès se plaide; Giovanni est débouté de ses prétentions. Gregorovius a cité le volumineux dossier de ce procès, daté du 29 juin 1530, où le dernier fils d'Alexandre est qualifié « *Domicellus Romanus principalis* », et où il se désigne lui-même « *Oratore del papa* », ce qui fait de lui un personnage assez en vue et au service de la cour pontificale. Giovanni perdit son procès relatif à Camérino et fut condamné aux dépens. Par un bref du 7 juin 1532, le fils de la Farnèse fut même sommé par Clément VII d'abandonner toutes ses prétentions

sur la principauté de Camérino. A partir de ce moment, on le perd de vue à ce point qu'on ignore la date de son trépas. C'est le dernier des fils d'Alexandre; il avait cinq ans à peine à la mort du Pontife. Quelques historiens ont insinué qu'il pourrait être le fruit de l'inceste, et né de Lucrèce; mais sa présence à la cour de Ferrare, la protection que lui accorde le duc Alphonse d'Este, le propre mari de Lucrèce, un homme d'une extrême violence, très bien informé des faits concernant le Pontife et celle qui devait être un jour sa femme, ne nous permettent pas d'admettre cette hypothèse.

PREMIÈRE PARTIE

LA JEUNESSE DE CÉSAR

CHAPITRE PREMIER

LA JEUNESSE DE CÉSAR

1476-1493

Conditions de sa naissance. — Son enfance. — César à la Sapienza de Pérouse. — A l'Université de Pise. — Les précepteurs de César. — Ses condisciples. — César, encore sur les bancs de l'Université, est fait archevêque de Pampelune. — Sa lettre aux Jurats de la ville, 1492. — César reçoit à Pise la nouvelle de l'élection de son père au Pontificat. — Simonie à l'occasion de l'élection. — César évêque de Valence. — Dix membres de la famille Borgia dignitaires du Vatican. — Parents et clients du Pontife. — César s'installe à Rome. — Il est créé cardinal (1493). — Mariage de sa sœur Lucrèce. — Giovanni Sforza son époux. — Son frère Gioffre Borgia épouse Dona Sancia d'Aragon.

Ce n'est point dans le palais de la place de Pizzo di Merli, à Rome, où, à quelques pas de son propre palais, le cardinal Rodrigues avait établi la résidence de sa maîtresse la Vannozza (pas plus d'ailleurs que dans la nouvelle demeure, *alla Regola*, où cette dernière était venue se fixer après avoir épousé Giorgio della Croce), que les historiens retrouveront la trace de l'enfant né, en avril 1476, des relations du cardinal vice-chancelier et de la Vannozza. Rodrigues, tout l'atteste, avait la passion de la famille : il réservait à chacun de ses enfants de hautes destinées et, pour arriver à son but, il devait donner le spectacle d'un népotisme effréné en leur faveur. Chaque victoire, cha-

que rapt, chaque condamnation d'hérétique, chaque vengeance privée, ou chaque revendication faite au nom de l'Église, allait être pour lui l'occasion de grâces particulières accordées aux siens, sous la forme de donations, de dotations, de titres ou de privilèges.

Neveu d'un Pape, l'un des plus jeunes parmi les cardinaux, vice-chancelier de l'Église, Rodrigues avait eu de bonne heure le sentiment de ses hautes destinées avec le goût du pouvoir, l'ambition qui y pousse et l'audace qui le conquiert; il voulut que ses enfants fussent préparés aux destinées qu'il leur réservait. Il est donc plus que probable qu'il chercha pour ceux-ci un milieu plus relevé que celui de la femme du peuple qu'il avait distinguée pour sa beauté, et qui l'avait retenu par ses charmes. Lucrèce passa peut-être près de sa mère les années du berceau et de la première jeunesse, jusqu'à ce qu'elle fût fiancée; mais la présomption du même fait n'existe même pas pour son frère.

L'enfant avait reçu au baptême le nom de César; de très bonne heure, il devait voir dans ce même nom le présage de ses destinées, et il allait écrire sur son épée cette devise : Cvm . Nvmine . Cesaris . Omen . Une bulle de Sixte IV, d'avril 1480[1], où il est désigné : « De Epis-

1. — Il y a d'autres indications sur l'âge de César, mais il est impossible de ne pas s'attacher à un point fixe qui semble incontestable, c'est le témoignage du Pape lui-même rapporté par l'ambassadeur de Ferrare, Gerardo Seraceni, qui écrit au duc Hercule, le 21 octobre 1501 : « Facendome Intendere il Papa ch'epsa Duchessa e di anni ventidue. li quali finiranno a questo aprile in el qual tempo anche lo Illmo Duca di Romagna fornira anni ventisei. » — La dépêche toute entière est citée à l'appendice de la « Lucrèce Borgia », Gregorovius, Document, n° 30. — La date, 18 avril 1480, figure aussi dans le contrat de *Promesse de mariage* de Lucrèce avec Juan de Centelles comme âge de Lucrèce. (Gregorovius, *Lucrèce*. Appendice, document n° 4.

copo cardinali genitus et conjugata », le dispense de prouver la légitimité de sa naissance, et un acte signé du roi Ferdinand le Catholique, daté 1481, lui accorde le privilège de la légitimation et celui de la naturalisation.

Avant l'âge de raison, les privilèges, de toute part, s'accumulent sur sa tête ; une bulle de Sixte IV, du 10 juillet 1482, lui accorde tous les revenus des prébendes et des canonicats de la cathédrale de Valence; une seconde, du même pontife (5 avril 1483), lui concède un autre canonicat et un bénéfice dépendant de l'archidiaconé de Xativa; l'année suivante, toujours par faveur de Sixte IV, il est nommé à la prévôté d'Albar, qui dépend encore de Xativa; enfin, le 12 septembre 1484 (selon la bulle d'investiture il est âgé de neuf ans, « *Tibi in nono tue etatis constituto* »), il devient trésorier de Carthagène. Son père, le vice-chancelier, va préparer son avenir et fonder sa fortune. Où a-t-il reçu ces faveurs? Très probablement à Rome, dans la maison d'Adriana Mila, une parente de son père, à laquelle celui-ci confia l'éducation de ses enfants jusqu'au jour où devaient commencer leurs études.

Adriana Mila, petite-fille d'une sœur de Callixte III, Catalina, et par conséquent cousine du cardinal Rodrigues, joue un grand rôle dans la vie privée du cardinal. Le pape Alexandre VI lui témoignera la même confiance; elle est sa confidente, l'âme de toutes ses intrigues, la complaisante de ses faiblesses et de ses passions. Elle avait épousé, à Rome, Lodovico Orsini, seigneur de Bassanello, et était devenue veuve avant 1488; son habitation, à Rome, était au palais des Orsini,

à Monte Giordano, et une dépêche de Gian Andrea Bocaccio, évêque de Modène, ambassadeur de Ferrare, datée de l'année 1493. nous montre Lucrèce Borgia confiée à ses soins dès sa plus tendre enfance. Ce n'est qu'en 1488, alors qu'il a atteint l'âge de douze ans, que nous trouvons dans les écrits du temps un écho de la présence de César. Il est encore à Rome; mais, l'année suivante, il commence ses humanités à la *Sapienza* de Pérouse, et de là passe à l'Université de Pise, très célèbre alors, et où les leçons de Filippo Decio attiraient la jeunesse de toute l'Italie. Le nom de César figure dans les inscriptions du temps; l'historien de l'Université, Angelo Fabroni, a trouvé sa trace; mais quelques détails plus précis sur le séjour du jeune Borgia, à Pérouse d'abord, puis à Pise, nous sont fournis par la dédicace d'un livre que lui adresse Paolo Pompilio, célèbre écrivain du temps. On lit en tête de la préface de la *Syllabica* l'inscription suivante : « *Cæsari Borgiæ, protonotario sedis apostolicæ, Paulus Pompilius salutem* [1]. »

On sait ce que valent les éloges des poètes de la Renaissance lorsqu'ils s'adressent à des princes, et César, fils du vice-chancelier de l'Église romaine, déjà « *Papabile* », pouvait passer pour un personnage; mais il faut un fond à la louange, et la page de dédicace nous révèle un fait qui a son importance pour l'illustration intellectuelle du fils d'Alexandre. Le volume, spécial à l'art poétique et à la prosodie, doit agréer à César,

1. — *Syllabica*, édition de Rome, 1488. — La préface est reproduite en entier dans *Cesare Borgia, duca di Romagna*, par O. Alvisi. — Imola, 1878.

notoirement adonné à ce genre d'études et qui l'apprécie vivement. Comme c'est à l'instigation du précepteur même du jeune protonotaire que le poète lui a dédié l'œuvre, il n'y a nul doute que celui-ci, qui est ainsi désigné : « Spannolius Maioricensis, vir nobilis et optimus » (c'est-à-dire qu'il était de Majorque), ne l'ait éclairé sur ce goût de César pour la poésie. Cette tendance, d'ailleurs, devait persister dans toute la carrière du fils d'Alexandre VI. Le poète le loue aussi de la précocité de son jugement : « At tu Cæsar profecto non parum laudandus es qui in hac ætate tam facile senem agis. » Il n'y a rien là qui sente l'hyperbole, étant donné l'avenir réservé à ce capitaine de vingt ans.

Voilà César, malgré sa jeunesse, vivant en plein humanisme avec son précepteur, le poète lauréat qui fondera l'Académie dite de Pomponius Letus. Nous trouverons aussi près de lui Giovanni Vera, de Valence en Espagne, personnage de la cour pontificale, qui appartenait à l'ordre des prêtres ; d'abord archevêque de Salerne, Vera devait entrer au Sacré-Collège sous le titre de cardinal de Sainte-Balbine. Outre ce Vera, le cardinal Rodrigues avait voulu que son fils fût entouré d'un certain nombre de jeunes Espagnols de haute naissance dont la plupart restèrent attachés à sa fortune ; il avait aussi des mentors du double de son âge qui le suivaient dans ses plaisirs et surveillaient ses relations. Le plus connu d'entre eux est Francisco Remolino da Ilerda, plus tard gouverneur de Rome, archevêque de Sorrente, cardinal et administrateur de l'Église de Pérouse ; c'est lui qui fut désigné pour assister à l'auto-da-fé de Savonarole et qui instruisit son procès. Fidèle

jusqu'à la mort aux deux Borgia, Remolino finira sa vie le même jour que son protecteur le pape Alexandre VI. Au moment de sa mort, Vera venait à peine d'être fait cardinal, puisque son élection date de 1503 [1].

CÉSAR ARCHEVÊQUE DE PAMPELUNE

M. Odoardo Alvisi [2] nous a montré le jeune élève de la Sapienza de Pérouse assistant, avec le prieur du couvent des Dominicains, Fra Sebastiano d'Angelo, aux manifestations hystériques d'une pauvre femme de vingt ans, la sœur Colomba de Ricti, exploitée par les Dominicains pour attirer la foule à leur église, tandis que les Franciscains leur opposaient la béate Lucia de Narni [3]. Nous retrouvons César à l'Université de Pise en 1491; il suit les cours de théologie professés par le fameux Filippo Decio, dont on voit encore la tombe au Campo Santo, et il y subit brillamment les épreuves; nous en avons un témoignage incontestable dans l'assertion de son cruel ennemi, l'historien Paul Jove, au chapitre des *Capitaines illustres* relatif à Gonzalve de Cordoue. César était encore à Pise le 12 septembre, quand le pape Innocent XII lui conféra la dignité épiscopale, en le désignant pour le siège de Pampelune, devenu vacant par la mort de Don Alfonso Carillo. Cinq jours après, comme vice-chancelier de l'Église romaine, le

1. — *Voir* au sujet du fait de sa mort la note en appendice au IIIe volume du *Diarium* de Burckardt, n° 15, relation de la mort d'Alexandre VI.

2. — Cesare Borgia, Duca di Romagna. — Imola, 1878.

3. — Vita della Beata Colomba di Rieti. — Traduction italienne de la Vie de Fra Sebastiano par Leandro Alberti. — Bologna, 1512.

cardinal Rodrigues, son père, au nom de S. S. le pape Innocent XII, faisait part au chapitre de Pampelune, ainsi qu'aux alcaldes et conseillers de la ville, de la décision du Saint-Père. Le même jour, César Borgia lui-même portait le fait à la connaissance des mêmes jurés et alcaldes, et, le lendemain 17, il leur adressait, muni de sa procuration et porteur des bulles et brefs qui le confirmaient comme administrateur du diocèse, en son lieu et place, le vénérable Martin Zapata, chanoine-trésorier de Tolède. Nous avons rencontré dans les archives de la municipalité de la ville de Pampelune ces trois lettres originales; la première, celle du père de César, datée de Rome et écrite en espagnol comme les deux autres, est signée : « Rev. Episcopus Portuensis cardinalis Valentinus, vice cancellarius S. R. E. » ; elle est adressée : « *A Los Magnificos nuestros especiales amigos, los alcaldes, jurados et universidad de la cibdad* (*ciudad*) *de Pamplona.* » La seule particularité de la lettre de Rodrigues, c'est qu'il désigne César, son fils, dans les termes suivants : « *Persona à nos muy conjunta.* » Le vice-chancelier ajoute aussi, ce qui prête au sourire quand il s'agit d'un enfant de quinze ans : « Le Saint-Père a délibéré d'élever à cet évêché le protonotaire Don César de Borja, reconnu pour ses mérites, ses vertus et sa science. » Les trois missives sont à peu près dans le même ton; il suffira de traduire ici celle de César, adressée aux mêmes personnages et datée de Soriano, où il était en congé.

« Magnifiques et honorables nos particuliers amis, — vous avez sans doute appris déjà par les lettres du Révérend Cardinal, vice-chancelier de l'Église, com-

ment le siège épiscopal de cette ville étant devenu vacant par suite du décès du Rév. Sr Don Alfonso Carillo, de bonne mémoire, Sa Sainteté le Pape et les Rév. Srs composant le Sacré-Collège, unanimes dans leur choix, nous ont promu à cette dignité, nous délivrant en même temps les bulles et les brefs que nous mettons sous vos yeux. Désirant désormais pourvoir à la bonne administration de l'évêché, aussi bien au spirituel qu'au temporel, nous vous envoyons le vénérable Mossen Martin Zapata, chanoine et trésorier de Tolède, très aimé et apprécié, comme notre procureur général, muni de toutes provisions nécessaires à tout résoudre. Nous lui ordonnons spécialement de vous parler de bien des sujets, et vous supplions de vous fier à lui en toute chose et de lui accorder toute créance comme à nous-même. J'attends aussi de votre bonté de le vouloir aider et obliger. S'il se présentait quelque cas particulier qui regardât l'honneur de cette noble cité et le bien commun de vos propres personnes ou l'intérêt général, vous pourriez être assurés, d'ailleurs, que nous y apporterions autant de soin qu'à nos affaires propres. Sur ce, je prie le Seigneur de prendre vos magnifiques et honorables personnes sous sa protection. — De Soriano, le xvij septembre MLXXXXI. — Tout à vos ordres, César de Borja, élu de Pampelune [1]. »

On sent bien qu'en ce genre de dignités, le tout était de les obtenir, et le point important d'en recueillir les bénéfices. Ce sont là les éléments de la fortune privée des princes neveux, des fils naturels des Pontifes à cette

1. — *Voir* aux documents la lettre du vice-chancelier et les deux lettres de César Borgia. Documents, nos 2, 3, 4.

époque, et de tout ce qui touche de près au trône pontifical, par les liens du sang ou par la faveur. Avant peu d'années, César, devenu cardinal, sera le plus riche du Sacré-Collège après le cardinal d'Estouteville.

Quelques mois auparavant, en février 1491 d'abord, puis le 16 juin de la même année, le cardinal Rodrigues qui, malgré son immense désir d'élever sa fille Lucrèce, la sœur de César, à de hautes destinées, ne pouvait pas encore prévoir jusqu'à quel degré de puissance l'avenir lui permettrait d'atteindre, la fiançait, à l'âge de onze ans, à un gentilhomme de Valence, Don Chérubin Juan de Centelles, seigneur du Val d'Ajora, frère cadet du comte de Oliva. On voit par le contrat publié par Gregorovius que les destinées de Lucrèce étaient de vivre à Valence auprès de son futur époux ; on a là aussi la preuve de la mort de Pier Luigi, duc de Gandia, le fils aîné de Rodrigues, décédé en Espagne, dont son second fils, Don Giovanni, avait recueilli le titre avec sa part d'héritage. César avait eu aussi la sienne comme son autre frère Don Gioffre, et tous deux se réunissaient pour ajouter, par une libéralité qu'ils lui faisaient tous deux, à la dot de leur sœur. Nous ne suivrons pas ici la destinée de Lucrèce, mais on sait que ces projets de Rodrigues, qui déjà avaient la valeur d'un engagement puisqu'ils étaient stipulés par acte notarié, ne devaient jamais se réaliser. Plût à Dieu que, parvenue à l'âge nubile, Lucrèce eût suivi en Espagne un gentilhomme loyal; il l'aurait arrachée à l'abjection de l'entourage auquel elle était condamnée !

L'année 1492 retrouve César à Pise ; on imagine dans quelle condition devait vivre, vis-à-vis de ses com-

pagnons de l'Université, ce fils de cardinal déjà promu à un important évêché ; il avait autour de lui sa cour ecclésiastique, et jusqu'à ces futurs capitaines qui devront plus tard former son état-major ; ses façons étaient celles d'un prince, et nous verrons qu'il entretenait des relations avec les souverains. Ce n'était rien encore ; Innocent VIII étant mort le 25 juin 1492, le chancelier de l'Église romaine, cardinal Rodrigues Borgia, fut élu Pontife à sa place le 11 août de la même année et prit le nom d'Alexandre VI. Il n'y a point à s'appesantir ici sur les voies et moyens employés par le cardinal pour arriver à ses fins ; il avait en face de lui de redoutables concurrents, dont deux neveux de Sixte IV, Raphael Riario, Julien de la Rovère, et Ascanio Sforza ; il triompha des uns en achetant les autres, fit des traités en règle qu'il s'empressa, une fois nommé, de ne point exécuter ; pour Ascanio, il le désarma en lui promettant son propre titre de vice-chancelier de l'Église et la cité de Nepi, avec son palais Borgia, qu'il allait abandonner.

LE CARDINAL RODRIGUES EST ÉLU PAPE

César reçut à Pise la nouvelle de l'élection de son père, en même temps qu'arrivaient jusqu'à lui les échos de l'allégresse publique. Le fils du Pape ne pouvait plus rester confondu parmi les élèves de l'Université, son père lui ordonna d'aller à Spoleto ; neuf jours s'écouleront avant qu'on y constate sa présence.

Le 21 août, l'ambassadeur de Ferrare à Florence, Manfredi, annonce à Éléonore d'Este le départ du jeune

évêque pour Spoleto; c'est là qu'il attendra les ordres de son père dans la citadelle qui domine la ville. Lucrèce, elle aussi, s'y retirera dans les grandes circonstances de sa vie, elle en sera même nommée gouverneur, et c'est pour elle que dans cette place forte on construira une série de salles élégamment décorées qui en font une résidence princière. Il est certain que le jeune évêque n'a pas assisté aux fêtes somptueuses de l'exaltation de son père; celui-ci, malgré sa profonde tendresse, a résisté à son désir de lui donner ce spectacle : peut-être aussi sa présence eût-elle été pour certains ambassadeurs étrangers un objet de scandale. Les récits, enthousiastes jusqu'à l'idolâtrie, des poètes de la cour chargés de décrire les fêtes et les manifestations universelles qui accueillirent l'élection lui parvinrent à Spoleto. Précoce par l'intelligence et par le tempérament, César put comprendre le honteux marché auquel Alexandre VI avait dû son élection. Nous savons aujourd'hui par les dépêches de Valori, l'ambassadeur de Florence, par le récit de Hieronymus Portius et par le *Diarium* de Burckardt[1], le maître des cérémonies, chacune des stipulations faites avec les électeurs dont on acheta le vote; il est à remarquer cependant qu'il fut unanime, moins trois voix. Tous avaient été subornés, mais lorsqu'il s'agit de les payer, cinq cardinaux refusèrent de recevoir le prix de leur basse condescendance, et le Pape revint sur ses promesses à l'égard d'Orsini et de Savelli, deux des plus favorisés, auxquels il avait attribué son palais

1. — La nouvelle édition faite par M. Thuasne du *Diarium* fournit, aux appendices du tome II, toutes les dépêches de Valori relatives à l'élection d'Alexandre VI.

d'abord, les forteresses de Monticelli et de Soriano, enfin Civita-Castellana, et l'église de Sainte-Marie-Majeure. La dotation était trop forte ; aussi, pour ne point s'y soumettre, Alexandre invoqua-t-il ce prétexte que l'aliénation d'un bien de l'État serait une exaction qu'on ne lui pardonnerait point [1].

Le 26, le jour même du couronnement, César fut nommé évêque de Valence ; ce siège, qu'avait occupé son père, conférait au titulaire la dignité de Primat du royaume d'Espagne. Ferdinand le Catholique ne fut même pas prévenu de la décision du Saint-Père, de sorte qu'il semblait que de génération en génération les Borgia disposassent du premier poste ecclésiastique de l'Espagne pour lequel, jusque-là, aucun pontife ne s'était passé de l'assentiment des souverains catholiques.

Les Espagnols embusqués dans le Vatican depuis Calixte III, dont la colonie s'était augmentée par suite de la faveur constante de Rodrigues et du long exercice dans sa charge de vice-chancelier, ne devaient point être oubliés dans une telle circonstance ; ceux qui étaient déjà en place furent promus à de hautes dignités, ceux qui n'étaient qu'impétrants gravirent les premières marches. « C'est à peine, dit dans une de ses dépêches un ambassadeur de Ferrare, Gian Andrea Boccaccio, évêque de Modène, si dix Papes successifs pourraient satisfaire l'appétit de ces clients. » Du fait de l'élection, les

1. — F. Gregorovius s'est étendu assez longuement sur la personnalité de ce Giorgio Canale dans le livre Ier de son ouvrage « Lucrèce Borgia », il a publié son contrat de mariage où nous lisons : « *Honesta Mulier* Dná Vannotia *relicta quadam, Dñi..... scriptoris apostolici intendens ad « secunda » vota transire.* » — On remarquera le *secunda* qui est en contradiction avec la Bulle de 1483 dont l'original est aux archives d'Ossuna, et dont il faut tenir un compte sérieux.

sœurs du Pontife devenaient de droit Princesses, et la mère des enfants d'Alexandre, malgré la passion que celui-ci, depuis la naissance de son dernier fils Gioffre, avait ressentie pour la belle Julie Farnèse, sa nouvelle maîtresse, voyait son crédit s'augmenter et allait jouer dans Rome le rôle d'un personnage discret mais influent. Les Farnèse, eux, devaient abuser de cette circonstance; celui qui en retira le plus grand avantage fut Alexandre, le propre frère de Julie, qui fut fait cardinal. Dans cette Rome dépravée, le fait sembla si monstrueux, que ce prince de l'Église garda le nom de Cardinal du cotillon, « *Della Gonella* », tandis que la la sœur devait recevoir un horrible surnom : « *la Sposa del Cristo.* » C'est de la souche de ces Farnèse qu'allaient sortir le Pape Paul III, les ducs de Parme, ces grands capitaines, et cette Elisabeth Farnèse qui s'éteignit en 1758 sur le trône d'Espagne. Après les maîtresses du Pape venaient ses enfants, déjà tous pourvus, mais qu'on allait marier à des princes ou à des princesses, et auxquels une occasion capitale, la guerre contre les barons romains, devait bientôt fournir des dotations qui feraient de chacun d'eux d'opulents personnages.

Après cette famille immédiate venaient les fils et petits-fils des sœurs du Pape fixées depuis longtemps à Rome, et tous ceux enfin que le bruit de l'élévation d'un Borgia au trône pontifical avaient attirés depuis Callixte III, et qu'un nouvel élu de la famille allait attirer encore, pour y vivre, sinon aux frais du Trésor pontifical, au moins sur les prébendes, les bénéfices, les confiscations, et les rapines de la guerre faite aux barons. On ne comptait pas au Vatican, en dehors des

enfants auxquels le Pape avait déjà fait leur part, moins de dix Borgia, parents plus ou moins proches, et dignitaires de l'Église. Le plus humble de tous, Alphonse Borgia, était simple acolyte apostolique; puis venait Collerando, hospitalier, le frère du cardinal Giovanni Borgia de Valence, évêque de Coria en Espagne et de Monreale, nommé cardinal au titre de Ste-Suzanne le jour même du couronnement de son oncle. François Borgia de Sueca, près Valence, cubiculaire, évêque de Teano, archevêque de Cosenza, était trésorier d'Alexandre VI et cardinal de Ste-Cécile; après eux venaient Giovanni Borgia, aussi de Valence, neveu d'Alexandre VI, évêque de Melfi, qui avait reçu le titre de cardinal diacre de Ste-Marie *in via lata;* Louis-Pierre Borgia, autre neveu du Pontife, qui devait succéder à Giovanni comme cardinal de Ste-Marie; enfin, un laïque de la famille Rodrigues, petit-neveu du Pape, recevait à l'occasion de l'élection le titre et le grade de capitaine de la garde Palatine, et assumait la défense du Vatican. A cette longue liste de parents il faudrait ajouter celle des amis, des compatriotes, et l'énumération des innombrables clients de la colonie Espagnole, à la tête desquels Giovanni Vera da Ercilla, Remolino da Ilerda, Giovanni Lopez, Pietro Caranza et Juan Marades, qu'on trouvera mêlés aux affaires intimes d'Alexandre VI, pendant tout le cours du pontificat, comme témoins des mariages de ses enfants, de leur naissance, des actes de légitimation, des contrats d'achat et de donation, et qui figurent aussi comme procurateurs ou administrateurs de leurs biens. Giovanni Lopez, de simple abréviateur au petit parquet,

devint dataire, il allait être archevêque de Capoue, puis de Pérouse, et enfin cardinal au titre de Ste-Marie du Transtevère. Pietro Caranza fut fait camérier secret. Maradès, chambellan secret, qui devait être, un mois après, le témoin du mariage de Lucrèce Borgia, devint évêque de Toul ; quant à Vera et à Remolino, ils ne devaient jamais se séparer d'Alexandre, prendre tous deux place au Sacré-Collège, et le suivre jusque dans la mort, puisque ce dernier, convive du fameux banquet dans la vigne du cardinal de Corneto, fut la victime, non pas du même poison qu'Alexandre VI (puisque le fait de l'empoisonnement tient plus de la légende que de l'histoire), mais de l'accident qui détermina le trépas du Pontife.

Arrivé à Spoleto le 26 août. César y était encore au mois d'octobre ; et on ne trouve pas trace de sa présence à Rome avant le 19 mars 1493. Il semble difficile qu'un père aussi passionné qu'Alexandre, dans une circonstance où il devait si hautement se réjouir, et pour lui-même, et pour ceux qui tenaient à lui par les liens du sang, n'ait pas tenté d'appeler son fils. Mais on verra par la suite que ces quelques mois furent singulièrement actifs ; non seulement à cause des réceptions d'ambassadeurs venus du monde entier pour le complimenter, mais aussi en raison des projets et des actes de la vie privée du Pontife, toujours préoccupé d'élever ceux de sa famille et de les établir. Peut-être Alexandre voulait-il laisser s'apaiser les rumeurs qu'avaient soulevées les exactions qui avaient marqué son élection et le scandale produit à l'étranger par les dépêches des ambassadeurs qui avaient révélé le secret du conclave. Il est possible

aussi que les cérémonies et réceptions qui se succédèrent chaque jour, depuis l'élection jusqu'aux premiers mois de l'année 1493, aient créé un obstacle réel à la présence de César au Vatican. Quelle place, d'ailleurs, eût occupé ce fils de Pape reconnu par son père ? Il ne pouvait se confondre dans les rangs du Sacré-Collège, et nous savons qu'impérieux déjà, il eût peut-être rongé son frein ou réclamé hautement sa place comme il allait le faire quelques mois plus tard. Les consistoires se succédaient pour les serments d'obédience, le fils du roi de Naples arrivait à Rome pour rendre hommage, enfin Alexandre VI était en train de négocier le mariage de Lucrèce Borgia avec Giovanni Sforza ; tant de soins et de préoccupations expliquent l'absence de son fils et la prolongation du séjour à Spoleto. En attendant, voulant donner à César une nouvelle preuve de son affection et de sa sollicitude, le 21 septembre, il l'avait nommé cardinal de Valence.

CÉSAR EST FAIT CARDINAL

L'histoire enregistre les moindres preuves d'activité du jeune cardinal dans cette période intermédiaire de son séjour à Spoleto. M. de Reumont a publié, dans l'*Archivio Storico Italiano*, une lettre datée de la citadelle le 5 octobre, adressée par le jeune cardinal à Pierre de Médicis, fils de Laurent le Magnifique, qui devait lui être remise par Juan Vera, son précepteur. La jeune Éminence traite de puissance à puissance avec les princes, il signe sa lettre de la formule usuelle entre souverains : « *Tunquam Frater V^r^. Cesar de Borja*

Elect. Valent », s'excuse sur les événements de n'être point venu lui présenter ses hommages en partant de Pise, et recommande à sa faveur son fidèle Remolino da Ilerda qui ambitionne le poste de professeur de droit canonique à l'Université [1]. Si on consulte Angelo Fabroni, en son *Histoire de l'Université de Pise*, on verra que cette lettre eut son plein effet ; mais Remolino, grâce à la faveur d'Alexandre VI, devait trouver mieux, et dès 1493, il n'est plus que lecteur honoraire.

Le 2 février 1493, après de longues négociations, on signa le contrat de mariage de Lucrèce Borgia avec Giovanni Sforza, fils naturel de Costanzo di Pésaro, comte de Cotignola et vicaire de l'Église pour Pésaro, domaine indépendant qui appartenait aux Sforza. Le fiancé avait 26 ans ; veuf depuis deux ans et demi d'une Gonzague, Madeleine, il était beau, intelligent et lettré. Ascanio Sforza qui, après avoir été l'adversaire d'Alexandre VI et son compétiteur à la tiare, était devenu son âme damnée, désormais tout puissant à la cour Vaticane, avait été l'instigateur de ce mariage. Lucrèce avait juste douze ans ; les noces, qui ont eu un retentissement dans l'histoire à cause des fêtes scandaleuses qui furent données au Vatican, devaient être célébrées le 12 juin.

Il est constant que César était déjà installé à Rome au commencement de l'année 1493 ; on avait constitué sa maison au Transtevère, il avait ses familiers, sa cour, son rang personnel ; il n'avait encore que dix-sept ans à peine, mais il savait déjà jouer son personnage ; on

1. — *Voir* la lettre dans l'*Archiv. Stor. Ital.*, série 3, tome XVII, 1873.

en a la preuve par une dépêche de Gian Andrea Boccaccio, évêque de Modène, ambassadeur du duc de Ferrare auprès du Vatican. Boccaccio est venu lui rendre hommage et, rendant compte de sa visite à Hercule d'Este, il trace, dans une dépêche datée de Rome, 19 mars 1493, le premier portrait qu'on ait peint du fils d'Alexandre.

« L'autre jour, je fus trouver César chez lui, dans sa propre maison, dans le Transtevère ; il allait partir pour la chasse et avait revêtu un costume tout à fait mondain ; il était vêtu de soie, l'arme au côté, à peine un petit cercle rappelait le simple tonsuré. Nous cheminâmes ensemble à cheval, en nous entretenant. Parmi ceux qui le traitent, je suis un des plus familiers. C'est un personnage d'un grand esprit, très supérieur, et d'un caractère exquis ; ses façons sont celles du fils d'un potentat, il a l'humeur sereine et pleine de gaieté, il respire la joie (*e lutto festa*). Il est d'une grande modestie, son attitude est de beaucoup supérieure et d'un effet bien préférable à celle de son père le duc de Gandia, qui n'est pas non plus dénué de qualités. L'archevêque de Valence n'a jamais eu aucun goût pour le sacerdoce, mais il faut considérer que le bénéfice lui rend plus de seize mille ducats. »

Il est évident que le mot *modestie* a changé de sens ; il revient dans la plupart des portraits du temps ; Lucrèce aussi, au dire des ambassadeurs, est « pleine de modestie ». Quoi qu'il en soit, voilà le personnage posé ; cardinal de l'ordre des diacres, les règles ecclésiastiques ne le gênent guère, il entend ne s'y point conformer ; de notoriété publique il n'a pris l'habit que contraint

par son père ; le voilà vêtu à la française « more gallico »; il chasse et porte l'arme au côté, reçoit la visite des ambassadeurs ; on sent qu'il sera un État dans l'État. Il est riche, plus riche que ne le dit l'ambassadeur; le *bénéfice* en question rendait déjà plus de seize mille ducats et chaque jour lui amenait une prébende ou une dotation ; il allait avoir en propre les églises de Castres et de Perpignan, trente mille ducats d'or de rente sur San Michele d'Arezzo, et l'année suivante il devait être nommé camerlingue. Le roi Ferdinand de Naples, qui ne l'aimait guère et abhorrait le Pape qui devait le trahir, constatait la *carnalità* du Pontife à l'égard de ceux de son sang ; c'est lui qui a dit d'Alexandre VI : « Il n'a d'autre soin, au milieu de tous ses projets, que la grandeur de ses fils », et de fait on va assister à l'établissement de chacun d'eux dans une période relativement courte.

Nous sommes en mars 1493 ; c'est au mois de février qu'on a signé le contrat de mariage entre Lucrèce et Giovanni Sforza, seigneur de Pésaro; le 12 juin, les noces seront célébrées au Vatican. Les fêtes données à cette occasion auraient été dans Rome un sujet de scandale. Divers ambassadeurs en ont laissé des recits *de visu;* le maître des cérémonies Burckardt, pour une cause qui reste ignorée (soit un voyage, soit une mission ou une maladie), n'a pu assister à la cérémonie; son manuscrit du *Diarium* s'arrête au 11 juin 1493 pour ne reprendre qu'en janvier 1494, mais Infessura le remplace et nous tient informés à ce sujet. La fête a lieu dans le Belvédère du Vatican, on a convié cent cinquante dames de la noblesse romaine, tous les officiers de la ville, les sénateurs, les maris des dames

nobles, et tous les ambassadeurs. Le Pape, onze cardinaux et un grand nombre d'évêques représentaient l'élément ecclésiastique ; Alexandre VI présenta aux fiancés cinquante coupes d'argent remplies de confetti, et, en manière de divertissement, les fit verser dans le corsage de ses invitées en choisissant les plus belles.

Au banquet vinrent s'asseoir le Pape, les cardinaux, les époux, et, mêlés à ce groupe, « *Julia Bella* », la Farnèse, la concubine du Pontife, avec la marquise de Gerace, mariée à un Farnèse, frère de cette belle Julia, et Mme Adriana Ursini, la nièce du Pape, si indulgente pour ses nouvelles amours et qui avait élevé sa fille Lucrèce. La comtesse de Pitigliano, femme du capitaine général de l'Église, figurait à la même table, où chacun des cardinaux avait une dame à ses côtés. Le souper dura longtemps, il fut suivi de récits en vers, de scènes comiques et tragiques, dont quelques-unes fort lascives soulevèrent les rires des assistants; enfin le Pape suivit les époux jusqu'à leur palais de Sainte-Marie *in Portico*, où le mariage fut consommé, ce dont le Pape voulut personnellement s'assurer. « On a raconté bien d'autres choses que je ne rapporte point, ajoute Infessura, elles peuvent ne point être vraies; si elles le sont, je les tiens pour incroyables [1]. »

Il est plus que singulier que, nommant avec soin les personnages qui assistaient au mariage, le chroniqueur n'ait cité, ni le nom de César, ni celui de son frère aîné Giovanni, pas plus que celui de Gioffre. Gregorovius, qui a pu s'étendre à loisir sur les fêtes données au Belvé-

1 — *Voir* le récit, page 78, IIIe vol. du *Diarium* de Burckardt. — Edition de M. Thuasne.

dère à l'occasion du mariage de son héroïne, ne s'est pas borné à analyser le récit du *Diarium;* il rapporte une dépêche écrite le 13 juin à Hercule d'Este par ce même Boccaccio, son ambassadeur au Vatican, dont nous avons cité plus haut le fragment contenant le portrait de César. Toutes les puissances n'y étaient point représentées, seuls les envoyés de Venise, de Milan, de Ferrare et l'ambassadeur de France ont pris part aux fêtes. Boccaccio entre dans des détails pleins d'intérêt au sujet des présents qu'il énumère et compare ; mais pas plus qu'Infessura il ne fait mention d'aucun des fils d'Alexandre. Il faut dire aussi que l'envoyé de Ferrare, soit qu'il n'ait pas tout vu, soit qu'il ait été moins austère qu'Infessura, n'est pas choqué de l'immoralité des pièces représentées; il s'exprime très simplement à ce sujet : « Puis les dames se mirent à danser, et pour intermède on représenta une bonne comédie, avec des chants nombreux et des accords d'instruments. Le Pape et nous autres tous y assistâmes. »

Il est difficile de douter que César n'ait été à Rome à ce moment; Giovanni, duc de Gandia, son aîné, y était aussi, car le 16 il accompagnait le jeune Sforza qui allait au-devant de l'ambassadeur d'Espagne à son entrée à Rome ; et il ne devait s'embarquer pour rejoindre la duchesse de Gandia à Valence que le 4 août.

Gioffre, lui, n'était pas en âge d'assister aux fêtes, quoiqu'il eût d'ailleurs à peu près l'âge de l'épousée, et qu'il dût lui-même contracter ses fiançailles juste un mois après. Quant à la propre mère de la mariée, la Vannozza, elle ne pouvait pas assister au triomphe de la belle Julia Farnèse; le scandale eût été trop complet, d'ailleurs elle

vivait alors en famille avec son mari. Cependant, si la femme, en elle, avait pu ressentir vivement l'abandon de son amant, et si elle supportait difficilement de voir celui qu'elle avait enchaîné pendant tant d'années tomber sous le joug d'une jeune maîtresse dont chacun célébrait la beauté, la mère ne pouvait qu'être reconnaissante à l'égard du père et du Souverain qui, l'un après l'autre, dotait richement chacun de ses enfants, et faisait d'eux des princes et des personnages. L'aîné de tous, Giovanni, duc de Gandia, s'était marié à Valence avec Maria Enriquez, quelque temps avant l'élection d'Alexandre au Pontificat; le père de sa fiancée était vicomte de Léon, tandis que sa mère, Dona Maria de Luna, touchait de près à la famille royale d'Aragon. Nous venons de voir Lucrèce s'allier au seigneur de Sforza; son frère Gioffre devait s'unir à une princesse espagnole, Dona Sancia, la fille naturelle d'Alphonse, duc de Calabre. C'était encore un mariage politique; la plupart des alliances effectuées par Alexandre VI devaient d'ailleurs revêtir ce caractère, et cette dernière était le gage donné par le Saint-Siège à la maison d'Aragon dans la personne du Roi de Naples.

Le 25 avril précédent (1493), une ligue s'était formée entre Venise, Milan, le Saint-Siège, et un certain nombre de seigneurs des principautés Italiennes. Bartholomeo Florès, évêque de Népi, avait lu publiquement les articles du traité dans la basilique de Saint-Pierre, et, encore que le but avoué ne fût pas une menace pour le Roi de Naples, nul ne pouvait douter qu'un accord survenu entre le régent du Duché de Milan et le Saint-Siège n'eût pour objectif une lutte contre la maison

d'Aragon. Le mariage de Lucrèce avec un Sforza resserrait encore ces liens. Les motifs de la haine du Pape pour le Roi de Naples étaient évidents ; Ferdinand supportait difficilement les scandales dont le Vatican était le théâtre ; inspirateur du parti napolitain au Sacré-Collège, il s'opposait, par la voix des cardinaux dont il pouvait disposer, à l'élection du frère de la belle Julia ; il s'était fait aussi l'allié de Julien de la Rovère, celui de Virginio Orsini, qui occupait en armes une partie du territoire pontifical, accompagné de tous ceux qui n'avaient point voulu se rallier à Alexandre lors de son élection ; le Roi, enfin, soutenait les rebelles, il leur avait même prêté l'appui de ses armes, et son propre fils, retiré à Ostie avec Julien, venait de s'aboucher avec Virginio Orsini, et les deux Colonna, Prosper et Fabrice, les mortels ennemis du Pontife. L'intervention des Rois catholiques vint mettre un terme à cette situation périlleuse pour Naples et pour le Vatican, et un accord fut signé, le 15 août, entre Virginio Orsini et le Pape, par l'entremise de Frédéric, fils du Roi de Naples : la main de Dona Sancia pour Gioffre, le frère de César, fut le prix de l'accord intervenu et le signal de la rupture de la ligue.

Entre le contrat des fiançailles et le mariage effectif le roi Ferdinand de Naples mourait, le 25 janvier, et Frédéric d'Aragon ceignait la couronne à sa place. La personnalité de Gioffre, le dernier des fils d'Alexandre, ne devait jamais offusquer celle de son frère César, il semble avoir toujours plié devant lui ; mais il est singulier que Sancia, sa femme, dût être la seule de toute la famille qui ne reculât pas devant celui qui

allait se révéler sous un jour terrible, devenir la terreur de tous les siens, et même, au dire des contemporains, celle de son père, le Pape Alexandre, qu'on nous montrera bientôt partagé entre la frayeur que lui causaient les violences de son fils, l'exécution cruelle de ses froids desseins et l'amour ardent qu'il lui portait.

Le contrat d'alliance qui mettait fin aux hostilités entre le Vatican et les détenteurs des forteresses et places du domaine pontifical, soutenues par le Roi d'Aragon, était fait à la demande de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique, intermédiaires entre la maison d'Aragon et le Pontife. Don Frédéric, frère du Roi de Naples Ferdinand, représentait à la fois, et les rois catholiques, et la maison d'Aragon. Le fiancé, fils du Pape, recevait la principauté de Squillace et le comté de Cariati, situés tous deux en Calabre, à perpétuité pour lui et pour ses successeurs, il y joignait les terres, forteresses et dépendances. Le Roi de Naples s'engageait à donner au jeune époux une pension de dix mille écus par an, et le Pape en garantissait autant de son côté. Le contrat devait rester secret jusqu'à la Noël, le mariage effectif aurait lieu à Naples; et c'est seulement alors que le Roi donnerait l'investiture des possessions. Il était entendu que Gioffre serait reçu et traité en prince par tout le royaume, il y séjournerait un mois, puis on serait tenu de lui donner licence pour rentrer à Rome. Il était stipulé que sa femme, Dona Sancia, resterait à Naples; elle recevrait du Pape un cadeau de dix mille ducats d'or [1].

1. — M. Thuasne a publié dans le 2e vol. du *Diarium*, en appendice, une dépêche tirée des archives de Florence, adressée au conseil des

Le contrat fut signé le quinze août, un simulacre de fiançailles fut fait devant le Pape le même jour; au moment de la signature, Don Frédéric passa lui-même l'anneau nuptial au doigt des fiancés et embrassa le Pontife. Le mariage effectif devait s'accomplir en grande pompe, le 7 mai 1494.

« Otto di Pratica » par Antonio Guidotto da Colli, l'envoyé de Florence, où toutes les stipulations du contrat sont rapportées. Le 23 mars, l'envoyé Stefano Castrocaro les expédie à son tour.

CHAPITRE II

CÉSAR CARDINAL

1493-1496

Au xve siècle la violence usurpe les apparences du droit. — César entre au Sacré-Collège comme cardinal au titre de Santa Maria Nuova. — Déplacement à Orvieto. — César gouverneur perpétuel d'Orvieto. — Expédition de Charles VIII en Italie. — Attitude du Pontife dans cette circonstance. — César fortifie Orvieto. — Il est l'otage de Charles VIII. — Il suit Charles VIII à Naples. — Son évasion du camp français. — Ambassades à ce sujet. — Les Suisses pillent la maison de la Vannozza. — Représailles des Espagnols — Formation de la ligue contre la France. — Louis XII rentre à Rome. — Le Pape abandonne la ville et se rend à Orvieto. — Retraite de Louis XII. — Journée de Fornoue. — Nouvelle ligue. — Mariage de Gioffre, frère de César.

Le 20 septembre 1493, César entrait effectivement au Sacré-Collège, où l'on établissait par des preuves la légitimité de sa naissance. Il est à remarquer que malgré l'audace de personnalités aussi puissantes que celles d'Alexandre VI et de César, l'action des lois n'était jamais suspendue à Rome; il en est de même dans toute l'Italie aux époques les plus troublées de l'histoire du Moyen âge et de la Renaissance. On peut s'emparer d'un fief par la violence; mais, afin de l'opposer au titre de propriété, à l'acte notarié qui est en possession de celui que l'on dépouille, on rédige un nouvel acte qui donne à l'exaction une excuse, ou qui opposera un droit nouveau à la légitimité du droit du premier possesseur. Quand un condottiere hardi s'empare d'un

pays tout entier, dépossède par la violence tous ceux qui s'en croyaient les maîtres définitifs et incontestés, son premier soin est de faire brûler les contrats d'achat et ceux d'investiture, tous les actes publics qui pourraient servir à la revendication, afin que désormais on ne les puisse invoquer contre lui; et c'est encore un hommage rendu au droit par la force, que cette destruction de l'instrument de la légalité qui le consacrait. On viole la loi, mais on lui oppose une loi nouvelle; souvent même, et nous en avons la preuve dans la famille d'Alexandre VI, un contrat rédigé minutieusement dans la due forme ne servira que pour un jour dans un but déterminé, et le lendemain on rédigera un acte contraire dans ses désignations et ses conclusions. C'est l'étonnement des historiens qui remontent aux sources et interrogent les documents, que la persistance et la régularité avec laquelle le représentant, sinon de la loi, au moins de la forme légale, instrumente au milieu des époques les plus troublées. Et ce n'est pas aller trop loin que de dire, après qu'on a visité « l'Archivio notarile » de la plus petite ville de l'Italie, autrefois cité puissante ou bien témoin de grands faits historiques, que la civilisation moderne n'a pas entouré la propriété privée de plus de garanties, et donné à l'état civil une consécration légale plus sérieuse et plus forte que celle qui existait déjà au Moyen âge.

Il semblerait, en effet, qu'à la fin du xve siècle à Rome, sous le pontificat d'Alexandre VI, le bon plaisir du Pontife pût être sa seule loi, et cependant, il n'y a pas une formalité légalement exigée pour une dotation, une prébende ecclésiastique, une investiture, une légitima-

tion d'enfant naturel, qui n'ait été scrupuleusement remplie. Le Pontife appelle son fils à siéger au Sacré-Collège le 20 septembre 1493 ; la commission chargée d'établir l'état de légitimité, qui seul permet l'accès à la dignité, est soigneusement rédigée, et on reconnaît que sa mère, qui est seule nommée, était en possession de mari quand le jeune César est né, vers 1476. Le 1er octobre 1480, Sixte IV Pontife, à la demande du cardinal Rodrigues, avait signé une bulle de dispense « *Super defectu natalium ad ordines et quœcumque beneficia* », et désigné César comme « *de Episcopo cardinalis genitus et conjugata* ». Le roi Ferdinand le Catholique, reconnaissant à l'égard du même cardinal Rodrigues, lui avait aussi octroyé un privilège de légitimation ; Alexandre VI aurait pu les invoquer, mais on voit là encore qu'il y a une préoccupation de satisfaire à la loi, et dans cette circonstance le Pontife eut assez peu de scrupules pour compter sur la complaisance des deux cardinaux Pallavicini et Orsini chargés de l'examen[1]. Le chroniqueur Infessura rapporte qu'on produisit de faux témoins qui déclarèrent qu'au moment où César était né, la Vannozza était légitimement mariée à un certain Domenico d'Arignano. Les historiens modernes les plus consciencieux n'ont pas trouvé trace de ce premier mariage, nous avons montré que le nom d'Antonio de Brescia figure dans la bulle qui nomme les tuteurs et curateurs d'un des fils d'Alexandre, plus tard viendront

1. Les Bulles de dispenses ont été publiées par M. de Lépinois, mais M. Thuasne les a données depuis dans le IIIe vol. du *Diarium*, les empruntant aux archives d'Ossuna, où elles ont été copiées, comme nous l'avons dit, par l'honorable directeur de la bibliothèque de l'Académie de l'histoire, M. Oliver y Hurtado.

deux époux successifs, Georgio della Croce et Antonio Canale. Cependant, le même Boccaccio, envoyé de Ferrare, dont les dépêches nous sont si précieuses pour ce qui touche à Borgia, fait une allusion au mari de la Vannozza, dans une dépêche du 2 février 1493. « Le vice de la naissance disparaîtra, dit l'ambassadeur, et ce sera juste, le fils sera légitime puisqu'il est né du vivant du mari de sa mère; il n'y a pas de doute à cela, l'époux vivait et était présent, à moins qu'il fût en ville, ou qu'il courût ici ou là, pour raison de son emploi, dans le domaine de l'Église. » Le passage est ironique, mais le fait néanmoins persiste. César fut admis au Sacré-Collège comme cardinal effectif au titre de Santa Maria Nuova; il n'était encore que diacre, il ne reçut jamais que les quatre ordres mineurs, et devait donner bientôt la preuve de la fragilité des liens qui l'attachaient à l'Église.

Au mois d'octobre suivant, le Pape se rendit à Viterbe accompagné de César, des cardinaux Piccolomini et Giovanni Colonna. Les Orsini le reçurent à Fiano, domaine appartenant alors au comte de Pitigliano (Orsini); il semble qu'il ait été amené là par un vœu de la belle Julia Farnèse, dont le frère Alexandre, nommé cardinal, et depuis longtemps déjà chanoine d'Orvieto, était regardé comme le protecteur de la ville. Dans le but d'attirer les grâces du Pontife sur la cité qui avait été le berceau de sa famille, le nouveau cardinal, d'accord avec sa sœur, avait convié le Pape et César à passer quelques jours dans son château de Capodimonte, sur le lac de Bolsene. Orvieto tombait en ruine, après avoir joué un rôle considérable à la fin du

XIVe siècle; ses finances étaient obérées, les familles ruinées, la vie s'était retirée de ce centre autrefois si brillant; mais la situation du territoire avait son importance stratégique et, au moment où se formait une ligue puissante qui allait décider des destinées du pouvoir pontifical, Alexandre VI eut un instant l'idée de faire d'Orvieto le boulevard principal de ses États, et la citadelle du Saint-Siège. Le Pape, ayant accepté l'invitation des Farnèse, résolut donc de passer quelques jours dans cette ville, et il y entra en grande pompe le 23 novembre 1493, avec son fils César. Le voyage avait été médité et organisé à l'avance; les cardinaux Colonna et San Severino, désignés comme maréchaux de logis, étaient venus préparer les logements; Savelli, le légat pontifical, s'était chargé de la décoration de la ville, de son appropriation, et de tous les préparatifs nécessaires à la réception. Seize cardinaux formaient l'état-major pontifical, au milieu desquels Ascanio Sforza, le plus puissant de tous, Farnèse, l'initiateur du projet, Cesarini, parent d'Alexandre VI, frère du mari de feu sa fille Girolama, San Giorgio, cardinal de Milan, et Grimani le Vénitien. Les ambassadeurs de Venise, ceux de Florence, de Naples et de France avaient été invités à se joindre au cortège. Après le pape et César venaient Giovanni Sforza, seigneur de Pésaro, le nouveau mari de sa fille Lucrèce, puis Orsini, comte de Pitigliano, le gonfalonier du Saint-Siège, capitaine général des armées pontificales, Fracassa, fils de San Severino, prince de Salerne, Angelo Farnese, et enfin Julio Orsini, le mari complaisant de la belle Julia.

Les fêtes furent pompeuses, elles épuisèrent les

finances de la ville déjà si obérée, mais les conseillers espéraient bien tirer des avantages de la faveur que leur faisait le Pontife. On le reçut à l'entrée du pont de Rochiaro, il était descendu directement chez Farnèse à Capodimonte et entrait à Orvieto à cheval; on lui présenta les clefs de la ville, et il mit pied à terre au sanctuaire de Santa Maria della Fonte; là, ayant revêtu les vêtements sacerdotaux, il monta sur la « *Sedia* » portée par les nobles de la cité. En passant sur la place San Andrea, on fit remarquer au Pontife le bœuf de son écusson, tout brillant d'or, porté sur une colonne élevée au milieu de la place. Alexandre VI était l'homme des fêtes et apportait dans ces réceptions, où il était le point de mire de tous, une attitude à la fois superbe et simple, une grande majesté et une bonhomie séduisante; sa personne puissante était à la fois grandiose d'aspect et aimable de forme; il faisait ce qu'il devait faire en toute chose, et on eût dit que ce pontife criminel avait plaisir à remplir les pieux offices de son ministère sacré. Il célébra la messe à Sainte-Marie-Majeure, et, de la loge de son palais pontifical, donna la bénédiction au peuple accouru sur son passage. On remarqua que son fils César était taciturne, ennuyé, et qu'il semblait supporter avec peine ces cérémonies dont il n'était pas le héros.

Au fond cependant le nouveau cardinal était le personnage principal et la cause réelle du déplacement; car, à la suite de ce voyage, une intrigue se forma dans la ville, à la tête de laquelle était le comte de Corbara, un des citoyens les plus influents, ambassadeur habituel auprès du Saint-Père. On suppose qu'il se mit d'accord

avec Alexandre pour proposer aux habitants de faire de César le gouverneur à perpétuité de la ville, et son protecteur, avec le pouvoir de légat *a latere*. Il ne pouvait pas être question de remanier la distribution du territoire et de rendre à Orvieto la Maritima, une certaine partie de la Toscane et les villes du patrimoine qui lui avaient autrefois appartenu ; mais on pouvait reconstituer pour César une légation qui ferait du gouverneur l'égal d'un prince, en ajoutant au domaine d'Orvieto Bagnorea, Montefiascone, Bolsena, Acquapendente avec le village de Val di Lago. Corbara, revenu de sa mission au Vatican le 23 septembre de l'année suivante, c'est-à-dire dix mois après la venue du Pontife, proposa l'élection aux conservateurs de la paix réunis en conseil général, et quatre-vingt-onze, c'est-à-dire l'unanimité des présents, ratifièrent la proposition. C'était l'expression d'un vœu trop conforme au constant désir du Pontife d'élever ses enfants et de leur constituer un état, pour que celui-ci n'ait pas pris l'initiative de cette résolution [1].

Il va sans dire que le résultat de cette décision (que les événements ne devaient pas rendre très effectifs, puisque César ambitionnait de plus hautes destinées) était de constituer une nouvelle source de revenus pour le nouveau gouverneur, qui allait simplement se faire représenter par un administrateur. Le Pape, à cette

1. — Dans une de ces publications spéciales faites à l'occasion des *Nozze* du Cr G. Francisco Gamurrini, patricien d'Arezzo, avec la signora Anna Giulletti de Orvieto, M Luigi Fumi, sous le titre « *Alexandro VI é il Valentino in Orvieto*, a reconstitué le voyage, en a établi les résultats et tiré les déductions, ajoutant à son récit tous les documents officiels, décisions du conseil, bulles pontificales, communications et lettres de César à ses administrés.

occasion, concéda des faveurs; les habitants d'Orvieto réclamèrent son secours en cas de danger, et le Pontife s'exécuta. Mais ce n'était point à Orvieto qu'allaient se jouer les destinées du Saint-Siège. César, d'abord l'instrument de son père et son bras séculier, allait opérer pour lui-même et concevoir pour l'avenir des projets trop grandioses pour s'intéresser à sa légation et à son rôle de gouverneur perpétuel. En réalité, quand il vit là son intérêt au point de vue stratégique, il fortifia plus ou moins bien la ville, la pourvut de moyens de défense, et, dans la circonstance grave de l'entrée des Français en Italie, Orvieto devint même un refuge pour le Saint-Père qui fuyait devant Charles VIII. On sait qu'Alexandre allait jouer double jeu avec le Roi; l'ayant appelé à Naples par un traité régulier, il lui refuserait alors l'investiture du royaume dont il semblait ne pouvoir se passer; mais nous aurons à revenir sur ces faits qui se lient à la fameuse *Calata* des Français en Italie, où César jouera un rôle important.

Nous voyons que la première démarche de César, comme cardinal, fut d'accompagner son père à Viterbe et à Orvieto; élu le 28 septembre 1493, quoiqu'il fût déjà évêque de Pampelune et archevêque de Valence, le fils du Pontife n'avait cependant pris que la première tonsure; le cardinal d'Alexandrie lui conféra successivement, le 26 mars 1494, les quatre ordres mineurs et ceux du subdiaconat; mais ce n'étaient là que de vains simulacres. Dès les premiers jours de son entrée au Sacré-Collège, le rôle de César se dessina comme un rôle politique; des événements considérables auxquels il allait prendre une part directe devaient décider

de son avenir, tourner toutes ses pensées vers la lutte, le confirmer dans la répulsion qu'il avait pour l'état ecclésiastique qui le condamnait à l'impuissance en l'enfermant dans un cercle étroit. Du premier coup il avait franchi tous ces degrés ; il ne pouvait pas monter d'avantage ; tout au plus, sous la simarre, pouvait-il remplir des missions politiques : son père allait immédiatement les lui confier.

CHARLES VIII EN ITALIE

Le mariage de Gioffre avec la fille de Ferdinand, duc de Calabre, était la conséquence de la reconnaissance des droits définitifs de la maison d'Aragon sur le royaume de Naples ; elle entrainait naturellement un état d'hostilité à l'égard du Roi de France Charles VIII, qui s'appuyait sur les souvenirs de la maison d'Anjou pour réclamer la domination du Napolitain. L'abandon qu'Alexandre VI avait déjà fait de la ligue si solennellement proclamée au Vatican était un grave grief pour le Roi de France ; les ennemis particuliers du Pontife, profitant de cet état d'hostilité, s'appuyaient sur Charles VIII qui préparait l'invasion de l'Italie. Les Colonna, unis à Julien de la Rovère, s'emparaient d'Ostie, les Romains eux-mêmes allaient se grouper autour des rebelles au Saint-Siège, de sorte qu'entre cette armée qui tenait campagne aux portes de Rome, et cette invasion étrangère qui menaçait ses états, la situation du Saint-Siège, à la fin de l'année 1494, au moment où le Roi de France, ayant franchi les Alpes, entrait à Florence et s'apprêtait à descendre jusqu'à

Rome, était devenue terriblement critique. Le couronnement solennel du nouveau Roi de Naples Alphonse II par le légat pontifical avait été l'aveu définitif d'une éclatante rupture entre le Saint-Siège et la France, et, désormais, il n'y avait même plus pour Alexandre VI à invoquer la neutralité. Les événements se précipitèrent avec une effroyable rapidité; en novembre 1494, Charles VIII entrait à Florence, et en janvier 1495 le Roi entrait à Rome. Il n'y a point à douter que, malgré son jeune âge, César ait joué un rôle en tout ceci; mais, à part une mission à Marino, qui dura depuis le 29 octobre jusqu'au 3 novembre, on ne trouve pas trace de son intervention. Le Roi avait lancé son manifeste de Florence même, et, quoiqu'il se bornât à réclamer ses droits sur Naples et ne parlât point de venger la défection du Pontife, le désordre était au comble au Vatican. Alexandre semblait décidé à résister et à disputer l'entrée de Rome au souverain français; le 9 décembre il avait refusé aux ambassadeurs royaux les lettres patentes qui leur étaient nécessaires pour le passage des troupes royales sur le territoire ecclésiastique, et, si loin que s'étendait sa juridiction, les ordres étaient donnés pour faire le vide devant l'ennemi. César, dans son gouvernement d'Orvieto, s'était chargé d'organiser la résistance, et cette petite ville eut la gloire de résister à ceux qui, au dire des historiens, s'avançaient partout sans coup férir, et prenaient le royaume « avec de la craie et des éperons de bois », c'est-à-dire en se bornant à écrire sur les portes les logements des troupes, à chaque étape. A Rome même, Alexandre avait compté sur les Allemands qu'on avait

armés ; le Pontife semblait avoir perdu le sang-froid dont il avait toujours fait preuve, il écrivait au sultan Bajazet, dénonçant la marche du Roi qui, disait-il, était résolu à s'emparer de Djem, le frère du sultan, alors l'otage du Vatican, puis à conquérir la Sicile et à ne s'arrêter qu'après avoir conquis la Turquie. Cependant Charles VIII avançait rapidement, et rien n'entravait sa marche ; Alexandre résolut de quitter Rome, où chaque jour, par détachements, arrivaient des soldats français qui se livraient à des exactions. Les bruits qui arrivaient au Vatican ne faisaient cependant point présager de violence de la part de l'ennemi ; le cardinal Gurck, par une lettre, avait rassuré toute la colonie allemande sur les intentions du Roi qui la prenait sous sa protection ; à quoi servait de rassembler des forces inutiles contre une armée formidable qui était venue jusque-là sans combattre et ne demandait que le libre passage? Alexandre se décida à envoyer des ambassadeurs ; les cardinaux furent convoqués, le Pontife exposa la situation, et le cardinal de Montreal reçut la mission d'aller au devant du Roi et de traiter du passage des troupes ; en revanche, le maréchal de Gié, messire Jean de Ganay, président du parlement de Paris, et Etienne de Vesc vinrent saluer Alexandre qui, le 27 décembre, célébra la messe à la chapelle Sixtine en leur présence. Il n'y avait plus qu'à régler le cérémonial d'entrée ; nous avons à ce sujet le récit du maître des cérémonies pontificales, récit piquant et fidèle de la physionomie de ces entrevues. Jeronimo Porcari, l'auditeur de Rote, portait la parole pour le Pape. L'évêque de Népi, Coronato de Planca, Marco Mellini,

Cristoforo Bufalo et Jacobo Sinibaldi complétaient l'ambassade. Charles VIII refusa tous les honneurs, supprima tout cérémonial, et retint de force à ses côtés le pauvre introducteur des ambassadeurs tout ahuri du flot de paroles et de la succession des interrogations du roi Charles VIII qui, voulant apprendre tout ce qui concernait à la fois le Pape, son fils César, sa fille Lucrèce, et même la belle Julia Farnèse, troublait singulièrement un interlocuteur cheminant pour la première fois, d'un pas si vif en rase campagne, au milieu de toute une armée.

Le récit de l'invasion du royaume napolitain par le roi Charles VIII sort de notre cadre, nous ne nous y arrêterons que lorsque César sera mêlé d'une façon étroite aux événements. Le roi entra dans Rome dans les premiers jours de janvier 1495, et le mois tout entier se passa en transactions et hommages, en visite de la ville et des environs, et en rédaction de conventions et traités. Le Pape, qui regardait sa sûreté comme menacée par la présence de l'armée française dans la ville de Rome, où, malgré les ordres les plus sévères donnés par le Roi lui-même et les exécutions capitales qui les avaient vite réprimées; les troupes s'étaient cependant livrées à quelques exactions, s'était retiré dans le château Saint-Ange, et négociait par l'intermédiaire du comte de Bresse. Charles VIII, dès le second jour, déclara ses exigences en face de César Borgia lui-même, qui était venu lui rendre hommage entouré de six cardinaux. Trois choses lui tenaient à cœur : la conquête du royaume de Naples (pour le succès de laquelle il demandait aide et conseil au Saint-Père); la seconde, la livrai-

son, comme otage, de la personne du jeune cardinal de Valence, fils de prédilection du Saint-Père, comme garantie de cet aide ; et la troisième : la possession du château Saint-Ange, où le Roi pourrait se retirer en cas de menace. Il insista surtout sur l'exécution des trois premières clauses, mais il exprima aussi le désir d'emmener avec lui, à Naples, le frère du sultan, Djem, l'hôte du Vatican, destiné, selon lui, à garantir la neutralité du Turc pendant la descente en Italie. Alexandre VI se montra rebelle à toute composition et, sur tous les points, sa réponse fut négative. Charles VIII lui ayant donné six jours pour réfléchir, le dix-sept janvier le Pontife vint à composition [1].

Du point qui était évidemment le principal, c'est-à-dire l'investiture du royaume de Naples à l'exclusion de tout autre souverain, on ne trouve pas trace dans le traité lui-même ; cependant le maître des cérémonies Burckardt, dans son *Diarium*, mentionne la convention faite sur ce point spécial à la date du 11 janvier [2]. Il est probable que le Roi se contenta d'une promesse verbale et de la sécurité, qui ne lui manquait point, de

1. — Tous les récits des entrées, les traités, conventions, dépêches et rapports, lettres personnelles de Charles VIII au sujet de son séjour à Rome adressés à M. de Bourbon, ainsi que les originaux de Robertet, sont à la Bibliothèque nationale de Paris. (*Coll. Fontanieu*, portefeuille, 149-150.) Tout l'ensemble de ces documents présentés dans l'ordre chronologique, y compris le traité avec la République de Florence, est publié par M. Thuasne en appendice dans son IIe volume du *Diarium*. Les entrevues et les cérémonies y sont décrites ; nous n'insistons ici que sur les points personnels à notre héros.

2. — Domenica, 11 mensis Januarii, conclusum fuit et deliberatum inter SS. D. Nostrum et IIIm D. Philibertum de Bressa, avunculum regis Franciæ, locum tenentem ejusdem regis, quod SS. D., noster debet .... Item coronare regem Francie regem Neapolitanum sine alterius prejudicio.

l'impuissance d'Alexandre VI à l'entraver dans ses desseins. En ce qui concerne César et Djem, voici le texte de la convention : « Item est content nostre dit Sainct-Père que Monsieur le cardinal de Valence aille avec le Roy pour l'accompagner avec décent et honorable estat, ainsi qu'il a accoustumé. Et le Roy, pour l'honneur de nostre dit Sainct-Père, le recevra honorablement et le traitera humainement, comme il appartient à son estat et dignité. Et demourera nostre dit seigneur le cardinal avec le Roy le temps de quatre moys, ou plus ou moins, ainsi que par nostre dit Sainct-Père sera conclu et accordé. »

CÉSAR OTAGE DE CHARLES VIII

La convention fut signée le 15 janvier, ainsi qu'il résulte de ce passage d'une lettre du Roy à Monsieur de Bourbon, lettre datée de Rome le 27 janvier : « Mon frère, hyer au soir, qui fut le xve soir de ce présent mois, furent conclus et accordez entre nostre Sainct-Père et moy les articles dont je vous envoie le double ci enclos. » Entre les conventions et le départ du Roi, il s'écoula treize jours, nous en avons la preuve dans le récit des événements au jour le jour consigné dans le *Diarium*. Le 28 janvier 1495, Charles VIII prit congé d'une façon solennelle, il trouva le Saint-Père qui l'attendait entouré de treize cardinaux. L'entrevue fut secrète, le maître des cérémonies indique minutieusement le temps pendant lequel le Pontife et le Roi s'entretinrent, les deux personnages causèrent fort peu de temps : « aliquantulum » ; puis César étant entré dans la

chambre où ils se tenaient, l'entretien recommença et dura juste un quart d'heure. On échangea des marques d'amitié ; le Roi demanda la bénédiction et, comme il s'inclinait pour s'agenouiller, le Pape ne le permit point et l'embrassa tendrement.

Charles VIII, ayant pris congé, laissa le Pontife en présence de son fils, et revint sur la place où il remonta à cheval. Un instant après, César vint le rejoindre et, lui ayant présenté six magnifiques chevaux de selle, monta lui-même sur sa mule, revêtu de la cape des cardinaux. Le cortège était nombreux, Borgia tenait la droite du souverain, avant les hommes d'armes venaient Julien de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, et deux autres cardinaux, Jean Baptiste Savelli et Jean Colonna, puis l'auditeur délégué et les personnages de la cour de France, Ganay, de Bresse et autres. On partit directement pour Naples ; le premier jour on alla coucher à Marino, le lendemain on devait faire halte à Velletri. A peine arrivé dans cette ville, dès qu'il eut mis pied à terre, César accompagna Sa Majesté jusque dans les logements qui lui avaient été affectés, puis il se retira dans ses quartiers, et, dans la nuit même, déguisé en palefrenier, sortit par une porte dérobée et traversa toute la ville. A un demi-mille hors des murs, ayant rencontré Francesco dello Scacco, chevalier du Podestat de Velletri, qui l'attendait avec un cheval, il reprit à bride abattue la route de Rome, où il arriva la nuit du 30 janvier, et s'en fut demander asile à Antonio Florès, auditeur de Rote [1]. La nouvelle de cette fuite fut

1. — Antonio Florès, simple auditeur, devait devenir par le crédit de César archidiacre de Mâcon, évêque de Castellamare, archevêque d'Avignon, et remplir le poste de nonce du Pape en France.

apportée au Vatican le 30, Burckardt l'enregistre à cette date, et il ajoute quelques détails qui prouvent jusqu'à quel point ce départ subit n'était, ni le résultat d'un événement survenu dans le voyage, de quelque rebuffade de Charles VIII, ou d'un oubli des conventions à l'égard du traitement qu'on lui appliquait, ni celui d'une de ces déterminations auxquelles on pouvait s'attendre de la part d'une tête exaltée et d'un caractère violent. La fuite était si bien préméditée, que César, pour faire croire à ceux de sa suite qu'il partait pour longtemps, avait emmené dix-neuf chariots de bagages recouverts de housses à ses armes; mais quinze d'entre eux étaient vides, et deux seulement contenaient les vaisselles précieuses et objets de service. Le premier jour, entre Rome et Marino, les deux chars dûment remplis s'étaient écartés de la route et les autres, qui étaient vides, avaient suivi.

Le *Vergier d'honneur* d'André de la Vigne raconte le fait à peu près dans les mêmes termes :

Le lendemain à Marigné disna
Et s'en alla coucher devant Belistre
Ung moult beau lieu qui a nom de tel tiltre [1]
En tels enseignes que toute la journée
La pluie au dos nous fut abandonnée.
Et furent là le Roi et le Turc avecques
Le fils du Pape, tous logiez chez l'Evesque.
Et ce tint jusqu'au moys de février
Ou cependant plus vite qu'un lévrier
Le fils du Pape secrettement par nuyt
Se dérobât, et de fait s'enfuyt
Devers le Pape....

1. — Velletri. — Voir *Collection d'Anjou*. Paris, 1834, et *Archives de l'histoire de France*, t. I, p. 323-4.

Le Pontife apprit la fuite de César le jour même de son arrivée à Rome; mais, probablement pour ne point faire retomber sur son père la colère du Roi de France, celui-ci ne se présenta point devant lui. La municipalité de la ville, qui venait de subir la présence des troupes ennemies, prit sur elle d'envoyer immédiatement des ambassadeurs à Charles VIII. Hieronymus Portius, familier du Pape, son ami personnel comme tous ceux de cette maison, Coronato Planca, le doyen des auditeurs consistoriaux, et Giacomo Sinibaldi, maître du plomb, se rendirent au nom des citoyens romains auprès du Souverain, pour lui exposer que la cité n'avait nulle part en tout ceci, et qu'elle suppliait le Roi de ne point se venger sur elle de cette violation des conventions. La veille, sans éclat, une mission privée avait été donnée à ce sujet, par le Pape même, à l'évêque de Sutri et de Nepi, son secrétaire privé. De son côté, le Roi de France ne restait pas inactif; il ressentait vivement l'outrage, et s'apprêtait à envoyer demander des explications au Pontife quand on lui annonça l'arrivée des Romains; il y répondit par une mission spéciale donnée à Philippe de Bresse, duc de Savoie, propre oncle du Roi de France, qui avait déjà conduit les négociations avec le Saint-Père au moment où le souverain était entré à Rome. Au fond, personne ne doutait que le père et le fils ne fussent de connivence; mais on pouvait admettre aussi que, malgré l'autorité que lui donnaient sa puissance comme souverain et ses droits comme père, Alexandre VI ait été impuissant à imposer à César une situation aussi pénible que celle d'otage aux mains des Français.

Charles VIII ne crut pas devoir tirer vengeance de l'outrage, et au bout de quelques jours le jeune cardinal de Valence reparut au Vatican. Il avait, pour la première fois, dans une circonstance solennelle où les destinées du Pontife étaient en jeu, fait preuve d'indépendance et d'astuce, et, à peine âgé de dix-neuf ans, montré à ceux qui ne le connaissaient point encore quelles étaient sa force de caractère, sa résolution et sa puissance de dissimulation.

Vingt jours après cet épisode, le Roi de France entrait en vainqueur à Naples. On ne saurait dire qu'il y entra sans coup férir, car çà et là il y eut des tentatives de résistance; mais les villes se rendirent une à une. Aversa, entre Capoue et Naples, avait donné le signal de la défection; le souvenir du dernier souverain ne protégea pas le reste du royaume. Le Pontife, cependant, avait envoyé son fils à Spoleto, afin de ne pas être accusé de complicité dans sa fuite et de pouvoir répondre aux ambassadeurs; là, le jeune cardinal attendit les événements plein de colère et de rancune, car il avait appris à sa rentrée à Rome les insultes que la soldatesque avait fait subir à sa propre mère, la Vannozza; et il se prépara à jouer son rôle dans la grande intrigue qui allait amener la réaction contre Charles VIII et précipiter son départ. Il est plus que probable que César, au camp français, avait eu connaissance d'une protestation des rois catholiques contre la marche en avant de Charles VIII, protestation suivie presque immédiatement de l'envoi d'une ambassade spéciale à la tête de laquelle était Don Antonio de Fonseca. Les envoyés avaient rencontré le Roi à Velletri, presque au même

moment où César quittait clandestiment l'état-major du Roi, et Don Antonio en était venu jusqu'à menacer le souverain français, au nom des rois catholiques Ferdinand et Isabelle, dans le cas où celui-ci persisterait à méconnaître leurs droits à l'héritage de la maison d'Aragon qui se manquait à elle-même. Cette démarche devait être le point de départ de la fameuse ligue des princes chrétiens contre le Roi de France. Les premiers symptômes de la rébellion se firent sentir à Rome même, où étaient restés des détachements suisses au service des Français; c'est à ces derniers qu'on attribuait le pillage de certains quartiers, et la mise à sac de la propre maison de la Vannozza, la mère des enfants d'Alexandre VI, au moment où le Roi de France était entré dans Rome. Les Espagnols, Catalans et Valenciens, à la solde du Pape, témoignaient une grande hostilité à l'égard de ces mercenaires, et les conflits étaient fréquents; on résolut d'éloigner les Suisses qui, comme nos gendarmes, vivaient en famille, casernés dans les bas quartiers. Le jour où ils devaient quitter Rome en caravane, avec chariots et bagages, suivis des femmes et des enfants, les Espagnols les attaquèrent et en firent un véritable carnage. Un certain nombre d'entre eux parvint à s'échapper et à se retrancher dans une maison aux portes de la ville, où ils soutinrent un véritable siège; et le Pape dut les envoyer délivrer par Rodrigues Borgia, son capitaine de la garde palatine. L'historien de César, Tommaso Tommasi, a attribué l'initiative de ce carnage, dont le retentissement parvint jusqu'à Naples, à l'initiative de César, qui voulait venger sa mère; mais, d'après les com-

munications adressées à certains souverains par leurs résidents, César, à cette date, était encore dans la forteresse de Spoleto. On lit dans le *Diarium* de Burckardt, à la date du 12 février : « Aujourd'hui, après le dîner, sont entrés dans Rome à peu près quatorze chariots de bagage de ceux que le cardinal Valentin avait amenés avec lui pour suivre le Roi de France. »

La conquête du Napolitain pouvait être regardée comme un fait accompli; le 9 mars, le Roi s'était fait livrer le château neuf, qui résistait encore. Il ne tenait qu'à lui de dominer le pays jusqu'à la pointe de Leuca; il laissa cependant les Espagnols à Otrante, ne voyant pas là un danger pour son pouvoir. Dans toute l'Italie, on avait compté sur une plus grande résistance; Ludovic le More, devenu prince de Milan grâce à l'invasion française, commençait à regretter l'alliance qu'il avait faite avec le Roi de France. Les Vénitiens, qui avaient vu les Français mettre garnison à Pise, à Sienne, à Gênes, se sentaient prêts à grouper leurs forces éparses contre l'ennemi commun; ils envoyèrent leur ambassadeur Zorzi à Rome, et les négociations commencèrent. Les Français ne s'en émurent point; le *Diarium* constate même que le jour de la reddition du château de l'Œuf, dernier boulevard de la résistance, Charles VIII donna des fêtes à tous les chefs de son armée et aux notables de la ville conquise, tournant en ridicule les initiateurs de la ligue dans des comédies improvisées où le Pape, les rois catholiques, l'Empereur, Milan et Venise, jouaient un rôle ironique. Zorzi, cependant, négociait; et les ambassadeurs de chacune des puissances prenaient une part directe à

la vaste intrigue. Comme preuve de la prépondérance des Vénitiens dans cette circonstance et des dispositions du Vatican à leur égard, le 26 mars, le Pontife envoyait la rose d'or au Doge sérénissime, quoique dans la messe solennelle célébrée à cette occasion on gardât les apparences à l'égard de la France en donnant accès sur les marches du trône à son ambassadeur, le comte de Saint-Paul, frère du cardinal du Mans. D'ailleurs, le texte même des conventions ne devait pas être rédigé de manière à inquiéter ouvertement la France et à la menacer; son but était vague; il s'agissait de se liguer pour le bien public et la défense des États réciproques : la France elle-même était invitée à faire cause commune.

Le dimanche des Rameaux, on proclama solennellement, à Saint-Pierre, la conclusion de la ligue; l'Évêque de Concordia prononça un discours dans le but d'en expliquer les bienfaits, et le Roi en reçut la notification. Quoiqu'il eût accueilli la nouvelle avec calme, lorsqu'il vit des rassemblements s'effectuer au nord de l'Italie, et son allié Ludovic le More jeter le masque et attaquer les galères françaises dans le port de Gènes, Charles VIII conçut de vives inquiétudes au point de vue de sa sécurité. Le moment pouvait venir où les troupes des ligueurs réunies dans les passes naturelles lui couperaient le retour par les Alpes, ou viendraient jusque dans les ports s'opposer à son embarquement. Le 10 avril, la ligue ayant été proclamée à Rome, les Vénitiens y avaient adhéré le 30 mars dans une grande cérémonie célébrée à Saint-Marc; et le 10 juin, le Roi décidé à rentrer en France, entrait à Rome, désireux d'avoir une entrevue avec le Saint-Père. Il avait or-

ganisé l'occupation du Napolitain, distrait de son armée des forces assez considérables pour faire face aux attaques de la ligue en quelque point qu'elles rencontrassent l'un de ses capitaines, et laissé des lieutenants dans chacune des provinces. Gilbert de Montpensier avait été nommé vice-roi de Naples et lieutenant général de l'armée ; d'Aubigny, nommé grand connétable du royaume, prenait le gouvernement de la Calabre ; le sénéchal de Beaucaire, promu grand chambellan, répondait de la forteresse de Gaëte avec tout le territoire. Le Roi laissait à chacun le droit de lever des subsides et l'assurait de sa sollicitude à l'égard de son nouveau royaume, dès qu'il serait rentré dans ses États. En passant par Rome, il se proposait de détacher le Pape de la ligue, et, à cet effet, il lui avait envoyé déjà deux ambassadeurs, le comte de Saint-Paul et l'archevêque de Lyon. Le Pontife était le voisin le plus immédiat, le plus dangereux peut-être, en raison de son esprit d'intrigues et de sa duplicité ; le Roi désirait donc le joindre et obtenir l'investiture définitive de la souveraineté sur le Napolitain. Alexandre, lui, savait qu'il avait offensé mortellement le roi Charles, par la faute de son otage d'abord, par l'initiative qu'il avait prise dans l'affaire de la ligue, et par la solennité qu'il avait donnée à sa proclamation ; il résolut donc de se dérober et de se rendre à Orvieto avec César et presque tout le collège des cardinaux.

CÉSAR A ORVIETO

Le pontife partit à la fin de mai, avec deux cents hommes d'armes, mille cavaliers et trois mille fantassins (la cavalerie était fournie par les Vénitiens et le duc de Milan); il laissait derrière lui, comme gouverneur de Rome, Pallavicini, cardinal de Sainte-Anastasie, avec la mission de ne point résister au Souverain et de lui rendre tous les témoignages d'honneur et de respect qui lui étaient dus. Toujours astucieux, Alexandre, en se rendant à Orvieto, annonçait aux populations qu'il y allait dans le but de s'aboucher avec le Roi de France [1]; le 23 mai il envoya un bref à la municipalité de Pérouse pour lui faire part de son projet de se rendre à Orvieto et de passer par leur ville, lui demandant de diriger sur cette place le plus grand nombre de vivres possible, étant donné le nombre et la qualité de ceux qui l'accompagnaient; et il chargeait l'archevêque de Trani, son neveu, et Domenico Capranica, clerc de sa chambre, de veiller à l'exécution de ce bref. Le 28 mai il quittait Rome avec toute sa cour, après avoir envoyé en avant messer Fernando, provéditeur aux grains. Le même jour, à deux heures de la nuit, Alexandre faisait son entrée à Orvieto avec son fils César et 20 cardinaux, parmi lesquels Piccolomini (celui qui devait lui succéder sous le nom de Pie III), Caraffa, Cibo, Santa Croce et le

1. — M. Luigi Fumi, dans une brochure déjà citée, « Alexandre VI et Valentino in Orvieto », Siena, 1877, a donné, d'après les documents de Sienne et de Pérouse, des détails circonstanciés sur ce second séjour du père et du fils à Orvieto.

cardinal de Venise ; l'ambassadeur d'Espagne le suivait. On attendait les cardinaux Ascanio et San Severino avec leurs hommes d'armes. Les dispositions du Pape étaient véritablement belliqueuses, et il était résolu à se défendre. Dès le jour de la proclamation de la ligue, comptant sur Orvieto et les forteresses, son fils César, que nous avons vu nommer gouverneur à vie, avait dû envoyer de nouveaux officiers pour les mettre en état de défense, nommer un gouverneur espagnol, et désigner l'évêque de Terni, espagnol aussi, comme provéditeur à la défense.

Le 1er juin Alexandre réunit le consistoire à Orvieto, exposa ses plans, et déclara qu'il faisait venir de Viterbe et de Montefiascone toute l'artillerie dont on pourrait disposer, avec les munitions et les machines de guerre. Le 3 il reçut l'ambassadeur de l'Empereur et alla au-devant de lui en grande pompe, avec la plus grande partie du collège des cardinaux, escorté de neuf cents cavaliers et des fantassins de sa garde privée. Le 4 on annonça l'ambassadeur du Roi de France, qui venait de Ronciglione où le Roi s'était arrêté. On suppose que la missive de l'envoyé de Maximilien avait pour but d'empêcher l'entrevue entre Charles VIII et Alexandre, car le Roi persistait à voir le Pape, qui, ne pouvant répondre à son insistance par un refus, n'avait trouvé d'autre parti que la fuite. Le soir même de la réception de l'envoyé français, le consistoire se réunit une seconde fois, et Giovanni Lopez, dataire et évêque de Pérouse, reçut la mission de se rendre dans cette ville et de faire face à toutes les nécessités qu'entraînerait l'arrivée du Saint-Père ; on

l'entendit dire à plusieurs reprises que Sa Sainteté irait de Pérouse à Ancône et, s'il le fallait, monterait sur une galère pour aller demander l'appui des Vénitiens plutôt que de se résoudre à une entrevue avec le Roi. Le 5 juin toute la cour pontificale se mit en marche; à peine le Pape était-il parti, qu'un nouveau messager royal, un cardinal, se présenta aux portes de la ville avec mission de joindre Alexandre et de le voir à tout prix. A peine informé du départ, l'envoyé royal prit la route de Pérouse, et se rendit dans cette ville par Montefiascone et Acquapendente; en passant à Toscanella on lui refusa le logement pour son avant-garde et les hostilités éclatèrent; la défense étant préparée, le sang coula, et près de huit cents hommes furent mis hors de combat. A Santa Fiora, les Français ayant appris que Guido Sforza commandait le château fort, ils s'emparèrent de lui en haine de son parent, le seigneur de Milan, qui avait trahi leur roi; cependant le Pape et César étaient arrivés à Pérouse et, par là, avaient échappé à la rencontre qu'ils redoutaient. Charles VIII les avait désormais dépassés.

RETRAITE DE CHARLES VIII

Le danger dissipé, ceux d'Orvieto, qui voyaient la ligue prendre le dessus et l'armée française battre en retraite, réclamèrent la présence du Pontife qui leur apportait de nombreux avantages au point de vue des transactions et des privilèges. Les habitants de Pérouse, eux, ne pensaient pas à le retenir ; le 14 il avait reçu la députation, le 20 il se mit en marche pour Orvieto

où, arrivé le 21, il ne s'arrêta seulement qu'un jour et deux nuits, tant il avait hâte de rentrer à Rome. Le Pape avait pu pourtant apprécier les avantages de la situation stratégique de cette ville et la force de son château, il comptait aussi sur Montefiascone où les Farnèse étaient tout puissants, et trouva le temps de visiter chacune des forteresses, et de donner des ordres pour qu'on poursuivit leur mise en état, tant il craignait, une fois les Français passés, que ses anciens ennemis, les Orsini, ne s'en emparassent par surprise. C'est dans cette circonstance que, faisant d'Orvieto une légation *a latere*, le Pontife confirma César Borgia comme légat et gouverneur de la ville à perpétuité.

La lettre pontificale notifiant la nomination de César aux habitants d'Orvieto est ainsi conçue : « Connaissant depuis longtemps votre dévouement à notre égard, et vos manifestations à l'égard de notre cher fils César, cardinal de Valence, nous vous l'octroyons comme protecteur de la ville et comme gouverneur ; sachant que vous attendez beaucoup de lui et que vous avez raison de le faire, étant l'homme habile qu'il est, entièrement et constamment sous notre direction, et plein d'une véritable affection pour le peuple d'Orvieto, nous voulons satisfaire vos vœux et nous le nommons votre gouverneur à vie, comme vous le verrez par les patentes scellées de notre sceau. Nous le faisons d'autant plus volontiers, que non seulement il est apte à bien vous gouverner, mais encore à vous défendre et à diriger heureusement vos affaires, et pour les besoins d'intérêt public, vous pouvez et vous devez beaucoup en attendre. Comme les mille soins supérieurs qui le ré-

clament ne lui permettent pas de venir immédiatement, il vous envoie en son lieu et place Giacomo Dracaz, notre fils aimé, auditeur du S.-P., homme supérieur et plein d'érudition, et ses lettres patentes en font foi. Nous espérons donc que vous vous gouvernerez en paix, que vous l'accueillerez avec respect et lui prêterez obéissance comme vous le devez, et vous conduirez avec lui en toute chose de manière à ce qu'il reste votre dévoué; et c'est ce que nous attendons de votre attachement et de votre sincérité [1]. »

Le premier acte de César comme gouverneur fut de nommer à certains emplois qui n'étaient point de sa compétence; c'était, par conséquent, porter atteinte aux privilèges des conservateurs : on le lui fit observer, et la courtoisie exquise et tendre avec laquelle il répara son erreur est la première preuve qu'il ait donnée, dans sa courte vie politique, d'une habileté et d'un tact qui expliquent jusqu'à un certain point l'opinion que conçurent de lui ceux qu'il était appelé à gouverner, et les regrets qu'ils laissèrent éclater quand il cessa de le faire. La forme de la lettre dans laquelle le nouveau gouverneur présente ses excuses aux conservateurs de la paix, « ses très chers amis », est probablement unique

1. — Le document officiel qui investit César de la légation à perpétuité le désigne comme « Gouverneur général au spirituel et au temporel pour l'Église, avec autorité de légat *a latere* ». Il est daté, 17 août 1495, 3e année du pontificat. Un autre document antérieur (17 juillet de la même année) porte le fait de la nomination à la connaissance des habitants de la ville par une lettre pontificale, c'est celle que nous traduisons ici. Enfin, César, dans une lettre signée de son secrétaire Alonzo Cagliaca, présente son mandataire Giacomo Dracaz aux habitants de Pérouse et à la municipalité. Tous ces documents font partie des *archives* de la commune d'Orvieto. — Série Rif. C. S. G. 491-471-491. Ils sont cités dans la brochure de M. Luigi Fumi : *Alexandre VIe et le Valentino à Orvieto*. »

de gouverneur à administrés; il suffira d'en citer la fin, pour montrer toute son habileté; cette feinte simplicité ne devait plus laisser de doutes sur la sincérité de ses intentions, et allait lui concilier les cœurs : « Rien n'est plus difficile, pour ceux qui sont animés des intentions les plus droites, que de distinguer dans les rapports le vrai du faux, en face des artifices et des habiletés de certains hommes, qui ne craignent pas de porter atteinte à la vérité; si, à l'avenir, il m'arrivait jamais de faire quoi que ce soit qui lésât vos coutumes, statuts ou privilèges , sachez que j'ai été induit en erreur par quelque intéressé, car je suis homme et, comme tel, sujet à la duperie et à l'erreur. » Supprimant tout protocole officiel, par une effusion du cœur qui devait arriver au cœur des conservateurs, ce cardinal de dix-neuf ans signait ainsi cette lettre d'excuse à ses subordonnés : « C. cardinalis Valentinus... qui vos ex corde amat [1]. »

La lettre aux conservateurs est du 7 août 1495, ce qui nous prouve que le Pape et son fils avaient réintégré Rome dès qu'ils avaient su l'armée royale engagée contre ceux de la ligue, et prête à s'ouvrir un passage pour regagner le royaume. Le séjour à Pérouse fut de courte durée; le retour du Pape dans sa capitale doit s'être effectué quelques jours avant la bataille de Fornoue, ou journée du *Taro*, ainsi appelée à cause du passage du fleuve qu'on disputait à l'ennemi. Il est certain que ce jour-là Charles VIII échappa à la mort et à

1. — *Voir* le document original à l'appendice. Document n° 10. de la brochure « Alexandre VIe et Valentino in Orvieto », Luigi Fumi. Ouvrage déjà cité.

la prison; le but avéré de la ligue était de lui couper le passage et de s'emparer de sa personne; peu s'en fallut que la tentative ne réussit; l'honneur fut sauf, le Roi fut vaillant; ses ennemis, Gonzague surtout, se comportèrent en héros, mais le but était atteint, le Roi de France avait fait sa trouée et gagné le passage. Désormais, en pleine retraite, il cherchait à regagner la frontière. Naples, laissée à l'occupation française, était menacée par une armée espagnole aux ordres de Gonzalve de Cordoue, qui venait de débarquer en Calabre; le moment était donc propice pour les Borgia qui voulaient reprendre leurs intrigues contre les Français. Dès qu'il apprit la nouvelle de la bataille de Fornoue, et le débarquement de Gonzalve, qui, de bataille en bataille, allait ramener Ferdinand jusqu'à Naples, Alexandre VI lança un bref au Roi de France, en lui enjoignant de retirer ses troupes d'Italie, sous dix jours, sous peine d'excommunication. Le Roi refusa d'obéir et répondit ironiquement, mais les événements lui faisaient une loi d'assurer sa sécurité; il fit un accord avec le duc de Milan et défit la ligue. Alexandre se préoccupa de la renouer plus forte encore et de chasser les derniers Français du midi de l'Italie. A la faveur de ces mouvements et de ces luttes, le Pontife allait accomplir un projet qui fut la grande pensée de son règne, la soumission définitive des barons romains qui avaient troublé les premières années de sa domination. Il semblait difficile que César, cardinal de Valence, pût l'y aider de sa personne autrement que par sa diplomatie et ses intrigues; mais il méditait de forcer la main à la destinée, et aucun effort ne lui coûterait pour y par-

venir. Le *Diarium* de Burckardt, le document considérable et indiscutable qui permet, par une simple et naïve mention sans commentaire, de suivre pas à pas les événements qui intéressent la cour pontificale, nous fait tout d'un coup défaut, depuis le 12 avril jusqu'au 15 décembre 1495. Le contre-coup des graves nouvelles qui venaient du nord de l'Italie, la marche en retraite de Charles VIII, la journée de Fornoue, le siège de Nvare, la bulle d'excommunication lancée contre le Roi par Alexandre VI, vers le mois d'octobre, au moment où, désespérant de garder cette dernière ville contre les attaques de Ludovic le More, il traite avec lui, et, par le fait, dissout la ligue, sont passés sous silence dans le précieux journal, guide chronologique d'une si absolue certitude, quoique de ressource bornée au point de vue de la philosophie de l'histoire[1].

Depuis la sortie de Charles VIII du royaume jusqu'au printemps de 1495, il est certain, si l'on n'en a pas la preuve dans des documents où l'on peut suivre jour par jour les péripéties, que les soucis et les préoccupations ne manquèrent point au Saint-Siège. La formation de la ligue nouvelle, le rassemblement des troupes destinées à former le contingent de l'armée pontificale, la mise en état des places fortes, le soin des affaires

1. — En ces temps de trouble où la cour pontificale est errante, le *Ceremoniere* du Vatican devient inutile. Il a peut-être quitté Rome personnellement, car il a eu à souffrir du passage de l'ennemi, pendant le séjour des troupes françaises à Rome sa propre maison a été pillée par les Suisses en même temps que celle de la mère de César Borgia. Le *Diarium* s'interrompt brusquement pour ne reprendre qu'en décembre, et cette fois nous n'avons pas l'interpolation d'Infessura pour suppléer, au moins au point de vue chronologique. Le dernier éditeur du *Diarium* complet, M. Thuasne, constate l'interruption, mais ne l'explique point.

du royaume de Naples, en proie à une nouvelle guerre suscitée par les rois catholiques décidés à restaurer le trône d'Aragon renversé par Charles VIII; enfin les préparatifs de la lutte contre les barons romains qui, cette fois, ne trouveraient d'appui ni dans les Napolitains, trop occupés de leurs propres affaires, ni dans les Français hors du royaume, et engagés contre Gonzalve : tels furent les soucis qui incombèrent au Vatican, et il n'y a point à douter que César en ait eu sa part.

Si les événements les plus graves ne détournaient point le Pontife de sa partialité pour ceux de sa chair, les agissements des rois catholiques ne lui faisaient point oublier non plus sa préoccupation de renforcer le parti espagnol au Vatican. Le 19 février (1496), il nomma d'un seul coup quatre cardinaux espagnols : l'évêque de Segorbe, l'évêque d'Agrigente, l'évêque de Pérouse et Giovanni Borgia, le protonotaire; ce qui portait à neuf les voix espagnoles au Sacré-Collège. Le journal de Sanudo se fait l'écho des plaintes que cette partialité à l'égard des compatriotes du Pontife suscita dans Rome et au dehors.

La guerre allait devenir plus ardente dans le Napolitain par suite de l'entrée en campagne des troupes de la ligue commandées par le marquis de Mantoue; le 26 mars, celui-ci fit son entrée solennelle à Rome à la tête d'un brillant état-major, encore tout rayonnant du prestige qu'il s'était acquis à la journée de Fornoue contre l'ennemi du Saint-Siège. Il reçut la rose d'or des mains du Pontife, en présence du Sacré-Collége et de tous les ambassadeurs. César Borgia, dans cette circonstance, lui donna l'hospitalité dans son palais du

Borgo; et l'illustre capitaine, ayant pris à peine le temps de s'y reposer, se dirigea sur Naples le 29 mars.

LE MARIAGE DE GIOFFRE

Le moment allait venir où Alexandre VI, après tant de vicissitudes, verrait réunis autour de lui tous ses enfants. Giovanni, l'aîné de tous, duc de Gandia, était encore à Valence, où il s'était marié à la fiancée de son frère aîné; mais il devait être bientôt rappelé pour prendre du service dans l'armée vénitienne où il ferait un stage, en attendant le moment de remplacer le comte de Pitigliano, Orsini, comme capitaine général des troupes pontificales. Son lieutenant, Aloysio Bacheto, recrutait déjà pour lui une compagnie de quatre cents hommes d'armes. César, lui, n'avait jamais quitté son père; quant à Gioffre, il n'avait pu, depuis son mariage, reprendre sa place au Vatican à cause des événements qui s'étaient passés dans le Napolitain, et avait dû suivre les princes de sa famille dans leur retraite sur la Calabre, où il avait tenu la campagne avec son beau-père. Le mouvement en avant, favorisé par l'initiative de Gonzague, en le ramenant à Naples, allait lui permettre de revoir son père et la Vannozza, et de leur présenter Dona Sancia, sa femme, qui n'avait jamais paru à Rome. Lucrèce, leur sœur, entre tous ces êtres si chers, était celle qui tenait le plus au cœur du Pontife, qui déclarait ne pouvoir se passer d'elle; aussi, chaque fois qu'elle pouvait s'échapper de Pésaro pour venir vivre auprès de son père, venait-elle s'installer dans son palais de Santa Maria in Portico et

prendre part, à côté de lui, à toutes les manifestations publiques et à toutes les cérémonies.

L'entrée de Gioffre et de Dona Sancia à Rome se fit en grande cérémonie le 20 mai (1496). Alexandre VI avait le goût de la pompe et de la représentation; du retour d'un fils encore bien jeune (car le prince de Squillace était seulement dans sa quinzième année), il faisait une fête publique, et la préparait à l'avance comme un habile metteur en scène. On peut suivre dans le *Diarium* le cérémonial observé dans cette circonstance; le maître des cérémonies s'est étendu à loisir sur chacune de ces manifestations auxquelles allaient prendre part César et Lucrèce. Quelques jours à l'avance, le Pape lui-même et, sur son désir, son fils le cardinal de Valence, avaient envoyé à chacun des cardinaux présents à Rome l'invitation de prendre part à la réception solennelle qu'ils voulaient faire aux jeunes époux, leur demandant d'envoyer à la porte du Latran, par laquelle se ferait l'entrée dans la ville, leurs chapelains et leurs hérauts. Lucrèce Borgia y vint la première, montée sur une mule harnachée de soie noire, suivie de douze de ses dames d'honneur, précédée de deux pages à cheval, le premier couvert de brocard d'or, l'autre de velours cramoisi. Elle tenait la tête du cortège où avaient pris place tous les prélats et les familiers des cardinaux, escortés par Rodrigues Borgia, à la tête de son escadron des gardes pontificaux. Garcilazzo, l'ambassadeur des rois catholiques occupait la première place, avec l'envoyé du Roi de Naples, celui de l'Empereur, les deux délégués de Venise et l'envoyé du duc de Milan. Puis venaient les

gouverneurs de la ville, les conservateurs et les chanceliers, le sénateur de Rome et sa maison, enfin une foule de citoyens et de gentilshommes qui avaient tenu à rendre cet hommage au fils d'Alexandre. Arrivée à la porte de la ville, Lucrèce reçut son frère et sa nouvelle belle-sœur avec de grandes marques d'affection, et le cortège se mit en marche vers la basilique. Là, Gioffre, Dona Sancia, Lucrèce et trois ou quatre dames d'honneur mirent seuls pied à terre; ils ne firent que traverser le sanctuaire pour rendre grâce à Dieu, et le cortège tout entier, faisant le tour, alla les attendre à la porte de sortie, du côté du grand autel. On devait de là se rendre au palais apostolique où, sur la place, étaient déjà rangés les vingt-huit chariots aux armes du prince de Squillace, qui portaient les bagages du jeune couple; mais, pour mieux développer le cortège, on passa par le Colysée, le champ de Flore, le palais de Saint-Clément, et enfin le palais Pontifical. Le Pape, à la fenêtre, assistait au défilé, caché derrière un grillage; il vint ensuite se placer sur le trône, entouré de douze cardinaux; à ses pieds, on avait disposé un escabeau avec un coussin de brocard, et, un peu plus bas, quatre carreaux de velours cramoisi posés à terre. Don Gioffre s'avança le premier, baisa le pied du Pape et, se relevant, se jeta dans les bras de son père, qui tint un instant la tête de son fils appuyée sur sa poitrine. Puis vint Sancia, qui fit la même démonstration à l'égard du Pontife, et enfin Lucrèce, qu'Alexandre pressa aussi sur son cœur. Cela fait, le jeune prince de Squillace et Dona Sancia furent rendre hommage à chacun des cardinaux, en commençant par

celui de Saint-Praxède. Pendant ce temps-là, Lucrèce se tenait debout devant le couple; Gioffre finit par s'asseoir entre le cardinal de San Severino et son frère le cardinal de Valence, tandis que sa sœur prit place sur un des carreaux préparés en avant du trône, auprès de Dona Sancia. Peu à peu, toutes les dames du cortège vinrent baiser le pied du Pape; puis la conversation s'engagea entre le Pontife et les deux jeunes filles sur un ton joyeux et badin [1]. On remarqua que le cardinal de Valence, pendant toute la cérémonie, resta confondu parmi les cardinaux et ne vint point au-devant de son frère. La réception terminée, le couple se rendit au palais du cardinal d'Aleria, Ardicino della Porta, près du château Saint-Ange, palais préparé pour le recevoir; Lucrèce les y suivit. Comme tout le cortège les avait accompagnés, le jeune prince prit congé de l'assistance avec force remerciements, et, en entrant, les époux trouvèrent rassemblées dans la salle principale un grand nombre de dames des familles romaines qui étaient venues pour leur rendre hommage.

Le moment où s'effectuait l'entrée du prince de Squillace était celui des fêtes de Pâques ; le surlendemain, à l'occasion de la Pentecôte, on célébra les offices à Saint-Pierre, en présence du Saint-Père ; un certain Espagnol, chapelain de l'évêque de Segorbe, fit une prédication trop longue et tellement fastidieuse, que le Pape donnait des signes visibles de son indignation. Ce jour-là, Lucrèce assistait à l'office avec Dona Sancia, toutes deux elles avaient pris place sur le pupitre de

1. — « *Habita etiam sunt plura verba inter Papam et Sanciam, et Lucretiam ejus filiam, jocosa et risoria.* »

marbre où, d'ordinaire, les chanoines de Saint-Pierre viennent chanter l'épitre et l'évangile ; assises comme sur un piédestal, elles dominaient de là tout un harem de jolies femmes accroupies sur le sol tout autour d'elles, supportant assez mal l'ennui que leur faisait éprouver le fastidieux orateur, et donnant par leur dissipation et leurs lazzis le spectacle le plus scandaleux au peuple réuni dans la basilique[1].

1. — Il est assez rare de voir Burckardt éclater en indignation, mais cette fois il ne garde plus de mesures : « Steterunt super pulpitum .... Sancia et Lucretia filia Pape, cum multis aliis mulieribus, totum ipsum pulpitum et terram circumcirca occupantibus cum magno dedecore, ignominia et scandalo populi. » — P. 284, vol. II, *Diarium*. — Edition Thuasne.

CHAPITRE III

LE DUC DE GANDIA

1496-1497

Entrée du Duc à Rome (août 1496). — Campagne contre les barons romains. — Le duc d'Urbin capitaine général des troupes pontificales. — Gandia gonfalonier de l'Église. — Campagne contre les barons romains. — Echec de Soriano. — Gonzalve de Cordoue vient au secours du Vatican. — Il reçoit la rose d'or. — Attitude et jalousie de César à l'égard de son frère. — Lucrèce Borgia et Dona Sancia. — Dona Sancia maîtresse de ses beaux-frères. — Etat du royaume de Naples. — Assassinat du duc de Gandia. — Douleur du Pontife. — L'enquête. — Les funérailles. — Accusations portées contre César. — L'opinion publique le désigne comme l'assassin. — César part pour couronner le Roi de Naples.

L'entrée de Gioffre à Rome avait eu lieu à la fin du mois de mai (1496) ; au commencement du mois d'août de la même année, son frère, le duc de Gandia, l'aîné de la famille, auquel son père réservait de hautes destinées, allait être rappelé de Valence. Giovanni, né en 1474, par conséquent âgé de vingt deux ans au moment où il venait se fixer définitivement à Rome, avait épousé en 1492, en Espagne, la propre fiancée de son frère aîné Pedro Luigi, nièce des rois catholiques. Depuis 1493 il n'avait pas revu son père, mais celui-ci avait poursuivi son dessein de faire de son fils un puissant personnage : il lui réservait sans doute le poste que son frère aîné Pier Luigi avait occupé sous un règne précédent, et le moment était venu de l'occuper. Dona Maria, sa femme, ne l'accompagna pas en Italie ; il fit son entrée

à Rome le 10 août, et, comme il venait de le faire pour son plus jeune fils, le Pontife voulut qu'on déployât dans cette occasion le luxe et la pompe réservés d'ordinaire aux princes. César, cette fois, devait prendre l'initiative de la réception; il vint attendre Giovanni avec tous les prélats et familiers qui représentaient chacun des cardinaux du Sacré-Collège, et, gardant la droite comme représentant du Saint-Père, il le conduisit jusqu'au palais apostolique où il devait descendre. Le lendemain, jour de l'Assomption, le duc de Gandia prit place sur le premier degré du trône pontifical à côté de son père, à la messe célébrée dans la basilique par le cardinal de Segorbe. Dans toutes les circonstances officielles le Duc occupa dès lors le premier rang et, successivement, reçut les plus grandes faveurs et fut désigné pour les plus hauts emplois. Nous avons vu que, non content d'avoir hérité le duché de Gandia de son frère, il avait été reconnu par le Roi catholique comme duc de Sessa, puis comme prince de Teano; il reçut encore une part des dépouilles de la puissante famille Gaëtani dont le Pontife avait juré la perte. De son premier séjour à la cour pontificale, avant 1493, on avait gardé de lui le meilleur souvenir; il était sympathique à tous, bien fait de sa personne, tous les honneurs que son père accumulait sur sa tête semblaient faits pour son rang et pour son caractère; dès qu'on l'avait revu à la cour, il avait mérité les suffrages de tous par sa modestie, sa bienveillance et son attitude. La guerre contre les barons romains étant décidée et les armées réunies, le 1er juin, en un consistoire public, le Pape avait fait lire une bulle par la-

quelle il déclarait Virginio Orsini, Gian Giordano, Paolo, Carlo et Bartolomeo d'Alviano, proscrits et déchus de leurs biens pour avoir suivi le parti français et porté les armes contre l'Église. Les Colonna qui s'étaient détachés étaient laissés hors de cause. La bulle lancée, il s'agissait de combattre les rebelles et d'aller les chercher jusque dans les forteresses qu'ils occupaient. Dans ce but Alexandre VI avait pris à sa solde Guidobaldo, duc d'Urbin, fameux condottiere qui avait montré ses qualités au service de la ligue; il allait en faire le capitaine effectif des troupes pontificales qui devaient opérer contre les barons; mais à côté de lui marcherait le jeune duc de Gandia, avec le titre de gonfalonier de l'Église et de capitaine général de ses troupes; il joindrait encore à ces dignités celle de recteur de Viterbe et de tout le patrimoine pontifical. Ce dernier emploi était celui d'Alexandre Farnèse, le frère de la belle Julia, qui avait démérité du pontife. Le duc d'Urbin entra dans la ville le 23 octobre, revêtu du prestige que lui donnaient ses brillants services, et, encore que la guerre qu'on préparait n'eût point les sympathies du peuple, il fut accueilli comme un vainqueur. Le surlendemain, dans un consistoire secret, on créa le cardinal de Luna légat *a latere* pour suivre l'armée qui irait assiéger les châteaux des Orsini. Urbin et Gandia, après avoir assisté à la réunion des cardinaux, se rendirent avec eux à Saint-Pierre où eurent lieu la bénédiction des étendards et la remise des bâtons blancs, insignes des fonctions de capitaine général des troupes pontificales. Les deux dignitaires avaient revêtu la cuirasse et l'armure de combat, ils furent reconduits en grande pompe, pré-

cédés des trois étendards, dont un aux armes de l'Église, et les deux autres à leurs propres armes. Le *Diarium*, qui rend compte de la cérémonie dans tous ses détails d'étiquette, ne fait pas mention de la présence de César Borgia, qui, ce jour-là, dut rester confondu dans le groupe des cardinaux. C'était assez pour lui d'avoir reçu son frère, le futur gonfalonier de l'Église, aux portes de la ville ; il rongeait son frein en face de ces préparatifs guerriers, car la simarre du cardinal convenait moins à ses épaules que la brillante armure dont le duc de Gandia était revêtu; et c'est ce jour-là que durent naître dans son cerveau les terribles projets qu'il allait mettre à exécution. Le 27 août, l'armée se mettait en marche, commandée par les deux capitaines, avec Luna comme représentant du Saint-Siège. En un mois, sans rencontrer à peine de résistance, ils prirent dix châteaux forts appartenant aux Orsini, qui avaient préféré attendre l'ennemi. Anguillara, Trivigiano et Bracciano, les trois places les plus fortes de leur domination, résistaient encore; la bourgade de Bracciano, assise sur son lac et protégée par sa situation stratégique, pouvait soutenir un long siège, d'autant plus qu'un rude soldat, Bartolomeo d'Alviano, défendait la place et, de temps en temps, faisait des sorties furieuses qui coûtaient cher à l'ennemi. Un jour, par aventure, César Borgia, resté à Rome pendant cette campagne, et attiré peut-être par son goût de la lutte et sa curiosité à l'égard de la campagne contre les barons, était venu chasser sur les bords du lac ; il fut rencontré par une patrouille ennemie qui le poursuivit à outrance, et ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. La cam-

pagne, commencée brillamment à la fin d'octobre par la prise des châteaux forts, devait durer jusqu'à l'hiver, car l'Alviano s'illustrait par sa défense et il allait même contraindre Urbin à lever le siège. Le Roi de France, instruit des agissements d'Alexandre contre les barons qui avaient embrassé son parti, envoya bientôt à leur secours Carlo Orsini et Vitellozzo Vitelli avec des troupes fraîches. Peu à peu, les Baglioni de Pérouse, les de la Rovère de Rome, tous ceux enfin qui haïssaient le Pape et sentaient qu'avec la perte des Orsini c'en était fait de la domination des grands feudataires de la campagne de Rome, vinrent se joindre à ceux qui lui résistaient si bravement. Les Colonna et les Savelli, ralliés à Alexandre, tinrent pour lui ; on en vint aux mains à Soriano. A la nouvelle du rassemblement de nouvelles forces, Urbin et Gandia furent d'avis de lever le siège de Bracciano et de se porter au-devant de l'ennemi. Des deux parts la lutte fut soutenue avec vaillance, mais la déroute des pontificaux fut complète ; leurs étendards, leurs bagages et leur artillerie tombèrent aux mains des Orsini, le duc d'Urbin fut fait prisonnier ; le duc de Gandia, qui échappa à grand peine, reçut une blessure au visage, et nombre de personnages et de capitaines de détachements furent pris en même temps qu'Urbin. La consternation fut grande à Rome, surtout lorsqu'on apprit que la défaite de Soriano laissait le chemin libre à l'ennemi. Déjà l'Alviano avait passé la rivière au-dessous de Monte Rotondo et brûlé plusieurs villages ; le Pontife se retourna vers le Roi de Naples et lui demanda du secours ; Gonzalve de Cordoue et Prospero Colonna accoururent, et,

après avoir tenu conseil au Vatican, résolurent d'aller menacer Ostie qui était alors aux mains des de la Rovère. Au fond, si la bataille de Soriano était un désastre, le Pontife n'avait perdu que ses soldats suisses, ses étendards et son artillerie, tandis qu'il avait en mains les onze places fortes prises au début de la campagne. Chacun des deux ennemis jugea donc qu'il y avait intérêt à traiter, et les ambassadeurs de Venise se chargèrent d'ouvrir les négociations. Le cardinal de San Severino se rendit à Bracciano, au camp des Orsini; il leur concéda, au nom du Pape, de continuer à servir dans les rangs de l'armée du Roi de France tant que celui-ci aurait besoin d'eux, mais ils devraient s'engager à ne jamais porter les armes contre le Saint-Siège. On leur rendrait en échange les onze places fortes qu'on leur avait enlevées et ils s'engageraient à payer une somme de dix mille ducats d'or. Anguillara et Cervetri seraient la garantie du paiement; tous les prisonniers faits par Orsini, sauf Urbin, sur lequel les Orsini comptaient pour payer la rançon des forteresses, seraient remis en liberté.

Ostie n'avait pas fait de résistance ; Minaldo da Guevra, qui commandait pour Julien de la Rovère, tomba aux mains de Gonzalve, qui entra à Rome le 15 mars, avec son prisonnier. Le duc de Gandia et Giovanni Sforza de Pésaro, le mari de Lucrèce, qui avaient reçu le grand capitaine à l'entrée de la ville le conduisirent au Palais apostolique où le Pape l'acceuillit avec de vives démonstrations; le lendemain il lui décerna la rose d'or, et, le 19, il assista à la bénédiction des Palmes dans la chapelle Sixtine. Il y eut même ce jour-là un inci-

dent de préséance : les fils et beaux-fils du Pontife, Gandia et Giovanni Sforza, occupaient, l'un la droite et l'autre la gauche sur le premier degré du trône; César restait confondu parmi les cardinaux, ce qui lui évitait toute contestation d'étiquette. Gonzalve refusa d'occuper le poste qu'on lui désignait après les fils d'Alexandre, et fut s'asseoir sur le banc des ambassadeurs laïques, entre l'ambassadeur d'Espagne et celui de l'Empereur ; quand on lui offrit la palme après les cardinaux, il la refusa, et lorsque le maître des cérémonies, étonné de cette attitude, en voulut savoir la cause, le grand capitaine réclama son droit de préséance. Il n'insista point cependant, et le lendemain on le vit même prendre la gauche de César, dans la visite que le Sacré-Collège faisait aux églises.

JALOUSIE DE CÉSAR A L'ÉGARD DE SON FRÈRE

Le duc de Gandia était le héros de ces fêtes, et César était sacrifié; son père n'avait cependant jamais cessé de lui témoigner une affection aussi vive que celle qu'il prodiguait à Giovanni et à Lucrèce; comme eux il allait recevoir les témoignages de sa munificence à l'occasion de la guerre faite aux barons, et prendre sa part des dépouilles de ceux dont Alexandre avait consommé la perte. Son état lui interdisait les titres séculiers, mais il avait les bénéfices et les privilèges qui devaient faire de lui, après le cardinal d'Estouteville, le plus riche des princes de l'Église. Comme Riario Sforza était en danger de mort, son père lui réservait aussi la place de camerlingue, et, peu de temps auparavant,

il avait eu le bénéfice de l'église de San Michele d'Arezzo qui, à lui seul, donnait trente mille ducats de rente. On disait déjà tout haut qu'une fois doté, César ne resterait point lié par les vœux ecclésiastiques, car il n'avait fait qu'obéir à son père en entrant dans les ordres, mais, arrêté au seuil, il n'avait reçu que la première tonsure. Ses instincts de soldat se révélaient dans toutes ses allures, dans ses habitudes et dans son maintien; toujours armé, dès qu'il le pouvait, il s'empressait de bannir l'appareil ecclésiastique. Les ambassadeurs, celui de Ferrare entre autres, quand ils parleront de lui, insisteront sur la répugnance avec laquelle il supportait l'état qu'on lui avait imposé. Ce fracas de la guerre auquel il était habitué depuis sa jeunesse, ces collisions fréquentes, ces occasions de danger et de brillantes récompenses à conquérir, d'États à soumettre et à dominer : tout cela parlait à ses instincts, à son imagination et à ses appétits. Si, au lieu d'être le second de sa famille, César avait été l'aîné par sa naissance, il eût porté le casque, la cuirasse et l'épée, et c'est devant lui qu'aux éclats des fanfares on eût déployé le gonfalon de l'Église, dont il aurait eu la garde, avec le titre de capitaine général des troupes pontificales. A la place du duc de Gandia son frère, doué d'une énergie plus robuste, d'une volonté plus ferme et d'un tempérament plus vif, avec moins de scrupules surtout, sa personnalité se fût affirmé davantage, et il eût enfin trouvé un rôle à sa taille dans le grand drame qui se préparait. Son père avait eu pour lui, de tout temps, comme pour tous ses enfants d'ailleurs, une faiblesse extraordinaire: il reconnaissait là son sang et sa chair, comme lui il était

luxurieux, violent et indomptable; et on a vu que le jour où César avait abandonné le camp français, au risque d'attirer la foudre sur le Vatican, le Pontife n'avait même pas trouvé en lui l'énergie nécessaire pour l'en punir, car il avait vu dans cette rébellion la fierté de son caractère et la virilité de ses résolutions. Le témoignage de la plupart des historiens et la correspondance privée des ambassadeurs indiquent aussi, à cette époque de 1496, une circonstance privée qui devait envenimer le sentiment de jalousie que la situation faite au duc de Gandia avait éveillée en lui. C'était le moment où Lucrèce et Dona Sancia, la femme de Gioffre son frère, étaient réunies à la cour Vaticane; les deux jeunes femmes étaient belles, enviées et courtisées, elles étaient le point de mire des jeunes Romains, cardinaux et laïques. Toutes deux tenaient leur rang dans les cérémonies, et les fêtes se succédaient; nous avons vu que, dès le premier jour, leur présence au milieu de tout un groupe de jolies filles d'honneur, et leur singulière attitude en pleine basilique, sur le haut pupitre des chantres, avait fait un tel scandale que le maître des cérémonies en a consigné la vive impression dans son journal. Lucrèce avait seize ans alors, son mari était assez souvent à Rome, puisque nous l'avons vu prendre sa place dans les diverses représentations auxquelles avaient donné lieu les entrées de Gonzalve et de Gandia, mais il est certain que le mariage n'avait pas réussi. On a, par les récits des ambassadeurs, des échos des doléances de Lucrèce, qui, dit-on, reprochait à son mari « de ne pas lui faire bonne compagnie ». Giovanni, de son côté, devait formuler quelques jours plus tard, et contre Lucrèce,

et contre son beau-père Alexandre, et contre César, des accusations d'inceste, et déjà des menaces avaient été proférées contre lui ; si bien que, craignant la violence de son beau-frère, Giovanni Sforza résolut d'abandonner le Vatican. Encore que ces accusations, sur lesquelles nous aurons à revenir, soient formulées nettement par les historiens, qu'elles aient trouvé de nombreux échos dans les diverses cours des princes d'Italie, et que, de plus, au moment où nous sommes arrivés, en juin 1497, le mari de Lucrèce ait mis à exécution son parti de s'enfuir de Rome, pour échapper, disait-il, aux menaces de mort que César avaient proférées contre lui, les preuves de la culpabilité de Lucrèce et son attitude criminelle à l'égard de son père et de ses deux frères n'ont pas été produites. Nous ne saurions admettre comme réel que César et Gandia, par un double inceste, aient aspiré à la possession de leur propre sœur ; et nous ne trouvons pas d'assertions formelles dans les documents. Mais il y a des raisons plus sérieuses d'admettre que tous deux avaient réussi à gagner les faveurs de leur belle-sœur Dona Sancia, femme de leur jeune frère Gioffre ; et les témoignages contemporains les plus immédiats portent à croire qu'ils les obtinrent, non pas seulement tour à tour, mais en même temps.

Cette Dona Sancia destinée à devenir l'ardente ennemie de César, celle qui devait le braver en face, apparaît comme une figure singulière et pleine de relief dans ce milieu du Vatican ; nature effrontée et perverse, elle avait apporté dans ce milieu, si corrompu déjà, les mœurs plus corrompues encore de la cour de Naples. L'amie de Lucrèce, elle aussi, était plus âgée de deux ans

que son propre mari; elle le dominait, et le regardait comme un enfant indigne de sa couche. Après avoir été successivement la maîtresse de ses deux beaux-frères, elle devait devenir celle du cardinal Hippolyte d'Este qui, rencontré sur son chemin par le terrible fils d'Alexandre, ferait comme le mari de Lucrèce, et quitterait la ville de Rome avec précipitation pour échapper à la vengeance de Borgia [1]. D'après les dates des témoignages qui nous rapportent les doubles intrigues de cette fille du Roi de Naples, au moment précis du retour de Gandia de la campagne contre les barons, elle fut à lui; et comme César allait obtenir aussi ses faveurs, il est plus que probable que la rivalité des deux frères, déjà flagrante à cause des succès de l'aîné,

1. — La liaison de César avec Dona Sancia est ainsi affirmée par Burckardt, qui est *de la maison* et voit ce qui se passe : « Quam ipse conoscebat carnaliter. » *Diarium*, tome III. — Sanudo, le Vénitien, dans ses *Diarii*, confirme ainsi le bruit : « *Et ut intellexi, za molti mesi questo cardinal Valenzo usava con la cognata.* » Col. 792. — Pour ce qui est des causes de la fuite subite du mari de Lucrèce, il faut lire Gregorovius, « *Lucrèce Borgia.* » Le Pape se repentait déjà d'avoir donné sa fille à Pésaro, il rêvait une alliance considérable, et le mari se sentait menacé, ce fait seul pouvait créer une situation qui l'aurait déterminé à prendre la fuite. Il y a un témoignage dans les *Memorie de Pésaro*, de Battista Almerici, qui semble donner à ce départ une cause politique. Le chroniqueur raconte que César étant entré chez Lucrèce, un des familiers de la fille d'Alexandre VI se serait caché et aurait surpris une conversation dans laquelle le cardinal de Valence parlait ouvertement d'en finir avec le mari de sa sœur. Lucrèce aurait dit à son familier Giacomini d'aller prévenir son mari, et celui-ci, sous le prétexte d'une neuvaine à San Onofrio, aurait gagné les portes de la ville, Là, sautant sur un cheval frais, il serait venu, sans débrider, en vingt-quatre heures à Pésaro. Et le chroniqueur ajoute un détail qui ne semble point inventé : « Ove il cavallo cadde morto. » Lucrèce se retira immédiatement au couvent des nonnes de Saint-Sixte.

En somme il ressort de tous les témoignages qu'on voulait exiger de Giovanni Sforza la renonciation à son état de mari de Lucrèce, et une demande de divorce. Burckardt ne donne pas la cause de la retraite de Lucrèce chez les nonnes, il l'enregistre à la date du 7 juin 1497, et laisse tout supposer « propter quod multi diversa finxerunt ».

dut s'accentuer davantage. Sans doute ce serait méconnaître la personnalité du cardinal de Valence, que de supposer qu'une jalousie causée par l'amour ou la possession d'une femme ait pu prendre une grande importance dans sa vie ; il avait des préoccupations d'un autre ordre, des visées plus ambitieuses; et il faudra trouver des raisons plus fortes à l'appui des graves résolutions qu'il allait prendre et des projets qu'il devait ourdir : mais comme sa vie est obscure, comme la philosophie nous en échappe, et que son caractère, tout d'un coup, se révèle par des faits terribles, éclatants, dont on a peine à discerner les causes ; chaque fois qu'un témoignage sérieux rapporté par des contemporains en situation de savoir et de juger peut jeter de la lumière sur les faits et nous en faire comprendre l'origine, il faut nous y attacher comme à un point fixe. Cette jalousie de César à l'égard de son frère aîné, déjà manifeste pour tous, devait encore éclater avec plus de force à l'occasion d'une dernière faveur accordée par Alexandre à son fils ainé, faveur qui allait le mettre hors de pair et faire de lui un des plus grands personnages de l'Italie après les princes souverains.

ASSASSINAT DU DUC DE GANDIA

On sait que le malheureux royaume dont Alphonse d'Aragon, le fondateur de la dynastie des Rois napolitains avait fait un centre de lumière, et qu'il avait gouverné en grand souverain, était en proie au désordre depuis que Ludovic le More, devenu duc de Milan, avait

affiché des droits sur la couronne de Naples. Depuis, les prétentions de Charles VIII, soutenues par les armes, avaient amené la conquête du royaume par les Français ; les efforts de la ligue d'abord, puis plus tard l'intervention de Gonzalve de Cordoue au nom des rois catholiques, avaient remis les choses en état et ramené Ferdinand II (7 octobre 1496), qui était mort avant qu'on eût repris tout le royaume. On avait donné pour successeur au Roi défunt son oncle Frédéric, si bien que, dans le court espace de ces trois dernières années, le royaume avait eu cinq Souverains : Ferdinand Ier, Alphonse II, Ferdinand II, Charles VIII et Frédéric. Au point de vue du droit, le trône pouvait revenir au duc de Milan, puisqu'une fille d'Aragon avait épousé Jean Galeaz Sforza ; mais ni les barons, ni la ligue (dont s'était détaché Ludovic le More), n'avaient admis les prétentions du transfuge ; et Frédéric d'Aragon avait été assez habile pour donner des compensations à ceux qui pouvaient faire opposition à son accession au trône. Les Vénitiens, auxquels il fallait payer leur concours armé, avaient reçu des terres dans la Pouille en gage de la dette contractée ; quant au Pape, qui voyait là une occasion de s'enrichir, il ne consentait à accorder l'investiture qu'à la condition qu'on détachât le duché de Benevent du royaume de Naples, et, le libérant de tout droit féodal et de toute redevance, on le constituât en principauté indépendante pour son fils aîné, le duc de Gandia. Seulement alors, le Pontife reconnaîtrait tous les droits de Frédéric, et procèderait même à son couronnement solennel. Une fois sûr de l'acquiescement de Frédéric, le 7 juin, dans un consistoire secret,

Alexandre porta la proposition devant le Sacré-Collège ; il demanda pour Gandia l'héritage à perpétuité du duché pour lui et tous ses descendants mâles ; il déclarait en outre y joindre personnellement Terracine et Ponte-Corvo, avec tous les comtés et territoires. Le jeune cardinal de Valence, convoqué spécialement pour triompher des résistances qui pouvaient se produire, dut voter lui-même l'investiture qui créait à son frère aîné des droits éventuels au trône de Naples. Le Collège était servile, vingt-sept voix ratifièrent la proposition ; cependant, devant ce démembrement du domaine pontifical en faveur, non pas d'un membre de l'Église elle-même, mais d'un laïque, fils d'un Pontife, dont les droits, dans aucun cas, ne feraient retour à l'Église, le cardinal de Sienne et l'ambassadeur d'Espagne protestèrent avec une extrême vivacité. Le Pape passa outre, et, dans un nouveau consistoire secret tenu le lendemain 8 juin 1497, César Borgia fut désigné comme légat *a latere* pour oindre et couronner Roi de Naples et de Sicile Don Frédéric d'Aragon ; et malgré les répugnances du Sacré-Collège, la proposition fut ratifiée : « *cardinalibus repugnantibus* », dit Sanudo dans ses *Diarii*. Par un accord avec le Roi, Alexandre VI lui faisait remise du cens qu'il devait verser annuellement à l'Église ; mais, comme compensation, Frédéric devait investir Giovanni, duc de Gandia, fils aîné du Pontife, des duchés de Bénévent, de Terracine et de Ponte-Corvo.

Cette nouvelle preuve de partialité qu'Alexandre VI venait de donner à son fils aîné n'était pas faite pour apaiser le sentiment de jalousie dont César était animé. Tout était réglé à l'avance, comme si on avait escompté

l'adhésion des cardinaux et la générosité du Roi de Naples; déjà César faisait ses préparatifs avec cette somptuosité qui le distinguait, et Gandia devait partir avec lui pour recevoir l'investiture de ses nouvelles possessions. Comme ses deux fils allaient la quitter le même jour, Madona Vannozza, leur mère, voulut les réunir dans un repas d'adieu dans sa maison, située près de Saint-Pierre-aux-Liens. Gioffre, prince de Squillace, et sa femme Dona Sancia, avec le cardinal de Monreale, leur parent, assistèrent à cette réunion. On se sépara assez avant dans la nuit. César et Gandia partirent ensemble montés, l'un sur sa mule, l'autre sur son cheval; ils prirent le chemin du Vatican et se séparèrent devant le palais du cardinal Sforza; là, le duc de Gandia prit congé de son frère et se perdit dans une ruelle. Le cardinal poursuivit sa route vers la Basilique, et Gandia ne reparut point chez lui le lendemain. Alexandre VI, prévenu de cette circonstance, ne s'en étonna pas tout d'abord, étant données les habitudes de son fils; le surlendemain, comme Gandia n'avait point reparu davantage, on supposa qu'il était allé à ses plaisirs et s'était laissé entraîner; cependant, déjà inquiet, le Pontife le fit rechercher dans tous les lieux où il avait l'habitude d'aller. Le surlendemain, on manda le gouverneur de Rome, et on mit sur pied les sbires sans parvenir à éclaircir le mystère; le troisième jour enfin, après une enquête minutieuse, on convoqua trois cents pêcheurs et mariniers pour fouiller le lit du Tibre : et l'un d'eux ramena dans ses filets le corps du jeune Duc encore tout habillé, la gorge coupée et le corps percé de neuf blessures. Son pourpoint n'était même point délié, ses gants pendaient à sa ceinture, et sa

bourse contenait trente ducats d'or [1]. L'idée d'une vengeance était la seule qui se présentât à l'esprit de tous, puisque le vol n'avait pas été le mobile du crime. Le corps, recouvert d'un manteau et reconnu pour celui du fils d'Alexandre, fut porté dans une barque jusqu'au château Saint-Ange, où, après l'avoir dépouillé de ses habits et purifié, on le revêtit des insignes de capitaine général de l'Église. Le soir même le cadavre fut dressé sur un lit funéraire à Santa Maria del Popolo, sa paroisse, où on l'ensevelit en grande pompe. Les *Diarii* de Sanudo contiennent un récit des funérailles, écrit sur le rapport d'un témoin oculaire qui se tenait sur le pont Saint-Ange. Selon lui, au moment même où le cortège serait passé devant le môle d'Adrien, on aurait entendu un cri de douleur poussé par le Pontife lui-même, qui, d'une fenêtre de la citadelle, assistait au funèbre défilé, et, pour la dernière fois, pouvait contempler son enfant mort, couché sur la *Bara*, la nuit, à visage découvert, et éclairé par deux cents torches. Le cortège suivit le cours du Tibre; on dut même passer devant l'endroit où le cadavre avait été retrouvé. Les Espagnols, le glaive hors du fourreau, parcouraient la ville en jetant des imprécations, comme s'ils cherchaient l'assassin, et juraient de venger leur duc. Le corps

1. — M. Bertolotti, directeur de l'*Archivio di Stato* à Mantoue, et autrefois l'un des archivistes de l'*Archivio di Stato* à Rome, d'où il a tiré tant de documents précieux, a retrouvé dans les registres « *Finanze* » du Vatican la mention de la somme payée aux pêcheurs qui ont ramené dans leurs filets le corps de Gandia. — « Per uno manda de dys 21 de Jugno ducati dieci conti a Battistino de Taglia e compagni *perche anno ritrovato lo Ducha de Candia* come apare per mandato dal governatore. » D. 10. — Registro della depositaria della camera Capitolina, anno 1497 a 1502, folio 83.

fut déposé dans la chapelle de famille de la Vannozza, le duc de Gandia n'avait encore que vingt-quatre ans.

A mesure que le temps s'était écoulé sans qu'il vît son fils reparaître, le Pape avait donné les signes de la plus cruelle impatience, puis bientôt, à l'inquiétude avait succédé la colère ; enfin, se laissant aller à sa douleur, une fois le corps retrouvé et le malheur qu'il appréhendait devenu une certitude, cet homme puissant, sensuel, toujours jovial, allait donner un spectacle étrange. Pendant trois jours, enfermé dans ses appartements, le Pontife sanglotte comme un enfant ; à travers sa porte, ses camériers, qu'il a bannis de sa présence, entendent des gémissements mêlés d'imprécations terribles ; du mercredi au samedi il n'a rien approché de ses lèvres, et du jeudi jusqu'au dimanche il n'a pas pris un instant de repos. Le cardinal de Ségovie, qui pendant ces trois jours n'a pas quitté le seuil de la porte, a seul assez d'action sur lui pour le décider à prendre quelque nourriture. Cependant, ce père dont les entrailles sont déchirées se souvient que tout tremble devant lui ; ses émissaires sont lancés, il a appelé le gouverneur de Rome et le bourreau ; il lui faut le meurtrier, et il cherche déjà le supplice qu'il pourra lui infliger. Rome toute entière est frappée de stupeur ; tous les jours les eaux du Tibre roulent des cadavres et personne ne s'émeut, mais cette fois la victime est le propre fils du Pontife, celui qu'il comblait d'honneurs et auquel il réservait les hautes destinées. Il semble que la nature elle-même s'associe à l'explosion de cette douleur par des signes terribles : la foudre vient de tomber sur les appartements privés du Vatican ; la statue colossale

qui couronnait le château Saint-Ange a été précipitée avec fracas, et on raconte que le Vatican est hanté par des spectres. Anéanti, le Pape, pendant qu'on poursuit l'enquête, se présente au consistoire où, comme s'il se sentait en action de grâce et frappé de contrition, il s'accuse publiquement d'avoir été un objet de scandale, et vient en demander pardon à Dieu et aux hommes, promettant solennellement de réformer les mœurs du Vatican. C'est la revanche de la nature qui veut montrer l'homme et le père sous ce Pontife sensuel, luxurieux, habitué à satisfaire tous ses instincts et à mépriser les lois divines et humaines. Devant le Sacré-Collège assemblé, les manifestations de la douleur d'Alexandre prennent une forme hyperbolique : « Si nous avions sept trônes, dit-il aux princes de l'Église, nous les donnerions tous pour la vie du Duc. » Cependant, le gouverneur de Rome a fini par découvrir des témoins ; deux au moins avaient assisté, sinon au crime, au moins à la scène qui l'avait suivi : le premier est un marchand de bois, désigné dans une lettre de Matteo Ugolini écrite deux jours après, de Rome, à Venise, au secrétaire du comte Philippe de Rubeis, sous le nom de « Marcus, lignorum mercator » ; celui-ci passait la nuit sur le bord du Tibre à garder sa marchandise ; l'autre est un batelier, Giorgio Schiavone, qui débarquait des trains de bois sur le fleuve. Tous deux vinrent déposer devant le magistrat ; et il sembla en effet que le dernier avait assisté au drame qui s'accomplit dans la nuit du 14 au 15 juin ; Schiavone affirma même avoir vu jeter le cadavre dans le fleuve, et montra la place où il avait disparu. C'est sur son rapport que les trois cents pêcheurs ayant été convo-

qués, l'un d'eux ramena le cadavre dans ses filets [1].

Voici les faits, tels qu'ils résultent de l'enquête consignée dans le *Diarium* [2], enquête évidemment officielle à laquelle il faut donner le pas sur les trois ou quatre lettres datées de Rome, rapportées par Sanudo, qui ont leur intérêt, mais qui sont plutôt un écho de l'opinion qu'un rapport officiel. Le mercredi, comme il devait décharger son bois sur la rive, Schiavone se laissait aller au repos, étendu dans son bateau; un peu après le lever du jour, il vit venir deux hommes à pied qui suivaient la ruelle en longeant l'église de Saint-Jérôme, et semblaient regarder si personne n'occupait la place. Bientôt ils avaient disparu ramenant à leur suite deux autres personnages qui, à leur tour, firent le guet et, assurés que l'endroit était solitaire, firent le signe d'avancer. Un cavalier déboucha alors de la ruelle portant en croupe un cadavre dont la tête, les bras et les jambes, ballantes de chaque côté de la selle, étaient secoués à chaque pas. Le groupe s'avança jusqu'au bord du fleuve, juste au lieu où l'égout vient s'y jeter, et le cavalier ayant tourné la croupe du côté de la rive; deux des compagnons prirent

1. — Le distique de Sannazar fait allusion à cette circonstance.

IN ALEXANDRUM VI, PONT. MAX.

Piscatorem hominum ne te non, Sexte, putemus;
Piscatoris natum retibus ecce tuum.

L'ambassadeur de Mantoue, dans sa dépêche au prince, exprime la même idée : « Cussi il Papa questa mane fin ale XVIII hore e facto piscatore del filio. »

2. — *Diarium*, pages 287, 88, 89, 90, 91. Les délails relatifs à l'attitude du Pape et à sa douleur sont curieux même dans le récit de Burckardt toujours si laconique. Le soir du troisième jour, le cardinal de Ségovie l'aurait littéralement forcé à prendre la nourriture. Les manifestations publiques en plein consistoire, où le Pontife fait l'aveu de ses fautes en se frappant la poitrine, sont confirmées par l'ambassadeur de Florence Alessandro Bracci.

le cadavre, l'un par les bras, l'autre par les jambes, le balancèrent, et le jetèrent avec force dans le fleuve. On entendit celui qui était à cheval demander si la chose était faite; à quoi les autres répondirent affirmativement. Le cavalier, retournant alors sa monture, fit face au fleuve; et, comme il voyait le manteau de la victime flotter sur l'eau, il fit un signe, les autres jetèrent alors des pierres jusqu'à ce que le manteau disparût. Cela fait, tout le groupe s'éloigna du côté de Saint-Jacques. Comme le gouverneur reprochait au témoin de ne pas être venu immédiatement dénoncer ce fait aux autorités, il répondit simplement que depuis qu'il exerçait le métier, il avait vu jeter à l'eau plus de cent cadavres sans jamais entendre dire qu'on se fût inquiété du sort des victimes, et, si on ne l'avait point contraint à raconter les faits, il n'aurait tenu nul compte de l'aventure[1].

Le récit du maître des cérémonies est le plus complet; celui des divers ambassadeurs qui rendent compte aux souverains n'en diffère que par des détails; un seul parle d'un cheval blanc et de l'épée dorée que portait le cavalier, « ce qui devait indiquer un assassin de marque. » Cependant, si la rencontre du cadavre a confirmé la véracité de la déposition de Schiavone, elle est muette sur la personnalité du meurtrier, et le résultat de l'enquête reste aussi négatif à ce sujet. Par les

1. — La dépêche de Mantoue se tient dans des termes généraux; celle d'Alessandro Bracci aux X de la Pratica de Florence, datée du XVII juin 1497, c'est-à-dire trois jours après le meurtre, est plus renseignée. L'individu masqué aurait été connu dans la ville, on l'avait vu souvent parler avec le Duc, la nuit, quand il se rendait à ses rendez-vous amoureux. Il ressort des divers témoignages qu'on a dû attirer le Prince chez une femme, et là, le faire tomber dans un guet-à-pens. César n'en reste pas moins, dans l'esprit des contemporains, l'artisan de ce guet-à-pens.

lettres secrètes des divers ambassadeurs, Johan Carolus, envoyé du prince de Mantoue, et Alessandro Bracci, envoyé de Florence, nous savons que les deux frères avaient quitté ensemble la maison de la Vannozza, près Saint-Pierre-aux-Liens, et cheminé un moment ensemble montés chacun sur une mule. Arrivés au palais Cesarini, où habitait alors le vice-chancelier Ascanio Sforza, Gandia prit congé de son frère pour aller, dit-il, à un rendez-vous secret. Il était accompagné d'un palefrenier et d'un individu dont la tête était encapuchonnée; on reconnut bientôt ce dernier pour celui qui, depuis un mois, venait parfois le visiter au Vatican. Le duc le prit en croupe, chemina jusqu'à la *Piazza de gli Ebrei*, et ordonna à son domestique de l'attendre pendant une heure à cette même place. Si dans une heure il ne le voyait point reparaître, il pourrait rentrer chez lui. Le serviteur qui devait l'attendre impassible sur la place fut retrouvé au petit jour, blessé, étendu sur les dalles, et ne put rien révéler. On sait le reste. Il résulte aussi d'une lettre du cardinal Ascanio Sforza à son frère Ludovic le More, qu'on retrouva la mule abandonnée et toute harnachée près du palais du cardinal de Parme; le cardinal ajoute : « Le Pontife a tenu la chose secrète, pensant que le duc, poursuivant une intrigue amoureuse, sera entré dans quelque maison d'où il n'a pas pu sortir jusqu'à présent, mais dont il s'échappera cette nuit. » Mille bruits couraient dans la ville : les uns accusaient les Orsini, les autres Bartolomeo d'Alviano, tous ceux enfin contre lesquels Gandia avait récemment combattu; quelques-uns disaient qu'il fallait voir là le résultat de la fuite de Giovanni

Sforza, le mari de Lucrèce, qui se vengeait ainsi des relations que le duc de Gandia avait avec sa propre sœur. Quelques jours avant le meurtre, Ascanio Sforza, frère de Ludovic le More, et parent de l'époux de Lucrèce, vice-chancelier de l'Église, avait eu une contestation violente avec la victime; ceux qui, dans l'entourage du Pontife, détestaient le cardinal, l'accusèrent tout haut du meurtre, et il fut appelé à comparaître. Ascanio refusa de se présenter si on ne lui donnait un sauf-conduit signé des deux ambassadeurs de Naples et des rois catholiques; mais le Pape, à ce moment, croyait si peu à sa culpabilité, qu'il ne l'interrogea même point et le congédia avec bienveillance ; le bruit courut même que Sforza devait remplacer César comme légat au couronnement. Peu à peu cependant l'opinion se faisait, on murmurait tout bas un nom que personne n'osait prononcer à voix haute, et que les envoyés des souverains à la cour Vaticane, dans les chancelleries bien closes, osaient à peine confier au papier. Les épigrammes ailées couraient la ville, pleines de sang et de vengeance; les poètes, en invoquant le Tibre qui venait de rouler dans ses ondes vengeresses le fils du Bœuf Borgia, menaçaient le Pontife et sa race :

> Merge, Tiber; vitulos animosas ultor in undas
> Bos cadat inferno victima magna Jovi.

A la date du 23 juin, neuf jours après le meurtre, Alexandre VI ne renonce pas encore à trouver les assassins, il soupçonne des personnages d'importance; ce soupçon perce dans la dépêche de l'envoyé de Flo-

rence : « Sa Sainteté se montre toujours préoccupée de rétrouver les assassins de son fils ; mais, ce matin, des personnes dignes de foi m'ont dit que maintenant il a assez d'informations ; il va dissimuler afin de voir s'il peut, par son indifférence, dissiper les inquiétudes des auteurs du crime et les mieux dévoiler. Ce sont des hommes de haute importance, c'est l'opinion commune. » Le 5 août, ce même Bracchi est plus catégorique dans ses informations : « On afffrme que le Pape sait tout, mais qu'il dissimule pour des raisons que j'ai déjà données. Quelques-uns répugnent à le croire, mais ce qu'il y a de vrai, c'est que Sa Sainteté ne cherche plus, et tous ceux qui l'entourent ont la même opinion, il doit savoir la vérité [1]. » Les soupçons, nous l'avons dit, s'étaient portés sur les ennemis du Vatican, sur les Colonna, les Orsini, sur Giovanni Sforza, seigneur de Pésaro, le mari de Lucrèce répudié, sur Ascanio Sforza, parent de ce dernier, vice-chancelier de l'Église, le seul qui n'avait pas osé assister au consistoire du 19 juin où le Pontife, communiquant aux cardinaux la nouvelle de la mort, avait fait sa confession publique, exprimé sa profonde douleur, donné le spectacle d'un repentir sin-

1. — Dans son ouvrage, *Histoire de la ville de Rome au Moyenâge*, aux notes qui correspondent à la page où il fait le récit de l'assassinat, Gregorovius a indiqué toutes les sources contemporaines auxquelles on peut puiser pour acquérir la certitude de la culpabilité de César. Il faut distinguer entre les ambassadeurs qui écrivent dans la semaine même du crime, et entre les historiens *contemporains*, mais qui, trois ans après seulement, dirent nettement le nom de César, sans montrer comme nous les errements divers, les insinuations et les tâtonnements de l'opinion publique à Rome au moment même de l'assassinat. On avait été jusqu'à prononcer le nom du pauvre Gioffre, le frère de César, nature molle, timide, et qui n'était capable ni du forfait, ni même de la pensée de l'accomplir ; néanmoins le Pape, dans le consistoire du 19 juin, crut devoir disculper son fils Gioffre.

cère, et pris enfin la résolution de réformer les mœurs du Vatican, objet de scandale pour l'Italie. L'absence d'Ascanio avait produit sur le consistoire une impression fâcheuse; mais Garcilazzo de la Vega, ambassadeur de Sa Majesté catholique, spécialement chargé d'expliquer son abstention, s'était levé après le Pontife pour protester, au nom du vice-chancelier, contre une aussi horrible accusation; s'il n'avait point paru au consistoire, c'est qu'il craignait les embûches du parti espagnol, d'où venait l'accusation; il protestait donc, par la bouche de l'ambassadeur, de l'affection qu'il avait pour la victime, et se tenait prêt à venir se justifier auprès du Saint-Père. Alexandre VI, avec une courtoisie dont il ne sembla jamais se départir dans ses relations avec les cardinaux, alors même qu'il était dominé par un sentiment aussi pénible que celui qu'il ressentait alors, avait cru devoir absoudre immédiatement Ascanio, et l'assurer de la foi qu'il portait à ses assertions, n'ayant jamais eu le moindre soupçon à l'égard du cardinal « qu'il avait toujours considéré comme un frère [1] ». En somme, l'effet avait été immense, plus de vingt lettres écrites de Rome aux autres cours d'Italie attestent la douleur du Pontife, on le plaint, on laisse de toute part éclater les regrets que cause le trépas de ce beau jeune homme, dans lequel « le Pontife avait placé

1. — Voici la réponse du Saint-Père aux protestations de Garcilazzo : « Undi, el pontifice rispose. » « Idio non voglia che habiamo tal fan- « tasia, ne si possimo pensar mai che sua signoria ne facesse un minimo « torto, maxime si grando come è stato questo, perché l'havimo repu- « tato per fratello, et in ogni sue occurentie et di l'illustre signor du- « cha suo fratello, di noi ha disposto come a sua signoria ha parso ; « siché non havemo niuna scyntilla di questo, et ogni volta chel vigni « el sarà ben vinuto. » — Sanudo, *Diarii*, t. I, col. 653.

l'espoir et la gloire de sa race »; et, dans ce temps fertile en drames, dans cette Rome dissolue où personne n'est sûr du lendemain, ce meurtre est certainement celui qui aura produit l'impression la plus durable.

Mais bientôt, du dehors, vont venir les accusations directes; elles partiront de ceux qui, par leur situation exceptionnelle, et surtout par leur absence, se sentaient alors à l'abri de la vengeance des Borgia; ils prononceront tout haut le nom du meurtrier, ils le confieront à ces dépêches qui, restées alors secrètes, ou connues seulement des chancelleries, déchiffrées aujourd'hui et publiées, ont livré à la postérité le secret du Vatican.

Nous savons désormais, par l'étude des papiers diplomatiques, que Pigna, l'envoyé de Ferrare, fut le premier à dénoncer nettement le cardinal de Valence comme l'assassin de son frère, et l'opinion publique tout entière, encore qu'elle n'osât point formuler l'accusation directe, était conforme alors à celle des ambassadeurs; et, de cette opinion, les preuves contemporaines abondent. Où était César, et quelle fut son attitude pendant les jours qui suivirent le meurtre? Il était enfermé dans son palais du Borgo San Angelo, où sans doute il faisait les préparatifs nécessaires pour son ambassade à Naples; pendant cinq semaines, du 14 juin au 22 juillet, le Pape, officiellement du moins, ne le vit point. Alexandre affectait une réserve austère; sa douleur était toujours profonde et sincère. Constamment renfermé, refusant toute audience, il travaillait avec la commission des six cardinaux qu'il venait de nommer pour réformer l'Église, et il avait déclaré tout haut dans le consistoire que, désormais, il n'aurait égard, ni

à la parenté, ni aux relations privées, ni aux intrigues; et s'en référerait en toute chose à ce qui était droit et à ce qui était juste. La mort de son fils aîné semblait en avoir fait un autre homme: jamais peut-être on ne vit pareille revanche de la nature; il semblait touché par la grâce et le repentir [1]. Les lettres de condoléance lui arrivaient de toute l'Italie, et toutes les puissances catholiques prenaient part au deuil qui le frappait. A chaque souverain, il répondait par un bref où il épanchait sa douleur en termes profonds et pleins de dignité. Savonarole lui-même, qui allait enflammer Florence par ses violentes prédications contre Alexandre VI, faisait trêve à ses discours pour consoler le Pontife. De temps à autre, il s'indignait bien de ne point trouver le meurtrier et gourmandait les sbires; mais peu à peu le silence se fit : il renonça à l'idée de le poursuivre, et la conviction de tous fut qu'il savait désormais toute l'étendue de son malheur, et connaissait mieux que personne où il aurait dû frapper. On reconnaissait un maître dans celui qui avait porté le coup; Alessandro Bracci, dans la dépêche à la Balia de Florence que nous avons déjà citée, se faisait l'écho de la voix publique : « Celui qui a mené la chose a bonne cervelle et bon courage, et, de toute façon, on reconnaît que c'est un grand maître. »

Cependant, il avait bien été question de changer le

1 — *Voir* à ce sujet la lettre de Bracci, ambassadeur de Florence, aux X di Balia, datée 23 juin 1497, publiée par M. Thuasne. (Appendice du IIe vol. du *Diarium*, page 671.) — *Voir* les lettres de Petrus Delphinius (*Veterum scriptor. et monum. ampl. collectio*). — *Voir* Sanudo (*Diarii*, tome I, colonne 653), le discours qu'il tint au consistoire, puis (colonne 655), les décisions déjà prises par le conseil des six réformateurs nommés à la suite de ce consistoire.

légat et de confier à Ascanio Sforza la mission de couronner le Roi de Naples, ce qui prouvait jusqu'à quel point Alexandre reconnaissait l'innocence de ce dernier; mais le Pape n'avait pas donné suite à son projet. On attendait le légat; le bref qui le désignait et annonçait sa venue au nouveau souverain avait été signé le 9 juin; il fallait aboutir : César partit donc le 22 juillet, accompagné d'une escorte de trois cents chevaux. Une circonstance regrettable nous enlève la certitude à l'égard du fait de l'entrevue du Pape avant le départ; le *Diarium* du maître des cérémonies, qui est notre guide, s'arrête brusquement au lendemain de l'assassinat pour ne reprendre qu'au 8 août, et il est plus que probable que l'événement est la cause directe de cette interruption. Les *Diarii* de Sanudo nous disent bien que César a pris congé du Pape, et qu'il attendra à quelques lieues de Rome, sur la route de Naples, les douze mille ducats que le roi Frédéric doit lui fournir; mais nulle part on ne voit le père en face de son fils après un tel forfait.

CÉSAR COURONNE LE ROI DE NAPLES

C'est par les dépêches des ambassadeurs de Venise à Naples que nous savons l'attitude de César au couronnement du Roi. Le bref du Pontife enjoignait au légat de mettre un terme aux désordres qui désolaient le royaume, d'apaiser la furie de la guerre, et d'apparaître « comme l'Ange de la paix ».

La discorde, en effet, régnait au royaume; les uns tenaient pour la France, les autres pour Aragon, et César avait à remplir une haute mission, celle de con-

cilier les partis. Il s'était mis en route avec une escorte nombreuse et des fourgons considérables; toutes ses dépenses devaient être soldées par le roi Frédéric, qui était cependant très pauvre : aussi les dépêches sont-elles pleines de doléances au sujet de la charge que le Vatican imposait à un souverain déjà peu sûr de son trône et dépourvu des ressources nécessaires pour l'occuper avec éclat. Les barons du royaume, convoqués pour la circonstance, refusèrent d'assister à la cérémonie; le prince de Salerne, attendu le 6, ne donna point son concours, et le prince de Bisignano, qui avait formellement promis sa présence, voyant l'abstention générale, ne parut point davantage [1]. Naples était alors ravagé par la fièvre; on résolut donc que le légat rencontrerait le souverain, le 6 août, à Capoue. A peine arrivé dans cette ville, César tomba malade et on dut reculer la cérémonie jusqu'au 10. L'avant-veille, le 8, Gioffre, son frère, prince de Squillace, et Dona Sancia sa femme, fille du roi Alphonse, par conséquent proche parente du roi Frédéric, avaient quitté Rome, autant pour assister César que pour relever un peu cette cérémonie qui menaçait de manquer d'éclat, puisque les plus grands seigneurs du royaume avaient résolu de s'abstenir, et qu'elle n'aurait pour témoins que les ambassadeurs des puissances et le populaire. Cependant, le légat remplit son office avec cette gravité prématurée qu'il apportait dans

1. — «... Il cardinal Valenza legato apostolico era zonto a Capua con cavalchature 700, et ch'el daria gran spexe al Re, el qual e poverissimo... » — « Da Napoli lettere, nulla di conto, ch'el cardinal Valenza era ancora a Napoli e che si havia gran spexa. » — «... Il legato cardinal Valenza si parti di Napoli a di 22 agosto; havendo data gran spexa al Re, *per esserli stato sulle spalle* a sue spexe alcuni giorni. » — Sanudo, *Diarii*, t. I, col. 710-736-758.

les cérémonies publiques; il déploya le plus grand faste et fit honneur au Saint-Siège : le souvenir du drame qui venait de se passer à Rome dut ajouter un singulier intérêt à l'acte qu'accomplissait le jeune cardinal. Devant le représentant du Saint-Siège, investi, pour la circonstance, des plus hauts privilèges réservés aux successeurs de saint Pierre, on porta ce jour là les insignes du pouvoir spirituel et temporel : les *Flabelli*, la *Sedia gestatoria*, le *Globe*. et l'*Épée*, et César essaya de se concilier les bonnes grâces d'un souverain dont son père avait beaucoup à attendre. Il reçut de lui, à la place du malheureux Gandia, l'investiture de Bénévent, de la baronnie de Fiumari et du comté de Montefoscolo, au nom d'un fils de son malheureux frère. Le 22 août, après un séjour d'une quinzaine dans le Napolitain, il reprenait le chemin de Rome, au grand soulagement du roi Frédéric qui, au dire de Martin Zorzi, ambassadeur de la Sérénissime, « avait eu sur les épaules César et ses trois cents chevaux ». Il est probable que Borgia visita les nouveaux domaines concédés par le Roi, car. parti le 22 de Naples, il ne se présenta aux portes de Rome que le 5 septembre.

Le 6 au matin, tous les cardinaux présents à Rome furent invités à se rendre au monastère de Sainte-Marie Nouvelle pour recevoir le légat, revenu la veille de sa mission. Le cardinal de Sienne vint le premier avec don Godefroy de Borgia (un cousin du Pape. père du cardinal du même nom). puis successivement quelques-uns des ambassadeurs, enfin tout le Sacré-Collège. Après avoir célébré la messe, le cortège se rendit au Vatican où le Pape attendait son fils. Spectacle plein

d'angoisse pour ceux qui savaient le mot de la sanglante énigme (et pas un d'eux ne pouvait l'ignorer) ; on allait voir, au milieu des pompes de l'Église, s'avancer Caïn revêtu de la pourpre, et recevoir les bénédictions de celui dont il avait brisé le cœur. Arrivé au pied du trône, le jeune cardinal s'inclina, et son père, encore plein du souvenir de Gandia, ouvrit silencieusement les bras et le baisa froidement au front sans mot dire : « *Non dixit verbum Pape Valentinus nec Papa sibi. sed eo deosculato, descendit de solio.* » Telle est l'expression qu'emploie le maître des cérémonies, témoin oculaire de cette réception. Sanudo exprime avec plus de concision la même pensée : « *Solo lo baccio.* »

Aujourd'hui encore, après avoir tout lu, tout compulsé, on ne peut pas, à l'appui des dépêches parties alors de Rome, et comme justification des échos de l'indignation publique, produire un document véritablement décisif et irréfutable qui nous montre la main de César dans le meurtre de son frère ; on est même forcé de dire que Sanudo, à trois reprises différentes, se fait l'écho de la voix publique qui persiste à accuser le cardinal Ascanio Sforza : et cependant, alors que la plupart des procès de l'histoire peuvent être revisés, celui-ci ne le sera pas. C'est qu'à partir du moment où Gandia vient de disparaître, l'ambitieux César, poursuivant le but qu'il s'est fixé, va accomplir avec une logique implacable les actes qui lui permettront de l'atteindre, et tirer les conséquences de son crime. Nous allons le voir tour à tour renoncer à la pourpre, ramasser le gonfalon tombé des mains de son frère, se substituer à lui dans toutes ses

dignités et tous ses commandements, et tenir à sa place l'épée de l'Église ; c'est par l'épée que César arrivera à la couronne. *Is fecit cui prodest.*

Au lendemain de la mort de son frère, comme il résulte d'un acte rédigé le 19 décembre 1498, pardevant le notaire Beneimbene, César devait être nommé administrateur des biens du fils de Gandia, substitué dans son duché, et dans ses possessions féodales de Sessa, de Téano, de Carinola et de Montefoscolo. La veuve, Maria Enriquez, restée à Valence où sa famille fit souche, avait réclamé en son nom tous les biens mobiliers, qui montaient à la valeur de trente mille ducats d'or [1].

Cette branche de la famille des Borgia, qui forme un rameau distinct, resta toujours en Espagne et y fonda une famille puissante. Francesco de Borgia, marquis de Lombay, duc de Gandia, grand maître de la maison de Charles-Quint, converti subitement à la vue du cadavre défiguré de sa belle souveraine dont il conduisait les restes à l'Escurial, devint général de l'ordre des Jésuites et, mort en 1562, fut mis par l'église au rang des Saints.

1. — L'acte est publié dans Gregorovius (Appendice), *Lucrèce Borgia.*

CHAPITRE IV

CÉSAR DUC DE VALENTINOIS

1498-1499

Projets ambitieux de César et du Pontife. — L'épée de César Borgia. — Logique qui préside à la conception du plan de César. — Les négociations du mariage avec la fille du Roi de Naples. — Refus du Roi de Naples aux propositions du Vatican. — Mariage de Lucrèce Borgia avec le neveu de Ferdinand d'Aragon. — Louis XII s'avance vers le Pape en solliciteur. — Traité secret entre le Roi de France et le Vatican. — Départ de César pour la France. — Son voyage. — Entrée à Chinon. — César duc de Valentinois. — Les deux Charlotte fiancées de César. — Charlotte d'Albret et sa famille. — Contrat, conditions du mariage. — Sa célébration. — Le traité secret s'exécute. — César suit le Roi à Lyon. — Deuxième expédition des Français en Italie.

Ce n'était point par hasard que César Borgia recueillait les bénéfices de la catastrophe de la mort de son aîné; il y avait là un plan conçu, il dirigeait les événements, forçait la main à la destinée, et son père, hier encore brisé de douleur, allait devenir son complice. Non seulement Alexandre devait pardonner, mais il allait oublier le crime et en tirer parti. Si la nature avait pris sa revanche en l'accablant sous un coup imprévu, montrant à tous qu'il n'y a pas d'âme si perverse qui ne tienne à l'humanité par quelque fibre secrète; le désir effréné de jouir, celui d'enrichir ses enfants, de faire d'eux des princes et des rois (peut-être aussi, il faut bien le reconnaître, une pensée qui avait sa grandeur, celle de la subordination définitive du pouvoir des

barons romains à la domination pontificale, et le développement de la puissance du Saint-Siège), ses visées politiques enfin et ses appétits avaient repris en lui le dessus, imposé silence à sa douleur et apaisé ses ressentiments. L'homme politique à vues profondes, l'ambitieux insatiable, le simoniaque et le père avide, oubliant les serments arrachés par la douleur et les projets de réforme qu'il avait solennellement annoncés, subsistaient seuls en lui désormais, et ils allaient profiter de la situation que le meurtre avait créée.

Dès le 8 septembre, César a repris au Vatican toute son influence et tout son crédit, c'est même lui qui fera nommer Grimani patriarche de Venise. Bientôt le Pontife arrivera à le redouter, son tempérament hardi, sa violence, son énergie, lui inspirent une sorte de terreur ; son génie aussi l'étonne et le séduit, il sent dans ce fils indomptable une force qu'il faut utiliser. Il a commencé à faire de Lucrèce un instrument politique qui lui procure des alliances, et va demander la nullité du mariage avec Sforza pour s'assurer l'appui du Roi de Naples. Après avoir obtenu ainsi pour sa fille une union plus éclatante que la première, César, désormais son fils aîné, encore cardinal, mais avide de briser ses liens, deviendra à son tour un instrument de sa grandeur. En effet, d'après les assertions répétées des témoins du Vatican, c'est le Pontife encore plus que César qui se montrera avide de voir celui-ci rejeter la pourpre, pour trouver en lui un instrument plus utile et plus sûr.

Il est désormais acquis à l'histoire, par une lettre d'Alexandre VI à Charles VIII, que dès août 1497, c'est-à-dire un mois après la mort de Gandia, le Pontife avait

déjà roulé dans sa tête un projet qui impliquait la renonciation de son fils César au cardinalat; en conséquence il avait commencé à nouer des intrigues en vue de son mariage, et lui destinait la veuve du roi Ferdinand de Naples, ou Dona Sancia sa belle-sœur, bien qu'elle fût mariée à Gioffre, le propre frère de César. Rien n'arrêtait le Pontife ; Gioffre, nommé cardinal, pourrait remplacer son frère au Sacré-Collège une fois ses liens matrimoniaux rompus, et César, dans le cas où Frédéric d'Aragon n'aurait pas approuvé son alliance avec la veuve de Ferdinand, aurait épousé sa belle-sœur. Sanudo, dans ses *Diarii*, enregistre le même bruit un mois après, et il ajoute un détail caractéristique des mœurs du temps : « Gioffre, plus jeune que sa femme (il n'a encore que seize ans), n'a pas accompli le mariage; il n'est point un homme et, selon ce que j'ai compris, il y bien des mois que Dona Sancia s'est donnée au cardinal de Valence [1]. » C'est même de là que part l'accusation contre Sancia : on a le regret de dire qu'elle sera confirmée bientôt par le passage du journal de Burckardt que nous avons cité plus haut, et on n'oublie point que le maître des cérémonies est le témoin oculaire de toute chose.

Si l'idée venait du Pape, César, très probablement, la lui avait imposée dans son ardent désir d'arriver à d'autres destinées. A l'appui de ces idées ambitieuses et de ces projets d'avenir, conséquence immédiate de la suppression de la personnalité de Gandia, qui occupait la place que son jeune frère ambitionnait, et que son père

[1] — *Diarii* de Sanudo, t. I, colonne 792, 26 sept. 1497.

devait bientôt lui donner, il existe un singulier document dont les historiens ont tenu compte, mais auquel, selon moi, ils n'ont pas donné toute sa valeur. Nous voulons parler de l'épée de César, encore cardinal, aujourd'hui aux mains du duc de Sermoneta, chef de la famille des Gaëtani, d'où était sorti Boniface VIII, et qui fut la souche des barons romains du même nom.

Ce glaive, qui porte une date, a la forme d'un *stocco* d'apparat : si l'on considère que les inscriptions nombreuses qui couvrent la lame, que toutes les représentations gravées sont belliqueuses et consacrées à la glorification du César romain, — l'arme elle-même est, pour ainsi dire, placée sous son invocation par l'inscription à la base : CVM. NVMINE. CESARIS. OMEN; — on ne peut s'empêcher de conclure que, revêtu de la pourpre et voué à l'Église, le jeune cardinal roulait déjà dans sa tête des projets d'une ambition démesurée, projets conçus en dehors du cercle de l'Église et dans le domaine des conquérants et des souverains. La seule occasion qu'ait eu un cardinal d'employer une arme de cette nature, même lorsque l'homme est indépendant et superbe et qu'il a revêtu le caractère que César a montré pendant sa courte carrière ecclésiastique ; c'est celle qui lui fut fournie par son père le jour où il le désigna comme légat *a latere* pour le couronnement du roi Frédéric d'Aragon. Le cérémonial comportait l'usage d'une épée symbolique du pouvoir temporel et de la plus haute juridiction, l'hypothèse n'a donc rien que de vraisemblable. L'historien Gregorovius a tenu compte de cette épée comme document, et il lui a fait sa place ; faisant allusion au « *passage du Rubicon* », au « *triom-*

ÉPÉE
DE
CÉSAR BORGIA
FACE

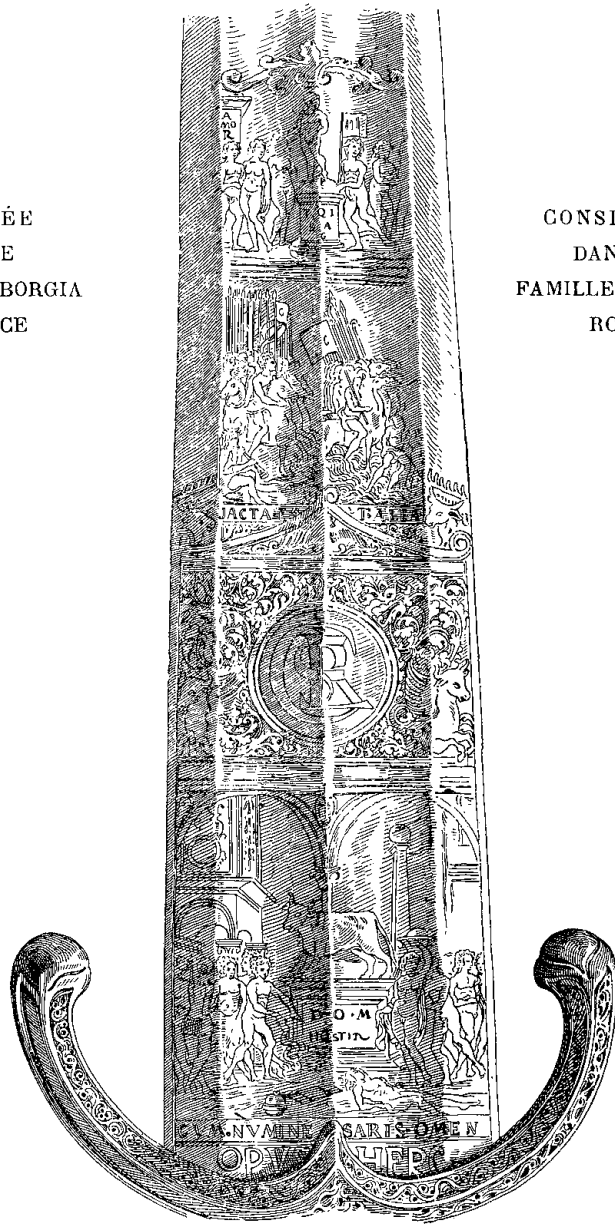

CONSERVÉE
DANS LA
FAMILLE GAETANI
ROME

ÉPÉE
DE
CÉSAR BORGIA
REVERS

APPARTIENT
AU DUC
DE SERMONETA
ROME

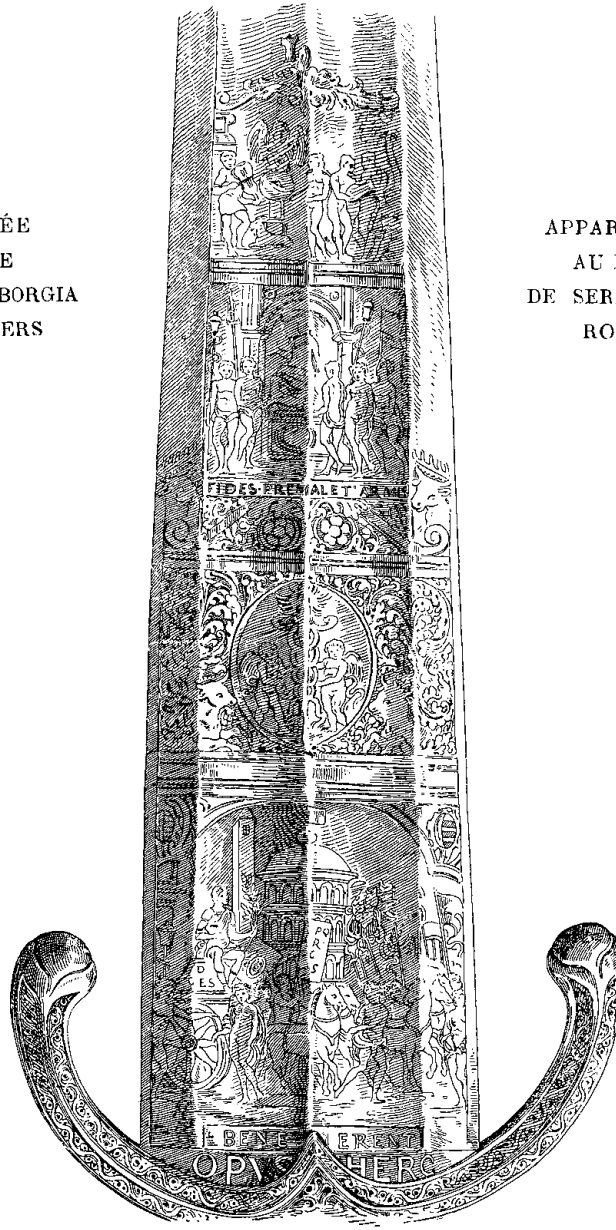

phe de César », et aux nombreuses compositions gravées sur la lame, l'historien s'exprime en ces termes : « Les allusions au César antique font comprendre les idées qui fermentaient déjà dans le cerveau du cardinal. » Tout concorde donc à prouver les ambitieux projets, et il y a là un aveu prématuré dont l'histoire, ce nous semble, doit tenir compte [1].

Une logique implacable présidera à l'enchaînement des faits qui vont se dérouler devant nous : César rentrera d'abord dans le siècle en déposant la pourpre ; une fois laïque et libre, il prendra l'épée, et, ramassant le gonfalon de l'Église tombé des mains de son frère Gandia, il s'intitulera capitaine général des armées pontificales. Une fois capitaine, il cherchera une alliance royale pour s'appuyer sur les forces d'un souverain et se constituera une armée : vainqueur, il sera duc ; duc, il sera Roi, ou il succombera. *Aut Cesar, aut nihil*, sera désormais sa devise.

Nous ne trouvons de trace de César au Vatican, à la fin de cette année 1497, qu'en deux circonstances sans importance ; nous savons qu'il est à Rome, car le 17 octobre il va chasser à Ostie en compagnie du Pape et du cardinal d'Agrigente ; en décembre, le cardinal Hippolyte d'Este, de la famille des princes régnants de Ferrare, fait son entrée à Rome. César y assiste encore, il s'élève même une question de préséance qui est résolue

1. — Ce monument, aussi intéressant au point de vue de l'art qu'au point de vue de l'histoire, nous a paru digne d'une monographie complète, que nous avons publiée, en mars et en avril 1886, dans la Revue *les Lettres et les Arts*.

Ce travail est enrichi de superbes illustrations ; nous avons trouvé là l'occasion d'étudier la cour littéraire de César et le cénacle d'artistes qui a gravité autour de lui.

en faveur du frère du duc de Ferrare. Le 10 décembre, le cardinal de Parme étant mort, César, en un seul jour, reçoit 12 mille ducats d'or, bénéfice annuel provenant de la succession de ce dignitaire, que le Pape lui accorde en attendant qu'il y doive renoncer en rejetant la pourpre.

Dès le mois de février 1498, le bruit de la renonciation du cardinal de Valence occupe les esprits dans toute la ville de Rome. César paraît de moins en moins sous le costume ecclésiastique, il va le plus souvent vêtu à la française « more gallico » et en armes : on l'a même vu en public vêtu à l'orientale, accompagnant le frère du sultan Djem à la visite aux basiliques.

Nous avons dit qu'on négociait déjà pour lui une alliance avec le Roi de Naples, qui lui aurait donné la principauté de Tarente et d'Altamura avec la main de sa fille Charlotte, née d'une princesse de Savoie, et dont l'éducation se faisait à la cour de France. En même temps, à la suite d'une enquête revêtue de toutes les apparences de la sincérité, Alexandre avait obtenu la nullité du mariage contracté entre sa fille Lucrèce et Giovanni Sforza de Pésaro, déclaré inhabile au mariage. Se sentant condamné d'avance, victime d'une machination menée à la fois par le Pape, par César, par Ascanio Sforza et par le duc de Milan, Giovanni de Pésaro s'était laissé arracher une déclaration d'impuissance écrite de sa propre main ; mais, en cédant, il avait lancé contre Lucrèce, sa femme, contre le Pape et contre son fils, une accusation monstrueuse qui a retenti à travers les siècles [1]. Pour qu'on ne doutât

1. — Giovanni, se plaignant des violences exercées contre lui, déclara

pas de lui, au dire de la dépêche du 23 juin 1497, adressée par Costabili, l'envoyé de Ferrare, à son souverain le duc Hercule, le duc de Milan lui avait fait la proposition de prouver publiquement sa virilité. L'alliance de Lucrèce allait s'accomplir le 20 juillet 1498, celle de César, au dire de son père, ne devait point tarder. Lucrèce épouserait Don Alphonse, frère de Dona Sancia et fils naturel d'Alphonse II, mort sur le trône de Naples ; il recevrait le titre de duc de Bisceglie, avec la ville du même nom et celle de Quadrato. C'était la limite du sacrifice que pouvait faire le roi Frédéric ; nature droite, celui-ci se sentait la proie de ces Borgia auxquels Aragon avait déjà fourni deux alliances, et plein de scrupules à l'égard de l'union de sa fille avec « un prêtre fils de prêtre ». Il demandait que le Pape, s'il persistait dans son désir d'alliance, changeât les règles de l'Église et déclarât qu'un cardinal peut prendre femme. Frédéric s'enhardit, refusa nettement son consentement ; et le 15 juin 1498, Sanudo, d'une lettre de l'ambassadeur de Venise à Rome, extrait le passage suivant : « Le nozze del cardinal Valenza en la fia del re Federigo era andata en fumo [1]. » Le Roi de France, Louis XII,

aux divers souverains de l'Italie que Lucrèce avait été sa femme effective, et que si on la lui enlevait, c'est que le Pape voulait la garder pour lui. « *Anzi haver la conosciuta infinite volte, ma chel Papa non guelha tolta per altro se non per usare con lei.* » — Dépêche de Milan, 23 juin 1497, Antonio Costabili al Duca Ercole. — Archivio de Modena.

1. — Non si parla più di nozze, perchè (havia detto) il Re : « Mi par el fiol d'il Papa, ch'el cardinal, non sia di grado di darli mia fia per moglie, *licet* sia fiol del Papa. » Et cusi sono andato in fumo dicendo : « Fate un cardinal si possi maritar, et tignia el capello, et io *tunc* li darò mia figlia. » — *Diarii*, t. I, col. 938, 15 juin 1498.

Quelques historiens ont nié le projet d'alliance entre Charlotte d'Aragon et César Borgia, on suit pas à pas dans Sanudo les longues négociations engagées à ce sujet, et le traité en a été redigé. Lorsque

successeur de Charles VIII, qui venait de mourir d'accident à Ambroise, le 7 avril, allait combler les vœux du Saint-Siège, et réparer l'outrage fait à l'orgueil des Borgia.

Louis XII, en effet, vient solliciter du Saint-Siège la dispense nécessaire pour répudier sa femme Jeanne et épouser la reine Anne, veuve de son prédécesseur, qui lui apportera en dot sa beauté et son duché de Bretagne. Jamais désir d'un puissant souverain ne devait favoriser davantage les projets d'un ambitieux; mais le Vatican allait lui faire payer cher cette faveur. César, « follement attaché à son titre de Valence », doit y renoncer en abandonnant la carrière; par une combinaison étrange, qui est à la fois le fait du hasard et celle de son idée fixe, il aspire à l'investiture du comté de Valence, que le Roi de France va ériger pour lui en duché: c'est ainsi que le cardinal espagnol deviendra duc français avec le même titre. On stipule en même temps une alliance royale faite sous les auspices de Louis XII. C'est le prologue du voyage de Borgia en France, porteur de la dispense pontificale et du bref qui appelle au Sacré-Collège Amboise, archevêque de Rouen; c'est aussi le prologue d'un traité d'alliance offensive et défensive entre le Saint-Siège et la couronne de France. Tandis que le Pontife favorisera l'invasion du Milanais

César, repoussé, dût s'unir à une princesse de Navarre, le père de la nouvelle fiancée, Alain d'Albret, voulut connaître les bases du premier contrat pour savoir si on lui faisait les mêmes avantages. Nous avons rencontré la copie du traité (que nous reproduirons en son lieu et place) aux archives de Pau, où nous avons eu tant à nous louer de l'obligeance et de l'érudition de M. Flourac, qui nous a mis en présence du précieux dossier relatif au mariage du Valentinois avec Charlotte d'Albret.

et la reprise du Napolitain, Louis XII, par réciproque, aidera Alexandre à conquérir les Romagnes, et à reconstituer le domaine temporel. On dirait que César sent que sa vie sera courte et ses destinées rapides ; toute cette intrigue va se nouer et se dénouer pendant le temps qui s'écoule entre les premiers jours de 1498 et le 14 août, date de la décision du Sacré-Collège. Tout est préparé à l'avance ; Villeneuve, baron de Trans, l'envoyé spécial du Roi de France, porteur des patentes ducales pour César, débarque à Ostie le matin même du jour où le cardinal de Valence, dans une humble attitude, avec une déférence marquée pour ses pairs, se présente à eux pour la deuxième fois, demandant qu'on le relève des vœux qu'il a prononcés « contraint et forcé » et contre toute vocation. Mais l'Espagne a pénétré cette intrigue ; dans César laïque, l'allié du Roi de France, elle voit à la fois un danger pour Naples et pour Castille : Garcilaso, l'ambassadeur, se lève et proteste ; il va détacher quelques partisans des Rois catholiques, en dénonçant l'intrigue ourdie avec la France. Alexandre VI voit le danger et prend la parole pour invoquer un argument vainqueur : comme il est de notoriété publique que la vie privée du cardinal de Valence est un sujet de scandale, la sécularisation s'impose « pour le salut de cette âme ». Il la demande donc au collège, avec la liberté pour l'ex-cardinal de Valence de contracter mariage. D'ailleurs, on distribuera aux personnages agréables à la couronne d'Espagne les bénéfices actuellement vacants, et ceux auxquels doit renoncer Valence ; ces bénéfices se montent à trente-cinq mille florins d'or. L'argument est sans réplique ; tous les

cardinaux, « *omnes communi et concordi voto* », se rendent aux vœux du Pontife, s'en remettant à sa volonté et à sa discrétion. Le vote à peine obtenu, et César à peine délié de ses vœux, Villeneuve franchit les portes de la ville et remet au Saint-Père les patentes royales.

Le traité était conclu d'avance, et nous en lirons bientôt les clauses ; on avait tout escompté, le départ était même préparé de longue main, comme si rien ne pouvait entraver les projets du Pontife ; ceux qui devaient accompagner César en France étaient déjà désignés. Le trousseau aussi était prêt, il était l'objet de l'admiration des désœuvrés de Rome ; on parlait des attelages, des harnachements et des parures, des bijoux, des présents, des riches livrées et des armes superbes, des étoffes d'or, des brocarts et des velours ; enfin d'un déploiement de luxe excessif, qui devait d'ailleurs exciter les railleries de la cour de France.

Le baron de Trans, chambellan du roi Louis XII et son envoyé, partait avec le nouveau duc ; Giordano Orsini était aussi du voyage, avec tout un brillant état-major de jeunes Romains. Pour son séjour, César emportait deux cent mille ducats d'or en monnaie sonnante, provenant des confiscations prononcées quelque temps auparavant contre Pierre de Aranda, évêque de Calahorra, le vieux majordome du Pape, auquel celui-ci, pour lui faire rendre gorge, avait intenté un procès en hérésie. Trois cents juifs et usuriers, condamnés aux peines les plus graves, avaient vu commuer leur peine en exposition publique, coiffés de la mître et revêtus de chapes jaunes, moyennant le

prix de fortes amendes qui devaient s'ajouter encore au viatique de César.

Le Roi de France avait annoncé l'envoi d'un vaisseau, de deux barques et de cinq galères à Ostie, sous le commandement du sieur de Sarenon, pour conduire César dans son royaume. On l'attendait à la fin d'août, il tarda jusqu'au 27 octobre, et prit à bord ses cent serviteurs, écuyers, pages et estafiers, avec douze chariots et cinquante mules destinés à porter les bagages. Le majordome Remiro de Lorca, dont le sort au service de César devait être un jour si cruel, et le fameux médecin espagnol Gaspare Torella, que nous retrouverons sur notre route, l'accompagnaient aussi, avec son fidèle secrétaire Agapito. Parmi les trente gentilshommes formant son brillant état-major, on comptait Giangiordano Orsini, Pietro Santa-Croce, Mario di Mariano, Domenico Sanguigna, Giulio Alberini, Giambattista Mancini, Bartolomeo Capranica. Le *Diarium* de Burckardt enregistre le départ à la date du 1er novembre; il se fit, dit-il, secrètement et sans pompe, aux premières heures du matin. Cependant, Cattaneo, envoyé de Mantoue, qui assista au départ, nous a montré César sur un riche coursier, avec un béret sur lequel flotte une plume noire, vêtu d'un pourpoint de damas blanc à bordure d'or, et sur les épaules un manteau de velours noir, à la mode française. Le Pape resta à la fenêtre jusqu'à ce qu'il l'eût perdu de vue. Il ne traversa pas la ville, mais suivit le Tibre et tout le Transtevère. Ainsi s'expliquent les paroles de Burckardt, « *secrete et sine pompa recessit ex urbe.* » La navigation dura dix jours, l'archevêque de Dijon reçut César au môle de Marseille;

de là on se dirigea sur Avignon, où le fils du Pontife rencontra Julien de la Rovère. Le futur Jules II, naguère l'ennemi juré des Borgia, détenteur de la forteresse d'Ostie, en rupture de Sacré-Collège et sans cesse hors du royaume, vivait à la cour de France par suite de ses dissensions avec les Borgia, mais il s'était apaisé depuis qu'en août 1497, à la suite du traité de Braciano, on lui avait rendu son gouvernement d'Ostie. Un mois avant le départ de César, Alexandre VI avait écrit au cardinal pour lui recommander son fils ; le 11 septembre, Julien lui avait répondu en protestant de sa grande affection, dont il lui donnait la preuve en venant au-devant de César à Avignon. Julien, par la même occasion, demandait l'autorisation de ne rentrer à Rome qu'au printemps de 1499, afin, disait-il, de ne pas s'exposer aux intempéries de l'hiver en voyage. Ce Julien de la Rovère, qui devait jouer un rôle si considérable dans l'histoire de César Borgia, et qui, parvenu à la papauté, allait précipiter la ruine du fils d'Alexandre, s'entremit avec beaucoup d'entrain pour lui dans cette circonstance. Sa correspondance avec le Pontife au sujet de César est des plus curieuses, si l'on considère qu'il devait être l'agent direct de sa perte : « Je ne veux pas cacher à V. S., dit le cardinal dans une de ses missives, que le duc de Valence est si plein de modestie, de prudence, d'habileté et doué de tels avantages au physique et au moral, que tout le monde est fou de lui ; il est en haute faveur à la Cour et auprès du Roi, tout le monde l'aime et l'estime, et j'éprouve à le dire une véritable satisfaction [1]. »

1. — *Voir* à ce sujet dans Gregorovius, « Histoire de la ville de Rome au Moyen âge », au chapitre V (Alexandre VI), les extraits de la corres-

Raymond Perrault, cardinal de Gurck, avait déployé à l'égard de César à Avignon la même courtoisie, mais personne ne dépassa de la Rovère; nous connaissons par les lettres de César, lues en plein consistoire par le Pape même, les largesses du cardinal à l'égard du Valentinois : pendant douze jours il l'entretint à ses frais, lui et toute sa suite, et sacrifia une somme de sept mille ducats d'or. La même lettre, citée par Sanudo, nous montre César faisant son entrée dans Avignon, vêtu d'une veste de brocart, toujours magnifique dans sa tenue, monté sur un beau cheval barbe sorti des fameux haras du marquis de Mantoue qui lui en avait fait présent.

D'Avignon César se rendit à Valence, la capitale de son nouveau duché; on voulut lui faire les honneurs du château royal; mais toujours prudent, et décidé à n'accepter les bienfaits du Roi que s'ils répondaient pleinement aux promesses du traité secret fait avec le Saint-Siège, il refusa d'y descendre avant d'avoir été mis en possession officielle de son État. A peine arrivé dans la ville, Mgr de Clairins, envoyé royal, lui présenta, au nom de Sa Majesté, le cordon de Saint-Michel, honneur suprême réservé alors aux princes du sang et aux plus grands du royaume; le Valentinois le refusa encore, déclarant qu'il ne l'accepterait que des mains mêmes du Souverain. L'ambassadeur de Sa Majesté se plaignit

pondance originale de Jules II conservée à la Marciana de Venise, provenant de la chancellerie de l'archevêque de Chypre, Livio Podocataro. Le Conseil des Dix avait fait main basse sur les papiers de l'ancien secretaire d'Alexandre VI au moment de sa mort, survenue à Venise. Nous avons à notre tour dépouillé ce volumineux dossier dont la moitié se trouve à la Marciana, et l'autre aux archives des S^te M^a gloriosa dei Frari.

hautement d'un tel affront ; aussi, le séjour fut-il court : la première étape devait être celle de Lyon, et là, à défaut des lettres du Valentinois adressées à son père, nous avons du moins le récit de Benoit Maillart, le grand prieur de l'abbaye de Savigny, dans sa chronique écrite au jour le jour au moment même du passage du Valentinois : « Au mois de novembre de l'an susdit, 1498, entra à Lyon monseigneur le duc de Valentinois en Dauphiné, neveu du pape Alexandre VI, avec une grande pompe dans les habits et les chevaux. »

Par ordre du Roi « qui l'avait mandé et commandé », une réception magnifique fut faite au Duc par le consulat lyonnais ; des mystères et des farces furent joués « *en l'Herberie et au Change* ». Le peintre François de Rochefort fut chargé des décorations et Claude Chevallet « de la facture de la rhétorique et bergerie morale..... des mystères de la dite entrée..... ; des *Morisques* dansèrent avec des sonnettes. »

Le 7 novembre, un banquet fut offert au Valentinois ; le grand prieur a tenu compte de la grande chère qu'on y fit, et l'éditeur de la chronique a publié les comptes de la dépense qu'entraîna le menu, aussi curieux par le nombre des plats que par leur détail [1].

1. — Monsieur Guignes, archiviste à Lyon, a réédité ces mémoires de Maillart, qui ont plus qu'un intérêt local. Voici les détails relatifs aux dépenses du banquet : « Les mémoires des fournitures faites à cette occasion par Georges Pépin, pâtissier, et Laurent Cataigne (Gadagne), marchand apothicaire, peuvent donner une idée du menu de ce festin et des mœurs du temps : 28 chapons, 24 lapins, 14 douzaines de perdrix blanches, 2 de rouges, 16 canards, 35 tourterelles, 3 douzaines de bécasses, 6 levraux, des grives et des alouettes, 12 paons, 10 faisans, une rouelle de veau, une pièce de bœuf, 1 quintal et demi de lard, oranges, vanille, deux « goneaulx », 18 patés de coings, 18 tartes d'Angleterre, 18 dariolles d'Angleterre, 18 « bridefaveau », 18 plats de rissolles, 18 plats de « foub », 18 plats de gelée, langues de mouton,

De Lyon, César se rendit en Touraine, où résidait alors la cour de France, cour errante qui passait constamment de ville en ville, d'Amboise à Chinon, puis à Loches, puis à Blois, au grand ennui des envoyés des ambassadeurs qui, dans leurs dépêches, se comparent à des Zingari et se plaignent constamment des frais et des démarches auxquels ces déplacements les entraînent. Le séjour de prédilection de Charles VIII avait été Amboise, Blois allait devenir la résidence habituelle de Louis XII, et, en attendant que les constructions qu'il faisait faire lui permissent d'y demeurer, le Souverain résidait à Chinon. Le 31 octobre, César était encore à Avignon: on en a la preuve par la date d'une lettre qu'il écrivit de là au marquis de Mantoue: enfin, le 18 décembre, il faisait son entrée à Chinon.

Les questions d'étiquette avaient alors une importance considérable, et la personnalité de César, mal définie à cause de sa naissance, rendait le cas assez difficile ; tout en voulant lui rendre les honneurs suprêmes en raison de ce qu'il attendait du Pontife, et user avec lui de la plus haute courtoisie, le Roi ne voulut cependant pas traiter son hôte en fils de souverain: il le rencontra donc par hasard, sous prétexte d'aller à la chasse, à deux lieues des portes de la ville. Là il lui fit grande fête, le traita avec une familiarité qui conciliait tout et, évitant habilement le conflit de préséance, le laissa faire

18 « plats de mestier », 18 pâtés de chapons, 18 pâtés d'alouettes, 18 « darriolles de cresme », amandes, œufs, eau rose, gresse blanche, etc., 2 livres 6 gros de canelle, 1 livre 3 gros d'orangeat, 1 livre 3 gros d'anis, 1 livre 1 gros de « pignons », 1 livre 1 gros de cohandres, 1 livre 3 gros de « mandrians », 3 gros de dragées musquées, 32 cimaises d'hypocras, menues épices, gingembre, muscades, girofflée, sucre de Portugal, malvoisie, muscat, raisins de Corinthe, prunes, dates, grenades, etc., etc.

tout seul cette entrée somptueuse qu'il avait préparée de longue main. A l'entrée du pont César trouva pour le recevoir le cardinal de Rohan, monsieur de Ravestain, le sénéchal de Toulouse et monsieur de Clermont, suivis d'une brillante escorte qui représentaient le Roi.

C'est toujours à Brantôme, en sa *Vie des hommes illustres*, au chapitre « César Borgia », qu'il faut revenir, pour décrire l'entrée de César à Chinon. Il n'a pu y assister, mais ayant trouvé dans les archives, de sa famille une relation laissée par un témoin oculaire, il se l'appropria. Cette relation était écrite en vers français, « en ryme telle qu'elle pour ce vieux temps et assez grossière... dit le seigneur de Bourdeilles, mais je l'ay mise en prose au plus clair et net langage. » Comme on a pu comparer cette relation avec celles des divers ambassadeurs des puissances à leurs souverains, nous sommes certain d'avoir l'impression exacte et vive de cette cérémonie devenue légendaire dans l'histoire de Chinon.

« Le Duc de Valentinois entra ainsi le mercredi dix-
« huitiéme jour de Decembre mil quatre cens quatre-
« vingts dix-huit. Premierement marchoient devant lui
« Monsieur le Cardinal de Ruan, Monsieur de Ravestain,
« Monsieur le Senechal de Thoulouze, Monsieur de
« Clermont, accompagnez de plusieurs Seigneurs et
« Gentilshommes de la Cour jusques au bout du Pont
« pour lui faire compagnie à son entrée; devant lui y
« avoit vingt-quatre mulets fort beaux, chargez de
« bahus, coffres, et bouges, couverts de couvertures,
« avec les Escussons et armes dudit Duc; après encore
« venoient vingt-quatre autres mulets avec des couver-

« tures rouge et jaune mi-parties, car ils portoient « la livrée du Roi, qui estoit jaune et rouge : ..... « puis après suivoient douze mulets avec des couver- « tures jaunes de satin barrées tout à travers. Puis « venoient dix mulets ayant des couvertures de drap d'or, « dont l'une barre étoit de drap d'or frisé, et l'autre ras : « qui font en tout soixante et dix par conte. Quand tous « les mulets furent entrez dans la Ville, ils monterent « tous au Château.

« Et après vinrent seize beaux grands coursiers, « lesquels on tenoit en main, couverts de drap d'or « rouge et jaune, ayant leurs brides à la genette et « à la coutume du Pays. Item après cela venoient « dix-huit Pages, chacun sur un beau coursier : dont « les seize étoient vestus de velours cramoisy, et les « deux autres de drap d'or frizé. Pensez que c'estoient, « disoit le monde, ses deux mignons, pour estre ainsi « plus braves que les autres. De plus, par six laquais « estoient menez, comme de ce tems l'on en usoit fort, « six belles mules, richement enharnachées de selles, « brides, et harnois, tout complets de velours cramoisy, « et les laquais vestus de mêmes. En après venoient « deux mulets portant coffres, et tous couverts de drap « d'or. Pensez, disoit le monde, que ces deux-là por- « toient quelque chose de plus exquis que les autres, « ou de ses belles et riches pierreries pour sa maîtresse « et pour d'autres, ou quelques Bulles et belles Indul- « gences de Rome, ou quelques saintes Reliques, « disoit ainsi le monde. Puis après venoient trente « Gentilshommes, vestus de drap d'or et de drap d'ar- « gent. Item il y avoit trois Menestriers, c'est à savoir

« deux Tambours et un Rebec, dont l'on usoit fort en « ce temps-là, ... ces deux Tambourineurs étoient « vestus de drap d'or, ainsi qu'estoit la coustume de « leur Pays, et leurs Rebecs accoustrez de fil d'or : et « aussi les instrumens estoient d'argent avec de grosses « chaines d'or; et alloient lesdits Menestriers entre « lesdits Gentilshommes et le Duc de Valentinois, « sonnant toujours. Item quatre Trompettes et Clairons « d'argent richement habillez, sonnant toujours de leurs « instruments. Il y avoit aussi vingt-quatre laquais, « tous vestus de velours cramoisy mi-parti de soye « jaune; et estoient tous autour dudit Duc : auprès « duquel estoit Monsieur le Cardinal de Roüen, qui « l'entretenoit.

« Quant audit Duc, il étoit monté sur un gros et « grand coursier, harnaché fort richement, avec une « robe de satin rouge et de drap d'or mi-parti (je ne « puis pas bien comprendre quant à moi cette étoffe) « et brodée de force riches pierreries et grosses perles. « A son bonnet estoient doubles rangs de cinq ou six « rubis, gros comme une grosse fève, qui montroient « une grande lueur. Sur le rebras de sa barette, y « avoit aussi grande quantité de pierreries, jusques à « ses bottes, qui estoient toutes lardées de cordons d'or, « et bordées de perles.

> Et un collier, pour en dire le cas,
> Qui valait bien trente mille ducats.

« Ainsi dit la rime dudit escrit.

« Le cheval qu'il montoit estoit tout chargé de « feuilles d'or et couvert de bonne orfevrerie, avec

« force perles et pierreries. Outre cela il avoit une « belle petite mule pour se pourmener par la Ville, « qui avoit tout son harnois, comme la selle, la bride, « et le poitrail, tout couvert de roses de fin or espais « d'un doigt. Et pour faire la queüe de tout, il y avoit « encore vingt-quatre mulets, avec des couvertes « rouges, ayant les armoiries dudit Seigneur; avec « aussi force cariage de chariots, qui portoient forces « autres besoignes, comme des lits de campagne, de « la vaisselle, et autres choses.

Ainsi entra, pour avoir grand renom,
Ledit Seigneur au Château de Chinon.

« Voilà l'équipage du galant dont je n'ai rien changé « du sens de l'original. Le Roi étant aux fenestres le vit « arriver, dont il ne faut pas douter qu'il ne s'en mo- « quast, et lui et ses courtisans, et qu'ils ne dissent que « c'étoit trop pour un petit Duc de Valentinois. »

Nous avons aussi à ce sujet la relation de l'ambassadeur vénitien, rapportée dans les *Diarii* de Sanudo ; elle ne diffère point de celle de Brantôme, dont d'ailleurs elle contrôle l'exactitude en la complétant. « Le cortège, dit l'ambassadeur, se dirigea vers le château de Chinon assigné comme logement au Duc ; deux cents archers qui formaient la garde royale l'y attendaient. Le Valentinois mit pied à terre et se rendit auprès du Roi très chrétien qui l'attendait dans la salle. Auprès de Sa Majesté se trouvait le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens et de nombreux gentilshommes. A peine en vue du Roi, le Valentinois se courba presqu'à terre, il fit quelques pas, et à moitié chemin se courba encore. Le Roi se décou-

vrit, le Valentinois avança jusqu'aux pieds de Sa Majesté et il allait se prosterner, quand Sa Majesté se leva pour l'en empêcher; le Duc se borna à lui baiser la main, et derrière lui trois des gentilshommes en firent autant. Les deux personnages échangèrent quelques paroles, puis le cardinal de Rohan, s'avançant vers le Roi, lui dit que monseigneur le Duc n'avait pas encore pris son repas. « Que sa Seigneurie aille donc dîner », répondit le Roi, et on se sépara. Rohan accompagna le Valentinois jusqu'au logement qu'il devait occuper dans le château près de Sa Majesté; et bientôt celle-ci envoya nombre de seigneurs de sa cour, et des hauts personnages qui vinrent rendre hommage à son hôte.

« Après dîner, Louis XII envoya de nouveau sa garde privée au Duc, qui revint s'entretenir avec lui; ils restèrent ensemble de longues heures, et fut royalement traité. Le lendemain, dans l'après-dîner, le Roi l'appela encore, et ils firent une promenade avec une escorte très restreinte. Le matin les ambassadeurs de la Sérénissime étaient venus faire visite au Duc qui les avait reçus avec une grande courtoisie. On attend le prince d'Orange, ajoute le correspondant du Sénat, qui date sa lettre de Chinon le 21 décembre; aussitôt le Roi partira et ira à Angers, puis à Nantes, où doit venir la Reine. Une fois là on célèbrera le mariage. »

L'impression de cette entrée fut très vive, et les habitants en gardèrent le souvenir. On racontait dans la foule que les chevaux destinés à être montés par César, et qui suivaient, tenus en mains par les valets, étaient ferrés en or massif; en réalité le nouveau duc

de Valentinois avait poussé la recherche jusqu'à les faire ferrer en argent[1].

Les soldats de Fornoue, ces rudes compagnons de Charles VIII qui ne connaissaient du Valentinois que sa fuite du camp de Vellétri lors de l'expédition dans le Napolitain, ses hautes prétentions en fait de préséance, et le renom qu'il s'était déjà acquis par sa vie dissolue et sa renonciation au cardinalat, virent là une démonstration exagérée, un luxe efféminé et un peu ridicule. Cette profusion d'or, de diamants, de satins et de perles étalés sur sa personne, faisait un contraste avec les armures des combattants du Taro, et, en somme, le Roi et ses courtisans raillèrent entre eux la « vaine gloire et bombance sotte de ce duc de Valentinois[2] ».

Cependant, au point de vue de sa politique, Louis XII tenait à ménager César; celui-ci lui avait apporté une lettre autographe de son père qui devait engager le

1. — Le détail nous est donné par le maître des cérémonies d'Alexandre VI qui consigne le fait dans son journal : « Magnum thesaurum portasse dictum fuit, et inter alia relatum fuit plures vel multos ex equis suis ferratos fuisse ferris argenteis. »

2. — Dans les papiers de Machiavel à la bibliothèque Palatine de Florence on trouve aussi une description du costume du Duc qui prouve l'exactitude du récit de Brantôme et ajoute quelques détails à l'appui de cette recherche efféminée que César déploya dans cette circonstance : « La persona del Duca avea una veste alla franzese dal lato manco di velluto nero, con XII rasi doro, in ciascuno dé quali era uno grande ballascio, e nel petto avea una bellissimo specchietto di diamanti di grandissima valuta, e intoruo ad lo orlo delle maniche uno orlo di grosse perle. E dal lato ritto era la veste di broccato con la manica fijo al gombito et a piè del vestito era uno orlo di grosse perle.

Avea in capo una berretta di velluto nero con una perla innanzi lunga o grossa come una ghianda. Dipoi era uno fregio che andava sopra la berretta con grosse perle : li stivali sue erano pieni di perle e altri ricami d'oro e tutti s'allacciavano con nastri d'oro. » (Ferrato.) Entrata del Valentino, nel 1498, a cinone in corte del Cristianissimo. — Venise, 1868. Ce fragment nous est communiqué par l'honorable bibliothécaire de l'École des beaux-arts, M. Eugène Muntz.

Roi de France : « Nous envoyons vers Votre Majesté, afin de lui montrer combien nous voulons, en tout, lui complaire, notre propre cœur, c'est-à-dire notre fils aimé le duc de Valentinois....., et nous vous prions de le traiter de telle façon, que tous puissent comprendre combien ce César, que j'ai remis à votre royale bonne foi, vous est en tout devenu cher. » Comme il pouvait être isolé au milieu des gentilshommes français jaloux de son apparat, le Souverain Pontife lui avait aussi remis une lettre personnelle pour le sieur Du Bouchage, chambellan de Sa Majesté. Mais les deux personnages en présence, le Roi et César, étant liés chacun de leur côté par leurs intérêts les plus chers, le résultat de l'entrevue n'était pas douteux. Le traité secret conclu entre le Pontife et le Roi de France contenait, pour première clause, la remise de la dispense qui devait permettre à Louis XII d'épouser la veuve de son prédécesseur, la promesse d'alliance des armes françaises avec celles du Saint- Siège pour la conquête du Napolitain, et l'investiture du royaume, une fois la conquête effectuée. En échange, Louis XII mettait fin à l'ancien dissentiment qui s'était élevé au sujet de la comté de Valence, sur laquelle le Saint-Siège avait encore des prétentions, et, l'érigeant en duché, il le détachait de la couronne de France en faveur de César Borgia, devenu duc de Valentinois. Il s'engageait en outre, César ayant renoncé à ses bénéfices ecclésiastiques, à lui payer une rente de vingt mille livres avec trente mille ducats d'or comptant ; le nouveau Duc aurait aussi une compagnie de cent lances françaises qu'il emploierait à ses vues : ce qui fait dire à Michelet : « c'est-à-dire le drapeau de la

France, la terreur de nos lis affichés à côté des clés pontificales. C'était lui livrer l'Italie. » Le Roi promettait enfin d'obtenir pour lui la main d'une princesse royale, qu'on ne désignait point dans le traité, mais que les négociations depuis longtemps engagées désignaient suffisamment. Il s'agissait à ce moment d'obtenir la main de Charlotte d'Aragon, la fille du roi Frédéric de Naples, élevée à la cour de France. Pour preuve de la bonne volonté du Saint-Père, celui-ci donnerait le chapeau de cardinal à Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, favori du Roi et son premier ministre [1].

De toutes ces conventions, une seule, jusque-là, avait reçu sa pleine exécution; nous avons vu Villeneuve, l'ambassadeur spécial du Roi de France à Rome, remettre aux mains du Pape les patentes royales de l'érection du duché le 13 août 1498, et César venait effectivement d'être reçu à la cour de France comme duc de Valentinois. Mais le succès des négociations qui devaient faire de lui l'héritier éventuel d'une couronne allait échouer; comme nous l'avons déjà dit, Frédéric, de tout temps, avait montré peu de propension pour ce mariage; peu à peu il était même arrivé à ressentir à ce sujet une véritable répulsion; d'une autre part, la jeune fille qui, au dire d'une dépêche lue au Conseil secret à Venise, avait une passion pour un baron de Bretagne de la suite de la reine Anne (influencée peut-être aussi par son père et par son entourage), se refusait absolument à se prêter à

1. — Les différents articles du traité découlent l'un de l'autre, le mariage fait par l'entremise du Roi avec une personne non désignée, mais choisie de sa main, y est indiqué : « Domp César de Borgia en faveur de certain mariage que nous entendons faire de sa personne *en cestuy royaume.* » — *Voir* le père Anselme, *Généalogie des Borgia*, t. V.

cette union. Cette brillante entrée à Chinon eut donc un lendemain assez sombre. Julien de la Rovère, dès le 18 janvier 1499, dans une lettre adressée de Nantes à Alexandre VI, lui faisait part de cet échec, et celui-ci, dans une lettre du 4 février, répondait « que le Roi l'exposait à la risée de tous, car c'était un fait de notoriété publique que César était venu en France pour contracter mariage ». Les négociations pendantes furent sur le point de se rompre; il fut même un instant question, pour César, de reprendre la route de Rome, car, le 4 février, Louis XII, qui se trouvait alors à Loches, donna des instructions pour le départ.

On sait que le duc de Valentinois était porteur de la dispense qui permettrait au Roi de rompre son mariage, mais en face des lenteurs du Roi de Naples, puis du refus définitif de sa fille Charlotte, l'astucieux Duc feignit de n'avoir point reçu de son père le bref de dispense. Comme il était évident que ce bref était lancé puisque le Roi en avait été avisé par le Pape lui-même, Louis XII avait passé outre. Dès le 17 décembre, sur la requête du Roi, pressé d'agir et d'en avoir fini avant le printemps, le cardinal de Luxembourg, l'évêque de Cette et l'évêque d'Albi, unis aux trois commissaires pontificaux, se croyant d'accord avec César, tout en agissant en dehors de lui, avaient rendu la sentence de divorce dans l'église de Saint-Denys à Amboise; le mariage ne comportait donc plus qu'une formalité à accomplir. Sans doute, Borgia pouvait encore suspendre l'effet de la bulle en refusant de la remettre au Souverain; mais l'acte, violent en lui-même, aurait eu peu de portée, et derrière ces questions toutes person-

nelles de l'union du Roi avec la veuve de Charles VIII, s'agitaient des intérêts politiques de premier ordre. Venise, Milan, Naples et Florence étaient en émoi et attendaient le résultat des négociations entre le Vatican et la cour de France ; et comme on redoutait une nouvelle descente en Italie, selon le résultat des entrevues les alliances pourraient se grouper pour ou contre le Souverain.

Il y avait donc un intérêt réel pour le Roi de France à remplir les vœux du Pontife; aussi essaya-t-il encore de triompher des répugnances de Frédéric d'Aragon d'abord, puis de celles de sa fille Charlotte. Le 2 mars 1499 il faisait asseoir la jeune princesse à sa table en face du Valentinois; mais la jeune fille, qui aimait ailleurs, et dont la résistance de son père servait les intérêts de cœur, tout en n'osant pas rompre avec le Roi, opposait à ses instances une attitude passive. Elle exigea, pour preuve de l'assentiment du roi de Naples à son union, d'entendre de la bouche même de son ambassadeur, Antonio Frisoni, que son père et souverain avait pour agréable de complaire à Sa Majesté sur ce point. Louis XII ayant enfin compris qu'il ne triompherait pas de ces répugnances, après avoir essayé sans succès de substituer à Charlotte d'Aragon sa propre nièce, la fille du comte de Foix, jeta les yeux sur les filles d'honneur de la Reine pour donner une compensation au Valentinois. En attendant, César, toujours fier, le prenait de haut avec Naples; il allait répétant avec arrogance que si le roi Frédéric avait refusé son alliance comme bâtard, il avait oublié qu'entre eux deux la différence était grande : Frédéric, en effet, était bâtard

de Roi, tandis que lui même était bâtard de Pape, et s'en glorifiait [1].

CHARLOTTE D'ALBRET

Il y avait alors, parmi les demoiselles d'honneur de la Reine de France, venues de tous les points de la France et de l'étranger pour former autour d'elle un brillant cortège, et apprendre les bonnes manières et le goût français, une belle jeune fille du même nom que celle que César devait épouser d'abord : Charlotte d'Albret, la sœur du Roi de Navarre Jean d'Albret, fille du vieil Alain le Grand, duc de Guyenne. Anne de Bretagne l'avait appelée à Paris dès sa jeunesse ; elle avait grandi près d'elle, prenant le haut ton de la Cour, au milieu des seigneurs les plus brillants, les plus nobles et les plus braves, sous la tutelle d'Anne, reine de beauté, femme élégante et pieuse, qui ne sut jamais rien des désordres de son mari Charles VIII. « La Reine, dit le père Hilarion de Coste dans l'Éloge d'Anne de Bretagne, comme une autre Vesta et une autre Diane, tenait toutes ses nymphes à une discipline fort étroite et restait néanmoins pleine de douceur et de courtoisie. »

Alain d'Albret, dit le Grand, duc de Guyenne, comte de Dreux, de Gaure, de Penthièvre, de Périgord, vicomte de Tartas et de Limoges, sieur d'Avesnes, avait épousé Françoise de Bretagne, parente de la Reine de

1. — *Voir* les *Diarii* de Sanudo. — « Et li oratori disse al Re de Franza non daria une bastarda dil re al ditto ducha, non che la legiptima sua fiola in un bastardo del Papa..... Et il Duca predicto volse Monsignor di Trans..... et che era lui bastardo e il re Alphonso, et lui e fiol dil Papa, et si gloriava. » — Colonne 558....., 27 mars 1499.

France, et en avait eu huit enfants. L'aîné, Jean, avait épousé Catherine de Foix, la sœur de François Phœbus, Roi de Navarre, mort sans enfant; et, comme héritier du trône, du chef de sa femme, il avait ceint la couronne [1]. Quand le Roi de France tourna les yeux vers Charlotte d'Albret, il chargea un certain sieur de la Romagère d'entamer des négociations avec Alain d'Albret, son père; et l'intérêt politique de la couronne de Navarre, menacée par les Rois catholiques et en guerre avec leurs propres suzerains, commandant alors des ménagements à l'égard du Roi de France, les propositions furent accueillies du premier abord, de crainte d'offenser le Roi. Alain cependant voyait ce mariage avec répugnance, et se proposait d'en discuter longuement les conditions et de ne rien accepter que sous bénéfice d'inventaire. Mais le but à atteindre par Louis XII était si considérable, son départ pour l'Italie si urgent, qu'il triompha assez vite des difficultés sans nombre qu'on lui opposa.

Le dossier complet des négociations est conservé aux archives de Pau ; on les suit pas à pas, et le sieur Alain s'y révèle, non pas tant comme un père tendre que comme un personnage plein d'âpreté et de méfiance, et avide d'argent. Il fallait le vaincre à force de promesses, de concessions et de faits, car, pour lui, les actes valaient mieux que la parole royale. Saisi de la demande, il transmit ses réponses au sieur de la Romagère, inter-

1. — Sur Alain d'Albret, consulter « Alain le Grand, sire d'Albret : L'administration royale et la féodalité du Midi, 1440-1522 », par Achille Luchaire, Paris, 1879.

M. Luchaire a connu les sources que nous avons consultées nous-même, et donné une juste idée de la personnalité de ce vieil Alain qui semble encore un homme du Moyen âge.

médiaire entre le Roi et le duc de Guyenne, et on jeta des bases sans s'engager de part ni d'autre. Le premier acte officiel fut signé à Castelgeloux; le 23 mai 1499 Alain nommait ses procurateurs à l'effet d'assurer les négociations. C'étaient d'abord l'un de ses fils, Gabriel d'Albret, puis messire Regnault de Saint-Chamans, seigneur de Lissac et de Puyjolz, sénéchal d'Agennais, enfin le seigneur de Tinsac, Jehan de Calvimont, licencié en droit. On posa des conditions de part et d'autre, le 19 avril, à Nérac; le sieur d'Albret donna ses blancs seings au seigneur de Lissac pour conclure en son nom sur des bases données; les procurateurs s'étaient rendus auprès du Roi munis des instructions, et, le 29 avril, dans une lettre datée aussi de Nérac, Alain fixa ses conditions. Il demandait « à voir et à toucher » la dispense que, au nom du Roi, le sieur de la Romagère disait avoir été accordée à César, archevêque et cardinal, par le pape Alexandre VI, car lui aussi n'entendait point donner sa fille à un prêtre fils de prêtre.

Ensuite, comme le Roi avait déclaré donner au Valentinois une dot de cent mille livres, Alain demandait la conversion des livres en ducats, avec garantie et époques de paiement. Il voulait qu'on établît, en dehors de cette dot et des revenus du duché de Valence et du comté de Dyois, octroyés au fiancé de sa fille, quels étaient ses biens, pour savoir ce que sa femme hériterait au cas où son mari viendrait à mourir avant elle. Lui-même donnait à Charlotte une dot de trente mille livres tournois, dont six mille livres, dix-huit mois après la célébration du mariage, et le surplus, quinze cents livres par an, jusqu'à parfait paiement: moyennant quoi Char-

lotte renoncerait à tous droits sur la succession de son père et celle de sa mère, Françoise de Bretagne. Les conjoints seraient par moitié en meubles et acquêts dès le jour de leurs noces, et si César venait à mourir avant Charlotte, elle aurait pour son domaine quatre mille livres de rentes de prochain en prochain « où bon lui semblerait, et laquelle des maisons du Duc qu'elle voudrait choisir ». Il priait ses mandataires de vérifier si les biens meubles de César en France, qu'on lui avait assuré valoir cent vingt mille ducats, « en dehors de ses immeubles qui sont le duché, le comté de Dyois et le grenier à sel d'Issoudun, toutes faveurs octroyées par le Roi », avaient réellement cette importance.

La clause de la conversion des livres en ducats fut trouvée excessive; le Roi, désireux d'avancer les négociations, consentit à faire garantir la dot promise par les trésoriers généraux, et Jehan de Calvimont obtint un acte en due forme par lequel messire Michel Gaillard, Pierre Brissonnet, Thomas Boyer et Jacques de Bonn, trésoriers généraux de France, s'engageaient à payer les cent mille livres promises au sieur d'Albret dans l'espace de dix-huit mois.

Ce ne fut point assez pour le vieil Alain, il exigea que ces personnages fussent responsables, non pas comme trésoriers généraux, mais comme privés; et chaque jour il émit de nouvelles prétentions. Ces négociations couvrirent une assez singulière intrigue : le représentant le plus important des intérêts du propre père de Charlotte, le sieur de Calvimont, semblait au fond avoir pour mission d'écarter la demande de Louis XII; or le Roi, ou plutôt le cardinal d'Amboise,

qui dirigeait à la place du Roi le sieur de la Romagère chargé de s'aboucher avec Calvimont, résolut de se le concilier, et, pour le mettre dans ses intérêts, lui promit un office au parlement de Bordeaux. Les âpres résistances du vieil Alain étaient donc adoucies par Calvimont, qui trahit son maître en ce sens que, malgré les précautions prises, celui-ci devait définitivement faire un marché de dupe en ne touchant jamais la dot promise. Le Pape, de son côté, avait promis le chapeau de cardinal pour Aymon d'Albret, le frère de Charlotte, et la reine Anne de Bretagne enfin avait été elle-même requise d'agir sur Alain. On trouve dans le dossier des négociations deux minutes de lettres sans date, « *que la Reine de France doit écrire au duc d'Albret lors de la discussion du contrat* »..... « Le mariage du duc de Valentinois et de Charlotte, est-il dit, est très agréable au Roi et à la Reine pour ce qu'il peut être cause de grand profit à eux et au royaume, et aussi pour ce que ledit seigneur roi a promis audit duc de lui donner à femme une sienne prochaine parente.

« *Item*, ledit duc de Valentinois est un très honnête et bon personnage, sage et discret, et pour avoir et acquérir de grands biens et honneur à ce royaume.

« *Item*, le roi et reine réputeront très grand service leur avoir été fait par ledit sire d'Albret en faisant ledit mariage et le reconnaitront envers lui et sa maison.

« *Item*, promettent de veiller à leur fortune future, quelque inconvénient qui leur puisse arriver. »

Présentée sous ce jour, la proposition était des plus honorables; donc, le Roi ayant donné les garanties demandées, et César, de son côté, ayant obtempéré au désir du

père de sa fiancé d'assurer l'avenir de Charlotte en cas d'événement et rédigé, le 10 mai, l'acte de cession de ses biens, s'il mourait avant elle, il n'y avait plus d'objection possible à l'union. Le Pape écrivit alors au Roi pour le remercier, et, en même temps, comme Julien de la Rovère s'était chaudement employé dans cette circonstance, il lui adressait une lettre pleine de sentiments affectueux. Le même jour, 10 mai, on dressa l'acte de mariage au château de Blois par-devant les tabellions jurés du scel, en présence du Roi, de la reine Anne, du cardinal d'Amboise, du chancelier de France, de l'archevêque de Sens, de messieurs de Nemours et d'Orval, des évêques de Bayeux, de Cette, de Melse et de Viviers, du sieur de Tournon, du vice-chancelier de Bretagne, et des procurateurs du duc de Guyenne.

« Aux termes du contrat, Alain d'Albret constitue en dot à sa fille trente mille livres tournois, payables, six mille livres comptant, et le reste par annuités. Les époux sont « par moitié en meubles et acquêts dès le jour de « leurs nopces ». Si le duc vient à mourir avant sa femme, elle aura pour douaire, sa vie durant, quatre mille livres de rentes; s'il laisse des enfants mineurs, la duchesse aura l'administration de leurs corps et biens et faira les fruictz de leurs biens et héritages jusqu'à ce que lesdits enfants soient en âge compétent [1]. »

La dot était mince, mais le contrat énonçait un

1. — M. Bonnaffé, dans une étude qui semblait n'avoir pour but que l'*Inventaire de la duchesse de Valentinois Charlotte d'Albret* (Paris, 1878), a suivi de très près la pauvre Charlotte, fouillant les archives des ducs de la Trémouille, alliés à la propre fille née du mariage de César. On trouvera là le contrat tout entier, et l'inventaire des biens laissés par la veuve de César. Notre but étant moins spécial, nous avons tenu à remonter aux sources mêmes.

considérant de la plus haute importance, il faisait présager le rôle qu'allait jouer César dans la conquête de Naples et du Milanais : le Roi espère que ledit duc, ses parents, amis et alliés lui feront au temps advenir grands et recommandables services, et *mesmement* touchant la quonqueste de ses royaumes de Naples et duché de Milan. » La réciproque comportait l'appui des troupes royales pour le Vatican.

César de son côté, par le même contrat, promit de consigner cent mille livres au sire Alain, à employer en rentes et terres au profit de Charlotte ; c'étaient les cent mille livres données par le Roi et garanties par ses trésoriers. Le 12 mai 1499, le mariage fut célébré et consommé ; l'épouse était si belle qu'on la surnommait « la plus belle fille de France » ; quant à César, au dire de ceux qui l'ont vu alors, il avait l'allure la plus élégante et les traits les plus beaux ; un de ses historiens a même pu dire en parlant de lui : « comme Tibère dans l'antiquité, il était le plus bel homme de son siècle [1]. » Charlotte a donc pu l'aimer, et pendant quelques jours elle a pu croire aussi que cette union, toute politique, encore qu'elle ne lui promît que des orages, pourrait avoir ses jours de calme et d'abandon. Mais c'est un trait horrible des mœurs du temps, ou un signe odieux de la dépravation personnelle des Borgias, que le témoignage apporté au Vatican dix jours après la nuit des noces par un courrier spécial envoyé par César à Alexandre VI. L'époux annonce à son père la célébration et la consommation de l'union, et, dans un langage

1. — *Voir* le portrait que Gregorovius a tracé de César dans sa *Lucrèce Borgia*.

ignoble, dévoile les secrets de la couche nuptiale, flétrissant, contre toute pudeur, cette créature virginale qu'il ne reverra jamais plus, et à laquelle il va laisser un souvenir vivant des seules heures de sa vie où elle a pu croire au bonheur. Charlotte, au contraire, écrivait de son côté au Pontife une lettre où elle lui exprimait ses sentiments de fille dévouée, et lui manifestait son vif désir de se rendre à Rome pour le connaître; puis, d'un ton enjoué, elle se déclarait très satisfaite de son nouvel époux [1].

Le mariage consommé, les destinées de César allaient s'accomplir en même temps que le Vatican recueillerait les immenses avantages de l'alliance dont cette union avec Charlotte d'Albret avait été la consécration. Le Roi de France, lui aussi, allait réaliser ses plans d'invasion de l'Italie ; un document précieux, encore inédit, que nous avons rencontré dans le dossier des négociations avec Alain d'Albret, nous dévoile les

1. — « Venit cursor ex Francia qui nuntiavit SS. D. nostro filium suum, olim cardinalem Valentinum, contraxisse matrimonium cum magnifica Domina (d'Albret), a die presentis mensis, et illud dominica ejusdem mensis consumasse et *fecisse octo vices successive*. » — *Diarium*, tome II, page 532, édition Thuasne. — La lettre a dû être écrite en espagnol, car un document italien dit « hizo ocho viajes », et il n'y a point de raison, si l'Italien ne cite pas des paroles qui ont été prononcées, pour qu'il écrive cette outrageuse confidence en espagnol. D'ailleurs il y a un revers à la médaille, ce galant plein de fatuité aurait au contraire, cette nuit-là, été victime d'une cruelle plaisanterie. « Et pour vous conter des noces dudict duc de Valentinois, il demanda des pilules à l'apothicaire pour festoyer sa dame, là où eust de gros abus, car au lieu de lui donner ce qu'il demandait, luy donna des pilules laxatives, tellement que toute la nuict il ne cessa d'aller au retraict, comme en firent les dames le rapport au matin. » — *Mémoires* de Robert de la Mark, seigneur de Fleurange, cité dans Thuasne (*Panth. litt.*, ch. VI, p. 128). Ces dames d'honneur qui regardent par les trous de la serrure et épient les démarches d'un époux troublé, c'est là un trait de mœurs dignes du pays de Rabelais.

secrets desseins de Louis XII et d'Alexandre VI. Le traité qu'ils avaient signé est bien connu des historiens, et il a été maintes fois publié ; mais on n'a jamais produit, que nous sachions, celui conclu entre les deux souverains à l'époque où il était encore question, pour César, de s'unir à la fille du Roi de Naples. La teneur de ce document diffère du traité enregistré ; les deux alliés lèvent impudemment le masque, et, dans un instrument diplomatique redigé à l'occasion d'un projet de mariage entre César Borgia et la fille du Roi de Naples ; ils osent faire allusion au partage du royaume de celui là même auquel ils demandent la main de leur fille. Nous le citons dans son entier comme un monument de la perfidie qui présidait alors aux transactions politiques.

«..... de l'accord et union et appointement entre notre Saint-Père le pape Alexandre VI et le Roi très chrétien :

« 1° Afin que notre Saint-Père connaisse l'amour que le Roi lui porte et aux siens, promet le dict seigneur à Sa Sainteté marier Mgr de Valence avecque la fille aisnée de don Fréderic étant avec la Royne et du consentement exprès de la dicte fille.

« 2° Afin que le dit seigneur de Valence ayt de quoi plus honestement entretenir son État, le roi lui donnera pour luy et les siens, à perpétuité, le comté de Valence et de Dyois que l'on estime valoir vingt mille francs par an ; et au cas qu'il ne vaille la dicte somme, le Roy le fournira d'autre État jusques à la valeur de la dicte somme, et pour ce que les frères du dict sieur de Valence sont ducs et princes, le Roy convertira le dict comté en duché.

« 3° Donnera au dit seigneur de Valence cent lances d'ordonnances payées à la façon de France, soit en paix et en guerre, et faisant son entreprise d'Italie ou ailleurs ; le roy lui augmentera sa conduite de deux ou trois cent lances, ainsi qu'il devra être pour le meilleur ;

« 4° Donnera au dict seigneur de Valence la pension annuelle de vingt mille francs à toujours pour sa personne ;

« 5° Au cas que le dict seigneur recouvre son duché de Milan, donnera au dit seigneur de Valence sa comté d'Aste *(Asti)* pour lui et les siens et la tiendra du Roi en foi et hommage.

« *Item.* — Il donnera au dict seigneur de Valence son ordre de Mgr Saint-Michel ; et afin que le Roy connaisse la bonne volonté de notre Saint-Père, Sa Sainteté envoirra à son service le dit de Valence, et aussi pour espouser sa femme. Et pour mieux secrètement et en plus grande sûreté conduire les choses, le Roy fera mettre en ordre incontinent six navires, lesquels seront au port de Ciottat, évêché d'Aix, la mi-août, pour amener le dit de Valence et le légat que notre Sainct-Père envoirra pour plus honestement faire les besognes du Roy. Item parce que.... encourir dangier pour l'absence de Mgr de Valence, le Roy envoirra au dict Saint-Père pour sa garde mille hommes durant sa dite absence pour lesquels soudoyez faut chaque mois quatre mille ducats, lesquels moys par moys seront secrètement délivrés à notre dit Sainct-Père par les mains de Mgr le cardinal de Sainct-Denis étant à Rome, et baillera le Roy bon respondant à Rome pour 3 ou 4 moys.

« Et pour ce que notre Sainct-Père doute que pour cette confédération et perpétuelle amitié aucun prince de la ligue se alienasse contre Sa Saincteté, le Roy leur baillera lettres patentes signées de sa main et scellées de son scel par lesquelles il promettera et jurera à Dieu et à la Vierge Marie défendre, garder et protéger sa dite Saincteté tant en temporalité qu'en spiritualité.

« *Item.* — Touchant le royaume de Naples, *quelque chose que le Roy en fasse*, promet le dit seigneur de rien faire ni conclure sinon par les mains de Sa Saincteté.

« *Item* fera retourner à Rome nos seigneurs les cardinaux *ad vincula* et de Guoce [1], lesquels Sa Saincteté traitera amiablement, et en toute douceur, comment ses bons frères, dont le Roy les pourra assurer en les exortant comme comme bon fils d'obédience, qu'ils se obtempèrent et obéissent à notre Sainct-Père.

« Lesquelles choses le Roy promet, en parole de Roy, entretenir, observer et garder, et tant qu'il touche

1. — On ne s'explique point que la minute de ce traité se trouve dans le dossier du mariage de la princesse de Navarre, aux archives des Basses-Pyrénées : c'était dire bautement à Alain d'Albret que Frédéric d'Aragon avait refusé la main de sa fille à celui qui venait justement lui demander celle de Charlotte d'Albret : mais il est probable que le viel Alain a voulu savoir si on lui faisait des conditions inférieures à celles stipulées pour la fille du roi de Naples; et il aura usé de *petits moyens* pour se procurer ce curieux traité. Les cardinaux cités sont Julien de la Rovère, alors en rupture de consistoire et qui avait fui en France; et Raymond Perrault, évêque de Gurck, Français, né à Sergières, qu'on a peine à reconnaître sous le nom de « *Guoce* ». L'évêque de Cette, cité plus bas, est Denys de la Grollaye. On remarquera dans ce traité (dont presque toutes les clauses furent exécutées, à part la substitution de Charlotte d'Aragon à Charlotte d'Albret) le passage relatif au peu de sécurité dont jouissait Alexandre VI quand César était éloigné du Vatican. En calculant le nombre d'hommes qui équivalait, vers 1500, à trois compagnies de lances, on voit que le contingent formé par Louis XII pour Borgia équivalait à une petite armée.

l'Etat de Mgr de Valence, touchant les dictes comtés, Icelui avec les lettres patentes et authentiques fera passer, ratifier et consentir par la Chambre des comptes.

« Et au résidu pour les autres articles, le Roy en baillera ici à l'évêque de Cette et archidiacre de Chalais lettre secrète qu'il plaira à notre dit Sainct-Père, laquelle sera envoyée avec les mémoires, etc., etc. »

Sept jours après le mariage, à la Pentecôte (le 19 mai), le duc de Valentinois reçut directement du Roi ce collier de Saint-Michel qu'il n'avait voulu prendre que de ses mains royales; un nouveau courrier qui arriva le 23 à Rome porta au Vatican la nouvelle de cette distinction; des fêtes publiques célébrèrent l'événement, et le parti espagnol, au dire du maître des cérémonies, se laissa aller à des manifestations déshonorantes pour le Saint-Siège. Cependant, ce mariage, ces traités privés en faveur du Valentinois, les honneurs publics que Louis XII lui rendait, ne constituaient que le décor des événements; la substance réelle, c'était l'alliance politique qui se tramait à l'ombre de ces démonstrations. On a vu par l'article inséré dans le traité ci-dessus que la conquête du Milanais était décidée, et résolue l'entreprise de Naples. Le 15 avril, le Roi, sûr d'Alexandre VI et de César, qui allait devenir un personnage actif et dont il avait sans doute, malgré sa jeunesse, reconnu la valeur effective, avait signé le traité d'alliance offensive et défensive avec Venise, et cette ligue était dirigée contre tous les princes italiens, à l'exclusion du seul Alexandre VI qui avait le droit d'y entrer. Les négociations avaient été tenues très secrètes; le principal intéressé, Ludovic Sforza, dit le More, duc de

Milan, contre lequel tout était dirigé, fut le dernier informé. Le prix de l'alliance avec les Vénitiens était la livraison entre leurs mains de Crémone et de Ghieradadda dès que la Lombardie aurait été soumise. Le duc de Savoie, tenu en dehors de ces conventions, mais d'accord avec le Roi de France, laissait les portes du Piémont ouvertes, et les escadrons français allaient s'ébranler. La campagne du Milanais, dont Guicciardini reste l'historien autorisé, devait être heureuse et rapide; le duc Ludovic Sforza était l'objet de l'animadversion publique; trahissant tour à tour Venise, Florence et le Roi de France, il avait traité secrètement et en dehors de tous les princes d'Italie avec Charles VIII, lors de la première descente des Français dans la Péninsule. A l'heure de ce nouveau danger tous l'abandonnèrent; et, comme il était attaqué à la fois par Venise et les Français, et que ses sujets le haïssaient, ses gouverneurs le trahirent à son tour; il perdit ainsi une à une toutes ses places, et fut bientôt réduit aux dernières extrémités. Le 9 septembre 1499, on apprit coup sur coup au Vatican la prise d'Alexandrie, celle de Tortone, puis la fuite de Ludovic le More et la prise de Milan. Louis XII s'en était remis à ses généraux du soin de conduire ses soldats à la victoire; Giacomo Trivulzio les commandait, avec Louis de Ligny et le comte d'Aubigny; le Roi s'était borné à accompagner l'état-major jusqu'à Lyon, d'où il veillait aux préparatifs. César Borgia figurait dans sa suite, et ne devait se mettre en marche que lorsque Louis XII lui-même irait prendre le commandement de ses troupes.

Le 9 septembre, prêt à le suivre ainsi qu'il était con-

venu et à quitter Charlotte d'Albret, le duc de Valentinois avait donné procuration à sa femme pour administrer ses terres, son duché de Valentinois, son comté de Dioys et toutes ses seigneuries et chevancés, tant au royaume de France que Dauphiné; en même temps il lui faisait donation par avance de tous les biens mobiliers qu'il aurait au jour de son trépas.

Le Valentinois, en réalité, aura vécu auprès de Charlotte d'Albret plus longtemps qu'on ne l'a cru jusqu'ici; c'est-à-dire depuis la fin d'avril jusqu'au commencement de septembre. Charlotte d'Albret, lorsque son mari se sépara d'elle, était déjà grosse; et au commencement de l'année 1500 elle devait mettre au monde une fille qui reçut le nom de Louise. Si la duchesse de Valentinois était destinée à ne jamais revoir son mari, l'enfant auquel elle allait donner le jour ne devait jamais connaître son père. Les documents nous permettront de suivre la destinée de ces deux victimes de la politique de Louis XII et de celle des Borgia.

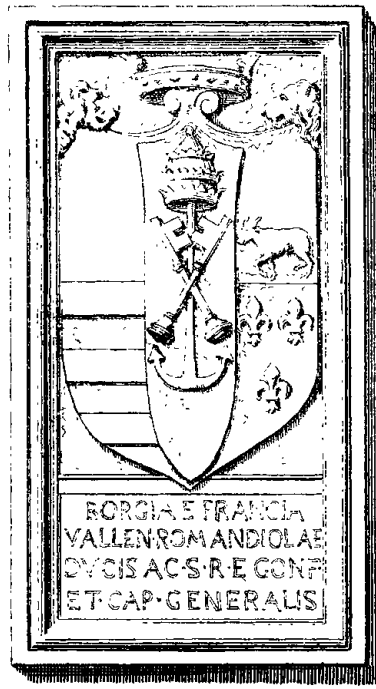

Armes de César encastrées dans la Muraille de la Forteresse de Forli.

DEUXIÈME PARTIE

CÉSAR DUC DES ROMAGNES

CHAPITRE V

LA CONQUÊTE DES ROMAGNES. — 1re CAMPAGNE.

1499-1500

La conquête des Romagnes. — 1re campagne. — César à l'état-major du Roi de France à Milan. — Le Pontife prépare l'expédition contre les barons romains. — César s'adresse au Sénat de Venise pour l'aider dans ses projets d'ambition. — Les barons romains. — Les Gaëtani. — Exactions commises au profit des enfants de Borgia. — Départ de César. — Imola se rend à lui. — Forli se rend à son tour. — Catherine Sforza résiste énergiquement dans la forteresse de la ville. — Catherine prisonnière de César. — Yves d'Allègre est rappelé du camp de César. — Fin de la 1re campagne. — César rentre en triomphe à Rome. — Il est investi du duché des Romagnes. — Il reçoit la rose d'or et le gonfalon. — Libération de Catherine Sforza. — Assassinat d'Alphonse Bisceglie, mari de Lucrèce.

La descente de Louis XII en Italie marque une étape dans la rapide carrière de César Borgia ; le cardinal a vécu, époux d'une princesse de Navarre et duc de Valentinois, il signe et signera jusqu'à la fin de sa vie « César Borgia de France », et, dans son écusson, il accouple nos Lys au Bœuf rouge des Borgia [1]. Sans jamais avoir fait la guerre, puisqu'il était d'Église, César est capitaine à la suite du Roi de France ; au premier rang dans son état-major, représentant direct du Saint-Siège et son fondé de pouvoirs, il mène toutes les

1. — *Voir* la lettre de l'ambassadeur de Venise au Sénat dans les *Diarii* de Sanudo. — « Come el Duca di Valenza havia mutato nome et sichiamava Don Cesar de Franza, fiol dilecto de la Casa Regio, et ha il privilegio di questo. » — Colonne 798, 8 juin 1499.

négociations entre Alexandre et Louis XII, qui désormais arbore nettement ses prétentions, et traite par l'entremise du cardinal d'Amboise. Par les Angevins dont il est héritier, Louis XII prétend au royaume de Naples ; par sa tante Valentine de Milan, héritière des Visconti, il a aussi des droits sur le Milanais, et ce n'est pas seulement en vainqueur qu'il entrera dans la capitale du duché, c'est en souverain. Accompagné du prince de Savoie, du duc de Montferrat, du marquis de Mantoue, du duc de Ferrare et des ambassadeurs de Venise, Louis arrive aux portes de Milan le 6 août, et le peuple l'acclame. César Borgia n'est que spectateur de ce triomphe ; Baldassare Castiglione, le fameux auteur du *Cortigiano*, qui fait partie de la maison du prince de Mantoue, nous le montre entrant à cheval à côté du roi, brillant par le luxe de ses vêtements, par la richesse de ses pierreries, sa jeunesse, sa beauté, et l'auréole que lui met au front la singulière destinée qui a fait d'un fils de pape, cardinal renégat, un prince français et un capitaine. Julien de la Rovère, autrefois l'ennemi mortel des Borgia, mais désormais leur allié, proscrit volontaire, rentre après un long exil dans sa patrie à l'ombre du drapeau fleurdelysé, et c'est un singulier spectacle dans l'histoire que de voir ce futur pontife, allié des ennemis de sa patrie, partisan et fauteur de l'invasion étrangère, et complice des Borgia qui, eux aussi, une première fois ont appelé les Français en Italie.

Pendant que César est au camp français, le Pape réunit autour de lui ses enfants à Népi, et leur fait part des projets qu'il va réaliser avec l'appui des troupes françaises. Son plan est tracé, plan politique

qui cache une arrière-pensée toute personnelle; la fondation définitive de la puissance de chacun de ses enfants, l'agrandissement et l'exaltation de toute sa famille. Tous les barons romains, possesseurs de fiefs dans le domaine pontifical, seront attaqués, soumis ou supprimés, et dès qu'il aura triomphé de leur résistance, assuré sa domination sur tout le territoire pontifical et partagé entre ses enfants le bien de tous ceux qu'il va dépouiller, Alexandre VI, par le bras de César et avec l'aide des armes françaises, gage des stipulations faites avec Louis XII, reprendra une à une sur les seigneurs, qui les ont usurpés et peu à peu les ont érigés en états indépendants, les anciens vicariats du Saint-Siège dont les papes les avaient investis à la condition de leur payer le cens annuel et de reconnaître son autorité.

La pensée première du Pape avait été de donner un État à César, une fois son alliance consommée ; longtemps à l'avance il avait entamé des négociations à ce sujet, et, tour à tour, il avait compté sur Naples, sur Milan, sur Aragon et sur Venise pour arriver à son but. Les papiers d'État de la République et les *Diarii* de Sanudo, qui suivent pas à pas les faits de la politique intérieure, nous ont tenu au courant de ces divers desseins. Il avait demandé d'abord au Roi de Naples la principauté de Tarente ; du duc de Milan il avait réclamé Bari, et d'Aragon il sollicitait un État en Espagne: de Venise enfin il attendait une neutralité bienveillante qui lui aurait permis de s'emparer du duché de Ferrare. Il est à peine croyable que quelques jours à peine avant d'unir sa fille Lucrèce à Alphonse, fils

d'Hercule d'Este, Alexandre songeait à lui enlever ses États ; nous n'en saurions douter cependant, car le 23 septembre 1499, le cardinal Borgia, cousin de César, légat pontifical à Venise, se présenta au Conseil des Dix tenant en mains une lettre chiffrée du Valentinois qui lui confiait avoir renoncé à Ferrare parce que c'était un trop grand État. Le duc était vieux et aimé de ses peuples, il avait trois fils qui, en admettant que Borgia s'emparât du trône, ne l'en laisseraient jamais jouir en paix ; celui-ci pensait donc plutôt à s'emparer d'Imola, de Forli et Pésaro, entreprise facile à réaliser ; à moins qu'il pût acquérir Sienne et Piombino. Il voulait même chasser Jean Bentivoglio de Bologne et le réduire à l'obéissance du Saint-Siège [1], aucun de ses projets ne pouvait réussir sans l'assentiment des Vénitiens. Tant que le Valentinois ne fit que menacer, la Sérénissime le ménagea, elle le flatta même, le complimenta et le combla d'honneurs ; mais le jour où il tenta de réaliser son plan et froissa les intérêts du Sénat, Venise, devenue l'ennemie déclarée, agit en ennemie.

Tout cet ensemble d'entreprises et ces menées sont-elles le fruit d'une pensée personnelle d'ambition, en dehors de

1. — *Diarii*, Sanudo, 23 sept. 1499, colonne 1345. « Li disse il legato haver avuto in cifra dal Ducha Valentino, ha pensà Ferrara non vol per esser gran stato, il signor e vecchio, amadò da li popoli, ha tre fioli che mai lo lassaria quieto quando lo havesse, perchò voria Imola Forli et Pesaro, la cui impresa sara facile, ove Siena o Piombino, qual parera a la Signoria nostra, et cazar messer Zuan Bentivoglio di Bologna et quel redur sotto la Chiesa. »

A cette communication les sages des Conseils des Dix et de Terre-Ferme répondent prudemment qu'ils accèderaient certainement à l'un des postes proposés, mais qu'il faudrait s'entendre à ce sujet avec le Roi, et que de toute façon Sa Seigneurie verrait le bon vouloir de la Sérénissime à son égard.

toute idée d'exaltation du pontificat, ou faut-il en chercher l'origine dans une haute pensée politique conçue par Alexandre VI et César Borgia? Telle est la question que se sont posée les historiens, qui doivent toujours séparer l'homme privé de l'homme politique. Les uns ne veulent voir dans le Pape qu'un homme audacieux, sensuel, dévoré d'ambition pour ses enfants, porté à réaliser tous les désirs qui lui sont suggérés par ses instincts et ses appétits, sans jamais se soucier des lois divines et humaines, et qui, en somme, a sacrifié le pontificat lui-même à l'amour effréné des jouissances et à la passion qu'il avait pour ses enfants (*sviscerati*ssimo *amore*, dit Paul Jove). Les autres, tout en reconnaissant la perversité de la nature d'Alexandre, l'effroyable résultat, pour la cause catholique et pour le Saint-Siège, de sa conduite personnelle, comme homme et comme pontife simoniaque, sans foi et sans religion, constatent cependant, qu'en fait, on lui doit l'unité du territoire pontifical, qu'il a rattaché les Légations et les Marches au Saint-Siège, et peut passer pour l'initiateur de la grande entreprise que Jules II a achevée. Les faits ne sont pas niables, et on les juge mieux avec la perspective des siècles. Si on peut attribuer le schisme qui, avec Luther, allait diviser le monde catholique au XVIe siècle, aux effroyables désordres personnels des Borgia, la constitution du pouvoir temporel, ou plutôt la sanction de ce pouvoir par une force séculière dans les mains du pontife, institution qui va durer plus de quatre cent cinquante ans, a eu certainement les deux Borgia pour promoteurs. Le premier, le père, a pu, tout en pensant à l'exaltation de ses fils, avoir pourtant en vue celle du

pontificat; le second n'a pensé qu'à ceindre la couronne du royaume qu'il allait fonder, et c'est ce que Jules II comprit vite.

Alexandre devait préluder à cette grande lutte contre les seigneuries, non pas par la soumission, le rattachement des barons ou la diminution de leur pouvoir, mais par une persécution sans trève, par des exactions d'une violence criminelle à leur égard; il ne devait reculer ni devant le poison, ni devant le meurtre, ni devant les supplices, pour arriver à la ruine totale des grandes familles aux mains desquelles était encore le pouvoir féodal. Ceux qui, au moment où Louis XII venait d'entrer à Milan, portaient le plus d'ombrage à la puissance pontificale, ou ceux qui lui semblaient les plus faciles à supprimer, étaient les Gaëtani, représentés alors à Rome par Onorato II, seigneur de Sermoneta. Onorato appartenait à l'une de ces grandes familles des barons, originaires du Latium, qui tenaient en main, à l'époque du Moyen âge, le pouvoir féodal, et occupaient encore au temps des Borgia les fiefs de la campagne de Rome et du royaume de Naples. Leur puissance datait du temps où l'empire était entré en lutte avec le Saint-Siège. Depuis la soumission du César romain, ils avaient perdu une partie de leur pouvoir; mais leurs tours féodales se dressaient toujours dans la campagne et leurs biens étaient considérables. Ils avaient des clients, des soldats et des vassaux, de véritables armées dont ils étaient les chefs; parfois, mettant ces forces au service des puissances de la Péninsule, et même de celui des princes étrangers ils faisaient ce qu'on appelait alors la « conduite des troupes » comme capitaines

mercenaires. Aux jours de conclave, leurs hommes d'armes agitaient la Ville Éternelle par de tumultueuses démonstrations, pénétraient parfois jusque dans la cité Léonine, où leurs chefs, par leurs relations dans le Sacré-Collège, influençaient les conclaves. Ces barons romains, quand ils n'étaient point de fidèles alliés, étaient pour la plupart du temps de dangereux rivaux; comme il leur était indispensable de s'appuyer sur un grand pouvoir, quelques-uns d'entre eux, privés désormais de la protection de l'Empereur, s'étaient tournés vers Aragon qui régnait à Naples; d'autres, comme les Orsini, lors de la descente de Charles VIII en Italie, s'étaient jetés dans le parti français. Un certain nombre enfin oscillaient entre les deux pouvoirs et se rattachaient momentanément au Saint-Siège pour l'abandonner bientôt. A la fin du xve siècle, les Colonna, les Orsini, les Savelli et les Gaëtani, comptaient parmi les plus puissants, et tous étaient rivaux entre eux. Maîtresse, dès le xiiie siècle, de fiefs étendus dans la campagne de Rome et le royaume de Naples, la famille Gaëtani était divisée en plusieurs rameaux. Dans la campagne de Rome, son centre était Sermoneta, dont la tour féodale s'élevait sur les premiers étriers des Volsques; ils allaient de là jusqu'à la mer, et régnaient sur les marais Pontins. La voie Appia traversait leurs domaines; ils joignaient au titre de duc de Sermoneta ceux de princes de Téano, seigneurs de Ninfa, Norma, Tivera, Cisterna, San Felice et San Donato. A Naples, feudataires et grands dignitaires de la maison d'Aragon, ils s'appelaient : duc de Traetto, comtes de Fondi, de Caserta, et de vingt autres lieux. Enfin,

pour ajouter à leur puissance militaire et à leur prestige politique, ils avaient fourni au Saint-Siège, dans la personne de Benedetto Gaëtani (Boniface VIII), un des pontifes qui avait le plus vigoureusement lutté contre l'Empire.

Depuis longtemps déjà, avec une duplicité qui était dans son caractère, Alexandre avait attiré à lui le chef de la famille, Onorato, duc de Sermoneta. Trois de ses fils : Nicolo, Giacomo et Guglielmo s'étaient fixés à Rome à la fin du xve siècle. De Giacomo il avait fait un protonotaire apostolique ; sous prétexte de lèse-majesté, il l'attaqua le premier et le fit enfermer au château Saint-Ange où il mourut par le poison. Le fils de Nicolas fut étranglé à Sermoneta même; quant à Guglielmo, prévenu à temps, il se réfugia à Mantoue, près de Gonzague, et il resta à la cour, épiant l'heure de la revendication. Alexandre donna à ces persécutions la sanction d'une sentence juridique, et la Chambre apostolique fut autorisée à vendre les biens et les titres des Gaëtani, exécutés pour cause de rébellion. Lucrèce Borgia, par un contrat en règle passé devant ladite Chambre, fut reconnue avoir versé la somme de quatre-vingt mille ducats pour l'acquisition d'une partie desdits biens. Plus tard, le mariage de Lucrèce avec Alphonse d'Este devait amener une autre répartition de ces dépouilles entre les enfants d'Alexandre VI et leurs descendants; on disposa aussi en leur faveur des terres confisquées aux Colonna, aux Orsini, aux Savelli, aux Pojano, aux Magenza et aux d'Estouteville. Le petit Rodrigues, fils de Lucrèce et de son second époux, Alphonse de Bisceglie, fut investi, à l'âge de deux ans, du duché de

Sermoneta, auquel on réunit Nina, Norma, Albano, Nettuno et Ardéa. Vingt-deux cités formèrent son domaine; un autre enfant, Giovanni Borgia, qu'on avait fait passer un instant pour un fils de César, mais qu'un document désigne nettement comme le propre fils d'Alexandre VI (il était né de Julia Farnèse), eut pour lui Népi, ancien apanage de sa sœur Lucrèce avec Palestrina, Rignano, et enfin trente-six villes prises indifféremment dans les diverses possessions baronnales.

Vers le milieu d'octobre, la spoliation des Gaëtani et celle des autres barons romains était consommée; le résultat évident et presque immédiat fut la répartition de leurs biens entre les enfants de Borgia, dans les proportions que nous venons d'indiquer. Quant à la conquête des villes des Romagnes, le Pape se préoccupait aussi de donner à son projet la forme légale d'une revendication légitime et le prétexte de droits méconnus. Sans réunir son consistoire, au nom de son autorité apostolique, il déclara déchus de leurs fiefs les seigneurs ou vicaires (*Domini seu vicarii*) de Rimini, de Pésaro, d'Imola, de Forli, de Camérino, de Faënza et du duché d'Urbin, coupables de n'avoir point payé le cens annuel à la Chambre apostolique. Le même jour, afin de donner une sanction à cette décision, cette même Chambre empruntait par force, et sous la pression exercée par le Roi de France, quarante-cinq mille ducats à la commune de Milan afin de payer les frais de la campagne à entreprendre immédiatement contre les seigneurs de l'Adriatique. César Borgia allait recevoir les subsides à Milan même, au nom du Saint-Siège; les cardinaux Julien de la Rovère et Fr. Borgia garantissaient l'em-

prunt, et le fils du Pape, comme capitaine général des troupes pontificales, allait prendre la conduite de l'armée spécialement destinée à cette expédition [1].

Il est singulier que César ait commencé sa carrière militaire par le commandement effectif d'une véritable armée; rien ne semblait l'avoir préparé à cette mission difficile, et s'il est évident que le génie militaire était en lui, il n'y eut pour ainsi dire point de transition entre sa carrière ecclésiastique et ses prouesses de capitaine. Il est constant qu'il était à Lyon avec le Roi de France quand les capitaines français s'emparaient, sans grands efforts d'ailleurs, des domaines de Ludovic Sforza; et, si on a vu César à Milan, c'est seulement le jour de l'entrée solennelle du Roi, avec lequel il était venu de France. Jusqu'à la campagne des Romagnes, il n'a fait preuve, dans les états-majors, que de son luxe, de sa recherche, et de sa préoccupation de produire un effet sur le populaire. Nous sommes sans documents sur la part qu'il a pu prendre aux rapides événements qui se sont passés à Milan depuis octobre (1499) jusqu'à son départ pour l'armée des Romagnes. Un secrétaire génois, Antonio Gallo, l'a vu dans l'état-major et admire sa brillante allure. Le 4 octobre, de Pavie, où il chasse à la Chartreuse

1.— « His diebus, SS.N. D. facta causa quod Domini seu Vicarii Ariminenses, Pisaurenses, Imolenses, Forolivienses, Camerinenses, Faentini et Dux Urbini, feudatarii Ecclesie romane, censum sibi et Camere Apostolico, annuatim debitum non persolverant, authoritate apostolica, non tamen consistorialiter, privavit eos et declaravit privatos. Preterea Communitas mediolanensis mutuavit camere apostolice XLV^m Ducatorum eisdem diebus pro conducendis gentibus armorum ad intrandum manu forti civitates predictas et eorum loca : recepit hujus modi pecunias nomine romane Ecclesie, D. Cesar Borgia, Dux Valentinus, filius Pape, capitaneus gentium predictarum ». — *Diarium*, tome II, p. 570. Édit. Thuasne.

avec le Roi de France, François de Mantoue, écrivant à Isabelle d'Este, nous montre César et Constantino Sforza poursuivant un sanglier dans un fourré. Nous avons dit aussi que Baldassare Castiglione, l'auteur du *Cortigiano*, qui figurait lui-même dans le cortège royal à la suite du marquis de Mantoue, dans une lettre adressée par lui à Ferrare et datée des 8 et 12 octobre, où il décrit le cortège, fait allusion au fils du pontife : « C'était un beau spectacle de voir les riches fourgons du jeune duc qui dépassaient tous les autres par la richesse des étoffes, et lui-même faisait galante figure dans la cavalcade. »

Mais, en réalité, pendant tout le mois il n'y eut que fêtes, chasses, défilés, amours effrénées et banquets dissolus. Il y a lieu de croire cependant que César s'est occupé de recruter son armée personnelle, car dès le premier juin il a eu des troupes à lui, une garde *césarienne* à sa livrée et à ses armes.

CÉSAR ENTRE EN ROMAGNE.

Le 7 novembre 1499, juste un mois après son entrée triomphale, le Roi de France reprenait le chemin de son royaume, laissant à Trivulce le gouvernement du Milanais; il autorisa, en raison des traités, deux de ses capitaines, Ives d'Allègre et le Bailly de Dijon, à se mettre à la disposition de César Borgia. Le premier conduisait une compagnie de trois cents lances, et le second quatre mille hommes, suisses et gascons, le tout à la solde du duc de Valentinois. César de son côté avait recruté quelques troupes, et engagé spécialement deux

capitaines à la conduite, Achille Tiberti, un Romagnol, et Bentivoglio, qui avaient constitué un dépôt à Céséna et convoqué là les mercenaires destinés à former des compagnies. Si l'on ajoute à ces troupes celles qui devaient constituer le contingent permanent du siège, on verra que la petite armée qui allait entreprendre la campagne des Romagnes représentait un ensemble de près de seize mille hommes bien équipés et bien fournis d'artillerie. On se mit en marche le 9 novembre, l'armée divisée en plusieurs corps ; César marcha par Plaisance avec la cavalerie ; quant au Bailly, il devait passer par Crémone et par Ferrare

S'appuyant sur une chronique manuscrite de Fileno dalle Tuate et sur le *Diario* de G. Naldi, conservés à l'Université de Bologne, Odoardo Alvisi [1] a cru pouvoir suivre César depuis sa sortie de Milan jour par jour jusqu'à son arrivée devant Imola. Il aurait logé à Reggio au palais de Alberto Zobolo, puis à Modène chez Francesco Molza ; le 20, deux ambassadeurs du seigneur de Bologne, Alesio degli Orsi et Mino dei Rossi, seraient venus le prendre et l'auraient conduit jusqu'à Castelfranco où il aurait trouvé deux fils de la maison Bentivoglio, Annibal et Anton Galeazzo, qui avaient mission de le conduire jusqu'à Bologne même, où il serait l'hôte de leur père. Bentivoglio, à cette occasion, aurait même reçu de César un cheval et une armure. Le 23 enfin, comme le duc de Valentinois s'était détaché de son corps de troupe pour entrer à Bologne avec son seul état-major, il aurait rejoint les siens qui devaient contourner la ville pour arriver devant Imola et, à peine en vue de la

1. — Cesare Borgia, Duca di Romagna. — Imola, 1878.

cité qu'il convoitait, le 24, aurait envoyé un de ses capitaines, Achille Tiberti de Céséna, appuyé d'un escadron, pour sommer la garnison de la ville d'en ouvrir les portes. Il est constant cependant que le Valentinois se déroba pendant huit jours, après avoir confié la conduite de son armée à ses capitaines, et vint à Rome se présenter au pape Alexandre pour conclure secrètement et s'entendre avec lui. Le 18 novembre, dit le *Diarium*, accompagné d'un seul camérier et du frère de l'évêque de Tulle, César entrait au Vatican; il y resta jusqu'au 25. Le 27, Imola lui ouvrait ses portes. Il y a incompatibilité entre l'attestation de Burckardt et la marche décrite dans la chronique de Fileno, mais on peut tenir pour certain que les étapes de son armée sont exactement enregistrées; César, en effet, a pu confier la direction de la marche à ses capitaines [1].

Catherine Sforza, femme de Girolamo Riario, seigneur de Forli, avait eu en dot Imola; veuve depuis 1488, elle gouvernait pour Ottaviano Riario son fils; c'était une femme virile dont l'histoire devait garder le souvenir; après avoir déjà défendu la forteresse de Forli contre ses propres sujets, elle allait tenir tête à César. Le jour où le Pape Alexandre avait solennellement déclaré les seigneurs déchus de leur possession, sous ce prétexte que, vicaires de l'Église, ils ne lui avaient point payé le

1.—Le témoignage de Burckardt est irrécusable: « 18 novembris, D. Cesar Borgia de Aragonia, Dux Valentinus, filius Pape, olim cardinalis Valentinus, per portas cabellariorum cum uno camerario et quondam Johannis Maradiis electi Tullensis, secrete rediit ad urbem, ad palatium Pape, cum quo mansit usque ad diem Jovis 21 dicti mensis, et secrete associatus agentibus Pape, equitavit versus Imolam.... » — *Diarium*, vol. XI, page 579. Édit. Thuasne.

cens annuel, la régente avait protesté en disant que le Saint-Siège lui devait encore les sommes attribuées à son mari comme capitaine des armées pontificales. Elle était donc prête, si l'on persistait, à résister par les armes; pour premier acte, elle avait envoyé ses enfants à Florence, sauf l'aîné, avec tous ses biens. La faiblesse de son armée ne lui permettant pas de combattre celle du Duc en rase campagne, elle fit fortifier les places de son domaine, les confia aux plus dignes, et se réserva la défense de Forli. Au seul bruit des préparatifs de César, Catherine avait adjuré ceux d'Imola de s'unir à elle pour la défense de la cité; mais si, personnellement, la population ne professait pour elle que respect et sympathie, le nom des Riario lui était odieux. Elle savait à l'avance qu'on la trahirait, et sa résolution n'en fut point ébranlée. Retirée dans sa forteresse, bien munie de vivres et solidement fortifiée, elle en fit murer les portes, sauf celles donnant sur la campagne, et attendit l'ennemi. César n'était pas encore arrivé devant la ville que deux délégués du Conseil et quelques gentilshommes vinrent lui offrir d'y entrer sans combat. Nous avons dit qu'Achille Tiberti de Céséna se présenta le 24 pour demander la capitulation au nom du Valentinois; celui qui devait défendre la cité, Giovanni Sassatelli, lui répondit qu'il était prêt à le recevoir, parce que « *telle était la volonté du peuple* ». La capitulation fut signée le 26; César entra le 27 et reçut l'hommage du Conseil et des citoyens les plus marquants. Cependant, la forteresse restait indépendante de la cité, elle était défendue par Dionigi di Naldo, célèbre capitaine d'infanterie qui avait pris part aux luttes de son temps dans le parti de

Ludovic le More ; décidé à se défendre bravement, il couvrit la ville de feu et y alluma l'incendie. Le 28, on commença le siège et les travaux d'approche ; le 4 décembre, une aile du mur s'abattit, puis bientôt, l'ennemi s'étant emparé d'une demi-lune, Naldo demanda à parlementer. On convint avec le Duc que si dans quatre jours la place ne recevait pas de secours, les armes seraient rendues. Naldo tint parole ; quelques-uns mirent en doute sa bonne foi au point de vue de la résistance, mais comme il avait laissé sa femme et ses fils en otage à Catherine Sforza enfermée dans sa forteresse de Forli, on doit cependant supposer qu'il fit tout pour se défendre. Le 13 décembre, le cardinal Giovanni Borgia, neveu du Pape, nommé longtemps à l'avance légat de Bologne et de toute la Romagne en vue de la conquête, entra à Imola et y reçut le serment de fidélité au Saint-Siège dans l'église de San Domenico.

Les petites places du comté d'Imola ayant cédé une à une, sauf celle de Doccia, sur une hauteur, à quelques milles d'Imola, très difficile d'accès, et qui nécessitait un siège spécial, il s'agissait désormais de réduire Forli, où Catherine se proposait d'arrêter l'envahisseur. César se mit en marche le 15 décembre, en passant par Faënza où on lui fit bon accueil. Forli, en tant que ville, n'essaya même pas de résister ; les citoyens, à l'approche des Français, se soulevèrent contre leur propre seigneur et s'emparèrent des portes. Comme Catherine, de sa forteresse où elle s'était retirée, leur avait envoyé son frère Alexandre Sforza pour les encourager à la résistance en leur assurant que, quant à elle, elle tiendrait jusqu'au bout, les révoltés ne voulurent lui donner au-

cun espoir; elle ne se découragea point encore et profita des derniers instants pour renvoyer son fils aîné à Florence et le soustraire à son ennemi. Réunis en conseil, les habitants de Forli, décidés à se rendre, nommèrent vingt délégués, cinq par quartier, pour aller au camp du Valentinois; ils envoyèrent même Nicolo Tornielli et Lodovico Ercolani à la comtesse pour lui faire part de leur résolution. Ces deux derniers ne revinrent pas; Catherine les retint prisonniers, et, à peine la porte de la forteresse refermée sur ces messagers de la trahison, on la vit tourner son artillerie sur sa propre ville, pointer sur le palais de la Commune et en détruire la tour. Une telle résolution n'était pas faite pour lui rattacher les lâches et les rebelles. C'est encore Achille Tiberti qui signa la capitulation de Forli; le 17 décembre, César étant arrivé devant les murs, les anciens le prièrent d'entrer en vainqueur; il refusa de le faire avant d'avoir en main l'acte de capitulation. Le 19, ces formalités remplies, le Valentinois franchit les portes à la tête de son armée sous une pluie battante. Les soldats, qui méprisaient des citoyens assez faibles pour ne point même faire un essai de résistance, se montrèrent indisciplinés et rançonnèrent les habitants. On ne les plaignit point; mais il faut dire que si Imola et Forli se rendirent sans combat (Sanudo, dans son *Diarium*, dit « *non dovevano rendersi come puttane* »), c'est que Girolamo Riario, leur seigneur, les avait écrasés d'impôts et ne leur faisait point bonne justice.

La ville prise, comme à Imola, il s'agissait encore de soumettre la Rocca, où restaient encore des forces suffisantes commandées par un capitaine énergique. Sans se

soucier des solennités de Noël, César fit immédiatement commencer les travaux d'approche et placer les pièces de siège ; le 25, on vit flotter sur la tour l'enseigne de la République de Venise, le lion de Saint-Marc, comme si Catherine se réclamait de l'appui des Vénitiens ses alliés; mais un condottiere de la République, qui servait dans l'armée du Valentinois, assura qu'il ne fallait point tenir compte de cette prétention, qu'il n'y avait là qu'une ruse de guerre. Avant d'essayer de faire brèche, César voulut faire une tentative de conciliation et, le 26, il se présenta à cheval au pied du fossé, exhortant la comtesse à ne point attendre l'assaut dont les conséquences pourraient être cruelles. Catherine vint elle-même au rempart, et refusa de venir à composition. Deux fois de suite, à vingt quatre heures de distance, le Valentinois renouvela sans succès sa tentative, et ce n'est que le 28 qu'il se décida à ouvrir le feu ; il était de ceux qui, ne voyant que le but, épargnent le sang des soldats, et ne trouvent pas dans la gloire d'un long siège une compensation aux pertes qu'il a causées. On sait comment sont disposées ces forteresses, construites pour la plupart au milieu du XVe siècle sur les dessins de Roberto Valturio, l'auteur du « *De Re Militari* ». Les ingénieurs militaires d'alors avaient opéré la transition entre la tactique du Moyen âge, période des armes de jet, et celle de la Renaissance, où l'artillerie devint en usage. Toutes les forteresses de la Romagne sont construites à peu de chose près sur le même modèle, et celle de Rimini (1446) est le type le plus complet qui nous soit conservé intact. Une tour carrée, le *Maschio*, s'élevait au point stratégique le moins accessible, relié

par un seul côté au reste de la construction, à l'aide d'un pont-levis; ce *Maschio* était entouré de cours, de casernes, d'enceintes avec puits et magasins; le tout protégé et renfermé dans une muraille fortifiée, pourvue, à la hauteur des créneaux, de chemins abrités et de parapets destinés à recevoir les défenseurs. Cette muraille massive s'élevait sur un fossé profond, relié au dehors par le pont-levis ou la poterne; et à l'état de défense, ce pont une fois levé, les assiégés étaient isolés de toute part. Le *Maschio* contenait les appartements privés du prince; et la plupart des seigneurs qui ont régné sur les petites principautés des Romagnes pendant la période qui s'écoule depuis 1440 jusqu'aux dernières années du quinzième siècle n'ont eu d'autres résidences que ces rudes palais aux murailles hérissées. Les cours réservées aux défenseurs ont vu des tournois, des réceptions pompeuses, des fêtes nuptiales, des concours poétiques; parfois aussi, dans la ville même, ces petits souverains avaient une demeure moins abrupte; mais, dès que les seigneurs voisins les menaçaient, ils revenaient à la *Rocca* où ils s'enfermaient, et ils pouvaient y résister longtemps même une fois la ville prise. A Forli comme partout ailleurs, quand l'artillerie avait fait brèche et que les matériaux, comblant le fossé, permettaient l'assaut, on n'avait fait encore que la moitié de la besogne, il fallait forcer le *Maschio* où, le pont-levis intérieur levé, le commandant de la forteresse, le prince, sa femme, ses enfants et ses richesses étaient enfermés. Là, ainsi retranché, avec sa citerne à l'intérieur, ses provisions de vivres et de munitions, il pouvait longtemps tenir tête à l'assiégeant, ne lui présentant plus qu'une

carapace d'une résistance inattaquable, et qu'on ne pouvait point battre en brèche ni entamer avec le canon, à cause de l'enceinte qui la protégeait par sa seule masse et ne permettait plus l'emploi de l'artillerie.

Catherine n'en était pas encore là ; elle résista depuis le 28 décembre jusqu'au 12 janvier aux efforts de l'artillerie de César ; on la voyait aux remparts conduisant la défense, excitant les siens, à côté de Giovanni da Casale, qui commandait la place. Le 12 janvier, comme on avait accumulé toutes les pièces sur un seul point pour mieux faire brèche, le mur tomba dans le fossé, et, ordre ayant été donné à tout citoyen d'apporter une fascine à pied d'œuvre pour préparer l'assaut en comblant le fossé de manière à faciliter l'attaque, on tenta d'entrer de vive force. L'ennemi ne parvint cependant à son but que vers le soir ; alors les défenseurs, battant en retraite et essayant de se retirer dans le *Maschio*, s'y précipitèrent avec tant de désordre et d'impétuosité que le second pont-levis ne pût être relevé et permît le passage aux gens de César qui firent un effroyable carnage. Catherine, avant de se retirer elle-même dans son dernier refuge, avait fait une tentative désespérée ; elle avait ordonné de mettre le feu aux munitions, croyant forcer l'ennemi à la retraite, mais cette mesure lui avait été plus nuisible qu'à l'assiégeant. En entrant dans la première enceinte, on trouva près de cinquante cadavres, et les soldats d'Yves d'Allègre, ayant enfin pénétré dans le *Maschio* même, se trouvèrent en présence de la duchesse de Forli. Un Bourguignon des troupes du Bailly de Dijon, furetant dans les salles les armes à la main, l'ayant trouvée entourée

de ses serviteurs et de ses fidèles, la déclara de bonne prise, résolu à obtenir la somme de vingt mille ducats qu'on avait promise à celui qui la livrerait vivante. Deux heures après le dernier assaut, César, qui avait rejoint les siens, se trouvait en face de la Sforza; il la traita d'abord avec la plus grande courtoisie, honorant en elle un soldat valeureux; et, voyant qu'elle avait tout perdu, il lui présenta une bourse pleine d'or. Il aurait eu aussi à la préserver de la grossièreté du soldat qui l'avait vue la première et réclamait son droit de prise, droit qu'on ne voulut taxer qu'à quatre mille ducats, ce dont il se plaignait avec violence. Le soir même, Catherine sortit de la forteresse à cheval, avec les honneurs de la guerre, entre le Valentinois et Yves d'Allègre; on la conduisit au palais des Numaï où César était descendu, et on lui laissa toutes ses dames d'atours et ses vieux serviteurs. Avec elle, on avait trouvé dans le *Maschio* le comte Alexandre Sforza son frère, Paolo Riario, trois frères de la famille Landriana, et un fils naturel du comte Girolamo Riario son époux, qu'elle avait adopté et gardé auprès d'elle [1].

César, à peine en possession d'Imola, envoya Yves d'Allègre devant les autres petites places des alentours, puis sans perdre de temps, il se préoccupa d'organiser les deux villes et les territoires dont il venait de s'em-

1.— Odoardo Alvisi — César Borgia, Duca di Romagna, 1878.— Sanudo et Malipiero, dans les *Diarii* et chroniques vénitiennes, parlent d'un conflit grave entre le soldat Bourguignon et le Valentinois, qui aurait couru danger de mort ; mais les chroniques Romagnoles et les journaux de la campagne écrits par les divers capitaines de César, qu'on conserve dans les dépôts des Romagnes, ne font point d'allusion à cet incident, et montrent César sous le jour qui convient à un capitaine en face d'un ennemi qui a loyalement combattu.

parer. Son premier soin fut d'y régulariser la justice. il en eut le souci même avant de réparer les places fortes et d'y nommer des gouverneurs; et, habile aux artifices du gouvernement, suscita un courant dans le peuple en faveur de sa domination. On vit partir d'Imola et de Forli des envoyés choisis par le peuple pour demander au Pontife, dont le Valentinois ne se donnait que comme le représentant. de le leur donner comme successeur légitime des seigneurs qu'il venait d'en chasser. En attendant, dès le 22 janvier, il signait ses premiers décrets : « César Borgia de France, duc de Valentinois. comte de Diois et d'Issoudun, vicaire pontifical d'Imola et de Forli. » Simone degli Aliotti fut nommé podestat d'Imola. messer Benedetto eut le même poste à Forli : Don Gonsalvo de Mirafonte, chargé de réparer la forteresse et de la mettre immédiatement en état de défense. en fut nommé gouverneur militaire. A la tête de toute la province. César mit Don Remiro de Lorca, un Espagnol que nous avons déja rencontré auprès de lui, et dont le nom devait acquérir une lugubre renommée dans l'histoire de la conquête et de la domination de la Romagne.

Le légat du Pontife pour le même territoire, proche parent de César, le cardinal Jean Borgia qui, après la prise d'Imola, s'était rendu à Urbino pour y attendre celle de Forli et venir prendre possession au nom d'Alexandre, était mort le 14 janvier dans la ville des Montefeltre. Le *Diarium* de Burckardt se fait l'écho des soupçons que soulève ce rapide trépas, mais les chroniques des Romagnes et le panégyrique de Pier Francesco Justolo. un des capitaines du Valentinois. nous montrent

au contraire le Valentinois affligé du trépas de son cousin, et écrivant le 16 à ses amis personnels pour leur faire partager le deuil qu'il en ressent. L'évêque de Tivoli, attaché au cardinal, est le premier qui ait fait naître le soupçon; Sanudo l'accueille avec satisfaction, et il y joint ses commentaires; attribuant le crime à César, qui aurait été poussé par la jalousie qu'il ressentait en voyant son cousin, déjà légat pour les Romagnes, investi probablement de l'une des seigneuries. Il n'y a là que des accusations sans preuves et sans consistance, car il résulte des journaux manuscrits de la campagne que dix-sept jours se sont écoulés entre le départ du cardinal du camp de César et sa mort, survenue le 14 janvier à Urbino.

A la prise d'Imola et de Forli devaient succéder celles de Céséna et de Pésaro. Forlimpopoli, assiégée par Yves d'Allègre, s'était rendue le 19; il ne restait à prendre que Doccia, un château fort sur une hauteur, investi déjà, et qui ne pouvait manquer d'ouvrir ses portes. Le 21 janvier, on décida la marche sur Pésaro pour le lendemain; mais dans la nuit les Suisses se mutinèrent, et le Bailly de Dijon, se mettant à leur tête, se présenta devant le palais des Numaï où logeait Catherine Sforza. Le capitaine français se déclarait outragé dans son honneur par le fait seul qu'on violait les lois de la guerre en retenant une femme prisonnière: il la délivra donc, et, après l'avoir protégée en la plaçant au milieu des rangs des Suisses, la conduisit au palais qu'il occupait, refusant de la rendre au Valentinois qui avait l'intention de la conduire à Rome comme un trophée et de la livrer au Pape. A ce moment même, on instruisait au Vatican

le procès de la prisonnière, accusée de certains maléfices à l'égard du Pontife auquel elle aurait adressé des messagers chargés de l'empoisonner. La révolte dura pendant toute la journée du 22; mais, sur le soir, Allègre, mandé à la hâte par le Valentinois, revenait de Forlimpopoli avec ses troupes. César réunit les capitaines, exposa ses griefs, groupa les Italiens et les Espagnols contre les Suisses qui gardaient leur attitude menaçante, et, sûr désormais de vaincre la révolte, harangua les mutins en les menaçant de toute sa rigueur. On convint que le Bailly rendrait la comtesse, qui serait gardée « *à la discrétion du Roi de France* »; quant aux Suisses, qui prétendaient être libérés parce qu'on ne les avait engagés que pour la prise de Forli et d'Imola, on fit avec eux des conventions nouvelles. Le bruit apaisé, les conseillers municipaux furent nommés, ainsi que les châtelains et gouverneurs, et César reçut le serment de fidélité dans l'église de San Mercuriale en son nom propre et au nom du Saint-Père. Le 23 au soir, à la tête de l'armée, il s'avança dans la direction de Céséna; le chroniqueur Bernardi, qui assistait au départ, nous montre Catherine Sforza entre monseigneur d'Allègre et le Valentinois, « montée sur une jument blanche, vêtue d'une robe de satin noire à la turque et la tête couverte d'un long voile[1]. » Monseigneur d'Allègre

1. — La chronique d'*Andrea Bernardi de Forli*, qui a assisté à tous ces événements, se trouve à l'état manuscrit dans la Bibliothèque nationale de Paris, elle est pleine d'intérêt pour les faits qui nous occupent. Cet ouvrage, dont nous ne possédons qu'un volume, a été sans doute enlevé à la Bibliothèque de Forli, qui possède les autres. Il y a quelque chose de pénible dans ces morcellements, et il nous semble qu'en pareil cas les dépôts d'États devraient être autorisés à faire des échanges qui tourneraient au profit de chacune des deux nations.

semblait s'être voué personnellement au service de la comtesse et la gardait respectueusement.

Le gros des troupes ne devait s'arrêter qu'à la Cattolicà ; le Duc marchait par Céséna, Savignano et San Arcangelo avec six cents chevaux. Le 26 janvier, il arrivait devant Montefiore, château fort célèbre ; il y fut rejoint par des courriers qui, successivement, lui apportaient de graves nouvelles. Ludovic Le More, chassé de la Lombardie, dépossédé par les Français, et qu'on croyait à jamais perdu, avait profité du mécontentement soulevé dans les populations Lombardes par l'attitude des armées françaises et les déceptions qu'avait causées le gouvernement de Trivulce ; et cinq mois après sa chute et sa fuite, il revenait menacer les Français à la tête de huit mille Suisses et cinq cents Bourguignons qui venaient d'apparaître tout d'un coup dans la Brianza et marchaient sur Côme. Trivulce, gouverneur de Milan, qui n'avait plus aucune action sur le peuple des villes, appela les Vénitiens sur l'Adda et rappela en toute hâte Yves d'Allègre, occupé en Romagne pour César, et qui aurait mieux à faire en venant se joindre aux Français en Lombardie. C'en était fait de la conquête de la Romagne pour cette année, César n'était plus en force ; il perdait son artillerie et il lui restait en tout un millier de fantassins et cinq cents chevaux. Peut-être était-ce assez pour réduire Pésaro, où son beau-frère, le mari de Lucrèce Borgia, ne l'aurait point attendu, et, au seul bruit de sa marche en avant, avait déjà chargé toutes ses richesses sur des fourgons ; mais la prudence conseillait de suspendre les opérations. Le Valentinois prit rapidement son

parti de renoncer à continuer la campagne. En quelques jours les affaires des Français furent en tel état que Trivulce abandonna Milan et s'en fut vers Novare, puis vers Mortara. La campagne du Milanais faite par les soldats de Louis XII se refaisait contre eux dans le sens opposé, et avec la même rapidité, par les mercenaires de Ludovic. Autant le peuple avait montré d'enthousiasme pour chasser le More, autant il en déployait aujourd'hui pour le recevoir [1].

Le 27 janvier, monseigneur d'Allègre, qui était à Céséna, rassembla ses troupes et prit en toute hâte la route de Lombardie; Catherine Sforza, restée à sa garde, avait pour demeure la forteresse de Céséna; il fut contraint, devant un danger aussi pressant, de la remettre aux mains de César qui la fit conduire à son camp par des hommes sûrs. Il est très singulier d'apprendre par les lettres des ambassadeurs Vénitiens à la Seigneurie que « la duchesse de Forli, qui est une très belle femme, passe le jour et la nuit dans la propre chambre de César ». Il doit y avoir là quelque calomnie de la Seigneurie à l'égard de l'*Illustre virago*, qu'on est au contraire habitué à considérer comme une ennemie acharnée du Valentinois [2].

Le plan de Borgia consistait à laisser en Romagne, à

1.—Le meilleur guide à suivre pour cette campagne en sens inverse est encore Guicciardini, livre 4, vol. Ier, *Istoria d'Italia.*

2.—*Voir* les *Diarii* di Sanudo, colonne 86, 18 janvier 1500 : « Si have avisi la Madona di Forli esser sta mandata à Cesena, et par il Ducha di Valentinois andarse là, et come intesi, *teneva detta Madona* (*la qual e bellissima dona, fiola del Ducha Galeazo di Milan*), *di zorno e di note in la sua camera, con la qual — judicio omnium — si deva piacer.* » —L'assertion est perfide et contraire à toute tradition, mais les témoignages des Vénitiens, à partir de la campagne des Romagnes, deviennent suspects.

la garde des villes et des places conquises, ses gouverneurs d'abord, ses commandants de place, et Hercule Bentivoglio, un de ses capitaines, avec cinq cents chevaux pour se porter sur les points menacés. Gonsalvo de Mirafonte, qui commandait la forteresse de Forli, en outre de sa garnison, resta avec trois cents hommes de pied pour soutenir Bentivoglio ; quant à César lui-même, le 30 janvier, il se mit en mouvement avec six cents chevaux, en passant par Fano, Urbino et Spoleto, conduisant avec lui celle qui était peut-être plus que sa prisonnière, et qu'au dire des Vénitiens, il avait dû désarmer.

Lucrèce Borgia, que le Pape, pendant les derniers mois qui viennent de s'écouler, avait élevée à la hauteur d'un homme d'État en lui confiant le sceau Pontifical avec la régence du Vatican et l'expédition des affaires, avait été aussi appelée au gouvernement de Spoleto : elle écrivit de Rome à son lieutenant dans cette ville en lui annonçant le passage de son frère qui devait résider dans la forteresse. D'une autre part, Florence, déjà inquiète de l'attitude prise par le fils d'Alexandre, avait saisi l'occasion de son passage à Urbino pour lui envoyer un ambassadeur à titre d'hommage, et Soderini, qui avait été choisi pour cette entrevue, préludait à la longue campagne d'attentive observation des mouvements du Valentinois, continuée avec tant de sagacité par Machiavel. Déjà, dans cette rapide rencontre qui allait s'effectuer à Urbino entre l'envoyé de Florence et le futur duc des Romagnes, le fils d'Alexandre devait avoir l'occasion de dévoiler son plan de campagne, et de tracer le programme de sa politique.

CÉSAR A ROME. — SON TRIOMPHE

Le 26 février, César Borgia arrivait à Rome ; son père l'attendait avec une impatience qu'il ne savait point dissimuler. Sanudo rapporte qu'à partir du moment où il fut signalé, le Pape ne donna plus d'audiences ; il était fiévreux, agité et « pleurait et riait en même temps [1] ». Malgré la lassitude des peuples qui s'étaient soumis plutôt qu'ils s'étaient laissés vaincre, le Valentinois avait montré une énergie singulière dans cette courte et heureuse campagne qui l'avait fait maître d'une province ; capitaine à ses débuts, il avait triomphé de tous les obstacles et s'était aussi révélé comme un organisateur. Le Pape Alexandre était fier de lui ; ses projets ambitieux prenaient un corps, César était un homme, un soldat et un prince ; il résolut donc de le recevoir en triomphateur, et, avec une joie enfantine, prit toutes les mesures pour donner à son entrée dans Rome une solennité mémorable. Tous les cardinaux sans exception furent requis d'envoyer leur suite toute entière en dehors de la porte de Sainte-Marie-du-Peuple, au devant du duc de Valentinois ; et tous les ambassadeurs, les conservateurs du peuple, rédacteurs apostoliques, officiers et dignitaires de la Curie romaine furent invités à se joindre au cortège. Le vendredi d'auparavant, le cardinal Orsini avait dû rencontrer le vainqueur de Forli à Civita Castellana ; Farnèse et Jean Borgia avaient suivi quelques heures

1. — « Il Papa non dava audientia per l'allegreza della venuta d'il Fiol, et lacrymavit et rixit a uno tracto. » — *Sanudo*, tome III, col. 141.

après. Au delà du pont Milvius, à quatre mille avant les portes, se tenaient tous les fonctionnaires de la Cour et les ordres municipaux; à la porte même de Sainte-Marie-du-Peuple attendaient les ambassadeurs et les cardinaux, qui reçurent le vainqueur tête nue: « *detectis capitibus.* » Son cortège était splendide; les bagages venaient en avant, et dans les moindres détails des harnachements, dans la partie la plus banale de son service personnel, on reconnaissait le cachet de César et son luxe habituel. Derrière les fourgons venaient les hérauts, l'un aux couleurs de France, l'autre aux armes des Borgia; mille hommes suivaient, durs et fiers, en tenue de campagne, avec cent estafiers choisis, garde privée du Valentinois, portant en grandes lettres d'argent le nom de *César* gravé sur la poitrine. Cinquante gentilshommes groupés en état-major précédaient la cavalerie avec Vitellozzo à sa tête; enfin venait le capitaine lui-même, assez simple, dit Burckhardt, vêtu d'une jaquette de velours noir qui descendait jusqu'aux genoux, et portant au cou le collier de Saint-Michel, dont il était très fier. Il marchait entre les deux cardinaux Orsini et Farnèse, venus à sa rencontre, et qui représentaient la personne même du Pape. Le duc de Bisceglie, le nouveau mari de Lucrèce Borgia, venait après, avec Gioffre, prince de Squillace, frère de César; derrière eux cent valets de pied vêtus de velours noir, un bâton noir à la main, fermaient la marche; puis suivait le populaire, toujours avide de contempler le fils du Pape qui ne se prodiguait point. Aux portes mêmes de Sainte-Marie-du-Peuple, qui touche aux murs de la cité, les ambassadeurs des princes étrangers et le groupe des cardi-

naux le reçurent; chacun des envoyés avait à sa droite un archevêque ou un évêque attaché au Vatican; derrière eux venait toute la Cour, depuis les Prélats jusqu'aux simples abréviateurs des brefs, auditeurs et officiers secondaires. Le peuple, masse confuse, s'était joint au cortège dans tous les villages, depuis Civita Castellana jusqu'à Santa Maria; et on avait peine à le contenir. Le maître des cérémonies était débordé par ces cohortes au milieu desquelles les mercenaires et les étrangers tenaient peu de compte des préséances; il rapporte avec amertume que tous ces Suisses et ces Gascons, qui se groupaient sous cinq étendards aux armes de César, ne reconnaissaient point son autorité et prenaient « *indécemment* » un rang qui ne leur appartenait point. Comme toujours aussi, des disputes de préséance s'élevaient; l'ambassadeur d'Angleterre, celui de Naples et les deux envoyés de Navarre, jusque-là sans autorité, mais qui prétendaient à un rang spécial depuis l'union du fils du Pape avec la sœur de leur Roi, soulevèrent une question d'étiquette qu'on ne put résoudre, et les fiers Navarrais quittèrent le cortège.

On défila par le *Corso* jusqu'au château Saint-Ange, où toute la garnison, sous les armes, rendit les honneurs au bruit des canons et des cloches. Sur la nouvelle tour bâtie par Alexandre, magnifiquement ornée, flottaient de grands étendards portant des devises qui faisaient allusion aux exploits de César, et le cortège, en sortant du pont Saint-Ange, s'engagea dans la large voie nouvelle qui mène encore aujourd'hui au Vatican, voie que le Pape avait ouverte et inaugurée le 24 décembre, pour le jubilé de 1500.

Au palais même, appuyé au balcon de la loge ouverte qui permet d'embrasser toute la perspective, se tenait le Pontife, entre les cardinaux de Monreale et Césarini, assistant au spectacle de l'arrivée. Dès que son fils mit pied à terre, ilse transporta dans la chambre du Papagallo où il devait publiquement le recevoir; le *Cerемoniere* disposa cinq carreaux de brocart d'or, un pour le siège pontifical, un autre pour le baisement du pied, et les trois autres placés sur le premier degré du trône pour les deux fils du Pape et le duc de Bisceglie. César s'avança gravement jusqu'au seuil, faisant une révérence cérémonieuse. Burckardt, qui l'accompagnait en raison de ses fonctions, l'entendit remercier son père de toutes les faveurs dont il l'avait comblé; il s'exprimait en langue espagnole, et le Pontife lui répondait dans la même langue. Comme il voyait son fils se baisser pour lui baiser respectueusement les pieds, Alexandre n'y tint plus, et, par un geste passionné, l'attira sur son cœur : « La carnalità lo vinse », dit Alvisi. En réalité le Borgia s'était exalté en face de ce beau jeune homme vaillant et fier, que la victoire venait de couronner. Le succès de César fut complet et éclatant; la foule ne vit que le spectacle, elle oubliait les rumeurs sinistres qui avaient suivi l'assassinat de Gandia; les ambassadeurs eux-mêmes, dans leurs récits de la réception que nous ont transmis leurs dépêches, et les Vénitiens, dans leurs *Relations*, ne font plus allusion au meurtre. L'un d'eux nous montre César « *biondo et bello* »... blond et beau, faisant l'admiration des heureuses mères et des belles jeunes filles accoudées aux balcons sur son passage.

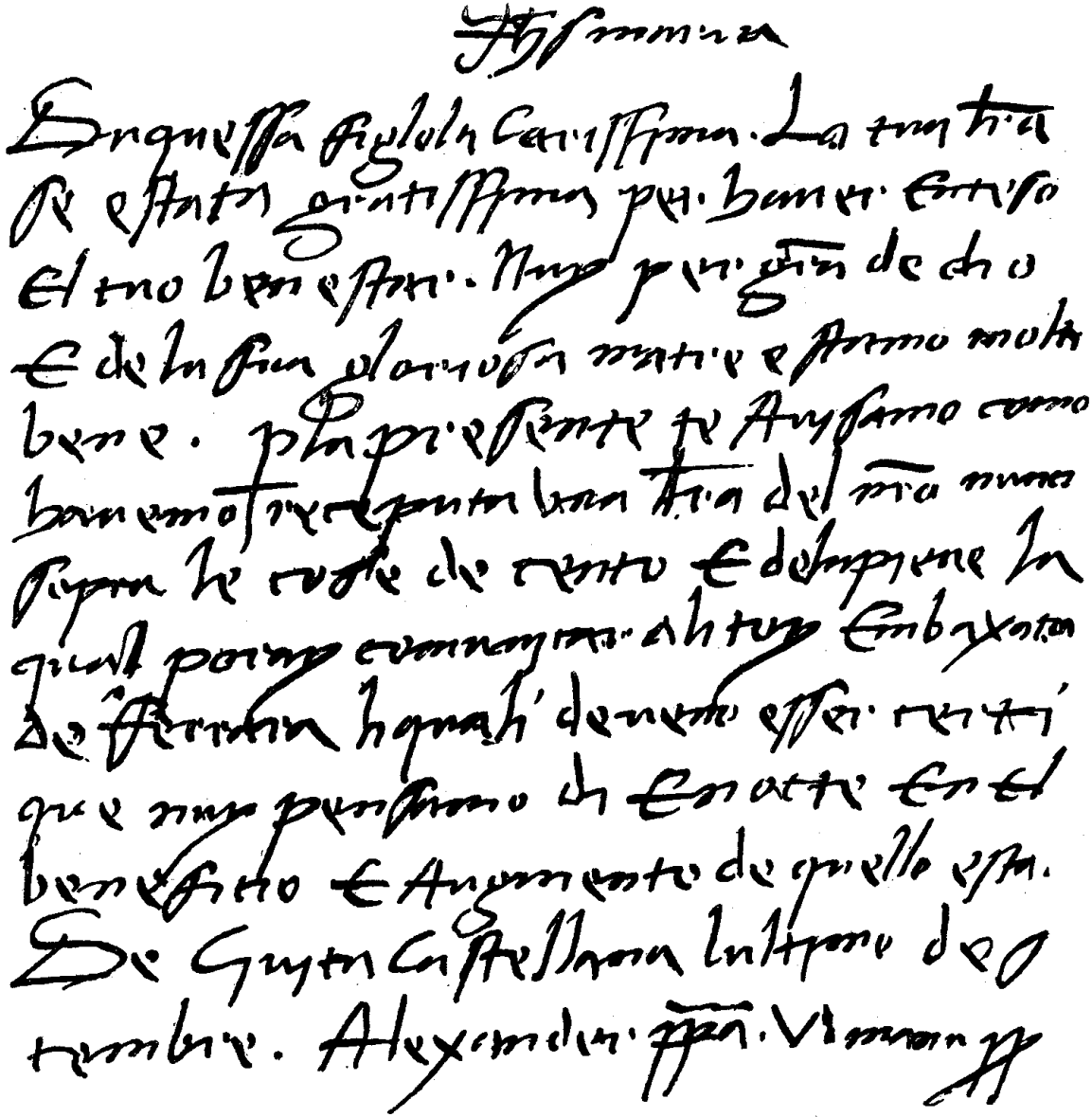

LETTRE ORIGINALE DU PAPE ALEXANDRE VI (*en Langue espagnole*).
ADRESSÉE A SA FILLE LUCRÈCE

(Archives de Mantoue ; publiée par F. Gregorovius.)

Le lendemain de l'entrée, les fêtes recommencèrent; au milieu des réjouissances qui signalèrent cette journée, un singulier spectacle fut donné au peuple. On groupa sur la place Navone onze chars qui représentaient *le Triomphe de César*, et ils vinrent défiler devant le Pape, sur la place Saint-Pierre, traversant la plus grande partie de la ville. Il n'y a point à douter que le Valentinois n'ait été l'inspirateur de ce divertissement; mais ceux qui le réalisèrent, s'inspirant des *triomphes* antiques et des *feste e trionfi* mis à la mode par les grands Médicis et le Politien, devaient être ces poètes et ces flatteurs qui, divinisant le bœuf Borgia, avaient créé autour d'eux cet atmosphère de paganisme qu'on respire en lisant les poèmes de Hieronymus Porcius, les épigrammes du protonotaire Agnello, et les élucubrations hyperboliques de toute cette petite cour littéraire qui gravite autour d'Alexandre, et va bientôt brûler, sur l'autel de César, l'encens qu'elle a prodigué jusque-là au pape Alexandre. Sur l'un de ces chars, on avait représenté le passage du Rubicon, tableau vivant de cavaliers passant le fleuve, combinés avec des groupes plastiques construits à la hâte par tout ce monde d'artistes ingénieux, rapides dans l'exécution et puissants dans le geste, qui pullulaient alors dans Rome, au service des Pontifes et des grands seigneurs. Sur le dernier char siégeait César, la tête ceinte du laurier, vêtu de la cuirasse et de la chlamyde, suivi de son apparat de licteurs, comme dans les belles compositions du Mantegna. Encore que ce fût le moment du Jubilé, comme le Pape « se repaissait merveilleusement de ces fastueuses chimères, il voulut revoir deux fois le défilé, et César se prêta à

son désir, afin, dit un chroniqueur du temps, que la copie n'allât jamais sans son modèle[1] ».

C'est à ce moment précis, au commencement de 1500, que César Borgia, fixant ses yeux sur le César romain, le prend définitivement pour modèle, et adopte la devise : *Aut Cesar, aut nihil.* » Avant de s'élancer à de nouvelles conquêtes, il va passer à Rome le temps du Jubilé qui y a attiré les princes et les personnages de l'Italie ; tous ces pèlerins illustres, venus de tous les points de la chrétienté, se prodiguent et se montrent chaque jour au peuple dans les fêtes religieuses ; lui se cache, il vit retiré, mystérieux; il a ses clients, ses flatteurs, ses panégyristes qui vivent enfermés avec lui et auxquels il propose des énigmes et donne des sujets de poésie. Il s'annonce en Mécène; soldat, il groupe autour de lui des capitaines; prince, il est libéral comme un César, et devient le point de mire de tous ceux qui vont au soleil levant, avides de profiter de cette libéralité sans seconde à laquelle on donne déjà son nom : « *liberalitas Cæsarea.* »

1. — « Burckardt a décrit en quelques lignes le Triomphe, les divers ambassadeurs l'ont détaillé davantage. Alexandre Gordon, l'auteur anglais de « *La Vie du pape Alexandre VI et de son fils César Borgia,* » — édit. française, Amsterdam, Pierre Mortier, 1732,— a suivi pas à pas Burckardt et Tomaso Tomasi ; il semble croire que César représentait véritablement le héros et avait revêtu l'armure. Nous l'avons cru nous-même un instant, en trouvant dans l'inventaire des richesses contenues dans les caisses soustraites plus tard par César à Jules II, qui les voulait confisquer, la description d'une armure antique qui n'a pu servir qu'au *Triomphe*, ou à un Triomphe ; mais en relisant attentivement le texte latin de Burckardt, nous voyons que César « *Equitavit ad palatium* ». Cela n'indique pas qu'il fût sur le char ; et Tomaso Tomasi, n'aurait pas dit « afin que la copie n'allât pas sans l'original ». Ce qu'il y a de plus frappant en tout ceci, et ce qui a vraiment un caractère fatidique, c'est le rapprochement du Triomphe de 1500 avec les représentations du même Triomphe gravées sur son épée, dès 1498, au plus tard.

Du 26 février, jour de l'entrée solennelle, jusqu'au 5 mars, par suite de la coïncidence du Jubilé avec l'entrée du Valentinois et des fêtes religieuses, Rome offrira un singulier mélange de fêtes mondaines et de fonctions d'églises ; et on verra alterner avec elles les courses de taureaux au Testaccio, la course du pallium, celle des Barberi, celle des ânes et celle des buffles.

En dehors de cette fête du Triomphe, dont il était surtout le héros et dont l'argument plaisait à son imagination, César ne se montra pas ; mais le 5 mars, devant visiter officiellement les cardinaux qui lui avaient, sur la proposition du Saint-Père faite à la suite de la demande expresse des habitants de Forli et d'Imola, accordé le vicariat pontifical des deux territoires, il refusa tout cortège d'évêque ou de prélat, et n'admit qu'un déploiement militaire. Comme un grand nombre de ses capitaines étaient avec lui à Rome, il les groupa, se forma un brillant état-major, et, habile à préparer ses effets, traversa la ville, précédé dans sa marche de ses cent estafiers noirs, couverts de velours, l'arbalète au poing, portant sur la manche son monogramme brodé en lettres d'or. Ce jour-là, par un contraste destiné à frapper aussi l'imagination, il étonna les cardinaux par une courtoisie délicate, et ne voulut accepter la préséance sur aucun des princes de l'Église.

CÉSAR DUC DES ROMAGNES

Le 9 mars, Alexandre signa la bulle qui investissait son fils du vicariat des Romagnes, et dix-sept cardinaux signaient avec lui. C'est un pas décisif dans la carrière

de César ; il y faut insister. Quand Alexandre VI avait réuni le consistoire pour demander les moyens d'action nécessaires à la récupération du domaine du Saint-Siège, tombé en réalité aux mains des seigneurs pour la plupart émancipés de l'Église, c'était pour le rendre à l'Église elle-même. L'arrivée des deux députations successives, composées des notables de Forli et d'Imola qui réclamaient comme un bienfait la domination personnelle de César, devait changer l'attitude du Pontife ; et ce fut une faiblesse insigne aux cardinaux réunis en consistoire d'accorder personnellement à César un domaine qui ne faisait ainsi que changer de maître. Par la bulle qui confirmait son pouvoïr, les Riario étaient proclamés déchus à la suite d'une sentence du camerlingue constatant leur refus, depuis longues années, de payer le cens dû à l'église, soit mille florins d'or pour Forli, deux cents pour Imola et deux tasses d'argent pour San Mauro. Le titre formel du vicariat était celui de comte d'Imola et de Forli ; mais les appellations varient, et sur le sceau de l'État, dont sont marqués tous les actes en cette première année de vicariat, on lit : « Cœs. Borgiæ de Francia, ducis Valentini. » Il semblait aussi que, par une fiction, César fût le lieutenant général de Louis XII ; en effet, le 11 mars, le duc de Valentinois « Regius generalis locum tenens » signait ainsi le diplôme des franchises des deux villes ; le lendemain, il donnait à la commune deux moulins publics achetés de ses deniers privés, comme don de joyeux avènement.

Le 29 mars, quatrième dimanche de carême, le Pape allait régulariser la situation de son fils comme capitaine ;

en effet, il avait été à l'action sans avoir reçu la consécration officielle de l'Église, et devait recevoir solennellement le gonfalon du Saint-Siège avec le bâton de capitaine général des troupes pontificales, confié jusque-là à Urbin.

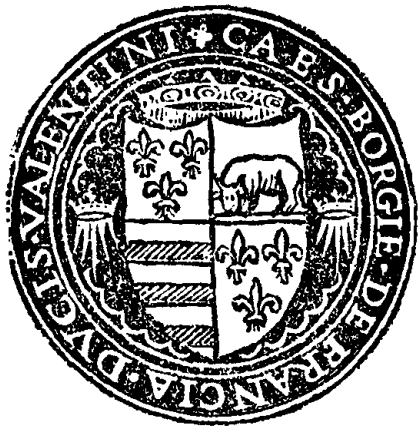

Sceau de César Duc de Valentinois

Le Pontife décida aussi que la rose d'or lui serait décernée comme à celui qui, cette année-là, avait le mieux mérité de l'Église. C'était encore de nouvelles réjouissances pour la capitale, où les fêtes se succédaient sans interruption; le Pape leur donnait un luxe inaccoutumé, tant à cause de la circonstance du Jubilé que par désir d'exalter la personne de son fils. Le *Diarium* contient un récit de la cérémonie de la remise du bâton au généralissime, et la remise de la rose d'or précéda l'investiture. Le Pape, en habits pontificaux, venait de réunir le consistoire et avait pris son avis au sujet des nouveaux honneurs qu'il voulait décerner au Valentinois; le vote ayant été unanime, il se rendit à la chambre du

Papagallo, où il bénit la Rose d'or dans la forme accoutumée, puis se fit porter dans la basilique. Le Duc vint au devant de lui à pied, vêtu d'un pourpoint de brocart d'or à boutons de grosses perles, avec revers d'hermine, coupé par une ceinture de brocart; il était coiffé d'un bonnet de velours cramoisi, devant lui marchait un écuyer portant les insignes du gonfalonier, le manteau et le béret. Le seul portrait qu'on puisse considérer comme un portrait authentique de César, celui qui figure en tête de sa biographie écrite par Paul Jove, le représente avec ce manteau, ouvert aux manches et laissant voir l'étoffe du pourpoint. Le béret d'investiture dont la tête est couverte est exactement conforme à la description minutieuse qu'en a donnée le maître des cérémonies, haut de deux palmes, bordé d'hermine, décoré de quatre grosses perles en guise de boutons « grosses comme des noix », avec deux sortes de jugulaires pendant de chaque côté des joues. Un ornement étrange, qui ne figura probablement que le jour de la cérémonie, ajoute, dans la description de Burckardt, au luxe de cette coiffure. Elle était couronnée d'une colombe, de la largeur de quatre doigts, composée de perles (probablement de celles que les amateurs d'aujourd'hui appellent des monstres et qu'on montait suivant la forme naturelle qu'elles affectaient), et, de l'oiseau même, s'échappaient des rayons qui lui faisaient une sorte de nimbe et retombaient sur l'étoffe.

César reçut le bâton et le gonfalon comme les avait reçus naguère son infortuné frère, le duc de Gandia, dont il prenait la place; le Pontife, en bénissant les étendards, répéta la formule consacrée; ayant versé l'encens dans la cassolette, il aspergea d'abord le gonfalon aux plis

flottants, l'encensa, et coiffa la mitre pour recevoir le serment solennel. César ôta le bonnet d'investiture, il se mit à genoux devant son père et répéta à voix haute les paroles consacrées. Ces paroles, empreintes de la grandeur inhérente à toutes les formules d'un culte pompeux, célébré dans la première basilique du monde, en face du trône de saint Pierre, font un étrange contraste avec les pensées et les actions impies de l'indigne successeur de l'apôtre qui reçoit le serment, et de l'être audacieux et pervers qui les prononce avec autant d'emphase et de solennité : « Moi, César Borgia de France, duc de Valentinois, gonfalonier porte-drapeau, capitaine général de la sainte Église romaine, à partir de cette heure je serai fidèle et obéissant au bienheureux Pierre, à vous mon très saint maître, Alexandre VI, pape, et à vos successeurs institués canoniquement. Ni de fait ni de consentement, je n'entrerai jamais dans un complot ayant pour but de vous enlever la vie, ou de vous faire perdre un membre, ou de vous emprisonner traîtreusement, enfin de porter violemment la main sur vous ou vos dits successeurs, de quelque façon que ce soit ou pour vous faire aucune violence, sous quelque jour qu'on la veuille présenter. Les desseins, au contraire, que vous me confierez, vous ou vos dits successeurs, soit directement, soit par vos nonces, soit par lettres; personne, à mon escient, n'en recevra de moi un avis qui puisse tourner à votre dommage ou à celui de vos dits successeurs. Je vous aiderai, vous et ceux qui viendront après vous, à conserver et à défendre contre qui que ce soit le pontificat romain et les droits royaux de saint Pierre. Je traiterai avec honneur

le légat du siège apostolique à sa venue et à son départ, et je l'aiderai quand il en aura besoin; je prendrai soin de conserver, défendre, augmenter et étendre les droits, honneurs, privileges et autorité de l'Église romaine, sous vous et sous vos successeurs; je ne participerai ni aux projets, ni aux actes, ni aux traités qui pourraient recouvrir quelqu'entreprise criminelle ou préjudiciable contre vous ou contre vos successeurs, ou enfin contre l'Église romaine; et si j'apprends qu'il soit constaté ou préparé semblable machination par quiconque : je l'entraverai de toutes mes forces et le plus vite possible, j'en avertirai ou vous, ou vos dits successeurs, ou toute personne qui pourra vous transmettre à tous deux mon avertissement. Que Dieu et ses saints Évangiles me viennent en aide! »

Un clerc de la chapelle apostolique apporta la rose, qu'il prit sur l'autel et remit aux mains du cardinal de Saint-Clément; celui-ci la présenta alors au Pontife qui l'offrit au nouveau gonfalonier resté agenouillé devant lui. Les paroles qu'il prononça, imposées aussi par les rites, font encore un singulier contraste avec la personnalité d'Alexandre VI : « Reçois cette rose de nos mains, dit-il, des mains de celui qui, quoique indigne, tient la place de Dieu sur la terre; elle signifie la joie de l'une et l'autre Jerusalem, c'est-à-dire de l'Église triomphante et militante, et, pour tous les fidèles du Christ, elle symbolise l'admirable fleur qui fait la joie de tous les saints et forme leur couronne. Reçois-la donc, très cher fils, toi qui es noble selon le siècle, et qui es doué de tant de vertus, reçois-la afin de croître encore davantage en vertu dans le Christ notre Seigneur, semblable

à la rose qui croît sur les rives aux eaux abondantes; que le Christ notre Seigneur daigne t'accorder en grâce, et que dans sa clémence infinie tu sois béni par Celui qui est trois et un dans les siècles des siècles. Amen. »

Le duc reçut la rose de la main droite, il baisa d'abord la main, puis le pied du Pape, et tous deux se levèrent ensemble. Burckardt, qui conduisait la cérémonie, plaça la toque de gonfalonier sur la tête de César qui, la rose à la main droite, s'avança, précédant le Pape. Suivant la coutume, les cardinaux et le duc accompagnèrent le Pontife jusqu'à la Curie; ce dernier regagna enfin ses appartements et César prit congé.

CAPTIVITÉ DE CATHERINE SFORZA

Au milieu de tant de triomphes, de cérémonies religieuses, de réceptions occasionnées par le Jubilé et le retour du vainqueur, nous avons oublié la grande vaincue de Forli, que César avait tenu à conduire à Rome pour qu'elle assistât à son triomphe. Il avait trouvé avec elle, en entrant dans la forteresse de Forli si vaillamment défendue, deux de ses frères qu'il garda aussi comme otages : c'est une tache à la mémoire du soldat d'avoir fait de cette illustre femme, célèbre dans toute l'Italie par ses aventures, par sa constance guerrière et sa fermeté dans le malheur, un des ornements de son triomphe. On a prétendu qu'il lui mit aux mains des chaînes d'or, renouvelant ainsi les scènes des triomphes d'Alexandre; les trois captifs auraient aussi fait partie de son cortège, mais Burckardt n'y a point signalé leur présence; seuls les divers ambassadeurs

font allusion, dans leurs dépêches, à l'illustre Catherine, et Gian Giacomo Trivulzio a prononcé à son sujet une parole grossière, la félicitant d'être tombée dans les mains de deux hommes qui pourront satisfaire tous ses désirs. Nièce de Francesco Sforza, le grand capitaine, fille de Galeazzo Maria, et sœur de Bianca Sforza, mariée à l'empereur Maximilien, la comtesse de Forli avait vu tous ses proches mourir par le fer ou le poison; son père, une sorte de monstre resté légendaire en Italie, avait été égorgé par le peuple Milanais soulevé contre sa tyrannie. Mariée très jeune à Girolamo Riario, neveu de Sixte IV, comte de Forli, Catherine avait vu précipiter son cadavre du haut des créneaux de sa ville en un jour de soulèvement; inflexible, elle s'était enfermée dans sa place forte, continuant à gouverner son peuple avec hauteur. Un jour enfin, comme elle avait contracté des nœuds secrets avec un nouveau mari, Giacomo Fea de Savona, elle l'avait encore vu périr dans un nouveau soulèvement : sortant alors de sa forteresse bien accompagnée, elle avait osé pénétrer à cheval dans le quartier général de l'insurrection et, froidement, avait commandé le massacre de toute la population soulevée, sans en excepter les femmes et les enfants [1]. Machiavel a enregistré la réponse empreinte d'une sublime impudicité, et le geste cynique qu'elle fit du haut des remparts de Forli à ceux qui, l'interpellant du fond du fossé, la sommaient de rendre la place en la menaçant, si elle persistait à la défendre, d'égorger ses fils tombés entre leurs mains. Dès qu'elle arriva à Rome, le Pape

1. — Grogorovius « Lucrèce Borgia ».

voulut la voir; il était son maître désormais, et avait poussé César à la lui livrer au lieu de la laisser en liberté, comme il était légitime de le faire en face de tant de vaillance. Cette lâche rigueur à l'égard d'une noble femme vaincue et si peu digne de l'être s'expliquait par une singulière accusation que nous avons déjà mentionnée. Alexandre VI prétendait que quelque temps avant le siège de Forli, elle lui avait envoyé deux ambassadeurs chargés de l'empoisonner; le 29 novembre (1499), il avait même fait célébrer une messe d'action de grâce pour remercier le Très-Haut de l'avoir fait échapper au péril, et deux jours avant, dans un bref à la Seigneurie de Florence, il avait aussi fait part de la tentative d'empoisonnement qui, notifiée officiellement, avait amené des condoléances et des félicitations de la plupart des princes d'Italie. Vraies ou fausses, ces imputations montrent quel sort était réservé à l'héroïne; on l'enferma d'abord au château Saint-Ange, puis, comme il y avait un courant de sympathie parmi les troupes françaises au service de César, on lui donna le Belvédère pour habitation. Enfin Yves d'Allègre, qui s'était emparé de sa personne et avait apprécié la hauteur d'âme de la prisonnière, s'était enhardi jusqu'à rendre un hommage public à la valeur de cette fière ennemie et à demander sa mise en liberté, au nom des sentiments chevaleresques que le courage inspire. Grâce à lui, Catherine Sforza put quitter Rome; elle se retira à Florence dans un couvent, puis bientôt rentra dans le courant de la vie. Elle était destinée à faire souche de héros; remariée à Jean de Medicis, le fils de Pierre-François, elle donna le jour à Jean, l'un des

plus grands capitaines de son temps, connu dans l'histoire sous le nom de Jean des Bandes Noires, et devint l'aïeule de Cosme Ier, grand duc de Toscane.

Le lendemain de son investiture comme chef des Romagnes, César fit acte de gouvernement; le 10 avril il signa les lettres patentes qui constituaient à sa place, comme lieutenant général, Giovanni Olivieri, évêque d'Isernia, avec résidence à Céséna. Une lettre du 13 du même mois, adressée aux magistrats d'Imola, nous le montre surtout préoccupé des causes civiles et criminelles et de l'exécution rapide de la justice; enfin, le 15, il profite du départ d'Olivieri pour le députer spécialement comme son représentant à la cérémonie du serment de fidélité et d'hommage que ses nouveaux sujets lui devaient prêter dans les formes requises et en séance solennelle[1]. Ces diverses missives, dont nous avons eu en main les originaux, sont toutes contresignées « Agapitus », c'est-à-dire Agapito Gerardino di Amalia, d'une famille de magistrats pontificaux. Cet Agapito, le premier secrétaire de César, devait lui rester fidèle pendant toute sa carrière, et le servir dans les circonstances les plus délicates; la plus grande partie de la correspondance politique de César est signée de son nom.

Au milieu des événements qui se déroulaient en Italie, César pensait toujours à poursuivre sa tâche et rêvait de compléter sa conquête. La rentrée de Ludovic Sforza qui avait si rapidement reconquis son royaume n'avait

1. — Ces trois lettres, tirées des archives de Forli et d'Imola, sont publiées dans *Cesare Borgia*, Duca di Romagna, d'Odoardo Alvisi.

pas eu de conséquences; le 10 avril, à Novare, les Français, guidés par la Trémoille, reprirent le dessus; et le duc de Milan, cette fois, perdit du même coup et son royaume et sa liberté. César se tourna de nouveau vers le Roi de France Louis XII, qui avait la pensée de reprendre le royaume de Naples et, comme tel, devait se concilier le Saint-Père et, en échange de son appui, l'aider dans ses projets personnels. Les habitants de Céséna s'étaient déjà donnés au Valentinois; il aspirait à la possession de Faënza et de Rimini, et pensait même à Bologne, où Bentivoglio avait offensé le Roi de France au moment où la fortune venait de le trahir dans la lutte contre Sforza. Faënza et Rimini allaient donc être son objectif, mais ces deux villes étaient proches de Ravenne et de Comacchio, tour à tour possédées ou convoitées par Venise, et le Sénat, malgré le mauvais état de ses affaires (car les Turcs les menaçaient dans l'Archipel), refusait de s'entendre et, selon sa politique habituelle, répondait évasivement. Le 7 et le 9 mai, les négociations étant engagées à ce sujet, le Sénat fit savoir au Pape par ses ambassadeurs que la Sérénissime lui serait toujours particulièrement dévouée, mais que Rimini et Faënza, au temps où l'on était, constituaient pour lui deux grosses affaires : « *Ma di Rimino e Faenza son gran cosse a questi tempi* [1]. » En réalité, Venise traitait avec le seigneur de Faënza, Astorre Manfredi, et lui proposait de faire un échange avec quelque autre territoire de son domaine. A défaut de Venise, cependant, le Roi de France était prêt à aider

1. — Senatus. Secreta. 7 et 9 mai 1500. — Archives de Venise, Frari.

les Borgia, une fois sorti de ses embarras devant Pise où il était engagé; et si les Français ne l'aidaient point, comme le Jubilé de 1500 avait fait pleuvoir dans la caisse du camerlingue une manne bienfaisante, et que de plus un décime de guerre imposé à toute la chrétienté sous le prétexte de porter les armes contre le Turc qui déjà menaçait le Péloponèse avait fait affluer l'or au Vatican, le jeune gonfalonier, déjà célèbre par sa première conquête, et devenu l'espoir des soldats d'aventure, condottieri, Suisses, Gascons et Bourguignons, se faisait fort de réunir en peu de temps une excellente armée.

César y pensait déjà, mais comme toujours, il semblait à tous qu'il restait inactif, parce qu'il avait pour politique la constante dissimulation; tout au plaisir, aux amours, aux jeux de l'esprit, il avait réuni autour de lui cette petite cour d'hommes de guerre, de poètes et d'écrivains auxquels on doit les récits des campagnes qu'il devait faire, et les panégyristes à gage dont les écrits nous permettront de suivre sa marche victorieuse dans son futur duché des Romagnes. Tout en s'adonnant aux travaux de l'esprit ou, du moins en sachant les apprécier et protéger ceux qui y brillaient, César ne négligeait point les exercices du corps pour lesquels il avait un violent penchant; le jour de la Saint-Jean, le 24 juin de cette même année 1500, il donna au peuple un singulier spectacle dont le résultat contribua beaucoup à lui donner une réputation de force physique et d'habileté légendaires qui ajoutèrent à son prestige aux yeux des Romains. On avait organisé des courses de taureaux derrière la basilique de Saint-Pierre; selon

la mode apportée à Rome depuis Callixte par les Aragonais, il voulut descendre à visage découvert dans l'arène, combattre à pied « *alla gianetta* », simplement revêtu d'un pourpoint, avec l'épée courte et la « *muleta* », et, dans cinq passes successives, il osa se mesurer avec cinq taureaux et les mit tous à mort. Il abattit même le dernier d'un seul coup d'espadon, aux cris d'une foule en délire. S'il faut en croire l'ambassadeur Capello, d'un bras d'Hercule, comme Pépin, il trancha d'un seul coup la tête de l'animal, aux applaudissements d'une foule en délire : « *Cosa che a tutta Roma parve grande* », ajoute l'envoyé vénitien[1].

CÉSAR FAIT ASSASSINER ALPHONSE DE BISCEGLIE

A peine un mois après, le 15 juillet, le Vatican était témoin d'un lugubre événement auquel on allait mêler encore le nom du Valentinois. Cette fois, ce n'était plus une vague rumeur qui désignait le fils d'Alexandre comme un assassin : il allait avouer son crime et en réclamer audacieusement toute la responsabilité. De sorte que cette ville de Rome, qui retentissait encore des acclamations dont elle avait accueilli le soldat vainqueur et le grand athlète, devait lancer contre lui ses imprécations, et reconnaître dans le fils du Pontife un de ces meurtriers qui se sont fait du crime une habitude.

On sait qu'à la suite de la rupture du mariage de Lucrèce avec Giovanni Sforza, la fille d'Alexandre avait épousé, en juillet 1498, Alphonse de Bisceglie, fils naturel d'Alphonse II d'Aragon, roi de Naples, et neveu

1. Paolo Capello. — Relation au Sénat, 28 sept. 1500.

de Frédéric, le roi régnant. Cette union s'était faite sous une impression de terreur; elle était au plus haut degré politique, mais elle n'avait pas suffi à protéger le royaume contre les convoitises du Vatican. Le refus de Frédéric de donner sa fille à César Borgia avait bientôt aggravé la situation; les nouveaux projets de Louis XII sur le Napolitain allaient encore l'envenimer. Alphonse était, disent les chroniques, « le plus beau prince de l'Italie. » Au moment de son mariage, il avait dix-sept ans, c'est-à-dire un an de moins que Lucrèce. Il aurait voulu vivre à Naples, mais le Pape ne pouvait se passer de sa fille; on avait donc stipulé qu'elle ne quitterait pas Rome avant la seconde année, et qu'elle n'irait jamais vivre à Naples avec son mari. Les témoignages du temps, entre autres celui de l'ambassadeur de Mantoue, disent que Lucrèce fut séduite par la beauté de Bisceglie et qu'elle éprouva pour lui une véritable passion; cependant, dès que César fut en face du jeune prince, il lui témoigna de la jalousie et de la haine, et Alphonse se sentit bientôt menacé. Déjà on avait entendu César gronder autour de lui et prononcer, à son égard, de sinistres paroles. Alphonse, qui craignait le trépas du duc de Gandia, prit le parti de fuir; et, le 22 du mois d'août 1499, ayant fait semblant de se rendre aux églises, il quitta Rome en laissant sa femme enceinte de six mois. Des chevaux avaient été préparés aux portes de la ville; il alla d'un trait jusque sur les terres de Colonna, et de là passa à la cour de son oncle [1]. On ne voit pas bien les causes immédiates de la

1. — Burckardt enregistre la fuite : — « 22 Augusti, ante diem, recessit clam secrete ex urbe Illmus D. Alphonsus de Aragonia, dux Biselia-

jalousie de César; et il est juste de dire que les historiens ont profité de l'absence de documents pour l'accuser de convoiter sa propre sœur, mais on peut supposer aussi qu'il s'était formé contre eux au Vatican un parti napolitain. On sait, en effet, que Gioffre avait épousé Dona Sancia, princesse d'Aragon, qui avait été la maîtresse de César et dont bientôt on l'avait vue devenir l'ennemie; peut-être s'était-elle liguée avec Alphonse, son proche parent. Toujours est-il que le Pape, furieux de la fuite du prince, et qui avait lancé des émissaires sur ses traces sans pouvoir l'atteindre, tourna sa fureur contre sa belle-fille et l'exila à la cour de Naples. Lucrèce, qu'on voit si rarement dans l'histoire affecter un vif sentiment de répulsion ou d'amour, pleura amèrement cette séparation forcée. Alphonse l'aimait aussi; il la pressait de s'enfuir à son tour et de le rejoindre à Genazzano; mais Alexandre incitait, au contraire, sa fille à rappeler son mari, lui promettant de lui rendre la vie douce et de le protéger. C'est à ce moment même, le 8 août (1499), que, par une de ces décisions étranges qui prouvent quelles destinées il réservait à Lucrèce, le Pontife l'avait nommée régente et gouverneur de Spoleto; elle avait pris possession, puis, passant de là à Foligno et à Népi, avait reçu l'investiture de la souveraineté de ces deux villes, agrandissant ainsi son domaine des dépouilles des barons romains. Alphonse s'était peut-être laissé prendre à de si généreuses manifestations à l'égard de sa femme, peut-être

rum, maritus Lucretie Borgie, filie pape, iturus ad terras Columnensium et inde ad regem Neapolitanum, absque licentia, scitu et voluntate Pontificis. » — Sanudo ajoute au récit, et nous montre Lucrèce en pleurs. ....« e lassa la moglie gravida di 6 mexi, la qual di continuo pianze. »

aussi le Pape avait-il convaincu sa fille de ses bonnes dispositions à l'égard de son mari; toujours est-il que celui-ci était venu la rejoindre à Spoleto, puis l'avait accompagnée à Foligno et à Népi, où il avait retrouvé son beau-père et Gioffre, son beau-frère. Alexandre, rappelé à Rome, y était rentré le 1er octobre; les jeunes gens ne l'avaient rejoint que le 15 du même mois. Le retour était urgent pour Lucrèce, car le 1er novembre elle donnait le jour à un fils, qu'elle nomma Rodrigues, et que le Pape voulut tenir sur les fonts baptismaux; César Borgia ne manqua point de féliciter l'époux dont, naguère, il avait causé la terreur et la fuite.

L'hiver de 1499 à 1500 se passa cependant sans incident pour Alphonse. Dona Sancia, elle aussi, avait désarmé la colère du Pape, et était venue rejoindre son mari Gioffre. L'existence des jeunes époux dut s'écouler paisible jusqu'à la rentrée triomphale de César; nous les avons même vus prendre part aux fêtes, aux réceptions et aux cérémonies en l'honneur de leur frère. Tout d'un coup, sans qu'on trouve trace d'un fait précis qui ait motivé cette agression, le 15 juillet, se répandit dans la ville le bruit d'un effroyable attentat : le mari de Lucrèce était tombé frappé à mort, en sortant du Vatican. A onze heures de la nuit, il avait été assailli sur les marches de Saint-Pierre par une bande d'hommes masqués qui l'avaient percé de trois coups de poignards, le premier avait atteint la tête, le second le haut de l'épaule, et le troisième, avait frappé le bras. Croyant lui avoir ôté la vie, les assassins avaient laissé le Prince sur la place ; il parvint à se traîner jusqu'aux

appartements du Pape, où Lucrèce, à sa vue, tomba évanouie. Un cardinal qui se trouvait là lui donna aussitôt l'absolution « *in articulo mortis* », et le Pape, averti, plaça des sentinelles à la porte des appartements du blessé. Le lendemain, on promulgua un édit par lequel il était défendu de pénétrer armé dans la cité Léonine sous peine de mort. Cette fois encore on feignait d'ignorer le nom du vrai meurtrier; mais les dépêches des ambassadeurs sont formelles à ce sujet.

Cependant, la jeunesse de l'époux triomphant de ses blessures, on le voyait peu à peu revenir à la vie. Au grand étonnement de tous, César vint lui faire visite; mais comme il sortait des appartements Borgia, au dire de l'ambassadeur de Venise on l'entendit murmurer ces mots menaçants : « Ce qui n'est pas arrivé à midi pourrait bien arriver le soir. » Quand il eut acquis la certitude de la guérison d'Alphonse, Borgia perdit patience ; le 18 août, il revint voir son beau-frère, accompagné de son âme damnée, un de ses capitaines, Michelotto, bravo émérite qui devait le suivre dans sa carrière, et que nous retrouverons sur notre chemin. Lucrèce et sa belle-sœur Sancia étaient assises auprès du lit d'Alphonse; il les éloigna par la force ; et Michelotto, entrant seul, étrangla froidement le blessé.

Cette fois, le crime avait eu deux témoins, Lucrèce elle-même et Sancia qui avaient pu entendre les cris du moribond. César leva donc le masque et réclama la responsabilité du meurtre; il proclama publiquement qu'il était en état de légitime défense, car Alphonse en voulait à sa vie; une fois déjà, un jour qu'il se promenait dans les jardins du Vatican, un des ar-

chers du duc de Bisceglie avait fait siffler une flèche à son oreille. Lucrèce, pour la première fois de sa vie, essaya de réagir; incapable d'une réprobation énergique et d'une révolte ouverte, écrasée entre deux volontés, celle de César et celle d'Alexandre, elle essaya de se retirer du monde et s'en fut à Népi. On sait qu'elle y garda assez longtemps le lit, qu'en proie à la fièvre, elle bouda son père et que celui-ci se plaignit d'elle; et c'est tout. « Madonna Lucrezia, qui est sage et libérale, dit l'ambassadeur de Venise Paolo Capello, était autrefois dans les bonnes grâces de son père; aujourd'hui, celui-ci ne l'aime plus.» Cette froideur ne devait pas durer; Lucrèce était destinée à être le jouet de deux natures infernales, le gage de tous les contrats et de tous les traités d'alliance, un instrument d'ambition aux mains d'Alexandre et de César qui chassaient successivement de son lit les époux qu'ils lui avaient donnés, pour la jeter dans les bras d'un prince plus puissant et qui pouvait mieux servir leurs ambitieux désirs.

Ce n'est point assez de faire le récit d'un meurtre et de s'appuyer, pour nommer le coupable, sur les témoignages et les accusations des contemporains; la haine et la passion politique peuvent avoir fait leur œuvre; il faut donc se demander si, cette fois encore, il y avait des raisons supérieures et des causes immédiates qui devaient pousser César à se débarrasser d'Alphonse de Bisceglie. Il n'y a point à douter que le Valentinois n'ait été un homme violent, d'un tempérament vif et prompt, en même temps qu'un temporisateur plein de calculs et habile aux menées silencieuses; il a donc pu, sous le ressentiment d'une injure dont l'histoire n'aurait pas

fait mention, en tirer une vengeance immédiate. On l'avait vu, en effet, l'épée à la main, dans le Vatican, poursuivre l'archevêque espagnol Piero Caldès jusque dans les bras d'Alexandre VI, le frapper, et faire jaillir le sang jusque sur le camail pontifical : ici ce n'est pas le cas, il appelle des sicaires, renouvelle deux fois la tentative à trente-trois jours de distance ; et c'est Michelotto qui exécute l'horrible sentence. Il y a donc là une action longuement méditée. C'est en somme à Paolo Capello, ambassadeur de Venise à Rome et qui l'avait été à Naples, c'est-à-dire qui pouvait être partisan d'Alphonse, qu'on doit les informations les plus précises sur le meurtre; ce n'est point le seul qui ait prononcé le nom de César. Matarozzo le désigne; un autre, Capello Francesco, secrétaire florentin, dans trois dépêches, donne de longs détails sur le crime; quant aux Napolitains, ils n'hésitent pas à nommer le meurtrier; et on sait que le roi Frédéric, dès que son neveu fut frappé, lui envoya son propre médecin de peur que celui du Vatican lui donnât du poison. Le *Diarium* de Burckardt ne dit naturellement point le nom de l'assassin, mais le récit du *ceremoniere* est étrange et, par sa dernière phrase, laisse tout soupçonner : « Le 18 de ce même mois d'août, comme l'Illustrissime D. Alphonse d'Aragon, duc de Bisceglie et prince de Salerne, qui, le soir du xv du mois de juillet, avait été gravement frappé et, à la suite de l'attentat, avait été porté dans la tour neuve, dans le grand jardin de Saint-Pierre, où on le gardait avec soin, *semblait ne pas vouloir mourir de la suite de ses blessures*, il fut étranglé dans son lit à dix-neuf heures, et le soir, à la première heure de la

nuit, on porta son cadavre à la chapelle de Notre-Dame-des-Fièvres. Don Francesco Borgia, trésorier du Pape, l'accompagna avec sa maison; on s'empara des médecins et d'un certain bossu qui était attaché à sa personne, et on les enferma au château Saint-Ange; mais, l'enquête faite, tous furent mis en liberté, car ils étaient innocents, *ce que ceux qui avaient mission de les arrêter savaient parfaitement.* »

Paolo Capello reste le plus affirmatif, il était alors à Rome, car il ne quitta la ville que le 5 septembre 1500, après seize mois et vingt-cinq jours de résidence; il a dû parler du fait avec les envoyés ses collègues, et ce fut évidemment la grande nouvelle dans ce que nous appellerions aujourd'hui « le corps diplomatique »; enfin, s'il n'est pas personnellement informé, le Vénitien s'est fait au moins l'écho de tous.

En nommant l'assassin, Francesco Capello, l'envoyé florentin, s'exprime ainsi, dans sa dépêche du 17 juillet : « On ne dit point qui l'a frappé, et on ne voit même pas qu'on ait fait grande enquête, ni qu'on en parle beaucoup. Cependant, par la ville, le bruit s'est répandu que cela s'est passé entre eux-mêmes, *car dans ce palais il y a tant de sujets de haines anciens et nouveaux, tant d'envie, tant de jalousie au sujet des choses d'État et des affaires privées*, que, fatalement, de pareils scandales doivent souvent naître. » Trente-trois jours après la tentative d'assassinat, au moment du nouvel assaut, suivi cette fois de la mort de la victime, l'ambassadeur, à la date du 22 août, renseigne encore les Dix de la Balia en ces termes : « Comme je vous l'écris plus haut, le duc de Bisceglie est mort le 15; ce fut un fait inat-

tendu, car on disait partout qu'il était rétabli, et les médecins lui avaient permis de se lever tout en restant dans la chambre. Depuis on a su que ce jour-là le Valentinois a envoyé quelques-uns de ses hommes armés dans la chambre qu'il occupait au Vatican.... » Dans un post-scriptum *chiffré*, sur une feuille détachée, le secrétaire revient sur le meurtre et prie la Seigneurie de ne pas divulguer ses confidences, mais il persiste à parler du Duc et du Pape. «... On parle fort mal à ce sujet du Pape et du Duc (Valentinois), et il ne manque pas de gens pour dire qu'on l'a assassiné. » On pourrait encore multiplier les citations, mais tous les témoignages s'accordant, il faut conclure et prendre parti. Ajoutons auparavant que les assassins qui ont frappé sur les degrés de la basilique de Saint-Pierre n'étaient point des assassins vulgaires : « *Quarante cavaliers les attendaient*, dit Burckardt, *ils les rejoignirent et chevauchèrent avec eux jusqu'à la Porta Pertusa* [1]. » C'est donc une véritable entreprise, une expédition à main armée avec une grande escorte, en pleine cité Léonine.

Comment ne pas voir là un crime politique, et un crime commis par César? Si on en veut savoir les causes, il les faut chercher dans ses projets ambitieux et ceux d'Alexandre, encore que celui-ci, dans cette circonstance, ait pris le deuil et ait aussi manifesté, non point

1. — « Feria quarta, 15 mensis Julii predicti, circa primam horam noctis, Illimus D. Alphonsus de Aragonia Dux, maritus D. Lucretie filie Pape, supra planum scalarum basilice S. Petri, ante primum introitum, versus basilicam predictam, per plures personas agressus fuit, et in capite ac brachio dextro ac crure graviter vulneratus ; invasores aufugerunt per scalas S. Petri ; urbi circiter quadraginta equites eos expectabant, cum quibus equitarunt extra Portam Pertusam. » — *Diarium*, page 68, IIIe vol

sa douleur, mais du moins sa vive contrariété, et puisse être tenu en dehors du projet d'assassinat et de son accomplissement. Les projets de conquête de la Romagne par César étaient étroitement liés à l'entreprise du Roi de France contre Naples; l'alliance de Lucrèce avec Bisceglie, neveu du roi Ferdinand, faisait naturellement obstacle aux projets du Vatican ; de plus, cette alliance avec la maison d'Aragon, qu'on avait tant recherchée au moment où elle aurait pu créer au Valentinois des droits au trône de Naples, avait perdu toute importance depuis l'union contractée par Borgia avec la cour de France, union dont le but était justement la perte de la dynastie d'Aragon dans le Napolitain; enfin, il ne faut point oublier que la veuve de Bisceglie, celle qui le pleurait à Népi et qui devait bientôt l'oublier, n'avait pas encore vingt ans le jour où son mari expirait sous le lacet de Michelotto Corella, l'âme damnée de César, ce monstre qu'on retrouve mêlé à tous ses sinistres projets et à chacune de ses sombres exécutions. Lucrèce était belle, riche et puissante; son domaine était considérable; fille d'un Souverain Pontife, elle pouvait, par une autre alliance, apporter des forces nouvelles au conquérant des Romagnes, lui concilier un puissant allié ou une neutralité avantageuse. Alphonse de Bisceglie, lui, était doux, sympathique, honnête et faible, il ne pactisait sans doute point avec tous ces forfaits dont il était témoin; il n'était point comme Gioffre qui « chaussait au Duc ses éperons », ni comme Sancia, une sorte de prostituée couronnée, qui bravait celui auquel elle s'était donnée mais qu'elle haïssait; c'était un témoin gênant et un mari inutile au point de vue du profit

ALEXANDRE VI

(R. Borgia)

Ce panneau, qui figure aujourd'hui au musée de Valence, est attribué, avec toute vraisemblance, au Pinturicchio; il est cité par Schmarsow, le biographe du peintre, et date des dernières années du XVe siècle. Il aurait été exécuté en 1492 pour le cousin du pontife, le cardinal François de Borgia, qui fonda à Xativa la chapelle de Notre-Dame-des-Fièvres et la dota d'une rente de cent ducats; il a figuré longtemps dans ladite chapelle.

De 1818 à 1820, le peintre don Francisco Llacer, ayant reçu de la ville de Xativa la commande d'une vierge « Notre-Dame-des-Fièvres », les membres de la fabrique lui envoyèrent comme renseignement le panneau du Pinturicchio, déjà en fort mauvais état. Il le garda dans son atelier jusqu'en 1830, où le premier restaurateur du musée du Prado (Madrid), Salvator Martinez Cubelly, le vit alors. Jusqu'en 1850, malgré les avis réitérés de don Francesco Llacer, les prêtres de Xativa ne reprirent point le tableau qui, déposé dans des magasins, se détériorait de plus en plus. Une dernière s ommation de l'enlever ayant été laissée sans réponse, le précieux panneau fut envoyé à l'Académie, et son président, don Francisco Carbonell, accepta le dépôt fait par don Francisco Llacer.

Don Federico de Madrazo, l'honorable directeur du musée de Madrid, a bien voulu nous communiquer la photographie faite d'après le panneau lui-même, ainsi que des notes circonstanciées qui en attestent l'authenticité.



ALEXANDRE VI

D'après un Panneau peint par le Pinturicchio
Au Musée de Valence (Espagne)

qu'on en devait tirer : il devait mourir. Enfin si on s'étonne que ces meurtres commis par le fils sur ses parents et ses proches soient restés impunis, c'est que le Pontife avait peur de son fils, qu'il aimait, mais devant lequel il tremblait; car toute son énergie tombait en face de son audace et de sa violence. Il l'admirait comme un beau monstre qui le dépassait en perversité, en énergie et en conceptions terribles; il reconnaissait son sang dans ce sang, son tempérament dans cette vigueur et ce mépris des lois divines et humaines. Tout aussi criminel mais plus humain que lui, après avoir souffert et pleuré (car enfin on avait vu Alexandre pleurer son fils Gandia), il essuyait vite ses larmes et calculait ce que rapportait chaque nouveau forfait, il en pesait les avantages et l'opportunité, et marchait à la réalisation de ses désirs, c'est-à-dire à l'élévation de ses fils, à l'extension de leur richesse et de leur puissance. « Le Pape a 60 ans, dit Capello en parlant du Pape (en septembre 1500, c'est-à-dire un mois après le meurtre), chaque jour il rajeunit, ses plus cruels soucis ne durent qu'une nuit; il est de nature allègre et ne fait que ce qui tourne à son propre profit, toute sa pensée tend vers un seul but, faire de ses fils de grands personnages, et du reste il n'a cure [1]. »

1.— Les témoignages de cette impression de terreur que César inspire à son père reviennent à chaque instant : « *Item, il Papa ama et ha gran paura di fiol Ducha qual e di 27 anni bellissimo.* »— Capello. — « *Tutta Roma treme di esso duca, che non li faccia ammazzare.* » — « *Cæsar... timori quoque Alexandro patri qui fuerit.* » — M. Attilius Alexius cité par Gregorovius (Baluze, *Miscellanées*... IV, 517).

CHAPITRE VI

DEUXIÈME EXPÉDITION DES ROMAGNES

1500-1501

On réunit des subsides en vendant le cardinalat. — César forme ses troupes. — Composition de son état-major. — Départ de l'armée. — César la suit. — Entreprise contre Pésaro. — Attitude de Giovanni Sforza. — Sa fuite. — Prise de la ville. — Rimini se rend. — Attaque de Faënza. — Les Manfredi. — Brillante résistance des assiégés. — César est obligé de lever le siège. — Il prend ses quartiers d'hiver à Césena.

Nous avons vu qu'au mois d'août de cette année 1500 qui avait déjà vu s'accomplir la soumission de Forli et d'Imola, César, sur la demande des Français, avait été contraint d'envoyer à Pise les quelques soldats suisses et les mercenaires gascons qu'il avait emmenés avec lui à Rome. Il devenait nécessaire de refaire une armée pour continuer la campagne. On était d'accord avec le Roi de France qui, le 23 août, avait envoyé au Saint-Père Lucas de Villeneuve, ce même ambassadeur devenu l'ami personnel de César, qui lui avait déjà porté les patentes ducales au moment de l'alliance. Le Valentinois vint au devant de lui à cheval et masqué; ayant mis pied à terre, il leva son masque pour l'embrasser. Il est certain que Villeneuve apportait le consentement du Roi de France à la nouvelle entreprise, et accordait les moyens de concours dont il pouvait disposer. D'autre part Zorzi, l'ambassadeur de Venise, assurait le Vatican

de la neutralité du Sénat et se relâchait de la protection accordée à Faënza et à Rimini. Au premier succès, la Sérénissime, toujours habile et prête à rendre hommage au soleil levant, allait inscrire César sur son livre d'or et lui donner droit de cité avec palais à Venise; mais on voit cependant par les dépêches florentines qu'en agissant ainsi le Sénat le faisait à contre-cœur[1]. Alexandre VI s'occupa d'abord de réunir les subsides nécessaires; une promotion de douze cardinaux dont l'élection fut taxée à un prix très élevé, le décime sur les revenus ecclésiastiques, enfin les dépouilles des Gaëtani et des autres seigneurs romains, et les emprunts faits à Agostino Chigi, allaient pourvoir aux premiers frais. La simonie est flagrante; on payait tant par élection, suivant son rang, sa richesse et certaines circonstances. Deux Borgia furent élus, François, de Sueca, près Valence, cubiculaire, archevêque de Cosenza et trésorier pontifical, et Loüis Pierre, neveu d'Alexandre VI, qui allait être cardinal-diacre du titre de Santa Maria *in via lata*. Amanieu d'Albret, fils d'Alain le Grand, qu'on se rappelle avoir été promu au cardinalat à l'occasion du mariage de César avec sa sœur, par conséquent beau-frère du Valentinois, devait être de la même promotion. Tous payèrent, sauf Pierre-Loïs Borgia, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et neveu du pape, qui était censé ne

1.— « Li duo eratori rispondonó che la S^a^ era disposta affare ogni cosa per S. Santità, et abbraciare il Ducà Valentinense, et tenerlo per loro buon figluolo, et darli soldó con optime et convenienti conditioni, et quando S. Santità lasciasse spirare le condocte di Rimino et Faenza, la S^a^ saria contentissima facessi quella impresa. *Il Papa rispose che non voleva più da loro belle parole, che ne aveva havute troppe, ma hora mai voleva fatti.* » — Dépêche secrète de Francesco Capello, envoyé florentin, 12 sept. 1506. — Citée par Thuasne, note au *Diarium*.

rien posséder puisqu'il avait fait vœu de pauvreté. Celui qui contribua pour le prix le plus élevé fut Didacus, évêque de Catane, taxé à vingt-cinq mille ducats d'or, somme énorme pour l'époque. Les deux plus pauvres (et les mieux protégés) furent le secrétaire privé du Pape, Louis, évêque d'Acqui, et *Jacobus* désigné *archiepiscopus Arborensis*, qui ne furent cotés qu'à cinq mille ducats. D'Albret, quoique parent et peu fortuné, dut en débourser dix mille. Toute l'expédition dépendait de ce consistoire; Fernand Capello, deux jours avant, le 26 septembre, écrit à la Seigneurie de Florence : « J'entends qu'on a donné les ordres nécessaires pour que, l'élection des cardinaux sitôt faite, le duc de Valentinois parte deux ou trois jours après, dès que les astrologues lui auront indiqué le moment favorable. »

Le contrat secret avec le Roi de France comportait une réciproque en cas d'expédition dans le Napolitain, à la condition d'agir d'un commun accord. Louis XII allait encore une fois envoyer des troupes sous le commandement général de César, et faisait savoir à tous les princes dont on pouvait traverser les États que personne ne devait s'opposer à l'entreprise du Pontife; il lui donnait, cette fois encore, Yves d'Allègre, avec trois cent lances et deux mille hommes de pied. Borgia, de son côté, avait réuni sept cents hommes d'armes, et six mille fantassins admirablement organisés, armés de la pique courte et de l'épée, coiffés de casques de fer, avec le pourpoint rouge et jaune à ses armes. Cette belle tenue faisait un singulier contraste avec l'infanterie qu'on avait vue jusque-là mal armée, en simple pourpoint, et parfois avec un bâton à la main. C'est cette

petite armée qui, la première, excita l'enthousiasme et l'envie de Machiavel par la sévérité de la discipline, l'union des corps entre eux, et l'unité qu'elle présentait malgré les éléments divers dont elle se composait. C'était là un ensemble de douze à quinze mille hommes, pour la plupart Italiens, Français et Espagnols. Paolo Orsini et Gian Paolo Baglioni avaient fait office de recruteurs et en avaient formé les rangs. D'abord on manquait d'artillerie, mais Vitellozzo Vitelli avait été chargé de l'organiser et en avait pris le commandement. Bartolomeo da Capranica remplissait les fonctions de maître du camp. César comptait dans son état-major nombre de gentilshommes qui l'avaient déjà accompagné en France, Piero Santa Croce, Giulio Alberino, Mario di Mariano, puis un Mancini, Battista, un Savelli, Onorio, et un Farnèse nommé Ferdinando. Dionigi di Naldi, un condottiere fameux de Val di Lamona, avait été spécialement engagé avec sa compagnie, bien disciplinée et toujours à ses ordres; Achille Tiberti, qui avait rendu de grands services lors de la première campagne de Forli et d'Imola, avait groupé nombre de Romagnols désireux de voir triompher le parti des Borgia; ils allaient servir d'éclaireurs et nouer des relations avec leurs compatriotes. Enfin, un Malvezzi compromis dans une conspiration contre Giovanni Bentivoglio, le seigneur de Bologne, avait amené une compagnie d'exilés, des « *fuorusciti* » comme lui, et avait offert à César d'en prendre le commandement s'il voulait les payer et les entretenir.

Les mémoires ou *Diarii* conservés dans les archives des provinces conquises, et les récits au jour le jour

rédigés par quelques-uns des capitaines qui servirent sous le Valentinois pendant cette campagne, ont été compulsés par M. Odoardo Alvisi dans son *Cesare Borgia, Duca di Romagna*, qui les a déchiffrés les premiers ; ils contiennent les noms de la plupart de ceux qui suivirent le Valentinois dans cette nouvelle campagne et formèrent son conseil et sa maison civile. Au premier rang marchaient les ecclésiastiques, Francesco de Lorris, évêque d'Elna, Francesco Florès, trésorier du Pape, avec l'évêque de Santa Justa; puis venait Gaspare Torella, son médecin, l'auteur du traité contre la *Pudendagra*, dédié à César, et du « Dialogue sur la douleur », un fanatique du Valentinois, qui regarde son maître « comme un des ornements du siècle » et lui déclare, dans ses préfaces, qu'il dépasse en vertu les plus grands hommes de l'antiquité. Agapito Gerardino da Amalia, déjà connu de nous, lui servait de secrétaire intime; puis c'étaient des poètes, ses familiers, Vincenzo Calmeta, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, poète distingué, mort très jeune, qui lui avait été légué par son cousin le cardinal Giovanni Borgia récemment mort à Urbino comme légat des Romagnes; Pier Francesco Justolo, sorte de diplomate à tout faire, qui devait être le panégyriste de ces brillantes campagnes, et Francesco Sperulo, qui tenait avec succès la plume et l'épée ; enfin Battista Orfino et quelques autres qui remplissaient à la fois le rôle de secrétaires, de poètes de cour, d'envoyés extraordinaires, de familiers et de flatteurs. Dans les rangs de sa troupe se cachait le fameux Pier Torrigiano, ce brutal maudit qui, dans sa jeunesse, se trouvant un jour avec Michel-Ange dans le *Carmine* de Florence, où

ils dessinaient les fresques du Masaccio, avait, d'un coup de poing, meurtri à jamais le nez du peintre de la Sixtine. Torrigiano venait de Pise où il avait servi sous les ordres de Baglioni.

L'ARMÉE DES ROMAGNES QUITTE ROME

Les derniers jours de septembre, l'armée s'ébranla ; Paolo Orsini, Vitellozzo et Giovan Paolo Baglioni, avaient pris l'avance ; le Duc partit le dernier jeudi du mois, accompagné à un mille hors de Rome par nombre de cardinaux, prélats et ambassadeurs. Francesco Capello, l'envoyé de Florence, écrivait le même jour à la Seigneurie pour lui notifier le départ; on ignorait l'objectif de l'armée. Le premier soir, le Valentinois s'arrêta à Népi où il retrouva Lucrèce et Gioffre; Capello cheminant dans le cortège, à côté d'Agapito da Amalia, essaya de le faire parler, en bon diplomate qu'il était ; la première entreprise serait dirigée contre Pésaro, d'où on chasserait Giovanni Sforza; la seconde menaçait Rimini, où l'on mettrait fin à la domination du dernier Malatesta.

La route se fit par Orti, Foligno, Bettona, Nocera, Gualdo; on chemina constamment sous la pluie, quoiqu'on ne fût encore qu'en septembre. Arrivé aux environs de Diruta, l'état des routes contraignit César à un arrêt de cinq jours; l'artillerie ne pouvait plus avancer. Arrivé devant Diruta, un envoyé de Rimini, organe du parti des mécontents, vint offrir au Valentinois de lui ouvrir les portes de la ville : ce fut l'occasion de joyeuses démonstrations dans les rangs de l'armée.

Giovanni Sforza, le premier époux de Lucrèce Borgia, divorcé contre son consentement et qui, par une dénonciation aux cours des princes d'Italie, avait lancé contre sa femme, la fille d'Alexandre, une accusation d'inceste, régnait à Pésaro, plein de haine pour ceux qui l'avaient déshonoré et qui avaient fait de lui la risée de l'Italie toute entière. Giovanni n'est pas ce que l'a fait l'histoire ; il avait servi très brillamment les Vénitiens comme condottiere, il se prépara énergiquement à la résistance. Sa correspondance avec le marquis François de Gonzague — (Sforza avait en premières noces épousé Madeleine, la propre sœur du marquis) — nous montre que dès le premier septembre, par ses amis ou ses espions de Rome, il avait su les projets de César et avait sollicité l'appui du marquis et celui de l'empereur Maximilien, qui était son parent par l'alliance avec la Bianca Sforza. Le 26 septembre, César étant déjà en marche, Giovanni avait renouvelé ses sollicitations ; l'ancien mari de Lucrèce ignorait quels liens celui dont il réclamait l'assistance avait contractés avec l'envahisseur qui menaçait son domaine. Dès 1498, encore cardinal, César était en relations personnelles avec les Gonzague ; bien que ces relations n'aient pas été sans nuages, quarante et une lettres du Valentinois adressées au marquis et à la fameuse Isabelle d'Este, sa femme, conservées aux archives de Modène, témoignent de leur bienveillant appui.

Pour comble de disgrâce, au printemps de l'année qui allait voir la fin de la domination de Sforza à Pésaro, le marquis de Mantoue, ayant eu un fils de sa femme Isabelle d'Este, avait prié le Valentinois de

le tenir sur les fonts du baptême. L'acceptation de César constituait presque un lien de famille ; et ce lien allait si bien se resserrer que, deux ans plus tard, cet enfant, presque encore au berceau, devait être fiancé à la fille du Duc, née de Charlotte d'Albret. En réalité les Gonzague, comme tous les princes italiens du temps, prenaient le vent, et allaient à ceux qui l'avaient en poupe [1]. C'est encore une marque de la prudence et de la dissimulation qui caractérisent la politique de ces seigneurs du XVe et du XVIe siècle, que cette résolution prise par le marquis d'envoyer néanmoins au secours de Pésaro cent hommes de pied sous un capitaine albanais. C'était à la fois faire une mise à double jeu ; un aussi faible appoint n'augmentait guère les ressources de Sforza, à peine pouvait-il mettre sur pied deux cents hommes d'armes ; mais il comptait sur le peuple pour lequel il avait été jusque-là un maître assez doux. Préoccupé de son bien-être, il avait fait fleurir le commerce, les arts, l'industrie, la céramique, et, partisan des divertissements populaires, avait rendu la vie douce à son peuple. En réalité les basses classes tenaient pour lui, ce que nous nommerions la bourgeoisie restait neutre, prête à suivre le vainqueur, quel qu'il fût ; et quant à la noblesse, elle était disposée à le trahir. Sforza connaissait mal l'esprit de la population et s'appuyait sur un terrain peu solide ; il crut pouvoir résister et prit ses dispositions. Il reste un témoignage de ses efforts pour exciter les habitants de Pésaro à la

1. — Voir *Sanudo*, qui, dans ses *Diarii*, nous montre les *hauts et les bas* des relations entre Gonzague et César. Ils s'envoyèrent un cartel au moment de la campagne de Louis XII, puis, plus tard, les relations reprirent et Gonzague lui fut même fidèle dans le malheur.

défense, c'est un chant à la Tyrtée, chant plein de flamme, commandé à Guido Postumo de' Silvestri, jeune poète, ardent de cœur, bouillant d'enthousiasme, tout frais sorti des bancs de l'Université de Padoue :

> Pellite vi vires ferrumque arcessite ferro.
> Inque feros ensis obvius ensis eat.
> Aspera Dux indixit prœlia cujus
> Fraterna potuit cœde madere manus [1].

En une heure tous ces efforts devaient être paralysés ; le dimanche 11 octobre, le peuple s'insurgea, et la noblesse, les Hondedei, les della Lana, les delli Giuntini, les da Noisia, les Brizzio dei Brizzi prirent la tête du mouvement. A un signal convenu, de la grande place où s'élève le palais seigneurial partit le cri de révolte « *Duca! Duca!* » C'en était fait de Sforza ; en même temps qu'on lui annonçait l'insurrection, il recevait la nouvelle de la marche d'Ercole Bentivoglio sur Pésaro ; entouré de ceux sur lesquels il pouvait encore compter, et maître de la compagnie commandée par le capitaine albanais envoyé par Gonzague, il parvint à gagner cette fameuse forteresse de Pésaro aujourd'hui singulièrement démembrée, mais dont il nous reste une image fidèle dans la numismatique italienne ; là du moins il se trouvait en sûreté ; il attendit le choc. Son frère Galeazzo, qui n'avait pu fuir avec lui, tomba aux mains des révoltés. Le temps pressait ; trois forces le menaçaient : ses

1. — Guido Postumi de Silvestris, *Pisaurensis Elegiarum* l. II.—Bononiæ, per H. de Benedictis, MDXXIIII.— *Voir* Carlo Cinelli, brochure qui nous a été utile pour le récit de Pésaro : *Pandolfo Collenuccio e Pesaro a suoi tempi*. Pésaro, 1880. — L'allusion au meurtre de Gandia ne doit pas passer inaperçue dans ces vers écrits en 1500.

propres sujets, qui l'attendaient au passage ; Bentivoglio, qui pouvait le poursuivre s'il sortait ; enfin l'armée de César, qui déjà tenait la campagne autour de Pésaro. La même nuit du 11 octobre, laissant la garnison avec des vivres pour quelque temps, avec l'ordre et la volonté de résister, Giovanni parvint à s'échapper avant que César fût assez proche de la ville pour lui barrer le chemin ; sortant par la porte de Ravenne, il gagna la montagne, conduisit habilement sa retraite et échappa à d'incessants périls. Grâce à Giacomo l'Albanais et à quelques-uns des fidèles qui lui étaient restés, il arriva à Bologne, d'où il écrivit au marquis François Gonzague cette lettre datée du 17 octobre[1] :

« Illustre Seigneur et très honoré beau-frère,

« Votre Excellence sait déjà que dimanche matin le peuple de Pésaro, excité par quelques vagabonds, « *quatro giotti* », s'est soulevé et armé ; j'ai agi du mieux que j'ai pu, contraint à m'enfermer dans la Rocca avec les plus braves de mes gens. Là, apprenant que l'ennemi approchait, que Messer Ercole Bentivoglio, qui était à Rimini, s'avançait contre moi ; afin de ne pas être bloqué, avec le conseil, l'aide et la faveur de Jacomo Albanese, je me suis enfui la nuit de la Rocca, et je suis heureusement arrivé ici après une route dangereuse, pénible, et quelques moments très durs. C'est à Votre Excellence d'abord que je dois d'être sorti sain et sauf, puis à Jacomo qui m'a sauvegardé. Je n'ai pas encore délibéré sur ce que je dois faire ; mais si dans

1. — La lettre est citée dans Gregorovius (*Lucrèce*) et dans Carlo Cinelli (*Collenuccio*) ; l'original est aux Archives de Modène.

quatre jours Votre Excellence ne me voit point, je lui enverrai le dit Jacomo qui la tiendra au courant de tout, et lui ferai savoir quel plan je puis adopter. En attendant, j'ai voulu qu'elle sût mon arrivée ici sain et sauf, et je me recommande à Votre Excellence. — 17 octobre 1500. — De Votre Excellence le beau-frère et serviteur, Joannes Sforza d'Aragon, comte de Cotignola et de Pésaro. »

Ercole Bentivoglio se présenta devant la Rocca le jour où Sforza en sortait, et fit bonne garde; le 12, il attaqua, et la résistance se prononça. Sforza, ayant appris le 19 que la place tenait encore, envoya un exprès à Gonzague, disant qu'il se faisait fort, de Ravenne, où il était, avec trois cents hommes qu'il lui demandait, de prendre Bentivoglio entre deux feux et de recouvrer son territoire; mais il comptait sans le gros de l'armée de César qui s'avançait à marche forcée. Le 21 la Rocca se rendait, et César se présentait aux portes de la ville. Ses soldats y entrèrent le jour même, les fantassins de Liverotto et ceux des Orsini restèrent dans le bourg et logèrent chez l'habitant; les hommes d'armes et la cavalerie occupèrent la cité et requirent toutes les écuries disponibles. Le 23 arrivèrent les Espagnols, et les hommes de Baglioni de Pérouse ; on estime à sept mille hommes le nombre de troupes qui occupèrent le pays; le reste était à Rimini. On sait par la correspondance de Collenuccio, l'envoyé d'Hercule d'Este, que la discipline était sévère; si la ville eut à souffrir des exactions qui d'ordinaire suivent une invasion de mercenaires, Allemands, Suisses et Espagnols installés

en pays conquis; la fermeté de César sut cependant maintenir ses troupes, et le peuple de Pésaro n'eut pas trop à se plaindre des envahisseurs,

De sa personne, le duc de Valentinois s'était tenu à Rimini, puis à Fano, où il passa cinq jours entre le 22 et le 27 octobre. Il attendait dans cette ville que les habitants sollicitassent son gouvernement; mais ils ne prirent point l'initiative de le demander, et s'en tinrent à des hommages passifs. Comme le Pape avait ordonné à son fils de ne point agir contre eux, mais de les attendre, Fano fut sauvée. César fit son entrée à Pésaro le 27 octobre, à quatre heures de l'après-midi, entouré de ses gentilshommes, de ses pages, de ses écuyers, déployant le luxe qui lui était habituel, et toujours préoccupé de frapper les masses par l'aspect extérieur; cette fois encore il avait préparé son effet. Baldi, dans sa « *Vie du duc d'Urbin* », et Pietro Marzetti, dans les « *Memorie di Pesaro* », conservés à la bibliothèque l'Oliveriana de la même ville, ont donné quelques détails sur les costumes de la garde privée qui le suivait : les justaucorps et le mantelet étaient de velours cramoisi à grands feuillages d'or, et la garde de l'épée et les ceinturons de l'arme étaient formés d'écailles de serpents d'où partaient sept petites lanières destinées à soutenir l'épée et dont les attaches figuraient la tête du reptile. C'était une *impresa* des armes de Borgia accouplées au bœuf, où les sept têtes de vipères dardent leur venin vers le ciel [1].

César s'avançait, noble et simple dans sa richesse,

1. — *Voir* Carlo Cinelli. — *Pⁿ Collenuccio e Pesaro a suoi tempi.* — Pésaro, 1880.

avec l'habit espagnol de velours et satin noir, laissant transparaître la fine cote de maille, serrée à la taille par un ceinturon d'or soutenant l'épée de même métal ; il était coiffé du large berret ombragé d'une plume blanche. Malheureusement la pluie tombait à outrance et venait gâter la belle ordonnance du cortège ; ce fut d'ailleurs le lot de toute cette campagne, fatale par les tempêtes, par le froid et le mauvais temps persistant. Le capitaine des troupes pontificales entrait avec les fantassins de Michelotto, qui ne le quittait jamais en campagne, et qu'il devait laisser à la garde de Pésaro pendant plus d'un an, y exerçant le pouvoir militaire avec une dureté restée légendaire dans la région. César s'en fut directement loger au palais, là même où sa sœur avait donné de si brillantes fêtes, dans l'immense salle du premier étage, décorée plus tard aux *imprese* des nouveaux maîtres, mais encore pleine de son souvenir, et dont les fenêtres nous montrent ses écussons accouplés à ceux de Sforza.

A peine levé (César, même en campagne, avait l'habitude de faire de la nuit le jour), il eut hâte de visiter la Rocca ; la forteresse était célèbre comme celle de Rimini, et faisait l'envie des princes voisins. Le pape Alexandre s'intéressait sans doute à l'art militaire, et la Rocca devait exciter sa curiosité, car Collenuccio nous raconte que César eut soin d'appeler un peintre qui suivait l'armée, et de faire exécuter des dessins qu'il adressa au Pape. Le même jour il donna des ordres pour qu'on réparât les murs et que tout fût mis en bon état de défense. Dès qu'il franchit le pont-levis, douze trompettes sonnèrent une fanfare du haut des

remparts et proclamèrent, aux quatre angles des bastions, le nom du nouveau seigneur avec tous ses titres récemment acquis : « César Borgia de France, duc de Valentinois, comte de Diois, seigneur de Céséna, de Forli, d'Imola, de Britonoro, de Pésaro, gonfalonier et capitaine de la Sainte Église. »

La veille, on avait annoncé au Valentinois l'arrivée d'un ambassadeur du duc d'Este, Pandolfo Collenuccio, de Pésaro, exilé de sa patrie depuis plus de dix ans. Don Ramiro de Lorca, majordome de César, aussitôt qu'il avait été prévenu, s'était transporté au palais Almerici où était descendu l'ambassadeur, afin de lui porter les excuses de son maître avec ses présents, et s'inquiéter de savoir si rien ne lui manquait. Les soins de la sécurité de la ville et la visite de la forteresse retenaient le Valentinois qui recevrait Collenuccio le lendemain; il le priait, selon la mode du temps, d'accepter le don de bonne arrivée, un grand sac d'orge, une somme de vin, un mouton, huit paires de poules et chapons, deux paires de grandes torches de résine, deux paquets de cire et deux boîtes de confetti. Le 29, César reçut affectueusement l'envoyé d'Hercule et lui renouvela courtoisement ses excuses de l'avoir fait attendre un jour, alléguant, outre ses occupations, la fatigue que lui causait un mal dont Collenuccio, dans sa correspondance, désigne nettement la nature, ce qui explique la présence de Gaspar Torella dans l'état-major, et ce qui donne aussi raison aux imputations de Paul Jove.

L'arrivée de Collenuccio était la réponse à la lettre écrite par César au duc de Ferrare, en lui annonçant

ses succès ; il était de l'intérêt bien entendu d'Hercule de répondre galamment à cette communication ; on échangeait ainsi de banales politesses en attendant de former des liens plus étroits.

La correspondance de Collenuccio avec son maître Hercule d'Este, conservée aux archives de Modène, nous montre César agissant pendant le peu de temps qu'il resta à Pésaro ; par cela même elle acquiert un plus grand intérêt, tant sont rares les détails sur la vie privée de César : « La vie du Duc est celle-ci : il se met au lit à 8, 9 et 10 heures de la nuit, à dix-huit heures vient l'aube, à dix-neuf le soleil se lève, à 20 c'est le plein jour. Il se lève, se met immédiatement à table, pour de là passer aux affaires, qu'il dépêche. On le tient pour un homme de cœur, solide et libéral ; et on dit qu'il fait fond sur les hommes de bien. Apre dans ses vengeances, au dire de tous c'est un esprit vaste, affamé de grandeur et de renommée ; et il semble qu'il ait plus de hâte d'acquérir des États que de les organiser..... Ce soir il sera à Gradara, demain il ira à Rimini et poursuivra son voyage. Il a avec lui toute son artillerie, et s'il va aussi lentement, m'a-t-il dit, c'est qu'il ne veut pas s'en séparer. » De fait, César faisait fond sur son infanterie et son artillerie ; deux ans plus tard Machiavel admirait le bel ordre et le brillant état de ses bombardiers ; c'est par ce côté qu'il inspirait confiance ou terreur aux princes d'Italie. « Il a tant d'artillerie, dit Machiavel, et en si bon ordre, qu'à lui seul il en possède presque autant que toute l'Italie [1] ». Il devait encore

1. — *Legazione al Duca Valentino*, 9 octobre 1502. Pour ce récit de séjour à Pésaro, je suis la correspondance Collenuccio et *Carlo Cinelli* que

trouver dans la Rocca de Pésaro soixante-dix pièces qu'il mettait en état pour la défendre.

En quittant Pésaro, César y laissait comme lieutenant le docteur Lambertello de Forli, et pour commandant de la forteresse un Espagnol, Marco Suere.

Rimini ne devait point l'arrêter longtemps; le dernier descendant des Malatesta ces grands condottieri, Pandolfo, dit *Pandolfaccio* à cause de son triste caractère, n'avait pas su profiter de la renommée de son aïeul Sigismond; si ce dernier avait inspiré la terreur, il avait du moins l'esprit de justice, et avait fait de Rimini un centre intellectuel dont l'importance était disproportionnée avec son territoire. Isotta de Rimini, après lui, avait essayé de continuer la tradition, mais, fils dégénéré, Pandolfo avait peu à peu perdu tout prestige; son peuple le détestait, et il sentait qu'il ne pouvait compter sur personne depuis que les Vénitiens lui avaient retiré sa protection. Devenu l'époux de Violante, fille de Bentivoglio de Bologne, il comptait sur son beau-père pour le soutenir. Au premier bruit de la marche de César, avant même l'entreprise de Pésaro, il avait envoyé sa femme et ses enfants chez son beau-père et s'était refugié dans la fameuse forteresse de Sigismond. Le 7 octobre, il était là, plein de crainte et d'indécision, méditant de vendre aux Vénitiens ou à César lui-même un État sur lequel il n'avait plus de droits en perdant l'estime de son peuple; quand le conseil de la commune lui dépêcha Simon Paci pour lui demander ses intentions, il laissa les conseillers libres d'agir au mieux de

j'ai déjà cité à ce sujet. Gregorovius a connu toutes les sources, et je n'ai que peu de chose à ajouter à ces deux récits.

leurs intérêts ; quelques heures après, deux délégués quittaient Rimini avec la mission d'aller à Céséna où résidait Olivieri, le lieutenant général de César Borgia, pour lui porter l'acte de reddition, que le représentant du Valentinois ratifia séance tenante. Roberto Bencini de Céséna retourna à Rimini avec les envoyés et le contrat en règle ; et le 10, ce dernier présenta l'acte à Pandolfo dans la Rocca même, acte qu'il signa sans nulle protestation. La convention le déclarait libre avec tous les siens ; il pouvait emporter tous ses biens et bagages, et devait rendre la forteresse avec toute son artillerie, qu'on paierait au prix d'estimation. Avec la Rocca de Rimini on consignait aussi les forteresses moins importantes, celles de Sarsina et de Meldola. Une indemnité de deux mille neuf cent ducats d'or lui était accordée en dehors du prix des munitions et de l'artillerie. Clémentini, l'historien classique de Rimini, raconte que tel était l'avilissement de ce Pandolfaccio, qu'à peine arrivé à Ravenne où il s'était retiré, il écrivait au procurateur ducal une lettre chaleureuse pour lui redemander un chien qu'il avait oublié. C'est à Venise qu'il devait terminer sa triste existence ; nous l'avons suivi jusqu'au bout de sa carrière dans une étude spéciale sur les Malatesta. Avec un des noms les plus illustres de l'Italie, ce Pandolfo, devenu *Pandolfaccio*, devait descendre aussi bas que le dernier de ses sujets [1].

1. — *Voir* Rimini, la Vie d'un Condottière au XVe siècle. — *Les lettres et les arts à la Cour des Malatesta*, par Charles Yriarte.— Paris, J. Rothschild, 1880.

ATTAQUE DE FAENZA.

Maître d'Imola, de Forli, de Céséna, puis de Rimini et de Pésaro, César allait menacer Faënza. Guidobaldo, duc d'Urbin, inquiet, commença à s'émouvoir; Bentivoglio, le seigneur de Bologne, trouvait à son tour que tant d'hommes en armes autour de son territoire en menaçaient la sécurité: il était d'ailleurs uni au seigneur de Faënza par des liens de famille. Les Florentins eux-mêmes, inquiets à leur tour, se tenaient sur leur garde; cette puissance nouvelle qui s'accroissait chaque jour, cette armée solide qui s'agglomérait, gagnant en force et en discipline; ces chefs valeureux, la plupart anciens ennemis de chacune de ces trois puissances, ainsi groupés autour de César : les Baglioni, les Malvezzi, Orsini, Vitellozzo, qu'on voyait chevaucher d'une ville à l'autre sans que personne connût bien le plan définitif que César leur avait tracé : c'était autant de menaces pour les États voisins. L'œuvre de Borgia pouvait être entravée par l'accord de ceux qu'il inquiétait ainsi, unis entre eux ils pouvaient lui devenir redoutables; il s'attacha donc à les tranquilliser, et les rassura même si bien tour à tour, qu'il obtînt non seulement leur neutralité, mais leur appui. Urbin, le premier, croyant se sauvegarder, alla jusqu'à fournir à Vitellozzo, qui s'avançait sur Fossombrone, cent paires de bœufs pour traîner son artillerie, tandis que le Duc, de sa personne, à la tête de la cavalerie légère, devait se porter facilement d'un lieu à un autre, laissant agir ses capitaines et ne se présentant sur le terrain de la lutte que pour conduire les attaques décisives et indiquer les mouvements opportuns.

La première campagne des Romagnes, à part devant Forli, où César avait été retenu par l'énergie de Catherine Sforza, ne devait guère être considérée comme une campagne ardue par des routiers comme ceux qui se groupaient autour du Valentinois; ils avaient reçu et donné de plus rudes coups. La seconde campagne ne s'annonçait pas plus meurtrière, puisqu'elle avait déjà donné pour résultat l'acquisition de deux petits États, Rimini et Pésaro; mais le résultat était dû jusqu'ici plutôt à la trahison qu'à la force; c'est devant Faënza que César devait trouver une résistance opiniâtre et éprouver son premier échec sérieux, dû à l'accord parfait d'un prince loyal et de ses fidèles sujets.

Depuis les premières années du XIVe siècle (1314), Faënza et son territoire obéissait aux Manfredi; Astor III, orphelin et héritier à l'âge de trois ans, avait régné sous la tutelle de ses premiers sujets les magistrats du conseil, et, pendant sa minorité, il avait eu l'assistance d'un commissaire de la République florentine. Quand, en novembre 1500, les soldats de César se présentèrent sous les murs de la ville, le jeune prince n'avait encore atteint que l'âge de dix-huit ans; mais sympathique aux populations autant par sa rare beauté que par ses heureuses dispositions, il pouvait, à l'inverse des petits tyrans ses voisins, qui presque tous avaient été trahis, trouver un appui solide dans les populations qui avaient appris à l'aimer, et ne se souciaient point de changer de maître.

De sa personne, César était encore à Pésaro le 27 octobre, nous l'avons vu recevant Collenuccio, l'envoyé du duc de Ferrare; le 29, il était à Gradara, dans

la belle forteresse construite par les Malatesta pendant leur domination, et de là venait à Rimini où il séjournait deux jours, occupé à visiter la Rocca, à assurer les défenses et à prendre des dispositions administratives. Il avait aussi profité de ce court séjour pour faire comparaître devant un notaire quelques chefs de famille, ses propres partisans, et les *fuorusciti*, afin de cimenter solennellement leur réconciliation. Le 2 novembre on le vit à Céséna, le 4 à Forli; partout il se montrait au peuple, légiférait, administrait, rendait des ordonnances ayant toutes pour but le bien-être et la prompte justice. Sa présence encourageait aussi le soldat. Son secrétaire, Justolo, nous le montre franchissant le Montone, dont le pont tombait en ruine, et s'arrêtant pour laisser passer le gué au dernier des siens; çà et là aussi il laissait quelques bienfaits, réparait une injustice, fondait une institution, s'attachait quelque poète ou panégyriste par les liens de la reconnaissance, et recevait de ses peuples un de ces hommages dont le témoignage, conservé jusqu'aujourd'hui dans les archives des villes prises, nous est une preuve de son habileté et de sa générosité.

Une première fois, lors de l'entreprise contre Imola, la rumeur publique avait averti Astor des projets de César; et déjà en janvier 1500 il avait craint l'envahissement de son territoire, car les troupes du Valentinois avaient frôlé les murs de la cité des Manfredi. Mais César avait poussé la dissimulation jusqu'à saluer courtoisement Astor et l'assurer de ses bonnes dispositions à son égard. Cristoforo Moro, provéditeur de Venise, était alors à côté du prince; l'heure n'était pas venue alors de saisir cette jeune victime : cette fois elle allait

sonner. Aux premiers jours de novembre (1500), Vitellozzo Vitelli, descendant dans la vallée, vint occuper Brisighella, enleva facilement le vieux fort, et reçut l'hommage de celui qui commandait le fort voisin plus récemment construit, et qui était la clé de Faënza. Tous les petits pays autour de la ville se soulevèrent bientôt à l'instigation de Vincenzo et de Dionigi di Naldi, ennemis des Manfredi. Astor, acculé, dut prendre une résolution : il avait compté d'abord sur les Vénitiens qui, dans les derniers temps, lui avaient envoyé le Moro comme provéditeur; mais l'alliance, quoique faite à contre-cœur, semblait désormais complète entre César et la Sérénissime. Le 18 octobre, le fils d'Alexandre VI avait été inscrit au livre d'or, le Sénat lui avait même voté un palais pour résidence à Venise, tout en lui refusant cependant de le nommer capitaine des troupes de la République, titre qu'il avait ambitionné. Réduit à ses propres forces, Manfredi, quoique plein de courage et prêt à tout entreprendre malgré sa grande jeunesse, sentait bien que ses efforts seraient superflus. Il avait envoyé ses objets les plus précieux à Ravenne et à Ferrare, et sollicité l'appui de son parent de Bologne, qui lui avait envoyé Guido Torello pour le réconforter; mais le Pape surveillait les Bentivoglio et exigeait d'eux une stricte neutralité. Dans cette occurrence, le jeune prince méditait de se retirer et d'abandonner la cité pour ne point entraîner sa ruine et exposer son peuple à la fureur des soldats du Valentinois, exaspérés par une résistance inutile. Il proposa cependant l'alternative à ses sujets, et, au dernier moment, ne trouva que des braves prêts à se grouper

autour de lui ; d'ailleurs Bentivoglio venait de lui envoyer mille fantassins qui étaient parvenus à devancer Vitellozzo et à entrer dans la place. Quatre des magistrats du conseil s'y enfermèrent avec lui, ainsi que Giovanni, son frère naturel. Le prêtre Sébastien de Zaccaria, qui, décidé à braver l'interdit d'Alexandre VI et à combattre pour Astor, devait nous laisser un récit de la belle défense qui se préparait, avait sollicité l'honneur de prendre place à côté de son jeune seigneur.

Le 10 novembre, la cité fut investie. César procéda selon son habitude, il fit de belles promesses, envoya à plusieurs reprises ses parlementaires offrir la vie sauve aux assiégés, puis, passant des promesses aux menaces, il attendit quelques jours avant d'agir. Rien n'y fit, les Faëntins restèrent inflexibles; l'hiver se prononçait, ces régions de la Romagne sont exposées aux intempéries, la neige y est abondante, les chemins sont mauvais, les rivières sortent de leur lit; et cette année-là, au dire des historiens du siège, fut justement un hiver exceptionnel.

Faënza est situé dans une plaine un peu élevée, au temps de César elle occupait un plan presque circulaire; dès l'année 1456 Astor Ier, puis Guidaccio et Astorgio II, l'avaient entourée de murailles; en avant venaient les bourgs qui faisaient pour ainsi dire corps avec la ville quoiqu'ils en fussent séparés par les murailles, mais dont les dernières maisons touchaient au fossé. César établit son camp entre les deux rivières, le Lamone et le Marzano, du côté qui regarde Forli, où les assiégés avaient, très vivement mais très solidement, élevé un bastion capable de défendre ce côté plus accessible aux

coups de l'envahisseur. César, décidé à entrer par ce bastion, y avait dressé ses batteries, et de là, nuit et jour, battait la cité qui répondait sans trêve et risquait même de vigoureuses sorties. Vers le 18, il avait fait assez de mal aux assiégés pour que ses capitaines, pendant qu'il était à se refaire dans son campement, aient cru pouvoir tenter l'assaut, voulant être les premiers à l'honneur et lui présenter ville prise. Malgré l'ardeur de ses troupes qui s'engouffraient dans la passe, elles durent battre en retraite, et César, prévenu en toute hâte, vint présider à l'opération qui fut menée avec trop de fougue, car les batteries de l'assiégeant, n'attendant même pas que leurs propres troupes fussent dégagées, n'avaient cessé de canonner la place et avaient fait de nombreuses victimes parmi les assiégeants. C'est ainsi qu'Honorio Savello, un capitaine de César, perdit la vie. Une lettre du Valentinois adressée au duc Urbin, datée du 20 novembre 1500, « *ex Pontificiis castris ad Faventiam* », raconte l'événement et fait une vive peinture de « l'excitation et de la férocité » suscitées par cet échec dans l'armée de Borgia [1]. Le Duc avait compté sur une bataille rangée; les Faëntins se gardaient de la lui offrir et, réduits à un long siège par un temps très rigoureux, ses soldats souffraient à un tel point que, dès le 26 novembre, leur chef songea à se retirer dans ses quartiers d'hiver, estimant que la sécurité de son armée était le premier de ses devoirs. Les Faëntins avaient rasé toute la plaine et le bois manquait, le soldat campait dans la boue, sans abri d'au-

1.—Conservée à l'Archivo Gonzague de Mantoue, la lettre est publiée dans Alvisi, *Cesare Borgia, Duca di Romagna.*

cune sorte, le froid était vif, les sorties étaient vigoureuses, faites par un ennemi bien abrité, bien nourri, qui pouvait se reposer la nuit dans la partie de la ville la mieux défendue tandis que l'assiégeant n'avait pas un instant de trêve ; toutes ces circonstances rendaient le combat inégal. Borgia annonça hautement son intention de revenir dès que la saison le favoriserait, et leva le siège le jour même. Temporisant cependant encore, il se retira d'abord dans la petite ville de Russi, il y mit garnison et, pendant quelques jours, attendit le résultat des intelligences qu'il avait nouées avec quelques espions chargés de corrompre la garde des portes. Il envoya aussi Vincenzo di Naldi au Conseil des anciens porteur de propositions assez douces ; mais ceux-ci, s'étant réunis, délibérèrent de résister jusqu'à la mort. Comme l'assiégeant n'arrivait à rien, il se mit en marche le 3 décembre, se bornant à occuper toutes les routes qui aboutissaient à Faënza, et à investir soigneusement la cité de manière à n'y point laisser entrer de vivres ; puis, ayant logé de son mieux partie de ses troupes dans les petites villes du territoire, César alla de sa personne à Forli d'abord, puis à Imola, enfin à Céséna, où la vaste forteresse devait contenir nombre de défenseurs, et la ville pouvait offrir toutes les ressources nécessaires à des soldats épuisés par les intempéries. A Forli, où il arriva le 5, il reçut le cardinal de Santa Croce, qui se rendait à sa légation de Hongrie. Nous pouvons le suivre pas à pas par les traces qu'il a laissés de son passage dans les lettres, dépêches, édits et transactions signés de sa main qu'on conserve encore dans diverses villes, et dont les dates, assez rapprochées, s'échelonnent jusqu'au

mois d'août, où il devait reprendre les hostilités. Il passa l'hiver entre Pésaro et Bologne, séjournant surtout dans les trois villes de Forli, d'Imola et de Céséna. Comme les fêtes de *Natale* approchaient, le Duc résolut de les passer dans cette dernière cité, la vraie capitale de ses États. Le 12 il envoya prévenir le Conseil des anciens de sa résolution, et le 15 il y fit son entrée, occupa le beau palais que Matteo Nuti avait construit pour Malatesta Novello, le jeune frère de Sigismond Malatesta, et assista en grandes pompes aux offices à San Giovanni l'Evangelista, avec une suite nombreuse et choisie. César avait voulu revêtir la chlamyde ducale et porter le bonnet d'investiture. L'ordre fut donné de laisser approcher la foule qui put visiter le palais et pénétrer jusque dans la chambre où il reposait. Grand amateur de spectacle et de jeux, le vainqueur organisa des luttes et des représentations; il courut la bague (l'*Anello*) et assista aux luttes corps à corps, selon la coutume du pays, montrant à tous sa bonne humeur, avec cet air de grandeur dont il ne sut jamais se départir, même dans la familiarité.

Cette courte période de trois mois et demi, de la fin de décembre aux premiers jours d'avril représente dans la vie si mouvementée de César une des plus paisibles, celle où il a pu donner par une activité fiévreuse la mesure de ses capacités comme administrateur, et montrer quelles étaient ses aptitudes variées. C'est le plus long séjour qu'il ait fait dans ses nouveaux Etats; il se montra bon administrateur, protecteur des lettres et des arts, sévère justicier en même temps que prince aimable et d'un abord facile. Les documents ne nous manquent

point à ce sujet, mais il est juste de dire que la plupart des témoignages sont ceux de panégyristes et de poètes à gage qui chantent ses louanges en vers latins ou en langue vulgaire. Les récits que nous ont laissés les capitaines qui l'entouraient, et ceux des poètes eux-mêmes sont prodigues de détails qui peignent bien la vie privée de César. C'est une bonne fortune pour nous de surprendre notre héros dans cette attitude, et comme nous n'aurons pas souvent le même bonheur, nous profiterons de ces loisirs que lui fait la rigueur de la saison pour le montrer au milieu de sa cour littéraire, avec les artistes et les lettrés de son temps, ses secrétaires intimes, et ses capitaines d'aventure, devenus ses chroniqueurs.

CHAPITRE VII

LA COUR DE CÉSAR

LES ÉCRIVAINS. — LES ARTISTES

1500-1501

Les chroniqueurs militaires au camp de César. — Ses secrétaires. — Ses capitaines. — Sa cour littéraire. — Le Porcari. — Uberti. — Justolo. — Carlo Valgulio. — Francesco Sperulo. — Les artistes. — Le Pinturicchio. — Michel-Ange. — Léonard de Vinci, ingénieur militaire au camp de César. — On suit pas à pas la marche du Vinci dans les manuscrits qu'il a laissés.

Il faut savoir gré à l'historien de la campagne des Romagnes, M. Odoardo Alvisi, d'avoir indiqué quelques nouvelles sources qui ajoutent à l'intérêt du *Diario Cesenate*, et à l'histoire presque officielle de la ville de Forli, chronique encore inédite, écrite par Andrea Bernardi de Forli, qui reçut son diplôme des mains mêmes de César le 21 décembre 1500, à Forli. Le poète Francesco Uberti, dont la bibliothèque Malatestienne de Céséna conserve les épigrammes en manuscrit, est aussi un témoin oculaire qui semble avoir joui de la faveur du Prince. La lecture de ses sonnets, celle de ses poèmes et de ses épigrammes, conservés à la Malatestiana de Céséna, nous initie encore mieux à la vie privée de César. Antonius Flaminius, dans ses « *Leltres familières* », Dario Tiberti, dans son poème épique, Bernardino di Serugo de Forli, dans ses vers à la louange du vainqueur des Romagnes, nous ouvrent aussi çà et

là des horizons nouveaux, et tous ajoutent quelques détails aux récits du *Diario Cesenate*.

En groupant tous les renseignements contenus dans ces manuscrits divers et en les classant chronologiquement, on peut se faire une idée assez juste de l'entourage de César pendant ses trois campagnes successives, de ses goûts, de ses tendances et de son attitude ; et sa figure, qui jusqu'ici est restée *héroïque* et flotte dans l'histoire, prendra peut-être un certain relief par l'accumulation des détails que nous emprunterons à ces chroniqueurs peu connus et dont le témoignage est direct.

César n'a point été indifférent aux choses de l'esprit, la plupart de ses familiers et quelques-uns de ses capitaines ont laissé des manuscrits, poèmes ou récits de guerre, qui jettent une certaine lumière sur les faits et gestes du duc des Romagnes. Il s'est bien entouré et a protégé les artistes ; vivant dans l'époque intermédiaire qui sépare la proto-Renaissance de la Renaissance elle-même, il n'a pu connaître les grands génies qui ont brillé dans le milieu du XVe siècle, car ils se sont pour la plupart éteints avant qu'il eût l'âge d'homme, et il n'a point vécu assez pour assister à la grande efflorescence de la première moitié du XVIe siècle. Il est certain, quoi qu'on en ait dit, qu'il n'a pas rencontré Raphaël ; mais il a été le bienfaiteur de trois des plus grands artistes de son temps, le Pinturicchio, Michel-Ange et Léonard de Vinci. Sa vie est celle d'un guerrier ; il ne pouvait être un Mécène qu'à son heure, dans les rares instants de repos que lui laissaient ses rapides campagnes. Le capitaine avait le goût des choses de l'esprit, cela

est certain ; on conserve de lui des poésies fugitives, des énigmes versifiées, et il se plaisait à donner des thèmes aux poètes qui l'entouraient. Il n'y a pas à tirer de conséquences des dédicaces nombreuses d'œuvres poétiques, philosophiques ou scientifiques, que les auteurs du temps se sont plu à lui adresser ; elles prouvent du moins sa générosité à leur égard. Quelques indices assez faibles, qu'on ne peut constater qu'en étudiant minutieusement l'homme et son temps dans des écrits inédits, *Diarii* locaux conservés dans les Romagnes, indiquent chez lui le goût des armes brillantes, des beaux objets de main, des bijoux superbes et ingénieux, animés pour ainsi dire par l'esprit qui préside à leur exécution. Nous essaierons de rendre palpable pour le lecteur ce goût spécial dont César marque tout ce qui lui appartient. Il a protégé surtout les arts mineurs et tenu sous sa dépendance des orfèvres, des ciseleurs, des joailliers dont nous nous sommes plu à rechercher la trace [1].

Nous avons vu, au chapitre de la jeunesse de César, comment, dès ses premières années, à Pérouse et à Pise, Alexandre avait eu le soin d'entourer son fils de compagnons d'études bien choisis, et de précepteurs distingués qui devaient lui rester fidèles jusqu'à la fin de sa carrière. Nous avons nommé les deux personnages qu'on retrouve auprès de lui pendant toute sa vie, Francesco Remolino da Ilerda et Giovanni Vera d'Ercilla. Le premier devait un jour instruire le procès de Savona-

1. — Voir, dans *les Lettres et les Arts*, les deux premiers numéros de cette Revue, contenant les articles « *Le graveur de César Borgia* ». Paris, 1888. — Voir aussi la *Gazette archéologique*, Paris, 1888, « *Hercule de Cesaro.* »

role ; le second, qui était de Valence, est désigné dans une lettre de César comme « le plus fidèle de tous ses familiers ». La plupart des prélats que son père chargea de veiller sur sa personne étaient Espagnols ; aussi, sans être jamais allé en Espagne avant l'âge de vingt-sept ans, César avait-il pris l'habitude de parler et d'écrire la langue castillane comme sa sœur Lucrèce ; et il ne s'adressait à son père que dans cette langue, ou en Valencien, dialecte que le Pontife employait toujours avec ses familiers, et que le notaire de la famille a adopté pour nombre d'actes privés. César, dès qu'il avait été nommé évêque de Valence, eut ses secrétaires attitrés malgré sa grande jeunesse ; le premier fut Carlo Valgulio de Brescia, resté célèbre pour avoir formé un élève plus célèbre que lui : le Politien. Une préface de la traduction du grec en langue vulgaire d'un traité de Cléomède, dédiée à César par son secrétaire, nous donne des dates précieuses et révèle quelques circonstances nouvelles. C'est Valgulio qui, le premier, célèbre la générosité de César sous le nom de « Liberalitas Cæsarea ». Le mot fera fortune ; archevêque de Valence, pourvu d'un administrateur jusqu'à l'âge de vingt ans, le fils d'Alexandre, jouissant déjà du bénéfice considérable attaché au titre, peut répandre ses bienfaits sur les poètes et les écrivains qui lui dédient volontiers leurs œuvres. Dès qu'il a paru au Vatican, sont venus se joindre à ses familiers des poètes de cour, des lauréats qui deviennent des clients, des pensionnaires plus ou moins bien pourvus et récompensés de leurs louanges. Tous font aussi partie de la cour littéraire d'Alexandre VI, où brillent des auditeurs de Rote

comme Porcari, *Hieronimus Portius*, poète latin qui se plaît à célébrer le Bœuf Borgia, et Michele Ferno qui le divinise ; d'autres enfin, moins connus, dont on peut opposer les panégyriques aux traits acérés des Sannazar, et aux poètes de la cour de Naples, dont les épigrammes sont restées attachées aux flancs du bœuf héraldique. César a aussi ses fidèles qui le suivront partout ; au premier rang, Agapito Gerardino da Amalia, secrétaire privé qui, jusqu'au dernier jour, servira ses intérêts et lui prêtera ses services, comme diplomate, comme gouverneur de province, comme simple scribe à ses côtés. Agapito a la signature et traite directement les affaires les plus importantes ; la plupart des édits rendus pour l'organisation des Romagnes sont signés de sa main « César » et contresignés en même temps de son nom propre. Il avait sur son maître une grande influence ; c'est lui qui un jour, dans une crise terrible, l'amènera à traiter avec les Colonna pour isoler les Orsini. Puis viennent Battista Orfino de Foligno, Francesco Sperulo de Camérino, le poète soldat, Vincenzo Calmeta de Castel-Nuovo et le *divin* Aquilano, le plus illustre d'entre eux. Serafino Cimino da Aquila appartint de tout temps aux Borgia ; sa carrière fut courte, il était au service du cardinal Francesco de Borgia, oncle de César ; il passa à celui de son neveu. C'était un improvisateur, un Trouvère qu'on se prêtait les jours de fête ; on lui jetait un sujet à la volée et il donnait libre cours à son inspiration et chantait ses vers en s'accompagnant sur son luth, comme Léonard de Vinci. Un anneau, un ruban, un éventail, c'était assez pour exciter sa verve ; il versifiait sur toute chose, et, dans ses

poésies, dont quelques-unes nous ont été conservées, les faits historiques de l'époque sont célébrés par des improvisations qui ont beaucoup perdu à être fixées. La prise de Ludovic le More à Novare, le couronnement du roi Frédéric de Naples, l'entrée des Français en Italie, ont leur reflet dans ces élucubrations, qui ne sont pas sans prix au point de vue historique, émanant d'un contemporain. Parmi les poésies de l'Aquilano, un recueil de deux cents sonnets en contient quelques uns dont le sujet, de l'aveu de celui-ci, lui a été inspiré par César. Ces poètes meurent jeunes, même lorsqu'on ne hâte pas leur fin ; Strozzi, le chantre de Lucrèce, disparaît à vingt-sept ans ; Aquilano meurt à trente, au service de Borgia qui avait assuré son existence en lui donnant un bénéfice dépendant de l'ordre de Saint-Gérôme. Bernardo Accolti, sur l'ordre du Valentinois, écrivit l'épitaphe qu'on grava sur sa tombe à Santa Maria del Popolo, paroisse de la famille Borgia. C'est encore César qui invita les poètes italiens à célébrer la mémoire de son improvisateur ; et les lettrés Bolonais s'associèrent pour publier un recueil de sonnets, tous consacrés à la mémoire d'Aquilano.

Francesco Sperulo avait le titre de poète pensionnaire ; il accompagna César en Romagne, le servit à la fois comme capitaine et comme lettré ; il a laissé un poème où il décrit, pas à pas, la prise des villes et le siège de Camérino ; mais le panégyriste à gage, l'historiographe privé, c'est Pier Francesco Justolo. M. Alvisi a publié une lettre de Justolo où il se plaint de la perte de ses manuscrits, saccagés lors du second siège de Faënza, et qui, dit-il, ne comprenaient pas moins de

douze différents panégyriques : « *De Gestis Cæsaris Borgia.* » Il est plus que probable que ces trois manuscrits, qui figurent à la bibliothèque Vaticane, y sont entrés à la suite des campagnes contre les seigneuries. Mais, qu'il s'agisse des récits de Justolo, du poème de Sperulo ou des improvisations d'Aquilano (dont le recueil figure aussi au Vatican), il est difficile de démêler les faits pratiques sous les nuages dont les écrivains les enveloppent. Cette période de la fin du xve siècle italien a cela de particulier que la langue procède à la fois du latin et de l'italien, qui commence à dominer; le latin pur est réservé pour les oraisons funèbres prononcées en public, pour les actes solennels de l'administration, les poésies adressées aux grands, ou pour les narrations des sièges et prises des villes ; parfois, dans les mémoires ou récits en langue vulgaire, on donne à l'italien la construction latine, et on y mêle même fréquemment le mot latin.

Il faut distinguer, parmi ces familiers de César, ceux de la première heure et ceux qu'il attache à sa personne à mesure que son pouvoir grandit. Hieronimus Porcius, poète latin très connu à Rome au service d'Alexandre, lui vient de son père, et lui reste dévoué jusqu'a la fin. Il appartenait à une bonne famille romaine, les Porcari, il écrivait surtout en latin et signait Hieronimus Portius ; il a adressé « au cardinal de Valence, mon particulier bienfaiteur, » la poésie intitulée « *Ad Bovem Borgia,* » (poésie datée entre 1494 et 1498), recueillie par Laurent de Behaim, majordome d'Alexandre VI, dont le manuscrit figure à la bibliothèque royale de Munich. C'est lui qui a divinisé

le Bœuf Borgia et célébré Alexandre comme un dieu. De tous les poètes qui l'entourent et l'encensent, de 1499 à 1503, Francesco Uberti, dont on conserve les œuvres manuscrites à la bibliothèque de Céséna, « la Malatestiana », est certainement le plus flatteur, celui qui va le plus ostensiblement au soleil levant. Il est de Céséna même, où César n'entre qu'en 1500 ; le manuscrit de ses œuvres poétiques, illustré de miniatures qui ont tout le caractère des œuvres de Marco Palmegiano, est précieux à consulter ; il suivait l'armée conquérante, un grand nombre de pièces de vers sont adressées à des capitaines de César et à César lui-même :

> Salve Italum o splendor Dux illustrissime
> Cesar, o Salve Cesar, Maxima fama Ducum.

LES ARTISTES. — LE PINTURICCHIO.

Parmi les artistes qui ont gravité autour du jeune cardinal, le premier nom qui s'impose est celui du doux Pinturicchio, dont Raphaël viendra longuement étudier les œuvres dans la chapelle d'Ara-Cœli et au Vatican, et pour lequel il professa toute sa vie une admiration pleine de respectueuse tendresse. Il est certain que César, Lucrèce sa sœur, Giovanni duc de Gandia son frère aîné, et la plupart des personnalités de la cour pontificale d'Alexandre VI, ont posé devant le Pinturicchio [1]. Au moment même où César fut nommé cardinal, le peintre était aux ordres de son père comme décora-

1. — Alexandre VI, voulant donner à la ville de Valence, dont il était archevêque, un précieux souvenir, s'est fait peindre par le Pinturicchio à genoux devant la Vierge. L'œuvre figurait encore récemment à la chapelle de Notre-Dame-des-Fièvres. C'est ce précieux panneau mutilé que nous avons reproduit.

teur des édifices dont le Pontife avait entrepris la construction. Les premières années du pontificat de Borgia ont vu s'élever les constructions latérales du palais du Vatican, continuation de l'énorme travail entrepris par Nicolas V. Innocent VIII avait célébré son avènement par l'érection du Belvédère ; les « OEdes Borgiæ » devaient marquer le passage du second Borgia. Entre 1493 et 1495, Bernardo Benedetti, dit le Pinturicchio, fut appelé à peindre les fresques des cinq salles attenant à la bibliothèque Vaticane qui composent les appartements Borgia, où s'écoula la vie d'Alexandre VI comme Pontife. Alexandre avait trouvé l'artiste en faveur sous son prédécesseur ; il l'attacha à sa personne. Les cinq salles qu'il a décorées existent encore ; réservées aujourd'hui et fermées aux visiteurs parce qu'elles contiennent les livres et manuscrits, elles sont, sauf les riches tapisseries dont les murs étaient recouverts, dans un parfait état de conservation ; mais Jean d'Udine, par ordre des successeurs d'Alexandre, a décoré de nouvelles peintures la première pièce, celle qui touche aux Loges du Bramante. Il est plus que probable qu'en agissant ainsi, l'artiste a détruit des sujets que Léon X avait hâte de soustraire à la postérité ; mais les très nombreuses compositions conservées forment un ensemble incomparable qui suffirait à illustrer le nom du Pinturicchio. A part le parfum de paganisme qui s'échappe de l'œuvre, et la divinisation du Bœuf Borgia, l'apparition du Bœuf Apis, et enfin ce mélange singulier des symboles chrétiens, des allusions et des formes de l'antiquité qui reflètent l'esprit du temps, rien ici ne justifie le parti pris d'interdiction de la

publicité. Des écrivains classiques ont affirmé qu'on a là une représentation des traits des Borgia et de ses maîtresses : un examen très attentif de toutes les parties nous permet d'affirmer qu'on n'y trouvera , ni le portrait de César, ni celui de Lucrèce ; encore moins celui de la belle Julia Farnèse qui avait succédé à la Vannozza dans les bonnes grâces du Pontife. Peut-être, parmi les innombrables personnages représentés, pourrait-on, si on possédait des éléments certains de comparaison, retrouver des modèles contemporains, cardinaux ou laïques, princes ou capitaines familiers du Vatican : les deux seuls portraits qui s'accusent nettement sont ceux d'Alexandre VI agenouillé, les mains jointes, en adoration devant le Christ ; et celui du mélancolique frère du sultan Zizim, le fameux Djem, l'otage du Vatican, dont on se faisait alors une arme contre l'infidèle et qui devait guider les princes de l'Europe contre l'islamisme. Ces deux représentations, de très grande dimension, exécutées avec une maîtrise extraordinaire, peuvent compter parmi les plus intéressantes de celles que nous offrent les artistes du quinzième siècle, elles sont datées 1494. Il reste certain cependant que Pinturicchio, dans le château Saint-Ange, avait exécuté une série de fresques où figuraient divers personnages contemporains ; nous avons, à ce sujet, un témoignage précieux, celui de Laurent de Behaim, majordome du Pontife, qui a copié sur les sujets mêmes les légendes qui les désignaient. L'artiste avait peint les faits relatifs à l'entrée de Charles VIII à Rome, faits présentés de manière à honorer la mémoire d'Alexandre. Ici, ayant pour fond le jardin même du

château Saint-Ange, la fresque montrait le Roi de France agenouillé devant le Pontife. Dans une autre, Philippe de Sens et Guillaume de Saint-Malo recevaient la pourpre au consistoire ; puis c'était la messe papale, où le Roi servait le Pontife, et la procession de Saint-Paul hors les murs, où le souverain tenait l'étole ; plus loin enfin, Charles VIII partait pour Naples accompagné de ses deux otages, César Borgia et l'infortuné Djem, qui ne devait jamais revenir. Il parait certain que nous avons perdu là des portraits précieux ; ceux de tous les Borgia d'abord, puis ceux de Trivulzio, d'Orsini, du comte de Pittigliano, etc., etc...

Après avoir posé devant le Pinturicchio, comme cardinal de Valence, César devait revoir l'artiste en 1500. Pinturicchio avait écrit au Valentinois pour lui demander la concession d'une citerne qui complèterait heureusement le petit bien de campagne qu'Alexandre VI lui avait donné ; César écrit au vice-trésorier de Pérouse de concéder la faveur réclamée ; il ajoute qu'il a toujours fait le plus grand cas des talents de l'artiste. En 1501, César poussa le peintre à renoncer à sa retraite, et, espérant se fixer dans une de ses capitales des Romagnes, il lui assigna une pension annuelle comme son peintre ordinaire. Mais les événements inutilisaient l'artiste, qui ne trouvait pas l'occasion de s'employer, et le 20 août 1502, le cardinal Piccolomini, qui allait l'année suivante devenir Pie III, signa avec lui le contrat par lequel il s'engageait à exécuter les fresques fameuses de la bibliothèque de la cathédrale de Sienne, où se déroulent les faits de la vie du pape Pie II son oncle, le protecteur de la Ville.

MICHEL-ANGE ET CÉSAR BORGIA.

Les relations de César avec Michel-Ange offrent cette particularité, qu'elles se rattachent à un fait de la vie du grand Florentin qu'on a toujours regardé comme une légende. Michel-Ange, léger d'argent et dépourvu de commandes, arrivait à Rome en 1496, avec une lettre d'introduction pour le cardinal Riario Sforza. Celui-ci formait alors une collection de marbres antiques; chaque jour de nouvelles œuvres surgissaient des entrailles de la terre romaine, et le goût de l'archéologie et celui des arts se répandaient de plus en plus. Riario, épris de ses collections, promena le jeune artiste dans son palais, lui faisant admirer ses statues, qu'il préférait, disait-il, à toutes celles que pourraient créer les artistes les plus habiles de Florence et de Rome. Un petit Amour endormi, dont le pied était brisé, attira les regards du sculpteur, qui la revendiqua pour une de ses œuvres, envoyée à Rome à un dépositaire, Baldassare del Milanese, chargé de la vendre au mieux de ses intérêts. La sculpture n'avait pas trouvé d'acheteur à Florence; Michel-Ange la revendiqua, et la désigna fièrement au cardinal comme étant de sa propre main; Riario s'indigna et prouva qu'il l'avait payé deux cents écus. L'artiste, de son côté, constata à son tour que Baldassare ne lui avait transmis, de ce chef, que la maigre somme de trente ducats. Le cardinal Riario, dans cette circonstance, ne fit pas preuve de grandeur d'âme, car il demanda l'annulation de son marché. Le bruit de l'anecdote se répandit dans Rome parmi les artistes et

dans le monde des amateurs ; on prit parti pour Michel-Ange, et chacun voulut voir ce Cupidon qu'on avait pu prendre pour une antique. César Borgia vint à son tour et s'en rendit acquéreur ; il garda la statue quelques années, et finit par l'envoyer à Isabelle d'Este, qui n'avait pas hésité à demander qu'on lui en fît présent[1]. C'était, d'ailleurs, la façon de César d'envoyer en don des objets d'arts ; car un autre jour, voulant être agréable à Guidobaldo, duc d'Urbin, qui continuait la tradition des Montefeltre, il lui envoya une statue de l'Amour et une Vénus antique. Dans la période de son cardinalat, Borgia connut aussi San Gallo, le Bramante et Benvenuto Tisi, dit le Garofalo ; mais dans toute sa correspondance on ne trouve cités que trois noms d'artistes : ceux de Pinturicchio, Michel-Ange et Léonard. Par contre, nous avons montré, parmi ses soldats des Romagnes, le sculpteur brutal nommé le Torrigiano, qui, d'un coup de poing, écrasa le nez de son camarade d'atelier, Michel-Ange, qui étudiait avec lui dans l'église du *Carmine*.

LÉONARD DE VINCI

C'est à l'époque de sa deuxième entreprise des Romagnes que César rencontra le Vinci ; on sait, par une lettre adressée à tous les capitaines des villes déjà soumises, que Léonard se présenta au camp devant Faënza, à la fin du printemps de 1501. On trouvera une consta-

1. — Voir à ce sujet, dans l'*Archivio storico dell' Arte*, la dissertation de A. Venturi, intitulée : *Il Cupido* de Michel-Angelo. — Année I. 1er numéro, janvier 1888.

tation inattendue de la présence du grand Florentin auprès de César, dans les fameux manuscrits de la bibliothèque de l'Institut de France, manuscrits récemment publiées en fac-similé par M. Ravaisson, et étudiés tour à tour par MM. Richter et Govi. Léonard, inconnu et ignoré, offrait alors ses services à tout le monde; Ludovic le More l'avait attaché à sa personne, mais ce prince, fait prisonnier à Novare, venait d'être conduit en France et devait mourir à Chinon. Le grand artiste, découragé, écrit alors sur une des pages des fameux manuscrits. « Le Duc a perdu son État, sa liberté, tous ses biens; on ne peut arriver à rien avec lui. » Et il quitte Milan pour Florence, où il reçut l'hospitalité de ce sculpteur Rusticci, auquel on doit le beau groupe en bronze du baptême du Christ, au-dessus des portes du baptistère de San Giovanni. Le fameux Soderini, le gonfalonnier, avait montré de la bonne volonté à l'égard de Léonard, mais la commune ne payait plus les artistes et la Seigneurie était mal en point. On commençait à parler de la marche triomphale de César, qui s'emparait une à une des anciennes Seigneuries; Léonard vint à lui et fut bien accueilli. Le talent d'ingénieur, dont le Vinci avait déjà fait preuve, séduisit le capitaine qui lui confia la mission d'assurer la défense des villes déjà prises, d'en inspecter les forteresses, d'aménager l'arrivée et le service des eaux. Cela fait, César passa à Piombino, dont il allait tenter le siège. On a conservé la tradition du séjour de Léonard dans les villes des Romagnes, et M. Odoardo Alvisi est le premier qui ait trouvé sa trace à Castel-Bolognese, dont il démantela les fortifications. A Céséna, le canal na-

vigable qui va de la muraille à Porto-Cesenatico serait aussi son œuvre; et en suivant les déplacements de César, on suit aussi ceux de son ingénieur. L'inspection générale des forteresses accomplie, Léonard vint rejoindre le duc de Valentinois à Rome, où sa présence y est attestée par la petite madone, œuvre exquise, qu'il a peinte à fresque au couvent de San Onofrio où mourut le Tasse. Une lettre datée du 19 septembre 1501, adressée par Hercule d'Este à son ambassadeur pour lui demander d'ouvrir une enquête au sujet du modèle de la statue équestre de Francesco Sforza (modèle abandonné qu'il désire utiliser pour s'élever à lui-même une statue), est communiquée au cardinal de Rohan, qui établit que cette œuvre est due à maître Léonard, attaché au service du Valentinois. De Rome, Léonard vient à Piombino, tombée aux mains de César, et dont il organise la défense et répare la forteresse. Les manuscrits de l'Institut attestent sa présence dans cette ville ; à côté de monuments dont on retrouve la silhouette dans la cité même, il observe et reproduit dans un dessin le mouvement des ondes d'une chute d'eau. C'est dans le même voyage que l'artiste visite Orvieto et Acquapendente, où il prend note dans son carnet de se rappeler de demander à Vitellozzo Vitelli l'« *Archimède* », dont il avait besoin, et le *Traité d'Art militaire* de Fra Luca Pacioli, volumes qui ne figurent pas dans cette bibliothèque portative dont il ne se séparait jamais, et dont il nous a laissé le Catalogue de sa propre main, en le traçant sur la couverture du « Codice Atlantico ». Le 18 août 1502, César est à Pavie, et signe une patente de libre passage à son ingénieur général qui poursuivra

sa mission dans les Romagnes; le 10 septembre, il lui écrit encore relativement à ce travail, et sa lettre est adressée : « A son très éminent et très affectionné architecte et ingénieur général [1]. » De ce second voyage dans les Romagnes et les villes fortifiées de l'Adriatique, on suit encore pas à pas l'itinéraire dans les manuscrits de l'Institut. A Urbino, il dessine un colombier et un escalier dont les emmarchements multiples partent cependant du même point, et, à n'en pas douter, on reconnaît le croquis de la forteresse de la ville. A Pésaro, il est occupé de dessins de machines de guerre; à Rimini, il constate le bruit harmonieux que rend l'eau de la fontaine dans sa chute (on sait que le flux et le reflux ont été l'objet de ses études); à Céséna, il dessine une maison dont la silhouette l'a frappé, décrit la forme des chars du pays et les festons des vignes enlacées aux arbres, suivant une mode qui lui rappelle sans doute celle des campagnes lombardes. Quelques jours après, il est à Porto-Cesenatico, où il dessine le port, et, préoccupé de l'itinéraire qu'il va suivre, il prend note des étapes entre Bertinoro, Imola, Faënza et Forli. Les dernières preuves qu'on ait du séjour de Léonard au service de César sont consignées dans un manuscrit aujourd'hui disparu, mais cité par Burmann dans sa suite au *Tesoro* de Grevio, le « *Diario Cesenate* » de Brascio. La deuxième mission de Léonard, commencée en août, dure jusqu'à la fin de l'automne de la même année. De Imola, où il est en septembre, Borgia envoie l'ordre

1.— La patente ducale à Léonard de Vinci, architecte et ingénieur général, est publiée dans le volume d'Alvisi. — Documents en appendice, n° 65, page 537. Cesare Borgia, Duca di Romagna. Imola, 1878.

à Léonard de construire, à Céséna, quelques édifices que, dans nos études sur Rimini, nous avions cru devoir attribuer à Malatesta et à l'architecte Matteo Nuti de Fano : le palais de la Rote, le Gymnase, une fontaine publique et les restaurations du port, sont aussi l'œuvre de Léonard, et il n'y a point à douter que quelques-unes des catapultes et machines de guerre qu'on rencontre si fréquemment dans le manuscrit de l'Institut, à la date corespondant au séjour de l'artiste dans les villes de l'Adriatique, n'aient été imaginées à l'instigation de César Borgia, décidé à attaquer Ceri, et qui avait demandé à son ingénieur des machines de guerre propres à réduire promptement la forteresse.

Au milieu de l'année 1503, au moment où, sans doute, d'après le vœu des habitants de Pérouse, il allait être appelé à élever une statue équestre au duc des Romagnes, sur la place de la cathédrale, Léonard quitta le service de César. Pier Soderini, qui faisait le plus grand cas de son talent et cherchait à ramener à Florence les artistes dispersés par les événements, et réduits alors à chercher leur existence dans les diverses cours d'Italie, l'appela au service de la République en guerre avec Pise, et lui transmit l'ordre de rejoindre le camp florentin devant cette ville, où il reçut son brevet d'ingénieur militaire de la Seigneurie.

Telles sont les relations de César avec les artistes de son temps ; elles sont courtes, mais les noms cités sont éclatants : Michel-Ange est à son aurore, et Léonard est au moment où, personne ne croyant encore à son génie, la destinée l'accable. Personne ne s'étonnera de voir ces

relations si tôt interrompues, car, à partir de l'âge de vingt-deux ans, César Borgia est voué à la guerre, et à vingt-sept ans on peut regarder sa carrière comme terminée. Pendant ces cinq années, de 1498 à la fin de 1503, la vie du héros est une vie errante; il passe de Rome à Naples, à Faënza, à Forli, à Urbino; tantôt il habite un palais, tantôt il vit sous une tente; il a dix capitales et pas un foyer : ses seuls compagnons sont des soldats comme lui, et si, parmi eux, il ne s'était trouvé des poètes, des chroniqueurs et un ingénieur militaire, homme de génie, qui a noté ses étapes à la suite de César, l'historien n'aurait pu tenir compte des péripéties de cette période de son existence fiévreuse, et l'épisode, si curieux, de la présence de Léonard au camp du Valentinois serait restée inconnu.

CHAPITRE VIII

NOUVELLE CAMPAGNE DES ROMAGNES

1500-1501

Les hostilités sont reprises. — La vie du camp devant Faënza. — Divertissements du carnaval. — Négociations avec le seigneur de Bologne. — Bentivoglio livre Castel-Bolognese. — Nouvel assaut contre Faënza repoussé. — Reddition de la ville. — Astor Manfredi reste à l'état-major de César. — César et les Florentins. — Projets contre Piombino. — César demande le libre passage en Toscane. — Négociations. — Attitude de ses condottieri, les Orsini et Vitellozzo, contre Florence. — Attaque de Piombino. — Prise de la ville. — César exécute le traité avec Louis XII et rejoint l'armée française dans sa marche contre Naples.

Nous sommes au mois de janvier, à Céséna même, où le duc est logé à la Seigneurie; c'est un repos armé, on veille à la défense et on pourvoit à l'attaque, qui, malgré la levée du siège, n'est point abandonnée. La vie cependant est plus assise, César passe d'une ville à l'autre, affirmant ses droits, faisant acte de souverain, tour à tour généreux et sévère selon l'occasion. Le 4 janvier, à Porto-Cesenatico, il rend un édit contre ceux qui entretiennent des relations avec les *fuorusciti;* vers le même temps il assigne des donations à un couvent d'Imola et y fonde *la Valentine*, une institution pieuse, avec une riche chapelle, encore debout, et dont une partie intérieure, conservée intacte, est un beau spécimen de cette brillante époque. Il fait aussi remise des paiements dus à la Chambre ducale par la ville de Forli,

et, en relations avec Urbin et Ferrare, envoie des présents aux princes qu'il va bientôt trahir, les tient au courant de ses affaires militaires, et s'occupe de les rassurer et de les tromper.

Faënza cependant reste l'objet de sa haute préoccupation : dans le courant de janvier on tente une surprise et, dans la nuit du 21, les hommes de pied, cachés dans les environs, se rassemblent à la faveur de la nuit, apportent leurs échelles et, se faisant soutenir par une colonne, essaient de s'emparer de la ville. Mais les portes et les murailles sont bien gardées; quelques fantassins, les plus hardis, ont réussi à se loger sur le bastion; ils sont faits prisonniers, et bientôt leurs corps inertes flottent au haut des remparts. La nouvelle de cet échec arrive à Céséna, César l'accueille avec sérénité; et comme le moment n'est pas encore propice, car le froid encore rigoureux lui fait retirer ses avant-postes, il groupe ses forces à Russi et à Solarolo, dont il est maître depuis longtemps, mais dont les châteaux forts tiennent encore, il les fait étroitement investir, et attend l'heure de marcher avec plus de chances de succès contre la ville rebelle ; c'est alors qu'il se décide à passer le carnaval à Céséna.

On peut feuilleter les pages du *Diarium* de Burckardt sans trouver un seul mot relatif à César depuis son départ de Rome pour la seconde campagne; mais le *Diario Cesenate* nous le montre pendant tout cet hiver au milieu de ce brillant état-major de jeunes capitaines qui, mis en émoi par le bruit de la première expédition, ambitieux de prendre part aux travaux de celles qui allaient suivre, et pressentant d'ailleurs les grands des-

seins du Valentinois, étaient venus se grouper autour de lui. Riches, brillants, tous nés de grandes familles, ces volontaires étaient destinés pour la plupart à se faire un nom dans la milice et à survivre au chef qu'ils s'étaient choisi. C'étaient des Romagnols, des Vénitiens, des Espagnols, des Florentins, et quelques Romains, amenés par Paolo Orsini, Dionigi de Brisighella et Taddeo della Volpe; ils devaient un jour servir la République de Venise. Le duc Giovanni de Cardona et Ugo de Moncade, plus tard fameux capitaines de Charles-Quint, faisaient là leurs premières armes à côté d'Hercule Bentivoglio, de César Spadari de Modène, des Orsini, des Baglioni, des Vitellozzo Vitelli et de tous ceux que nous avons cités. Mais les premiers étaient à la fois des compagnons de plaisir et des aides de camp. Autour d'un chef élégant et fastueux, ils devaient déployer dans les armures et le train de leurs équipages un luxe digne de la libéralité de César. On a aussi quelques échos de leur licence et du désordre qu'ils apportaient dans les familles. On les voyait la nuit, masqués, groupés autour du Duc, se livrant à tous les désordres que favorisaient les coutumes du carnaval; à la fois audacieux avec les femmes, grossiers et brutaux avec les hommes, ils scandalisaient ceux qui devaient un jour transmettre le récit de leurs faits et gestes.

César avait le goût de la lutte et de tout divertissement où il pouvait donner des preuves de sa force; les historiens de la campagne nous le montrent sortant de Céséna et montant sur la colline où, les jours de fête, se rassemblaient les paysans qui se livraient à tous les jeux en usage chez ces robustes et violentes popula-

tions des Romagnes. Caché au milieu de ses compagnons de plaisir et travesti de façon à être confondu parmi eux, il voulait qu'on acceptât la lutte avec les manants et qu'on les récompensât quand ils en sortaient vainqueurs. Le poète Francesco Uberti a laissé un épigramme « *Ad victorem rusticum* » qui nous montre le vaincu, contraint par le Duc de donner au vainqueur sa veste de brocart. Ces luttes, d'ailleurs, étaient en honneur dans toute la Romagne et la Lombardie, et l'élégant Castiglione, dans son « *Cortegiano* », estime que cette familiarité entre sujets et seigneurs, ayant le triomphe de la force et de l'agilité pour objet, dénote une certaine libéralité qui n'est pas dépourvue de charme [1]. Ce beau César « biondo e bello », que nous ont peint les ambassadeurs, cachait un hercule sous les traits séduisants d'un gentilhomme ; le *Diario Cesenate* rapporte qu'il s'exerçait à tordre une barre de fer, à casser un fer à cheval et à rompre une corde neuve. On remarque qu'il préférait ces efforts virils aux élégances des jeux équestres, dans lesquels il excellait aussi ; enfin, il ne résista pas au désir d'introduire en Romagne la course des taureaux que les Espagnols avaient mis en faveur au Vatican, et dans lesquels, le jour de sa rentrée triomphale, l'année d'auparavant, il s'était donné en spectacle au peuple. Le 27 janvier, ses sujets assistèrent donc à un de ces spectacles, nouveau pour eux, et qui plut à leur rudesse, à leur courage et à leur énergie.

Cependant, les fêtes allaient cesser, les événements

1. — *Voir* Alvisi, page 153.

qui se préparaient dans le royaume de Naples devaient avoir une influence directe sur la prise de Faënza et le sort de l'expédition des Romagnes. Le pape Alexandre était d'accord avec le roi Louis XII, qui avait besoin de l'investiture pontificale pour réaliser son rêve de domination dans l'Italie méridionale, conséquence de l'alliance du Vatican et de la cour de France; buté contre Faënza, et attribuant plutôt l'échec de son fils à l'appui donné par le seigneur de Bologne qu'à la cause immédiate et réelle, celle du climat, Alexandre s'était plaint au Roi de France de l'attitude de son allié, le seigneur Giovanni Bentivoglio, et, trouvant dans cet appui un prétexte à de nouvelles ambitions, ne demandait rien moins que les moyens de s'emparer de Bologne même. Pour arriver à ses fins, sans dévoiler ses plans, le Pape réclama pour César l'appui des armes françaises d'abord, puis la cession de Castel-Bolognese, comme un lieu stratégique dont, selon lui, la possession était indispensable pour s'emparer de Faënza. L'arrivée de l'ambassadeur royal, monseigneur de Trans, à la petite cour de Bologne, ne fit que précéder de bien peu l'envoi du secours français, qui consistait en cinq cents chevaux et deux mille fantassins, commandés encore cette fois par Yves d'Allègre. Dès le 28 janvier, Alexandre VI menaçait Bologne d'interdit si, dans le délai de six jours, les logements et les vivres requis pour les nouvelles troupes n'étaient point prêts. Le Roi de France, lui, y mettait plus de diplomatie : de Blois même, en date du 30 janvier (1501), il expédiait par un courrier spécial à Jean Bentivoglio et à ses « tres chers et grands amys les commis et députés de Bologne » la lettre suivante :

« ..... Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France, de Sicile, de Jérusalem et duc de Milan..... Pour ce que nous désirons que l'entreprise de Fayance (*Faënza*) puisse terminer et prendre fin à honneur de nostre Saint-Père et nostre très cher et amé cousin, le duc de Valentinois, gonfalonier et capitaine général de l'Église; nous vous prions très affectueusement que vous veuillez de tout votre pouvoir ayder et favoriser notre dict cousin, de gens, vivres et artillerie, et autres choses qui luy seront nécessaires. Et davantage donner loyers à la bande de gendarmes que promptement lui envoyons en terre de Boulogne, et mesmement à Castel-Boulongnoys..... » Bentivoglio ne se pressa point d'obéir; il laissa passer le délai que le Pape lui fixait, et se borna à offrir le logement, les vivres, l'artillerie et les munitions; mais, jugeant l'occupation de Castel-Bolognese trop dangereuse pour son autorité, il n'obéit point à la requête du Roi de France qui, au fond, tout en voulant protéger le Valentinois, tenait à ménager son allié de Bologne. César ne poussait point les choses à l'extrême et comprenait toutes les situations; Faënza lui tenait au cœur, il n'eut point la patience d'attendre le printemps pour tenter encore une fois de s'en rendre maître. Le 21 janvier, il fit donner un second assaut qui resta encore infructueux; les défenseurs de la muraille se montraient héroïques à côté des hommes d'armes et des mercenaires, et la population toute entière se tenait aux bastions, prête à les défendre. Les femmes de Faënza acquirent dans cette circonstance un renom de bravoure et de patriotisme qui leur est resté. L'une d'entre elles, Diamante Jovelli, se couvrit de gloire;

elle prenait une part active à la défense, tandis qu'elle avait organisé toute une armée de femmes et de jeunes filles qui pourvoyaient au bien-être du soldat, portaient les vivres, les matériaux et les munitions, et permettaient aux défenseurs de réparer pendant la nuit les brèches que l'artillerie faisait pendant le jour[1]. Une troisième fois, il fallut battre en retraite sur Russi et se retirer dans les villages et les *castelli*. Le grave inconvénient de cette situation était celui d'affamer le territoire; plus de douze mille hommes étaient échelonnés depuis Pésaro jusqu'à Castel-Bolognese; il fallait les faire vivre, car il ne pouvait pas être question de les licencier ou de les diviser tant que Faënza résisterait. D'ailleurs, de grands événements se préparaient, l'entente était complète entre le Roi de France, le Pontife et Ferdinand le Catholique; Louis XII, maître du territoire, qui tenait garnison à Gênes et dans la Lombardie, et dont les Pisans invoquaient la protection plutôt que de se donner aux Florentins, voulait l'investiture définitive du duché de Milan, et brûlait aussi de reprendre la campagne de Naples. Ferdinand le Catholique, lui, convoitait la partie méridionale de l'Italie, la Pouille et la Calabre, et consentait à laisser à Louis XII Naples, la Terre de Labour et les Abbruzzes. Tandis qu'Alexandre VI les

1.— Les Vénitiens, qui suivaient avec attention cette campagne menaçante, recevaient tous les jours des courriers pleins de détails qui donnent une haute idée de la vigueur de la défense et de l'attaque : « Le 17 avril, dit Sanudo dans ses *Diarii*, ceux de Faënza arborèrent aux remparts trois bannières, une blanche avec la tête de mort, une autre avec une devise concernant la résistance, la troisième avec les armes de la ville. César fit proclamer dans le camp que celui qui prendrait la première recevrait 200 ducats, offrant pour la seconde 150, et pour la troisième 100. Ce qui amena lutte entre les troupes, les Francais voulant concourir seuls à l'enlèvement de la première.» *Diarii*, 1501, col. 23.

aiderait tous deux à les conquérir et à en finir avec la maison d'Aragon, prêtant aux Français l'appui de ses troupes avec César Borgia pour capitaine, Louis XII, en revanche, donnerait aux Valentinois toute faculté d'agir dans la Romagne, pèserait sur Bologne, maintiendrait les Florentins, et renforcerait les troupes devant Faënza en maintenant Yves d'Allègre auprès de César. D'autres avantages particuliers que le Roi réclamait du Saint-Père, tels que la Légation de France donnée au cardinal de Rohan, figuraient dans la convention, tenue secrète, et dont on dissimulait le but réel sous le prétexte d'une nouvelle croisade contre les infidèles. C'était le seul moyen de motiver le grand mouvement de troupes qui devait se faire après le printemps entre la Lombardie, la Toscane et le Napolitain; mais avant, il fallait en finir avec Faënza et régler aussi, du côté de la Toscane, quelques conflits suscités par les capitaines du Valentinois.

Les mois de février, de mars, et les premiers jours d'avril, furent employés par César à administrer et à organiser ses États de l'Adriatique, à surveiller Faënza et à traiter avec le seigneur de Bologne. Les envoyés du Roi de France s'occupaient de lui faire livrer la petite ville de Castel-Bolognese et de lui faciliter les vivres, les munitions et l'artillerie pour la reddition de Faënza qu'il tenait assiégée. La correspondance originale qu'on conserve à Modène, entre le capitaine et le marquis de Mantoue, nous montre César agissant dans ce sens pendant tout cet hivernage. Il réside tantôt à Céséna, tantôt à Forli, tantôt à Imola; au commencement d'avril il date ses lettres de Castelli près Faënza, rend compte

à l'illustre Gonzague de ses opérations militaires, et montre qu'il se sent humilié d'être arrêté si longtemps devant la ville par des hordes de citoyens armés, par des femmes ayant à leur tête un enfant de dix-huit ans.

ENLÈVEMENT DE DOROTEA CARACCIOLO

C'est pendant cet hiver de 1500 à 1501, où César passait tantôt d'une ville à l'autre, que survint un fait qui n'a jamais été bien expliqué et qui devint, en dehors des griefs purement politiques que la République de Venise avait contre le Valentinois, un de ceux qu'on lui a reprochés avec le plus d'amertume.

Le 23 décembre 1500, Giovanni Battista Caracciolo, capitaine des fantassins de la Sérénissime, s'était présenté au Collège pour demander licence d'aller prendre sa femme à Urbino. Le Collège avait accédé à sa demande, et Caracciolo, autorisé à quitter son poste des confins des possessions de terre ferme et des Romagnes, était parti avec une escorte destinée à ramener Dorothée et à la protéger pendant le voyage. Le 14 février suivant, Victor Dolfin, podestat de la ville de Cervia, si importante pour la République à cause de ses salines, avisait le Sénat de l'enlèvement de la femme du capitaine. L'escorte venait d'être assaillie entre Porto-Cesenatico et Cervia; un groupe de vingt à vingt-cinq cavaliers avait fondu sur les gens de Caracciolo, les chargeant à fond, en blessant un certain nombre, enlevant Dorothée et l'une de ses suivantes, et laissant presque mort sur la place le chancelier du capitaine. Giacomo Guillelmino, qui, interrogé par le podestat, assura que

les assaillants étaient des Espagnols. Dolfin s'empressait de prévenir le Sénat, et dénonçait directement le fait à César Borgia ainsi qu'au gouverneur de Céséna.

Trois jours après, le 18 février, l'affaire venait au Collège, et de nouvelles informations complétaient celles de Dolfin ; on avait vu les ravisseurs s'enfuir, bien groupés, armés jusqu'aux dents, conduisant deux femmes en pleurs, les cheveux épars, et tout en désordre. Ils s'étaient arrêtés à Galiano, à deux mille de Céséna, dans la maison de Nicolazo de Galiano où, après avoir pris quelque nourriture, les captives avaient passé la nuit; sans qu'il leur fût fait d'ailleurs aucune violence. Comme Dorothée demandait où on l'emmenait, celui qui paraissait le chef lui avait répondu qu'elle le verrait bien, qu'elle ne devait avoir nul souci de son sort, qu'elle était « tombée en bonnes mains » et qu'on l'attendait avec impatience. Les cavaliers étaient au nombre de dix au départ, mais deux d'entre eux les ayant quittés, la troupe s'était dirigée au petit pas vers Céséna, où l'on était assuré qu'on avait affaire à des Espagnols.

Le Collège et le Sénat, émus d'un tel fait, n'avaient pas perdu une heure ; et avaient mandé l'ambassadeur de France, celui d'Espagne, et le Légat pontifical. L'ambassadeur de Venise à Rome était en même temps sommé de se présenter au Saint-Père, tandis que le secrétaire du Collège, Manenti, partirait à l'instant pour le camp de César. Le Roi de France lui-même allait bientôt recevoir les plaintes directes du résident de Venise en France. Le 24 février, Yves d'Allègre, le capitaine des troupes françaises mises au service de César, Manenti, le secrétaire, et l'envoyé de France, Villeneuve,

se présentaient au camp de Borgia, et tous les trois, au nom du Sénat et du Roi de France, protestaient contre un tel acte de violence et le sommaient de rendre la captive.

César savait le fait; il venait, disait-il, d'en être averti; mais il s'excusait vivement d'avoir pris part à l'enlèvement; ses sentiments bien connus pour la Seigneurie devaient éloigner toute idée de complicité. Il résultait de son enquête, qu'un Espagnol à son service, Diego Ramirez, capitaine de trois cents fantassins, qui, pour l'heure, était engagé avec le duc d'Urbin, était épris de la femme de Caracciolo, qu'il était son amant, et montrait même des chemises brodées dont elle lui avait fait présent; tous deux avaient passé le carnaval en divertissements à Urbin même. César ignorait le reste; mais déjà il assurait avoir fait toutes les diligences nécessaires pour retrouver ce Diego Ramirez dont on avait perdu la trace; il s'efforcerait de le trouver et de faire bonne justice [1].

1. — Voir, dans les *Diarii* de Sanudo, les commentaires, rapports et démarches, qui n'occupent pas moins de cinquante-cinq alinéas du journal, depuis le volume III, colonne **1212**—**23** décembre **1500**, jusqu'au 3 janvier **1504**, colonne **6554**, vol. VII.

Cette affaire, peu grave en elle-même (étant donné les mœurs du temps), a pris un développement considérable en raison des menaces de César et de sa convoitise. Cervia, Ravenne, et une grande partie du territoire de terre ferme, aux confins du *Veneto* et des Romagnes, étaient à la veille d'être envahis, et toute exaction contre la République, dûment prouvée, devenait un *casus belli* et un prétexte à représailles. On en appela surtout au Roi de France qui appuyait César avec les troupes d'Yves d'Allègre, et on grossit l'incident, qui n'eut sa solution qu'avec la chute du Valentinois. Il ne s'agit pas ici de disculper ce dernier de cette peccadille, il a assuré la République « qu'il ne manquait pas de femmes et n'avait nullement besoin de celle-là ». Mais en lisant attentivement toutes les pièces, on en conclut que la Dorothée n'avait pas trop de hâte de se retrouver en face de Caracciolo, et ses dernières paroles, à la veille de rentrer au logis conjugal, en sont une preuve irrécusable.

Yves d'Allègre, le soldat loyal qui avait protégé Catherine Sforza au moment de la reddition de Forli, s'était laissé prendre aux protestations de César, et se porta garant pour lui. Manenti, le secrétaire du Sacré-Collège, rapporta au Sénat que le duc de Valentinois se déclarait tout à fait innocent, que « les femmes ne lui manquaient point et qu'il n'avait nul besoin de les enlever par violence ». Cependant Caracciolo, en garnison à Gradisca, se désolait et vint se présenter devant le Collège, demandant l'autorisation d'agir et de chercher lui-même sa femme à Forli ou à Céséna. Le Collège lui demanda de surseoir et de le laisser agir. Comme il passait de la violence à la pitié, des pleurs aux menaces, et cherchait à émouvoir les Sages, ceux-ci lui firent lire les dépêches secrètes envoyées à toutes les puissances, même au Saint-Père et au Roi de France. Caracciolo, ému, remercia la Seigneurie et s'en fut à son poste. Dès le 27 février, Alexandre VI, à Rome, recevait la plainte de l'ambassadeur de Venise, et celui-ci rapportait les termes exacts de sa conversation avec le Pontife : « Le fait est mauvais, horrible et détestable, et je ne saurais dire quel genre de supplice on devrait infliger à celui qui, l'ayant commis, a offensé Dieu et les hommes. Si c'est le Duc, il faut qu'il ait perdu la raison... » Et le Pape faisait incontinent rédiger un bref qu'il donnait à lire au résident de Venise, pour qu'il pût aviser le Sénat de sa bonne volonté.

Toutes les démarches furent inutiles ; on supposa que la victime était enfermée dans la Rocca de Forli, où César venait la voir, sans avoir intention de l'offenser. Diego Ramirez n'aurait été, dans la circonstance, que

son émissaire, et le Borgia, non seulement aurait convoité la maîtresse de son subordonné, mais aurait fini par être fort bien vu d'elle : ce qu'il y a de certain, c'est que juste un an après l'enlèvement, en décembre 1502, le nouveau podestat de Cervia, Zuan Alberto Contarini, constatait par des espions que la Dorothée passait d'Imola à Céséna le jour où le Duc quittait la première ville.

Les *Diarii* de Sanudo et les chroniques du temps retentiront pendant trois années du bruit de cet enlèvement et des plaintes de Caracciolo, qui ne prit jamais son parti de l'accident, tandis qu'on a lieu de croire que sa femme trouvait sa captivité moins longue que ne le supposait son mari. Le Roi de France, le Pape, la République de Venise et le Roi catholique, n'eurent jamais raison de Borgia, dans cette circonstance. « César a mal agi, disait Louis XII au résident de Venise, qui revenait à la charge pour se plaindre du Valentinois; si nous avions deux fils et que l'un d'eux eût commis un tel forfait, nous le condamnerions à la mort. » Le 3 février 1503, les choses en étaient au même point, et Caracciolo vint encore une fois demander licence au Collège d'aller lui-même en expédition ; on la lui refusa, et il se conforma à la volonté de ses chefs. « Quoique je ressente cruellement, dit-il, l'affront que m'a fait ce *Marane* de Valentinois, par amour et respect pour la Seigneurie, si je l'avais sous mes pieds, je ne le foulerais qu'après en avoir obtenu la permission. »

Cependant, le Pape mort en août 1503, et César frappé du même coup, Caracciolo revint à la charge le 27 octobre 1503 ; et il sollicita deux mois de congé,

résolu à rassembler des forces et à enlever la Dorothée qu'on cachait à Forli. Le Valentinois se réservait de retrouver sa captive à sa nouvelle campagne de Romagne; et il l'avait laissée sous la garde d'un certain Zanetto di Zanettis, un Mantouan, qui lui répondait d'elle en son absence.

Le 3 janvier 1504, sans doute par ordre de Jules II, la captive, ramenée à Rome, écrivait au Doge une lettre de remerciement pour toutes les démarches faites en sa faveur; César désormais réduit à l'impuissance, elle avait recouvré sa liberté et en avisait le Sénat. Les dernières lignes de sa lettre portent à croire qu'elle ne reprenait pas volontiers le joug de son capitaine pleureur qui, sans aucun doute, comme on disait alors, « ne lui faisait pas bonne compagnie. » — « Tout ce qu'il lui reste à souhaiter maintenant, écrit-elle au Sénat, c'est que son mari lui fasse une existence douce; et, s'il n'y est pas résolu, qu'il la laisse retourner vivre dans la maison de sa mère [1]. »

La conclusion à tirer de ce roman secret (car en somme on ne surprend jamais César en flagrant délit, et tout resta mystérieux dans ce singulier enlèvement) : c'est que César avait probablement vu la Dorothée au bras de son galant, le capitaine Diego Ramirez, qui l'avait connue à Urbin; il l'avait convoitée, s'était montré l'amant complaisant; et la captive n'avait pas trop souffert pendant les trois années qu'elle avait passés loin du bon capitaine de l'infanterie de la Sérénissime.

1. — « Purch' il capitanio la fazi conto di darli bona vita, *aliter* la lassi andar in casà di sua madre. » — Col. 665, vol. VII, 1504, *Diarii*.

REDDITION DE CÉSÉNA

Le quinze avril, l'occasion d'attaquer de nouveau Faënza lui parut propice; il ramena son artillerie et battit les murailles pendant plusieurs jours. Les forces ne donnèrent point avec assez d'ensemble, et l'attaque n'obtint encore aucun résultat. Pour la quatrième fois César battait en retraite; ces tentatives infructueuses, la mort de quelques-uns des plus braves capitaines, le décourageaient, et le bruit de la persévérance et de la vaillance que déployaient les assiégés inspiraient à tous une sympathie et une admiration profonde pour le jeune Astor. Isabelle d'Este, à la date du 20 avril, écrivait à son mari le marquis de Mantoue: « Les Faëntins ont sauvé l'honneur de l'Italie. » César lui-même qui, à part le glorieux effort de Catherine Sforza, n'avait jusque-là trouvé que lâcheté et défection, ne pouvait s'empêcher d'admirer la bravoure de son jeune ennemi, et laissa, dit-on, échapper cette parole : « Si j'avais à mon service une armée de soldats tels que ceux qui défendent Faënza, j'entreprendrais sans crainte la conquête de l'Italie toute entière. » Cependant il fallait en finir, le 21 avril toute l'artillerie, mise en batterie sur un seul point de la Rocca, battit la muraille pendant sept heures. Encore que ceux-ci tombassent en ruines, la résistance fut héroïque, et les victimes, des deux parts, furent nombreuses; Achille Tiberti de Céséna, occupé à diriger le tir d'une énorme pièce à boulet de pierre, reçut le coup mortel au milieu de ses bombardiers, frappé par l'éclat de l'engin même. Le Valen-

tinois donna les signes d'un profond regret et voulut qu'on rendît de grands honneurs dans la cathédrale de Céséna à celui qui l'avait vaillamment servi. La nuit fit cesser le combat sans que les assiégés se déclarassent vaincus et on resta en présence. Quelques-uns des défenseurs, fatigués de tant de sacrifices, se laissaient glisser à la faveur des ombres le long des murailles et venaient se présenter au camp ; les « Annales de Faënza » donnent le nom d'un teinturier, Bartolomeo Grammante, chargé de la garde d'une des portes, qui s'échappa de la sorte et vint dénoncer à l'assiégeant l'extrême état de pénurie où la ville était réduite, tant au point de vue des munitions que des vivres ; se chargeant d'indiquer l'heure propice à un dernier assaut. César, si l'on en croit les mêmes annales, le fit pendre en avant des murs afin de donner aux assiégeants, « qui lui devenaient plus chers à mesure qu'ils persévéraient dans la défense », le spectacle du supplice d'un traître. Pourtant, en bon capitaine, il profita des indications de l'espion et ne tenta plus rien contre la muraille, bien convaincu que ce dernier effort avait épuisé les assiégeants. Il était temps encore d'obtenir des conditions honorables ; un chef aussi cruel que César, si on attendait le moment suprême où l'on serait forcé de s'en remettre à sa discrétion, imposerait sans doute de rudes conditions. Astor fut donc d'avis, après avoir entendu le conseil des Anciens, de proposer un armistice et de rédiger un traité de reddition. La chronique de la ville de Faënza conservée manuscrite à la bibliothèque de la ville nous le montre, dans la nuit du 21 au 22, venant trouver César dans son quartier militaire à l'*Osse vanza*, pour

lui annoncer qu'il était prêt à traiter et lui envoyer ses ambassadeurs; César accueillit la proposition avec courtoisie. On a conservé l'instrument de la convention, les clauses qui y sont stipulées prouvent qu'on traitait de puissance à puissance et que le récit de la défense consigné dans les annales de la localité n'en a point exagéré l'héroïsme[1]. Si le Valentinois avait gardé la foi jurée, de ce long siège soutenu par les Faëntins, il ne serait resté qu'un souvenir glorieux pour tous, une renommée de vaillance et de fidélité pour chacun de ceux et de celles qui avaient porté les armes et contribué à la défense; mais tant d'honneur et de courage, tant de sacrifices et de persévérance ne devaient point trouver grâce devant le vainqueur : et ce qui devait advenir du jeune prince qui s'était fié à la loyauté de son ennemi fait douter des témoignages d'estime et d'admiration que César lui aurait prodigués dans le cours de la défense.

Le 25 avril 1501, Battista Orfino, au nom de César, rédigea les chapitres de la convention ; le sanglant Michelotto Corella , l'exécuteur des hautes œuvres , prit possession de la Rocca ; Giovanni Vera, l'ancien précepteur de César, vint recevoir le serment de fidélité. Le beau Manfredi, qui avait au front la double couronne de la vaillance et du malheur, sortit définitivement de la ville aux acclamations de son peuple et des mères, des épouses et des jeunes filles en larmes qui avaient partagé ses souffrances et contribué à ses efforts. César l'accueillit hypocritement et le félicita encore de sa bravoure. Il lui accorda tout ce qu'il lui

1. — *Voir* les chapitres de la convention conservés à la bibliothèque communale de Faënza, cités par Alvisi, page 491.

demandait : la vie sauve pour lui-même et ses cousins enfermés avec lui dans la place, avec la faculté de se retirer où bon leur semblerait. Ils avaient aussi le droit d'emporter tous leurs biens, et Paolo Orsini serait garant de l'exécution de la clause ; le peuple « *utriusque sexus* » serait respecté et les biens saufs, l'ennemi n'entrerait même pas dans la ville, seule la Rocca serait occupée. Les condottieri et capitaines de Manfredi, le comte Bernardino, Nicole, Griffoni et les connétables, soldats et cavaliers, pourraient se retirer ; la monnaie frappée par le prince aurait cours dans ses États, ses dettes seraient reconnues, et César se substituerait à lui pour les acquitter. Enfin, dernière clause qui montre toute la sollicitude du prince et la solidarité qui l'unissait à ses compagnons d'armes, c'est-à-dire la population toute entière qui s'était levée pour le défendre : Borgia, reconnaissant combien les défenseurs avaient souffert dans leur personne et dans leurs biens, stipulerait en leur faveur des exemptions d'impôt qui leur permettraient de reprendre peu à peu leur équilibre.

C'était beaucoup accorder à des vaincus coupables de l'avoir si longtemps entravé dans sa marche ; César eût pu leur accorder davantage, car il était décidé à ne pas observer la capitulation en ce qui touchait le point principal, c'est-à-dire la sécurité de leur prince qui s'était si vaillamment défendu. Astor Manfredi, trompé par cet accueil bienveillant, au lieu de se retirer chez ses amis ou ses proches, à Bologne ou à Venise, accepta, avec une confiance chevaleresque, de rester au camp de César[1]. Il y a tout lieu de croire

1. — « *El signor Astor di Faenza é a presso el Ducha, et non lo lassa*

qu'il suivit son armée depuis le jour où on leva le camp de Faënza, du 28 mai jusqu'au 15 juin, date de l'arrivée de César au Vatican. On sait que dès le 26 juin, le jour même où, grâce à l'intervention d'Yves d'Allègre, les portes du château Saint-Ange s'ouvraient pour rendre la liberté à Catherine Sforza, elles se refermaient sur le glorieux vaincu de Faënza. Le silence se fit sur Astor pendant près d'une année, qu'il passa dans sa prison, et le 9 juin 1502, le Tibre rejetait son cadavre. Burckardt, toujours impassible, constate dans son *Diarium* l'effroyable événement : « Feria quarta, 9 du dit mois de juin, hier on a trouvé dans le Tibre, asphyxié et mort, avec une baliste au cou, le corps du seigneur de Faënza, jeune homme de dix-huit années environ, si beau de formé et de stature qu'on n'eût point trouvé son pareil entre mille.... » César était alors à Rome, il le vit, dit-on, dans sa prison, et Vettori, l'historien du sac de Rome, prétend que le jeune seigneur mourut de la main de Bianchino de Pise, que César, à défaut de Michelotto Corella, son bourreau ordinaire, employait parfois à ces sombres œuvres.

César ne tue pas pour tuer, il y a toujours une logique dans ses exécutions criminelles ; au moment où il revit Astor, en juin 1502, celui-ci avait gardé l'auréole de la jeunesse, de la vaillance et de la fierté ; son souvenir était vivant dans les chaumières et dans les palais de la Romagne : et les Este et les Bentivoglio, ses parents, pouvaient un jour ou l'autre tenter de lui rendre sa seigneurie. César, décidé

partir da lui, e li fa gran dimostration di benevolentia. » 27 avril 1501. — Sanudo, *Diarii*, col. 29.

à régner dans les Romagnes et à en finir un à un avec ceux qu'il avait vaincus, eut peur de ce beau jeune homme et sacrifia sa victime. Et cependant, en égorgeant son prisonnier au nom de la raison d'État, César témoignait publiquement de son admiration constante pour ses sujets de Faënza; il leur accordait des franchises basées sur leur vaillante attitude pendant le siège de leur ville, et consignait même dans ce document officiel la raison qui le portait à leur rendre leur joug plus facile. Cette persévérance dans le but à atteindre et cette inflexibilité devant le crime qui ont fait l'admiration de Machiavel ne pouvaient trouver ni partisans ni admirateurs dans le pays qui avait été témoin de tant d'héroïsme, et le souvenir de tant de jeunesse unie à tant de vaillance était encore présent à la mémoire de tous : aussi, le trépas d'Astor eut-il un retentissement immense dans toute l'Italie. A partir de ce jour, ceux qui avaient pu douter de la complicité et de l'initiative du Valentinois dans le double meurtre de Gandia et d'Alphonse le mari de Lucrèce bannirent toute indécision; le nom du fils d'Alexandre fut à jamais flétri, et l'impression de terreur dont son père lui même ne pouvait se défendre en face de tant d'impassibilité dans le crime se communiqua à l'Italie toute entière.

BENTIVOGLIO LIVRE CASTEL-BOLOGNESE

Faënza réduite, le moment était venu de se retourner contre Bentivoglio et de le contraindre à livrer Castel-Bolognese. Il envoya un moine chargé de réclamer la ville au nom du Pape, puis il s'avança en armes.

Bologne délégua des ambassadeurs, Giovanni Marsili et Angelo Ranazzi. Vitellozzo s'empara d'eux et occupa Castel-San-Pietro, Castel-Fiuminese, Castel-Guelfo et Médicina dont les habitants, attachés aux Bentivoglio, se défendirent héroïquement. Le seigneur de Bologne, voyant César résolu à user de violence, céda à la force, mais tout en obéissant, il entendait se prémunir contre l'ambition du capitaine qui, libre désormais de l'emploi de ses troupes, pourrait ne pas se contenter d'un si maigre gage ; il transigea donc et résolut de s'attacher le Valentinois. Le 30 avril, Paolo Orsini, muni des pleins pouvoirs de son maître, comparaissait devant le conseil des Réformateurs, et le jour même un traité de paix, signé entre les deux parties, stipulait la remise de Castel-Bolognese ainsi que l'engagement de Borgia, pour trois années, commme condottiere des Bolonais, à la charge de fournir au régiment de Bologne cent hommes d'armes, à trois chevaux par homme, avec la paie correspondant à l'emploi. Les dites forces devaient marcher à réquisition du gouvernement de Bologne contre tout ennemi et pour toute entreprise, sauf celles dirigées contre le Roi de France. Julio, Paolo Orsini et Vitellozzo Vitelli signaient le traité aux lieu et place de César resté au camp de Villafontana, près Médicina. Pour la première fois César était désigné dans l'instrument sous le titre de duc des Romagnes, que son père venait de lui conférer.

En acceptant les termes de ce traité, César se conformait aux nécessités de la situation ; il aurait certainement menacé Bologne, mais, d'une part, il avait reçu les ordres du Roi de France qui lui demandait de ren-

voyer Yves d'Allègre et ses hommes d'armes à son capitaine général Daubigny, prêt à quitter la Lombardie pour descendre dans le Napolitain ; et de l'autre, son père le Pontife lui enjoignait de revenir à Rome sans molester les Florentins. Il supposait d'ailleurs lui avoir donné satisfaction en demandant nettement Castel-Bolognese pour César sous peine d'interdiction, et on se rappelle qu'une lettre du Roi, écrite quelque temps auparavant, lui avait déjà recommandé de ne point offenser ses alliés les Bolonais. Le deux mai, les cent hommes d'armes et les deux mille fantassins d'Allègre se mettaient en marche, et César s'apprêtait à passer les Apennins. Profitant de l'arrivée de Galeotto dei Pazzi qui venait le féliciter de la prise de Faënza au nom de la Seigneurie de Florence, il réclama d'elle le libre passage d'abord, puis des vivres pour son armée pendant le temps qu'il resterait sur le territoire, assurant la Seigneurie de ses dispositions pacifiques à son égard. Cependant, deux pensées nouvelles assiégeaient son cerveau ; comme Vitellozzo et les deux Orsini, ennemis implacables de Florence, l'avaient supplié de ramener ses armées par la Toscane, à l'ombre des troubles que ceux-ci pouvaient susciter, César allait agrandir son domaine sans que sa responsabilité se trouvât engagée : d'une autre part, le conquérant était résolu à s'emparer de Piombino et du groupe des îles d'Elbe.

CÉSAR ET LES FLORENTINS

Le 3 mai, la paix fut proclamée publiquement à Bologne, du haut du balcon du palais des Anciens ; pour

l'assurer davantage, le propre fils de Bentivoglio, le protonotaire Galeazzo se joignit à l'armée de César avec un contingent de troupes fraîches fournies par le territoire et composé de 300 chevaux et de deux mille fantassins. Le gros des troupes partit de Solarolo, à 9 milles de Faënza, et s'avança par la route de Bisano. Il n'eût pas tenu à leur chef que ses troupes s'augmentassent davantage ; Julien de Médicis et Pierre, qui lui proposaient une alliance, cherchaient toujours à récupérer le gouvernement de Florence et, au bruit de la marche de César, étaient venus le rejoindre. Le premier, venu avec lui de Bologne, espérait pouvoir rester dans son état-major et de là, à mesure qu'il avançait, rallier ses partisans dans la Toscane ; quant à Pierre de Médicis, il venait de Rome, accompagné de l'évêque Petrucci. L'animosité des capitaines de César contre les Florentins, la présence dans les rangs de son armée de ces deux représentants d'une famille dont la destinée était liée à celles de Florence (sans compter l'appui des Pazzi et celui des Salviati, familles bannies représentées aussi dans son armée par de vigoureux capitaines) constituaient une telle menace pour le gouvernement de la Toscane, et une telle infraction aux instructions du Vatican et à celles du Roi de France, que César, malgré son audace, ne consentit même point à s'aboucher avec Pierre de Médicis. Julien fut forcé de s'arrêter à Lojano, et Pierre, qui se présenta sur les frontières du territoire siennois, ne fut point admis à l'audience. En cette circonstance César restait donc correct vis-à-vis de ses grands protecteurs et de la République ; mais son attitude à l'égard des Toscans, depuis les premiers

jours du mois de mai 1501 jusqu'à son arrivée à Rome le 17 juin, prête à toutes les conjectures et justifie tous les soupçons du conseil des Dix de la Balia, qui l'observait depuis longtemps. Désormais sûre de ses projets, la Seigneurie allait attacher à sa personne le plus habile de ses conseillers, son informateur le plus circonspect, son négociateur le plus pénétrant : le fameux Machiavel, à peine de retour de sa mission en France[1].

Galeotto dei Pazzi, l'envoyé des Florentins qui s'était présenté devant Faënza accompagné d'un envoyé personnel de César, son fidèle Remolino, comparut le 7 devant le Conseil des Dix, et rendit compte de sa mission en demandant le libre passage au nom du Valentinois. Le 9, la Seigneurie mandait Pier Soderini, Alamanno Salviati et Jacopo Nerli, et le passage était concédé ; mais César devait diviser ses troupes en colonnes, n'occuper que les routes, éviter les villes fortifiées, et surtout se séparer de ses capitaines les deux Orsini, Vitellozzo, et les *fuorusciti* florentins engagés dans son armée. Le Valentinois avait poursuivi sa marche sans attendre les envoyés ; quand ils vinrent se présenter à lui, il avait déjà mis le pied sur le territoire Toscan ; ils allaient formuler leurs plaintes, quand César, prenant les devants, leur reprocha l'attitude de Florence à son égard dans certaines circonstances récentes, devant Forli d'abord, puis, plus récemment, devant Faënza. Il ne se déclarait point ennemi, mais il devait réfléchir et leur donnait rendez-vous à Barberino di

1. — Lettre de Toscane au Sénat de Venise : « Se intese Valentino andava verso Fiorenza per meter Piero di Medici in Casa ; et Francesi nel camino haviano posto a sacho Viadana, Guastalla, e Nuvolara. » — Sanudo, 1501, col. 38.

Mugello, où il comptait camper le 12 ; c'est là qu'il leur dicterait ses résolutions.

Florence sortait à peine d'une lutte longue et ardue contre les Pisans ; elle était épuisée par ses efforts, et, en raison des soulèvements populaires qui venaient de changer la forme de son gouvernement, et des défections des gouverneurs des châteaux forts autour de la ville, dont un certain nombre étaient encore aux Médicis, elle était mal assurée à l'intérieur contre les factions. La Seigneurie avait donc été d'avis de ne pas opposer de refus à la demande de César, malgré le danger qu'offrait cette réunion d'hommes armés sur son territoire ; mais, en même temps, les Dix de la Balia faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour armer et conjurer une attaque de vive force. La correspondance avec les ambassadeurs, leurs rapports au conseil et les instructions qui partaient chaque jour de Florence pour les podestats des villes toscanes et les gouverneurs des châteaux, montrent les préoccupations qui assiégeaient le Conseil. Malgré certain ton de défi, et des assurances répétées des moyens dont on disposait et sur lesquels les capitaines pouvaient s'appuyer pour résister, il est positif que Florence était dans l'impossibilité de s'opposer à une tentative énergique de César. Machiavel, d'ailleurs, en a fait l'aveu dans son « *Discours sur la première décade de Tite-Live* ». Il n'y a donc point à s'étonner de la rapidité avec laquelle la Seigneurie accéda aux propositions du Valentinois.

Fidèles au rendez-vous, les envoyés florentins recevaient ses décisions à Barberino di Mugello le 12, et les transmettaient le même jour. César, sans les

attendre, allait camper à Forno dei Campi, c'est-à-dire à six milles de Florence. Au lieu de s'en tenir à la demande d'un passage qu'il avait effectué même avant qu'on le lui accordât, il prétendait cette fois faire alliance offensive et défensive, et se faire engager comme condottiere aux gages de la Seigneurie, avec le nombre d'hommes et la paie qui convenaient à son rang et à ses mérites. Le Valentinois a nié plus tard qu'il ait menacé les Florentins d'imposer à leur ville un gouvernement à l'abri des commotions populaires et des coups de mains de la multitude (faisant ainsi allusion à Pierre de Médicis, exilé et toujours prêt à reprendre le pouvoir); mais en lisant le Journal de Buonaccorsi, on voit qu'il demanda une indemnité et une satisfaction pour ses capitaines, les Orsini et Vitelli, qui étaient notoirement les partisans du prince déchu. Il réclamait en outre toute faculté pour s'emparer de Piombino.

Reçut-il alors quelque communication du Roi de France qui ne voulait point lui laisser prendre une telle autorité et disposer à son gré des gouvernements; eut-il aussi la crainte de donner trop de force à ses capitaines Vitellozzo et Orsini: toujours est-il que le jour même où la Seigneurie répondit par l'envoi au camp de Forno dei Campi d'un ambassadeur chargé d'accepter les conventions, il ne se montra point exigeant sur le chapitre concernant ses capitaines et se déclara prêt à ratifier le traité. Une lettre du Conseil des Dix de la Balia à Pietro Vespucci, chargé de surveiller les mouvements, l'avise du fait de la conclusion et en rapporte la clause principale : « Hier a été signée la ligue entre

la Seigneurie et S. E. le duc Valentino, nos amis seront ses amis, et réciproquement : on a aussi engagné sa Seigneurie pour trois années avec trois cents hommes d'armes et trente-six mille ducats (*dei grossi*) ; il pourra employer ces forces à notre service, en toute occurrence, *contre qui que ce soit qui voudrait nuire.* » Comme ces quelques mots sont chiffrés dans l'original, il est probable que César, au lieu d'entendre, par cette vague désignation, l'exception habituelle concernant le Roi de France et les alliés de Florence, prétendait au besoin se réserver d'employer ses armes contre ses propres condottieri, dont il suspectait déjà les menées personnelles[1].

Le 17 mai, quoiqu'il eût promis de lever le camp le jour même de la signature de la convention, César ne s'était pas mis en mouvement et exigeait déjà que les Florentins lui donnassent la moitié de leur artillerie afin d'agir contre Piombino. Il prétendait en outre qu'on lui avançât le quart de la première annuité de sa solde. La réponse fut nette et décisive; les nouvelles exigences n'étaient point motivées par la teneur de la convention. Le capitaine n'insista point et envoya Vitellozzo aux Pisans leur demander leurs pièces de siège. En marchant sur Pise, à dix mille à la ronde autour de leur camp, les soldats s'en allaient rançonnant le pays, saccageant et brûlant sur leur passage. Il est possible que le Valentinois n'ait pas été responsable des dommages causés par ses troupes en cette circonstance, et il est certain qu'il resta étranger à de plus grandes exactions

1. — Ce traité est publié intégralement dans l'*Archivio storico Italiano*. vol. XV, p. 269.

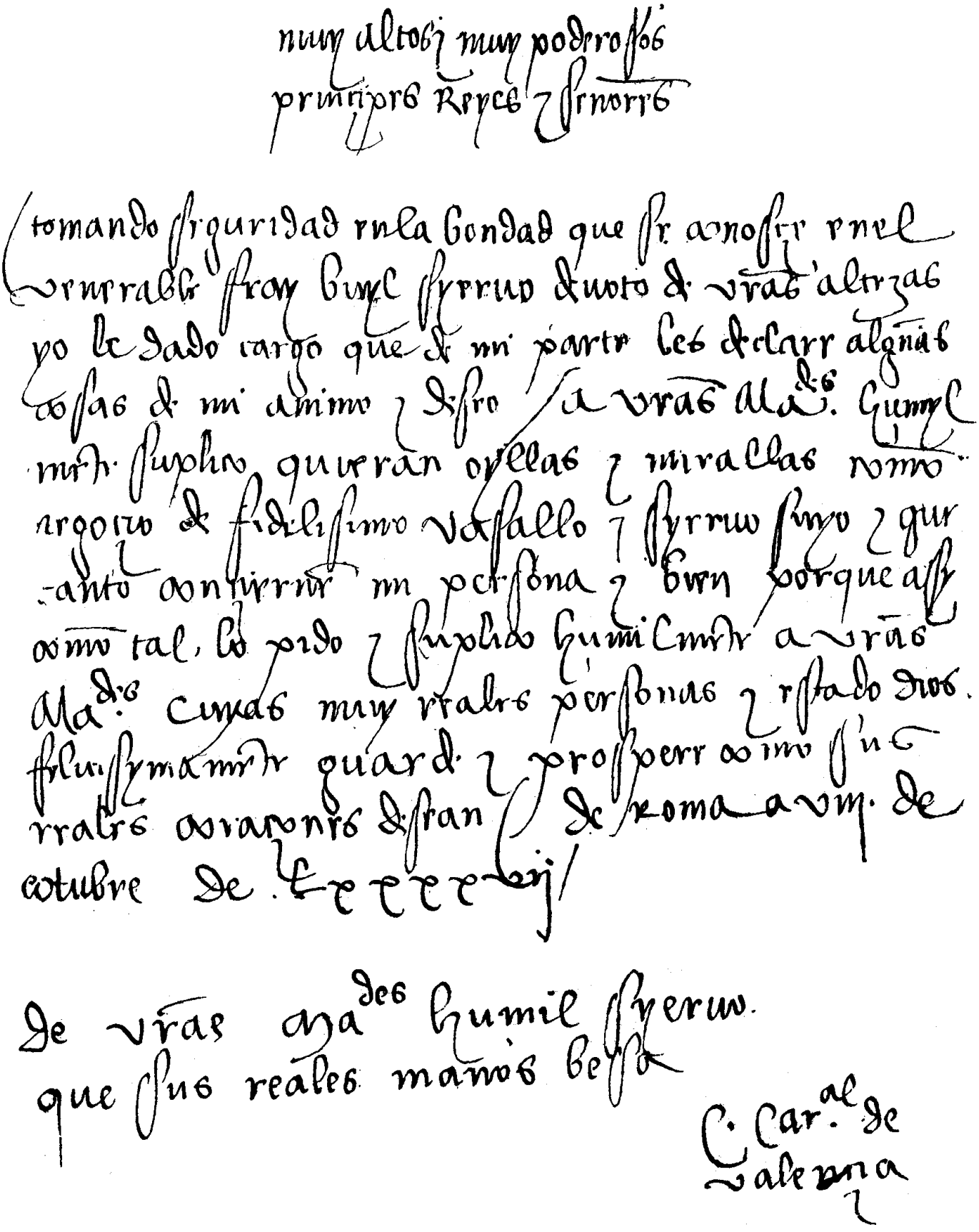

FAC-SIMILÉ DE LA LETTRE ORIGINALE DE CÉSAR BORGIA, DE ROME 1497
ADRESSÉE AU ROI CATHOLIQUE (*en Langue espagnole*).
(British Museum, à Londres.)

commises par les Orsini et par Vitellozzo Vitelli. Les Florentins le reconnurent même dans les instructions données aux podestats des diverses villes autour de Florence, villes tour à tour menacées par ces condottieri : « Ils n'en agissent point ainsi par la volonté du Duc, écrivent-ils, à la date du 20 mai, au podestat de Colle di San Gemignano; et il est même probable que Sa Seigneurie l'ignore. » Le 24 mai, les intentions de Vitellozzo étaient plus manifestes (il ne faut point oublier que celui-ci avait à venger la mort de son frère exécuté par les Florentins); aussi, sa mission à Pise remplie, opérait-il pour son compte en cherchant à se concilier un certain nombre d'habitants d'Arezzo, irrités aussi contre les Florentins, et certains qu'il n'aspirait qu'à prendre Arezzo. César a dû le laisser faire, se bornant à ne point réprimer une insulte dont il pouvait et devait d'ailleurs tirer parti. Son objectif personnel ne pouvait plus échapper aux Florentins, puisqu'il avait fait l'objet d'une convention officielle; il marchait contre Piombino, d'accord en cela avec Alexandre VI, qui allait lui envoyer ses galères en vue de l'île d'Elbe et s'associer ainsi aux efforts de son fils pour faire tomber la ville en son pouvoir.

ATTAQUE ET PRISE DE PIOMBINO

Le 25 mai, le Valentinoisse mit en marche par le Valdi Cecina; le seigneur de Piombino, Giacomo d'Appiano, avait obtenu quelques secours des Florentins et des Génois; il essaya de résister en se portant en avant de la ville, mais, après avoir épuisé ces régions exposées

aux misères de la guerre, il revint s'enfermer dans Piombino, dont la citadelle pouvait soutenir un siège et où, cinquante ans avant, son aïeul s'était si vaillamment défendu contre un terrible condottiere plus énergique encore que César, Sigismond Malatesta, fils de Pandolphe, seigneur de Rimini.

Piombino, construit sur un éperon qui fait promontoire, pouvait recevoir des secours du groupe des îles d'Elbe et de Pianosa; le Valentinois résolut d'abord de s'emparer de ces forts. Le 28 mai, à heure fixe, et évidemment par une convention faite avec le Vatican, Lodovico Mosca, le capitaine des galères d'Ostie et de Civita-Vecchia, jetait l'ancre à point dans la petite baie, à quelques milles de Piombino, avec une flottille de six galères, de trois brigantins et six galiotes destinés à prendre à bord l'armée des assiégeants et les transporter devant l'île d'Elbe. Ces forces maritimes s'augmentaient de quelques navires prêtés par les Pisans, qui avaient fourni en outre les machines de siège, huit bouches à feu, des catapultes et des passe-volants. Une partie des troupes restées à terre menaçaient Piombino ou l'observaient, cantonnées à Sughereto et à Porto-Baruto.

Du 1er au 5 juin, César s'empara du château d'Elbe et de celui de la petite île de Pianosa, puis il vint mettre le siège devant Piombino, remuant de la terre, et installant ses batteries de manière à investir la ville à la fois par terre et par mer.

A l'honneur de Florence, elle tenta de secourir le pauvre Appiano bloqué dans sa ville et destiné à une prompte reddition. Il invoqua le Pape et le Roi de

France, auquel il avait rendu de grands services dans la campagne contre Pise, mais le Roi était loin encore, et Piombino, en dehors de la ligne de bataille des troupes françaises, pouvait succomber sans inconvénient pour la grande entreprise du Napolitain. Quant au Pape, il était si bien d'accord avec César, qu'il contribuait à l'investissement par les secours de ses galères. Appiano n'attendit point d'autres secours, il s'enfuit de la ville par le côté de Livourne, emmenant son fils avec lui, et se résolut à aller demander justice à Louis XII. Embarqué à Livourne, il débarqua à Marseille et se porta sur Lyon, où le Roi ne voulut même pas le recevoir, se bornant à lui faire dire qu'il devait s'entendre avec le Vatican. A peine revenu, il offrit sa seigneurie aux Florentins, puis aux Génois, sans trouver nulle part crédit ou assistance; c'était expier durement l'appui qu'il avait prêté à l'envahisseur. Vers le 15 juin, comme les troupes françaises rassemblées par Daubigny allaient marcher sur Naples, et que César devait, par suite des conventions signées à Chinon, et plus tard stipulées à nouveau, se joindre aux Français dans cettte campagne, il quitta le camp autour de Piombino, laissant une partie de ses troupes devant la ville. Nous ne trouvons nulle part trace de sa présence depuis cette date jusqu'au 17 juin, jour où Burckardt signale son arrivée à la cour pontificale (1). Il est donc probable que pendant que les hommes d'armes qui le suivaient sans cesse, formant sa garde prétorienne, se rendaient à Rome en suivant la

1.— «Eodem sero, circa tertiam horam noctis, venit *secrete* ad urbem dux Valentinus, qui mansit in palatio *secrete*. » — Vol. III, *Diarium*. Edition Thuasne.

plage il aborda à Ostie ou à Civita-Vecchia, monté sur une des galères de Lodovico Mosca. Les capitaines Vitellozzo et Orsini opéraient pendant ce temps-là contre Arezzo qui allait bientôt tomber en leur pouvoir; quant à la ville de Piombino, elle devait ouvrir ses portes après deux mois de siège. Les capitaines de César lui soumirent les conditions de la capitulation; la forteresse aurait bien pu tenir encore, mais comme les jours étaient comptés, les défenseurs s'étaient hâtés de traiter pour obtenir des conditions meilleures.

Le 17 juin, le Valentinois, arrivé furtivement à Rome, venait recevoir de la bouche même du Pontife les instructions relatives au rôle qu'il allait jouer dans le drame qui devait mettre fin à la domination de la maison d'Aragon dans l'Italie méridionale. Si on considère que le 10 août 1497, c'est-à-dire quatre années auparavant, le dernier roi d'Aragon avait reçu la couronne des mains mêmes de César Borgia, cardinal légat *a latere;* que le Vatican, par trois fois, avait sollicité l'alliance de cette maison royale, et qu'elle s'était enfin attachée à elle par l'union de Sancia d'Aragon avec le propre fils de César d'abord, puis par celle de Lucrèce, sa sœur, avec Alphonse de Bisceglie, mis à mort par le Valentinois : on ne peut s'empêcher de reconnaître que, dans ce siècle fertile en trahisons et en perfidies, nul ne dépassait celui qui siégeait alors au Vatican, si ce n'est le fils de ses œuvres, devenu l'exécuteur de ses volontés.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

L'histoire. — La Légende. — La généalogie des Borgia. — Les origines de la famille. — Les armes des Borja. — Alexandre VI. — La Vannozza. — Les fils d'Alexandre VI. — Le fils de Julie Farnèse..... 1 à 12

PREMIÈRE PARTIE

LA JEUNESSE DE CÉSAR

CHAPITRE PREMIER

LA JEUNESSE DE CÉSAR

1476-1493

Conditions de sa naissance. — Son enfance. — César à la Sapienza de Pérouse. — A l'Université de Pise. — Les précepteurs de César. — Ses condisciples. — César, encore sur les bancs de l'Université, est fait archevêque de Pampelune. — Sa lettre aux Jurats de la ville, 1492. — César reçoit à Pise la nouvelle de l'élection de son père au Pontificat. — Simonie à l'occasion de l'élection. — César évêque de Valence. — Dix membres de la famille Borgia dignitaires du Vatican. — Parents et clients du Pontife. — César s'installe à Rome. — Il est créé cardinal (1493). — Mariage de sa sœur Lucrèce. — Giovanni Sforza son époux. — Son frère Gioffre Borgia épouse Dona Sancia d'Aragon..... 43 à 69

CHAPITRE II

CÉSAR CARDINAL

1493-1496

Au xve siècle la violence usurpe les apparences du droit. — César entre au Sacré-Collège comme cardinal au titre de Santa Maria Nuova. — Déplacement à Orvieto. — César gouverneur perpétuel d'Orvieto. — Expédition de Charles VIII en Italie. — Attitude du Pontife dans cette circonstance. — César fortifie Orvieto. — Il est l'otage de Charles VIII. — Il suit Charles VIII à Naples. — Son évasion du camp français. — Ambassades à ce sujet. — Les Suisses pillent la maison de la Vannozza. — Représailles des Espagnols. — Formation de la ligue contre la France. — Louis XII rentre à Rome. — Le Pape abandonne la ville et se rend à Orvieto. — Retraite de Louis XII. — Journée de Fornoue. — Nouvelle ligue. — Mariage de Gioffre, frère de César. 70 à 105

CHAPITRE III

LE DUC DE GANDIA

1496-1497

Entrée du Duc à Rome (août 1496). — Campagne contre les barons romains. — Le duc d'Urbin capitaine général des troupes pontificales. — Gandia gonfalonier de l'Église. — Campagne contre les barons romains. — Echec de Soriano. — Gonzalve de Cordoue vient au secours du Vatican. — Il reçoit la rose d'or. — Attitude et jalousie de César à l'égard de son frère. — Lucrèce Borgia et Dona Sancia. — Dona Sancia maîtresse de ses beaux-frères. — État du royaume de Naples. — Assassinat du duc de Gandia. — Douleur du Pontife. — L'enquête. — Les funérailles. — Accusations portées contre César. — L'opinion publique le désigne comme l'assassin. — César part pour couronner le Roi de Naples..... 106 à 136

CHAPITRE IV

CÉSAR DUC DE VALENTINOIS

1498-1499

Projets ambitieux de César et du Pontife. — L'épée de César Borgia. — Logique qui préside à la conception du plan de César. — Les négociations du mariage avec la fille du Roi de Naples. — Refus du Roi de Naples aux propositions du Vatican. — Mariage de Lucrèce Borgia avec le neveu de Ferdinand d'Aragon. — Louis XII s'avance vers le Pape en solliciteur. — Traité secret entre le Roi de France et le Vatican. — Départ de César pour la France. — Son voyage. — Entrée à Chinon. — César duc de Valentinois. — Les deux Charlotte fiancées de César. — Charlotte d'Albret et sa famille. — Contrat, conditions du mariage. — Sa célébration. — Le traité secret s'exécute. — César suit le Roi à Lyon. — Deuxième expédition des Français en Italie..... 137 à 175

DEUXIÈME PARTIE

CÉSAR DUC DES ROMAGNES

CHAPITRE V

LA CONQUÊTE DES ROMAGNES. — 1re CAMPAGNE

1499-1500

La conquête des Romagnes. — 1re campagne. — César à l'état-major du Roi de France à Milan. — Le Pontife prépare l'expédition contre les barons romains. — César s'adresse au Sénat de Venise pour l'aider dans ses projets d'ambition. — Les barons romains. — Les Gaëtani. — Exactions commises au profit des enfants de Borgia. — Départ de César. — Imola se rend à lui. — Forli se rend à son tour. — Catherine Sforza résiste énergiquement dans la forteresse de la ville. — Catherine prisonnière de César. — Yves d'Allègre est rappelé du camp de César. — Fin de la 1re campagne. — César rentre en triomphe à Rome. — Il est investi du duché des Romagnes. — Il reçoit la rose d'or et le gonfalon. — Libération de Catherine Sforza. — Assassinat d'Alphonse de Bisceglie, mari de Lucrèce..... 179 à 233

CHAPITRE VI

DEUXIÈME EXPÉDITION DES ROMAGNES

1500-1501

On réunit des subsides en vendant le cardinalat. — César forme ses troupes. — Composition de son état-major. — Départ de l'armée. — César la suit. — Entreprise contre Pésaro. — Attitude de Giovanni Sforza. — Sa fuite. — Prise de la ville. — Rimini se rend. — Attaque de Faënza. — Les Manfredi. — Brillante résistance des assiégés. — César est obligé de lever le siège. — Il prend ses quartiers d'hiver à Césena..... 234 à 259

CHAPITRE VII

LA COUR DE CÉSAR. — LES ÉCRIVAINS. — LES ARTISTES

1500-1501

Les chroniqueurs militaires au camp de César. — Ses secrétaires. — Ses capitaines. — Sa cour littéraire. — Le Porcari. — Uberti. — Justolo. — Carlo Valgulio. — Francesco Sperulo. — Les artistes. — Le Pinturicchio. — Michel-Ange. — Léonard de Vinci, ingénieur militaire au camp de César. — On suit pas à pas la marche du Vinci dans les manuscrits qu'il a laissés..... 260 à 277

CHAPITRE VIII

NOUVELLE CAMPAGNE DES ROMAGNES

1501

Les hostilités sont reprises. — La vie du camp devant Faënza, — Divertissements du carnaval. — Négociations avec le seigneur de Boulogne. — Bentivoglio livre Castel-Bolognese. — Nouvel assaut contre Faënza repoussé. — Reddition de la ville. — Astor Manfredi reste à l'état-major de César. — César et les Florentins. — Projets contre Piombino. — César demande le libre passage en Toscane. — Négociations. — Attitude de ses condottieri, les Orsini et Vitellozzo contre Florence. — Attaque de Piombino. — Prise de la ville. — César exécute le traité avec Louis XII et rejoint l'armée française dans sa marche contre Naples ..... 278 à 308

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME

Vve BUTTNER-THIERRY - SAINT-OUEN

GÉNÉALOGIE

DES

BORJA

CVM · NVMINE · CESARIS · OMEN



MOSSEN DOMINGO DE B. C.
Marié
à FRANCESCA DE BORJA

- ALONSO DE BORJA — *Pape Callixte III.* 1455 — 1378 † 1458, 6 août
- DONA JUANA — Mariée à MATEO MARTI
- DONA CATALINA — Mariée à JUAN DE MILA DE JATIVA
  - PEROT DEL MILA
    - ADRIANA MILA — Mariée à LUDOVICO ORSINI élève les fils d'Alexandre VI LUCREZIA et CÉSAR
  - LUIS JUAN DEL MILA — Cardinal
- DONA ISABEL — Mariée à DON JOFFRE DE BORJA Y DOMS
  - DON PEDRO LOYS — † 1458
  - DON RODRIGO — 1431 † 1503 — *Pape Alexandre VI* — a eu d'une inconnue, de la VANNOZZA et de JULIA FARNESE (ORSINI) — 8 enfants
    - GIROLAMA — † 1483 — Mariée en 1482 à GIAN ANDREA CÉSARIN
    - ISABELLE — Mariée en 1483 à PIER GIOVANNI MATAZZI
    - DON PEDRO LOYS — 1er duc de Gandia — Fiancé à MARIA HENRIQUEZ — 1467 † 1488
    - DON GIOVANNI — assassiné — 1474 † 1498 — 2e duc de Gandia — Marié à Dona MARIA ENRIQUEZ veuve de son frère, morte en 1537
      - DON GIOVANNI — 3e duc de Gandia ..... † 1543 — Marié à JEANNE D'ARAGON petite-fille d'ALPHONSE LE CATHOLIQUE — Puis en 2es noces en 1520 à Dona FRANCESCA DE CASTRO Y DE PINOS — enfin en 3es noces à..... — De ces 3 mariages il a *neuf* fils et 6 filles. L'ainé de ses fils est
        - DON FRANCISCO DE BORJA — 4e duc de Gandia — Marié à Dona LÉONORA DE CASTRO Y DE MENESES † 1516 — à la mort de laquelle il entre dans la Compagnie de Jésus dont il devient *Général.* — 1510 † à Rome en 1572.
      - DONA ISABEL — religieuse.
    - CÉSAR BORJA — 1476 † 1507 — Marié en 1490 à CH. D'ALBRET
      - LUISA BORJA — mariée à LOUIS DE LA TREMOILLE puis à PHILIPPE DE BOURBON BUSSET
      - GIROLAMO
      - LUCREZIA — † 1573
    - DONA LUCREZIA — 1480 † 1519 — Mariée à GIOVANNI SFORZA puis à ALPHONSE D'ARAGON duc de Bisceglie, puis à ALPHONSE, duc d'Este
      - RODRIGO — Duc de Sermoneta, né d'A. D'ARAGON, 1498 † 1512.
      - HERCULE II — Marié à RENÉE DE FRANCE, fille de LOUIS XII.
        - ALPHONSE II
        - LOUIS — Cardinal.
        - DONA ANNA — Duchesse de Guise.
        - LUCREZIA — Duchesse d'Urbin.
        - LÉONORA — non mariée.
      - HIPPOLYTHE — 1514 † 1572.
      - ÉLÉONORE — religieuse, ... † 1575
      - FRANCESCO — 1516 † 1576.
      - ALEXANDRE — .... † 1516
    - DON GIOFFRE — 1481 † — Marié à Da Sa d'ARAGON fille de Do Ao, Roi de Naples morte en 1506
    - DON JUAN DE BORJA — INFANS ROMANUS seigneur de Camérino
  - DONA JUANA — Mariée à P. DE GUILLEN LLANZOL DE ROMANI
    - DON JOFFRE LLANZOL Y BORJA — Marié à DONA JUANA DE MONCADA[1].
      - DON RODRIGO LLANZOL Y BORJA
      - DON JUAN DE BORJA
      - DON LUIS DE BORJA
    - DONA YSABEL — Mariée à DON JUAN MILA.
      - DON LUIS MILA DE MASALAVES
  - DONA BEATRIX — Mariée à PEREZ DE ARENOS
  - DONA TECLA
- FRANCESCA BEATA

La famille Borgia existe encore à la fin du XVIIIe siècle ; du seizième au XVIIIe siècle, elle donne 2 cardinaux à l'Église. La branche de Don Giovani, duc de Gandia, assassiné par César, florit en Espagne, et saint François de Borja a laissé des descendants nés de son union avec Dona Léonora de Castro.

1.—C'est ce Joffre Llanzol, fils de Dona Juana, fille d'une sœur du Pape Alexandre VI, qui, reconnaissant envers Dona Isabelle Borja, sa grand'mère maternelle, née Borja (sœur du Pape Callixte), devenue Borja y Borja par son mariage avec Don Goffre de Borja, qui lui avait légué la baronnie de Anna, ajouta d'abord à son nom de Llanzol le nom de Borja, et bientôt ne s'appela plus que Borja.

CÉSAR BORGIA

1476-1507

SA VIE — SA CAPTIVITÉ — SA MORT

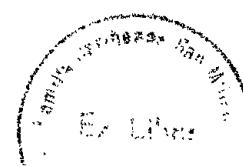

PUBLICATIONS

DE CHARLES YRIARTE

VENISE. — Histoire, les Lettres, les Arts, la Ville et la Vie. — Un vol. in-4°.

FLORENCE. — Histoire, les Médicis, les Humanistes, les Arts. — Un vol. in-4°.

LA VIE D'UN PATRICIEN DE VENISE au XVIe siècle. — Un vol. grand in-8. — *Ouvrage couronné par l'Académie Française*

UN CONDOTTIÈRE AU XVe SIÈCLE. RIMINI. — Les Arts à la Cour de Malatesta. — Un vol. grand in-8. *Ouvrage couronné par l'Académie Française.*

FRANÇOISE DE RIMINI dans la Légende et dans l'Histoire. — Un vol. in-8.

AUTOUR DES BORGIA. — Etudes d'Histoire et d'Art. — Un vol. in-4°.

MANTEGNA. — Sa Vie et son Œuvre. — Un vol. in-4°.

MATTEO CIVITALI. — Sa Vie et son Œuvre. — Un vol. petit in-folio.



LUCRÈCE BORGIA

D'après une Toile peinte, communiquée par M. Spence, à Florence.

LUCRÈCE BORGIA

L'original de ce portrait (qui, jusqu'à affirmation contraire, a disparu) doit être attribué à Dosso-Dossi. Son authenticité au point de vue iconographique est attestée, d'abord par le rapprochement qu'on en peut faire avec les médailles (*Voir celle dite « à la Résille »*); par l'identité absolue des traits et du costume existant entre ceux-ci et les traits et costumes d'un portrait du temps, au musée de Nîmes (présentant seulement quelques changements dans le collier de diamants), toile qui porte le nom de Lucrèce; enfin par le portrait daté 1501, avec l'inscription LUCRETIA-BORGIA ROMA APRIL 1501, appartenant autrefois à Mgr Antonelli, conservateur du musée de Ferrare, encore conservé dans cette ville, et signalé déjà par F. Gregorovius.

Une autre copie du temps, inférieure à celle-ci dans le dessin des traits du visage, existe chez Gugenheim, à Venise, qui a bien voulu nous en communiquer une épreuve.

Celle que nous reproduisons ici provient de la collection de M. Spence, dans sa villa près Florence.

CHARLES YRIARTE

CÉSAR BORGIA

SA VIE — SA CAPTIVITÉ — SA MORT

SECONDE ÉDITION

TOME SECOND

DIX PLANCHES HORS-TEXTE
PORTRAITS, AUTOGRAPHES, CARTES, MONUMENTS

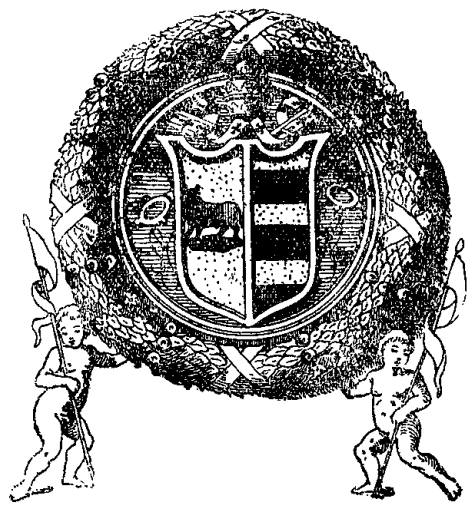

PARIS
LIBRAIRIE GEORGES BARANGER
5, Rue des Saints-Pères, 5

1930

TOUS DROITS DE TRADUCTION, DE REPRODUCTION ET D'ADAPTATION
RÉSERVÉS POUR TOUS PAYS

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

CÉSAR DUC DES ROMAGNES

CHAPITRE IX

CAMPAGNE DE NAPLES

1501

Part prise par César à la campagne de Naples. — Son arrivée à Rome. — Composition et caractère de son corps d'armée. — Il quitte Rome secrètement. — Il cerne Capoue. — Prise de la ville. — Récit du chroniqueur Jean d'Auton. — Fabrice Colonna prisonnier de César. — Traité avec le roi Frédéric d'Aragon, il se retire à Ischia. — César rentre à Rome le 15 septembre. — La Romagne pendant son absence — L'année 1501 voit l'apogée de César Borgia. — Lucrèce Borgia — Faiblesse du Pontife pour ses enfants. — Lucrèce est nommée régente et reçoit le sceau pontifical. — Le Pontife négocie le mariage de Lucrèce avec le fils du duc de Ferrare, — Fêtes données au Vatican à ce sujet. — Lucrèce part pour Ferrare..... 3 à 31

CHAPITRE X

LE VATICAN SOUS ALEXANDRE VI ET CÉSAR BORGIA

1501-1502

La famille du Pontife. — Julie Farnèse. — Sancia d'Aragon. — Vie privée de César. — Ses mœurs. — L'atmosphère de la cour pontificale. — La vie dissolue qu'on y mène. — Le *Diarium* du maître des cérémonies d'Alexandre VI. — Mœurs des cardinaux. — Point de vue auquel il faut se placer pour juger les mœurs du temps. — L'expiation, la Réforme. — Pamphlétaires du temps. — Supplice que leur inflige César Borgia. — La lettre à Paolo Savelli. — Réquisitoire contre les Borgia par l'auteur anonyme..... 32 à 58

CHAPITRE XI

PRISE D'URBINO ET DE CAMÉRINO. — CÉSAR MENACE BOLOGNE

Lucrèce traverse les Romagnes, où elle est reçue au nom de César. — Alexandre VI et César visitent Cervetri, Corneto et les possessions enlevées aux barons romains. — Le voyage. — Les fêtes. — César fortifie Piombino. — Léonard de Vinci devait être dans son état-major. — Départ de Piombino. — Tempête. — Attitude du Pontife. — César passe les fêtes de Pâques à Rome. — Projet de prise de Camérino et Urbino. — Guerre au royaume de Naples. — Avant de partir pour la nouvelle expédion des Romagnes, César fait mettre à mort Astor Manfredi. — Prise de Camérino. — Prise d'Urbino. — César menace Bologne..... 59 à 101

CHAPITRE XII

LA CONJURATION DES CONDOTTIERI

1502

Machiavel au camp de César. — César essaie de rallier les condottieri conjurés. — Ceux-ci le trompent et Paolo Orsini soutient le duc d'Urbin. — Retour de Paolo Orsini à César. — Orsini traite avec lui au nom des conjurés. — Exécution du jeune César de Camérino. — Le duc d'Urbin est forcé d'abandonner de nouveau son duché. — Légation de Machiavel. — Supplice de Remiro de Lorca. — Marche de César sur Sinigallia où il a convoqué tous ses capitaines. 102 à 120

CHAPITRE XIII

LE GUET-A-PENS DE SINIGALLIA

1503

Prise de Sinigallia. — Le guet-à-pens. — César notifie aux princes d'Italie l'exécution des condottieri. — Le Pape fait arrêter le cardinal Orsini. — Exécution des deux Orsini à Sartiano. — César devant Sienne. — Prise de Céri. — Nouveaux troubles dans le Napolitain. — Retraite des Français. — Gonzalve de Cordoue. — Louis XII revient à la rescousse. — Politique tortueuse du Vatican. — Mort d'Alexandre VI..... 121 à 149

CHAPITRE XIV

CÉSAR APRÈS LA MORT D'ALEXANDRE VI

1503

Récit de la mort du Pontife d'après les derniers documents. — La légende comparée avec les dépêches officielles. — Attitude de César après la mort de son père. — Les Orsini exilés rentrent dans Rome. — Aspect de Rome pendant le conclave. — Pie III Piccolomini élu pape. — Il protège César. — Mort rapide du Pontife..... 150 à 174

CHAPITRE XV

CÉSAR ET MACHIAVEL
1502-1504

César a-t-il conçu un plan d'ensemble et l'opinion de Machiavel au sujet de ses hautes ambitions peut-elle être justifiée? — Carte de ses opérations militaires qui montre son plan stratégique. — Jugement de Machiavel sur le prince, sur le soldat, sur le politique. — César après la mort d'Alexandre VI. — Fidélité des Romagnes. — Cause de l'attachement qu'il sut inspirer à ses peuples..... 175 à 192

CHAPITRE XVI

CÉSAR BORGIA ET JULES II
1503-1504

Résultat de la mort de Pie III. — Nouveau conclave. — Traité ouvertement conclu entre César et le cardinal de la Rovère. — Machiavel visite César dans sa prison. — De la Rovère est élu Pape sous le nom de Jules II. — Le nouveau Pape se déclare contre César qui refuse de rendre les forteresses. — Jules II traite avec César. — César abandonne Rome et se rend à Naples près du grand capitaine. — Gonzalve de Cordoue. — César renait à l'espérance. Il rallie des troupes. — Perfidie de Gonzalve à l'égard de César..... 193 à 212

CHAPITRE XVII

LA CAPTIVITÉ ET LA FUITE
1504-1507

César débarque à Valence. — Sa prison de Chincilla. — Transfèrement à Médina del Campo. — Jeanne la Folle et Philippe le Beau. — La fuite. — Les Benavente. — Les complices de César. — Récit de l'évasion. — La légende s'est faite en Italie au sujet de la fuite de César..... 215 à 254

CHAPITRE XVIII

CÉSAR EN NAVARRE
1507

César à la cour de son beau-frère. — Ses démarches auprès des princes d'Italie. — Il a recours à Louis XII. — Refus de ce dernier. — Mesures prises contre lui. — César se déclare contre Louis XII. — Le comte de Beaumont rebelle au roi de Navarre. — César marche contre lui. — Viana. — Escarmouche sous les murs de Viana. — La mort de César. — Sa tombe et son épitaphe. — Fouilles de Viana pour retrouver son cadavre..... 255 à 284

CHAPITRE XIX

LES BORGIA APRÈS LA MORT DE CÉSAR
1507-1502

Lucrè apprend à Ferrare la mort de son frère. — Les poètes nap tains contemporains de César. — Les panégyristes. — Les descenda et alliés de César. — Vie de Charlotte d'Albret sa femme. — Sa l Louise. — Ses destinées. — Ses fils naturels. — Le fils de Lucrèce petit duc de Sermoneta. — Gioffre, prince de Squillace. — Desc dance du frère aîné de César, le duc de Gandia. — Saint François Borja..... 287 à 3

DOCUMENTS..... 315 à 3

TABLE DU PLACEMENT DE PLANCHES..... 3

TABLE ALPHABÉTIQUE DES DEUX VOLUMES..... 3

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU DEUXIÈME VOLUME

IMP. BUTTNER-THIERRY. SAINT-OUEN

CÉSAR DUC DES ROMAGNES

DEUXIÈME PARTIE

(SUITE)

CÉSAR BORGIA

DUC DES ROMAGNES

(SUITE)

CHAPITRE IX

CAMPAGNE DE NAPLES

1501

Part prise par César à la campagne de Naples. — Son arrivée à Rome. — Composition et caractère de son corps d'armée. — Il quitte Rome secrètement. — Il cerne Capoue. — Prise de la ville. — Récit du chroniqueur Jean d'Auton. — Fabrice Colonna prisonnier de César. — Traité avec le roi Frédéric d'Aragon, il se retire à Ischia. — César rentre à Rome le 15 septembre. — La Romagne pendant son absence. — L'année 1501 voit l'apogée de César Borgia. — Lucrèce Borgia. — Faiblesse du Pontife pour ses enfants. — Lucrèce est nommée régente et reçoit le sceau pontifical. — Le Pontife négocie le mariage de Lucrèce avec le fils du duc de Ferrare. — Fêtes données au Vatican à ce sujet. — Lucrèce part pour Ferrare.

Le traité d'alliance signé en 1499 entre le Roi de France et Alexandre VI comportait le libre consentement du Pontife aux projets du Roi de France à l'égard du duché de Milan et des provinces napolitaines. Les jours de la maison d'Aragon qui, pendant un siècle entier, avait régné sur l'Italie méridionale par droit de

conquête, étaient désormais comptés. La première expédition de Charles VIII, à laquelle César avait été mêlé malgré lui, avait déjà porté un coup fatal aux princes d'Aragon ; la reprise des projets du Roi de France par son successeur devait achever sa perte. Cependant, si Louis XII comptait sur lui-même pour réaliser ses projets sur le royaume, il avait besoin de l'appui du Pontife et réclamait son investiture. Une certaine crainte mystique qui s'explique par la frayeur que causait alors aux princes la menace de l'interdiction avait poussé Charles VIII à attacher le plus grand prix à cette formalité sans laquelle le droit de la conquête lui-même resterait vain et toujours contesté ; et son successeur ne croyait pas davantage pouvoir s'y soustraire. Une autre crainte venait assaillir le Roi de France ; s'il se regardait comme ayant des droits sur le Napolitain par ses prédécesseurs de la maison d'Aragon, les Rois catholiques, Ferdinand et Isabelle, eux, se regardaient comme héritiers légitimes de ceux de la maison d'Aragon. Ces droits, il fallait les combattre ou les reconnaître en les partageant. Le 11 novembre 1500, les deux souverains avaient signé le traité de Grenade qui, associant deux puissants ennemis contre un souverain isolé, affaibli déjà et qui allait être bientôt abandonné de tous, mettait fin, par le seul fait de sa conclusion, aux règnes des Aragons à Naples, et réglait le partage du royaume. En vertu de la convention, la Calabre et la Pouille seraient à l'Espagne, le Napolitain, la Terre de Labour et les Abbruzzes resteraient à la France, dont le souverain prendrait le titre de Roi de Naples. L'autorité suprême du Pontife sur l'ensemble de tout le territoire était reconnue, et chacun

des deux princes sollicitaient sa consécration. Un monde de sous-entendus perndes, de prétextes odieux allégués dans les traités, et, dans son exécution, tout un système de fausses allégations, de mensonges et de faux semblants, devaient faire de cette entreprise un acte sans grandeur et sans gloire, tout en donnant au partage du royaume une couleur de revendication, d'intervention nécessaire, et même méritoire. Frédéric d'Aragon avait, disait-on, appelé le Turc à son secours, et si le Roi d'Espagne donnait ordre à ses troupes de s'embarquer dans les ports de l'Andalousie pour aborder en Calabre, c'était pour repousser les attaques des infidèles. Le Vatican lui-même justifiait aussi toutes ses décisions, ses manœuvres et ses préparatifs. César, devenu l'épée du Saint Siège, et une épée désormais redoutable, était un allié dont on ne pouvait plus se passer; il allait agir en capitaine auxiliaire, on lui ménageait des dangers et l'occasion d'acquérir de la gloire, en lui fournissant des moyens d'action qui lui permettraient plus tard de poursuivre ses entreprises commencées. Si son goût pour les expéditions aventureuses trouvait là sa satisfaction immédiate, l'avenir de ses projets sur la Romagne était aussi assuré par l'appui personnel qu'il allait prêter à de tels alliés ; il entrait ainsi d'une façon plus effective dans une confédération puissante.

Il n'entre point dans notre plan de nous faire l'historien de cette campagne de Naples: si Guicciardini en a retracé les péripéties avec autorité, de nouvelles sources, des récits contemporains, écrits par des acteurs ou des témoins de ce grand drame, permet-

tent d'en suivre la marche avec plus de précision et de contrôler les assertions d'un historien passionné. Nous nous attacherons surtout à définir la part que prit le Valentinois à l'expédition, et nous suivrons ses étapes à l'aide du *Diarium*. César était arrivé secrètement à Rome dans la nuit du 17 juin ; il ne précédait que de quelques heures le petit corps d'armée d'Yves d'Allègre dont il avait le commandement. Celui-ci fit son entrée dans la ville le lendemain sans qu'on lui rendit de particuliers honneurs ; on désigna comme lieu de campement pour ses troupes Acqua-Traversa, au delà du pont Milvius, où devrait se concentrer toute l'armée royale ; on y constitua même un dépôt de vivres et tout ce qui était nécessaire à une telle agglomération. Le maître des cérémonies d'Alexandre VI nous dit naïvement le nombre des prostituées réservées aux troupes, et, avec cette impartialité singulière qui touche à l'insensibilité, il rapporte aussi que le gouverneur de la ville, ayant désigné un certain nombre de maisons de marchands florentins comme destinées à loger les personnages militaires et officiers de haut rang, les propriétaires proposèrent de payer pour droit d'exemption une indemnité de deux cents ducats qu'ils versèrent effectivement entre ses mains : « ce qui, écrit Burckardt, ne les dispensa nullement de la charge, car, à l'arrivée des officiers désignés, le gouverneur força ces marchands non seulement à aller les recevoir, mais à les installer dans leurs maisons, en retenant néanmoins les deux cents ducats. »

Le 23 juin, Berault Stuart d'Aubigny, qui commandait en chef le corps d'armée principal, celui qui venait

d'opérer à Gênes et dans le duché de Milan, entra par la porte Viridaria; il fut reçu en grande pompe par tous les cardinaux qui, sans desseller, le conduisirent directement au Vatican. Jean d'Auton dans son « *Histoire de Louis XII* » et Sanudo dans les « *Diarii* » ont donné le récit de l'entrevue. Le Pape, quoiqu'il fût Espagnol et mauvais Français, dissimula son mauvais vouloir et reçut avec joyeuse chère les capitaines de l'armée de France; il leur tint même de joyeux propos. A Messire Berault Stuart, lieutenant général du Roy, il donna « un coursier gris, bien puissant, moult viste, et très léger à la main, avec les bardes d'une richesse extrême ». Le jour s'acheva en passetemps, et le soir le cardinal de Severin, évêque de Maillezais, et frère du comte de Gayace[1], donna aux capitaines français un banquet solennel, « des viandes exquises et de joyeux déduits. » Le repas eut lieu dans un jardin du cardinal Ascanio, plein d'orangers et de citronniers, de grenadiers et autres arbres fruictiers de singulière estime, et fleurs odorantes de diverses espèces. Les chantres, ménétriers, tragédiens et comédiens firent leur office et, le banquet fini, les Français allèrent prendre congé du Saint Père, dire adieu à leur hôte et s'en retournèrent au camp devant Rome où ils séjournaient encore.

Le capitaine Jean-François de San Severino n'entra dans la ville que le 26; un incident le priva de la réception solennelle à laquelle il avait droit; mais le Collège des cardinaux le reçut, et il prit pied chez le vice-

1.—Jean-François de San Severino, comte Caiazzo, le Gayace des chroniques, servait dans les armées française sous d'Aubigny.

chancelier de l'Église où il retrouva encore d'Aubigny. Deux jours après on convoqua, dans Rome même, l'armée toute entière; ayant levé son camp d'Acqua-Traversa, elle entra dans la ville par la porte Viridaria, et se massa dans le bourg. Tout le contingent français défila devant le Saint-Père, en ordre de bataille, avec artillerie et bagage. « Les gens d'arme en bel ordre et bel arroy marchèrent après, montez et armez, la lance sur la cuisse et la tête en armect, tous en poinct, comme pour devoir combattre..... Ainsi passèrent par la ville de Rome..... devant le chasteau Saint-Ange. Aux créneaux d'une basse galerie était le Pape, accompaigné de grand nombre de cardinaux, d'archevesques et d'évêques, et aussy avec luy était le duc de Valentinois et plusieurs seigneurs de Rome. Et, au passage de l'armée, le dict Saint-Père donna bénédiction apostolique et le jubilé à tous ceux qui là estaient, François et Allemans. Et, après ce, l'armée issit de Rome et adressa vers le royaume de Naples [1]. »

Burckardt estime le nombre de troupes passées en revue ce jour-là au chiffre de douze mille fantassins et de deux mille cavaliers; l'artillerie consistait en trente bombardes et vingt-six charriots de munitions [2].

Le Consistoire secret avait eu lieu le 25 juin; le 29,

1.—Jean d'Auton, chap. L, p. 171, 2.

2.—Ce sont évidemment là les chiffres *officiels*. Sanudo en donne d'autres qui sont approximatifs, mais diffèrent peu. « *Introno ordinariamente; fu bel vedere, bella zente e ben in ordine : Zercha 7 in 8 milia fanti, tra i qual solum 2000 squizari, el resto guasconi, normandi e picardi, 800 homeni d'arme et molti cavali lizieri e arzieri a cavalo, e 36 bocche di fogo, tra li quali 12 canoni grossi, il resto falconeti.* » — Il faut remarquer, et nous en avons la preuve dans le *Diarium* (page 151, vol III, Thuasne), que l'armée de César ne leva le camp que le 3 juillet.

fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, on proclama solennellement la ligue entre le Roi de France, celui d'Espagne et le Vatican, ligue dirigée contre Aragon; on rendit aussi publique la double investiture donnée au Roi catholique et au Roi très chrétien. Le même jour, d'Aubigny, qui avait laissé s'avancer son armée sous la conduite de ses capitaines, eut une dernière audience du Saint-Père, puis il prit congé du Collège tout entier, et sortit de Rome.

César restait seul avec ses propres troupes, il opérait toujours sourdement, et c'est à peine si le maître des cérémonies, témoin attentif et inévitable des démarches du Valentinois, peut se rendre un compte exact du moment précis de son départ pour le camp. Le 3 juillet, il est certain qu'il sortit de la ville avec les siens et à leur tête; mais, le soir même, après les avoir mis sur la route de Naples, il rentra au Vatican. Le 9 du même mois, il fit la même manœuvre avec quelques-uns des officiers de l'état-major qu'il avait gardés près de lui; et, cette fois, il est probable qu'il marcha vers le Napolitain. Cependant Burckardt lui-même doute encore de son départ définitif [1]. Les événements allaient se précipiter, le Valentinois dut en réalité quitter la ville le 11 ou le 12 juillet; mais, le 10, il datait encore de Rome un édit contre ceux qui injuriaient ses capitaines laissés à la garde des villes de Romagne.

1.—« Sabbato, 3 mensis julii, recessit ab urbe cum gentibus suis dux Valentinus qui, *dimissis* illis, ut sequeretur monsignor de Ubigan ad regnum neapolitanum, *ipse eodem sero redut ad urbem.* » — *Diarium*, vol. III, p. 151, Thuasne. — « Veneris 9 dicti mensis in mane iterum recessit ab urbe cum reliquis gentibus suis versus Neapolim dux Valentinois. *Credo ipsum eodem sero ad urbem redusse.* »

CÉSAR DEVANT CAPOUE

L'armée de César était plus forte que ne l'a dit l'historien Guicciardini; elle se composait de mille fantassins payés par le Pape et rassemblés à Rome par ses soins, de cent lances commandées par Morgante Baglioni, puis de ses troupes propres (moins les effectifs laissés en Romagne, et ceux devant Piombino); enfin il comptait aussi dans ses rangs la compagnie d'Yves d'Allègre, formée par le Roi de France. Les Français, sous d'Aubigny, marchaient les premiers; en avançant dans le Napolitain, ils ruinèrent Marino, Cavi, tous les territoires des Colonna, et arrivèrent devant San Germano qui se souleva en leur faveur; le roi Frédéric dut abandonner la ville, et se retira vers Capoue qu'il croyait en état de résister. Il n'avait pour tout allié que les deux Colonna, Fabrice et Prospero qui avaient abandonné leurs terres aux convoitises du Pape, et allaient lutter avec lui; il avait engagé aussi un condottiere fameux, Rinuccio da Marciano. Fabrice et Rinuccio s'enfermèrent dans Capoue, Prospero Colonna se chargea de défendre Naples, et Frédéric, avec tout ce qui lui restait de troupes en dehors de celles laissées à la défense des deux places, se rendit à Aversa. Le Roi n'y tint pas longtemps, car la garnison de la ville, avec celle de Nola, et nombre de places qui espéraient ainsi échapper au carnage dont les menaçait l'ennemi, se rendirent sans combat. Frédéric retiré dans le Castel-Nuovo de Naples, d'Aubigny l'y poursuivait bientôt, pendant que César et San Severino, comte de Gayace, restés devant Capoue, partageaient

en deux leur armée, les faisaient camper de chaque côté du fleuve, et assiégaient énergiquement la ville. La résistance fut très vive et les Français subirent de rudes pertes ; huit jours durant, les deux chefs menacèrent Capoue ; la défection et le découragement eurent enfin raison de la résistance. Fabrice Colonna, sentant le moment fatal, voulut, du haut du rempart, engager des pourparlers avec les chefs pour traiter de la reddition ; pendant ce temps-là, un citoyen, du nom de Fabricio, livrait les portes, et les Français se précipitaient confusément dans la ville. Jean d'Auton a laissé un récit des exactions que commirent les assiégeants : « Les gens de pied, qui des premiers entrèrent comme étant les plus légèrement armés, mirent à sac tous ceux que devant eux ils trouvèrent par les rues en armes, et cachés dans les maisons, sans pardonner à nul, de quelque état qu'il fût, et tant que le long des rues à grands ruisseaux coulait le sang des morts. Je ne veux déclarer les piteuses plaintes et cris lamentables des femmes désolées et des petits enfants, qui, devant eux, voyaient mourir leurs maris et leurs pères, et occire leurs parents et amis, piller leurs biens et détruire leur cité ; mais diray qu'avec la tuerie des hommes furent maintes filles et femmes violées et forcées, ce qui est le comble du pis de tous les excès de la guerre. Les gens de pied de la bande du Valentinois s'en acquittèrent tellement, que trente des plus belles de la ville furent emmenées prisonnières à Rome. » Guicciardini a insisté davantage sur un forfait dont il rend responsable, non pas l'armée de César, mais César lui-même. Il raconte que les excès furent tels que nombre de

femmes, voyant le sort qui leur était réservé, se jetaient dans les puits ou dans le fleuve pour échapper à la honte. « Entre autres crimes et scélératesses dignes d'éternelle infamie, on dit (*e fama*) qu'un certain nombre de femmes, ayant trouvé moyen d'échapper à ce premier choc en se réfugiant dans une tour, le duc Valentino les voulut examiner toutes, et, ayant fait son choix, en retint pour lui personnellement quarante des plus belles. » Les chroniques contemporaines, celle du notaire Giacomo, par exemple, ne relatent point ces cruels épisodes du siège, ils se bornent à constater la cruauté des soldats et leurs effroyables désordres; mais le *Diarium* de Burckardt ne laisse aucun doute sur les rapts et les viols. Le 24, la ville fut mise à sac, et, le 26, le maître des cérémonies, avec son flegme ordinaire, écrit ce qui suit dans son journal : « Vers cinq heures de la nuit dernière, le Pape a reçu la nouvelle de la prise de Capoue par le duc Valentin..... La prise de cette ville fut due à la trahison d'un certain Fabrice, citoyen de Capoue, qui introduisit secrètement les ennemis et qui reçut le premier la mort de leur propre main; après lui, près de trois mille fantassins et deux cents hommes d'armes, chevaliers, prêtres, citoyens, religieux des deux sexes eurent le même sort, même ceux réfugiés dans les églises et les monastères; et toutes les femmes et les jeunes filles que rencontraient les envahisseurs furent prises et devinrent la proie de la cruauté des soldats. Le nombre des morts dut s'élever à près de quatre mille. »

On accuse César d'avoir insisté auprès des chefs français pour que Fabrice Colonna lui fût personnelle-

ment livré, au lieu de le regarder comme un prisonnier de marque soumis à rançon. Gian Giordano Orsini répondit pour lui et garantit les 15 mille ducats qu'on demandait pour lui laisser la vie sauve et le rendre à la liberté. Rinuccio Marciano, le condottiere, blessé dans l'attaque, mourut de ses blessures. Il est certain que César garde devant l'histoire la responsabilité des excès du siège de Capoue ; à l'heure qu'il est, la tradition en est vivante encore, même après les nombreux assauts que la ville a subis depuis, et le nom de César y est resté en horreur.

Huit jours après la nouvelle de la prise de Capoue arrivait au Vatican le bruit de la reddition de Naples, de celle de Gaëte qui l'avait suivie, et celle de l'entrée de d'Aubigny après la signature d'une convention avec le roi Frédéric. « L'appointement, dit Jean d'Auton, fut signé par le sire d'Aubigny, le duc Valentinois et le comte de Gayace, lieutenans du Roy. Et eurent pour otages le frère bastard du roy Frédéric, et deux des seigneurs principaux de la ville de Naples, lesquels furent envoyés au chasteau d'Aversa et mis en garde entre les mains d'un capitaine français nommé La Lande, et d'un autre nommé Bernard de Mons, gouverneur de la dite ville pour le Roy. Et ce faict, le roy Frédéric plia ses bagages, et se voulut retirer dans l'isle... Et à son départ prit congé de ses familiers et amis et du peuple de Naples, les larmes aux yeux. »

Burckardt nous donne les termes exacts de la convention : Le Roi demande à se retirer à Ischia pendant six mois ; si, d'ici là, il reçoit quelque secours, il

pourra dénoncer l'armistice et combattre. Pendant ces six mois il aura le droit d'emporter tous ses biens ; son artillerie, ses approvisionnements lui resteront. Le délai écoulé, s'il n'est pas secouru, le Roi abandonnera Ischia et Salerne et se retirera où il lui plaira.

En réalité, Frédéric n'usa point du droit qu'il avait stipulé, car il sentit bientôt son isolement. Après avoir enlevé ses objets précieux, vendu son artillerie au Pape, et réuni autour de lui quelques-uns de ses fidèles décidés à le suivre en exil (parmi eux se trouvait Sannazar, le poète lauréat qui devait cribler d'épigrammes le Bœuf Borgia et flétrir César et Alexandre jusque dans la postérité), il se livra à son ennemi le Roi de France, qui l'avait, il est vrai, dépouillé de ses États, mais n'était du moins, ni son parent, ni son allié, et ne lui avait jamais rien promis. Ses deux capitaines, Fabrice et Prospero Colonna, qui l'avaient rejoint à Ischia, reprenant leur liberté d'action, en haine de César et d'Alexandre, allèrent offrir leur épée à Gonzalve de Cordoue qui devait bientôt les venger à la fois et des Borgia et du Roi de France. Trente-trois jours après la reddition de Naples, le 6 septembre, Frédéric s'embarquait pour la France où Louis XII constituait pour lui le duché d'Anjou en lui assurant une pension digne de son rang. Il devait mourir dans cet exil, le 9 septembre 1504.

Au début de la guerre, le Roi de Naples avait envoyé son fils Don Ferrante à Tarente, où, confié au gouverneur de la ville, il s'était réfugié dans la forteresse ; y trouvant un rempart dans la fidélité d'une poignée de braves groupés autour de lui et qui surent résister à

Gonzalve de Cordoue, chargé de réduire la Calabre et l'Apulie. La prise de Naples et de Capoue détermina cependant celle de Tarente ; une convention intervint entre les défenseurs de la ville et Gonzalve, convention aux termes de laquelle le jeune prince aurait la vie et la liberté. A peine maître de lui, Gonzalve le fit porter à bord d'une galère bien accompagné et le dirigea sur Valence. Ce dernier rejeton de la maison d'Aragon de Naples à la fois si brillante et si corrompue, mais qui, sous Alphonse, le fondateur, avait fait de cette ville un centre si favorable aux lettres, aux sciences et aux arts, ne devait plus jamais revoir l'Italie : il allait s'éteindre en Espagne vers le milieu du seizième siècle.

César avait quitté Rome le 9 juillet 1501, il allait y rentrer le 15 septembre, après avoir prêté au Roi de France l'appui personnel de son bras dans une entreprise que celui-ci regardait comme la grande pensée de son règne. Cette campagne devait être féconde en avantages, et Louis XII qui, de sa personne, était resté à Lyon pendant que d'Aubigny agissait pour lui, avait tenu à donner au Valentinois une preuve de sa reconnaissance. Le 23 août, Edouard Bouillon, valet de chambre du Souverain, s'était présenté au camp de César porteur de lettres royales signées de Lyon le 8 du même mois. Le Souverain le remerciait de grand cœur des bons et grands services qu'il lui avait faits à l'occasion de sa conquête et entreprise ; il connaissait « de plus en plus, par effect, le bon voulloir qu'il avait envers luy et de luy faire service, et était bien délibéré le recognaistre cy après en ses affaires et le traicter comme son bon parent et amy ». Le Roi lui demandait en même

temps de sortir du royaume, de renvoyer toute l'armée qu'il avait amenée avec lui, excepté sa compagnie « ordonnée pour demeurer au royaume », de la tenir en bon ordre et police sans faire pillerie, et à portée de la main pour telle ou telle occurence. Son œuvre personnelle ainsi accomplie, César allait recueillir les fruits des services rendus.

L'entreprise des Romagnes n'avait point tout à fait chômé en l'absence de son Duc, les gouverneurs organisaient, administraient et agissaient en toute chose d'après ses indications. On a quelques lettres, datées des divers camps qu'il occupa, écrites à ses gouverneurs et châtelains de Céséna, Rimini, Forli et Faënza ; Giovanni Olivieri, évêque d'Isernia, lieutenant général pour tout le territoire, avait tout pouvoir aux lieu et place du Duc ; don Remiro de Lorca, majordome de la maison ducale, était préposé à l'administration des provinces du nord. Les troupes restées devant Piombino sous les ordres de Vitellozzo Vitelli et de Paolo Orsini s'étaient rendues maîtresses de la ville dès le 3 septembre, et César en avait reçu l'avis devant Capoue ; de sorte qu'en rentrant à Rome, son domaine s'était agrandi, son autorité aussi s'était affermie par l'usage du pouvoiret par l'ordre qui y régnait ; enfin les services prêtés au Roi de France, resserrant les liens qui l'attachaient à une confédération puissante, lui créaient de nouveaux titres à la réalisation de ses projets d'avenir.

LA FAMILLE DU PONTIFE

Cette seconde moitié de l'année 1501 devait représenter pour César et pour Alexandre, sinon l'apogée de leur puissance, au moins le moment le plus florissant de leur règne à tous deux, l'époque la plus propice à la réalisation de leurs désirs, celle où tout concorde et tout réussit. A ce moment précis, le Pape a soixante-dix ans, et à cet âge, qui a ses rigueurs, il a conservé toute la vigueur du corps, toute la verdeur de son esprit et l'énergie de ses résolutions. La sensualité qui le domine, l'appétit du plaisir et des jouissances ont dû s'apaiser en lui ; mais son caractère est toujours jovial, sa vivacité est la même, son désir de vivre ne s'est point émoussé ; il a conservé toute sa force physique. Nous le voyons passer, tel qu'il était alors, dans la *Relation* de Francesco Capello, l'ambassadeur de Venise, qui l'a peint d'après nature à cette même date : « Le Pape a soixante-dix ans, mais il rajeunit tous les jours : ses soucis et ses inquiétudes n'ont d'autre durée qu'une nuit ; il est d'une nature peu sérieuse et n'a de pensées que pour ses intérêts. Son ambition absolue est de faire grands ses enfants ; d'autres soins il n'en a pas. *Nè d'altro ha cura.* »

De toutes celles qui l'assiègent, cette préoccupation est de beaucoup la plus forte ; le libertin peu à peu disparaîtra, le père seul va rester. A la Vannozza, cette superbe et puissante créature qui réalisa le beau type de la Transteverine, mère de Lucrèce et de César, bien et dûment mariée et remariée plusieurs fois, devenue une

matrone rangée, austère, qui hante la Madona de Santa Maria del Popolo et patronne les bonnes œuvres, a succédé depuis plus de dix ans la belle Julia Farnèse que, dès 1489, le Pape a unie à un mari complaisant, Ursino Orsini. Elle lui a donné un fils, Giovanni (« *Infans Romanus* », disent les titres civils), que le Pape, dans une bulle pontificale du 1er septembre 1501, désigne comme un fils illégitime de César, et que le jour même, par une seconde bulle, il reconnaît comme son propre fils « *né d'une dame mariée* » [1]. Son amour paternel est un amour effréné, « *Svisceratissimo amore* », dit Paul Jove; au fond de toutes ses entreprises politiques perce l'idée dominante de l'agrandissement de sa famille, le développement de la puissance de tous les siens, l'idée fixe de constituer, pour chacun d'eux, un État qui assure leur richesse et leur donne un rang élevé dans le monde. Le premier pontife du nom de Borgia, au début de ces récits, a donné le même exemple, et de son neveu, Pier Luigi, a fait le premier *Prince Neveu;* type de ceux qui lui succèderont dans l'avenir pour le malheur de Rome et le scandale de la papauté. Alexandre VI a surpassé tous ses successeurs, et c'est cette tendance au développement de la puissance de ses enfants qui le pousse à arracher sa fille Lucrèce du lit d'un époux qu'elle aime, pour la jeter dans le lit

1.— Ces deux bulles datées du même jour, conservées aux archives d'Etat de Modène, sont reproduites dans la « Lucrèce Borgia » de F. Gregorovius, à l'appendice, documents XXVII et XXVIII. Voici le passage où le Pontife se déjuge : « Cum autem tu defectum predictum non de prefato Duce, *sed de Nobis*, et dicta muliere soluta patiaris... » — « Filium suum quem in pontificatu habuit cum quadam Romana », dit le *Diarium* de Burckardt.

d'un autre d'un rang plus élevé, et dont l'alliance peut être plus utile à son propre pouvoir et à l exaltation de sa race. Là est la cause des meurtres, des scandales, des impudicités, là le grand mystère, la raison secrète, la cause efficiente de cette sanglante renommée qui s'attachera dans l'histoire au nom de Lucrèce Borgia, nature molle, instrument trop docile aux mains de deux ambitieux doués d'une énergie terrible, qui ont toujours spéculé sur sa beauté, sur sa jeunesse, peut-être aussi sur son absence de pudeur et son inertie; qui l'ont modelée enfin à leur gré, sans tenir jamais compte ni des aspirations de son cœur ni de ses scrupules. Jeune, ils l'ont fait assister à de hideux spectacles et lui ont donné de monstrueux exemples; elle était un gage, un enjeu, un appât: ils lui ont interdit toute pensée, toute aspiration, tout désir et supprimé sa personnalité jusqu'au jour où, devenue enfin l'épouse d'un prince qu'elle n'a pas choisi, mais auquel elle est fidèle, elle n'offre à l'esprit le plus prévenu contre elle pas une seule manifestation avouée, prouvée par des documents irréfutables, qui permette de retrouver dans la princesse le type d'impudicité que la légende a créé.

Le résultat de la campagne de Naples va permettre à Alexandre VI de satisfaire ses appétits et de combler ses fils. Il a tenu parole au Roi catholique et au Roi très chrétien, il aura sa part de la curée, et c'est pour ses enfants qu'il la réclame.

Dès le 1er août 1501, le Pontife a donné la forme juridique aux rapts qu'il va commettre, par des édits de confiscation et des bulles restées célèbres, parce qu'elles

seront réfutées plus tard par Jules II. Une à une, il a visité les places qu'il a fait occuper et qu'il regarde désormais comme siennes; Castel-Gandolfo, Genazzano, Sermoneta, Frascati, l'ont vu tour à tour accompagné des cardinaux procurateurs. Il taillera la part de chacun dans ces possessions en plein territoire romain, et cette part s'augmentera des déprédations napolitaines. Désormais l'abaissement des familles féodales est consommée. C'était depuis longtemps son but capital : nous l'avons vu d'abord assaillir les Gaëtani, confisquer leurs biens et exiler leurs familles; puis est venu le tour des Pogano, des Mayenza, des d'Estouteville. Les Colonna et les Savelli viennent de prendre les armes contre lui; leurs territoires seront réunis à ceux des autres familles baronnales, et partagés comme eux entre les fils du Pontife. On a vu ce que Lucrèce, César et Gioffre avaient recueilli du premier coup. Giovanni, fils du Pape et de Julia Farnèse, et Rodrigues, fils d'Alphonse de Bisceglie, assassiné par ordre de César et de Lucrèce, auront à eux deux soixante-quatre places et villes, formant le duché de Sermoneta. Rodrigues sera le titulaire avec vingt-huit cités; et le duché de Népi, qui va incomber au rejeton de Julie Farnèse, comptera trente-six cités. L'abbaye de Subiaco à elle seule, devenu le patrimoine à vie de la famille Borgia, compte dix-huit châteaux. Or, ces deux princes sur la tête desquels le népotisme fait tomber ces faveurs dignes de fils de souverains sont presque au berceau; Rodrigues a deux ans, Giovanni en compte trois à peine, aux termes de la bulle de légitimation.

Si la ruine des barons romains et de ceux de la cam-

pagne de Naples avait été consommée au profit de l'unité du royaume pontifical et de la force de l'Église, on pourrait regarder l'acte d'Alexandre VI, malgré ses vices, ses crimes et les honteux moyens qu'il ne cessa d'employer, comme un acte politique important d'un règne; mais il n'en va pas ainsi, le point de vue est tout autre, et c'est un spectacle extraordinaire que celui qu'il a donné au monde. On a vu un Pape détourner à son propre profit ou à celui de ses enfants le domaine de l'Église tout entier; que va-t-il rester, en effet, au successeur de saint Pierre? Ostie peut être, Civita-Vecchia et l'Agro Romano, solitaire et pestilentiel. Ce n'est déjà plus du Pontife que relèvent les villes des bords de l'Adriatique, dont les seigneurs, ces hardis condottieri qui s'étaient taillé des États à coup d'épée, dépendaient encore nominativement et devaient payer le cens à l'Église; c'est de César, duc des Romagnes, souverain autoritaire personnel, qui commande en maître et, après la mort d'Alexandre, maintiendra ses droits sur les territoires qu'il a conquis et refusera d'en rendre les forteresses à Pie III et à Jules II. Le Latium tout entier et les biens féodaux des barons romains sont aux mains de ces deux enfants du Pontife, encore en tutelle, ce sont des princes indépendants, qui n'en doivent plus compte à l'Église; et si elle les administre encore par l'intermédiaire des cardinaux, c'est pour eux qu'elle agit. En somme, presque tout le territoire ecclésiastique est donc aux mains des Borgia; et les actes solennels qui investiront les jeunes princes seront signés par dix-neuf cardinaux, qui représentent le Sacré-Collège tout entier. Pas une voix, au sein du consistoire,

ne s'est élevée pour protester contre ce scandale et cette dilapidation du domaine de saint Pierre [1] !

TROISIÈME MARIAGE DE LUCRÈCE BORGIA

Ce n'était pas assez de témoigner ainsi sa partialité en dépouillant l'Église, il fallait encore l'humilier en mettant le sceptre de saint Pierre, le glaive et le globe du monde, insignes du pouvoir temporel et spirituel, aux mains d'une fille de dix-neuf ans : Lucrèce nommée régente assume le gouvernement de l'Église avec le cardinal de Lisbonne pour conseiller, elle dispose du sceau pontifical et ouvre la correspondance diplomatique, pendant que son père se rend successivement dans les terres des barons qu'il vient de dépouiller, à la Rocca de Sermoneta, fief des Gaëtani, à Castel-Gandolfo, à Genazzano, et dans les autres dépendances de ces familles. On verra bientôt que la destinée de Lucrèce est liée à celle de César, qu'elle est un moyen et une force dont on dispose, et que, de sa grandeur, dépendent celle de son frère et la sécurité du Pontificat. Alexandre, depuis le jour où est tombé Alphonse de Bisceglie, peut-être même avant qu'il ait succombé, a tourné les yeux vers la puissante maison d'Este qui règne à Ferrare, et dont le Prince héritier est veuf et cherche une alliance. Celle à contracter avec la maison d'Este assurerait la possession des Romagnes; par elle Ferrare deviendrait un rempart contre Venise qui la convoitait, et en même

1. — *Voir* à ce sujet le chapitre IV du 7e volume de l'*Histoire de la ville de Rome au Moyen âge*, de Gregorovius. — Edition italienne (Venise, Giuseppe Antonelli, 1875).

temps qu'elle représente un établissement sûr pour Lucrèce, son union avec Alphonse donnerait au Pape et au Valentinois un point d'appui solide.

Les négociations entamées depuis longtemps déjà furent difficiles, et peu s'en fallût qu'elles ne fussent entravées par le Roi de France, qui, lui-même, avait dû donner à Alphonse d'Este une princesse française. Cependant, de tous les souverains de l'Italie, le Pape était celui auquel Louis XII tenait le plus à complaire, et le cardinal de Rohan se chargea de faire comprendre au duc de Ferrare qu'il ferait bien de ne pas compter sur son souverain. Hercule n'avait d'abord demandé qu'une très forte dot, mais peu à peu ses prétentions devenaient plus grandes. En réalité il hésitait, son fils n'avait point de penchant pour Lucrèce, deux fois veuve dans des conditions dramatiques; et sa fille Isabelle d'Este, femme de haute vertu, mariée au marquis de Mantoue, ne se souciait point de voir entrer une Borgia dans sa famille : chacun se tenait donc sur ses gardes, malgré les lettres des ambassadeurs spécialement envoyés pour la circonstance qui peignaient sous un air aimable les charmes de la fiancée. Le Pontife était décidé à triompher de tous les obstacles ; et Hercule, de son côté, semblait résolu, s'il fallait subir l'alliance imposée, à en tirer le meilleur parti possible. Il profita d'abord de la circonstance pour alléger les charges de ses États et demanda une diminution des quatre cinquièmes du cens qu'il payait annuellement à l'Église, et de plus l'évêché de Ferrare pour le cardinal d'Este son fils ; quant à la dot, il exigea qu'elle fût portée à 200 mille ducats d'or, garantis par des gages sur les possessions

des Romagnes. L'heureux résultat de la campagne de Naples, la prise de Piombino et enfin le butin fait sur les barons romains, qui venait de grossir les épargnes d'Alexandre, facilitèrent les transactions : on se mit d'accord, et à la fin d'août les procurateurs stipulèrent le contrat. Le 17 septembre, en consistoire secret, les cardinaux ratifièrent les concessions faites au duc de Ferrare. Francesco de Pepi, l'ambassadeur de Florence, dans une lettre du même jour adressée à la Seigneurie, nous montre le Pape affairé, ne voulant donner audience à personne, tout en fêtes ou occupé avec les deux envoyés de Ferrare, joyeux d'avoir mis le sceau à ses projets, et atteint le but qui lui tenait au cœur.

Deux envoyés du duc de Ferrare, Saraceni et Berlinghieri, délégués auprès du Pontife, avaient suivi les négociations; on a conservé aux archives de Modène les correspondances qui ont permis aux historiens de relater dans tous ses détails pittoresques le brillant épisode du mariage de Lucrèce Borgia avec l'héritier de la maison d'Este[1]. Ces dépêches nous apprennent que le Duc avait chargé ses ambassadeurs d'une mission toute de courtoisie pour le duc de Valentinois, dont on engageait les biens pour garantir la dot du marié. César était rentré à Rome le 17 septembre, le 23 il recevait les deux envoyés ; ils furent introduits après de nombreux pourparlers et trouvèrent le Valentinois couché sur son lit (c'était sa façon de recevoir les envoyés des plus grands princes) : ils se retirèrent cependant charmés de l'entrevue, et regardèrent comme un succès de

1. — Pour toute cette partie spéciale à Lucrèce, on doit lire Gregorovius « Lucrèce Borgia ».



ALPHONSE DUC DE FERRARE

D'après le Portrait du Titien (Musée de Madrid.)

l'avoir obtenue, car c'était, dirent-ils à leurs souverains, « une grâce que César n'accordait qu'aux cardinaux dont il avait besoin, et qu'il ménageait, en homme prévoyant. » Le 6 octobre, ils furent reçus une seconde fois, mais le 8, comme ils avaient une communication nouvelle à faire au Valentinois, celui-ci se céla et ne donna plus signe de vie. Les envoyés s'en plaignirent au Pape, qui fit chorus avec eux, leur déclara qu'il souffrait lui-même des façons étranges de son fils, qui avait la manie de faire de la nuit le jour, se refusait aux affaires et allait jusqu'à faire attendre les audiences aux ambassadeurs pendant deux mois entiers. C'était, disait-il, le cas pour les envoyés de Rimini, qui, après avoir patienté pendant un aussi long temps, avaient dû partir sans le voir. Le Pape ajoutait qu'en face d'une telle indolence, il se demandait si son fils saurait conserver ce qu'il avait acquis. Nous avons si peu de traits dessinés sur nature qui nous montrent l'homme dans le personnage historique, qu'il faut retenir cet aveu de la bouche du Pontife relativement aux mœurs de son fils. C'est là une des particularités de son caractère : César ne parle pas, il agit; il cache sa vie privée et ne sort de l'ombre qu'avec éclat, un jour de gala ou un jour de bataille. Pandolfo Collenuccio, autre envoyé de Ferrare au moment de la prise de Pésaro, a reçu la même impression et consigné les mêmes observations à propos de ces façons de noctambule, embarrassantes pour ceux qui ont à traiter des affaires avec le Valentinois.

En réalité, à part le mariage de Lucrèce qui, avec la campagne de Naples, suffit à remplir toute cette année 1501, la grande affaire du Vatican et celle de César

avait été la prise de possession des biens des barons romains, l'organisation de l'administration nouvelle qui allait les régir, et la fortification des places enlevées aux grandes familles. Népi, Civita-Castellana, la Rocca de Sermoneta, avaient été mis en état de défense par Antonio de San Gallo, en faveur à la cour pontificale par ses travaux du Môle d'Adrien; et les déplacements que nécessitaient ces diverses inspections, auxquelles le Pape et son fils voulurent présider eux-mêmes, alternaient avec les négociations. les réceptions, les cérémonies et les consistoires qu'entraînaient les noces de Lucrèce, arrêtées en principe par les procurateurs dès le 5 septembre, avant même le retour de César à Rome, mais constamment remises en question pour les exigences du duc de Ferrare. Le 9 décembre, le cortège chargé d'aller chercher Lucrèce pour la conduire à son nouveau duché quittait la ville de Ferrare; il était composé de 500 personnes conduites par le cardinal Hippolyte d'Este suivi de cinq autres membres de la famille ducale, et nombre de seigneurs, amis et parents, qui s'étaient joints à eux et formaient une cavalcade d'une richesse extraordinaire. Cette *comitiva* devait traverser une grande partie de l'Italie, et être reçue partout aux frais des souverains ou des municipalités.

Le 3 décembre, on arriva aux portes de Rome où, avec une escorte de deux mille hommes, le sénateur de Rome, le gouverneur et le Barigel vinrent au devant d'eux. César se tenait à l'intérieur des portes, précédé de six hérauts d'armes, de cent gentilshommes à cheval et deux cents Suisses ; l'ambassadeur de France se tenait à ses côtés.

Plein de partialité pour la France, le Valentinois avait revêtu ce jour-là le costume à la mode du pays, relevé par une ceinture d'or, et portait au cou le collier de l'ordre de Saint-Michel. Le cardinal d'Este franchit la porte et mit pied à terre ; César en fit autant, et les deux princes se donnèrent l'accolade. La place de Santa Maria del Popolo était comble; le cortège s'était augmenté d'une députation du Sacré-Collège, composée de dix-neuf cardinaux et de toutes les troupes d'escorte, qui formaient un ensemble de six mille hommes. Par le Corso, le Campo di Fiore et le château Saint-Ange, cette masse, suivie de tout le populaire, traversa la ville et arriva au Vatican où Alexandre VI se tenait à la loggia du palais apostolique. Dès qu'il vit son fils et le cardinal Hippolyte arriver au pied de l'escalier du palais, il se disposa à les recevoir entouré des douze cardinaux et des grands dignitaires de la curie romaine. Les fêtes qui suivirent représentent peut-être l'épisode le plus brillant de la Renaissance, si riche cependant en déploiement d'élégances et de faste. Le succès de Lucrèce fut complet, nous en avons pour garant les lettres secrètes d'un correspondant anonyme de sa nouvelle belle-sœur Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, envoyé par elle au Vatican pour avoir des descriptions exactes et circonstanciées de ces fêtes mondaines. Les archives de Mantoue conservent cette très curieuse relation, que l'historien de Lucrèce a comparée aux récits de nos *reporters* modernes. C'est la première fois en effet que, dans une relation de cette nature, on décrit minutieusement les bijoux, les robes, les présents, comme s'il s'agissait surtout de plaire aux femmes du monde et de leur

donner une idée juste du côté plastique d'une cérémonie. Un troisième envoyé de Ferrare, Giovanni Luca Pozzi, le soir même de l'entrée, donnait au Duc, au sortir de l'audience qu'il avait obtenue, son impression sur sa belle-fille future et concluait ainsi : « En vérité, elle s'est montrée femme prudente, discrète et de bon caractère, pleine de la plus grande considération pour Votre Excellence et pour son illustre fils; et il y a tout lieu de croire que vous en serez tous deux satisfaits. Outre qu'elle est pleine de grâce en toute chose, elle est en même temps modeste, belle et honnête. Elle est aussi bonne catholique et montre sa crainte de Dieu. Demain matin elle se confesse dans le but de communier le jour de la Nativité. Sa beauté est déjà par elle-même un attrait, mais le charme de ses manières et la grâce de son allure la font paraître plus grande encore. Je conclus donc de tout cela *qu'il n'y a rien de sinistre à attendre d'elle.....* »

La chute est singulière et la conclusion inattendue ; elle prouve bien quelles craintes assiégeaient la maison d'Este et quelle *sinistre* réputation accompagnait dans toute l'Italie le nom des Borgia.

Du brillant récit de ces fêtes, complaisamment racontées par l'historien de Lucrèce, nous ne rapportons que les traits relatifs à César. Il prit part à toutes les démonstrations avec beaucoup de grâce, et c'est ainsi que les deux héros de la fête furent les deux beaux-frères de la mariée, Hippolyte d'Este et le Valentinois. Le bal qui se donna le jour de la signature du contrat eut lieu dans la fameuse salle du Papagallo ; nous savons par la relation du correspondant de la marquise de Mantoue,

El Prete (c'est ainsi qu'il signait), que César fit une passe en solo et dansa avec grâce en face de sa sœur. Le 31 décembre, le Valentinois à son tour donna une fête aux nouveaux époux, et on joua la comédie dans ses appartements privés; tous les jours s'écoulèrent en divertissements de toute sorte, ballets, cavalcades, chars de triomphe représentant les héros de l'antiquité. Le 2 janvier on célébra sur la place de Saint-Pierre un combat de taureaux, représentation acclimatée à Rome depuis les Aragonais, et ce n'était déjà plus rare de voir de telles fêtes célébrées sur la place Navone et au Testaccio. Nous avons déjà vu César entrer en lice à l'occasion du Jubilé; cette fois encore il descendit dans l'arène accompagné de neuf Espagnols qui, probablement, devaient être des hommes du métier prêts à le sauver de l'atteinte terrible du taureau. Le Valentinois était à cheval; après avoir salué le public, il s'avança seul contre l'animal et le combattit à la lance. Puis il voulut se montrer dans le même combat, à pied, au milieu d'une *Quadrilla* de dix autres Espagnols. Après avoir, avec une sorte de *maëstria* superbe, fait montre de sa valeur, il abandonna la partie aux toreros de profession. Le soir on représentait au Vatican des comédies allégoriques, toutes à la gloire de César et de Lucrèce, et pleines d'allusions aux maisons d'Este et de Borgia, entrecoupant ces représentations de ballets, comme la *Moresca* dansé dans la salle des Papes, où l'on joua aussi les *Ménechmes* de Plaute. Chaque soir les courriers spéciaux de Giovanni Luca Pozzi et Gerardo Saraceni envoyaient des courriers spéciaux à Ferrare qui portaient à la cour de Mantoue les indiscrétions mondaines

du chroniqueur d'Isabelle d'Este. Le 6 janvier, le départ de la fiancée fut résolu; la nouvelle duchesse allait traverser en reine les nouveaux États de son frère César qui, tout le long de sa route, avait donné des ordres pour qu'elle fût reçue en grande pompe. Le Pontife avait décidé les plus hautes maisons romaines à déléguer des représentants à la suite de sa fille. César lui donna personnellement une escorte d'honneur de deux cents cavaliers, avec une musique et des bouffons pour la divertir le long de sa route. Parmi les gentilshommes figuraient Yves d'Allègre, qui lui était prêté par le Roi de France, et un autre, qui devait un jour acquérir une grande réputation comme capitaine, Ugo de Moncade. La cour officielle de Lucrèce comprenait 180 personnes, et parmi ses dames de compagnie figuraient une Angela Borgia, dame Girolama, la propre sœur de la nouvelle mariée, née d'un autre lit, la fameuse Adriana Ursini, et une autre Adriana mariée à don Francesco Colonna. Les Ferrarais partaient contents, car la veille du départ on leur avait compté la dot en bon numéraire. Lucrèce prit enfin congé de son père, avec lequel elle resta un instant seule dans la chambre du Papagallo où bientôt César les rejoignit ; son frère voulut l'accompagner avec le cardinal Hippolyte d'Este jusqu'en dehors des portes, puis il rentra avec celui-ci au Vatican. La fille d'Alexandre, naguère femme d'Alphonse d'Este, et déjà divorcée et veuve de deux époux, allait entrer dans une nouvelle phase de sa carrière ; elle cessait désormais d'être un instrument aux mains d'Alexandre et de César. Il est à remarquer que pas un ambassadeur ni un chroniqueur contemporain, pas

plus que les maîtres des cérémonies témoins assidus de toutes ces fêtes et qui se firent l'écho des moindres épisodes relatifs à Lucrèce, n'ont jamais, en cette circonstance, prononcé le nom de la Vannozza, la mère de la mariée, qui n'assista évidemment à aucune de ces fêtes.

CHAPITRE X

LE VATICAN SOUS ALEXANDRE VI ET CÉSAR BORGIA

1501-1502

La famille du Pontife. — Julie Farnèse. — Sancia d'Aragon. — Vie privée de César. — Ses mœurs. — L'atmosphère de la cour pontificale. — La vie dissolue qu'on y mène. — Le *Diarium* du maître des cérémonies d'Alexandre VI. — Mœurs des cardinaux. — Point de vue auquel il faut se placer pour juger les mœurs du temps. — L'expiation, la Réforme. — Pamphlétaires du temps. — Supplice que leur inflige César Borgia. — La lettre à Paolo Savelli. — Réquisitoire contre les Borgia par l'auteur anonyme.

La période qui va s'écouler depuis le retour de César à Rome après la campagne de Naples, jusqu'à son départ pour une nouvelle expédition dans les Romagnes, vers le mois de juin de 1502, est la plus longue qu'il ait passé au Vatican, celle pendant laquelle on le voit le mieux agir dans sa vie privée, au milieu de la cour qu'il s'était formée, ou dans le palais apostolique même, près de son père. De cette famille illégitime, issue d'un pape et d'une belle fille romaine, cette Vannozza, aujourd'hui remplacée par la Julie Farnèse, il ne reste plus que César, l'aîné de la famille, Lucrèce, et enfin Gioffre leur plus jeune frère. Pier Luigi, l'aîné de tous, est mort avant même l'élévation de son père au cardinalat. Giovanni, duc de Gandia, a succombé sous le poignard des assassins apostés par César Borgia lui-même; Alphonse de Biseeglie, prince d'Aragon, le dernier mari de Lucrèce, est aussi tombé victime reconnue de César.

Gioffre, comte de Cariati, prince de Squillace mène une vie assez effacée; toujours entre Naples et le Vatican, on ne le voit passer dans l'histoire que tenant sa place dans les fêtes publiques à côté de Doña Sancia d'Aragon sa femme, dont la tenue n'est pas édifiante, et qui semble avoir joué un rôle sinistre entre le malheureux duc de Gandia et César Borgia. Une famille nouvelle née du même père, le chef de l'Église, et d'une plus jeune favorite, Julia Farnèse, croît et s'élève à côté de l'ancienne sous les yeux d'une des parentes du Pontife, Adriana Mila, complice de sa vie dissolue, qui, non contente d'avoir protégé ses amours avec la Vannozza et élevé ses enfants, est encore la confidente de Farnèse qui a donné deux enfants au Pontife, Laura, et le petit duc de Népi[1].

De la Vannozza il n'est plus question depuis longues années; nous avons déjà dit que ses enfants ne la perdront jamais de vue; dans les grandes circonstances de leur vie on les verra se réunir autour d'elle. Le maître des cérémonies ne la nomme plus qu'une ou deux fois dans des occasions banales, elle vit dans un palais, à la Regola, avec son mari Canale, nommé capitaine de la Torre di Nona, lieu de défense et prison d'État. Lucrèce, jeune fille, avait déjà sa maison privée, le palais de Santa Maria in Portico, récemment construit par le cardinal Battista Zeno, détruit aujourd'hui, mais dont on a conservé la trace sur de vieux plans de Rome; il s'éle-

1. — La date de la liaison d'Alexandre VI avec Julia est certifiée par celle de l'enfant reconnu par le Pontife. *Laura* est née en **1492**, et le mariage de Julia avec Orsini s'est effectué en mai **1489**. Au moment où nous sommes, Laura est donc âgée de neuf ans; quant au jeune duc de Népi, l'enfant qui est né aussi de ces amours, les bulles qui l'investissent du duché, bulles datées de **1501**, le désignent comme un enfant de trois ans.

vait à gauche de la basilique de Saint-Pierre près du palais actuel de l'Inquisition, sur l'emplacement même où, depuis, le Bernin a construit la colonnade. Ce palais, elle a dû l'abandonner pour résider à Pésaro quand elle est devenue l'épouse de Giovanni Sforza. Divorcée, elle est rentrée à Rome où bientôt elle a contracté de nouveaux liens avec Alphonse de Bisceglie qu'elle a vu périr sous ses yeux ; bientôt veuve d'Alphonse, puis fiancée de nouveau à l'héritier du duché de Ferrare, elle est venue habiter encore près de son père qui ne peut se passer d'elle. C'est la belle Julia Farnèse qui a succédé à Lucrèce dans son palais de Santa Maria in Portico ; le 20 mai 1489, il y a aujourd'hui douze ans, Rodrigues l'a placée comme demoiselle d'honneur à côté de Lucrèce, élevée par Adriana Mila, puis bientôt il a uni cette jolie fille des Farnèse au propre fils d'Adriana. De sorte que cette parente de morale facile n'a pas eu à changer de résidence. Deux années après cette union, qui a eu lieu sous les yeux de la belle-mère tutrice de son propre fils, celle-ci va assister aux relations adultères qui se forment entre Alexandre VI et sa nouvelle belle-fille Julia. Comme elle a élevé Lucrèce, Adriana Mila Orsini élèvera aussi les deux enfants adultérins de Julia et d'Alexandre ; Orsini, le mari, ira cacher sa honte, si toutefois il avait le sentiment de la honte, tantôt dans son château de Bassanello, tantôt dans une grande ferme que lui a donnée le Pape.

La relation, peu à peu, deviendra tellement publique et la liaison si continue, si régulière, et le scandale si bien établi, que les poètes du temps surnommeront Julia Farnèse « la *Sposa del Cristo* », comme on surnomme son

frère le cardinal « *Della Gonella* ». Ce n'est rien encore; Alexandre VI, lui, est un débauché sans pudeur, et de lui rien n'étonne, car il ne connaît aucune loi divine ou humaine; mais ce qui fait douter l'historien et ce qui le met en garde contre les jugements qu'il va porter, c'est qu'à quatre années de date, le 16 novembre 1503, un Pontife redoutable entre tous, Jules II, l'irréconciliable ennemi des Borgia, celui-là même qui, le jour de son élection, entre en fureur à l'idée d'habiter les mêmes appartements qu'Alexandre, ces *ædes Borgiæ* que ce dernier a fait décorer par le Pinturicchio, sollicitera pour Nicolas de la Rovère, son neveu, la main de Laura, la fille de ce « *juif*, de ce *Maranne*, de ce *circoncis* », et se déclarera joyeux de l'obtenir [1].

Nous avons déjà dit quel rôle joue Sancia d'Aragon; son âge ne surpassait celui de Lucrèce que d'une année, et elle était aussi l'aînée de son mari. Le témoignage de l'ambassadeur de Venise, corroboré par celui de Burckardt, nous l'a montrée la maîtresse de ses deux beaux-frères; elle deviendra plus tard celle du jeune cardinal Hippolyte d'Este, contraint de quitter Rome précipitamment pour échapper à la jalousie du duc de Valentinois. L'expérience lui a appris qu'on ne provoque jamais César sans payer la rivalité de la mort. Gioffre, le mari de Sancia, ne compte pas pour elle; il est l'objet de son mépris; il semble qu'il ait été assez chétif et peu fait pour plaire à une telle épouse; l'histoire, qui

1. — *Paride de Grassis*, le successeur de Burckardt comme maître de cérémonies, rapporte les singulières invectives de Jules II, qui refuse d'habiter les appartements de Borgia, et s'installe à l'étage supérieur plutôt que de vivre sous le toit où a vécu ce « circoncis ». — *Diarium, Paride de Grassis*.

constate sa faiblesse de corps et d'esprit, est à peu près muette à son égard. On sait que les premières années de son mariage il vivait dans le palais du cardinal d'Aleria, près du castel San Angelo ; en 1500 il vint habiter le Vatican.

César, encore cardinal, avait son palais dans le Borgo, où huit années auparavant nous avons vu Boccaccio Andrea, l'envoyé de Ferrare, lui rendre visite ; devenu prince français, duc de Valentinois et duc des Romagnes, ayant peut-être transporté dans ses diverses capitales, à Césena surtout, nombre d'objets de sa possession privée, il a abandonné sa résidence de Rome pour s'installer près de son père, au Vatican. Comme Julia Farnèse et les jeunes enfants nés de ses amours sont là tout proches, au palais de Santa Maria in Portico, tout ce monde d'enfants illégitimes et adultérins sont rassemblés dans l'immense alvéole du Vatican, où ils vivent sous son ombre, et cette famille de hasard, au dire d'un ambassadeur, est si chère au Pontife, que là sont « son cœur et ses yeux ».

Les faits et gestes de la vie privée de César Borgia échappent au récit des historiens ; si, par un effort de concentration, rassemblant tous les traits épars çà et là dans les récits du temps, les lettres des ambassadeurs, les *Diarii* contemporains et les mémoires laissés par ses capitaines et ses familiers, nous essayons de reconstituer dans notre imagination la figure du fils d'Alexandre en lui donnant son relief plastique et sa physionomie morale, il faut bien dire que nous n'arriverons encore qu'à dessiner une figure pâle et effacée. Le personnage ne se découvre point, il reste silencieux

et taciturne. En dehors des crimes avérés, de la cruauté froide qu'il déploie à l'égard de ceux qui le froissent, le gênent où l'insultent ; à part quelques mots entrecoupés qu'on l'entend prononcer dans de très rares occasions, il ne se trahit ni ne se révèle, et tout reste à l'état de légende en ce qui concerne sa vie privée. Un certain Collenuccio de Pésaro, envoyé de Ferrare auprès de César, que nous avons déjà cité, nous dira quelques-unes de ses habitudes, et nous décrira ses façons d'être dans deux rapides entrevues qu'il aura avec lui ; mais tout cela est morcelé, court et effleuré. On ne peut pas, par exemple, citer le nom d'une femme qui ait eu une part dans l'existence du héros, à peine celui de la pauvre Charlotte d'Albret, son épouse légitime, abandonnée à la cour de France, et qu'il ne doit jamais revoir ; et de la Caracciolo, la femme d'un de ses capitaines vénitiens qu'il enlèvera, au grand scandale du sénat. On sait que César était débauché ; à l'heure qu'il est, on répète encore, dans les provinces soumises à sa domination, que sa puissance d'attraction était irrésistible, et qu'en cela il tenait de son père Alexandre ; mais, à part ce récit de la prise de Capoue, où on le voit choisir les plus belles prisonnières pour en orner son harem, et une note incidente donnée par un de ses capitaines dans un manuscrit de Céséna, qui nous révèle, à ses côtés, la présence d'une grande belle fille, sans nom, sans histoire, sorte de favorite muette qu'il menait avec lui en campagne, il n'y a presque rien de pertinent et de personnel dans les récits contemporains. Singulière circonstance, on ne saura même point le nom de la mère des deux bâtards qui survivront à César et auxquels celui-ci semble s'être attaché.

Burckardt rapporte deux épisodes célèbres, deux tableaux de débauches de la vie du Vatican auxquels Borgia a présidé, récits isolés dans le *Diarium*, et qu'il faut regarder comme symboliques d'une vie habituelle de désordre. Nous avons aussi un fameux réquisitoire, la pièce la plus complète, le monument historique, peut-être exagéré, mais au fond irréfutable, qu'on appelle « *la Lettre à Paolo Savelli* », document qui résume toutes les accusations qu'on peut porter à la fois contre Alexandre, contre César et contre Lucrèce ; mais nous aurons à revenir sur ce sujet et à discuter la portée du réquisitoire.

Les divers épisodes du *Diarium* où on voit passer sur les fonds d'architecture du Vatican ces personnages qui composent la famille d'Alexandre suffisent d'ailleurs pour nous faire comprendre dans quelle atmosphère morale on vivait à la cour d'Alexandre. C'est en vain qu'on récuserait l'authenticité du grand document qui s'appelle « le *Diarium* » du maître des cérémonies d'Alexandre VI. La cause est entendue ; l'hypothèse d'une interpolation faite par les ennemis du Vatican dans le propre manuscrit original conservé dans les archives du Vatican est aujourd'hui démontrée impossible par la comparaison qu'on en a faite de toutes les copies qui existent dans les divers dépôts de l'Europe. Nous avons fait remarquer plus haut que le maître des cérémonies du Vatican n'a enregistré aucun des bruits calomnieux dont les dépêches des ambassadeurs et la chronique quotidienne de Rome se faisaient l'écho ; nous pouvons ajouter avec l'auteur des commentaires sur le *Diarium*, M. Thuasne, que Burckardt est « un greffier scrupuleux, impassible, en quelque sorte automatique,

un irréprochable maître des cérémonies, enregistrant sans étonnement et sans haine tout ce qui se passe sous ses yeux et à ses côtés..... Son œuvre d'ailleurs n'était pas destinée à voir le jour [1]. » Nous ne voulons donner qu'un argument à l'appui de la sincérité de ce *Diarium;* c'est qu'à l'heure même où, en secret, dans son appartement du Vatican, au sortir des scènes auxquelles il venait d'assister, ou dont il venait de recueillir les échos, Burckart en consignait le récit dans son journal, d'autres personnages, étrangers au Vatican, mais qui avaient un intérêt capital à savoir ce qui s'y passait (je veux parler des ambassadeurs et des divers représentants des cours étrangères), transmettaient à leurs souverains les mêmes informations. Il n'y a pas une seule des assertions sur lesquelles on a basé les accusations contre la mémoire d'Alexandre, celle de César ou celle de Lucrèce et de ses autres enfants, qui n'ait sa confirmation dans un récit contemporain et simultané, et le travait qui consiste à mettre ces récits en parallèle a été fait d'une façon complète et irréfutable. Une telle comparaison n'était possible à établir qu'après avoir déchiffré nombre de documents et dépêches poli-

1. — Il faut lire, au sujet du *Diarium*, la préface que M. Thuasne a écrite en tête du 3e volume de l'édition complète qu'il en a donnée. L'abondance des informations sur le sujet, la richesse de notes, la persévérance avec laquelle le jeune érudit a poursuivi l'œuvre de reconstruction complète du *Diarium*, la comparaison attentive de tous les textes pour donner celui qu'on peut considérer comme définitif, font de ce travail une œuvre à part. Toutes les objections tombent devant les arguments mis en avant par le commentateur. Et quant à la même heure, de trois sources différentes, allant vers trois buts divers, partent des renseignements presque identiques sur le même événement (et dont la différence même prouve la sincérité), comment douter que le récit de Burckardt puisse être un récit mensonger ?

tiques qui, inconnus, inédits, dormaient encore hier dans la poussière des archives d'Italie.

Nous voyons aussi dans le *Diarium*, au milieu des splendeurs du culte catholique, en pleine Basilique de St-Pierre, dans la poussière dorée d'un rayon de soleil qui perce les vitraux, au son des chants religieux et à la fumée de l'encens, la belle Lucrèce, ses longs cheveux dorés sur les épaules, dans sa robe de brocart d'or, assise sur des coussins, en face de son père, avec sa belle-sœur, l'impudique Sancia, Julie Farnèse la maitresse du Pontife, et toute une cour profane qui assistent en riant au Saint-Sacrifice de la messe, scandalisant par ses lazzis la foule recueillie groupée autour de l'autel, et prête à murmurer contre un tel sacrilège. On sait que le Pape ne doit pas, aux termes de la règle du cérémonial, s'asseoir à la même table qu'une femme [1], fût-elle une Reine ; mais le Pontife n'a cure d'aucune de ces règles, trop étroites pour lui : « Je suis allé souper au palais avec sa Béatitude, et j'y suis resté jusqu'au jour dans les divertissements habituels à Sa Sainteté, auxquels ont part les femmes, sans lesquelles, au temps où nous sommes (30 X^bre 1502), il n'y a bonnes fêtes qui le divertissent. » C'est Giustiniani, l'ambassadeur de Venise, qui parle ainsi ; quelques jours avant il nous a montré Alexandre assistant à des bals qu'il organise presque chaque soir : « Tous les jours il fait danser des filles devant lui, et donne des fêtes d'autre

1. — *Voir* les extraits des *Diarii* des maîtres des cérémonies du Vatican : « Norma ceremoniarum nostrarum... expresse prohibent mulieres esse in convivio cum pontefice. » — *Diarium*, t. I, p. 323. — « Si regina fuisset, non potuisset ex jure nostrarum ceremoniarum. » — *Diarium, Paride de Grassis*, feuille 262.

sorte auxquelles prennent part des courtisanes. » César et Lucrèce assistent à une fête de ce genre le 27 octobre 1501, et cependant, depuis le 15 septembre, celle-ci est mariée à Alphonse d'Este ; après le souper, auquel le Pontife a pris part, on a fait venir cinquante courtisanes qui sont entrées en danse avec des serviteurs et des invités ; d'abord revêtues de leurs costumes, elles ont bientôt ôté leur dernier voile, et on a placé sur le sol les grands candélabres qui éclairaient la table du festin ; le Pape, le Duc son fils et sa fille Lucrèce, jetant à terre des châtaignes, se sont amusés à voir ces malheureuses passer et repasser, courbées pour les ramasser, à la lueur des candélabres ardents. Enfin le Pontife a imaginé un autre jeu pour couronner ce divertissement, il a institué des combats amoureux, combats publics, dont l'énergique vainqueur recevra, comme prix, des menus objets. On n'en saurait dire davantage, et la plume se refuse à retracer de telles turpitudes dont il n'y a malheureusement pas à douter, attestées qu'elles sont à la fois par nombre d'ambassadeurs dont on ne connaît les dépêches que d'hier, et qui, naturellement, ne connaissaient point le récit du *Diarium*,

Dans cette dernière circonstance, il semble bien que la scène se passe chez César et que le Pontife soit l'invité de son fils ; mais il ne résulte pas du récit des ambassadeurs, pas plus que de celui du maître des cérémonies, que Lucrèce ait assisté à la fête. Le 11 novembre Burckardt dépeint une autre scène ; le Pape et Lucrèce, du haut d'une fenêtre du palais, se délectent à voir des étalons lancés par des laquais sur des juments[1].

1. Matarozzo de Pérouse, contemporain, confirme le récit du banquet

Mais le récit serait long de ces scandales, et la tâche trop facile de dresser un requisitoire contre Alexandre VI et César.

Que Rodrigues Borgia ait pu s'asseoir sur le trône de St-Pierre et y régner dix ans sans que la Papauté en ait été ébranlé, c'est la preuve de la force de l'institution. Il est juste de dire que si bas que fût alors le niveau de la morale publique, après quelques années de pontificat le Pape avait déja récolté ce qu'il avait semé, car il était abhorré du peuple romain. Quand il sortait du Vatican pour traverser la ville, s'il n'était accompagné d'une nombreuse escorte, il lui arrivait parfois de courir de grands dangers; une fois même, au Campo dei Fiori, on faillit le lapider [1]. Les libelles étaient nombreux, on se les passait de main en main; les épigrammes des poètes napolitains, ennemis jurés du Saint-Siège qui venait de trahir Aragon, redoublaient de violence et enveloppaient à la fois dans la même

des courtisanes, en substituant à celles-ci des dames et des seigneurs de la Cour Vaticane. — Sanudo, dans son *Diarium*, l'enregistre à son tour, mais il s'en réfère à la « *Lettre à Paolo Savelli* ». — Francesco Pepi, ambassadeur de Florence, s'exprime ainsi dans sa dépêche à la Seigneurie: — « In questi dì et de Sancti et de Morti, il Papa non è venuto o in S. Piero, o in Cappella par la Scesa hebbi a questi dì, quale, *benche lo impedisce da questo, non pero lo impedì domenica nocte per la veglia d'ogni sancti vegliare in fino a XII hore con il Duca, quale havea facto venire in Palazo la nocte ancora cantonere, cortigiane, e tucta nocte stierono in vegghia et balli et riso.* » Roma, 4 novembris MDI. — Il aggrave les circonstances, car la scène se passa la veille de la Toussaint. Il est à remarquer que les passages en italique sont *chiffrés* dans la dépêche. Agostino Vespucci, le 16 juillet auparavant, avait écrit de Rome à Machiavel: « Restamavi dire che si nota per qualchedunó, che, dal Papa in fuori, che vi ha del continuo il suo greggie illicito, ogni sera XXV femine e piu, de l'Ave Maria ad una hora, sono portate in Palazo, in groppa di qualcheduno... si mi rispondete vene daro delle più belle »

1. — *Voir* le récit du chevalier Harffe, un voyageur allemand qui assista à l'épisode pendant la Pâques de 1497, Cologne, 1860, page 33.

reprobation Alexandre, Lucrèce et César. Pasquin ne désarmait point, et pendant que d'autres poètes à gage divinisaient le Bœuf Borgia, la verve populaire et la voix vengeresse des Némésis de carrefour menaçaient chaque jour le Vatican. De temps en temps un pauvre diable, accusé d'avoir propagé un libelle ou rédigé un pamphlet, expirait dans d'horribles tortures. Le Pape riait de ces injures publiques et raillait son fils César, qui entrait en fureur et cherchait le bourreau pour lui ordonner de percer d'abord la langue du coupable d'un stylet rougi au feu, puis de lui couper les deux poignets. Ce fut le cas d'un Vénitien que l'ambassadeur de la Sérénissime essaya de disputer aux exécuteurs des hautes-œuvres. Le 5 décembre 1501, Jeronimo Manciani, un rhéteur napolitain, qui avait eu la même imprudence et parcourait le Borgo, masqué, tout en prononçant quelques discours acérés contre César, eut le même sort. Le Valentinois régnait par la terreur, mais on le respectait quand même; d'ailleurs on le voyait rarement ; il se révélait tout d'un coup, après un long silence ou une absence prolongée, par un meurtre épouvantable, un forfait horrible commis contre quelqu'un de sa propre famille, ou une vengeance sinistre : tel le meurtre de l'évêque Perotto, qu'il frappa presque dans les bras du Pape son père, et dont plus tard on trouva le corps dans le Tibre, où il était tombé « *non libenter* », dit Burckardt avec son flegme ordinaire. Aussi, au dire d'un ambassadeur, Rome tremblait-elle au nom du Valentinois : « Tutta Roma treme di esse Duca [1]. »

1.— « E altra volta Cesare ammazzo di sua mano sotto il manto del Papa messer Pierotto; si che il sangue saltò alla faccia del Papa del quale

Ces mœurs dissolues, ce mépris des lois ne sont pas la spécialité des hôtes du Vatican ; sans doute, Alexandre et César représentent à eux deux, chacun dans son genre, le sommet du crime et de l'impudicité ; avec eux on rétrograde d'un demi-siècle, au temps de Sforza et de Sigismond Malatesta ; mais le contraste est surtout frappant, parce que le théâtre de leurs excès et de leur crime est le Vatican, et que ceux qui donnent au monde un pareil spectacle sont les pasteurs des âmes, les chefs de la chrétienté. Rodrigues n'a fait que transporter à Rome les mœurs qu'il avait à Sienne, et ces mœurs sont encore celles de tout le clergé des grandes villes italiennes. On croit à des diffamations posthumes en face des récits que nous ont laissés les contemporains ; mais le coupable avoue, et on est forcé de reconnaître que la lecture des bulles de réformation des Pontifes visent justement les excès qu'ils nous ont décrits et tendent à les faire cesser. En 1501, le jour même où Alexandre VI vient de fiancer Lucrèce à un nouvel époux, il réunit les cardinaux pour réformer les mœurs des couvents qui, au dire du *Diarium* prenant acte du consistoire, sont devenus des lupanars et des lieux de débauche. Au temps où Rodrigues n'était que cardinal, sous Pie II, le Pontife a dû déjà interdire aux clercs et aux prêtres « de tenir des boucheries, des cabarets, des maisons de jeu et de prostitution dont ils tirent profit ». Alexandre VI lui même, dans le mouvement

messer Pierotto era favorito. » Capello, *Relations*. — Burckardt dit : Cecidit in Tyberim non libenter, in eodem flumine repertus est, de quo multa dicta sunt per urbem. » — Vol. II, p. 432, édit. Thuasne.— Sanudo, dans ses *Diarium*, adopte la version de Burckardt. Ce Pedrus Caldès (Perotto) était camérier et favori d'Alexandre VI.

de réaction qui s'est fait en lui sous le coup de l'immense douleur qu'il a ressentie de la mort de Gandia, son fils, a édicté des peines et publié des bulles de réformation à ce sujet, mais le mal n'a fait que grandir. Clercs et prêtres, cachés dans la ville de Rome, disséminés ça et là, vivent pour la plupart comme s'ils étaient mariés, entretiennent des femmes dans leurs propres maisons, et la plupart ont des enfants[1]. L'excès devient tel qu'il faut aviser, et on prend des mesures violentes; mais l'Église n'est pas encore fixée à cet égard sur les droits des clercs. L'exemple part de bien haut d'ailleurs, et avant de réformer le bas clergé il faudrait se réformer soi-même. Quelques-uns des cardinaux ne sont point prêtres, et la dignité chez eux revêt pour ainsi dire un caractère politique, de sorte que le contraste entre la vie qu'ils mènent et l'habit qu'ils portent, est moins vif; mais le Sacré-Collège tout entier prend part à ces excès. Au point de vue du caractère, de l'honorabilité et de la conscience des membres du Sacré-Collège, on sait le contrat fait par Alexandre VI avec chacun des cardinaux influents pour

1. — « Incumbit igitur clerus omnis, et quidem cum diligentia, circa sobolem procreandam. Itaque a majore usque ad minimum concubinas in figura matrimonii, et quidem publice, attinent. Quod nisi a Deo provideatur, transibit hæc corruptio usque ad monachos et religiosos, *quamvis monasteria urbis quasi omnia jam facta sint Lupanaria...* » *Diarium*, t. II, page 79, édition Thuasne. — « Nam quid obsecro aliud sunt hoc tempore puellarum monasteria nisi quædam non dico Dei sanctuaria, sed Veneris execranda prostibula, sed lascivorum et impudicorum juvenum ad libidines explendas receptacula ? » Nicolaus Clemangis, archidiaconus Bajocensis, doctor sanctæ theologiæ Parisiensis. *De corrupto ecclesiæ statu.* — *Voir* Pic de la Mirandole, Pier Dauphin, Savonarole sur le même sujet. — *Voir* les notes substantielles mises au *Diarium* de Burckardt, tome II, page 79, édition Thuasne.

obtenir leur voix dans le conclave; à celui-ci il a promis la vice-chancellerie de l'Église, l'office de camerlingue et de grand penitencier; celui-là devait avoir la commanderie de Subiaco à perpétuité, avec tous ses châteaux; cet autre l'évêché de Parme et de Népi, un autre enfin le domaine de Civita-Castellana; le tout signé par contrat bien en règle, qu'il s'est d'ailleurs empressé de ne point exécuter, sous le prétexte qu'il n'était pas au pouvoir d'un pontife d'aliéner le domaine de l'Église. Enfin on a vu le vénérable patriarche de Venise, à quatre-vingt-quinze ans, tendre la main pour recevoir cinq mille ducats, prix de son vote; et, dans tout le Collège, cinq cardinaux seuls ont refusé de prendre part à la conspiration qui avait pour but de mettre la tiare sur la tête de Rodrigues Borgia.

Les mœurs privées sont tout aussi pitoyables; à cette époque de l'histoire, il n'est jamais question, pour un prince de l'Église, de garder le vœu de chasteté, et, quand on compare les temps à une telle distance, on ne peut s'empêcher, malgré nos misères, notre instabilité et les maux qui, de toute part, menacent la société, d'admirer les progrès de la morale publique. Tous les pontifes qui vont porter la tiare depuis 1400 jusqu'au milieu du XVIe siècle ont une famille nombreuse, fruit de leurs écarts, issue la plupart du temps de courtisanes ou de grandes dames de la société romaine; c'est un honneur suprême de s'unir à leurs filles, et leurs fils nouent des alliances royales. On a vu les destinées de César et de Lucrèce; on n'a pu entendre sans étonnement mêlé d'horreur le fait du mariage du neveu de

Jules II avec Laura, la fille de Julia Farnèse et d'Alexandre VI. C'est le train ordinaire des choses. Un historien patient, qui voudrait accumuler les documents authentiques sur la vie privée des pontifes du xve siècle, montrant jusqu'à quel point le Vatican était alors contaminé et dissolu, dresserait un terrible réquisitoire. Il ne s'agit ici que de montrer le milieu dans lequel s'agitent ces sanglants héros de l'histoire, Alexandre et César. En réalité, à part le sang de ses frères dont les mains du Valentinois sont encore tachées, l'homme diffère assez peu des autres personnages de son temps. Innocent VIII a sept enfants naturels, et si Lucrèce, après avoir épousé le seigneur de Pesaro, puis un prince d'Aragon, s'allie enfin à l'illustre maison d'Este, Franceschetto Cibo, fils de Pape, épouse une Médicis, la belle Magdalena, et le prédécesseur d'Alexandre VI, en plein Vatican, a marié lui aussi sa fille Dona Perretta à Alfonso de Carretto; et les Romains, en voyant passer le cortège de la nouvelle duchesse d'Este, rappellent la splendeur des fêtes données lors des noces de la fille de Madona Teodorina. Le successeur de Borgia, Piccolomini, Pie III, cet octogénaire au chef branlant qui montrera bientôt une certaine tendresse pour César, a douze fils et filles que sa mort rapide l'empêchera d'installer au Vatican. La démoralisation est complète, et elle est générale; les seigneurs français, qui ne sont point suspects en fait de retenue, lors de la fameuse descente de Charles VIII en Italie, et aujourd'hui sous Louis XII, au moment où ils tiennent encore la moitié du territoire, s'étonnent d'un tel état de choses. « Au pays d'Italie, dit Philippe de Commines en ses mémoires, ils ne font point

grande différence d'un enfant bâtard à un légitime. » D'ailleurs les pontifes sont les dépositaires de toutes les dispenses, il lient et ils délient. Le Pape futur accordait d'avance à tous les cardinaux électeurs l'absolution entière, et sans réserve, de tous les crimes commis ou à commettre, quelle qu'en fût l'énormité, « *et même quand ils seraient de nature à ne pouvoir être pardonnés qu'après une énonciation expresse* [1] ». Et à chaque conclave on renouvelle cette déclaration ; aussi, quel spectacle ! La constatation, presque inconsciente, de Burckardt et de Paride de Grassis, son successeur comme maître de cérémonies, nous met dans la confidence des maladies honteuses qui dévorent les prélats. Sforza, Monreale (qui est un Borgia lui aussi), de la Rovère, qui sera Jules II, en sont atteints [2].

Qu'on s'étonne maintenant de voir à Ripa grande le cardinal d'Albret, beau-frère de César, Francesco Troche, le secrétaire du Pape, et le duc de Valentinois, s'embarquer publiquement pour se rendre à la vigne de l'un de ceux-ci, en compagnie de la Tommasina et de Magdalena, deux courtisanes célèbres du temps. Ce spectacle est de chaque heure. Que peut-on attendre de ceux qui, comme le frère de Julie Farnèse, l'amante d'Alexandre VI, ont profité de la honte de leur sœur pour revêtir la simarre ? Ce cardinal, que le peuple romain, habile à forger un trait homicide, a surnommé le cardinal de la « *Gonella* », sera un jour

1. — Voir l'éditeur du 1er *Diarium* de Burckardt, Gennarelli, Florence.
2. — Jules II ne quitta point sa chaussure le vendredi saint pour l'adoration de la croix, à cause de l'état de son pied, écrit Paris de Grassis : « totus erat ex morbo gallico alterosus. » *Diarium*, Bibl. Nationale, mss. 5165, t. III, p. 61, année 1513.

le pape Paul III. C'est le dernier trait de l'histoire, et c'est ce *Cardinal du cotillon* qui fondera la grandeur de cette illustre maison de Farnèse qui, après avoir occupé le trône de Saint-Pierre, ira s'éteindre sur le trône d'Espagne.

Il faudrait cependant bien se garder de juger les hommes et les mœurs d'Italie au xve siècle, à la mesure de notre temps, ce serait tomber dans une erreur profonde. Les mots eux-mêmes ont changé de sens. César, au dire de l'envoyé de Ferrare, est « fourni d'une grande modestie ». Lucrèce aussi est « *modeste* », ce mot revient à chaque instant dans l'éloge que les ambassadeurs font de sa personne. On vante beaucoup la *prudence* d'une jeune fille, et ce mot de *prudence* qu'on applique à Lucrèce, on l'applique aussi à son frère dont le caractère est « exquis » *(Indole squisita)*. On croit rever ; et nous ne pouvons plus comprendre. Le jour où Alexandre VI écrit à sa fille, il ne lui reste plus, après lui avoir donné d'excellents conseils sur sa conduite politique, qu'à lui souhaiter de : « *Star sana e ad esser devota della gloriosa nostra donna.* » D'ailleurs, le nom de la Vierge et la dévotion spéciale d'Alexandre VI à l'égard de la Madone sont attestés à chaque page de sa correspondance. On dit bien aussi qu'il a fait peindre Julie Farnèse sous les traits de la mère de Dieu ; mais comme, après mûr examen, il n'y a rien de tel dans les fresques du Pinturicchio des appartements Borgia, et qu'il ne reste pas trace de cette impiété autre part que dans les écrivains du temps, qui peuvent être les ennemis des Borgia ; il ne faut pas porter ce blas-

phème à son avoir, et encore, serait-ce à leurs yeux un blasphème, et en auraient-ils eu la conscience? César est peut-être le seul qui n'ait nulle hypocrisie et ne fasse pas parade de dévotion; il est vrai que si sa correspondance est encore assez volumineuse, elle est surtout politique, et, à part des *complimenti*, sans rien de *psychologique* dans l'expression, nous n'avons pas une lettre qui peigne ses sentiments intimes. Il ne manquera cependant pas, le jour où il a pu échapper à un danger, non seulement d'aller en remercier le Seigneur publiquement, mais d'invoquer son nom en faisant part de l'heureux événement à son beau-frère de Mantoue, ou à ses parents de Navarre.

Tout est donc confus dans notre esprit, malgré le beau livre de l'auteur du « *Cicerone* », et son « *Histoire de la culture de la Renaissance* », malgré les tentatives d'Addington Symonds, celles de Taine, de Ghebart et autres écrivains aussi érudits que pénétrants, qui ont tenté de définir la morale et l'esthétique du temps. En étudiant les caractères du XVe siècle, on est frappé d'abord de la précocité des êtres ; quand nous voyons entrer l'envoyé de Ferrare chez César Borgia en 1493, César a dix-sept ans, et il nous peint un homme, avec toutes ses habitudes, ses gestes, son langage et son envergure. Il semble positif que beaucoup plus tôt, dans le nord de l'Italie tout autant que dans le midi, la personne physique et morale d'un prince ou d'une princesse est déjà accentuée. Il est certain aussi qu'entre sa treizième et sa quatorzième année, Sigismond Malatesta, le fils de Pandolphe, seigneur de Rimini, a donné de grandes preuves de valeur à la tête des troupes.

La débauche aussi est précoce ; sans ajouter foi à des assertions mensongères comme celles qui nous montrent Lucrèce, l'amante de son père et de son frère, nous savons cependant que la pudeur n'existe pas ; on voit dans le journal du maître des cérémonies d'Alexandre VI Lucrèce et l'un de ses jeunes époux, par leur attitude le jour même de leur mariage, forcer les assistants à abandonner la salle où ils donnent des marques trop visibles de leur impatience ; une autre fois, en un même jour de fêtes, après avoir présenté à la fiancée cinquante coupes d'argent pleines de *confetti*, Alexandre VI puise dans ces coupes et verse les dragées dans le corsage des belles matrones rangées autour de la salle ; et cela, « pour le plus grand honneur et la gloire du Dieu tout-puissant et de l'Église catholique », ajoute ironiquement le maître des cérémonies du Pontife. Les unions entre princes, unions qu'on a souvent prises comme effectives, alors qu'il s'agit de simples fiançailles, restent certainement très prématurées ; rien de tel ne se voit aujourd'hui, comme si la nature elle-même, sous le même ciel et dans la même région, n'accomplissait plus la même œuvre. Le mot « pudeur » doit peut-être être rayé du dictionnaire de l'époque, comme le sentiment auquel il correspond dans notre esprit. Une femme d'une vertu incontestée, l'exemple du siècle, dont le nom peut être écrit à côté de celui de Vittoria Colonna, celle-là même qui opposa à César une résistance héroïque dans Forli, Catherine Sforza, jette aux assiégeants qui la veulent contraindre et la menacent de mettre ses fils à mort une réponse que l'histoire du temps ose à peine enregistrer, et, par un geste à la fois impudique et su-

blime, qui rappelle celui d'Agrippine : « Frappe au ventre », elle étale sa nudité devant le vainqueur. Grande dame, princesse, fille du peuple ou courtisane, dans aucune classe de la société, les actes, les pensées, les façons d'être ne peuvent se comparer à ceux d'aujourd'hui. L'historien se demande si, de même que la vie était plus rude alors qu'aujourd'hui, le corps plus aguerri, la sensibilité moins grande, et absente cette susceptibilité du cœur, de l'âme et des sentiments qu'on appelle la pudeur, et qui amène une divine rougeur au front de la femme ; le progrès, une culture nouvelle, l'exemple des devoirs mieux connus, un certain raffinement de tout notre moral, produit de ce que nous appelons la civilisation moderne par opposition à l'état nature, en rendant nos sens plus faciles à l'offense et à la douleur, ne nous ont pas aussi rendus plus sensibles aux outrages que peuvent subir nos yeux, et aux froissements que ces spectacles produisent en nous. Il est bien certain qu'à part des âmes libertines et des esprits dévergondés qui, de tout temps, sous toutes les latitudes, peuvent se plaire à des spectacles impudiques, une société de femmes de la classe la moins élevée ne saurait aujourd'hui assister sans rougir aux représentations qui se donnaient alors dans les palais à l'occasion des grandes fêtes des fiançailles auxquelles assistaient les princesses et dames de la cour entourées de cardinaux et de jeunes seigneurs. L'*Euriale*, œuvre de jeunesse de Sylvius Œnea Piccolomini, qui sera le grand pape Pie II ; l'*Ermafrodite* du Beccadelli, la *Calandra*, toute cette littérature enfin qui, de Politien à Machiavel et de Bembo à l'Arétin, forme le

théâtre de la fin du xve siècle au milieu du xvie, est, dit Gregorovius, un marais infect devant lequel la gravité du Dante aurait reculé d'horreur.

En face de ces exhibitions plastiques du Vatican, auxquelles un Pontife assiste joyeux et tranquille, et qui, au dire des témoins qu'il y a conviés, sont un besoin quotidien pour lui, on en arrive à se demander si ce n'est pas nous qui voyons un délit et une honte là où les hommes de la Renaissance ne voyaient peut-être qu'une symphonie de formes, une succession de tableaux dont les lignes, changeant à chaque instant, devenaient à leurs yeux un spectacle dont ils sentaient le besoin, et à leur goût pour la beauté des formes une satisfaction devenue pour eux une nécessité dont nous ne subissons pas la loi. Si subtile que soit cette hypothèse, il ne faut pas oublier que jamais notre enthousiasme pour la beauté de l'art grec n'a atteint celui d'une Isabelle d'Este, par exemple, la belle-sœur de Lucrèce qui, jour et nuit, rêve à une statue antique que César a donnée à un duc d'Urbin, et, oubliant toute réserve, la mendie pour ainsi dire avec insistance. Qu'on se rappelle aussi les épitaphes composées par les poètes du temps pour les courtisanes, épitaphes empreintes du paganisme le plus pur, où l'on célèbre la beauté de leurs formes, comme nous exaltons aujourd'hui les vertus chrétiennes de nos mères, de nos sœurs et de nos filles. Il n'est que juste d'ajouter que les scènes horribles, ces combats amoureux qui semblent avoir suivi les divertissements du Vatican, mettent à néant dans l'espèce l'excuse que nous essayons d'invoquer ; mais ceux qui ont vécu dans l'atmosphère du temps que nous nous

efforçons de faire comprendre tiendront cependant compte du point de vue et verront dans quelle mesure l'hypothèse peut être acceptée.

L'expiation d'ailleurs ne se fera pas attendre, et c'est la chrétienté toute entière qui sera menacée. Savonarole vient d'ameuter l'Europe contre le repaire d'où partent tous les scandales. Alexandre le méprise avant de le livrer aux flammes, et se rit du « Fraticello » qui brandit la torche du haut de la chaire de Saint-Marc ; mais Pic de la Mirandole, à son tour, en appelle à l'empereur d'Allemagne : c'est de là que partira l'incendie, et elle se propagera dans toute l'Europe. Depuis plus d'un demi-siècle les Allemands sont embusqués dans le Vatican, ils occupent les emplois, gardent les avenues et sont maîtres des secrets ; en vain Callixte III et Alexandre VI essaieront de leur substituer des Espagnols ; leur influence est grande encore. C'est eux qui ouvriront la porte à Luther ; tout jeune encore, guidé par eux, il a pu de ses propres yeux contempler le hideux spectacle. En attendant la terrible explosion, c'est un Allemand, témoin oculaire et quotidien des moindres faits, narrateur tour à tour jovial et tragique, esprit froid, qui sans haine et sans parti pris, préoccupé surtout des minuties de l'étiquette et des questions de préséance, comme s'il relatait des scènes vulgaires et dont il n'y a pas à tirer de conséquences, s'est fait, pour la postérité, le peintre des désordres auxquels se livre le Pontife, et est devenu l'historien impassible de leurs crimes.

Un autre témoin reste encore, on peut dire une vie-

time, qui, juste au moment où nous essayons de décrire les mœurs du Vatican, rassemble, comme dans un réquisitoire, toutes les accusations que les contemporains ont portées contre Alexandre et César, dans un document célèbre qu'on appelle la « Lettre à Paolo Savelli ». La missive est anonyme, elle est datée, 15 novembre 1501, du camp espagnol devant Tarente, où Gonzalve de Cordoue assiégeait encore le fils du roi Frédéric de Naples qui s'y était enfermé; elle est adressée à Sylvio de Sabellis (Sylvio Savelli), réfugié en Allemagne, auprès de Maximilien. Savelli appartenait à la famille de ce nom, ruinée et poursuivie par Alexandre, et qui, de là, faisait des efforts pour recouvrer son patrimoine. Le Pape et César eurent en main le libelle, dont quelques exemplaires avaient été répandus dans les diverses villes d'Italie; il leur parvint par l'entremise du cardinal de Modène. Burckardt fut témoin de l'effet qu'il produisit, il l'a inséré tout entier dans son *Diarium*. Le Pontife, paraît-il, le lut sans colère, il s'exprima même sans embarras au sujet de la satire, et en fit des gorges chaudes avec ses familiers, raillant César, plus ardent, moins blasé sur l'insulte, et qui, lui, en avait conçu une effroyable colère. C'est quelques jours après que Jeronimo Manciani, un Napolitain, qui répétait tout haut sur une place du marché romain les assertions de Savelli, fut torturé par ordre du Valentinois. Plus tard un Vénitien, qui avait traduit l'épitre en grec et l'avait envoyée à Venise, fut aussi supplicié malgré l'intervention de l'envoyé du Sénat. La longueur de ce document ne permet pas de le reproduire ici, nous le résumerons brièvement. L'auteur, qui pourrait être un

des écrivains napolitains aux gages du Roi de Naples, un de ceux qui avaient suivi le prince à Tarente, félicite Savelli d'avoir échappé au Pontife et de s'être mis à l'abri; mais c'est une erreur de croire que ses revendications seront couronnées de succès; il faut donc énergiquement montrer à l'Empereur qui sont ces monstres, en informer les États, les assemblées de princes et, pour cela, répandre le plus possible les copies. « L'Antechrist est arrivé, car il n'y a jamais eu pire ennemi de notre foi et de notre religion. » Le cardinal de Modène, qui en réalité était lui aussi un prévaricateur et un simoniaque monstrueux dont le peuple s'égayait et allait bientôt insulter le cadavre, est visé également dans le libelle comme le ministre des iniquités du Pontife, d'accord en cela avec l'histoire. Puis vient l'énumération des forfaits, le meurtre d'Alphonse d'Aragon, « massacré deux fois », dit le libelle; l'attentat contre Perotto, l'archevêque frappé d'abord dans les bras du Pape, puis jeté plus tard dans le Tibre, assertion conforme au récit de Sanudo et de Capello, la scène du bal des courtisanes du 1er novembre 1501 porte la date exacte du délit, la publication de la guerre contre le Turc dans le but unique de lever des subsides qui, détournés de leur emploi, vient enrichir César, Lucrèce et « cette génération fille de l'inceste dont quelques membres sont des enfants encore au berceau »; enfin, l'extermination et la ruine des barons romains forment autant de chapitres du libelle.

Les crimes personnels au compte de César sont, à part l'assassinat de Gandia et celui d'Alphonse de Bisceglie, plutôt des actes politiques, des allusions à des faits

de guerre où il s'était montré cruel ou peu généreux, comme la prise de Faënza et le sac de Capoue. Quant à Lucrèce, elle est accusée d'inceste avec son père, et en cela, le Napolitain n'a fait que recueillir l'accusation portée par Giovanni Sforza de Pésaro, divorcé par force, puis accusé de prétendue impuissance, et qui se défendait en disant que la vraie raison de la séparation était le désir d'Alexandre de faire sa maîtresse de sa propre fille. Enfin, après avoir peint le Vatican comme un repaire et Rome comme une caverne où on tue, on empoisonne et on jette les corps au Tibre sans qu'il soit jamais question de rechercher les auteurs des méfaits, le pamphlétaire s'en prend au collège des cardinaux qui vit dans la crainte continuelle de César Borgia « fratricide, et, de cardinal, devenu assassin. Il est temps, dit le libelle, de porter un remède, de ramener dans le port la barque de Saint-Pierre, de rendre à Rome la tranquillité, d'y rétablir la justice et en bannir cette peste publique engendrée pour la ruine du christianisme. Il faut réunir et coordonner toutes ces accusations dans un discours, elles ne sont que trop vraies; il les faut hardiment représenter dans l'assemblée des princes ou dans quelques assemblées ecclésiastiques, et en propager de nombreuses copies qu'on fera parvenir aux souverains. »

Gregorovius, l'historien de *Rome au Moyen âge*, a vu dans la lettre à Savelli le document authentique qui montre l'état réel de Rome sous les Borgia, et peint le mieux l'iniquité des hommes de cette race, leur politique obscène dans les grandes choses comme dans les petites, et la terreur qui dominait alors la ville de

Rome devenue la proie de leurs sicaires et de leurs espions.

Tel est le théâtre sur lequel César évolue ; tels le sol qui l'a vu naître et l'atmosphère dans laquelle il s'est développé ; le rejeton est digne de l'arbre et l'acteur est digne du théâtre.



Sceau de César Borgia
à Rimini.

CHAPITRE XI

PRISE D'URBINO ET DE CAMÉRINO

CÉSAR MENACE BOLOGNE

Lucrèce traverse les Romagnes, où elle est reçue au nom de César. — Alexandre VI et César visitent Cervetri, Corneto et les possessions enlevées aux barons romains. — Le voyage. — Les fêtes. — César fortifie Piombino. — Léonard de Vinci devait être dans son état-major. — Départ de Piombino. — Tempête. — Attitude du Pontife. — César passe les fêtes de Pâques à Rome. — Projet de prise de Camérino et Urbino. — Guerre au royaume de Naples. — Avant de partir pour la nouvelle expédition des Romagnes, César fait mettre à mort Astor Manfredi. — Prise de Camérino. — Prise d'Urbino. — César menace Bologne.

Pendant que Lucrèce effectuait ce voyage de Rome à Ferrare, qui ressemblait à une longue entrée triomphale, César restait au Vatican pour mettre ordre aux affaires militaires du Pontificat et organiser la défense des nouvelles places enlevées aux barons romains. Don Remiro de Lorca, son ancien majordome et son factotum dévoué, récemment nommé gouverneur général, celui dont Collenuccio, l'envoyé de Ferrare, disait : « quello fa tutto[1] », avait reçu les ordres nécessaires pour accueillir la nouvelle épouse dans chacune des villes de sa juridiction. Foligno, Pérouse, Urbino lui avaient rendu déjà de grands honneurs. Elle allait entrer dans les Romagnes, et là, César tenait à surpasser les princes ses voisins. A Pésaro où elle arrivait le 21 janvier, comme si elle avait honte de descendre dans ce palais où elle avait régné

1. — *Voir* Alvisi : Cesare, duca di Romagna, page 243. Imola, 1878.

en souveraine, alors femme d'un prince dont on l'avait violemment séparée pour la jeter dans les bras d'un autre, l'épouse d'Alphonse d'Este ne s'était pas montrée au peuple et n'avait pas pris part aux divertissements. C'est là un trait à retenir ; la duchesse d'Urbin, qui s'était jointe à son cortège, était restée auprès d'elle; le 22 elle était à Rimini, le 24 à Céséna, où Remiro de Lorca vint se mettre à ses pieds au nom de son maître et seigneur. Le conseil des anciens, qui le suivait, en offrant à la fille d'Alexandre les clefs de Céséna, capitale des nouveaux Etats, les lui présentait au nom de son père qui y régnait désormais. Il est à remarquer que dans les diverses formules employées dans cette circonstance, on n'invoquait nullement le nom du Pontife suzerain, mais seulement celui du duc des Romagnes. Le 25 Forli la reçut; la chronique de Bernardi nous donne même les noms de ceux qui composaient la députation, les Espagnols y dominent; elle ne signale pas le passage à Faënza, et on se demande si le souvenir d'Astor Manfredi, la victime de César qui languissait encore dans les prisons du Vatican, n'était pas resté assez vivant dans le peuple pour qu'on craignît de le voir accueillir silencieusement la sœur de celui qui avait reconnu par la trahison l'admirable attitude de sa noble victime. Le 27 Lucrèce entra dans Imola avec une pompe digne des fastueuses habitudes de son frère; le 28 elle en repartait pour traverser Bologne, où les Bentivoglio, toujours sur le qui vive et pleins de soupçons à l'égard des intentions du Valentinois, semblèrent vouloir se concilier à la fois Alexandre et César en exagérant les démonstrations honorifiques. Après trois jours pas-

sés en fête dans la capitale des Bentivoglio, la nouvelle épouse s'embarqua sur le canal et arriva à Ferrare le 2 du mois de février. Là les fêtes recommencèrent, et César, quoique absent, en fut cependant le héros. Celio Calcagnini y chanta le triomphe du Valentinois dans les Romagnes, et un autre poète de la localité, Sabbadino degli Arienti, dans un poème dont le manuscrit est encore conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, personnifiant la ville de Ferrare dans un personnage allégorique, montra la joie qu'elle éprouvait en face de ces fiançailles de l'héritier de la maison d'Este avec la sœur de « César Borgia, très haut duc de France et de Valence, gonfalonnier de la Sainte-Église, commandant général des armées du Saint-Siège, glorieux exemple de libéralité, de magnificence et de splendeur ducale pour tous les princes du monde ».

Nous ne suivrons point la sœur de César dans son palais de Ferrare; elle allait bientôt y recevoir Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, la sœur de son mari, pleine de prévention contre elle, mais pleine aussi de curiosité à l'égard de la femme elle-même, de sa réputation d'élégance, de son luxe et de tout son extérieur. Les circonstances politiques contraignaient Isabelle à venir ainsi rendre hommage à sa nouvelle parente; elle agissait contre son gré, et sa propre correspondance avec son mari nous la montre rongeant son frein et faisant bonne contenance; mais Lucrèce allait bientôt la désarmer par son attitude modeste, dissiper tous ses soupçons, devenir même l'amie de celle qui jusque-là avait été un objet de crainte et de répulsion pour la maison d'Este et pour les Gonzague auxquels cette famille était

alliée. Encore un peu, et le marquis de Mantoue, admirateur du génie militaire de César, lui offrirait d'être le parrain d'un de ses enfants et lui demanderait sa fille pour son propre fils. Plus tard encore, c'est à Gonzague le premier que César s'adressera dans sa mauvaise fortune, pour lui faire part de ses espérances, de ses craintes et des chances qui s'offrent à lui de triompher du sort.

Un épisode nouveau pour les historiens nous est révélé par la chronique des fêtes de Ferrare; on sait que César avait délégué, pour accompagner sa sœur à la cour de son nouvel époux, un certain nombre de gentilshommes attachés à sa personne et trois dames de la maison de Borgia. De Ferrare, cette compagnie de princesses et de gentilshommes devait passer à Milan où elle rencontrerait Charlotte d'Albret, duchesse de Valentinois, restée à la cour de France. Charlotte avait eu l'intention de passer les fêtes de Pâques à Rome, l'escorte d'honneur la rencontrant à mi-chemin devait la conduire à son époux. Charlotte d'Albret ne venait pas seule, elle devait emmener avec elle sa fille Louise, née en France quelques mois après le départ de son mari. Si l'on considère que le rejeton de ce singulier mariage qui ne devait pas avoir de lendemain n'avait même pas deux ans, on est porté à croire que l'intention de César était de garder auprès de lui sa fille Louise; quoi qu'il en soit, le 7 février, le propre frère de Charlotte, le cardinal d'Albret, qui devait l'accompagner aussi à Rome, arriva seul à Ferrare et annonça que le voyage était suspendu par suite de la maladie de la duchesse de Valentinois. Si cet incident ne se fût pas produit, tout autres eussent

été les destinées de cette enfant encore au berceau.

Cependant les soins des affaires relatives à la prise de possession des biens des barons exigeaient de nombreux déplacements du Pontife et de César; nous les voyons tour à tour, en suivant leurs traces dans le journal du maître des cérémonies, passer quelques jours à Rocca-Papa, à Tusculum, à Tibur. Un jour on apprend que l'artillerie des Colonna est cachée à Tusculum et, pour arriver plus rapidement à découvrir le lieu qui la recèle, le Pape et César font mettre les colons des barons à la torture. Une autre fois, vers Tibur on se borne à une simple inspection des lieux, et on passe là deux jours en chasse et en divertissements. Enfin, le 17 février, il est décidé que le Pontife et son fils quitteront Rome et visiteront Cervetri, Corneto, et de là, par mer, iront prendre possession de Piombino où César n'est jamais entré, car la ville s'est rendue à ses capitaines. L'ambassadeur de Florence Francesco Capello transmet la nouvelle de ce départ à la Seigneurie; on peut compléter son récit par celui de Burckardt. L'expédition devait être assez longue, il s'agissait de faire une démonstration dans les nouveaux États, et d'y paraître avèc pompe. Le Pontife avait ordonné de prendre un grand baldaquin d'or fait pour la circonstance et la *Sedia Gestatoria*, ce qui présageait une entrée solennelle; il traînait avec lui cent cinquante serviteurs, six chanteurs de la chapelle Sixtine, des maîtres de cérémonies et six cardinaux avec toute leur suite. César, lui, se faisait accompagner de nombre de ses gentilshommes; le voyage devait être mixte, tantôt à cheval, tantôt par mer. Lodovico Mosca, capitaine de la marine

pontificale, avait reçu l'ordre d'équiper une flottille composée de six trirèmes et de quantité de petits bâtiments destinés aux chevaux, bagages et provisions. Pour le maniement et la conduite des embarquements, il avait requis les prisonniers d'État et choisi ses équipages parmi ceux qui n'avaient commis que des fautes légères; leur nombre n'étant point suffisant, il usa de violence à l'égard des pêcheurs du Tibre et des pauvres diables qui coupaient le bois dans les forêts qui croissent sur la rive. A la première étape le Pape passa la nuit à Palo, dans un château des Orsini, avec le cardinal de Cosenza, tandis que le duc de Valentinois, avec Hippolyte d'Este et le cardinal Borgia, continuaient leur route jusqu'à Cervetri, où son père le rejoignit le lendemain. Là on s'établit pour la nuit dans la forteresse; de Cervetri on s'en vint à Corneto loger dans le palais du patriarche, et le 20, qui était un dimanche, comme les clercs de la chapelle pontificale portaient avec eux les accessoires nécessaires, le Pape entendit la messe. De Corneto laissant là les chevaux, on s'embarqua pour Piombino, tandis que Bernardino, l'un des maîtres des cérémonies, avec toute la maison pontificale, qui formait une cavalcade de cent vingt chevaux, se rendait dans cette ville par la voie de terre. Le cardinal de Cosenza, avec trente personnes de suite, laissa aussi le Saint-Père s'embarquer et se joignit à la cavalcade. La traversée était fort courte, le 21 les galères abordèrent à Piombino, tandis que la maison pontificale n'entra dans la ville que trois jours après, à l'heure des vêpres. Le séjour dura jusqu'au 25, la réception fut solennelle, César était là chez lui, il se chargea donc de recevoir le Pape et de traiter

toute sa suite, il retrouvait là les troupes qu'il avait laissées, les officiers commis à la garde, et les administrateurs nommés dès le 10 septembre 1501, jour de la reddition de la ville. Le second jour tout entier fut employé à une excursion à l'île d'Elbe dont César projetait d'améliorer le port ; il indiqua sur place à ses ingénieurs le lieu propice à la construction de redoutes destinées à la défense. Piombino attira aussi son attention au point de vue militaire, et il donna même des ordres pour la construction d'un bassin. Il y a des présomptions très sérieuses en faveur de la présence de Léonard de Vinci dans l'état-major de César pendant ce voyage de Piombino. On sait que le Valentinois, qui l'avait engagé comme ingénieur militaire, lui avait confié l'inspection des places fortes des Romagnes et le soin de les mettre en état de défense; au mois de septembre 1501, Léonard était venu le retrouver à Rome, il est donc plus que probable qu'il fut du voyage. Comme on voit intervenir Antonio de San Gallo dans la conduite des fortifications des places prises sur les Colonna, on pourrait supposer que c'est plutôt celui-ci qui eut la direction des travaux de Piombino; dès lors la présence de Léonard n'aurait pas sa raison d'être; mais San Gallo était occupé à Civita-Castellana et restait au service du Pape, tandis que Léonard était attaché spécialement au Valentinois. De plus, l'examen attentif des fameux manuscrits du Vinci enlevés par les Français à l'Ambrosiana en 1796, dont onze volumes sont encore conservés à la bibliothèque de l'Institut, nous montrent, dans l'exemplaire B. R. (*ancienne désignation*), à la feuille 6, un croquis daté de Piombino où Léonard, toujours préoccupé de la

théorie des ondes, dessine une vague qui succède à une autre vague, la recouvre, et vient expirer sur le rivage. Si l'on poursuit cet examen, on voit ce prodigieux observateur, l'un des génies les plus complets de la Renaissance, dessinant à Sienne une cloche dont le battant présente une singularité de forme dans son attache ; il poursuit encore sa route par terre, au retour de Piombino, par Orvieto et Acquapendente, prenant des notes datées de ces deux villes, et marquant, pour s'en souvenir, l'intention d'emprunter à Vitellozzo Vitelli l'*Archimède* de l'évêque de Padoue, et l'œuvre de Fra Luca Pacioli, le *Traité de l'art militaire*, livre encore fameux à côté de celui, célèbre entre tous, du *De re militari* de Roberto Valturio. Cette observation, faite par M. Alvisi, est du plus haut intérêt pour l'histoire de Léonard. La mention du nom de Vitellozzo Vitelli tracé de la main de cet artiste de génie sur la feuille de cet album qu'il portait à sa ceinture, comme un carnet de voyage sur lequel il notait tout ce qu'il voyait sur son passage, est encore une preuve de sa présence dans les rangs de l'état-major de Borgia [1].

1. — Léonard a écrit sur la couverture du fameux manuscrit l'*Atlantico* les titres des volumes qui composaient sa bibliothèque de voyage ; et le regretté marquis Girolamo d'Adda, de Milan, a consacré une plaquette, aujourd'hui rarissime, à étudier chacun de ces ouvrages qui constituent des œuvres du plus haut prix. M. Alvisi, l'auteur du « *Cesare Borgia, duca di Romagna* », que nous avons si souvent cité, nous semble être le premier qui ait eu la pensée d'établir une corrélation entre les manuscrits de Léonard et sa présence dans l'état-major de César ; l'idée était juste, étant données les habitudes de l'ingénieur du Valentinois, de voyager avec ses carnets et de noter ses étapes. Le résultat a été fécond, et c'est une vraie bonne fortune de l'histoire d'enregistrer une telle coïncidence. L'œuvre de Fra Luca Pacioli que Léonard veut emprunter à Vitellozzo pourrait être aussi celle publiée en 1494 à Venise sous le titre « Summa de aritmetica geometrica proportioni et proportionitate ». Une autre remarque intéressante peut être faite au sujet

Une nouvelle église dédiée à saint Augustin était en construction à Piombino au moment où César vint mettre le siège devant la ville ; il avait ordonné qu'on poursuivît l'œuvre ; le séjour du Pontife allait être l'occasion d'une consécration solennelle du nouveau monument. Le *Diarium* de Burckardt, où celui-ci décrit le voyage sous la dictée de son aide des cérémonies, qui le remplaçait auprès d'Alexandre VI, tient compte des moindres détails de l'étiquette, décrit les étoles, les mitres précieuses, et là, comme ailleurs, nous montre une singulière préoccupation de l'ordre et de l'exactitude du cérémonial. Il n'y a point à douter que chacun des épisodes du voyage n'eût été prévu, réglé, et que cette prise de possession de Piombino, à laquelle la présence du Pontife donnait un lustre particulier, ne fût due à l'initiative du Valentinois. Dans cette même journée du 27, marquée par la consécration de l'église de Saint-Augustin, le Valentinois arma chevalier deux membres de la famille des Saccardi, originaires de Piombino ; et, au nom d'Alexandre VI, il promit à un prélat de leur famille le premier évêché vacant. Pour clore dignement ces cérémonies, en guise de procession, dit un chroniqueur local, G. Gambi, le Duc fit préparer aux portes de la ville, pour le Pape et les six cardinaux qui l'accompagnaient, une fête dont le principal divertissement fut un ballet somptueux où les danseurs et les danseuses étaient vêtus de superbes costumes tout lamés d'or. Le dernier jour de février, l'é-

de l'incident. Ces grands condottieri de la Renaissance marchent en guerre avec des ouvrages de fortification. Sigismond Malatesta collabore avec Roberto Valturio, l'auteur du *De re militari*, et Vitellozzo consulte le *Traité de l'art militaire* de Fra Luca.

vêque de Narni reçut l'ordre de former la colonne de cavaliers qui devaient escorter toute la maison pontificale, afin de reprendre la route de Rome en suivant la côte ; quant au Pape, il s'embarqua à bord de la galère capitane avec les six cardinaux et ses familiers ; César suivait dans une seconde trirème. On mit cinq jours à faire cette traversée qui ne devait durer qu'une journée à peine ; une violente bourrasque assaillit la flottille, il était trop tard pour revenir à Piombino, le vent contraire ne permettait point d'aborder sans danger, il fallut gagner le large et louvoyer. L'attitude du Pontife pendant la tourmente fut celle d'un vieillard vigoureux et robuste au péril ; il se tenait seul sur le pont, assis sur sa chaise, encourageant les matelots qui luttaient contre les vagues ; de temps en temps il se signait et invoquait le nom de Jésus, il ne perdit d'ailleurs point l'appétit et gourmanda les gens qui se laissaient défaillir sous l'impression de la peur. Le vent était tel qu'il était impossible de faire le feu, on profita d'une légère éclaircie pour faire cuire un peu de poisson pour le Saint-Père. Le 4, on se tint à l'ancre dans le petit port de Porto-Ercole, qui n'était guère sûr, et où un grand bâtiment anglais, objet de la curiosité de tout l'équipage, s'était aussi réfugié. Le premier projet était de se rendre par mer à Ostie ou à Civita-Vecchia, mais en de telles circonstances on opina pour Corneto. Les deux galères, la capitane et la patronne, sur lesquelles étaient montés le Pape et César, se suivaient, mais ce dernier montra plus d'impatience ou moins de courage que son père, et insista pour descendre à terre, malgré les difficultés du débarquement. On mit une petite barque à la mer et il se

laissa échouer à la grâce de Dieu sur une plage de sable ; de là il envoya au premier village chercher des chevaux pour se rendre à Corneto, tandis que le Pape, faisant virer de bord, rétrocéda sur Porto-Ercole où on pouvait atterir sans danger. Il y arriva dans la journée du 6 mars et s'arrêta la nuit dans cette petite ville, donna immédiatement l'ordre d'envoyer chercher des chevaux pour rejoindre tout son cortège qui devait être déjà arrivé par la voie de terre à l'étape de Corneto. Le Pontife avait mis pied à terre un samedi soir, le dimanche il entendit la messe à la paroisse du Petit-Port et, voyageant de nuit, se mit en route pour Corneto où, ayant retrouvé César et toute sa maison, il resta un jour entier. Toute cette longue caravane, un peu émue de l'incident, se mit en route pour Civita-Vecchia, où elle arriva le mercredi. Le jeudi on coucha à Palo comme au départ, enfin le vendredi 10 février, le Pape rentrait dans son palais apostolique avec les six cardinaux, sans aucune cérémonie, et monté sur sa mule : toute la suite avait rejoint, moins un certain nombre de prélats et familiers trop émus du voyage, qu'on avait dû laisser çà et là en diverses hôtelleries.

Le récit du maître des cérémonies, rédigé sur le rapport de son aide Bernardin, qui l'avait substitué pendant le voyage, récit déjà circonstancié, se complète encore davantage par la chronique de Gambi de Piombino. Nous avons aussi sur ce sujet les dépêches du 8 mai de Francesco Capelli, qui recueillait évidemment les détails de la bouche de quelques-uns de ceux qui entouraient Sa Sainteté. Capelli nous montre les cardinaux blêmes, en proie au mal de mer et à la terreur causée par la tempête ;

tous s'accordent à louer le sang-froid du Pape qui, dit l'ambassadeur dans une dernière dépêche, « est rentré à Rome avec la meilleure mine du monde et le caractère le plus joyeux. « *Con bonissima cera et molto lieto.* »

Burckardt, à la fin de son journal du voyage, s'exprime ainsi au sujet des divertissements de Piombino : « J'ai appris, par une relation digne de foi, que le Pape pendant son séjour à Piombino fit exécuter devant son palais des chœurs de danse auxquels prenaient part toutes les belles femmes et les jeunes filles qui, à diverses heures, se groupaient sur la place ; et que la plupart de ceux qui accompagnaient le Pontife, à l'aller et au retour, dans tous les endroits où ils s'arrêtèrent, ne se firent point faute de manger de la viande [1]. »

Nous avons les preuves de la présence du Valentinois à Rome pendant les fêtes de Pâques, jusqu'à la fin du mois de juin 1502. César assiste régulièrement aux fonctions solennelles, malgré ses habitudes de réclusion. Le 27 mars, Burckardt nous le montre assistant à la messe pontificale à côté du fils de Jean de Navarre, son beau-frère, et du cardinal d'Albret, le frère de la duchesse de Valentinois, qui lui avait apporté des nouvelles de la délaissée, retenue à Bourges par son état maladif. On possède aussi une lettre du mois de mai, datée de Rome, par laquelle le Valentinois accorde à un de ses plus brillants capitaines, Taddeo della Volpe, un diplome de noblesse avec le titre de chevalier transmissible à ses héritiers, lui concédant des armoiries

1.—Ces derniers mots s'appliquent à la non-observance des lois du carême que le maître des cérémonies accuse les gens de la suite du Pape l'avoir pratiquée. — *Diarium*, 3e vol, page 197. Edition Thuasne.

dont il dicte l'invention et en déterminant la forme. Il veut que ce Taddeo, citoyen d'Imola, chef de sa cohorte, qui a combattu à ses côtés à l'assaut de Faënza, donnant les preuves de la plus haute valeur et restant ferme à son poste quoique blessé d'une flèche et à moitié écrasé par un pan de murailles, garde un souvenir éternel de son affectueuse reconnaissance, et prenne, pour lui et pour les siens, un écusson aux armes parlantes : un renard juché sur un casque, symbole de ses ruses heureuses qui lui ont si souvent réussi, et de ses hautes qualités militaires. Enfin, le dernier jour où il va quitter Rome pour se rendre à Spoleto, décidé à reprendre ses opérations dans l'Italie centrale, nous avons encore une preuve de sa présence dans une lettre au marquis de Mantoue, Frédéric de Gonzague, lettre conservée aux archives de Modène, où l'on apprend avec étonnement que ce prince dont la femme, Isabelle d'Este, envisageait naguère avec tant de répulsion le mariage de son père Alphonse d'Este avec la fille du pape Alexandre, jette les bases d'une alliance à lointaine échéance entre son propre fils et la fille de César, Louise Borgia, née de son mariage avec Charlotte d'Albret.

Il entrait dans les plans du nouveau duc des Romagnes de s'emparer de Camérino, du duché d'Urbino et de Sinigallia, afin de compléter sa conquête. Si César était homme à profiter de toutes les circonstances pour conquérir les territoires, même les plus difficiles à conserver ou à défendre au point de vue stratégique, il est difficile de douter qu'il ait eu un plan d'ensemble et cherché à rétrécir le cercle autour de Florence. On a vu que les premiers mois de l'année 1502 avaient été

bien remplis par les excursions à Piombino, à l'île d'Elbe et la visite des places des Colonna ; les fêtes de Pâques l'avaient ensuite retenu à Rome, ce n'est guère que vers le milieu de juin qu'il put reprendre l'exécution de ses projets, traversés d'ailleurs par des incidents politiques de la plus haute importance. La guerre avait éclaté dans l'Italie méridionale entre les deux alliés d'hier, les Français et les Espagnols; un premier traité, mal défini, signé à Grenade, avait amené des discussions qui n'avaient fait qu'augmenter par la dispute relative à la possession de la douane de Foggia, source de grande richesse pour celui qui percevait les droits sur les pâturages. Le vice-roi de Naples, Louis d'Armagnac, duc de Nemours, représentant le roi Louis XII pour la France, et le grand capitaine Gonzalve pour le Roi catholique, en étaient venus aux mains et allaient se disputer la province de la Capitanate. D'une autre part, l'empereur Maximilien annonçait sa volonté de venir se faire couronner à Rome, et malgré le traité fait à Trente entre l'Empire et le cardinal de Rohan, représentant du Roi de France, qui avait même jeté les bases d'une union matrimoniale entre la famille du Roi très chrétien et celle de l'Empereur, Maximilien menaçait de jeter son épée dans la balance, de tenir en respect les Français, de protéger Florence contre toute exaction, et de réduire le duc des Romagnes à l'impuissance. C'était à lui Empereur et non à César que le seigneur de Piombino avait rendu ses forteresses ; aussi se regardait-il comme lésé par la prise de possession de Piombino, comme l'occupation du Milanais était pour lui une insulte permanente. Mais toutes ces menaces

étaient vaines, l'état de pénurie du trésor de l'Empire réduisait Maximilien à l'impuissance; et Alexandre et César savaient qu'ils auraient bientôt le champ libre.

On se rappelle que lorsque Soderini était venu trouver César de la part des Florentins, lors de la dernière campagne, il avait représenté ses efforts militaires comme ayant pour but « *d'en finir avec les tyrans* ». Ruse ou persuasion, prétexte ou vérité, c'est là une des rares paroles prononcées par César sur laquelle on puisse s'appuyer pour le représenter comme poursuivant la constitution d'un État *un* dont il n'a jamais déterminé bien exactement l'étendue. Il modifiait son plan au jour le jour, suivant les événements et suivant les chances qu'ils lui offraient. La souplesse chez lui se joignait à l'énergie, et il avait le don entre tous de savoir choisir l'heure; peu scrupuleux sur les moyens, il ne reculait jamais devant le crime, et il venait d'en donner une preuve nouvelle; car il est difficile de ne point lui attribuer l'horrible fin de ce beau jeune homme, le seigneur de Faënza, Astor Manfredi, dont quelques jours seulement avant son départ pour sa nouvelle expédition, le 9 juin, on trouva le corps dans le Tibre. L'ambassadeur de Venise, Giustiniani, était entré le 2 juin à Rome, accompagné de Marino Zorzi, avec une mission spéciale pour César; il tenta de le voir à plusieurs reprises et ne put parvenir à être admis à l'audience; ses instructions étaient cependant précises; ses lettres ducales en date du 23 mai lui enjoignaient de visiter le très illustre Duc de Valentinois auquel il devait avec insistance, « *abundanti verborum copia* », faire comprendre l'amour paternel que le doge sérénis-

sime professait à l'égard de Son Excellence. Il attendait encore l'audience (qu'il ne devait jamais avoir, tant César aimait à se refuser aux plus illustres), lorsque la nouvelle du meurtre de Manfredi se répandit dans la ville. On n'a point oublié que l'infortuné jeune homme, après la reddition de Faënza, s'en était remis à la générosité de César et avait même signé un traité qui lui assurait la vie sauve avec tous ses biens; mais, tant qu'il vivait, César était inquiet, car les anciens sujets d'Astor le pleuraient encore et, de toutes les villes soumises, Faënza était la moins sûre, celle dont l'habile administration du Valentinois n'avait pu triompher. En quittant Rome pour entreprendre une nouvelle campagne, il semble que César n'ait pas voulu laisser derrière lui un prétendant dans lequel, à un moment donné, les Faëntins pouvaient placer leurs espérances; et là encore, en cherchant à qui le meurtre de cette pitoyable victime pouvait profiter, malgré l'absence de preuves irréfutables, on ne trouve guère d'autre meurtrier possible que celui auquel pouvait porter ombrage ce dernier des Manfredi, au front duquel sa jeunesse, son courage et sa beauté mettaient une auréole.

L'histoire a chargé César de trop de crimes pour qu'on ne pèse point chacune des accusations, et qu'on ne compte point les témoignages. La dépêche de Giustiniani s'exprime ainsi : « De notte, son stati buttati in Tevere e annegati quelli due signorotti di Faënza, insieme con el loro maestro di Casa. » Il enregistre donc simplement la nouvelle à la date du 6 juin, et ne fait d'autres réflexions sur ce trépas que d'observer que les corps des deux jeunes princes portaient la trace d'odieux outrages.

Guicciardini s'appuie sur ce témoignage pour attribuer le crime à César, et charge l'ennemi de son pays de l'effroyable accusation qui donne encore à César un caractère plus monstrueux. Vettori, l'auteur du « *Sac de Rome* », prétend que le jeune prince fut étranglé dans sa prison par les mains de Bianchino de Pise, un des bourreaux aux ordres de César. Enfin, avec ses façons froides et laconiques, Burckardt, qu'on ne peut émouvoir, ne fait qu'enregistrer le trépas à la date du 9 juin, c'est-à-dire trois jours après l'ambassadeur de Venise, et rédige ainsi ce chapitre de son *Diarium* : « On a trouvé dans le Tibre, mort et asphyxié, avec une baliste au cou, le seigneur de Faënza, jeune homme de dix-huit ans à peu près, si beau de corps et de stature qu'on n'eût point trouvé son pareil entre mille. Deux jeunes gens trouvés près de lui étaient liés ensemble par le bras, l'un était âgé de quinze ans, l'autre de vingt-cinq environ; on ramena aussi le corps d'une femme inconnue.

PRISE D'URBINO

Ce trépas eut un grand retentissement dans toute la Romagne, mais, dans aucune des chroniques inédites conservées à Faënza, qui relatent ce meurtre impitoyable, on ne recueille plus de lumière sur ses causes et sur la personnalité du coupable. Juste au moment où se répandait dans Rome le bruit de cette fin lamentable, une nouvelle autrement grave mettait en émoi les ambassadeurs des puissances auprès du Vatican. Depuis longtemps déjà, Vitellozzo Vitelli, capitaine aux ordres de César, qui avait à venger, contre les Florentins, le

meurtre de son frère Paolo Vitelli, avait tramé une conspiration avec Pierre de Médicis, dans le but d'enlever Arezzo à leur domination. Nous l'avons vu, à l'automne de 1501, pousser César à attaquer Florence; celui-ci avait dû céder aux circonstances, renoncer à la tentation en face de l'attitude du Roi de France, protecteur des Florentins, et tirer parti de la situation en faisant un pacte avec la Seigneurie, comme capitaine à ses ordres avec une solde fixe. Le danger passé, les Florentins ne s'étaient point exécutés. César n'avait pas réclamé et, désormais, il assistait impassible aux manœuvres de ses capitaines qui, libres du siège de Piombino, conspiraient avec Médicis, menaçaient les territoires soumis aux Florentins, intriguaient dans Pise, semaient enfin autour de Florence une agitation qui pouvait lui être fatale. Le Pape et le Valentinois pouvaient arguer de leur neutralité dans cette circonstance, mais tout protecteur de Florence et Florence elle-même pouvaient aussi à bon droit voir une offense directe de César dans l'initiative belliqueuse et les menées traîtresses de ses capitaines. Le 7 juin, les Arétins se soulevèrent au cri de « Marzocco! » et de « Medicis! », et appelèrent Vitellozzo, tous prêts à lui ouvrir leurs portes. Le capitaine était sur ses gardes et arriva avec son artillerie; bientôt Giovanni Paolo Baglioni le rejoignit avec ses escadrons et, le 18 juin, toutes les forteresses du comté étaient en leur pouvoir. Florence envoya en toute hâte un ambassadeur au Saint-Père, et se plaignit de cette attitude; celui-ci put répondre à bon droit qu'il n'était pour rien dans l'agression, et qu'ayant appris que les rebelles avaient empoisonné l'évêque dei Pazzi.

il avait même lancé une bulle contre les conjurés. Entre temps César agissait; comme le Roi de France avait répondu de la sécurité de Florence, le Valentinois, son protégé, ne pouvait agir ouvertement, mais il intriguait dans Pise, et trouvait dans tout ce qui pouvait frapper Florence une compensation à ses déceptions de la dernière campagne. Le 10, la commune de Pise lui envoya à Rome un messager spécial, chargé de réclamer son intervention et de lui demander d'accepter la Seigneurie. L'envoyé de Venise, Giustiniani, qui tient le Sénat au courant de toutes les nouvelles, enregistre ainsi, dans ses dépêches conservées aux Frari, l'arrivée du mandataire des Pisans : « Aujourd'hui, vers la vingtième heure, est arrivé un envoyé porteur de lettres de la commune de Pise, qui déclare au Duc que tout le territoire a arboré sa bannière et l'a acclamé pour son seigneur. » La proie était faite pour tenter le Valentinois, mais le jeu était dangereux; en effet, accepter l'offre des Pisans, c'était courir sur les brisées du Roi de France, le grand allié sans l'appui duquel rien n'était plus possible dans les Romagnes. Le Pape et César l'avaient compris; aussi, le 14, dans un consistoire public, Alexandre déclara-t-il que lui et César déclinaient l'offre des Pisans.

Cependant il y avait quelque chose à recueillir de toute cette agitation et de ce soulèvement des territoires autour de Florence, et César, toujours habile à saisir l'occasion, résolut de sortir de Rome. Le 12 juin il se mit en mouvement sur Spoleto, où, à l'abri de cette grande forteresse qui domine la ville, il avait rassemblé son corps d'armée; l'ensemble des forces s'éle-

vait à peu près à dix mille hommes, six mille fantassins et sept cents hommes d'armes; deux mille autres étaient à sa disposition dans la Romagne. Mille devaient se tenir prêts dans les passages des États de Sinigallia et d'Urbino, sous les ordres des comtes de Montevecchio et de San Lorenzo, et Dionigi di Naldo en armait mille autres encore à Verucchio où il était avec ses trois cents hommes du Val de Lamone. Enfin, de Spoleto même, un mandement ducal, publié par toute la Romagne, ordonnait à chaque maison des États de fournir un homme d'armes. Pour couvrir de telles dispositions militaires et cette levée d'hommes, ainsi que les commandes d'armes faites publiquement par le trésorier des Romagnes, Armengordi de Modène, César annonçait tout haut son projet d'aller attaquer Camérino et de s'emparer de la principauté; en réalité, il menaçait le duché d'Urbino et Sinigallia. Dans toutes ses campagnes, il n'employa jamais plus ouvertement la ruse et la trahison que dans la tentative sur Urbin. Il alla droit au Duc pour mieux le tromper, et lui envoya demander son artillerie, pour son capitaine Vitellozzo; il lui fit aussi annoncer son intention de marcher sur Camérino par Gubbio, Cagli et Sassoferrato; lui demandant d'envoyer des vivres à Gubbio à jour fixe; employant, en même temps, à son égard les expressions les plus tendres, et l'assurant « de ne pas avoir, parmi tous les princes d'Italie, un frère qui lui fût plus cher ». En même temps qu'il s'avançait par Nocera et Costacciaro, il fit passer en avant deux mille hommes qui devaient entrer à Cagli et, de sa personne, se tint à l'arrière-garde. Le 20 il entrait dans cette ville, que ses

troupes avaient occupé sans coup férir; et le commissaire du duc d'Urbin n'eut d'autre ressource que d'envoyer prévenir son maître de la marche du Valentinois qui demain serait à Urbin et y entrerait, dit-il, « en ennemi. »

Le duc d'Urbin se croyait si sûr d'échapper au passage de César, que pendant que celui-ci s'avançait avec autant de rapidité, il s'était rendu dans une de ses villas des environs. C'est là que son lieutenant de Fossombrone vint lui annoncer la marche d'un détachement de mille hommes qui s'avançaient par l'Isola de Fano; c'était la troupe aux ordres des comtes de Montevecchio et de San Lorenzo; en même temps celle commandée par Dionigi di Naldo franchissait les passes de Verucchio et de San Arcangelo. Urbin prit rapidement la résolution de fuir; il pensa d'abord à s'enfermer dans la citadelle de San Leo, qui passait pour imprenable, mais en route il apprit que les passages étaient gardés, et préféra se diriger vers la frontière florentine par Santa Agata. Il n'avait avec lui que trois de ses familiers et quelques soldats; il se travestit en paysan, licencia son monde et s'enfuit comme il put vers le Mantouan. C'est de Mantoue même que, le 28 juin, le duc d'Urbin écrivit au cardinal Julien de la Rovère la longue dépêche qui relate le récit de sa pénible aventure [1].

On est en droit de s'étonner qu'un État comme celui d'Urbin et qu'un personnage comme Guidobaldo de

1. — La dépêche est conservée aux Archives d'État de Florence (Urbino). Elle a été publiée dans le texte original (Document n° 60), à l'appendice de l'ouvrage d'Alvisi.

Montefeltre aient opposé si peu de résistance au Valentinois; mais, si on connaît la topographie du pays, et si on considère que toutes les passes étaient occupées par César, par Montevecchio et par Dionigi di Naldo, on s'expliquera cette panique.

En fait, César entra dans Urbino quatre heures après la fuite du seigneur. Il est probable qu'Urbin, qui avait agi contre le Valentinois en contrecarrant ses projets sur Camérino, ne se sentait point à l'aise en face de celui qui, hier encore, assurait n'avoir point « de frère qui lui fût aussi cher ». D'un autre côté, il est bien certain que Guidobaldo ne trouva pas un rempart dans l'affection de ses peuples, puisqu'il éprouve dans sa lettre au cardinal de la Rovère le besoin de se défendre d'avoir été chassé par les siens. Il faut tenir compte enfin de la terreur qu'inspirait le nom de César, de l'habileté de sa marche et de sa rapidité, de la coïncidence des trois attaques convergentes habilement combinées, et plus que probablement aussi des intelligences que le Valentinois avait dû se créer dans la place, selon ses façons d'agir. Quoi qu'il en soit, les gonfaloniers, les prieurs, tous les magistrats vinrent immédiatement rendre hommage à César, et hors du duché on apprit la soumission de tout le territoire en même temps que la nouvelle de la marche du capitaine.

On se demande si cette expédition, si heureuse et si soudaine, avait eu l'assentiment du Roi de France, et si, en même temps, le Valentinois s'était concerté à ce sujet avec ses capitaines Vitellozzo et Gian Paolo Baglioni. Ce qui est certain, c'est que le Roi de France ne manifesta son mécontentement qu'assez tard et à l'ins-

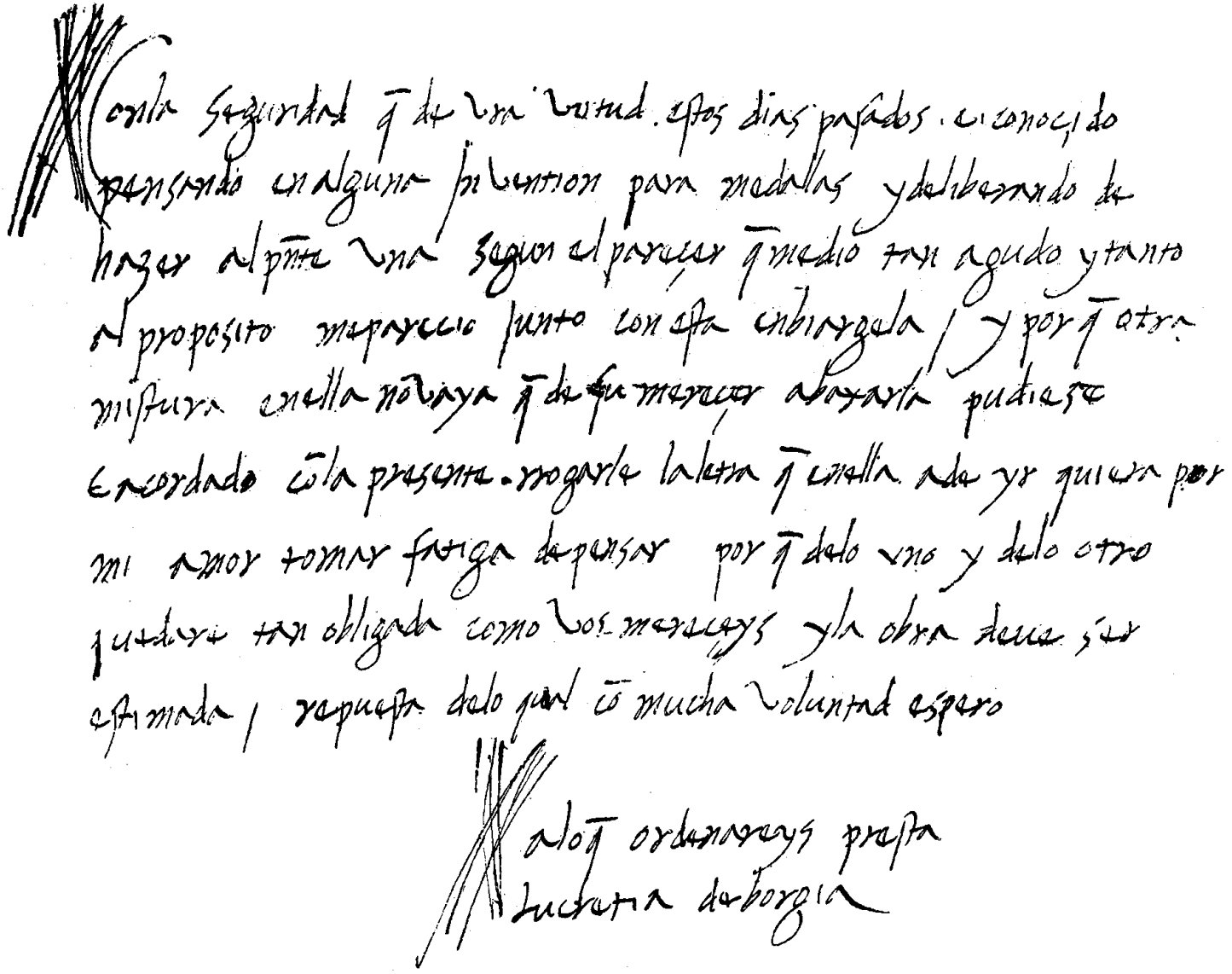

LETTRE ORIGINALE DE LUCRÈCE BORGIA A PIETRO BEMBO (*en Langue espagnole*).

(Musée Brera à Milan).

tigation directe des Florentins ; c'est aussi de la prise d'Urbin et de celle d'Arezzo que date la grande dissension entre le Valentinois et ses condottieri. Ces derniers, maîtres d'Arezzo, menaçant Florence, prétendaient à la direction du mouvement. César se sentait débordé par leurs succès personnels et voulait en eux des instruments dociles à ses projets, et non des chefs non seulement indépendants, mais peut-être même rebelles, qui tenaient certainement pour Médicis et ne cherchaient que leur propre satisfaction dans les dommages causés aux Florentins.

AMBASSADE DES FLORENTINS

A peine installé dans ce magnifique palais d'Urbin, le plus beau peut-être de tous ceux construits par les seigneurs d'Italie, rempli des merveilles d'art rassemblées par Frédéric de Montefeltre, César envoya son capitaine Pier d'Oviedo en ambassade auprès des Florentins pour leur réclamer la personne du duc d'Urbin, qu'il croyait réfugié sur leur territoire, et savoir quelles étaient leurs intentions à son égard. La Seigneurie lui répondit par l'envoi de l'évêque Soderini, assisté d'un secrétaire, qui n'était autre que le fameux Machiavel. Il est bon toutefois de dire que le secrétaire de la République, après les deux premières entrevues, quitta Urbino pour aller rendre compte au Conseil. Dans cet ensemble de dépêches, toutes signées de Soderini, les deux premières seules sont de la main de Machiavel. Il est du plus haut intérêt de voir pour la première fois César en face de celui qui devait donner à

la postérité, par le jugement qu'il a porté sur lui, une si haute idée des facultés et des espérances que l'Italie pouvait concevoir s'il réussissait dans ses projets.

Nous assistons, par la lecture de ces dépêches de Soderini aux Dix de la Balia, aux divers entretiens avec César. Celui-ci reprocha d'abord aux Florentins de ne pas avoir exécuté le traité signé à Campi, au moins en ce qui concernait son engagement personnel. S'il s'agissait de confirmer le contrat, il voulait qu'un gouvernement plus solide en assurât l'exécution ; il s'excusa de toute entente avec ses capitaines pour la prise d'Arezzo, mais en même temps il eut la franchise de dire qu'il ne pouvait que se réjouir de la perte de la ville, car de telles aventures prouveraient aux Florentins de quel intérêt pouvaient être et son alliance et son amitié. En somme, Soderini et Machiavel se laissèrent séduire ; la rapidité de la victoire d'Urbino les avait à la fois étonnés et remplis d'admiration. « Le résultat de ce triomphe, dit la première dépêche, est dû tout entier à la prudence de ce capitaine qui, étant à sept mille de Camérino, sans boire ni manger, se porta par une marche forcée sur Cagli dont il était éloigné de trente-cinq milles, tout en laissant ses troupes devant Camérino assiégée, et faisant faire des excursions armées jusque dans Urbin, de sorte que vos Seigneuries doivent voir là un heureux stratagème et une promptitude incroyable couronnée du plus entier succès. »

Observons en passant que dans la seconde dépêche relative aux reproches faits aux Florentins de n'avoir point observé le traité du 15 mai 1501, relatif à sa *Condotta*, les envoyés constatent que César les reçut à deux heures de la nuit, ce qui est dans ses habitudes ; ils

ajoutent aussi que d'ordinaire César est un seigneur « *molto solitario e segreto* » ; ce qui est encore un trait spécial qu'il faut saisir, car ces coups de pinceau sont rares. Après s'être défendu d'avoir pris part aux faits d'Arezzo, le prince déclara hautement que loin de chercher à tyraniser et à convoiter le bien d'autrui, il n'avait qu'un but : en finir avec les tyrans. « *Non voleva di quello di persona, non essendo lui per tirannegiare, ma per spegnere i tiranni.* » Machiavel et Soderini font aussi allusion au sort de ce seigneur de Montefeltre, duc d'Urbin, « dont on a appris la mort en même temps que la maladie. » En ce qui concerne Sinigallia et Camérino, où il avait laissé des troupes, César assurait qu'il n'y avait pas à s'en soucier. L'exemple d'Urbin montrait du reste avec quelle célérité il arriverait à son but. En somme, cette première entrevue des envoyés des Florentins avec Borgia leur laissa une grande impression que Machiavel a ainsi résumée : « Ce seigneur est splendide et magnifique, et dans la carrière des armes, telle est son audace, que les plus hautes entreprises lui semblent peu de chose ; dès qu'il s'agit d'acquérir de la gloire et d'agrandir ses États, il ne connaît ni repos, ni fatigue, ni danger ; à peine arrive-t-il en quelque lieu, on apprend son départ, il sait se faire bien venir du soldat ; il sut rassembler les meilleures troupes de l'Italie ; et toutes ces circonstances, jointes à une fortune insolente, font de lui un victorieux et un formidable [1]. »

1. — La serie de ces dépêches forme la première *légation* de Machiavel. Passerini l'a publiée toute entière en 1875. Depuis, dans son beau livre « *Machiavelli e suoi tempi* », M. Villari a mis en œuvre ces documents. — On peut citer aussi à ce sujet Antonio Medin de Padoue, qui a publié en 1883, à Florence, un intéressant travail : « *Il duca Valentino nella mente di Niccolo Machiavelli,* » travail basé sur ces dépêches.

Un passage de ce précieux document montre quelle était la faconde et la subtilité de César en face de ces habiles diplomates au service de la république de Florence : « Il serait difficile de lui répondre, si nombreux sont ses arguments, tant il a la parole et l'esprit abondants [1]. »

La négociation cependant tirait en longueur ; Machiavel était parti ; Soderini resté seul avait pour mission de faire patienter le Duc et de l'amuser pendant qu'on invoquait à Florence l'appui du Roi de France qui avait toute autorité sur César. Celui-ci qui, dès le 9 juillet, avait vu arriver à son camp, près d'Urbino, un héraut du Roi de France, chargé de lui rappeler que toute offense à la République florentine était pour lui une offense personnelle, ne pouvait pas pousser plus loin ses prétentions ; mais il était décidé à tirer le meilleur parti possible de la situation et voulait signer avec les Florentins un nouvel engagement dont, cette fois, le paiement serait mieux garanti. Arezzo aux mains de Vitellozzo ; César prêt à marcher pour une direction inconnue et se gouvernant « con quella cautela che si è detto più volte », et bien pourvu d'artillerie, avec des troupes si bien en mains, qu'il pouvait à tout moment lever le camp : c'était là une situation pénible pour la Seigneurie, surtout si on considère que le Roi de France était loin encore. Celle-ci temporisa donc du mieux possible et, pour permettre au Roi d'avancer, échangea avec César nombre de dépêches dans lesquelles, de part et

1.—« Et arguiva con tante ragioni, che sarebbe lungo replicare, perchè dello ingegno et della lingua si vale quanto vuole. » Dépêches de Soderini, 9 juillet 1502, Urbino.

d'autre, on allait jusqu'à la menace. Borgia consentit enfin à réduire les conditions du premier traité qui le liait aux Florentins comme capitaine à leur disposition, et demanda le paiement des six premiers mois, moyennant quoi il marcherait lui-même contre Vitellozzo et dégagerait Arezzo, Civita-Castello et Borgo San Sepolcro, dont ses condottieri venaient encore de s'emparer.

En somme, les Florentins eurent le dernier mot, car le traité relatif à la *Condotta*, qu'on devait signer entre le 20 et le 26 juillet, resta lettre morte; ce jour même, un courrier apporta à Soderini l'ordre de rentrer à Florence. La marche des Français allait mettre fin à toutes les tentatives de Borgia en Toscane; elle devait avoir aussi pour résultat de faire rentrer Arezzo sous la domination florentine. César avait des intelligences dans la place; le camérier secret du Pape, son secrétaire privé, Troches, envoyé en mission près du Roi de France, était venu secrètement à Urbino avant de rentrer à Rome et l'avait averti de l'imminence du danger. Le même jour, toujours perfide et habile à donner le change, César avait menacé Vitellozzo de se rendre en personne à Civita-Castello et de lui faire payer cher sa persistance à molester les Florentins; ce qui devait lui donner le beau rôle. D'ailleurs, le Roi venait d'arriver à Asti le 7, et l'avant-garde, conduite par les capitaines Imbault et Lances, menaçant les rebelles, les craintes des Florentins étaient apaisées.

On a vu poindre les dissensions de César avec ses capitaines; les menaces qu'il vient de leur faire, la rupture des conventions secrètes qui les liaient certainement, et à l'abri desquelles Vitellozzo Vitelli et Gian

Paolo Baglioni avaient entrepris leur audacieuse campagne contre Florence, sont le prélude du drame de Sinigallia et de la vengeance terrible que le Valentinois tirera un jour de ces derniers. Sûr de pouvoir se disculper vis-à-vis du Roi de France, probablement aussi d'accord avec lui sur le fonds des choses et lié à ses intérêts, puisque la campagne de Naples que le Roi allait entreprendre nécessitait l'assentiment du Vatican, César n'attendit point les événements. A peine Soderini eut-il quitté Urbino, Borgia abandonna son nouveau duché, et, travesti en chevalier de St-Jean de Jérusalem, partit, accompagné seulement de quatre de ses familiers. Il allait ainsi, presque seul par les routes, au-devant du Roi de France à Milan, faisant un détour par Forli, Ferrare et Modène. Au moment même où il montait en selle, arrivaient à la petite cour d'Urbin les envoyés de la ville de Céséna, sa capitale, qui venaient le féliciter de ses nouveaux succès sur Urbino et Camérino, dont les forteresses s'étaient rendues à ses troupes, le 19 juillet.

PRISE DE CAMÉRINO

Camérino et son territoire, sur la route de Spoleto à Urbino, forment une petite principauté où régnait la famille des Varano, descendants des grands condottieri qui, au commencement du quinzième siècle, s'étaient constitués princes souverains. Alliés aux seigneurs de Rimini par un mariage avec la fille de Pandolfo, ils relevaient, en principe, des États de l'Église, et lui payaient le cens comme vicaires impériaux. Ces Varano, dont le chef, Giulio Cesare, vieillard de soixante-dix ans,

avait été longtemps à la solde des Vénitiens comme condottiere, étaient compris parmi ces tyrans que César s'était proposé d'abattre, et dont il entendait éteindre à jamais la race. Le pape Alexandre, sous le prétexte qu'ils s'étaient peu à peu affranchis du cens, les avait, depuis la première campagne de son fils, déclarés déchus de leurs États. A plusieurs reprises, le Valentinois les avait menacés; il semble que Guidobaldo, duc d'Urbin, dans l'intérêt de sa propre sécurité, ait tenté de les secourir; c'était un des principaux griefs invoqués par le conquérant pour l'envahissement du territoire des Montefeltre. Dès les premiers jours de juin 1502, César, mettant à exécution son plan de campagne, et profitant des troubles que la prise d'Arezzo et de son territoire avaient fait naître en Toscane, avait envoyé de Rome même le duc de Gravina et Liverotto da Fermo, deux de ses capitaines, pour s'emparer de Camérino. A son tour, il s'était mis en route quelque temps après pour son expédition contre Urbin, et cette première démonstration contre les Varano avait servi de prétexte au rassemblement de troupes sur la route de Spoleto à Urbin. Nous l'avons vu, pour mieux tromper Guidobaldo, prier celui-ci de lui prêter son artillerie et d'envoyer des provisions de bouches à Cagli, entre Urbin et Camérino, ainsi qu'un secours de mille hommes à Vitellozzo; une fois Guidobaldo affaibli par ces emprunts forcés, César l'avait attaqué, contraint à la fuite et le duché avait été réduit sans coup férir.

Le prince de Camérino, Giulio Cesare Varano, avait auprès de lui ses deux fils aînés, et quant aux deux autres,

Pierre et Gian Maria, il les avait envoyés demander des secours aux Vénitiens. Tous gens de guerre habitués à la vie des camps et qui comptaient des faits d'armes au service de la Sérénissime, ces jeunes hommes semblaient décidés à résister. Une première sortie heureuse, un combat en rase campagne contre Francesco Orsini, duc de Gravina, les avait encouragés dans leur attitude; ils étaient poussés par un certain nombre d'exilés des familles romaines et des *fuorusciti* de toute provenance lésés par les Borgia, et dans les rangs desquels on comptait des Colonna, des Savelli et des Baglioni. Malheureusement, les conditions de Camérino et de la petite dynastie qui y régnait étaient les mêmes que celles de la plupart des familles seigneuriales contre lesquelles César avait eu à combattre (sauf peut-être Faënza et les Manfredi); elles ne trouvaient point dans leur peuple qui formait la garnison intérieure le point d'appui indispensable à toute résistance en cas de siège. Les Varano n'avaient point la faveur de leurs sujets, et un parti contraire était prêt à ouvrir les portes de la ville, alors même que les princes, les exilés qui s'étaient joints à eux et les mercenaires à leur solde, eussent été décidés à se défendre avec vaillance.

Après avoir entamé des négociations avec le duc de Gravina, qui comprit vite que la situation était désespérée et qu'il pouvait abuser de sa force, les rebelles de l'intérieur, incités par un certain Gian Antonio Ferraccioli, ouvrirent les portes. César, ou du moins les capitaines à ses ordres, ne se montrèrent pas plus généreux envers les Varano qu'envers les Sforza et les Manfredi. Le vieux Giulio Cesare, accablé d'ans et de

peines, sortit de la ville monté sur une mule, et, amené à Urbino devant le Valentinois, fut enfermé dans la forteresse de Pergola. Ses deux fils, confiés à la garde de deux capitaines espagnols, furent conduits à la Cattolica, entre Rimini et Pésaro. Ceux des Colonna qui se trouvaient dans les rangs des soldats des Varano parvinrent à fuir; enfin, Carlo Baglioni, habitué à ces sortes d'aventure, vint se présenter à Urbin à son vainqueur, qui le reçut à merci; on a lieu de croire qu'il combattit même quelque temps dans ses rangs[1].

Si la prise d'Urbino et celle de Camérino avaient coûté peu de peine, César ne devait pas longtemps jouir de son succès. L'arrivée du Roi de France, la réunion, à l'ombre de celui qui se regardait comme le grand justicier, de la plupart des princes menacés par les conquêtes successives du Valentinois, devaient déterminer une ligue de tous ses ennemis et mettre en péril non seulement ses nouvelles possessions, mais celles dont, depuis une année déjà, il se croyait assuré. Le 20 juillet, avant son départ d'Urbino, César avait annoncé en ces termes à sa sœur Lucrèce la prise de Camérino:

« Illustrissime et excellentissime Dame notre très chère sœur. Confiants dans cette circonstance qu'il ne peut y avoir de médecine plus efficace et plus salutaire, dans la présente indisposition que vous ressentez, que l'annonce de bonnes et heureuses nouvelles, nous

1. — Guicciardini veut que les deux fils aînés de Varano aient été étranglés dans leur prison par ordre de César; les divers documents tirés des dépôts des Romagnes, grâce auxquels on peut avec sécurité écrire l'histoire de la conquête par César, ne font nulle mention de ce nouveau crime. César ne recule jamais devant le meurtre, mais il faut qu'il ait un intérêt immédiat à tirer de ses cruautés.

vous annonçons qu'à l'instant même nous avons reçu l'avis et la certitude de la prise de Camérino. Nous vous prions de vouloir faire honneur à ce message par un effet immédiat d'amélioration de votre santé, et de nous en avertir; car, tourmenté que nous sommes, vous sachant ainsi malade, rien, pas même cette heureux événement, ne peut nous faire plaisir. Nous vous prions aussi de vouloir bien faire communiquer la présente à l'Ill^e^ Sr Don Alphonse, votre mari et notre beau-frère bien aimé, auquel nous n'écrivons pas aujourd'hui. — D'Urbin, le XX juillet MDII.

« De V. Ill^e^ S^r^ votre beau-frère, qui vous aime comme lui-même.

« CÉSAR.

« AGAPITO. »

Ce n'était point seulement avec sa sœur Lucrèce que César entretenait des relations fréquentes et intimes, mais bien avec Hercule d'Este et son fils Alphonse; et ceux-ci, nous en avons la preuve dans les documents de leur chancellerie, à chaque nouvelle acquisition de territoire signalée par quelque nouveau rapt et quelque nouveau forfait, leur témoignaient de leur côté la joie qu'ils ressentaient de ses succès. Cette fois, la préoccupation du Valentinois à l'égard de sa sœur était plus grande encore à cause de son état de grossesse qui mettait sa vie en danger.

D'Urbin même, César avait envoyé à Lucrèce un médecin fameux de Céséna, Nicolo Masini, qui devait se consulter avec Gaspard Torella, son médecin ordinaire, appelé aussi à Ferrare. La lettre écrite par le Valenti-

nois ne devait précéder que de quelques jours son arrivée à la cour des Este. Le 25 juillet, dans l'équipage d'un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, masqué et avec une suite de cinq personnes, il entrait à Forli où il s'arrêtait peu de temps; le 28 il était près du lit de sa sœur. Deux heures après, juste le temps de se rendre compte de son état et de voir le duc Alphonse qui devait se joindre à lui pour se rendre auprès du Roi de France, il repartait pour Modène d'où il piquait droit sur Milan. Louis XII était averti de cette arrivée; et comme s'il était d'accord avec César et voulait étonner tous les princes qui étaient venus se grouper autour de lui pour rendre hommage, il n'avait révélé le secret qu'à son gouverneur. Cependant le duc de Ferrare, de son côté, avait prévenu Mgr de Chaumont, et au moment où Sa Majesté annonça à ce dernier cette singulière nouvelle de l'arrivée d'un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem qui allait se présenter sans suite aucune à un souverain qu'on disait prêt à le châtier des offenses faites aux Florentins, le gouverneur put lui dire qu'il venait d'envoyer des chevaux à l'étape aux deux voyageurs. A l'étonnement de toute cette cour, composée en majeure partie de tous ceux que César avait détrônés ou menacés, les duc d'Urbin, le seignenr de Pésaro, l'un des Varano de Camérino et le marquis de Mantoue, qui, la veille encore, proposait de se mettre à la tête d'une ligue pour enlever ses États au Valentinois : on vit le Roi sortir de la ville pour venir au-devant de César et de son beau-frère de Ferrare, et, dès qu'il fut en leur présence, leur donner l'accolade « comme bons cousins et bons parents », puis repartir tous

de compagnie pour entrer ensemble dans la Rocca de Milan. L'effet de cette réception fut considérable; on comprit que désormais le Roi était de connivence avec le Vatican et s'entendait avec lui sur tous les points. La campagne que Louis XII soutenait dans le Napolitain par le bras d'Armagnac, duc de Nemours, exigeait évidemment l'appui et la connivence du Vatican, et un tel accueil fait au Valentinois était la preuve de l'amitié et de la tolérance du Roi de France. Ce dernier pouvait bien ménager des intérêts contraires à ceux de César, osciller de l'un à l'autre, encourager celui-ci, donner des espérances à celui-là et prêter par sa conduite à des interprétations contraires; mais, au fond, son intérêt immédiat était de ménager le Pontife, il lui était acquis, et, par conséquent, César était sûr au moins de l'impunité dans la plupart de ses tentatives, même si elles s'exerçaient contre les alliés du Roi de France.

CÉSAR MENACE BOLOGNE

Il semble que Louis XII et César aient dû signer à Milan même un traité formel relativement aux entreprises de ce dernier contre Bologne; un fragment de traité publié dans l'*inventaire* de Jeanne de Serres mentionne le nom de la ville de Bologne et ceux des capitaines rebelles contre lesquels César devait un jour sévir avec la plus cruelle rigueur. Le Roi promettait de « bailler au duc de Valentinois trois cents lances pour l'aider à conquérir Bologne au nom de l'Église, et opprimer les Ursini, les Baglioni et Vitellozzi » : par contre, César

devait, pendant trois années, être prêt à prendre part aux diverses expéditions que ce roi jugerait bon d'entreprendre. Le « Journal de Céséna » rapporte, au sujet de Bologne, que Louis XII, qui commençait à avoir l'expérience du caractère du Valentinois, et avait eu déjà maintes fois à réprimer ses audaces, dut modérer son ardeur et lui ordonner d'attendre ses ordres avant de s'engager dans quelque entreprise que ce fût. Le 10 septembre, César rentrait à Imola où il avait convoqué le cardinal Borgia, l'évêque d'Elna, son commissaire, et Don Remiro de Lorca, son gouverneur général. Le 15 août, le Roi quittait Milan; il avait hâte de rentrer en France et laissait au duc de Nemours et à ses capitaines le soin de faire face, dans le Napolitain et la basse Italie, aux dissensions survenues entre lui et le Roi catholique, représenté par Gonzalve de Cordoue. De Milan Louis XII vint à Pavie où il resta jusqu'au 21 au soir. César s'était joint à ce brillant état-major, composé de cardinaux et de tous ses capitaines. Le 18, à Pavie même, Borgia, qui expédiait ses affaires pendant la route, data de la citadelle un document fameux pour l'histoire de l'art, la patente de libre passage en faveur de Léonard de Vinci, son « très Éminent et très cher familier, architecte et ingénieur général ». Cette patente, adressée à tous les lieutenants, châtelains, capitaines, condottieri, officiers, soldats et sujets des Romagnes, enjoint à chacun de faciliter à Léonard la tâche qu'il lui confie de visiter les places et forteresses de ses États. Le haut intérêt de ce document, c'est que la date, conforme à celle de divers croquis et notes de Léonard dans les manuscrits de notre Institut de France,

permet de suivre la trace du grand artiste pendant toute cette mission; et nous avons lieu de croire, comme nous l'avons dit, que les relations avec César existaient depuis l'entreprise de Piombino [1]. Le 22 au matin, Sa Majesté se mettait en route accompagnée des cardinaux de Rohan, de Julien de la Rovère, de Riario Sforza, d'Amanieu d'Albret et d'un certain nombre d'évêques. Dans les rangs français on comptait le capitaine de Ligny, le prince de Bourbon, et Louis de la Trémoille; puis venaient les ambassadeurs de Venise et ceux de France. Le Valentinois avait le pas sur tous, et le Roi le traitait en cousin. L'entrée à Gênes fut solennelle; le Roi, monté sur une mule harnachée de velours cramoisi rehaussé d'or, avait revêtu un éclatant costume de drap d'or, et portait un béret de velours noir. Son séjour dura jusqu'à la fin du mois d'août, et le deux septembre, à l'arrivée à Asti, comme le Roi annonçait son intention de repartir immédiatement pour la France, César prit congé de lui avec de grandes démonstrations. La confirmation de la faveur dont il jouissait auprès du Roi de France était complète; Sa Majesté exigea que tous ceux qui formaient son escorte d'honneur accompagnassent le Valentinois jusqu'aux portes de la ville.

D'Asti où il abandonnait l'escorte royale, César se rendit directement à Imola où il rencontrait le cardinal Borgia, l'évêque d'Elna, son commissaire de guerre, et

1.—Cette lettre, importante pour l'histoire du Vinci, a été publiée pour la première fois par le père delle Valle, dans l'édition de Sienne du *Vasari*. M. Alvisi la rapporte au nº 65 de l'appendice de son « Cesare Borgia, duca di Romagna ».

Don Remiro de Lorca, son gouverneur général des Romagnes. Du 10 au 16, nous le suivons séjournant dans cette ville, et prenant des mesures d'administration et de conservation. Pendant ce temps-là, Alexandre VI, d'accord avec son fils, envoyait au seigneur de Bologne, Giovanni Bentivoglio, un commissaire destiné à lui faire quelques représentations. Le Pontife citait à son tribunal le seigneur lui-même et ses fils Annibal et Alexandre ; il demandait aussi l'envoi de deux membres du Conseil pour tenir avec eux maintes délibérations rendues nécessaires : le Bref dont le commissaire était porteur était daté du 2 septembre ; le Pape rappelait que dans sa jeunesse il avait étudié à l'Université de Bologne, et protestait de son amour pour la cité elle-même, mais en même temps il donnait quinze jours aux Bentivoglio pour se rendre à sa sommation. A peine le commissaire pontifical était-il entré dans la ville, que Claude de Seyssel, ambassadeur du Roi de France, y entrait à son tour, et se présentait au *Regiment* pour dicter les résolutions de son maître qui, dit-il, « se regardait toujours comme le protecteur de la cité. » Louis XII séparait son action de celle du Pontife, et semblait préoccupé de ménager les deux partis, sans vouloir prêter son appui à aucun d'eux.

Les Bentivoglio, dans cette circonstance, montrèrent une réelle énergie, et furent soutenus par leurs concitoyens ; le jour même de l'entrée de l'ambassadeur du Roi de France, on vit ceux-ci courir aux armes et montrer au représentant de Louis XII qu'unis entre eux, ils étaient prêts à se grouper autour des seigneurs qui les commandaient. Dès le jour du départ du Valentinois

pour la nouvelle campagne contre Urbino et Camérino, les Bentivoglio s'étaient préparés à la défense; une année auparavant, le 30 avril 1501, César les avait déjà menacés, et ils avaient cru pouvoir échapper par la cession de Castel-Bolognese et un traité d'alliance signé à Villa-Fontana avec Vitellozzo, Julio et Paolo Orsini, au nom du Valentinois, traité qui, en échange de la cession de la petite ville, les liait les uns aux autres et les faisait « amis de l'ami et ennemis de l'ennemi, *usque ad unguem* ». L'attitude plus qu'ambiguë du Roi de France, qui ne renonçait pas à la protection maintes fois déclarée, mais faisait réserve des droits de l'Eglise sur Bologne, ne devait décourager ni les citoyens ni leurs chefs. Le 17 septembre, à quinze jours de date du Bref d'intimation, délai fixé par le Pontife le peuple se refusa à laisser sortir de la ville les fils de Giovanni Bentivoglio cités à la barre du Vatican. Démonstration touchante, les partis politiques qui divisaient l'État de Bologne (c'est-à-dire les Marescotti et les Malvezzi bannis de la ville) désarmaient si bien en face du danger qui la menaçait, que le vieux Marescotti, octogénaire, envoyait sa cuirasse à Giovanni Bentivoglio [1], en signe de réconciliation et en vue d'un pacte commun.

RÉUNION DES CONDOTTIERI A LA MAGIONE

Il faut reconnaître aussi que les Bolonais avaient trouvé des alliés dans le camp même de César; nomi-

1. — Ces détails sont extraits de la chronique de Filino della Tuate; et de l'histoire manuscrite de *Bernardi*. (*Voir* Alvisi, page 309 à 315.)

nativement, les troupes commandées par les Orsini, les Baglioni, Vitellozzo Vitelli, en un mot les capitaines aux ordres de César pendant la première campagne des Romagnes, se regardaient bien comme à ses ordres jusqu'au moment de l'attaque contre Arezzo; mais la démarche de César à Milan et les menaces contre Vitellozzo Vitelli pour lui faire rendre ce dernier État aux Florentins avaient creusé un fossé entre le duc de Valentinois et son condottiere. Or, si l'on considère que le traité passé par ces mêmes capitaines avec Bentivoglio lors de la dernière campagne du Valentinois les engageait personnellement à rester les amis des Bolonais, on ne s'étonnera point de les voir affirmer leur indépendance, se déclarer nettement contre celui qui exigeait la violation d'un traité qu'ils avaient signé en son nom, et se ranger enfin du parti de Bentivoglio. Sûr de son isolement, réduit à ses propres forces, n'ayant plus à compter que sur son armée des Romagnes, dont le contingent si restreint ne permettrait point au Valentinois d'affronter la lutte avec Bologne, il se décida pourtant à tenter la fortune, et, comptant sur l'appui des lances françaises que le Roi lui avait promis à Milan, se disposa à attaquer la ville. Ce fut le signal de la rupture définitive entre le Valentinois et ses anciens condottieri ; ceux-ci se réunirent à Todi où ils avaient concentré leurs troupes, et prirent l'engagement mutuel de ne point obéir aux ordres de César en ce qui concernait une agression contre leur allié Bentivoglio. La première réunion eut lieu entre le 25 et le 30 septembre, elle fut suivie d'une seconde qui se tint près de Pérouse, à la Magione, dans une terre appar-

tenant au cardinal Orsini, transfuge du Vatican, intermédiaire entre les Orsini, capitaines de César, et le Roi de France. Deux des Bentivoglio, Ermès et Annibal, y assistaient avec le cardinal Orsini, le duc de Gravina, les deux autres Orsini, Guido Petrucci (avec pleins pouvoirs de Pandolfo Petrucci), Gentile et Gian Paolo Baglioni. Vitellozzo, malade, s'était fait porter dans son lit. Il ne s'agissait plus, cette fois, de se refuser à attaquer Bologne, mais bien de prendre l'offensive contre César leur ancien chef; les déclarations de Vitellozzo et de Bentivoglio furent d'une telle violence, qu'ils prononçèrent le serment d'Annibal. Une lettre de G. P. Baglioni, qui rend compte de l'entrevue des conjurés, se termine ainsi : « Nous avons tous fait le serment de mourir dans la réalisation du but que nous nous proposons et, en effet, nous venons, en armes, de passer le Rubicon, *et effecti sumus hostes;* mais Dieu sait que c'est malgré nous (*ma Dio sa che inviti*) [1]. Le 2 octobre la nouvelle de la conspiration parvint au Vatican ; le danger était pressant, les troupes rassemblées ne comptaient pas moins de neuf mille hommes de pieds, sept cents hommes d'armes, et quatre cents arbalétriers. Au nord Bentivoglio se porterait contre Imola ; au sud les Orsini et Vitellozzo attaqueraient Urbino, encore aux mains de César par la possession de la Rocca de San Leo qui passait pour imprenable. César apprit la révolte de ses condottieri à Imola, où il attendait l'arrivée des lances françaises; pour forcer Bentivoglio à sortir de Bologne, il pressa l'arrivée de

1 — Publiée par Passerini, dans les œuvres de Machiavel, vol. IV, p. 94-98.

ces secours et, décidé à devancer les assaillants, lança partout des émissaires avec mission de recruter de nouvelles troupes. La perte du concours des Orsini lui était surtout onéreuse, il songeait à les détacher de la conjuration; habile à semer la désunion, il tenta donc immédiatement de désagréger les conjurés. En attendant, de toute part, les soldats d'aventure venaient se grouper sous ses bannières; on le savait puissant, riche, libéral, facile au soldat, auquel, ainsi qu'il l'avait déclaré à Soderini, qui l'avait répété aux Florentins: « il avait pour principe de laisser la plus grande liberté, tout en réprimant sévèrement tout manquement à la discipline. »

Au premier appel, César avait vu accourir à Imola Gasparo de San Severino, dit Fracassa, l'un des condottieri du Vatican qui, dès 1493, par l'entremise du cardinal San Severino, s'était mis à la solde du Pontife; c'est à lui qu'il confia la conduite des hommes d'armes. Louis de la Mirandole, Galeazzo Pallavicini, Raffaelle dei Pazzi se présentèrent avec des compagnies toutes faites, ou reçurent l'ordre de recruter des Suisses, des Gascons, des mercenaires de toute provenance. Ranieri della Sassetta, Francesco de Luna amenèrent sous Imola, l'un, ses arbalétriers à cheval; l'autre, sa compagnie de *Schioppettieri;* mais c'est surtout dans les Romagnes, fidèles à sa fortune et confiantes dans son bras et son habileté, que César trouva le plus de ressources. Aux vigoureuses recrues romagnoles qui vinrent se grouper autour de lui, il donna des chefs éprouvés qui parlaient leur langage et dont ils connaissaient les hauts faits : Dionigi di Naldo, Marc An-

tonio di Fano, Gabriel de Faënza, Guido de Vaïni et Giovanni Sassatelli. Quant à ses Espagnols, chefs des bandes déjà anciennes à son service, il leur laissa la défense des places, le commandement des forteresses; enfin, les responsabilités les plus hautes, les postes les plus dangereux, ceux dont dépendait la sécurité de possession de son nouveau duché.

Entre le 18 et le 20 septembre, nous constatons la présence de César à la cour de Ferrare, où l'appelle la préoccupation de la santé de sa sœur. Le 5 septembre, Lucrèce, qui espérait donner un héritier au prince de Ferrare, est accouchée d'un enfant mort, et la vie de la mère est en danger. Nous avons vu César lui envoyer deux médecins; le Pape, de son côté, lui a expédié l'évêque de Venosa, praticien fameux attaché au Vatican. La *Chronique d'Este* de F. Paolo de Rignano nous montre César séjournant pendant deux journées à Ferrare; il en repart le 21 pour Imola, où, en effet, nous le retrouvons le 4 octobre, passant en revue les nouvelles troupes déjà rassemblées au nombre de six mille, sous le commandement de chefs hardis, auxquelles il donnera cette unité de direction qui fait sa force, et inculquera la discipline d'où dépend le sort de sa nouvelle campagne. Sa diplomatie, pendant le temps qui s'était écoulé entre la conjuration de la Magione et la première quinzaine du mois d'octobre, n'était point restée inactive. Giulio Orsini, sur lequel le Pape avait agi, était prêt à se détacher de Vitellozzo, et Pandolfo Petrucci envoyait, à Imola même, son chancelier, chargé de dire à César qu'il ne le trouverait jamais parmi ses ennemis. En même temps, cherchant un allié

dans les Florentins, auxquels il avait donné un gage en s'interposant pour leur faire rendre Arezzo, il sollicitait d'eux l'envoi d'un ambassadeur avec lequel il pourrait s'entendre. L'envoyé de la République ne devait être autre que le fameux secrétaire Machiavel, le fondateur de la science politique.

CHAPITRE XII

LA CONJURATION DES CONDOTTIERI

1502

Machiavel au camp de César. — César essaie de rallier les condottieri conjurés. — Ceux-ci le trompent, et Paolo Orsini soutient le duc d'Urbin. — Retour de Paolo Orsini à César. — Orsini traite avec lui au nom des conjurés. — Exécution du jeune César de Camérino. — Le duc d'Urbin est forcé d'abandonner de nouveau son duché. — Légation de Machiavel. — Supplice de Remiro de Lorca. — Marche de César sur Sinigallia où il a convoqué tous ses capitaines.

Le 5 octobre, date mémorable, Machiavel reçut la mission de se présenter à Imola au nom des Florentins et d'entendre les propositions de César qui, se sentant menacé dans ses possessions d'Urbin, allait tenter d'arracher aux Florentins la promesse d'une opposition aux projets des Orsini et de Vitellozzo ; mais Machiavel n'avait d'autre mission que de temporiser, de tromper et d'attendre. Nous retrouverons en face l'un de l'autre ces deux fameux lutteurs qui feront assaut de ruse, et les dépêches de Machiavel nous permettront de restituer cette première légation du secrétaire florentin.

Les deux réunions des conjurés à Todi et à la Magione avaient eu lieu à la fin de septembre ; le plan d'une attaque simultanée, par les Bentiviglio, des possessions du duché des Romagnes limitrophes de ses États, et par les Orsini et Vitellozzo, de la ville d'Urbin, ne s'exécutait point encore. Il serait probablement resté lettre morte à

cause de l'hésitation de quelques-uns de ses chefs, quand un événement imprévu resserra l'alliance entre tous, et décida ceux qui hésitaient encore à franchir le Rubicon.

La forteresse de San Leo, dans le Montefeltre, était regardée comme le palladium de l'État d'Urbin: César la tenait vigoureusement, et, par elle, il pouvait répondre du pays. Aux premiers jours d'octobre (avant le 7 de ce mois, car le fait nous est connu par une dépêche de Machiavel datée de ce jour), un certain écuyer du duc de Montefeltre, déchu de ses États d'Urbin, profitant des travaux de défense qu'on faisait dans la Rocca. s'aboucha avec des artisans, et, par un stratagème, introduisit dans la place un certain nombre des partisans de l'ancien Duc. Ce fut le signal d'un soulèvement; deux petits villages voisins coururent aux armes et, dans Urbin, ceux qui tenaient pour Montefeltre entrevirent les moyens de lever son étendard. Le 11 octobre, un nombre imposant de ces robustes montagnards du duché, s'étant groupés sur la place du Palais, bloquèrent Giovanni Andrea delle Selle, lieutenant de l'État d'Urbin pour le Valentinois, et s'emparèrent de la résidence. La Rocca de San Leo, quoique surprise, résistait encore dans quelques-unes de ses parties; elle tomba bientôt au pouvoir des rebelles et, à l'heure où Machiavel entrait à Imola pour porter au Duc la réponse des Florentins, il trouva César déjà prévenu de l'incident et résolu à regarder le duché d'Urbin comme perdu pour lui, quoique décidé cependant à se fortifier pour garder du moins ses villes importantes, telles que Fano, Rimini et Pésaro. Les premières dépêches du secrétaire florentin nous montrent avec quelle sérénité

le Valentinois reçut ces nouvelles ; il prit même en pitié ceux qui avaient si mal choisi le moment de l'attaquer, et fit bon marché de la perte d'un duché dont il n'avait même pas voulu prendre le titre, se déclarant d'ailleurs habile à le recouvrer le jour où il le voudrait. Pour preuve de sa résolution de céder devant les circonstances, il montra à l'ambassadeur florentin les ordres donnés à ses capitaines de se retirer dans leurs lignes de défense, et de rappeler toutes les garnisons du Montefeltre, qui pourraient fondre devant la rébellion générale du duché.

Les capitaines auxquels ces ordres s'adressaient, Bartolomeo da Capranica, Ugo de Moncade, Giovanni de Cardona et le fameux Michelotto de Corella, qu'il venait de détacher spécialement pour la circonstance à Pésaro, ne se résignèrent point à ordonner la retraite sans porter des coups terribles aux rebelles. Pergola et Fossombrone s'étant soulevées sur leur passage, ils livrèrent ces villes aux flammes et au pillage; le carnage fut horrible, et on vit les femmes se jeter dans le fleuve avec leurs enfants plutôt que de devenir la proie des hommes d'armes déchaînés par le terrible Michelotto. Le 12 octobre, la rumeur de ces massacres parvint à Imola, et le soir même César, faisant allusion au sort des rebelles de Fossombrone, dit gaiement à Machiavel : « Les constellations, cette année, ne me semblent point favorables à ceux qui se révoltent. »

En attendant, les villes du duché d'Urbin se détachaient une à une ; la perte de cette possession n'était point l'œuvre des capitaines conjurés, car tous hésitaient encore. Paolo Orsini se déclarait prêt à suivre

César, si ce dernier voulait renoncer à attaquer Bologne et à se tourner contre les Florentins ; Vitellozzo, le plus ardent, au moment de se tourner contre son ancien chef, lui faisait proposer de se rattacher à lui, à la condition qu'on lui assurât « une honnête sécurité ». Le Valentinois faisait semblant de croire à la bonne foi de tous ; il leur donnait même le moyen de rentrer en grâce et de lui prouver leur fidélité en allant soutenir les garnisons d'Urbin, menacées de toute part. On en était là le 11 octobre, quand Michelotto, Moncade, Cardona et Capranica, au lieu de se retirer comme César leur en avait donné l'ordre, avaient mis à sac Pergola et Fossombrone. Les conjurés semblaient déjà obéir aux ordres de César ; Vitelli s'était même avancé jusqu'à Castel-Durante. Baglioni était à Cagli ; quant à Orsini, il s'était présenté devant la Rocca de San Leo, et attendait les événements l'arme au pied, ne prenant encore parti ni pour César, ni pour Urbin. Au courant de ce nouveau mouvement des chefs, rebelles hier, mais qui paraissaient décidés à le soutenir aujourd'hui, César revint sur sa pensée d'abandonner Urbin, et ordonna aux Espagnols d'essayer de rentrer dans la ville, où, dès le 12, un messager de l'ancien Duc s'était présenté et avait réconforté les rebelles, en leur annonçant l'arrivée de Montefeltre. Réfugié à Venise, l'ancien duc d'Urbin, qui avait pu réunir quelques troupes, s'était embarqué, et venait au secours des siens. Cette nouvelle, qui promettait l'appui des Vénitiens, fut pour ceux des condottieri de César qui avaient juré sa perte à la Magione l'occasion décisive de lever le masque. Dans la matinée du 15 octobre, les Orsini, qu'on croyait prêts

à combattre encore une fois pour le Valentinois, attaquèrent au contraire les compagnies d'Ugo de Moncade, et le firent lui-même prisonnier. Michelotto, menacé, parvint à fuir, et se cacha à Fossombrone où il pouvait attendre en sureté; enfin, le soir même, Paolo Orsini, maître d'Urbin, envoyait un courrier aux Vénitiens, et Guido de Montefeltre allait bientôt débarquer à Sinigallia. En effet, trois jours après, suivi de Ottaviano Fregoso et de Giovanni Maria Varano de Camérino, qui, on s'en souvient, s'était réfugié avec lui à Venise, Urbin faisait une entrée triomphale dans sa capitale, et, conduit au Dôme par Arrivabene, évêque de Mantoue, allait remercier le Seigneur de l'avoir ramené dans ses États.

Si, au lendemain même de ce succès qui ne peut être attribué qu'à l'intervention décisive de Paolo Orsini (car Vitelli semble n'avoir joué aucun rôle dans cette circonstance), les conjurés, laissant quelques-uns d'entre eux occuper les garnisons des Montefeltre, avaient marché contre César avec la puissante armée dont ils disposaient par le seul fait de leur alliance, jamais l'œuvre du vainqueur des Romagnes n'aurait été plus en péril. En effet, le 22 octobre au matin, juste le temps d'opérer la marche qui les aurait mis devant les murs d'Imola, les Bentivoglio se présentaient à leur tour à la frontière des États de César, et, en face de ce double effort et de ce mouvement convergent, il n'y a pas à douter que la possession du duché eût été compromise; mais, au lieu de s'unir en ce moment décisif, chacun tira de son côté, et pendant une semaine entière tous restèrent dans l'inaction à Urbin même. Les conjurés faisaient plus, ils se divisaient : pendant que Vitel-

lozzo prêtait au duc d'Urbin ses fantassins et son artillerie, pour reprendre les forteresses de Fossombrone, de la Pergola et de Cagli, dont la garnison résistait toujours ; et qu'Oliveretto da Fermo se laissait embaucher par Gian Maria Varano, décidé à reprendre Camérino, le fief de sa famille ; Gian Paolo Baglione les trahissait et, sachant que Fano, de toutes les villes de César, était la plus fidèle à sa fortune, il demandait aux habitants d'y entrer comme soldat du Valentinois. Pandolfo Petrucci, de Pérouse, avait toujours hésité, ayant gardé la conviction du triomphe définitif de Borgia; aussi, cinq jours après la rentrée du duc d'Urbin dans ses États, envoyait-il vers César son premier secrétaire, Antonio Giordani de Venafre, « prenant l'initiative de lui proposer, au nom de tous, un traité nouveau ou des engagements sérieux qui les ramèneraient à lui, et auraient pour résultat immédiat la reprise de tout le territoire perdu. » Toutes ces circonstances militaient en faveur du Valentinois, mais il avait un appui plus puissant encore dans les déclarations nouvelles du Roi de France, publiées solennellement dans un consistoire tenu par Alexandre VI. Louis XII, qui ne pouvait rien sans le Pontife dans la lutte engagée contre le Roi catholique dans le Napolitain, déclarait ses ennemis ceux qui s'opposaient aux desseins du Vatican sur tous les États de l'Église, et, reconnaissant la main des Vénitiens dans l'entreprise de Guidobaldo contre Urbin, il menaçait la Sérénissime de sa colère si elle prêtait son appui aux ennemis du Valentinois. C'était enlever à César son plus grand souci; en effet, Pésaro et Rimini pouvaient toujours lui opposer leurs anciens

seigneurs, Giovanni Sforza et Pandolfo Malatesta, qui, eux aussi, étaient d'anciens clients des Vénitiens. Fano pouvait se défendre elle-même ; quant aux autres villes des Romagnes, Faënza, Forli, Imola, Céséna, le Valentinois en répondait et se sentait de force à les protéger, grâce à la nouvelle armée qu'il venait de former et à ces vaillants capitaines qu'il avait groupés autour de lui, au moment même où s'ourdissait la conjuration de ses anciens condottieri.

PAOLO ORSINI TRAITE AU NOM DES CONJURÉS

Pandolfo Petrucci s'était présenté le 20 à Imola, Paolo Orsini, muni d'un sauf-conduit que César lui envoya avec joie, y entra le 25 sous un déguisement. Pendant trois jours on discuta les termes d'une convention, et le 29, après être tombé d'accord sur tous les points, celui-ci repartait accompagné d'un autre Orsini, son parent, chargé de rapporter au duc des Romagnes le traité consenti par tous les rebelles. Paolo allait se présenter à ses compagnons comme le porte-parole de César ; tout serait oublié, le Duc s'engageait à garantir et à défendre les possessions de chacun de ses capitaines ; et, en échange, ceux-ci défendraient ses États, sa personne, comme ceux du Pontife, et, nominativement aussi, les États de chacun des princes de la maison Borgia : c'est à dire Don Gioffre, son frère, prince de Squillace ; Don Rodrigues Borgia, le fils de Lucrèce, duc de Sermoneta et de Biselli ; et jusqu'à ce dernier enfant né du Pape et de la Farnèse, Don Giovanni, investi naguère du duché de Camérino et de celui de Népi. Cette clause impli-

quait naturellement le recouvrement des États d'Urbin et de Camérino. L'engagement particulier des condottieri au service du Valentinois était aussi renouvelé ; tous n'étaient point contraints de servir en personne, mais ils devaient se faire représenter par l'un d'entre eux, au choix de César, et celui qui serait appelé fournirait un otage de sa famille. Une convention spéciale décidait de la conduite à tenir à l'égard de Bologne : on déléguait à ce sujet le cardinal Orsini, Pandolfo Petrucci et le Duc lui-même ; et toute résolution prise par eux trois devenait obligatoire pour tous [1].

Machiavel, qui était alors à Imola en mission auprès de César, assista de loin à ce spectacle et à cette conclusion ; il dut la suivre d'un œil jaloux et essayer de pénétrer les projets du duc des Romagnes, qui allait peut-être abuser de cette nouvelle alliance avec les ennemis de Florence pour molester les États de Toscane. Mais le secrétaire florentin put se rassurer en entendant le confident du Valentinois (cet Agapito da Amalia qui a signé la plupart de ses dépêches les plus secrètes) continuer à traiter de rebelles ceux avec lesquels on venait d'échanger un traité aussi formel, railler leur sotte confiance et leur naïveté, et répéter tout haut, même en sa présence, que « les enfants les plus naïfs pourraient se rire d'un tel traité ». Il est curieux aussi de voir que tout le monde au Vatican exprimait la

1.—Le texte de la convention du 28 octobre 1502, signée « *Cæsar*, *Paolo Orsino* et *Agapito* », est publié en appendice n° 70, dans l'ouvrage d'Alvisi ; l'original est conservé aux Archives d'État de Florence. La notification aux villes des Romagnes, en date de 30 octobre 1502, fut faite le jour même ; elle déclare que les capitaines Orsini et Vitelli « *Essendo stati chiari e satisfecti de le sospitioni, haveuano conceputo se sono reducti ad hobedientia de la Santita del nostro signore.* »

même défiance à l'égard de cette convention ; Burckardt, dans son *Diarium*, comme si les propos d'Agapito étaient arrivés jusqu'à lui, constate dans les mêmes termes que le cardinal Orsini avait été joué par le Valentinois, et que toutes ces négociations n'avaient qu'une seule fin : désarmer les condottieri pour les étouffer plus sûrement : « *Ce qui enfin arriva* [1]. »

Pendant le peu de temps qui s'était écoulé entre le départ de Paolo Orsini et son arrivée à Urbin, où il devait rencontrer Vitellozzo Vitelli et lui soumettre le traité qu'il avait stipulé pour tous les conjurés de la Magione, ce dernier devait de plus en plus se déclarer contre le Valentinois : il prêtait secours en toute chose au duc d'Urbin, offensait les capitaines de César, les frappait partout où il les rencontrait, et mettait même à mort quelques-uns des officiers civils qui tenaient encore pour lui. Oliveretto da Fermo, autre conjuré, avait la même attitude à Camérino, qu'il avait assiégée et réduite, et passait par les armes

1. — Tout le chapitre de Burckardt, *Diarium*, vol. III, p. 222-23, édit. Thuasne, est certainement intercalé après coup par le maître des cérémonies : il a dû résumer les faits après qu'ils se sont passés ; ce serait trop étrange en effet qu'il annonçât aussi clairement en novembre 1502 le « *Bellissimo Inganno* » dont Sinigallia devait être le sanglant théâtre aux premiers jours de l'année 1503 : « Interim tractata est et obtenta ac de mense presenti conclusa reconciliatio et concordia inter supradictos, *quam Papa quæsivit et finxit in hunc solum finem ut possit se et Ducem, filium suum, contra eosdem supra dictos vindicare et eos omnino extirpare, quod illis imprudenter non formidantibus, tandem evenit*, licet cardinalis Ursinus fuerit ab innumerabilibus personis, etiam pueris, commonitus ne se di Papa confideret. » — Le « *tandem evenit* » qui suit lèvera tous les doutes à l'egard du moment où Burckardt écrit ce passage caractéristique de son *Diarium*. En effet il était absent, car le 12 novembre, à la suite du chapitre que nous venons de citer, il a écrit : « *Sabbato 12 novembris, ego redii ad urbem cum uno mulo et septem equis et omnibus familiaribus meis... salvi et incolumes per Dei gratiam, qui sit benedictus in perpetuum.* »

tous les Espagnols qu'il trouvait en état de défense; quant à Baglioni, il enfermait Michelotto dans Pésaro et menaçait Rimini. Il faut reconnaître qu'au moment où les conjurés pressaient César au Midi tandis que Bentivoglio l'assaillait au Nord, la Romagne restait fidèle au fils d'Alexandre. A part quelques défections de petits condottieri, épars çà et là dans les places, le peuple levait l'étendard de Borgia, et ni Rimini ni Pésaro ne se soulevèrent, malgré l'appui moral des Vénitiens toujours prêts à opposer Sforza et Pandolfo Malatesta au Valentinois. Il est juste de dire que les chefs militaires restés fidèles étaient implacables devant la rébellion et pendaient haut et court aux fenêtres mêmes du palais ducal ceux qui essayaient d'entraîner les populations. Le quatrième fils de Giulio Cesare Varano, César de Camérino, qui, réfugié à Venise, s'était embarqué au bruit du soulèvement d'Urbin et de Camerino, était venu échouer sur la plage de Pésaro, décidé à pénétrer par là dans les États de sa famille ; il y trouva la mort au moment même où il débarquait. Michelotto n'hésita pas, il le fit étrangler publiquement devant le porche de San Francesco, et, toujours cruel et toujours implacable, comme le bourreau avait manqué son coup et que la foule avait porté le jeune prince dans l'église ainsi que dans un lieu d'asile, il se le fit livrer par un moine espagnol à sa dévotion et le rendit à l'exécuteur. Le *Journal d'Olivieri*, si précieux pour les mémoires de Pésaro, rapporte que quelque temps après, ce moine infâme ayant traversé Cagli, dénoncé par un habitant de Pésaro, qui avait assisté à cette horrible scène, fut lacéré par les partisans du duc d'Urbin.

Cependant, Paolo Orsini entrait à Urbin et s'abouchait avec Vitelli, qui pour l'heure était tout à l'ancien Duc et décidé à ne point lacher prise ; son armée était solide, et ses capitaines sûrs du succès ; Camérino allait lui appartenir, les forteresses du duché tombaient une à une et des officiers de César, Capranica était tué, Cardona était prisonnier, tandis que Michelotto était bloqué dans Fano. Quant aux capitaines fidèles à la fortune du Valentinois, ils étaient désormais contenus dans la limite de Pésaro et de Rimini. La nouvelle obligation que lui apportait Orsini de se tenir à la discrétion de César était surtout pénible pour Vitelli ; s'il acceptait la convention dont Orsini était porteur, c'en était fait pour lui de ses projets de vengeance sur les Florentins et de son espoir de reprendre Borgo San Sepolcro dont il venait d'être maître un moment. Il la repoussa donc, entraînant avec lui Baglioni et se serrant autour du duc d'Urbin. Mais le jeu était dangereux, car le faisceau était rompu ; César, comme on le lui avait entendu dire en maintes occasions, « mangeait l'artichaut feuille à feuille » : après avoir détaché Petrucci et Orsini, il s'efforçait d'écarter Bentivoglio et de le rassurer sur le sort de Bologne. La Pape l'y aidait ; à Rome, il agissait sur l'ambassadeur de Bologne Carlo de Ingrati : d'un autre côté, le Roi de France avait ordonné à Mgr de Chaumont, son gouverneur du Milanais, d'envoyer à Imola une compagnie de lances françaises, ce qui était un appui moral considérable, et une menace pour Vitelli. Grâce à Hercule d'Este, intermédiaire entre Bentivoglio et le duc des Romagnes, un accord particulier intervint entre celui-ci et Jean, représenté à Imola par le protonotaire Antonio

Galeazzo Bentivoglio. Aux termes des bases de la convention, les Bolonais traitaient pour leur compte, séparant leurs intérêts de ceux auxquels ils s'étaient unis à Todi et à la Magione. Ce n'était point faciliter la tâche de Paolo Orsini qui s'efforçait d'arracher leur consentement aux conjurés d'Urbin et aux capitaines de Pérouse et de Sienne, Baglioni et Petrucci, déjà à peu près ralliés. Le 13, un secrétaire du Duc qui était allé porter la nouvelle de l'alliance avec Bologne à Orsini écrivait de Sienne que ce dernier s'efforçait de convaincre ses collègues. En effet, la dépêche de Machiavel du 16 novembre, évidemment écrite à la suite de la communication qui lui est faite par César même à Imola, nous montre Orsini arrivé à son but en ce qui concerne Pandolfo Petrucci et le cardinal Orsini, mais n'ayant pas encore obtenu la signature de Vitellozzo ni celle de Liveretto da Fermo. En attendant, pour donner plus de solennité au traité particulier entre Bentivoglio et César, Michele Remolino, camérier d'Alexandre VI, et Francesco Parato, chancelier de Bentivoglio, se rendaient à Rome pour signer devant le Pontife l'instrument de la convention. Quand Paolo Orsini avait pris l'initiative de s'aboucher avec César, il s'était peu soucié d'abandonner son confédéré du Nord juste au moment où ce dernier attaquait son ennemi et, par conséquent, s'exposait davantage au courroux de César ; Jean Bentivoglio, à son tour, n'avait nul scrupule à l'égard des autres conjurés, et n'entendait prendre conseil que de ses intérêts. Le 23 novembre, dans la chambre papale, on signait le traité par lequel on formait une ligue entre les Borgia et les Bentivoglio

dans le but de garantir les États des deux contractants. Le Roi de France, les Florentins et le duc de Ferrare, garantissaient l'alliance. Le régiment de Bologne s'engageait à fournir au Valentinois « pour une ou deux entreprises que Son Excellence méditait de faire dans l'année » un apport de cent hommes d'armes et de deux cent chevau-légers; de plus, comme César n'oubliait jamais ce qui pouvait être un revenu fixe, il faisait confirmer pour une année son engagement comme condottiere avec une compagnie de cent hommes, clause qu'on convertissait cette fois en un paiement de douze mille ducats pour l'année. Le traité resterait secret pendant trois mois, afin de ne point compromettre le succès de la campagne qu'on allait entreprendre pour récupérer Urbin et Camérino. Signé le 23, le traité était transmis le 25 à César par un bref pontifical qui lui donnait le droit de le ratifier à son tour; et le 2 décembre, de nouveaux représentants du gouvernement de Bologne, Mino dei Rossi et Filippo Balduino, lui donnaient le sceau définitif.

Le secret ne pouvait point être gardé puisque l'acte avait été signé au Vatican, où le cardinal Orsini, initiateur de la ligue, le représentant le plus autorisé de toute cette famille de condottieri puissants qu'il fallait avoir avec soi dans toute entreprise, surveillait de près les agissements du Pontife. L'ambassadeur de Venise, Giustinian dans une dépêche du 23 novembre, c'est-à-dire le jour même de la signature, s'était fait l'écho des vives discussions qui s'étaient élevées à ce sujet devant le Pape lui-même entre l'ambassadeur de Bologne et le cardinal Orsini, qui lui reprochait d'avoir séparé

son sort des autres conjurés ; et Vitellozzo, averti à temps de l'isolement dans lequel le laissait l'existence d'un traité de garantie des États pontificaux, reconnu à la fois par Bologne, par les Florentins, par Ferrare, et même par le Roi de France, n'hésita plus à tirer de la situation les derniers avantages qu'il en pouvait recuillir, c'est-à-dire l'acceptation des conditions proposées par Paolo Orsini au nom du Valentinois. Le 27 novembre, c'est-à-dire avant même la signature du traité définitif par César, Paolo Orsini entrait à Imola porteur de la convention, signée, cette fois, par tous les conjurés ; le 29, après avoir reçu des mains du Valentinois la solde nécessaire à ses troupes, il remontait à cheval, partait pour Fano où il avait laissé les siens, et leur donnait des ordres pour s'avancer vers Urbin ; c'est-à-dire qu'il exécutait sur l'heure la clause la plus importante de la convention. A ses côtés marchait Antonio dal Monte, président du tribunal des Romagnes, commissaire spécial du Duc pour la ville d'Urbin, chargé de délivrer aux rebelles des lettres de pardon, et de prendre possession du duché au nom de son maître.

URBIN ABANDONNE SON DUCHÉ

Guidobaldo de Montefeltre, délaissé par tous, n'avait plus qu'à battre en retraite et à implorer la clémence de César. C'est en vain que quelques-uns de ses sujets le suppliaient de se défendre ; à Valbona, les femmes elles-mêmes, race fidèle, au cœur ardent, venaient lui apporter leurs bijoux et leurs parures pour lui donner

les moyens de résister ; le cœur déchiré, il se décida cependant à partir, envoyant Ottaviano Fregoso, son neveu, à Imola auprès du Duc qui l'accueillit avec bonté, donna tous les sauf-conduits nécessaires, et régla quelques conditions relatives à l'échange de prisonniers. Avant de s'éloigner, Urbin faisait raser les forteresses de Pergola et de Cagli qui avaient été plutôt pour lui une cause de faiblesse qu'un moyen de résistance ; mais il conservait intactes celles de San Leo et de Maggiolo. Aux premiers jours de décembre, Paolo Orsini entrait sur le territoire, s'arrêtait à cinq milles d'Urbin et envoyait demander une entrevue sur le lieu même à Guidobaldo ; celui-ci, perclus de goutte et forcé de se faire porter, s'excusa de ne point venir et attendit les deux représentants de César. Le 7, Urbin prenait congé de ses fidèles, les engageait à servir le duc de Valentinois et à s'en remettre à Dieu. Le 9, les avant-gardes de Paolo entraient dans la ville des Montefeltre et celui-ci prenait le titre de gouverneur du duché, tandis que les quatre forteresses les plus importantes du pays, San Leo, Maggiolo, Montecuccolo et San Marino, étaient encore aux mains des soldats de Vitelli, toujours hésitant, déjà signataire de la nouvelle convention avec César, dont on ne savait pas encore les projets, malgré son adhésion à la convention d'Imola.

De son côté, le Valentinois partait le 10 décembre pour Forli, de là il se transportait à Céséna et faisait des préparatifs pour se rendre à Rome par Ancône. Cette marche cachait une entreprise sur Sinigallia, destinée à compléter le plan de soumission de tous les États de l'Église. Pendant trois mois de suite le Valentinois était

resté à Imola, et Machiavel épiant, au jour le jour, chacune de ses actions, avait tenté de mener à bien une mission difficile, mal définie, toute d'expectative et de surveillance, qui, au fond, n'avait qu'un but : la protection des États de Toscane et la préservation des intérêts florentins, sans nulle compensation à accorder à César. Cette *Légation*, d'une si haute importance historique, qui permit au Machiavel de pénétrer les desseins de César, de définir sa personnalité et de porter sur lui un jugement si considérable, offre à l'historien un guide sûr qui lui a souvent fait défaut au cours de ses études sur le Valentinois. Pendant trois mois, à part une visite à Argenta-Ferrara, où Borgia s'est abouché le 26 octobre avec son parent de Ferrare, nous pouvons, par les dépêches du secrétaire de la République, suivre notre héros pas à pas : et celui qui observe pour nous est un esprit des plus sagaces et des plus pénétrants. Après avoir fait comprendre par une dépêche datée du 2 décembre qu'en avançant vers Rome, César est résolu « à séparer les Juifs des Samaritains », Machiavel informe la Seigneurie de l'état parfait dans lequel se trouve son armée malgré les défections et surtout malgré le rappel des lances françaises que la jalousie de Monseigneur de Chaumont, gouverneur de Milan, vient de lui signifier. On était arrivé à Céséna le 11, le 22 les capitaines français furent rappelés; sur quatre compagnies il n'en restait qu'une, celle de Monseigneur de Viana, composée de cent lances. On pouvait supposer que cet incident allait retarder la marche sur Sinigallia, mais le Duc n'était pas homme à modifier ses projets; il faut aussi reconnaître que la nécessité le contraignait à changer

de place. « Les Français, plus que les soldats des autres nations, ne diffèrent les uns des autres ; ce qui s'est passé en Toscane s'est passé ici en Romagne, partout la confusion est la même... Les choses, à Céséna, vont comme elles allaient à Forli et à Imola où la cour est restée trois mois, les hommes ont tout consommé jusqu'aux pierres, et vraiment ces régions ont donné la preuve de la bonté des habitants et de ce qu'ils peuvent supporter. » Et plus tard, faisant allusion au retrait du contingent français, Machiavel constate que, quoiqu'il ait perdu, de ce fait, plus de la moitié de ses forces et les deux tiers de sa réputation, le Duc ne semble pas s'en émouvoir : il persiste même à envoyer son artillerie en avant. Le « *Diario Cesenate* » estime à soixante mille ducats la somme des dépenses nécessitées par la paie de l'armée pendant cette période de trois mois passée dans l'expectative. César savait trop bien que s'il ruinait les villes et les campagnes par un trop long séjour, il s'aliènerait les habitants ; il avait bien passé des traités avec Venise pour rassembler des vivres et des fourrages, mais les greniers étaient vides, la famine était proche ; avec un si grand nombre de bouches à nourrir dans une région si restreinte, il fallait déloger et fouler des régions nouvelles. Rimini, qui s'attendait à loger l'armée à son passage pour les Marches, envoya des ambassadeurs à Céséna pour demander en grâce que l'armée ne s'arrêtât pas plus d'un jour sur son territoire. Les envoyés se présentèrent au moment des fêtes de la Noël ; César, tout au plaisir, venait de conduire lui-même les danses dans un ballet symbolique que lui avaient offert un certain nombre de citoyens les plus

distingués de Céséna. Il reçut les délégués avec bonté et acquiesça à leurs vœux, en leur disant, avec un peu d'ironie, que si Rimini n'était pas assez riche pour entretenir ses troupes plus d'un jour, sa bonne ville de Céséna, sans en souffrir, pourrait ne les laisser manquer de rien pendant un mois entier. En réalité, l'histoire contemporaine de Bernardi, qui fait autorité pour ces détails concernant le séjour de César en Romagne, et le « *Diario Cesenate* », nous montrent le Valentinois doux à ses peuples, attentif à ne point les surcharger d'impôts, et, en marche dans les campagnes à la tête de ses troupes, libéral pour tous ceux qui venaient au-devant de lui demander des grâces, solliciter sa générosité, réclamer la liberté de quelque parent prisonnier ou exilé, ou de quelque soldat refractaire. César ne les rebutait jamais, tandis qu'il se montrait impitoyable pour les rebelles impénitents et les concussionnaires de haute lignée. Le 26 décembre 1502, ayant triomphé, sans combattre par d'autres armes que celles de sa diplomatie, de cette dangereuse conspiration ourdie par ses capitaines et par Jean de Bentivoglio dont il convoitait les États, César abandonnait Céséna, sa capitale, pour se rendre à Pésaro et de là dans le duché d'Urbin, qu'il avait tour à tour conquis, perdu, et que cette fois il allait réoccuper plus sûrement. La veille même de ce départ, à l'aube du jour, un horrible spectacle s'offrait aux yeux des paysans qui venaient apporter à Céséna les provisions de la journée. Une tête séparée du tronc et plantée au haut d'une pique, et un corps ensanglanté, encore revêtu d'un riche costume, étaient exposés sur le sol de la petite place qui séparait alors la cita-

delle de la Rocca, et les habitants de la capitale des Romagnes reconnurent bientôt, dans le supplicié, le gouverneur général des Romagnes, Don Remiro de Lorca, le plus grand personnage des États après le Duc, son justicier. Il faut chercher la cause et l'explication de cette sanglante exécution, qui eut dans tout le duché un retentissement énorme, dans le caractère même de César, ses principes d'administration, et dans l'idée qui présidait à l'organisation de ses conquêtes, idée à laquelle il fut toujours fidèle. L'effroyable rigueur avec laquelle il punissait son gouverneur général était la sanction de sa déclaration : *Indulgence pour les petits, rigueur contre les grands.* C'est en effet sa devise et la maxime qu'il pratiqua sans trêve pendant tout son règne comme Duc des Romagnes. Mais laissons César marcher sur Sinigallia. Nous reviendrons sur les conditions de son gouvernement et nous montrerons en lui le politique et l'administrateur.

CHAPITRE XIII

LE GUET-A-PENS DE SINIGALLIA

1503

Prise de Sinigallia. — Le guet-à-pens. — César notifie aux princes d'Italie l'exécution des condottieri. — Le Pape fait arrêter le cardinal Orsini. — Exécution des deux Orsini à Sartiano. — César devant Sienne. — Prise de Céri. — Nouveaux troubles dans le Napolitain. — Retraite des Français. — Gonzalve de Cordoue. — Louis XII revient à la rescousse. — Politique tortueuse du Vatican. — Mort d'Alexandre VI.

Le 26 décembre, aux premières lueurs du jour, l'armée du Valentinois leva le camp et quitta Céséna; le 28, César, de sa personne, se trouvait à Pésaro où il recevait la nouvelle de l'entrée des anciens ligueurs, ses capitaines, à Sinigallia, selon l'ordre qu'il leur en avait secrètement donné. En même temps, le jeune seigneur de Camérino qui, grâce aux efforts de ces mêmes condottieri, avait pour un instant recouvré ses domaines, fuyait vers Naples, laissant la place libre au Valentinois. Le 29 décembre, César était à Fano, la ville fidèle, où il reçut les envoyés de la cité d'Ancône qui venaient protester de leur loyauté; en même temps qu'eux, entrait le messager de Vitellozzo apportant la nouvelle de la prise de Sinigallia qui avait ouvert ses portes après une courte résistance. La forteresse tenait encore, mais André Doria, parent de Jeanne de Montefeltre, régente de la ville pour son fils Francesco Mario de la Rovere, et tuteur de ce dernier, qui commandait la place, déclarait devoir la remettre en mains propres

au Duc. Au bruit de la marche d'Oliveretto da Fermo pour attaquer la ville qu'elle s'était chargée de défendre, Jeanne de Montefeltre, veuve de Jean de la Rovère et sœur du duc d'Urbin Guidobaldo, s'était retirée dans la forteresse avec son jeune fils, laissant la défense de la place à André Doria. Celui-ci, se sentant débordé, avait décidé Jeanne à fuir par mer ; elle voguait donc vers Venise, pendant que la Rocca résistait encore. Une fois la régente hors de danger, André avait déclaré aux envahisseurs qu'il remettrait la place en mains propres au duc des Romagnes, quand il se présenterait. César fit savoir à ses capitaines qu'il serait le lendemain même avec son artillerie devant Sinigallia, et qu'il les conviait à l'y recevoir, décidé qu'il était à entrer de gré ou de force dans la Rocca. Il ordonnait en même temps qu'ils eussent à prendre leurs mesures pour laisser les quartiers de l'intérieur de la ville neuve à ses troupes, et faire rentrer les leurs dans les logements du Borgo, ceux des castelli et des villages environnants. Le lendemain, en effet, César se présenta devant les portes, reçut l'hommage de ceux qui l'avaient si cruellement offensé naguère, en se séparant d'abord de lui à Arezzo, puis en conviant à une confédération armée les princes souverains de l'Italie et rassemblant une armée considérable pour attaquer Urbin, l'un de ses États, et Camérino. César voyait là réunis Oliveretto da Fermo, Paolo Orsini et son fils Fabio, Francesco Orsini, duc de Gravina, et Vitellozzo Vitelli, qui avait amené avec lui un de ses neveux ; il ne manquait au rendez-vous que G. Baglioni qui, se défiant du Valentinois, lui avait fait dire qu'il était cloué par la maladie à Pérouse ; Giulio Orsini était resté à Rome auprès

du chef de la famille, le puissant cardinal Orsini. L'heure était propice à la vengeance; le Valentinois pouvait d'un seul coup en finir avec ces rebelles, assez simples pour croire qu'il avait oublié ses ressentiments et pouvait, à l'avenir, se fier à ceux qui avaient solennellement fait le serment de le perdre; il dut même se demander comment les plus brillants et les plus habiles venaient ainsi tendre le cou au couteau, puisque leur convention nouvelle ne les obligeait qu'à se faire représenter par un seul d'entre eux à la tête de leurs troupes.

Dès qu'il eut la certitude de les trouver réunis, César combina son plan de vengeance et prit ses mesures pour qu'elle ne lui échappât point. Les deux seuls confidents furent le terrible Michelotto et l'évêque d'Elna, chargés de l'exécution. En même temps qu'il leur donnait ses instructions, un courrier spécial instruisait le pape Alexandre des circonstances qui se présentaient et lui demandait, de son côté, de compléter l'œuvre par l'arrestation des Orsini et de tous ceux qui avaient trempé dans la conjuration de la Magione. Dans quelques heures Sinigallia allait être le théâtre d'une tragédie dont le souvenir est conservé dans l'histoire; l'imagination l'évoque chaque fois qu'on cite le nom de cette ville, elle retentit encore comme un chef-d'œuvre de perfidie, et reste le type du guet-apens accompli. Machiavel, qui s'en est fait l'historien, l'a qualifié : « Il Bellissimo « Inganno », s'arrêtant en extase devant un sanglant stratagème aussi bien ourdi, le jugeant en artiste et l'admirant comme le chef-d'œuvre du genre.

LE GUET-A-PENS

Le 31 décembre 1502, à l'aube du jour, Michelotto, qui formait l'avant-garde avec deux cents lances et l'infanterie, marcha sur Sinigallia; César suivait avec les hommes d'armes; la revue passée le 26 à Céséna avait accusé à peu près le chiffre de sept à huit mille hommes, et ses troupes étaient inférieures en nombre à celles de ses capitaines. Arrivé au pont sur le Misa, presque à la porte de Sinigallia, Michelotto se rangea pour laisser passer son infanterie qui, immédiatement, prit possession des logements restés vides, selon les ordres donnés; les troupes d'Oliveretto occupèrent le bourg, elles comptaient à peine mille fantassins et cent cinquante chevaux, au dire de Machiavel; celles de Vitelli et d'Orsini, plus considérables, étaient à six milles de là, dans les environs. Les trois chefs, prévenus de l'arrivée de l'avant-garde et voyant se prononcer le mouvement d'occupation, se portèrent tous les trois en avant du duc des Romagnes, sans aucune escorte; Vitellozzo, le personnage important, était même désarmé et montait une mule. Le Duc les reçut tous trois avec franchise, leur serra la main d'abord, puis leur donna à chacun l'accolade. Cependant, une fois en marche, Oliveretto s'était attardé sur la place de la ville, et César, s'en étant aperçu, fit signe à Michelotto de l'appeler : dès qu'il l'eut rejoint, tout cet état-major se rendit au palais, en s'entretenant des affaires militaires. Sur le seuil, les trois chefs voulant prendre congé, César les invita avec courtoisie à entrer avec lui, et une fois dans l'une des premières salles, sous le prétexte

de changer de vêtement, il les laissa seuls avec les siens, habilement groupés de manière à les séparer les uns des autres. A peine César sorti, sur un signe de Michelotto, quatre bras se levèrent sur chacun des trois et les firent prisonniers. Les gens d'Orsini et ceux de Vitelli étaient loin et n'étaient point redoutables ; ceux d'Oliveretto, d'abord tenus en respect, furent désarmés, et ceux qui résistèrent furent taillés en pièce par l'infanterie de César, bien supérieure en nombre. Quand la clameur publique porta jusqu'aux campements de Vitelli et d'Orsini la nouvelle de l'arrestation de leurs chefs, leurs troupes, qui sentaient le danger, se rallièrent, bien disciplinées et intactes, autour de Fabio Orsini et du neveu de Vitelli, et battirent en retraite. La soldatesque en désordre, qui ne trouvait plus d'obstacle, se répandit dans Sinigallia, pilla les comptoirs des marchands vénitiens ; et le désordre fut tel, que César dut monter à cheval et faire pendre quelques-uns des coupables aux anneaux de fer des palais de la ville. Quand les malheureux Vénitiens se jetèrent à ses pieds pour réclamer justice, on entendit César menacer la République, qui, après l'avoir fait citoyen de Venise et lui avoir conféré la noblesse, avait osé tremper dans la conjuration.

Orsini devait être conduit à Rome où il serait réuni aux autres Orsini et confronté avec eux; quant au Vitelli et à Oliveretto, leur sort était décidé : ils allaient mourir.

César prévoyait l'avenir; se regardant comme en état de légitime défense, il voulut se justifier vis-à-vis de toute l'Italie, fit faire un simulacre de procès, et, la con-

damnation prononcée, ordonna de l'exécuter la nuit même. Oliveretto, très jeune et très ardent, tira son poignard essayant de se soustraire à la main du bourreau; Vitellozzo fut lâche devant la mort; il supplia qu'on lui permit d'implorer le Pape et d'attendre l'indulgence plénière. Pendant ce temps-là, Oliveretto, tenu en respect par les assassins, reprochait à son complice d'avoir ourdi la conjuration contre César et de l'avoir entraîné à sa perte. Aux premières lueurs du jour, tous deux furent étranglés et, cette fois encore, Michelotto présida à la sanglante besogne. On porta les corps des suppliciés à l'église de l'hôpital de la Miséricorde.

A peine l'exécution accomplie, César, comme s'il venait d'échapper à un grand péril ou de remporter une grande victoire, la notifia à la plupart des princes d'Italie; on a conservé nombre de ses dépêches, sortes de circulaires officielles émanées de sa chancellerie, signées pour la plupart d'Agapito, et toutes rédigées dans le même sens. Les lettres à sa famille, les princes de la maison d'Este, affectent seules un ton familier. La thèse de César est celle-ci : les Orsini et leurs confédérés, malgré le pardon de la grave offense qu'ils lui avaient faite en ourdissant une première conjuration, ayant appris le départ des troupes françaises rappelées par Mgr de Chaumont, départ qui devait affaiblir l'armée de César, avaient renoué la conspiration contre lui et, étant entrés dans Sinigallia, l'y avaient appelé pour s'emparer de sa personne, après avoir eu le soin de cacher le plus gros de leur armée dans les environs. Dans cette circonstance, Doria, qui commandait la forteresse, était d'accord avec eux. En entrant dans

Sinigallia avec ses troupes, en s'emparant des traîtres et en les punissant du dernier supplice, le Duc n'avait donc fait que les prévenir. Aussi, demandait-il des prières d'action de grâces, pour remercier le Seigneur de l'avoir fait échapper à ce péril, déclarant que chacun devait se réjouir de la destruction de ces petits tyrans, et que l'Italie tout entière devait s'applaudir de ce qu'il venait d'en finir avec cette peste publique et cette calamité des peuples.

La plupart des souverains répondirent à la notification de César par des félicitations; la noble Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, lui ayant adressé, à la date du 15 janvier, un envoi de cent masques pour le prochain carnaval « d'une rare variété et d'une singulière beauté », fait allusion dans sa lettre aux heureux progrès de la marche dont il a bien voulu lui faire part; et César en la remerciant, le 1er février 1503, s'applaudit « d'avoir libéré de la tyrannie Cita di Castello, Fermo, Cisterna, Mantoue et Pérouse, et purgé l'Italie de ces monstres[1] ».

Presque simultanément, à Rome, dans le Vatican même, Alexandre VI, par l'arrestation des Orsini et celle de Jacobo de Santa Croce, achevait le plan de César et complétait sa terrible vengeance. Le maître des cérémonies a enregistré, à la date du 3 janvier, les faits de cette arrestation à la suite de l'arrivée des messagers de César. Le Pape prit l'initiative de prévenir le cardinal Orsini et Santa Croce du succès remporté par son fils qui venait d'entrer dans la Rocca de Sinigallia;

1. — La lettre d'Isabelle à César et la réponse de celui-ci, datée d'Acquapendente, sont publiées à l'appendice des documents de la « Lucrèce Borgia » de Gregorovius, nos 44 et 45.

le premier s'empressa de venir féliciter le Saint-Père, et, accompagné du gouverneur de la ville, se rendit au Vatican avec sa suite. A peine entré dans la chambre du Papagallo, le cardinal se vit entouré de gardes qui le firent prisonnier; pendant ce temps-là, le gouverneur de la ville, qui était d'accord avec le Pape, ordonnait de conduire dans les écuries la mule qui l'avait amené et les chevaux des gens de sa suite. On arrêta en même temps Orsini le protonotaire, Bernardino d'Alviano, frère du fameux condottiere Bartolomeo, Santa Croce, gentilhomme romain appartenant à la fraction des Orsini, et l'archevêque de Florence, Rinaldo Orsini. Santa Croce fit serment de se représenter à toute réquisition, et recouvra la liberté sous caution de tous ses biens. J. B. Orsini, le cardinal, fut conduit au château Saint-Ange; son palais, à Monte Giordano, fut confié à la garde du gouverneur de Rome, qui fit enlever dans des chariots toutes les choses précieuses qu'il renfermait. Ce fut un vrai pillage; après un choix des plus beaux objets pour le Pape lui-même et le gouverneur, le reste appartint aux soldats du Vatican et aux passants. Le 3 janvier, c'est-à-dire le jour même de cette arrestation, Alexandre, par un bref, notifiait aux Florentins les incidents de Sinagallia et ceux du Vatican; le 4, il racontait à Giustiniani, qui transmettait son récit à la Seigneurie de Venise, l'entente qui s'était faite dans le but de se défaire du Valentinois, entre les condottieri et Remiro de Lorca, son gouverneur général des Romagnes, qu'il avait fait exécuter à Céséna; enfin, le jour de la fête des Rois, une grande partie du Sacré-Collège s'étant transportée chez le Saint-Père pour

lui demander la grâce du cardinal, celui-ci représenta encore que cet Orsini, chef de la famille rebelle, avait été l'âme de la conjuration. Alexandre se montra inflexible, et justifia bien haut César, qu'il félicita d'avoir tiré une vengeance éclatante de ses condottieri.

EXÉCUTION DES DEUX ORSINI

Machiavel, qui était alors en mission auprès du duc des Romagnes, ne l'avait pas suivi dans sa marche rapide de Céséna à Sinigallia; mais il était arrivé dans la ville le soir même du jour où avait eu lieu l'arrestation. Au milieu de la confusion qui régnait, il cherchait à s'informer, quand il vit César lui-même, à cheval et en armure, sortir du palais pour rappeler ses soldats à la discipline. Le Duc l'appela et lui raconta brièvement ce qu'il venait de faire; il lui rappela avec enjouement qu'il avait annoncé à mots couverts à Francesco Soderini, l'évêque de Volterra, lors de sa dernière rencontre avec lui à Urbin, le violent projet qu'il méditait alors et qu'il venait de mettre à exécution. Il avait attendu l'occasion propice; elle venait de se présenter, il allait s'empresser d'en profiter. En agissant ainsi, César avait l'assurance de rendre aux Florentins le plus signalé des services. Machiavel ne pouvait que se réjouir d'un stratagème qui punissait les capitaines rebelles devenus maîtres d'Arezzo; il admira la conception du projet, et ne tarit point d'admiration en face de l'habileté d'exécution de ce maître en perfidie. Le jour même, le secrétaire manda un messager avec ses dépêches à la Seigneurie pour l'informer d'un fait aussi capital. Le 9, Salviati, au nom

de la République, venait féliciter César et se réjouir avec lui du sort infligé à ceux qui, en le trahissant lui-même, avaient porté la guerre sur le territoire toscan et offensé la Seigneurie.

Si on lit les premières dépêches de Machiavel, écrites sous le coup des événements, on y trouve un reflet de sa conversation avec César, et on constate qu'il n'est pas loin d'accepter son point de vue et de le considérer comme en cas de légitime défense ; mais un mois après, plus éloigné des événements, ayant entendu à leur tour les fugitifs de Sinigallia, le fils de Paolo Orsini, le neveu de Vitellozzo, Guidobaldo duc d'Urbin, Varano de Camérino, toutes les victimes enfin de César, il change de point de vue. Mais il ne semble pas qu'on puisse rester indécis en face du fait de Sinigallia, et si on a suivi attentivement les manœuvres des capitaines depuis l'attaque d'Arezzo jusqu'au traité de Bologne et vu quel péril avait menacé César ; si enfin on connaît son caractère et son peu de scrupule à l'égard de la foi jurée, on s'explique son ressentiment, tout devient logique, et il n'y a ni à le disculper du fait ni à s'en étonner. En réalité, les perfides avaient trouvé plus perfide qu'eux-mêmes, et on s'étonne de la naïveté avec laquelle ils vinrent au rendez-vous de Sinigallia, et surtout exécutèrent l'ordre de leur chef d'avoir à faire sortir leurs troupes de la ville et de caserner le gros des forces dans les châteaux des environs. Où l'on reconnaît l'astuce de César, c'est dans l'ingéniosité des arguments qu'il emploie pour justifier sa conduite. Cet ordre d'évacuer Sinigallia et de loger les forces de Vitelli et d'Orsini dans les environs (cause efficiente de la réussite de son

plan, puisqu'il désarmait ainsi ses capitaines), il le passe sous silence, et prétend qu'en exécutant ce mouvement, qui vient de lui et qui lui est indispensable pour le succès de ce qu'il médite, les conjurés avaient l'intention de lui cacher le nombre de leurs soldats, en ne lui présentant que ceux d'Oliveretto restés dans le bourg, pour se découvrir au moment de son entrée dans Sinigallia. Un autre argument de César qui pourrait justifier l'accusation qu'il porte contre ses capitaines, c'est que, alors qu'un seul d'entre eux pouvait marcher à la tête des troupes à l'attaque de Sinigallia, ils se réunirent tous, comme des conjurés qui vont exécuter leur projet et écraser leur ennemi.

César n'était pas homme à rêver longtemps sur un tel événement; le lendemain même de l'exécution de Vitelli et d'Oliveretto, traînant avec lui les deux Orsini, ses prisonniers, dont il ne faisait que retarder le supplice, il marcha par Corinaldo sur Cita di Castello, Pérouse et Sienne. Avant de sortir de Sinigallia, Andrea Doria lui avait, le matin même, rendu la Rocca et, en échange de la reddition, avait obtenu la faculté de se retirer où bon lui semblerait. César trouva Cita di Castello, la ville de Vitellozzo Vitelli, abandonnée, et en prit possession au nom de l'Église, puis il s'avança sur la route de Pérouse, où s'étaient réfugiés le duc d'Urbin, le prince de Camérino, Varano et le neveu de Vitelli, sous la protection de Gian Paolo Baglioni, qui annonçait l'intention de s'y défendre. La seule marche de César sur la ville dissipa ces tentatives de résistance; à peine était-il arrivé à Gualdo, le 5 janvier, le duc d'Urbin s'enfuyait à Pitigliano, tandis que J. P. Baglioni allait

se joindre à Pandolfo Petrucci, s'enfermant dans Sienne et abandonnant sa femme et ses enfants qui tombèrent aux mains des gens du Valentinois. Les chefs partis, les gens de Fermo et ceux de Pérouse envoyèrent des ambassadeurs au camp, offrant de prêter serment au duc des Romagnes; ils savaient le sort de leurs seigneurs, Oliveretto et Vitelli, et ne les regrettaient point. Vincenzo Calmeto et Agapito Gerardino furent nommés gouverneurs de Fermo et de Pérouse, et César, se reposant sur eux du soin d'administrer ces deux États, marcha résolument sur Sienne. Il était le 7 à Assise, quand il reçut les envoyés siennois qui venaient lui demander leurs conditions; il exigea d'abord le renvoi de Pandolfo Petrucci, et avant même d'obtenir une réponse, laissant de côté ses fourgons et bagages, se rapprocha de son but en s'acheminant vers Castel della Pieve. C'est là qu'il rendit publique la ligue qu'il avait formée quelque temps avant avec Jean Bentivoglio; celui-ci, pour preuve de sa sincérité, lui annonçait pour le soir même le départ de Bologne des détachements armés dont le concours était stipulé dans le traité. En même temps, on signait le contrat de mariage de la sœur de l'évêque d'Elna, parent du Pape et de César, avec Costanzo Bentivoglio, mariage qui résultait aussi de l'une des clauses du traité. Les troupes de Bologne, sous le commandement d'Antonio della Volta, destinées à renforcer l'armée de César, devaient rester à son service jusqu'au 12 mai. Le 18 janvier, arrivé à Castel della Pieve, impatienté de traîner à sa suite les Orsini, Paolo et Francesco, duc de Gravina, qu'il avait annoncé devoir conduire en prison

à Civita-Castellana, et peut-être aussi d'accord avec le Vatican, César les fit étrangler à Sartiano. Selon le témoignage du maître des cérémonies du Pape, ce fut encore Michelotto et un certain Marco Romano qui procédèrent à l'exécution. Alexandre VI, cependant, n'avait pas rendu à la liberté le cardinal J. B. Orsini ni le protonotaire du même nom; à peine incarcérés, il avait chargé son propre fils, Gioffre, d'aller prendre possession des terres des Orsini, et, pour que son fils ne trouvât point de résistance, il avait forcé Santa Croce et le protonotaire lui-même à accompagner les hommes d'armes chargés de l'exécution. Quant au cardinal lui-même, prisonnier dans le château Saint-Ange depuis le 2 janvier, très âgé déjà, plein d'une haute autorité, puissant par lui-même et par les siens, ainsi humilié et réduit à la plus étroite captivité, il souffrit un si dur martyre qu'il ne put l'endurer, et mourut dans sa prison le 22 février. La mort de Giovanni, suivant à si courte distance le supplice de ses neveux et petits-neveux, Francesco, duc de Gravina, et Paolo Orsini, parut tellement suspecte à tous, que le Pontife lui-même, afin de se justifier de l'avoir fait emprisonner, ordonna qu'on portât le cardinal à visage découvert sur la *bara* mortuaire, exigeant la présence à ses funérailles de tous les membres de sa famille qui avaient échappé à ses rigueurs ou à celles de son fils César. L'ambassadeur de Venise, Giustiniani, fut de ceux qui crurent que le cardinal succombait au poison; Soderini, dans une dépêche à la Seigneurie, datée 15 février, parle de la maladie du cardinal dans des termes ironiques qui donnent la juste mesure de l'opinion des contemporains assidus au Vatican :

« Le cardinal Orsini, dans sa prison, donne des signes de frénésie; je laisse à Votre Sublimité le soin de juger, dans sa sagesse, le jugement qu'on porte sur une telle maladie. » Les quelques lignes tracées par le maître des cérémonies d'Alexandre dans son journal, dans leur froideur et leur réticence, sont plus éloquentes que tous les récits de Giustiniani et que l'ironie de Soderini. « Mercredi, 23 février. Le très révérend D. Orsini est mort dans le château Saint-Ange; que son âme repose en paix ! Amen. Sa Sainteté a commis mon collègue Bernardino Guttierri aux soins de ses funérailles; aussi je n'ai plus rien voulu savoir : je n'ai assisté à rien et n'ai voulu avoir aucune espèce de part en tout ceci... » En semblable circonstance, Burckardt avait dit : « Il avait bu le calice », et la mort du cardinal, alors même qu'elle ne serait pas le résultat d'un crime, est encore un forfait dont on peut, avec justice, charger la mémoire d'Alexandre VI.

CÉSAR DEVANT SIENNE

Cependant, malgré l'ordre donné aux envoyés de Sienne par César et le Pontife, les habitants de cette ville ne se séparaient point de Pandolfo Petrucci; le 27 janvier, du camp devant Pienza, César, dans une rescrit aux officiers de la Balia de la ville, donnait vingt-quatre heures aux Siennois pour chasser le chef de la résistance; et le même jour, le Pontife, par un bref, adressait la même sommation aux officiers de la Balia et de la commune. Les termes dans lesquels César les menace méritent d'être cités : « Nous jurons devant

Dieu que si, vingt-quatre heures après cette lettre reçue, vous n'avez pas déjà chassé sans plus de délai ledit Pandolfo, nous regarderons chacun de vous comme Pandolfo lui-même et, sans rémission, procéderons à l'extermination de toutes les villes, sujets et biens qui sont vôtres, à celle de votre cité et de vos propres personnes; de telle façon que si vous vous déclarez ainsi mes ennemis, vous soyez tous réduits à un tel état d'abattement et de dépression que vous soyez à jamais en état de nous nuire. » Donnant toujours à ses conquêtes ou à ses répressions une couleur politique, avec le caractère d'un bienfait supérieur et pour ainsi dire civilisateur, César ajoutait : « Vous devriez avoir à notre égard la plus profonde obligation, puisque nous venons ainsi, avec nos propres forces, sans même exiger de vous le plus faible concours et la plus minime dépense, nous prêter avec autant d'ardeur à libérer votre patrie d'une aussi odieuse tyrannie [1]. »

Tyrannie pour tyrannie, les Siennois pensèrent que celle d'un Siennois leur était plus supportable que celle de César, et ne se rendirent pas à ces sommations. Procédant alors avec cette implacable résolution dont il avait donné tant de preuves à Capoue, à Fossombrone, à Sinigallia, le Valentinois déchaîna ses troupes dans le territoire de Sienne; et les petites villes de Pienza, Chiusi, Castel della Pieve et San Quirico, furent le théâtre d'effroyables exactions qui terrifièrent les

1. — Le bref d'Alexandre VI et la lettre de César, conservés aux Archives d'État de Sienne, sont cités en entier dans *Alvisi*, Documents 77 et 78. La lettre de César, qui aime à faire étalage de ses titres, est signée : Cæsar Borgia de Francia, Dux Romandiolæ Valentiæque, Princeps Andriæ et Venafri, Dominus Piumbini, etc. »

Siennois. Les soldats y exécutèrent la sentence au pied de la lettre, et tout fuyait devant lui au récit des menaces qu'il venait de laisser commettre ou d'ordonner. A San Quirico les hommes d'armes, ne trouvant plus dans la ville que deux vieillards et sept vieilles femmes, les pendirent par les bras en allumant du feu sous leurs pieds pour leur faire avouer où étaient cachés les objets les plus précieux. Rebutés par tant de fermeté ou par tant de pauvreté, les assaillants achevèrent leur torture. Acquapendente, Montefiasconé, Viterbe eurent le même sort ; on n'y laissa pas une maison debout, les celliers furent vidés, on coupa les arbres fruitiers, et l'on détruisit tout ce qui pouvait offrir un abri aux colons, réduits à errer comme des bêtes fauves [1].

Une telle rigueur fit fléchir le courage des Siennois, et un nombreux parti de citoyens s'étant porté au conseil de la Balia en disant qu'il était injuste que toute la cité payât pour un seul, Petrucci résolut de se retirer et autorisa le conseil à traiter en son nom, ne demandant que la faculté de sortir avec ses troupes. César et le Pontife comprenant à leur tour que s'ils dictaient aux Siennois des conditions plus dures, ceux-ci bien armés, solides de cœur, seraient en état de résister autant par leurs propres forces que par la position de la ville elle-même ; soutenus d'ailleurs par Gian Paolo Baglioni, habile capitaine, très populaire, et qui savait inspirer la confiance, crurent devoir accepter le pacte qui les délivrait d'un ennemi, mais qui n'ajoutait rien à leur territoire. L'occupation de Sienne était certainement l'objectif de

1. — *Voir* le *Diarium*, page 234. vol. III, édition Thuasne, 21 janvier 1502.

Borgia qui a toujours, selon nous, poursuivi la réalisation d'un plan d'ensemble; le grand effort qu'il eût fallu faire pour s'emparer de la ville ne l'aurait pas rebuté, mais il savait qu'une telle tentative, sur une ville protégée par le Roi de France, porterait ombrage à ce dernier. Sienne n'avait jamais fait partie du domaine pontifical; les seigneurs qui y régnaient, après avoir été sous la protection de l'Empire, étaient passés sous celle du Roi de France, plus effective à l'heure présente. Le projet contre Sienne fut donc abandonné pour le moment; et Petrucci sortit des murs. Sa personne seule toutefois manquait à la résistance; les dispositions prises restaient les mêmes, et l'autorité personnelle du chef fut suppléée par celle de Gian Paolo Baglioni. Il faut ajouter aux motifs de la résignation de César et du Pontife les dangers que courait ce dernier dans le Vatican même, à la suite des forfaits contre les chefs de la faction des Orsini. La mort de Francesco, celle de Paolo, le trépas du vieux cardinal chef de la famille, avaient exaspéré la faction; Julio Orsini avait groupé des forces dans Pitigliano, Fabio et Organtini tenaient Cervetri; à Céri nombre d'autres partisans de cette famille puissante et belliqueuse, sous Giovanni Orsini, s'étaient fortifiés dans une Rocca délabrée qu'ils avaient armée pour la défense. On se rappelle ce Silvio Savelli auquel est adressée la fameuse lettre d'accusation contre le pontife; ce même Silvio, exilé, avait rejoint les Orsini, et tenait avec eux la campagne de Rome où, çà et là, la famille possédait encore quelques châteaux forts et des villages que le Pape n'avait pu démanteler ou occuper. Tous les Orsini semblaient décidés à mourir

jusqu'au dernier, et, en état de guerre, faisaient des sorties hardies dans lesquelles ils coupaient la route d'Ostie aux gens du Pontife. A chaque heure le Vatican lui-même était donc menacé, il n'était que temps de venir à son secours. César y courut en effet, mais il entendait conduire à son gré la campagne : esprit plus politique, caractère plus froid, moins violent dans l'exécution que son père, il savait temporiser, et tout aussi résolu que le Pontife à en finir avec les Orsini, il se rappelait devant Pitigliano que Nicolo Orsini, comte de Pitigliano, qui en était le seigneur, autrefois capitaine de l'Église, était aujourd'hui capitaine des troupes de la Sérénissime, qu'il fallait toujours ménager; et quand Alexandre lui intimait de s'emparer de Bracciano, qui appartenait à Jean Giordano Orsini, César lui objectait que celui-ci, à la solde du Roi de France, combattait pour Louis XII dans le Napolitain, et portait comme lui César le collier de Saint-Michel, ce qui lui faisait une loi de ne jamais l'attaquer : ce que d'ailleurs Louis XII lui-même allait lui rappeler par un envoyé spécial. Le meilleur parti consistait donc à assurer la paisible possession de ses États avant de chercher à en acquérir de nouveaux. Deux hivers consécutifs employés à soumettre les Romagnes avaient donné un trône à César ; trop d'ambition pouvait en compromettre la sécurité. Si le Roi de France avait loyalement exécuté les clauses du traité signé à Blois, en donnant à celui-ci un appui effectif par l'envoi des lances françaises et un appui moral plus utile encore, celui-ci ne verrait-il pas d'un œil jaloux Pérouse et Sienne tomber aux mains du Pontife et de César; comme aussi Pise, implacable ennemie de

Florence sa protégée, qui avait déjà appelé à lui le Valentinois en haine de sa voisine? César pourrait donc impunément fonder une royauté solide sous la domination d'un prince énergique; soldat valeureux, conquérant insatiable et audacieux, son prestige allait augmenter sans cesse, et sous ses drapeaux on verrait se ranger à l'envi tous ses anciens capitaines.

Le Roi de France s'interposa donc avec énergie et prit même l'initiative d'une ligne entre les Siennois, les Lucquois, les Florentins et les Bolonais pour mettre un frein aux tentatives de César. Francesco de Narni fut le négociateur, et le cardinal de Rohan le procurateur de Louis XII dans cette circonstance. Le Pontife supporta mal cette intervention, et gourmanda son fils qu'il accusait de faiblesse à l'égard des Orsini; il alla même jusqu'à se plaindre hautement de lui devant les ambassadeurs. César persista à s'en tenir à ce qui lui semblait licite et possible, et assiégea Céri, respectant Bracciano où s'était enfermé Gian Giordano, et Pitigliano où commandait Nicolo Orsini.

PRISE DE CÉRI

Céri, par sa position stratégique, était regardée comme imprenable; la petite ville avait résisté à tous les assauts et, de toute antiquité, elle était le lieu de refuge dans les grands périls. Cette fois, nombre de valeureux soldats de toutes les factions contraires aux Borgia s'y étaient enfermés sous le commandement de Giulio Orsini, le propre frère du malheureux cardinal, représentant Giovanni Orsini, seigneur du lieu, de

Renzo, son fils, et de Frangiotto, leur parent. La ville fut investie le 6 mars ; César employa, pour la réduire, des moyens exceptionnels qui font époque dans l'histoire de la guerre au temps de la Renaissance : il construisit des balistes, des passe-volants, des catapultes, et il est intéressant de trouver, dans les manuscrits de Léonard de Vinci, la preuve de la présence de ce grand génie au siège de Céri où, comme ingénieur militaire du duc des Romagnes, il mit en œuvre des inventions nouvelles d'une singulière ingéniosité. Il semblerait que Léonard se soit proposé d'introduire des soldats dans la place en leur faisant gravir des séries de plates-formes pour que les assaillants fussent hors de la portée des coups des assiégés. Le 6 avril, après un mois environ de résistance, devant tant d'efforts, des assauts continuels et un blocus étroit, Giulio Orsini, voyant les défenseurs prêts à défaillir, demanda un sauf-conduit pour lui et les siens. Il imposait aussi certaines conditions qui, par le seul fait de leur acceptation et leur exécution fidèle, prouvent tout l'intérêt que César et le Pontife attachaient à la reddition de la ville. Il stipulait d'abord, en faveur de Giovanni Orsini, une somme d'argent qui l'indemniserait de la perte de sa seigneurie, et demandait le droit pour lui-même de se retirer avec tous les siens en armes dans l'enceinte de la ville de Pitigliano, où il se joindrait au comte de Pitigliano, son parent, capitaine général des Vénitiens. Pendant ce temps-là, le Pape, avec les quelques troupes qui lui étaient propres et des détachements de César, s'emparait de Palombara, de Lenzano, de Cervetri et autres lieux des Savelli, et mettait Silvio hors d'état de nuire.

Quelques jours encore et le Roi de France, sans lequel personne ne pouvait rien faire en Italie, allait perdre dans la Péninsule toute l'influence et l'autorité qu'il y avait acquises par la conquête de Naples, la protection accordée aux Florentins et l'occupation des provinces du Nord; mais si les Espagnols, chaque jour, faisaient des progrès dans le Napolitain, le Roi soutenait encore la lutte, et la ligue défensive contre le Valentinois, dont il avait été l'initiateur, n'en subsistait pas moins et gênait les mouvements de César. Depuis le départ de Pandolfo Petrucci de Sienne, la discorde avait éclaté dans la ville, le Roi l'y avait donc fait rentrer; d'autre part, la possession du duché d'Urbin n'était pas encore assurée : Camérino, Cagli, toutes ces récentes conquêtes du Valentinois lui étaient disputées. Les forteresses de Montefeltre tenaient toujours contre lui, malgré les efforts de son capitaine Pietro Remirès; et un certain Lattanzio de Bergame, enfermé dans San Leo, se croyait certain de pouvoir y attendre un retour offensif de l'ancien duc d'Urbin. Cependant, la nécessité de défendre le Vatican contre les dernières convulsions des Orsini retenait César dans Rome et autour de Rome, et le forçait à remettre à d'autres temps ses projets de conquête : trop heureux s'il pouvait, en de telles circonstances, conserver ce qu'il avait acquis.

La période qui devait s'écouler depuis la prise de Céri jusqu'au mois d'août de 1503 reste assez obscure; ce n'est point qu'on manque de renseignements sur la présence de César à Rome : elle nous est, au contraire, attestée par nombre de documents de chancellerie, datés depuis le mois de mars jusqu'aux premiers jours

d'août, et par quelques lettres privées adressées à la cour de Mantoue. Mais le guide le plus sûr, le témoin quotidien des faits qui se passent au Vatican, le journal du maître des cérémonies nous fait défaut et subit une interruption depuis le 22 février jusqu'au 12 août. Pour arriver à son but, César avait pris déjà les mesures les plus énergiques ; tout en poursuivant sa campagne contre les Orsini, il avait commis à l'attaque de chacune des places et de chaque Rocca fortifiée, qui s'était émancipée depuis la première prise d'Urbin, des capitaines énergiques chargés de bloquer les assiégés et de précipiter le dénouement. Ottaviano Fregoso et Palmerio Tiberti étaient en face des forteresses de Majolo et de San Leo; Ugo de Moncade était à Cagli, et pour répondre aux menaces des Vénitiens qui avaient protégé les Varano, seigneurs de Camérino, Annibal et Venanzio Varano, qui gardaient une arrière-pensée de retour dans leurs États, ayant été découverts à Rimini, le 8 février, un neveu de Michelotto, digne émule de son oncle, le bourreau de César, les avait étranglés à la Cattolica. Borgia avait coutume de dire que les morts seuls ne reviennent point, et il agissait pour les Varano comme pour l'infortuné Manfredi de Faënza; si Pandolfaccio Malatesta ne s'était point caché à Venise, il en eût sans doute fait autant du dernier des seigneurs de Rimini qui n'avait pas gardé de sympathies dans ses États, mais dont le nom rappelait le grand souvenir des Pandolphe et des Sigismond. A la fin de février, se sentant retenu à Rome et voulant suppléer à son absence de son duché, le Valentinois signa aussi des patentes de nominations de commissaires spé-

ciaux pour Forli, Faënza, Imola, Céséna, Rimini, Pésaro, Fano et Sinigallia; tous ces territoires, fatigués par de longues occupations et éprouvés par la disette, jouissaient depuis peu de temps des bienfaits de la paix, et la prospérité allait revenir avec la bonne administration et le respect de la justice. Le duché d'Urbino, en état de rébellion dans quelques-unes de ses provinces, fut confié à Pietro Remirès, un de ses plus énergiques officiers, espagnol comme la plupart de ceux qu'il avait choisis dans cette circonstance. Cela fait, César pouvait attendre devant Céri; dès qu'il s'en fut emparé, il entra à Rome et vint prêter l'appui de ses troupes au Vatican, tenu encore en échec dans la campagne par les Orsini.

NOUVEAUX TROUBLES DANS LE NAPOLITAIN

Sans négliger les intérêts du Vatican et les siens propres, César et le Pontife restaient attentifs aux grands événements dont le royaume de Naples était le théâtre. On sait qu'une convention faite entre Ferdinand le Catholique et Louis XII avait partagé en deux le royaume; le traité, mal défini, avait laissé place aux contestations, et les capitaines du Roi de France et ceux du Catholique, qui se disputaient la Capitanate, en étaient venus aux armes. De toute part, des renforts venus de Sicile avaient rendu plus redoutables les forces des Espagnols, et peu à peu les Français, ayant eu le dessous, s'étaient découragés et, lâchant bientôt pied, avaient battu en retraite. Louis XII, qui n'agissait que par ses capitaines, Nemours et d'Aubigny, était resté à Blois.

Philippe le Beau, gendre de l'empereur Maximilien, époux de Jeanne la Folle, fixé pour le moment en Espagne, désireux de repasser en Flandre et ayant persisté à passer par la France, avait été reçu avec des honneurs insolites. Comme, à plusieurs reprises, il avait été question de faire la paix avec l'Espagne, l'occasion avait paru bonne pour en traiter, et Philippe le Beau s'était déclaré apte à le faire au nom de son beau-père. Les deux armées rentreraient dans leurs lignes et réoccuperaient les États concédés par le traité de Grenade; Philippe recevrait à titre de dépôt les provinces contestées; son fils Charles (celui qui devait être le grand Charles-Quint) et Claude, la fille du Roi de France, devenue sa fiancée, prendraient tous deux le titre de Rois de Naples et de ducs de Pouille et de Calabre. Le Roi de France lui délèguerait un vice-roi qui gouvernerait à sa place dans la partie qui lui était concédée, jusqu'au jour où, le mariage effectué, cette même partie deviendrait la dot de sa fille.

Les deux princes avaient hâte de notifier la paix aux armées en présence; Nemours et d'Aubigny offrirent de mettre bas les armes, Gonzalve de Cordoue s'y refusa, ne reconnaissant pas le droit au gendre du Roi catholique de traiter au nom de son beau-père. Louis XII ne perdit pas son sang-froid, il voulait la paix et ordonna aux siens d'éviter les occasions de conflits; pendant ce temps-là il préparait une armée solide, et envoyait au secours des Français des galères armées dans le port de Gênes. Malgré ses efforts, les hostilités ne furent nulle part suspendues; en Calabre, d'Aubigny fut défait et capturé par l'ennemi, et huit jours après, à Cérignoles,

Nemours subit une complète déroute. Partout les Espagnols avaient pris l'offensive et poussaient les Français l'épée dans les reins ; Gonzalve de Cordoue, profitant de son succès, avait marché sur Naples ; Nemours, abandonnant la ville, s'était enfermé dans Castel-Nuovo, pendant que les Napolitains ouvraient leurs portes au grand capitaine ; de sorte que, la forteresse réduite, les Français n'avaient plus eu d'autre ressource que de s'enfermer dans Gaëte.

Le traité de paix ne fut jamais ratifié ; les Rois catholiques désavouèrent leur gendre, qui n'avait pas encore quitté Blois, et lui envoyèrent des ambassadeurs dont l'attitude ne laissa plus de doute sur leurs résolutions belliqueuses. Louis XII se résolut à frapper un grand coup ; pendant qu'il enverrait au secours de Gaëte, sous le commandement du marquis de Saluces, toutes les forces dont il disposait à Gênes, il formerait un double corps d'armée pour attaquer l'Espagne sur la frontière de la Guyenne et de la Navarre par Fontarabie, tandis qu'une flotte menacerait la Catalogne et le royaume de Valence. Pendant ce temps-là, Gonzalve, décidé à en finir avec Castel-Nuovo et Gaëte (car de la possession de ce dernier rempart des Français dépendait celle de tout le royaume), avait attaqué Castel-Nuovo qui était tombé ; mais Gaëte fit une défense héroïque, et l'arrivée de Saluces contraignit l'Espagnol à se retirer à Naples, laissant son armée campée entre Mola di Gaeta, Castellone et Capoue. Pendant ce temps-là Prospero Colonna, son allié, avait triomphé de toute résistance en Calabre et dans les Abruzzes, de sorte que, à part des tronçons isolés et des points de défense çà et là restés aux Fran-

çais, ces derniers étaient acculés dans le nord du Napolitain, prêts à l'abandonner s'ils n'étaient soutenus vigoureusement.

Le Pontife et César assistaient anxieux à cette lutte, la défaite définitive du Roi de France leur permettait de reprendre les hostilités contre Sienne et Pérouse, et leur donnait aussi la faculté de s'emparer de Gian Giordano Orsini, protégé du Roi; César, personnellement, pouvait accepter Pise qui lui était offerte par les Pisans eux-mêmes, et qu'il avait refusée, sur l'ordre que lui avait donné Louis XII, par égard pour les Florentins : et par Pise, enfin, le Valentinois pourrait menacer la Seigneurie de Florence elle-même, à laquelle il n'avait jamais pardonné de l'avoir dupé dans le traité relatif à la *Condotta*.

Le bruit se répandait bientôt de la concentration des nouvelles forces françaises prêtes à aller dégager Gaëte et rendre courage à ceux qui çà et là, dans le royaume, tenaient encore pour le Roi de France. En France le maréchal de Gié et monseigneur d'Albret marchaient sur Fontarabie, en même temps qu'une flotte menaçait Barcelone et Valence, et que La Trémoille, en Italie, prenait le commandement de la nouvelle armée. Alexandre et César furent alors sommés par Louis XII de persévérer dans l'alliance qui leur avait valu la conquête des Romagnes, et de donner la preuve de leur fidélité au traité en se liguant avec lui contre les Espagnols. Le Pape voyant quelle force il apportait au Roi de France dans une circonstance aussi épineuse, s'il lui donnait son fils César avec les troupes de l'Église et son gonfalon, exigea en revanche la possession de tout le

domaine d'Orsini, auquel il donnerait un territoire équivalent en importance, la principauté de Squillace, dont son fils Gioffre était titulaire, et qui, au moins, ne confinerait pas au domaine de l'Église, comme les États de Gian Giordano, et ne serait point pour elle une source constante de préoccupations. Giordano refusa de céder Bracciano au Pontife, mais il consentit à rendre la ville au Roi lui même. En même temps, Louis XII exigeait de ses alliés les Florentins un concours effectif, et ceux-ci n'hésitèrent point à le lui apporter immédiatement ; le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue envoyaient aussi leur contingent, ce dernier annonçait même qu'il le commanderait en personne. D'Aubigny et Yves d'Allègre, toujours infatigables et jamais découragés, avaient rassemblé toutes les forces éparses, et ces forces équivalaient encore à près de deux mille lances et dix mille fantassins. Le marquis de Saluces, nommé vice-roi de Naples à la place de Montpensier qui venait de mourir, avait amené ses renforts de Gênes. La Trémoille avait huit cents lances, cinq mille Gascons, et il attendait huit mille Suisses : c'était un ensemble formidable qui présageait, au lieu de la paix qu'on avait espérée, des luttes plus ardues que celles dont l'Italie méridionale était depuis si longtemps le théâtre. Si considérable que fût cette armée destinée à reconquérir le royaume, elle ne pouvait s'avancer jusqu'à Naples qu'à la condition de trouver devant elle les passages ouverts, et d'être sûre à la fois du Pontife et du Valentinois. Il est certain que depuis qu'ils avaient vu chanceler la fortune française, tous deux s'étaient demandé s'ils ne feraient pas volte-face et ne noueraient

point une alliance avec le Roi catholique. Louis XII, disait-on, avait entre les mains les preuves d'un accord fait avec Gonzalve de Cordoue et César, en prévision de l'éventualité de la prise de Gaëte et du complet abandon du Napolitain par les Français; dans ce cas, César occuperait Pise, laisserait le passage aux Espagnols, et leurs forces unies iraient assaillir les Toscans. C'était bien là, en réalité, le plan du Valentinois, et l'appui que Gonzalve devait lui donner plus tard, à Naples, montre bien qu'il y avait eu concert entre eux. D'ailleurs, nous aurons bientôt la preuve de la certitude que le Roi de France avait acquise de cette conjuration silencieuse. Il temporisa pour échapper au danger et, ayant réuni une nouvelle armée dans le Milanais, exigea un concours décisif du Vatican et somma César de se joindre à lui. Alexandre VI allégua son caractère et sa mission apostoliques qui lui faisaient une loi de concilier les deux partis; mais il ne cherchait qu'à gagner du temps, discutant longuement le traité spécial, exigeant la remise immédiate des terres des Orsini et la faculté d'occuper Sienne, moyennant quoi César se joindrait à l'armée avec cinq cents hommes d'armes et deux mille fantassins. Il aurait louvoyé longtemps encore, mais l'attitude résolue de Sandricourt qui venait de remplacer La Trémoille tombé malade à Parme, et qui s'avançait sur Rome, le força à prendre parti et à s'exécuter. C'en était fait, pour le moment, des projets sur Sienne et sur Pérouse, et le départ pour les Romagnes, annoncé depuis longtemps, était définitivement remis. Le 8 juillet, dans un consistoire, le Pape annonça solennellement le départ de son fils pour le royaume napo-

litain, départ fixé au dix août ; mais le douze de ce même mois, au matin, Alexandre VI tombait malade, et César, du même coup, ressentait les atteintes d'une fièvre pernicieuse. Le 18, le Pontife expirait, à l'âge de soixante-douze ans, dans la onzième année de son pontificat, et, à la même heure, son fils, lui aussi, était aux portes de la mort.

Privé subitement de l'appui du Vatican, tous les ennemis de César allaient relever la tête et essayer de l'écraser ; immédiatement entouré par eux de toute part, bloqué dans le château Saint-Ange et grelottant la fièvre, César voyait s'évanouir les hautes espérances qu'il avait conçues, et s'obscurcir les brillantes destinées qu'il avait rêvées. Il avait osé jeter un défit à la fortune en écrivant sur son écusson : « *aut Cœsar aut Nihil* » ; la fortune lui répondait, et il tombait au néant

CHAPITRE XIV

CÉSAR APRÈS LA MORT D'ALEXANDRE VI

1503

Récit de la mort du Pontife d'après les derniers documents. — La légende comparée avec les dépêches officielles. — Attitude de César après la mort de son père. — Les Orsini exilés rentrent dans Rome. — Aspect de Rome pendant le conclave. — Pie III Piccolomini élu pape. — Il protège César. — Mort rapide du Pontife.

Le récit de la mort d'Alexandre VI a défrayé le roman, et les historiens du dix-huitième siècle, dans leurs narrations, l'emportent encore sur les romanciers. Tommaso Tommasi, le premier biographe de César Borgia, et l'Anglais Gordon, qui a suivi pas à pas le premier, se sont appuyés dans leur récit sur celui que nous en a laïssé Guicciardini, l'historien classique de l'Italie. Tour à tour, les modernes ont adopté les vues des devanciers, jusqu'au jour où les historiens modernes ont pu consulter les documents des contemporains, encore enfouis dans les archives, non classés, non déchiffrés, et dont la lecture seule permet de présenter sous son vrai jour le trépas d'Alexandre.

Le Pontife et son fils César, quelques jours avant le départ de ce dernier pour l'armée, le 5 août 1503, s'étant rendus à l'invitation du cardinal Adriano de Corneto, auraient, dit la légende, soupé dans sa vigne en compagnie du cardinal Remolino, familier du Vatican, et de deux autres cardinaux récemment promus Ce jour-là l'un des Borgia, ou tous les deux, ayant eu la

pensée d'empoisonner leur amphytrion pour s'emparer de ses biens, l'échanson du Vatican chargé de verser le poison aurait confondu les vases et versé au Pape et à son fils le breuvage qu'ils réservaient à Corneto. Cette fable, rapportée par Guicciardini, a pour origine une lettre écrite de Ségovie à Rome par Pier Martyre d'Anghiera, le 10 novembre 1503, c'est-à-dire trois mois après l'événement. D'autres sources d'informations plus immédiates, celles des ambassadeurs, et une lettre du 22 août, adressée de Rome à Luigi Mannelli, à Montepaldi, par Giovanni de Florence [1], relatent le souper et le fait de la mort, sans l'attribuer à un empoisonnement. Voici les faits, tels qu'ils résultent des diverses sources contemporaines, c'est-à-dire du récit du *Diarium* de Burckardt (qui reprend son journal juste le 12 août), des dépêches de Giustiniani, l'ambassadeur de Venise, et enfin de celles de Sigismondo dei Conti.

Le repas eut effectivement lieu le 5 août; le Pape et César tombèrent malades le 10, soit cinq jours après; le 12, seulement, le Pape se plaignit d'un accès de fièvre; le 16 on lui tira treize onces de sang, et la maladie prit un caractère pernicieux; le 17 on lui administra, sans résultat, un breuvage d'une force extrême qui devait triompher du mal; le 18, se sentant près de sa fin, il se confessa à l'évêque de Carinola, Pierre Gamboa, son vicaire, qui lui donna la communion. Après quoi on célébra la messe près de son lit, en présence de cinq cardinaux, Jacques Serra, de Cosenza, Giovanni Borgia,

1. — Cette lettre, qui contient quelques détails circonstanciés sur les faits qui suivirent la mort du Pape, est publiée à sa date à l'appendice du tome III du *Diarium* (édition Thuasne).

Casanova et Francesco de Loris, cardinal de Constantinople. La messe finie, le Pape, qui était d'une extrême faiblesse et avait perdu tout espoir de vivre, déclara qu'il sentait venir la mort; à l'heure des vêpres, Gamboa lui ayant admininistré l'Extrême-Onction, il expira quelques heures après, entouré seulement du Dataire, de l'évêque de Carinola, et de ses domestiques. Sigismond de Conti rapporte que quelques jours avant, des fenêtres mêmes de ses appartements, qu'on tenait ouvertes à cause de l'extrême chaleur, le Pontife avait vu les funérailles de Guillaume Raymond, son parent, et celles du cardinal de Monréal, mort le 1er août; le défunt était obèse, comme le Pape lui-même et comme Monréal, et Alexandre fit observer que le moment était fatal pour les hommes gras. A peine avait-il fait cette observation, un ramier perdu vint tomber à ses pieds, sur le seuil même de la fenêtre. « C'est un mauvais augure », dit Alexandre, et, très troublé, il alla rapidement se recoucher, pour ne plus se relever. Pendant le cours de la maladie, César, malade et couché au Vatican, ne vit jamais son père; Lucrèce, prévenue par les ambassadeurs, ne tenta point de venir; mais, chose singulière, Alexandre VI, ce père passionné, ne nomma pas une seule fois sa fille [1]. En réalité, le Pontife mourait donc treize jours après le repas chez Corneto, ce qui éloigne l'idée d'un empoisonnement.

Giustiniani et Costabili, l'un envoyé de Venise, l'autre envoyé de Ferrare, suivirent les quatre derniers jours de la maladie et ne font nulle allusion à

1. — *Diarium*, tome III, page 239.

l'empoisonnement; introduits près du lit le 13, ils y revinrent tous les jours jusqu'au 18; le Pape leur parla de la dyssenterie qui le minait, et fit allusion aux nombreux malades et aux cas de mort qu'on signalait à tous moments dans la ville. S'il avait senti en lui le poison, il eût accusé tout haut ceux chez lesquels il avait soupé de le lui avoir versé ; et les ambassadeurs nous auraient laissé un témoignage qui aurait son prix. Le cas reste donc plus que douteux ; Gregorovius, qui a connu les meilleures sources, ne se prononce point; ce qui est certain. c'est que la chaleur était torride ; la fièvre pestilentielle régnait à Rome, et Giovanni Borgia, archevêque de Ferrare, avait été la victime du fléau le premier jour du mois d'août. Le bruit d'un empoisonnement qui se répandit dans la ville et trouva créance dans le peuple a deux causes sérieuses : les mœurs des Borgia, qui ne reculaient pas devant le crime et devaient mourir de la mort qu'ils avaient donnée à d'autres ; et l'aspect que présenta le cadavre du défunt, dont la face était noire et le corps démesurément enflé. La simultanéité de la maladie de César et de celle de son père contribua aussi à confirmer les soupçons du peuple; quelques contemporains les recueillirent, à ce point que nous trouvons le fait de l'empoisonnement mentionné sur un registre du notaire de Masiis, rédigé le jour même. Ainsi s'établit la tradition[1]. Quoi qu'il en soit,

1. — « Die Veneris XVIII Augusti 1593, hora XVIIII, Alexander papa Sextus, anno suo undecimo a creatione, *ex veneno ut, dicitur et in facie sua manifeste demonstravit et ex cunjecturis collegi potuit, obiit.* » — Protocole du notaire de Masiis, du collège de Rome, copié par M. Bertolotti. — C'était une des exigences de l'emploi d'inscrire en tête des

fièvre pernicieuse ou poison, César faillit aussi être victime du coup qui frappa le Pontife; mais il était plus jeune, très robuste, et put résister mieux aux atteintes du mal; il lutta pour ainsi dire corps à corps avec lui, et en triompha. Grelottant la fièvre, il s'était fait porter de chez lui au Vatican afin d'être plus près de son père et de mieux suivre les événements; et quand celui-ci expirait à ses côtés, commandant à la nature par son extraordinaire énergie, il se soumit, pour échapper à la mort et vaincre le frisson qui secouait tout son corps, à un régime effroyable, dont il y a d'ailleurs des exemples dans les habitudes du temps. Pier Martyre da Anghiera, ambassadeur en Espagne, a raconté que le médecin de César, Gaspare Torella, ayant fait éventrer une mule, revêtit de ses entrailles palpitantes le corps nu du malade et, par ce moyen, amena une réaction salutaire. Paolo Jovio aurait recueilli de la bouche même du cardinal de Corneto le récit d'un régime moins singulier mais encore assez énergique : on aurait rempli d'eau glacée une énorme jarre à huile, et César, moribond, s'y serait fait plonger. Il est certain, quelqu'ait

actes notariés le nom du pontife régnant, la mort et la création des pontifes.

La peinture du cadavre dans le *Diarium du Ceremoniere* est si *réaliste* qu'on ne peut la citer qu'en latin. « — Continuo crepit turpitudo et nigrido faciei ; adeo quod hora vigesima tertia qua eum vidi, factus est sicut pannus vel morus nigerrimus, livoris totus plenus, nasus plenus, os amplissimum, lingua duplex in ore, qui tota labia implebat, os apertum et adeo horribile quod nemo viderit unquam. » — Le *Diarium* constate aussi l'état du cadavre.

Les ambassadeurs Giustiniani et Costabili sont plus explicites sur les causes de cet état : « El corpo del Papa à stato tuto ogi in Sancto Petro, scoporto, cossa bruttisima da vedere, negro et gonfiato, *et per molti se dubita non li sia intravenuto veneno.* » — Costabili, dépêches, Archives de Modène.

été le remède employé, que le Valentinois sortit de la crise le corps pelé, le visage violacé et presque défiguré; celui dont un de ses historiens a pu dire : « Comme Tibère, dans l'antiquité, il était le plus bel homme de son temps », garda jusqu'à sa mort les marques d'un traitement brutal, encore aggravées par le ressentiment des maladies secrètes dont il avait fait lui-même la confidence à l'ambassadeur Collenuccio, à Pésaro, et dont son médecin, Gaspare Torella, nous a aussi fait l'aveu [1].

ATTITUDE DE CÉSAR APRÈS LA MORT D'ALEXANDRE VI

Alexandre mort le 18, à l'heure des vêpres, on cacha la nouvelle au peuple jusqu'au matin; César couché, chancelant et sous le coup de la fièvre, avait à ce moment auprès de lui Bonafede, l'évêque de Chiusi, un prêtre vigoureux comme un soldat, qui le soutenait, l'encourageait et se déclarait prêt à l'action; son bravo, Michelotto, était aussi à son chevet. Le Valentinois, comprenant le danger qui le menaçait, n'hésita pas un instant : entre l'heure de la mort et celle où l'on ouvrit les portes du Vatican en proclamant officielle-

1. — C'est ainsi que s'explique la singulière assertion de Paolo Jovio, qui fait un tel contraste avec les portraits laissés par les ambassadeurs, « Biondo et Bello » : « Son visage était défiguré par des rougeurs et des pustules : ses yeux très enfoncés, au regard cruel et venimeux, semblaient jeter des flammes. » — Plus tard, un témoin de l'enquête faite à la suite de la fuite de César de Medina del Campo, dépeignant, à la demande du magistrat, les traits de Valentinois, accuse encore un visage *violacé*. On a peine à reconnaître, après 1503, le beau jeune homme « très beau de figure, grand, bien fait, plus bel encore que le roi Ferdinand Naples ». — Ce dernier, comme on sait, passait pour le plus beau prince du royaume d'Italie.

ment la vacance du Saint-Siège, il donna l'ordre à Michelotto d'aller saisir le trésor du Vatican. Le capitaine, accompagné de nombreux hommes d'armes, ferma tous les abords des appartements Borgia, entra seul, le poignard à la main, chez le camerlingue, le cardinal Casanova, et, le menaçant de le tuer et de jeter son cadavre par la fenêtre, le somma de lui donner les clés du trésor. Cela fait, il passa dans la propre chambre du Pape et s'empara des objets les plus précieux. Nous trouverons même bientôt aux archives de Bologne la liste des merveilleux joyaux et de tout le service de l'autel privé du Pontife, fruit de sa rapine. La caisse du Trésor contenait cent mille ducats d'or, au dire de Burckardt, et trois cent mille, au dire de Sanudo; c'était, pour César, le nerf de la résistance. Rome, cependant, se remplissait de rumeurs, tous les ennemis des Borgia et du parti espagnol relevaient la tête, les Orsini accouraient déjà de toute part et, le lendemain même, Fabio, Nicolo et Gian Giordano, à la tête des leurs, réunis et exaltés par la mort du Pontife, réoccupaient leurs terres de la campagne de Rome, pendant que Prospero Colonna arrivait à marche forcée aux portes de la ville, à la tête d'une petite armée. Au dehors, le péril était extrême pour les possessions des Borgia; les Vitelli s'avançaient sur Citta di Castello, Gian Paolo Baglioni attaquait Pérouse; Urbin relevait la tête; Camérino, Cagli, Piombino se soulevaient tour à tour: et tout était remis en question. On sentait que cet État des Romagnes, si rapidement formé, allait plus rapidement encore se désagréger.

César fut prodigieux d'énergie, d'habileté, d'astuce

et de diplomatie; il a dit plus tard à Machiavel que la mort de son père ne l'avait point pris au dépourvu, car il avait souvent envisagé cette éventualité et s'était mis en mesure de parer à tous les périls qu'elle entrainerait; seulement, il avait oublié un point, un seul : « il n'avait pas prévu que le jour même où son père succomberait le coup qui frapperait Alexandre l'atteindrait aussi lui-même [1]. » Parmi ses ennemis implacables, le premier qui accourut à Rome fut Silvio Savelli, celui-là même à qui est adressé le fameux pamphlet d'où sont parties toutes les accusations contre les Borgia; ce Savelli reprit possession de son palais et arma ses serviteurs. Les rues de Rome s'emplissaient de tumulte, pendant que les cardinaux espagnols barricadaient leurs palais et réunissaient les défenseurs sur lesquels ils pouvaient compter. Tout ce qui appartenait au parti espagnol se sentait menacé; Savelli avait fait ouvrir les prisons et mis en liberté tous ceux que les Borgia avaient fait enfermer. On redoutait à chaque instant que l'armée du Roi d'Espagne vînt mettre fin au désordre et profitât de l'occasion pour entrer dans la ville; d'un autre côté, les Français avançaient, et le Sacré-Collège, seul dépositaire du pouvoir, sans force sur laquelle il pût s'appuyer n'osait cependant point se confier à César, le seul qui disposât d'une armée disciplinée et pût, sur l'heure, imposer silence à tous et répondre de l'ordre dans la cité. A tout instant on pou-

1. — *Le Prince*, chap. VII. — « Aveva pensato a tutto quello che potesse nascere moriendo il padre, e a tutto aveva trovato rimedio, eccetto che non penso mai, in su la sua morte, di stare ancor lui per morire. »

vait voir les Colonna et les Orsini aux portes de Rome, et le conflit éclaterait entre eux et César. Le conservateur et le gouverneur de Rome, auxquels s'étaient joints dix-neuf cardinaux réunis à la Minerve, s'assurèrent d'abord du gouverneur du château Saint-Ange, un Espagnol, évêque de Nicastro, Francesco de Roccamura, qui devait beaucoup à Alexandre VI et avait su déjà résister aux séductions de César, qui avait pensé à le circonvenir. Les cardinaux Santa Croce, Médicis et Cesarini, se chargèrent de s'aboucher avec lui; il répondit avec énergie que le château Saint-Ange était à la dévotion du successeur d'Alexandre et, jusque-là, à celle du Sacré-Collège, dépositaire de l'autorité pontificale; cela dit, il fit même tirer le canon pour débarrasser la voie en face du pont Saint-Ange, et tous les soldats sous ses ordres manifestèrent leur dévouement en recevant les délégués pontificaux au cri de « *Collegio ! Collegio ! Chiesa ! Chiesa !* » Malgré cette attitude, les Espagnols partisans des Borgia, au bruit de l'arrivée des Orsini, se préparaient à livrer aux flammes le palais de cette famille à Monte Giordano. Le 21, réunis de nouveau à la Minerve, au nombre de dix-sept, et constitués en conseil de gouvernement, dix-sept princes de l'Église agitèrent la question de savoir si on ne traiterait pas avec le duc de Valentinois, qui se montrait très humble, plein déférence pour le Collège, et se déclarait prêt à se mettre à ses ordres comme capitaine des troupes de l'Église, avec toute son armée, dont il répondait. Agapito da Amalia, le fidèle secrétaire du duc, habile diplomate et homme de gouvernement, représentant le

prince pendant sa maladie; un notaire de la Chambre pontificale, autorisé par le consistoire, s'aboucha avec lui et jeta les bases d'un accord.

Le lendemain 22 août, en face du collège même, Pandolfo le notaire, et Agapito, comme représentant de César, signèrent la convention, et prêtèrent un serment réciproque. Le Duc était confirmé dans toutes ses dignités et chargé de la sécurité publique jusqu'à l'élection du nouveau Pontife; dans le délai de trois jours il se présenterait en personne pour jurer fidélité avec tous les condottieri et chefs d'escadrons à sa solde. Le même jour, on décida en principe que le conclave s'ouvrirait dans le château Saint-Ange [1]; et, pour en assurer la tranquillité, comme la rumeur de la marche des Colonna et des Orsini était une menace permanente pour la tranquillité publique, le Sacré-Collège délégua deux envoyés vers chacun d'eux et chargea Nicolo de Capranica de leur demander de respecter la liberté des élections. Il était trop tard; Prospero Colonna, quatre heures après la nomination des délégués, se présentait aux portes de Rome; Capranica courait au-devant de lui, lui remettait le bref, que celui-ci prenait en main sans vouloir le lire, et, entouré de ses hommes d'armes, ralliant sur son passage tous ceux de ses partisans prévenus de sa marche, il descendait joyeux dans le palais Colonna d'où il était banni depuis si longtemps. Le soir on illumina le Capitole, on alluma de grands feux de joie, et dans nombre de quartiers de Rome, les clients

1. — On n'a pas de guide plus sûr que le *Diarium* pour suivre ces négociations, et les faits qui les suivirent. Les dépêches de Giustianiani le Vénitien et la lettre adressée de Florence à Luigi Mannelli de Montepaldi par Giovanni de Florence confirment en tout point le *Diarium*.

de Prospero se rallièrent au cri de : « Columna ! Columna ! »

Prospero cependant ne se présentait point en adversaire ; le lendemain même de son entrée, il envoya au Sacré-Collège, qui chaque jour siégeait à la Minerve et réunissait un plus grand nombre de cardinaux, l'évêque de Cotrone, Jean Ebu, pour se disculper de n'avoir pas pris en considération la lettre qui lui demandait de s'abstenir de franchir ses portes. Il n'était plus, disait-il, en son pouvoir de différer ; ses partisans, prévenus, l'attendaient ; et il n'aurait pu leur manquer sans forfaire à ses engagements. Mais si le Sacré-Collège était d'avis qu'il devait se retirer sur ses terres, il était prêt à le faire et attendrait son bon plaisir. Les cardinaux, touchés de cet acte de déférence, le prièrent de persévérer dans la même attitude, et le remercièrent publiquement.

RENTRÉE DES ORSINI DANS ROME

Cependant, à la même heure, Luigi de Pitigliano et Fabio Orsini, autres ennemis jurés du Valentinois, se présentaient avec près de deux mille hommes à la porte Saint-Pancrace, et, sous les murs mêmes de la ville, s'emparaient de quelques partisans des Borgia qu'ils mettaient à mort. De là ils allaient détruire plus de cent maisons des Espagnols, puis revenaient camper à la même porte, L'attitude des Orsini fut la même que celle des Colonna ; ils demandèrent à ce qu'on leur confiât la police de tout un quartier de la ville ; mais le Sacré-Collège, toujours préoccupé d'éviter la collision

entre les partis armés qui se trouveraient ainsi en présence, les sommait de quitter Rome tous ensemble et de permettre au conclave de se réunir en pleine liberté. Malgré la reconnaissance officielle de son rang et la confirmation de son autorité comme capitaine général dans cette circonstance unique d'un conclave, le Sacré-Collège allait adresser la même sommation au Valentinois. Il n'était que temps d'arriver à une entente, car Michelotto, dans la soirée du 24, était venu pour s'emparer de la porte Saint-Pancrace, chasser les Orsini qui ripostaient ; et le sang allait couler dans Rome. Une seconde tentative faite le lendemain rencontrait encore chez les soldats de Fabio la même résistance.

César, fidèle à son principe de semer la division parmi ses ennemis, avait résolu d'isoler les Orsini ; si ceux-ci s'alliaient aux Colonna, ils pourraient l'écraser malgré la supériorité de son armée ; aussi, sur l'avis et avec l'aide de son secrétaire Agapito, il traita secrètement avec Prospero Colonna, et un projet d'alliance entre le petit Rodrigo Borgia et une jeune fille de la famille des Colonna fut le gage de cet accord.

On sait que les lois qui régissent les conclaves ne permettent à aucune réunion d'hommes armés de résider dans Rome pendant l'élection ; César devait donc aussi quitter la ville, sauf à y rentrer après l'exaltation du nouveau Pontife : mieux que personne il connaissait ces lois, mais il discuta longtemps, demanda à s'enfermer avec les siens dans le château Saint-Ange, pourvu que le gouverneur fît le serment de ne point le livrer à ses ennemis. Le Sacré-Collège refusa,

et la discussion engagée n'aboutit que le premier septembre : César sortirait avec ses troupes et son artillerie et trouverait partout libre passage, dans la ville comme dans le territoire de l'Église. Le Sacré-Collège s'engageait à écrire à la seigneurie de Venise pour sauvegarder les États des Romagnes. De son côté César respecterait les biens et les personnes, il s'engagerait, comme les Orsini et comme l'armée française elle-même, à ne pas approcher des murs de plus d'une distance de huit milles. Le traité était commun à Prospero Colonna, devenu son allié ; mais circonstance plus importante, le Roi de France qui, par ses ambassadeurs, avait vu d'un œil jaloux la situation de César et le redoutait, exigea les mêmes garanties vis-à-vis de lui-même de la part du Duc, et chargea Louis de Villeneuve, le baron de Trans, Robert, l'évêque de Rennes, et Roger de Grammont, ses chambellans et ambassadeurs auprès du Vatican, de signer avec le Valentinois les mêmes conventions, moyennant quoi il se déclarerait son protecteur, lui garantirait ses États, et l'aiderait même à les reprendre contre quiconque l'attaquerait. César, de son côté, devait s'engager à servir le Roi « envers tous et contre tous, sans nul excepter, sinon le Pape et le Saint-Siège apostolique ». Ce traité fut signé le 1er septembre; les ambassadeurs français le notifièrent à tous les princes d'Italie [1], et le soir même on proclama par toute la ville que quiconque léserait le Duc ou l'un des siens, dans ses biens ou sa personne, serait condamné à la perte de sa vie et de ses propriétés. C'était, quoi qu'on assimilât sa situation à celle des

1. — *Voir* les dépêches de Giustiniani, tome II, page 169 et suivantes, et, à la page 462, les « *chapitres accordés...* ».

Orsini, des Colonna et de l'armée française, un triomphe réel pour César. Toutes ces négociations, conduites et réalisées dans le détail par Agapito, avaient contraint les ambassadeurs de toutes les puissances et les délégués du Saint-Siège à venir s'asseoir auprès du lit du Valentinois; et on y avait convoqué les plus célèbres praticiens de Rome pour décider s'il pouvait être transporté sans danger hors de la ville. Le lendemain même de la convention, le 2 septembre, Borgia fit faire la paie des troupes; treize chariots portant ses canons et ses bombarbes s'avancèrent par le Transtevère sur la route de Tibur, et il envoya son avant-garde l'attendre au pont Milvius. Plus de cent fourgons de bagages franchirent la porte sur le Monte Mario; le Duc les suivit, escorté par sa cavalerie et présentant toujours cet aspect militaire qui révèle une main sévère et une forte discipline. Il abandonna ainsi le Vatican en sortant par la porte Viridaria. Jusque dans ce désordre et cette retraite rapide, César gardait les apparences et la dignité qui ne l'abandonnaient jamais ; douze hallebardiers le portaient sur une civière recouverte de drap cramoisi; derrière lui venait son cheval de bataille richement revêtu d'un caparaçon de velours noir, brodé d'or à ses armes avec la couronne ducale, et conduit par un jeune page. L'ambassadeur de l'Empire et ceux d'Espagne et de France l'accompagnèrent jusqu'en dehors des murs; le cardinal Cesarini l'attendait à la porte, désireux de lui faire une communication; il le prit de haut avec lui et fit répondre qu'il lui était impossible de donner audience. En réalité il se soutenait à peine, mais son courage et sa perspicacité étaient à

la hauteur des circonstances. La Vannozza sa mère, qui avait été l'objet de démonstrations hostiles et dont la sécurité était menacée, était confondue dans le cortège avec son frère Gioffre. Dona Sancia sa belle-sœur, enfermée dans le château Saint-Ange par ordre d'Alexandre VI, quelque temps avant la mort de ce dernier, à cause de ses désordres et des discussions qu'elle avait créées dans la famille, n'était sortie de sa réclusion que pour être remise aux mains de Prospero Colonna, qui se chargeait de la conduire à Naples.

LE CONCLAVE

César, en abandonnant Rome, se rendait à Népi, ville de la dépendance de sa famille; ses troupes n'étaient point encore entamées et il gardait une espérance, celle de faire un Pontife de son choix au conclave, et, par là, de reprendre sous ce nouvel élu toute l'autorité dont il avait joui jusqu'alors. Il pouvait compter sur onze voix des cardinaux espagnols, parents, alliés ou clients ; et ses intrigues rallieraient d'autres suffrages. Les funérailles d'Alexandre VI, commencées le 4 septembre, devaient, selon les rites, durer neuf jours. La première messe des obsèques fut célébrée le 4, vingt cardinaux y assistèrent; puis chaque jour le nombre diminua à ce point qu'aucun des cardinaux-évêques ne voulut dire la dernière messe; ce qui força Cosenza, le parent des Borgia, à la célébrer. Le Collège s'inquiétait de préparer le conclave qui devait se tenir dans le château Saint-Ange, et les funérailles d'Alexandre lui importaient peu. Chaque jour les cardinaux étran-

gers entraient dans Rome, et les proscrits reparaissaient au Vatican; tour à tour on vit entrer Ascanio Sforza, prisonnier de Louis XII comme parent de Ludovic le More, avec son familier, le cardinal d'Aragon, marquis de Gerace, et enfin Rohan, plein de l'espoir du pontificat; tous rentraient en Italie à la suite de l'armée française et protégés par elle. La formalité des obsèques du Pape défunt, au milieu de telles circonstances, passa tellement inaperçue, que le maître des cérémonies, après avoir patiemment enregistré les moindres détails d'étiquette des neuf messes ordonnées par les rites, ne mentionne même pas le fait de la mise au tombeau. Le 22 septembre, les funérailles furent célébrées dix jours après la dernière messe, et pendant que se tenait le conclave, qui fut ouvert le mercredi 13 septembre. Le marquis de Mantoue, capitaine à la suite de l'armée française, campait à Isola Farnèse; il écrivit, le même jour, à Isabelle d'Este, sa femme, une lettre qui reste un des documents les plus curieux à consulter à propos de l'impression produite par la mort d'Alexandre, en même temps qu'il y a là une révélation de l'esprit du temps, surtout lorsqu'on considère qu'elle émane d'un esprit cultivé, d'un des princes les plus considérables de l'Italie, d'un des plus grands capitaines de son temps. Gonzague nous montre le Pape malade et près de mourir, prononçant des paroles singulières que tous attribuaient au délire, sauf ceux qui étaient dans le secret du pacte qu'il avait fait avec le diable. En plein conclave, à la mort d'Innocent VIII, Alexandre avait vendu son âme en échange de douze années de pontificat, et comme il lui manquait encore quelques jours,

il prononçait tout haut ces mots qu'on prenait pour le résultat du délire : « Je viendrai, je viendrai, c'est juste; mais attends encore un peu. » Bientôt, au moment où il allait rendre l'âme, ceux qui étaient dans la chambre avaient vu apparaître sept diables qui venaient prendre possession. « A peine mort, dit François de Gonzague, son corps commença à bouillir et la bouche à écumer, comme marmite au feu. Ensuite, il enfla si démesurément qu'il n'avait plus forme humaine, et que sa largeur était égale à sa longueur. On le porta à sa sépulture sans lui rendre grand honneur; le cercueil, lié par une corde, fut traîné par un facchino jusqu'au caveau, et cela parce qu'il ne se trouva personne qui le voulût toucher. En somme, on lui a fait des obsèques si misérables, que la Nana, la femme du *Zoppo*, en a eu de plus honorables dans Mantoue. Chaque jour on fait revivre son dernier souvenir en des épitaphes les plus violentes [1]. »

Cependant le conclave durait encore, et les cardinaux, au nombre de trente-huit, ne parvenaient point à s'entendre; trois grands partis divisaient le Sacré-Collège : les Espagnols, les Français, les Italiens, tous partagés en groupes de 10 à 12, et également influents. Le candidat du Roi de France était Rohan, César se ralliait à lui, mais celui-ci avait à la fois pour adversaires, et les Espagnols, qui tenaient pour Carvajal de Santa Croce, et les Italiens, qui tenaient pour Julien de la Rovère.

1. — La lettre du marquis est publiée dans l'appendice de la « Lucrèce Borgia » de F. Gregorovius, document n° 49. — On peut voir aussi, au sujet des funérailles qui sortent de notre sujet, l'appendice du 3e volume du *Diarium* (édition Thuasne).

Aucun des trois partis ne pouvait donc faire un Pape, et chacun d'eux pouvait l'empêcher. Dans de telles circonstances, le futur Jules II, Julien de la Rovère, constatant son impuissance, traita avec le cardinal de Naples, Olivier Carafa, et avec celui de Recanati, Gérôme de la Rovère, pour parvenir à obstruer l'élection définitive. César, quoique absent, avait connu les dispositions du Sacré-Collège; par les douze voix dont il y disposait, il devint l'un des agents les plus directs du vote décisif, et tint de la Rovère en échec; aussi le 22 septembre, après huit jours de conclave, Francesco, cardinal de Sienne, un Piccolomini, neveu du grand Pie II, fut-il salué Pontife par tout le Collège.

LE PAPE PIE III

Agé de près de quatre-vingts ans et infirme, le nouveau Pontife n'avait même pas pu paraître au conclave; et cinq jours après son élection, Ludovico de San Miniato, médecin renommé, devait pratiquer sur lui une opération douloureuse qui allait avancer sa fin. San Giorgio, cardinal d'Alexandrie, son ami le plus cher, l'avait représenté au Vatican; tous avaient voté pour lui, sauf lui-même, qui vota pour San Giorgio. Il obtint ainsi trente-sept voix sur trente-huit, et cette unanimité, qui succédait à des discussions si obstinées, indice certain d'une trève, était l'œuvre des deux adversaires qui dirigeaient l'élection, César et de la Rovère. C'était une manœuvre habile et un acte de temporisation. On sentait que l'élu avait un pied dans la tombe, et qu'en lui donnant la tiare, on parviendrait à changer le courant,

de sorte que la majorité se formerait plus tard sur l'un des trois candidats effectifs auxquels, par leur âge, on pourrait alors prédire un long pontificat. César, dans cette circonstance, s'était entendu directement avec Piccolomini, qui s'était engagé à le confirmer dans toutes ses dignités et commandements.

Les premiers actes de Pie III devaient montrer jusqu'à quel point il entendait rester fidèle à la foi jurée. Bonafede, évêque de Chiusi, l'agent de César pour les intrigues du conclave et son garde pendant sa maladie, fut nommé gouverneur de Rome le jour même de la proclamation du nouveau Pontife, et le 23, le lendemain, l'ambassadeur de Venise, venu à l'audience, s'entendit reprocher par le Saint-Père les tentatives faites par les Vénitiens sur la Romagne pendant la crise de la mort du Pontife. Enfin, quand, par un accord entre eux, le cardinal de la Rovère tenta une démarche pour faire rendre Sinigallia à son neveu, et Riario Sforza demanda la réintégration des Sforza à Imola et à Forli, où César régnait,le nouveau Pontife défendit énergiquement les droits du Valentinois. On le vit même envoyer un légat à Pérouse pour dissiper la ligue qui se formait entre les ennemis du Duc et expédier des commissaires dans les Romagnes pour prescrire à tous l'obéissance.

Rien n'est perdu pour César, puisque Pie III est son allié; une bulle en date du 8 octobre le confirme vicaire de l'Église et gonfalonier, et le 12, dans ses divers État, ses sujets vont renouveler leur serment. Il aspire maintenant à rentrer à Rome et il en obtiendra la permission par l'entremise des cardinaux espagnols. Pour arriver à leur but, ceux-ci le représentent

comme misérable, ruiné par la maladie et près de sa fin; et, en effet, la fièvre le mine encore. L'ambassadeur de Ferrare (car Este aussi le trahit : qu'est-ce que Lucrèce Borgia sans l'appui d'Alexandre ?) proteste auprès du Pontife contre l'idée du retour de César. Le vieillard qui porte la tiare est cependant attendri : « Je n'aurais jamais cru, dit-il à l'ambassadeur, que j'en arriverais à sentir de la commisération pour un tel homme, et pourtant ma pitié est profonde. Les cardinaux espagnols intercèdent pour lui : ils me disent qu'il n'a plus de chance de recouvrer la santé et qu'il désire venir mourir à Rome. Je lui accorderai donc l'autorisation qu'il demande. » César rentre, en effet, le 3 octobre avec seulement 150 chevaux et 500 fantassins; car il a dû envoyer une partie de ses troupes à Louis XII avec La Mirandole et Trivulzio, et il va habiter le palais de Saint-Clément, encore malade, et obligé de se faire porter sur les épaules de ses gardes.

Après vingt-neuf jours d'absence employés à intriguer et à envoyer ses fidèles réconforter ses capitaines qui tiennent les villes des Romagnes ou punir les rebelles, Borgia rentre en scène; il renaît à l'espérance. Giustiniani, l'ambassadeur de Venise, qui l'observe attentivement, — car la république convoite Rimini et les Salines, — vient lui rendre hommage et écrit au Sénat : « Le Duc n'est pas aussi mal qu'on le croit; il parle avec arrogance et dit que bientôt il rentrera en possession de tous ses États. » César, en effet, croyait avoir vaincu la destinée et paré le coup; les nouvelles des Romagnes étaient bonnes; les villes restaient paisibles, et celles qui se levaient étaient domptées;

Céséna, sa capitale, lui envoyait même des ambassadeurs qu'il recevait en roi et renvoyait chargés de présents. Les États plus récemment acquis l'inquiétaient bien, mais en somme on lui revenait de toute part; c'est à ce point que son cruel ennemi, Julio Orsini, fit un accord avec lui, et que Pie III, remettant les choses juste au point où elles étaient au moment de la mort d'Alexandre, lui accordait de partir pour une quatrième campagne destinée à châtier les tentatives des Sforza sur Pésaro, d'Urbin sur son propre duché, et de Pandolfo Malatesta sur Rimini. Le Pontife, à la date du 13 octobre, expédia même un bref aux Florentins pour leur demander passage pour l'armée de César, « qu'il aimait tendrement, paternellement, dit le bref, à cause de ses qualités rares et supérieures [1]. » Au fond, malgré les apparences, sauf le Pape et ses peuples des Romagnes, tout le monde le trahissait; on s'était réjoui de sa chute et on craignait sa résurrection. Les Florentins répondaient en amis, mais sous main ils ordonnaient à Machiavel de se rendre à Rome avant le départ du Duc et de l'arrêter à tout prix. Les barons romains avaient bien signé un accord avec lui, mais ils étaient décidés à ne pas l'observer; quant aux Vénitiens, s'ils avaient cessé leurs tentatives sur Rimini et Céséna, ils avaient déchaîné les anciens seigneurs, comprenant bien que les peuples des Romagnes ne voulaient pas de leur joug.

1. — Le bref est publié dans Alvisi, n° 94, appendice, page 583. (Cupientes ut dilectus Filius nobilis vir Cæsar Borgia de Francia, Dux Romandiol.. et Valentiæ, S. R. E. Confalonierius, quem ob ejus præstantes et eximias virtutes paterna dilectione complectimur, *se cum sua* comitiva et exercitu robusque et bonis ad sui Ducatus Romandiolæ... tute et commode possit transferre.)

En attendant, embusqués à Ravenne, ils encourageaient deux des ennemis de César, Bartolomeo Alviano et Baglioni de Pérouse, et ceux-ci, d'accord avec l'ambassadeur d'Espagne et les Orsini, formaient une armée solide pour l'attaquer, allaient bientôt le bloquer dans Rome, et essayer de s'emparer de sa personne. Dix jours après sa rentrée dans la ville, ses ennemis signaient un traité offensif et défensif, où il était nettement stipulé qu'on poursuivrait le duc des Romagnes « jusqu'à la mort ». L'Espagne était entrée dans la ligue; Gonzalve de Cordoue, qui la représentait à Naples, promulgua un édit défendant aux capitaines de Castille de servir sous la bannière de César, leur enjoignit de se rallier à lui pour arrêter Louis XII dans sa marche sur Naples et, le samedi 14 octobre, douze jours après sa rentrée dans Rome, au nom du Roi et de la Reine d'Espagne, devant le palais même de César et devant le château Saint-Ange et au campo dei Fiori, l'édit fut proclamé solennellement. C'était un coup porté aux bandes du Valentinois; Ugo de Moncade, avec la fleur de ses braves, allait l'abandonner. Deux mille de ses hommes pris entre les Orsini et Baglioni, sous la conduite de Remolino, qui ne sut pas les maintenir, se débandèrent un à un. Borgia fut beau joueur : il souhaita la victoire aux transfuges qui allaient rejoindre son ennemi et combattre pour le Roi. Cependant, le traité fait entre l'Espagne, Alviano, Baglioni et Orsini, s'exécutait déjà, et chaque jour, par bandes détachées, des hommes d'armes entraient dans Rome. Autour du palais de Saint-Clément où logeait le Valentinois, s'élevaient des rumeurs, et on s'apprêtait à attaquer Borgia jusque dans le Vatican. Toutes les portes

étaient gardées à l'extérieur, il ne pouvait plus s'échapper; s'il essayait de fuir du côté de la mer, par Ostie, Mottino, l'ancien capitaine des galères d'Alexandre VI, se chargeait de le livrer à la ligue. Et douze jours à peine s'étaient écoulés depuis le moment où César était rentré à Rome plein d'espérance ! Comprenant l'imminence du danger, il tenta de sortir de la cité par la porte Viridaria, dont il avait soudoyé les gardes. Le 15 octobre, deux de ses compagnies tournèrent bride et le trahirent; ses troupes s'égrenaient; il ne lui restait plus que 70 chevau-légers et Orsini lui coupait la route. Il n'eut d'autre ressource que celle de rentrer à toute bride et de s'enfermer dans le Vatican; on allait bientôt l'y assiéger. Alviano, capitaine de la ligue, venait se joindre à Orsini, et le cherchait, criant: « Mort ou vif ! » Fabio Orsini et Renzo de Céri s'étaient chargés de donner l'assaut au Borgo, que César avait fortifié. On le prit ainsi entre deux feux; en incendiant la porte Torrione, il était facile de pénétrer dans le Vatican; une heure encore on allait arriver jusqu'à lui. Le Valentinois était à deux doigts de sa perte; les cardinaux Borgia, de Salerne, d'Arborea et de Sorrente, le firent alors passer par le souterrain qui, de Saint-Pierre, conduit dans le môle d'Adrien; il s'y engagea tenant par la main ses deux fils naturels et les petits ducs de Népi et de Sermoneta. Cette fois, il était traqué comme une bête fauve; on mit son palais du Borgo à sac et on détruisit tout ce qu'il possédait, sauf les objets précieux qu'il avait fait ramasser à la hâte et envoyer à Ferrare sous le couvert du cardinal d'Este.

Cependant Pie III le protégeait encore; les Orsini voyant qu'il le dérobait à leurs coups, changèrent de tactique,

et, renonçant à employer la force, intentèrent à leur ennemi une action judiciaire comme spoliateur des biens des barons, et demandèrent qu'il fût au moins gardé à vue dans le château de Saint-Ange jusqu'à ce que l'arrêt fût rendu. L'appui du Pontife, joint aux démarches des cardinaux espagnols, pouvait encore sauver le Valentinois ; il forma un instant le projet de fuir la nuit, déguisé en moine, afin de rejoindre Michelotto à Rocca Soriana : une fois là, rappelant Baldassare da Spicione et Taddeo della Volpe ses capitaines, il se serait jeté dans les Romagnes. Il ruminait son plan, quand, nouveau coup du sort, le 17 octobre, cinq jours après qu'il était entré dans le môle d'Adrien, son protecteur Pie III mourait subitement après vingt-sept jours de pontificat. Le 27 septembre le Pape avait subi une douloureuse opération qui avait avancé sa fin; son chirurgien, Lodovico da San Miniato (*imperitus chirurgus*, dit son contemporain, Sigismondo dei Conti), s'était trompé sur la nature de son mal, un ulcère au tibia gauche, et, ayant tranché la partie saine, avait provoqué la fièvre qui emporta rapidement le vieillard. A l'inverse de ce qui s'était passé à la mort d'Alexandre VI, on afficha sur les murs du Vatican les épitaphes à la louange de Pie III; Angelo Colucci célébra sa mémoire en établissant un contraste entre ce court pontificat et le long scandale du règne de son prédécesseur. La mort de Pie III devait être fatale à César Borgia ; pendant les vingt-sept jours qu'il avait régné, le pontife avait accordé au Valentinois une protection décidée et par cela même relevé son crédit. La numismatique italienne garde un témoignage de cette attitude du vieux Piccolomini à l'égard du fils d'A-

lexandre dans une médaille, restituée après sa mort, qui porte à son revers une représentation de César revêtu des insignes de capitaine général de l'Église, déposant son gonfalon au pied de Pie III entouré de ses cardinaux, avec cette inscription en exergue :

Sub umbra alarum tuarum.

CHAPITRE XV

CÉSAR ET MACHIAVEL

1502-1504

César a-t-il conçu un plan d'ensemble et l'opinion de Machiavel au sujet de ses hautes ambitions peut-elle être justifiée ? — Carte de ses opérations militaires qui montre son plan stratégique. — Jugement de Machiavel sur le prince, sur le soldat, sur le politique. — César après la mort d'Alexandre VI. — Fidélité des Romagnes. — Cause de l'attachement qu'il sut inspirer à ses peuples.

Il semble que la mort d'Alexandre VI devait fatalement entraîner la chute de son fils César; cependant, si le Valentinois n'avait point achevé son œuvre et réalisé son plan, il avait constitué quelque chose de durable, assis fermement les bases d'une institution considérable qui devait lui survivre, et préparé la reconstitution du pouvoir temporel de l'Église; mais ce pouvoir il l'absorbait à son profit, et, de l'ancien domaine des vicaires pontificaux, il avait déjà fait son domaine personnel et ceint la couronne ducale à laquelle il comptait ajouter chaque jour un nouveau fleuron.

Le plan d'ensemble du jeune capitaine n'apparaît peut-être pas du premier coup, et les historiens ont pu contester qu'une grande pensée ait présidé à ces opérations morcelées, entreprises au courant de l'occasion et qui devaient nécessiter trois campagnes, de 1499 à 1503. Cependant, si l'on suit attentivement la marche de César sur la carte d'Italie, en tenant compte des obstacles qu'il est obligé de tourner (car à mesure

qu'il arrondira son domaine, laissera mieux deviner le but qu'il poursuit et deviendra plus redoutable, il éveillera les soupçons des puissances), on comprendra qu'il « mangeait l'artichaut feuille à feuille », comme il l'a dit plaisamment, n'agissait jamais à l'aventure, mais toujours selon l'occasion.

Traçons à grand trait la carte de son royaume idéal: parti à l'entrée de l'hiver de 1499, il monte d'abord rapidement au nord, et, comme il va frapper les voisins du seigneur de Bologne, Jean Bentivoglio, il tient à rassurer celui-ci sur son propre sort, quitte à le trahir plus tard. Il opère alors énergiquement contre Imola et Forli, et de là, l'épée à la main, redescend au cœur même de l'Italie, ajoutant ville à ville, province à province, détrônant successivement les derniers Sforza, les Malatesta, les Manfredi, les Montefeltre. Maître des rives de l'Adriatique depuis Rimini jusqu'à Sinigallia, possesseur du duché d'Urbin, de Camérino et de Cagli, il se rattachera à Rome par Spoleto, dont Lucrèce Borgia est la régente, et, poursuivant son œuvre par l'Ombrie, Sienne et Pérouse, par Pise qui l'a appelé et par Piombino d'où il a chassé les seigneurs, il constitue l'ensemble de ses conquêtes en un état, prend Céséna pour capitale provisoire, reçoit de son père l'investiture et ceint la couronne ducale. L'année suivante, il jette le masque, attaque Bologne, plus ample que Céséna, et resserre le cercle autour des Toscans. Enfin il osera menacer Florence elle-même, et ne s'arrêtera plus que devant l'ordre formel du Roi de France, qui, après avoir déchaîné le fléau, est à peine maître de l'arrêter.

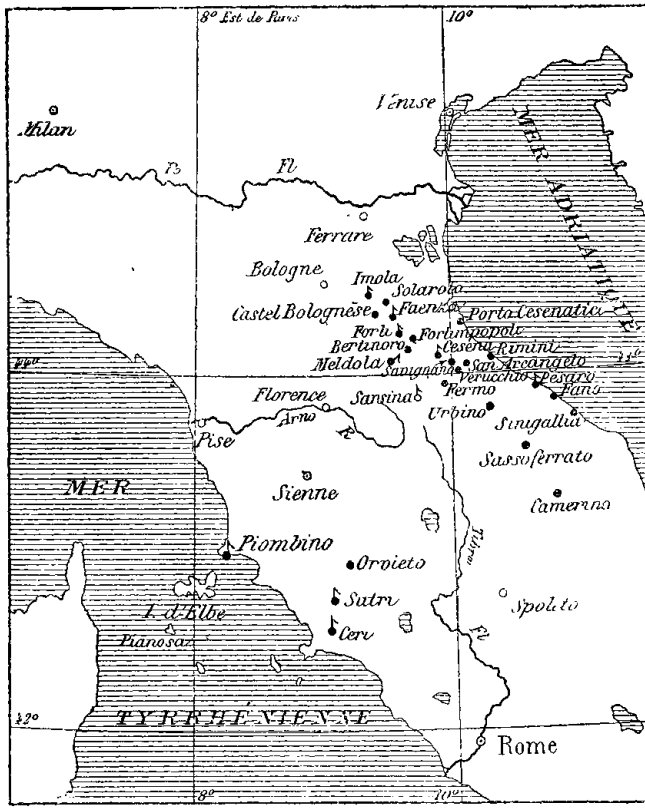

CARTE DE LA CAMPAGNE DES ROMAGNES

VILLES COMPOSANT LE DOMAINE DE CÉSAR BORGIA

César marche-t-il droit devant lui, en ambitieux insatiable qui s'empare de tout ce qui est à sa portée; ou court-il à un but précis, à la réalisation d'un plan grandiose? Telle est la question qui divise les historiens du Valentinois.

Si César n'a pas rêvé la reconstitution à son profit du royaume de l'Italie centrale, Florence, tout au moins s'est senti menacée. Dès sa première campagne, lorsque, maître d'Imola et de Forli, il assiège déjà Céséna, menace Pésaro et passe par Urbin pour revenir à Rome, Florence lui envoie en ambassade Soderini, chargé de lui demander ses intentions et ses conditions. L'année suivante, encore plus inquiète, serrée de plus près par la prise d'Arezzo tombée aux mains des capitaines de César, la République détache auprès de lui Machiavel, le plus perspicace de ses secrétaires; et c'est un spectacle unique dans l'histoire, que celui de ces deux lutteurs en présence. A partir du jour où il arrive à son camp, Machiavel, qui a reconnu dans le Valentinois un terrible adversaire, sent qu'il y va des plus hauts intérêts de l'État de ne plus le perdre un instant de vue; aussi ne le quittera-t-il plus que le jour où il le verra traqué comme une bête fauve, vaincu par le sort, enchaîné et mis dans l'impossibilité de nuire.

On peut ne point accepter le verdict de Machiavel; le célèbre auteur de l'« *Histoire de la Ville de Rome au moyen âge* », F. Gregorovius, estime même que c'est une tache pour la mémoire du fondateur de la science politique, d'avoir fait d'un sanglant aventurier un « Messie de l'Italie » et, pour tout dire en un mot, un précurseur de l'unité italienne. De son côté, F. Villari, dans son

beau livre « *N. Machiavelli e suoi tempi* », dit que le secrétaire florentin, quoiqu'il ait été le témoin oculaire des faits et gestes du Valentinois, s'était fait de lui un personnage imaginaire auquel il a prêté les grandes pensées dont il était lui-même animé. On a cependant le droit de faire observer que, dans l'histoire, les faits dominent les intentions ; la plupart des actions héroïques et des décisions formidables qui ont entraîné des catastrophes ou déterminé la haute situation des États n'ont pas toujours été la suite d'une longue préméditation ; elles sont souvent le résultat des appétits et des passions de l'homme, ou simplement celui d'un besoin d'agir inhérent aux caractères fortement trempés. Sans doute Alexandre VI avait pour objectif immédiat l'élévation de ses enfants, l'agrandissement de leur domaine, et ne se souciait de la puissance de l'Église qu'à la condition que cette puissance augmentât celle de sa propre famille ; mais les faits que le père et le fils ont accomplis en suivant chacun ses instincts n'en concouraient pas moins à la reconstitution du domaine temporel de l'Église, institution considérable qui, pendant plus de trois siècles, de 1510 à 1860, allait subsister sous la même forme. L'ambitieux César, lui, détournait le courant à son profit personnel, et lorsque Jules II ceignit la tiare, tous les capitaines qui détenaient les places fortes de son duché des Romagnes refusaient de les lui livrer, les regardant comme bien personnel et comme légitime conquête de leur chef. Machiavel ne voit que le résultat et en mesure la portée ; c'est ainsi que se justifie l'opinion qu'il a exprimée sur le Valentinois dans son livre « *Le Prince* », dans la « *Legazione* », la « *Descrizione dei fatti*

di Romagna » et dans la « *Decennale* ». Voyant agir César, il constatait l'énergie de sa volonté, les ressources de son esprit, ses dons de stratégiste et ses facultés d'administrateur; et comme, dans une certaine mesure, les actes du Valentinois tendaient à un but et à un idéal qui se rapprochaient de ceux qu'il poursuivait lui-même, le secrétaire florentin n'était pas homme à lui marchander les moyens d'exécution. Que lui importait à lui-quel bras frappait les tyrans, ces despotes des petites principautés Italiennes, et aussi l'ambition personnelle de celui qui, les ayant renversés, organisait immédiatement leurs États, leur donnait des lois, leur imposait une rude discipline, et, finalement, s'y faisait aimer? L'idée d'unité acceptée, un prince plus digne succèderait à César, et c'était autant de fait pour la réalisation de la pensée. Les Sforza étaient abattus, les princes de la maison d'Este et ceux de Mantoue n'étaient pas de taille à entreprendre la tache; Laurent de Médicis n'était point un soldat; aucune personnalité capable de hautes entreprises ne se révélait; impatient du but, Machiavel avait beau regarder autour de lui : César seul, habile à saisir les occasions, jeune, hardi, sans scrupule, splendide, magnifique, « qui allait toujours à la vérité effective des choses », soldat à l'âme grande et aux hautes intentions (tous ces traits sont de Machiavel), semblait capable de l'atteindre. Aussi, dès lors, le secrétaire incarna-t-il en lui son idéal du Prince, faisant abstraction du monstre qui se cachait sous le politique et le soldat.

De ces « hautes intentions » dont parle Machiavel, nous avons d'ailleurs d'autres preuves, sans parler de la déclaration, pour ainsi dire prophétique, du jeune cardinal

qui, à vingt ans, fixe ses yeux sur le César romain, et écrit sur son épée : CUM.NUMINE.CESARIS.OMEN. Quelques-uns des contemporains du Valentinois ont prononcé des mots décisifs à son sujet, et il y a là de véritables révélations sur les intentions personnelles du héros, intentions qui n'ont plus rien de l'après-coup des jugements portés par les historiens. M. Villari, à propos de la guerre des Espagnols pour empêcher le Pape de s'étendre dans le Napolitain, reconnait qu'Alexandre VI avait déclaré « vouloir faire l'Italie toute d'un seul morceau » ; quant à César, on lit dans les dépêches de Collenuccio, l'ambassadeur de Ferrare, que Francesco Maria, duc d'Urbin, ayant pris à son servics un secrétaire qui avait été quelque temps auprès du Valentinois, celui-ci assura avoir entendu dire au duc des Romagnes « qu'il avait résolument délibéré de se faire *Roi d'Italie* [1] ». Voilà le mot prononcé.

1. — Il est difficile d'aller plus loin que M. Ademollo dans le jugement qu'il a porté sur César Borgia. Le brillant écrivain qui a semé çà et là dans les revues et *Archivi* de Rome des articles pleins de verve qu'il ne s'est même pas donné la peine de réunir en volumes pour notre plus grand profit, ayant à apprécier le rôle historique de César, a écrit les lignes suivantes :

« Niuno a tentato, che noi sappiamo, la rivendicazione del Duca Valentino, quantunque egli abbia appo gli italiani titolo di merito per la grande idea che traluce dalle sue parole a Machiavelli : « Egli aveva pensato a tutto eccetto che non penso mai in sulla morte del Padre di stare ancor lui per morire. » Senza il brutto casetto, forse il potere temporale dei Papi sarebbe stato abolito un trecento settanta anni prima ; il critianesimo avrebbe conservato la sua unità, né le guerre di religione avrebbero insanguinata per tanto tempo l'Europa che, probabilmente ; evitava il flagello di Carlo V. »

Il est vrai que ce jugement, qui fait de César une très haute personnalité, va servir à écraser les Borgia dans les conclusions de l'article ; mais le rôle de César dans la reconstitution du pouvoir temporel à son profit y est nettement indiqué, et presque dans les mêmes termes que ceux que nous avons employés nous-même quelque temps avant dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*.

En ce qui concerne Machiavel, si on voulait réunir en une seule page tous les traits tracés « d'après nature » qui sont épars dans ses dépêches à la Seigneurie de Florence, on aurait un portrait littéraire de César, signé du nom de l'observateur le plus sagace dont s'honore la diplomatie italienne. César n'avait point appris la guerre, et il est impossible de passer d'un consistoire dans un camp avec plus de désinvolture; ce n'est point un soldat; quoique brave et ardent, il a mieux à faire que de donner des coups d'épée; c'est un général, un stratégiste et un grand administrateur. A peine une ville prise, il légifère, organise, repare les brèches, assure la défense et la conservation, comme si sa conquête était définitive. Imola, Forli, Céséna prises, il appelle Léonard de Vinci pour assurer le service des eaux, réparer les forteresses, élever des monuments; il fonde des monts de piété, institue des cours de justice, et fait œuvre de civilisateur; et les peuples ne s'y sont jamais trompés, car ils l'ont regretté. « Ce seigneur est splendide et magnifique, et, les armes à la main, il est si courageux que les plus grandes entreprises lui semblent faciles; et, pour recueillir gloire ou profit, il n'y a péril ni fatigue qui ne le rebute. Il se fait bien voir du soldat, il a accaparé les meilleurs hommes d'Italie, il arrive ainsi à être redoutable et victorieux; ajoutez à cela que la fortune lui est constamment favorable. » L'homme est solitaire, très secret « molto segreto »; il se gouverne avec prudence, il a de l'astuce, de la célérité, de l'ordre et du bonheur; il sait à merveille profiter de l'occasion: « *gran conoscitore della occasione.* » Ainsi parle Machiavel; aussi engage-t-il bientôt les Flo-

rentins à ne pas compter avec lui comme avec les autres seigneurs; « César est un *nouveau Potentat en Italie* avec lequel il y a lieu de conclure ligue et traité plutôt que lui offrir un simple engagement comme condottiere. » Le côté purement militaire dont Machiavel se faisait une spécialité a attiré aussi l'attention du secrétaire. L'homme trouvé, il fallait l'outil pour agir ; aussi devant ces bataillons bien disciplinés, cet ordre parfait, cette administration des vivres assurée par des traités, cet équipement régulier, cette artillerie surtout, si forte « qu'à lui seul César en a réuni autant que les souverains d'Italie », le secrétaire s'incline et reconnaît un capitaine de race, auquel il promet les plus hautes destinées.

Voyons dans quelle mesure l'œuvre réalisée déjà au moment de la mort du Pontife était l'œuvre personnelle de César, et comment elle devait survivre à celui qui l'avait crée, alors que tous les moyens d'action qu'il devait, non pas à lui-même, mais à son père et son protecteur, allaient lui manquer à la fois. En un mot, quelle fut l'attitude des peuples de César pendant la crise causée par la mort d'Alexandre VI?

En principe, la réaction contre les Borgia avait été générale et immédiate ; les ennemis directs qui n'avaient pas succombé, soit par le supplice, soit dans les prisons, soit dans la lutte armée qu'ils avaient soutenue contre leurs spoliateurs, avaient les premiers relevé la tête ; et les Colonna, les Orsini, les Gaëtani, les Silvio Savelli, avaient partout réintégré les possessions dont les Borgia les avaient chassés. On avait vu bientôt les Petrucci se présenter devant Sienne, comme les Ba-

glioni devant Pérouse ; et, jusqu'aux seigneurs de Piombino et de Camérino, tous avaient essayé de reconquérir leurs États. Le duc d'Urbin, naturellement, avait tenté de prendre San Leo, Majolo et les forteresses du Montefeltre, pendant que les neveux de Vitellozzo Vitelli réintégrés à Citta di Castello, faisaient promener dans les rues de la ville le Veau d'or des Vitelli vainqueurs du Bœuf rouge des Borgia. Quelques-uns de ceux qui, le plus légitimement, auraient pu se réjouir du coup qui frappait à la fois et Alexandre et César, les Manfredi et les Varano. Oliveretto da Fermo, le duc de Gravina, n'étaient plus là pour revendiquer leurs droits ; mais tous les anciens seigneurs des villes des Romagnes errants ou exilés avaient vu renaître leurs espérances et tenté avec plus ou moins d'énergie de recouvrer leurs États. Dans les Romagnes toutefois il leur avait fallu compter avec les gouverneurs laissés par César dans chacune des principautés, et avec les commandants des rudes forteresses de Rimini, de Céséna, de Forli, bien décidés à les défendre après les avoir si chèrement achetées. Quant aux princes souverains de l'Italie, qu'ils fussent alliés ou neutres, et aux grands États de la République, tels que Florence et la Sérénissime, prêts à profiter des circonstances, ils n'avaient pu s'empêcher de témoigner leur satisfaction de la mort du Pontife. Les princes, suivant la coutume du temps et les tendances de leur caractère, se montraient pleins de duplicité et se déclaraient amis ou ennemis de César selon que sa fortune chancelait ou se relevait. Jean Bentivoglio, le seigneur de Bologne, l'un des plus menacés, qui avait été forcé de pactiser avec le Valentinois en lui fournissant

des troupes et en le pensionnant comme condottiere, donna le premier des preuves publiques de la joie qu'il ressentait de l'événement. Nous avons vu comment le marquis de Mantoue, François Gonzague, au service de Louis XII, et déjà en route avec ses compagnies pour le Napolitain, annonçait à Isabelle d'Este, régente de ses États, la nouvelle des funérailles d'Alexandre. Hercule d'Este, duc de Ferrare, qui avait longtemps lutté pour échapper à l'alliance de son fils Alphonse avec Lucrèce Borgia, devait se prononcer avec plus d'énergie qu'aucun d'entre eux; la lettre à ce sujet adressée à son ambassadeur à Milan, J. G. Seregno, serait à citer toute entière : comme on a souvent démandé à Seregno quelle impression a produit sur le beau-père de Lucrèce le trépas d'Alexandre, celui-ci veut qu'il sache désormais que répondre, et le 24 août 1503 il prend la plume. Le fait de la mort du Pontife ne lui a déplu à aucun point de vue, pour la gloire de Dieu et le bien de l'Église chrétienne, car il a souvent souhaité que l'effroyable scandale cessât. Sa situation privée vis-à-vis des Borgia, c'est-à-dire l'alliance de son fils avec la propre fille du Pape, n'est point pour nuire à son opinion et pour la changer, car il est chrétien ; il ne doit rien à Alexandre VI, il n'est pas son obligé; c'est tout juste si celui-ci a tenu ses engagements avec lui. Tout vient de la faute de César, qui s'est conduit de la façon la plus étrange à son égard en ne lui communiquant jamais aucun de ses projets ; et si celui-ci a pris cette attitude, c'est qu'il n'a jamais pu faire de lui ce qu'il voulait. Hercule tenant pour les Français et César pour les Espagnols, rien ne pouvait se combiner entre eux; tous leurs

intérêts étaient contraires. La mort du Pape ne lui a donc nullement déplu, pour cette bonne raison que tout ce qui contribuera à abaisser le duc des Romagnes lui sera favorable à lui, duc de Ferrare [1].

Voilà pour la famille ; quant à Florence, sans en excepter aucun État en Italie, c'est celui qui a le plus d'intérêt à l'abaissement du Valentinois ; car jusqu'à la dernière heure César a tenté de se venger de la République, et il s'est même entendu avec Gonzalve pour combiner une action contre elle, en prenant Pise pour base de ses opérations militaires. Venise est l'ennemi permanent, ou plutôt le voisin dangereux dont l'ambition et la jalousie jamais ne désarment ; Ravenne et Rimini sont l'objet des convoitises du sénat ; Pandolfo Malatesta est son protégé ; et déjà Bartolomeo Alviano, ce capitaine redouté dont César a envahi les États, aujourd'hui condottiere des Vénitiens, est parti pour le combattre le jour même de la mort d'Alexandre, sans demander licence au Sénat.

C'est à Venise que le duc d'Urbin devra son retour dans ses États, car ce sont des soldats de la République que Guidobaldo a menés le 24 août, quelques jours à peine après la mort d'Alexandre, à l'assaut de la forteresse de San Leo. La Magione, autre place forte du duché, a été prise par Baglioni à la tête de cent lances fournies par les Florentins ; et ces derniers ont encore fourni à Jacopo d'Appiano, seigneur de Piombino, le moyen de réintégrer sa principauté. Tous les jours amènent un nouveau désastre. San Leo prise par Guidobaldo lui-

1. — Cette curieuse lettre est publiée dans la « Lucrèce Borgia » de F. Gregorovius, à l'appendice, document n° 46.

même ; le gouverneur de César, Antonio de la Monte, qui commande à Urbin, se voit assiéger dans la ville et est forcé de se retirer à Céséna ; le duc d'Urbin rentre en maître dans son palais, et le 28 août, après seulement quatre jours de lutte, de tout l'État d'Urbin, hier en sa possession. il ne reste aux mains des garnisons de César qu'un petit fort sans importance, la Rocca de Tavoleto.

Gian Paolo Baglioni. le Pérugin, s'est présenté devant Pérouse une première fois, mais ayant contre lui les habitants. conduits par un capitaine de la famille Oddi, et par Tommaso dall Aste, évêque de Forli, gouverneur pour le Vatican, il va, en attendant de revenir à la rescousse, aider Gian Maria Varano, le dernier survivant des seigneurs de Camérino, à rentrer en maître dans sa principauté. Celui-ci, à son tour, l'aidera le 9 septembre à attaquer de nouveau Pérouse. Quant à Giovanni Sforza, seigneur de Pésaro, mari divorcé de Lucrèce, nous le verrons bientôt lutter à son tour pour réoccuper sa ville.

En somme, partout où César a laissé un capitaine, un détachement ou un représentant de son autorité, celui-ci est en échec ou menacé. Dans cet assaut général contre le Valentinois dont la mort du Pontife a été le signal, la Romagne seule va donner les preuves de son réel attachement à son Duc, et il faudra chercher les causes réelles de cette fidélité à celui qui l'a soumise par la force, dans son mode même de gouvernement.

Le jour où Pie III avait confirmé César dans toutes ses dignités. celui-ci s'était hâté de faire publier à son de trompe dans toute la Romagne la bulle du nouveau Pontife, et avait exigé des peuples des diverses provinces

un nouveau serment. A cette date (27 août), aucun des anciens seigneurs n'avait encore fait de tentatives pour reprendre ses États. La plupart d'entre eux dénués, exilés, ne pouvaient compter pour y réussir que sur l'appui des Bolonais, celui des Vénitiens ou des Florentins; et outre que ces deux États, rivaux et jaloux, ne voulaient point se permettre mutuellement d'exercer la suprématie sur aucun des domaines, tous, connaissant le lien qui unissait César au Roi de France (lien qui n'était pas rompu par la mort du Pontife), se gardaient de donner ouvertement une occasion de représailles. Une instruction des Dix de la Balia (22 août 1503) à G. B. Ridolfi, commissaire florentin à Castrocaro, lui fait même observer que si César, qui est en danger de mort, venait à passer de vie à trépas, il faudrait considérer qu'il a une fille en France, qu'il est Français, et que le Roi voudrait probablement que cette enfant héritât de ses États. Sous ces démonstrations cependant, les Vénitiens cachaient de secrètes manœuvres qui avaient pour résultat de réintégrer les anciens seigneurs trop faibles pour se maintenir, et dont, à la première occasion, ils se proposaient de recueillir la succession. Bartolomeo d'Alviano, leur condottiere, Pandolfo Malatesta, le dernier seigneur de Rimini chassé par César, et Giovanni Sforza de Pésaro, appuyés l'un sur l'autre (celui-ci avec son droit pour excuse, cet autre avec ses forces pour appui), et Sforza enfin, dans le but de s'ouvrir la voie vers Pésaro, s'y logeaient, le 28 août, dans le bourg de Rimini, au lendemain même du jour où l'on venait de prêter un nouveau serment au Valentinois. Les Vénitiens protestaient bien ouvertement contre cette

initiative de leur condottiere, mais en même temps ils occupaient eux-mêmes Porto-Cesenatico, où Dionigi di Naldo ne pouvait leur résister, ils soutenaient Sforza qui rentrait le 3 à Pésaro, et, le 6 août, laissaient entrer Pandolfaccio à Rimini. Ainsi logés dans Porto-Cesenatico ils se préparaient à attaquer Céséna, mais ils laissaient agir pour eux les bandes de Guidobaldo d'Urbin sous les ordres de Palmerio Tiberti, et d'un prieur du monastère de Morimondo, Sebastiano Brancaleoni. Le 5 ceux-ci s'emparaient de Savignano et, ravageant tout sur leur passage, venaient bloquer Céséna; mais le 7 une sortie de la garnison ducale les mettait en déroute à Carpineto. Enhardis par leur succès, ceux de Céséna voulaient aller déloger de Rimini Pandolfaccio, qui y était entré la veille; leur chef ne le leur permit point, redoutant un mouvement du Vénitien Jacopo Veniero sur leur ville. Ce mouvement ne tarda point à s'effectuer dans la nuit du 11 au 12; Veniero, ayant des intelligences dans la place, se présenta pour forcer l'entrée de Céséna, mais dans une vigoureuse sortie, les gens du Valentinois les poussèrent l'épée dans les reins jusqu'à Martirano et leur tuèrent beaucoup de monde. Le lendemain une députation de la ville se transporta en parlementaire à Ravenne pour se plaindre au provéditeur de cette guerre portée sans nulle raison sur les terres du duc des Romagnes; celui-ci leur répondit que la Sérénissime n'entendait point s'emparer de Céséna, mais seulement la délivrer du joug du Valentinois, ennemi de leur République. L'énergie des habitants de Céséna venait de sauver la Romagne, car, en même temps que la capitale était attaquée, le seigneur de

Bologne, Bentivoglio, ayant envoyé des détachements tenter un coup de force sur Imola pour y faire rentrer Ottaviano Sforza, et sur Faënza, où il voulait réinstaller le dernier des Manfredi, Francesco, la fière attitude des Césénais servit d'exemple aux populations de ces deux villes, et partout les garnisons de César triomphèrent des tentatives de leurs voisins. Cette heureuse résistance coïncidait avec la trêve signée avec César pour permettre au Saint-Siège de se réunir en conclave, et avec l'alliance nouvelle signée entre lui et le Roi de France; enfin quelques jours encore, et Piccolomini, élu Pape, donnerait au Valentinois des preuves éclatantes de la protection qu'il entendait lui accorder. Aussi les princes qui s'étaient prononcés si ouvertement contre César, au moment où la destinée l'accablait, commençaient-ils à devenir circonspects; ayant la France d'un côté pour appui, et de l'autre le Vatican, Borgia restait redoutable. On les vit donc se retourner sans peine et envoyer des ambassadeurs au Valentinois pour le féliciter d'avoir échappé aux attaques de Venise et à celles d'Urbin. Les Vénitiens, sept jours à peine après avoir assailli Céséna, recevaient les lettres des ambassadeurs du Roi de France qui leur notifiaient le traité fait dans le château Saint-Ange, et, au reçu de cette nouvelle, le Sénat envoyait en toute hate à leurs troupes l'ordre de se tenir sur la défensive. Hercule d'Este, que nous avons vu si décidé à abandonner le Valentinois à la date du 15 septembre, c'est-à-dire vingt jours après la singulière lettre que nous venons de citer, offrait au gouverneur général de Céséna un secours de deux cent lances, et félicitait le Duc d'avoir recouvré la santé et fait une

nouvelle alliance avec le Roi. Quant aux Florentins, en haine des Vénitiens, ils faisaient des offres à leur tour.

MORT DU PAPE PIE III

Ce n'était pas assez pour César d'être sûr de se tenir sur la défensive; le lendemain de la victoire des Césénais à Carpineto et Martorano, il leur écrivait de Rome une lettre ducale, les excitant à ne craindre aucun ennemi, quel qu'il fût. Borgia se sentait revenir à la vie, il viendrait à leur secours avec une armée capable d'imposer le respect à tous. Forts de la conviction du salut de leur Duc, les capitaines de Césena, Cristoforo della Torre et Dionigi di Naldo, qui avaient réoccupé Porto-Cesenatico d'où l'avaient chassé les Vénitiens, reprenaient Rimini en un seul jour, et en chassaient Pandolfaccio. Toutes les tentatives des anciens seigneurs sur Imola, sur Forli, sur Faënza, furent aussi en pure perte. Réconforté par de telles preuves de fidélité, le duc des Romagnes souhaitait d'aller lui-même encourager ses sujets. Nous avons vu que Pie III, d'accord avec lui, avait même demandé aux Florentins le libre passage pour son armée, mais les événements de Rome et la marche de l'armée française sur Naples l'empêchèrent de réaliser son projet. La mort de Pie III, survenue le 26e jour de son pontificat, en retirant subitement à César son dernier appui, changea la face des choses, redonna du courage aux Manfredi, aux Ordelaffi, aux Sforza, aux Malatesta et au duc d'Urbin, qui vinrent encore à la rescousse avec l'appui des Vénitiens et des Florentins, et parvinrent momentanément à recouvrer leurs anciennes posses-

sions; mais tous ces désastres successifs, et le plus grand de tous pour César, l'élection de Julien de la Rovère au pontificat sous le nom de Jules II, ne servirent encore qu'à prouver à toute l'Italie combien ceux d'Imola, de Céséna et de la plupart des villes des Romagnes restaient attachées à leur Duc jusque dans la mauvaise fortune.

Un tel attachement, dont nous avons acquis la preuve en parcourant pas à pas chacune des villes dont se composait l'État sur lequel César a régné pendant trois années, avait sa raison d'être dans les principes de gouvernement qu'il professait comme duc des Romagnes, et dont il ne s'est jamais départi. Son mode d'administration convenait probablement aux populations de ces régions qui, énergiques et fortes qu'elles sont elles-mêmes, admirent la force et l'énergie. « Cette région, dit Carlo Cinelli, écrivain Pésarais, était peut-être celle où César devait être le plus craint et le mieux aimé. Ses façons de faire, son système de gouvernement franc, net, rapide, cruel au besoin, correspondait sans doute au caractère net et hardi de ces énergiques populations des Romagnes. Et là certainement, plus que partout ailleurs, il mit de l'ardeur à réorganiser l'administration des pays conquis, à y établir un gouvernement solide, ferme, une justice d'une exécution rapide et parfois terrible. » La conclusion de Machiavel est la même, « quels que soient les moyens qu'ait employés le Valentinois, il avait réussi à pacifier et à unir ce pays avec plus de sécurité qu'il ne l'avait été jusque-là. » Quant à Hercule d'Este, au moment où tout est compromis, il aime encore mieux César pour voisin que Venise, et il

ajoute : « *oltro che di quelle provincie dopo tutto non aveva mal meritato* » ; ce qui est un aveu précieux à recueillir.

En réalité, depuis Sinigallia jusqu'aux portes de Bologne, partout où il est entré en vainqueur, le premier soin de César a été d'organiser la justice; il la voulait « bonne et prompte », et, dans nombre de documents conservés dans les archives communales des villes dont il fut le maître, on lit des lettres adressées à ses représentants où il réclame surtout « la rapidité dans les décisions judiciaires[1] ». Le peuple ne connaît plus l'arbitraire, et l'exécution cruelle de Remiro de Lorca, coupé en deux par son ordre pour avoir spéculé sur les grains et affamé le peuple, est une preuve évidente de sa justice implacable et terrible. Personne n'est assez haut pour échapper à ses coups s'il est prévaricateur ou s'il pèse sur ceux qu'il doit protéger ; la rigueur contre les grands, l'indulgence pour les petits et une discipline cruelle pour ses soldats lorsqu'ils tentent de devenir un fléau pour les citoyens qu'ils sont chargés de défendre : telle est sa loi. Et c'est ainsi qu'on peut s'expliquer que même lorsque César sera vaincu, foulé aux pieds et exilé en Espagne, le peuple des Romagnes restera fidèle à son souvenir, et il ne se trouvera pas un traître pour livrer à Jules II les forteresses qu'il convoite.

1. — « In primis quod ipse illustrissimus Princeps et Dominus noster dignetur, populum ipsum et civitatem Imolæ cum toto ejus districtu et comitatu, cum justicia et misericordia agere et gubernare ac regi et gubernari facere et conictere, et eumdem populum et comitatum in pace conservare et a bello et guerra ipsum tueri, dependere et manutenere. » 11 mars 1500 — Sottomissioni. — Archives d'Imola.

CHAPITRE XVI

CÉSAR BORGIA ET JULES II

1503-1504

Résultat de la mort de Pie III. — Nouveau conclave. — Traité ouvertement conclu entre César et le cardinal de la Rovere. — Machiavel visite César dans sa prison. — De la Rovere est élu Pape sous le nom de Jules II. — Le nouveau Pape se déclare contre César qui refuse de rendre les forteresses. — Jules II traite avec César. — César abandonne Rome et se rend à Naples près du grand capitaine. — Gonzalve de Cordoue. — César renait à l'espérance. — Il rallie des troupes. — Perfidie de Gonzalve à l'égard de César.

Pie III descendu dans la tombe, et César enfermé dans le château Saint-Ange, captif dans Rome, cerné par ses ennemis, on peut croire qu'il est terrassé et va renoncer à combattre : au contraire, il va donner une nouvelle preuve de son énergie et, le jour même de la mort de son protecteur, recommencer la campagne d'intrigue qui a amené l'élection d'un Pontife propice à ses intérêts et décidé à lui conserver son rang et ses États. Nous avons deux témoins de ses efforts : Machiavel d'abord, envoyé immédiatement à Florence pour veiller aux intérêts de la République dans cette crise nouvelle, et encore Giustiniani, l'ambassadeur vénitien, qui n'a pas quitté Rome et renseigne minutieusement la Sérénissime. Dès le 29 octobre, c'est-à-dire douze jours après la mort de Pie III, l'élection de son successeur peut être regardée comme un fait accompli quoique le conclave ne doive commencer que le lendemain. Machiavel, le 27, deux jours auparavant, écrit à la Seigneurie

que le cardinal Julien de la Rovère aura pour lui la majorité, car il l'a su gagner « par des moyens propres à produire ce résultat », et en effet, le 28, une convention en règle a été signée entre celui qui dans trois jours s'appellera Jules II, et le Valentinois, réfugié dans le château Saint-Ange, mais qui, ce jour-là, vient au palais apostolique entouré de ses cardinaux espagnols. Le texte du journal du maître des cérémonies est à citer ; il montre comment, en plein jour, se faisaient ces marchés scandaleux. Ce n'est plus le pillage du trésor pontifical et la curée des biens ecclésiastique, tels que les a pratiqués Alexandre VI lors de son élection, mais le fait est le même, et il part de plus haut. La naïveté avec laquelle Burckardt enregistre la convention montre combien elle était dans les mœurs du temps : « Le même jour, 29 octobre, le révérendissisme cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens s'est rendu au palais apostolique avec le duc de Valentinois et ses cardinaux espagnols, et ils ont conclu un traité, composé de différents chapitres, au milieu desquels celui-ci : « quand le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens aura été nommé Pape, il nommera gonfalonier de l'église et capitaine général le duc de Valentinois, le favorisera et le confirmera dans la possession de ses États, *et vice versa Dux Pape.* » En conséquence tous les cardinaux espagnols promettent de donner leur vote au cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, pour la papauté. »

On traite donc de puissance à puissance ; comment, cependant, César a-t-il été amené à vendre à l'ennemi constant de sa famille les votes dont il dispose au conclave ? Machiavel et Giustiniani nous ont fait compren-

dre que l'élection du candidat français, le cardinal de Rohan, était impossible à cause de l'influence du Roi catholique engagé dans une guerre contre Louis XII, et qui ne voulait ni candidat de cette nature, ni prétendant qui lui fût favorable. Le 26 octobre, Machiavel, sous le prétexte de rendre hommage à César, auprès duquel il avait résidé à Forli et à Céséna comme envoyé de la Seigneurie, vint lui rendre visite dans le château Saint-Ange, et le trouva libre d'esprit, en belle humeur, toujours malade cependant, et encore sous le coup de la terrible attaque qui avait failli le terrasser. « Le Duc, écrit-il aux Dix, est enfermé dans le château, il espère plus que jamais faire de grandes choses, en supposant qu'il fasse un Pape à son gré et au gré de ses amis. » César déclarait qu'il allait, avec les douze voix espagnoles dont il disposait, jouer la partie et déployer toutes ses ressources pour assurer l'élection du cardinal de Rohan, le candidat français. Au bout de quelques jours cependant il comprit qu'Aragon ne lui permettait pas de favoriser son ennemi et que l'accord ne se ferait que sur un candidat italien; il consentit donc à se rejeter sur de la Rovère. Sans doute, ce cardinal avait été l'ennemi des Borgia, mais depuis il semblait s'être rallié, et, du moins, il avait la réputation de garder la foi jurée. César demanda des garanties; le 20 elles furent stipulées, et les voix dont il disposait allèrent à de la Rovère, qui fut élu le 1er novembre sous le nom de Jules II.

L'appui que César venait de prêter au nouveau Pontife était une faute dont il allait bientôt se repentir; après avoir envoyé un de ses gentilshommes auprès du nouveau Souverain, il s'enhardit jusqu'à porter ses hommages

au Vatican, et franchit les portes du château Saint-Ange entouré d'un état-major de quarante gentilshommes et capitaines. Ce même jour, le 3 octobre, Jules II pria César de venir habiter au palais pontifical, où il lui désigna ses appartements. Il fit plus, il envoya des commissaires en Romagne, pour recommander l'obéissance au Duc, qu'il aimait, dit le bref, « avec une charité paternelle [1] ». Pendant dix jours César vécut ainsi parmi les familiers du Pape, qui semblait l'écouter avec satisfaction; un soir, il reçut une mauvaise nouvelle : ses villes récemment conquises étaient réoccupées une à une par les anciens seigneurs; son nouveau duché, Forli, Imola et les forteresses où il avait jeté d'audacieux compagnons, lui restaient seules fidèles. Il demanda donc au Pape un laisser-passer pour aller châtier les rebelles; et Jules II lui permit de se rendre à Ostie pour préparer des troupes. Parti le 19 novembre, César y était encore le 29 et, ce jour-là, il vint à Rome, par le Tibre, avec une escorte pontificale.

Le but de Jules II était d'obtenir par ses égards la reddition des places fortes qui devait le faire maître des Romagnes. Il avait pénétré le dessin du Valentinois de garder les territoires en dehors de toute suzeraineté du Saint-Siège,

1. — Le bref de Jules II est daté du 10 nov. 1503. L'original est aux archives d'Etat de Florence. Il est publié en appendice n° 96 dans Alvisi. Les termes sont ceux employés dans les chancelleries. Jules II demande le libre passage et ajoute seulement: « In quo nobis rem gratissimam facietis. *Ducem enim propter ejus insignes virtutes et præclara meriti præcipuo affectu et caritate præcipua complectimur.* » Quelques jours avant, le 3 novembre, Jules II avait écrit aux habitants de Faënza pour leur recommander d'être fidèles à César. « Et si qui forsan in terris dicto Duci commissis temerario ausu se ingesserint, eos reiciatis et repellatis, prout bonæ et fideles S. R. E. subditos et filios decet. » Le bref est aussi publié dans Alvisi, n° 95, appendice, page 584.

et on le vit se retourner soudain contre lui. Dissimulant toutefois, il accueillit favorablement sa demande de départ pour son duché et alla même jusqu'à demander pour lui un libre passage aux Florentins, comme l'avait fait son prédécesseur Pie III [1]. Sous main, il le jouait; et faisant allusion au traité régulier qu'il avait signé avec lui pour obtenir les voix des cardinaux espagnols, on l'entendit dire à Machiavel et à Giustiniani, l'ambassadeur de la sérénissime République : « Le Duc n'aura pas un créneau de mes forteresses. Je ne suis obligé envers lui qu'à la vie sauve et à la libre jouissance de ses biens, mais en le favorisant auprès des Florentins, j'agis de façon à conserver la Romagne à l'Église. » Giustiniani, de son côté, écrivait à Florence le jour même de la visite au Pape, au retour d'Ostie : « Le Pontife dit qu'une fois qu'il aura dans les mains la possession des forteresses, il licenciera César. » Jules II, en réalité, voulait encore se servir du capitaine, quitte à le perdre plus tard. Cependant, le laisser-passer n'arrivait pas; et on devine sans peine que Machiavel se chargeait d'en retarder la délivrance. César alla le demander directement au secrétaire florentin et joua franc jeu; se déclarant résolu à partir par Ostie, à aborder à Livourne ou à Gênes avec cinq galères de la flotte pontificale : « Si je n'ai pas le libre passage, dit-il à l'envoyé, je signe un traité avec les Vénitiens et, s'il le faut, avec le diable : je ramasse tout mon argent, j'assemble tous mes amis, je joue mes dernières ressources; et,

1. — *Legazione alla Corte di Roma*, dépêches des 28, 29, 30, 31 octobre et 1er novembre. Giustiniani.—Voir le tome II de ses dépêches, page 271 et suiv.

une fois à Pise, j'emploie tout ce qui me reste de forces à faire du mal aux Florentins. » Machiavel essaya de le tromper encore; il savait que tout le monde était ligué contre César et ne s'était pas laissé prendre aux démonstrations de Jules II qui, tout en demandant le libre passage à la Seigneurie de Florence pour le Valentinois, envoyait successivement à chacune des villes du duché un bref spécial pour la reddition des forteresses, et, dès le 3 novembre, donnait à Carlo de Moncalieri [1], son camérier secret, ainsi qu'à Pier d'Oviedo la mission de se rendre à Céséna auprès du commandant de la Rocca, avec ordre de la remettre aux mains de son envoyé. Partout la défense des Romagnes était donc organisée contre César, des contre-gouverneurs étaient nommés en opposition avec les siens, et le Pontife (qui maintenait toujours en apparence son réel désir de se servir de l'épée du Valentinois pour recouvrer les possessions du Saint-Siège) déclarait tout haut à ces mêmes habitants des Romagnes qu'il ne reconnaissait pas leur Duc comme son représentant. Le 19, pendant que Borgia était, tantôt à Ostie à faire ses préparatifs, tantôt au Vatican même où il occupait les appartements au-dessus du Pape, Moncalieri rentra au Vatican et rendit compte de sa mission.

1. — Ce nom de Montchevalier, que Burckardt traduit en français et en latin à la fois, cache « Carlo di Moncalieri », qui dans les dépêches de Giustiniani est appelé Carlo di Savoia. On sait que Moncalieri et Stupinigi sont deux résidences royales à la porte de Turin. La princesse Clotilde, fille du roi Victor-Emmanuel, s'y est retirée depuis les évènements de 1870, et son mari, le prince Napoléon a porté longtemps le titre de comte de Moncalieri, titre sous lequel son fils, le prince Louis, sert aujourd'hui dans l'armée italienne.

LE PAPE SE DÉCLARE CONTRE CÉSAR

Pier Remires, commandant de Céséna, en recevant des mains des nonces l'ordre de livrer la forteresse, leur objecta que César était prisonnier au Vatican, et qu'avant de livrer les forts dont il avait la garde, il voulait voir son maître en liberté. A Pier d'Oviedo, Espagnol comme César, son ancien camérier et son serviteur, il représenta que c'était commettre un acte de traîtrise que d'accepter une telle mission, et, afin de l'en punir, il fit saisir l'envoyé, dont le corps, bientôt criblé de blessures, fut pendu aux créneaux de la forteresse. Pier Remires ne permit même pas qu'on donnât la confession à l'envoyé pontifical. Le fait s'était passé le 15. Jules II, à cette nouvelle, entra dans une telle fureur, qu'il parla d'en finir à jamais avec le Valentinois ; il appela le cardinal de Lisbonne, Giorgio da Costa, et San Giorgio, cardinal d'Alexandrie, leur ordonna de garder à vue le duc des Romagnes et de l'enfermer dans le château Saint-Ange. Les cardinaux espagnols, prévenus à la hâte, se rendirent auprès du Saint-Père et obtinrent qu'au lieu de donner le Môle pour prison à César, il occupât le Torrione d'Alexandre VI, au Vatican. En même temps Francesco Remolino, le cardinal de Sorrente, et Lodovico Borgia, le propre neveu d'Alexandre VI, cardinal de Sª Maria *in via lata*, quittaient secrètement Rome avec les fils naturel de César et le petit duc de Sermoneta, l'enfant de Lucrèce et d'Alphonse de Bisceglie, tandis que la Vannozza et tout ce qui tenait aux Borgia mettaient leurs biens en sûreté. On sut depuis que César avait eu le temps de

charger Remolino, frère du cardinal et son plus fidèle ami avec Agapito da Amalia, de demander pour lui à Gonzalve de Cordoue un sauf-conduit au nom du Roi catholique.

Les événements qui allaient se succéder n'étaient pas faits pour apaiser la fureur de Jules II. Les Vénitiens, sûrs désormais de ne point rencontrer le Valentinois sur leur chemin, attaquaient Faënza, Imola, Forli et Riminî, et refusaient de les rendre. Au nonce du Pape Leonini qui réclamait directement auprès du prince sérénissime, celui-ci répondait avec énergie : « que, dût-on détruire jusqu'au fondement des maisons, on ne rendrait jamais ces provinces à l'Église [1]. » Cependant, le 24 novembre, pour marquer la rupture et trancher dans le vif, un bref, rendu public pour toute la Romagne, nommait Giovanni Sacchi, évêque de Raguse, gouverneur général de ces États et de ceux de Bologne, à la place du Valentinois, et ordonnait à tous les anciens vicariats du Saint-Siège de jeter bas l'écusson du Valentinois et d'arborer le drapeau de l'Église et les clés de saint Pierre [2]. Avant de perdre celui auquel il était lié par un engagement formel, prix de son élection, Jules II voulut le déshonorer publiquement, et accepta les demandes de mise en accusation du Valentinois que lui portaient, tour à tour, le cardinal Riario Sforza, le duc d'Urbin, les Florentins et Bentivoglio ; il fit aussi saisir et confisquer tous ses biens et meubles ; mais on constata que César, toujours prudent, n'avait rien gardé de précieux par devers lui, ayant fait

1. — *Voir* les *Diarii* de Sanudo, 6 décembre 1503.
2. — La patente conservée aux archives d'Imola et Bertinoro est publiée dans Alvisi, n° 98, appendice.

diriger sur Ferrare, au nom du cardinal d'Este, de nombreux convois, dont quelques-uns furent saisis au passage, les uns par les Florentins, les autres, à Céséna, par Bentivoglio. Enfin, le 5 janvier, le Pontife demandait aux Bolonais leur artillerie pour attaquer Céséna; pendant ce temps-là, les Vénitiens, malgré les protestations de Jules, malgré ses brefs et ses remontrances, continuaient leur œuvre d'annexion; et quelques commandants des forteresses de César, regardant la partie comme perdue, Bravo da Sila à Forlimpopoli, et Gonzalvo da Mirafonte à Forli, livraient ces deux places moyennant le remboursement des sommes que, disaient-ils, ils avaient dépensées pour les maintenir depuis que le Duc les avaient abandonnés à eux-mêmes.

Tout lui manquait à la fois; et César ne se reconnaissait pas encore vaincu! Le duc d'Urbin, Guidobaldo, qu'il avait détrôné, venait de rentrer à Rome, appelé par le Pontife qui le nommait capitaine général des troupes pontificales à sa place; Hercule d'Este, auquel il s'était adressé, le reniait. Le marquis de Mantoue, son « compère », celui qui lui avait demandé la main de sa fille Louise pour son fils, et avait sollicité la faveur de l'avoir pour parrain de son dernier né, répondait à la Vannozza, qui était venue jusqu'à Naples mettre sous sa protection les deux fils naturels du Valentinois : qu'il était trop engagé dans les affaires de Louis XII, comme capitaine, pour se compromettre avec celui que le Roi abandonnait aussi. Machiavel, qui ne craignait plus le Valentinois, mais qui l'observait toujours avec intérêt et curiosité, attendant le moment de faire savoir à sa Seigneurie que c'en était fait de celui qui la menaçait depuis

si longtemps, vint encore le visiter dans la tour Borgia du Vatican, où on le gardait étroitement. Le secrétaire le trouva armé de patience, comme un homme qui a déjà envisagé sa fin ; son élégance était la même, il étalait autour de lui son faste habituel, et entouré, non plus comme jadis d'un état-major de capitaines, mais de ses familiers et de quelques gentilshommes restés fidèles à sa fortune. Giovanni Vera, son ancien précepteur, devenu un personnage, et dont Alexandre VI avait fait un cardinal de Sainte-Balbine, lui témoignait la plus vive affection et ne le quittait plus. Seul, avec ses fidèles, il énumérait les chances qu'il avait encore d'échapper à la destinée que chacun de ses ennemis lui réservait ; les banquiers de Florence et de Gènes lui gardaient plus de trois cent mille ducats qui lui permettraient de solder ses troupes. Baldassar de Scipione, capitaine de ses lances, lui resterait jusqu'à la mort ; Michelotto avait été arrêté à Florence, avec Carlo Baglioni et Taddeo della Volpe, son fidèle condottiere ; mais les offres les plus brillantes ne les avaient point décidés à l'abandonner. Loin d'accuser le sort et l'ingratitude des hommes, César trouvait légitime que ceux qui avaient été ses ennemis se liguassent ainsi pour l'abattre, tandis qu'il se louait de la fidélité de ceux qui lui restaient ; et il reconnaissait qu'il avait toujours bien placé ses bienfaits et en recueillait le fruit. Quand Machiavel entra dans la tour, il le trouva couché sur son lit, comme la plupart du temps, car César ne connaissait que deux postures : à cheval ou couché ; il regardait jouer aux échecs, impassible pendant de longues heures, suivant des yeux les dés, comme s'il voulait deviner les secrets de la fortune.

De temps en temps on annonçait quelque cardinal espagnol qui bravait le Saint-Siège pour venir le saluer, il l'accueillait alors avec courtoisie, puis bientôt, parlant des événements avec une rage froide et une ironie méprisante, il raillait ses ennemis, ces puissants qui avaient encore peur d'un homme enchaîné, malade, grelottant la fièvre, « dont personne, disait-il, n'aurait garanti la vie pour une heure. » En réalité si, à cette heure-là, César avait disparu, la voix seule de ses Espagnols familiers et celle de Lucrèce, sa sœur, eussent protesté contre l'exécution judiciaire que Jules II demandait depuis quelques jours à une cour de justice. Le nouveau Pontife qui, à part le génie, différa assez peu des hommes de son temps, n'était cependant point capable d'employer contre un Borgia les armes que ceux-ci avaient employées si souvent contre leurs ennemis. En faisant mettre au fort Saint-Ange, le 23 décembre, le bravo de César, Michelotto Corella, complice de tous ses crimes, le Pape voulait avoir contre le Valentinois des témoignages qu'il pût invoquer lorsque quelque prince s'élèverait pour défendre son ennemi. En attendant, Jules II persistait à demander à son prisonnier, qui l'avait constamment trompé, des ordres définitifs pour qu'on lui rendît les forteresses. César avait consenti une première fois et remis à Moncalieri et à Pier d'Oviedo des lettres adressées à ses capitaines ; mais on a vu comment ceux-ci, par suite d'une convention faite avec Borgia, ou par décision spontanée, n'avaient point exécuté ses ordres, mettant à mort le messager. Cette fois, le Valentinois se refusa à toute transaction et resta muet. Machiavel, la veille de son départ pour Florence,

vint le voir encore une fois et écrivit à la Seigneurie : « Peu à peu il s'achemine au tombeau. » Il semblait donc que rien désormais ne pût l'arrêter sur la pente, quand la victoire remportée le 31 décembre (1503), au Garigliano, par Gonzalve de Cordoue, sur les troupes françaises, en assurant le pouvoir des Rois catholiques sur le royaume de Naples, raffermit le parti espagnol dans le Sacré-Collège et sauva le prisonnier du Saint-Siège.

LE PAPE TRAITE AVEC CÉSAR

La nouvelle de la victoire parvint seulement le 3 janvier 1504 au Vatican ; le 4 on y apprit la prise de Gaëte, le départ des Français par mer, et la mort de Pierre de Médicis, noyé dans le fleuve. Presque immédiatement Don Diego de Mendoza, ambassadeur d'Espagne, intercéda auprès de Jules II en faveur de César, après avoir conféré avec celui ci dans sa prison et essayé de le déterminer à donner les ordres nécessaires pour la remise des places fortes. Le 19 janvier, le Valentinois se décida enfin à renoncer à ses prétentions sur son duché, en échange de la liberté et de la reddition de ses biens ; mais de nouvelles attaques des seigneurs dépossédés contre les États des Romagnes retardèrent l'exécution du traité à intervenir entre le Pontife et César; et, le 29 du même mois seulement, le Pontife signa l'accord, au Vatican, en présence de neufs cardinaux [1].

1.—Concordia fuit quod Dux teneatur infra quadraginta dies assignare Pape castra Cesene et Forlivii liberare; interim Papa debeat facere ipsum Ducem associare et secure conducere ad civitatem Vetulani et ibi in arce morari. Cardinalis S. Crucis recepit curam Ducis quod non aufugiat; et postquam dictas arces Pape consignaverit, quod debeat

Dans quarante jours, Céséna et Forli, les deux places fortifiées les plus redoutables, celles dont dépendait la possession d'Imola et de Faënza, devaient avoir ouvert leurs portes aux envoyés du Pontife; moyennant quoi César serait libre de sa personne et de ses biens et se dirigerait où il lui conviendrait; Jules II s'engageait même à lui donner des galères pour gagner la France, où il occuperait un rang digne de lui. Mais en attendant l'exécution du traité, on devait le conduire à Civita-Vecchia, et il y demeurerait enfermé. Si, à l'échéance prescrite, ses capitaines n'avaient pas livré ces places, César serait ramené à Rome et incarcéré à perpétuité. Jusque là le cardinal de Santa Croce, qui représentait Borgia à la signature du traité, serait son geôlier et répondrait de lui. En effet, le 13 février au matin, le Valentinois, accompagné du trésorier du Vatican, Francesco del Castel di Rio, et d'un petit nombre de serviteurs, après avoir pris congé du Pape, auprès duquel il semblait rentré en grâce depuis la signature du traité, et ayant entendu ses bonnes paroles et ses promesses de lui être utile si tout se passait conformément à ses désirs, traversa la ville à cheval jusqu'au quai de Ripa Grande, et s'embarqua pour Ostie. Le 17, le cardinal de Santa Croce, bien accompagné, le rejoignit dans la même ville.

Dès que le Pontife eut entre les mains les lettres de témoignages (*contrassegni*) qui enjoignaient aux capitaines de renoncer à défendre les forteresses et de les

eum dimittere liberum cum bonis suis ire quo voluerit ipse Dux, et de hoc promisit idem cardinalis S. Crucis duci pro Papa, et si Dux infra quadraginta dies non curaverit assignare dicta castra, idem Dux debeat reduci Romam et ibi perpetuo incarcerari. — *Diarium*, tome III, page 331.

livrer aux représentants du Saint-Siège, il fit partir de nouveaux messagers, les appuyant d'une armée commandée par Sacchi, l'évêque de Raguse, nommé gouverneur des Romagnes. A Bertinoro et à Céséna, les défenseurs exigèrent, avant de se démettre, qu'on rendît la liberté à leur Duc, qu'ils savaient prisonnier à Ostie; et ils ajoutaient « que, tant qu'il n'en serait pas ainsi, ils regardaient comme de leur honneur de ne point ouvrir les portes ». A Forli, Gonzalvo da Mirafonte demandait une rançon de quinze mille ducats, dont il tiendrait compte à son maître. Le commissaire pontifical. Pier Paolo da Cagli, offrit une lettre de change sur un banquier; mais Gonzalvo ayant insisté pour qu'on le payât en argent comptant, rien ne se fit. César cependant, s'étant exécuté loyalement, déclara ne pouvoir accepter la responsabilité des difficultés soulevées par ses capitaines et leur en laissa toute l'initiative; il envoya le cardinal de Carvajal à Rome pour demander sa liberté, et les négociations recommencèrent. Le 10 mars, Jules II signa avec lui une nouvelle convention par l'intermédiaire du cardinal de Santa Croce; César assurerait aux commandants de Céséna et de Bertinoro que sa liberté ne dépendait plus que d'eux seuls, et devrait les convaincre de la nécessité de se rendre. Quant à Gonzalvo da Mirafonte, le Pontife acceptait ses conditions de rançon. Une fois les nouvelles conditions remplies, César pourrait monter sur les galères pontificales que Mottino, le capitaine du Vatican, fréterait pour lui et sa suite; et il quitterait l'Italie. La convention, datée du 10 mars, ne fut exécutée que le 6 avril, et on remarquera que César dut payer lui-

même la rançon [1]. Jules II tergiversait encore et, malgré l'exécution du traité, ne donnait point l'ordre à son capitaine des galères de fournir au Valentinois les moyens de quitter l'Italie; mais soit que Santa Croce, geôlier de César, eût été séduit par lui pendant sa captivité à Ostie, soit qu'il voulût s'en tenir à la lettre même de ses instructions, n'attendant point de nouveaux ordres, il ouvrit le 26 au Valentinois les portes de la prison d'Ostie, après avoir exigé de lui un engagement de ne jamais prendre les armes contre le Pontife. Mottino, le capitaine des galères, qui n'était point porté pour César, ne mit aucun empressement à exécuter les ordres du Pontife; mais Remolino, l'ami sûr qui avait été demander à Gonzalve de Cordoue le sauf-conduit du Roi catholique, obtint du vainqueur de Garigliano trois galères et une fuste qui conduisirent le Valentinois d'Ostie jusqu'à Ardea [2]. Là, Borgia fit débarquer ses chevaux, et, au lieu de se rendre en France, c'est-à-dire de renoncer à toutes ses espérances de grandeur et d'abandonner ses sujets des Romagnes, comme il l'avait promis au Saint-Père, accompagné de ce même Remolino et de Juanito Grasica, son écuyer, il se rendit à Naples, à cheval, par la plage, et y aborda le 28 avril [3].

1. — Le *Diarium*, que nous suivons pas à pas, en le contrôlant par les dépêches de Giustiniani et celles de Francesco Cappello, l'orateur florentin, est absolument conforme aux assertions de ces ambassadeurs. « Sabbato Sancto Aprilis... Papa habuit Novam de Foro Livio habito Castro et Civitate, solutis Castellano quindecim mille ducatus, *quos Dux Valentinus exbursavit.* » Tome III, page 346.

2. — *Voir* les dépêches de Giustiniani du 20 au 26 avril, t. III, p. 68-60; celle de Francesco Pandolfini, orateur florentin à Naples, p. 509 de l'Appendice, et le bref que Jules II adressa au Roi et à la Reine d'Espagne, dans *Rinaldi*, t. III, p. 410.

3. — Guicciardini n'est pas d'accord avec les ambassadeurs, sur l'iti-

CESAR ET LE GRAND CAPITAINE

César allait retrouver à Naples tous ceux qui n'avaient pas encore désespéré de sa fortune, et la plupart de ceux de sa famille qu'avait mis en fuite la nouvelle de son incarcération par Jules II. Là étaient réunis son frère, Gioffre, accompagné de sa femme, Dona Sancia, que Pie III avait trouvée enfermée au château Saint-Ange par ordre d'Alexandre VI et qu'il avait rendue à la liberté; enfin ses deux fils naturels, conduits à Naples par Remolino, au moment même où le Valentinois avait échangé sa reclusion du château Saint-Ange contre celle d'Ostie. Confiant dans la loyauté du Grand Capitaine, et fort du sauf-conduit qu'il tenait de sa main, le fugitif se présenta à Gonzalve dès son arrivée. Celui-ci le reçut en soldat, et, traité pendant quelque temps comme son familier, il vécut librement dans la ville, déployant un certain train et montrant une parfaite aisance. Borgia venait souvent au Castel-Nuovo s'asseoir à la table du vainqueur de Garigliano, exposant chaque fois ses plans, ses idées militaires, pesant les chances de réussite qu'offrait la politique du moment, Gonzalve fut séduit; il lui conseilla de rallier ses capitaines, l'autorisa à organiser des milices, et convint même de fournir les

néraire de César, de Rome à Naples, et sur les moyens de transport. Il prétend que César se rendit à cheval, de Rome à Nettuno; là il aurait frété une barque jusqu'à Mondragone, et, de Mondragone, serait arrivé à Naples par la plage à cheval. Mais Paul Jove, dans son récit de la vie de Gonzalve de Cordoue, confirme le voyage par mer et ajoute que César partit « lætus admodum, quod, procul spem, antiqui hostis manus effugisse videretur. » — Edition de 1549, page 254.

galères pour inquiéter les Florentins et aller au secours de Pise. César formait des escadrons, préparait son artillerie et ralliait ses compagnons d'armes. Baldassare da Scipione, l'un des plus fidèles condottieri de l'armée des Romagnes, partit pour Rome afin d'engager des lances, et il publiait partout que son maître, d'ici à peu de temps, donnerait à penser à ses ennemis. Le Valentinois se sentait dans son élément; Pise venait de lui envoyer un ambassadeur, et il avait répondu par l'envoi de Ranieri della Sassetta, parti avec des renforts. Hier encore prisonnier, libre aujourd'hui, il renaissait à l'espérance: appuyé sur l'Espagne, il allait pouvoir faire de grandes choses et se venger des Florentins. Le 25 mai suivant, moins d'un mois après son entrée à Naples, tout semblait résolu; les milices étaient prêtes, les rendez-vous donnés aux divers officiers, et César allait partir. Giulio delli Alberino, son capitaine des bombardes, avait même, dans la journée, chargé les derniers canons à bord des galères : il vint le soir à Castel-Nuovo prendre congé de Gonzalve, qui l'embrassa et lui souhaita bonne chance; mais, au moment où il allait franchir la poterne, Nuñez Ocampo, le commandant du fort, lui demanda son épée: « Au nom du roi de Castille! »

C'était l'œuvre de Jules II; en face des nouvelles manœuvres du Valentinois, celui-ci avait envoyé un ambassadeur en Espagne pour dénoncer les préparatifs de Gonzalve qui accordait sa protection au fils de Borgia. Sans doute il avait garanti la vie de César, mais, de son côté, le Valentinois n'avait point exécuté ses engagements, puisque les forteresses tenaient toujours. Le Pontife

dénonçait donc ces nouvelles intrigues : de Naples, César devait aller à Pise avec les galères d'Espagne ; et par la Garfagnagna, il entrerait dans les Romagnes et mettrait le feu à l'Italie. D'ailleurs, il fallait s'attendre à le voir bientôt trahir l'Espagne comme il avait trahi le Saint-Siège : le Roi catholique prévenu, c'était à lui d'aviser. L'arrestation de César était la réponse aux doléances de Jules II ; pourtant, comme Gonzalve, au nom du Roi d'Espagne, avait signé un sauf-conduit, ce dernier sentait que cette violation de la foi jurée lui serait un amer reproche ; il chargea donc Prospero Colonna de le retirer par tous les moyens possibles des mains du Valentinois, qui avait confié le gage à son fidèle capitaine, Baldassar da Scipione. Prosper Colonna, s'étant emparé de Baldassar, annula le sauf-conduit. Ce n'était pas assez ; il s'agissait désormais d'obtenir du prisonnier la reddition définitive des forteresses. Trois longs mois s'écoulèrent en entrevues, en ruses, en menaces et en intrigues, avant qu'on pût arracher au Valentinois l'ordre formel de livrer les places. Celui-ci lutta pied à pied, comptant sur quelque événement imprévu qui pouvait surgir et servir sa cause ; enfin il céda dans les premiers jours d'août, et, en échange d'une nouvelle promesse de liberté, écrivit à Gonzalvo di Mirafonte, son capitaine de Forli, qui avait juré de mourir en défendant la Rocca, les seules lignes tracées de sa main qui attestent son découragement : « Décidément la fortune est déchaînée contre moi. » Dix jours après, on apprit à Naples que les capitaines des Romagnes étaient sortis des forts, le 11 août, à cheval, bannière au vent, suivis de leurs officiers, au cri

de : « Duca !.. Duca !.. » Gonzalvo était revêtu de son armure, la lance sur la cuisse, précédé d'un héraut qui criait le nom du duc des Romagnes ; à sa droite marchait Fracassa, son lieutenant; à sa gauche Luffo Numai; tous deux tenaient la place depuis neuf mois sans en sortir. Deux cents arbalétriers les escortaient; le nouveau gouverneur des Romagnes pour Jules II, Sacchi, évêque de Raguse, et un messager de Lucrèce Borgia, assistaient à cette reddition qui avait l'air d'une marche triomphale[1]. En bon droit, César, le jour même où la nouvelle arriva à Naples, aurait dû recouvrer sa liberté, mais neuf jours après la reddition, la porte de sa prison d'Ischia, où on l'avait transporté, s'ouvrit pour un messager de Gonzalve qui lui annonça qu'il allait être transporté à bord d'une galère. Quelques heures après il faisait voile pour l'Espagne, accompagné d'un seul écuyer, et, par un raffinement de vengeance, gardé à vue par son ennemi le plus cruel, Prospero Colonna, chargé de l'escorter afin de le protéger contre les galères du Roi de France qui auraient pu tenter de l'enlever[2].

Laudabilis perfidia, dit l'historien De Thou; ce ne fut pas l'avis de Louis XII, qui comptait encore sur César pour agir en Lombardie. « La parole du Roi d'Espagne vaut la foi carthaginoise, » dit le souverain en apprenant l'enlèvement du Valentinois. « Le monde applaudit, écrit Gregorovius, mais la mémoire de Gonzalve a gardé cette tache. Lui aussi sentit le remords,

1. — *Voir* les dépêches de Giustiniani, le *Diario Cesenate*, et les *Lettere storiche* publiées par B. Bressarie. Florence, 1887. — Lettre du 16 mars 1560, de Luigi da Porto.

2. — *Voir* les dépêches de Giustiniani, 20 août 1504, archives des Frari. Venise. — Senato.

car il fut trahi par un Roi.» On dit en effet que le grand capitaine, près de sa fin, s'accusa publiquement d'avoir manqué deux fois à sa parole, envers le roi Ferdinand et envers le Valentinois. Odoardo Alvisi, l'historien de la conquête des Romagnes, raconte que Baldassare da Scipione, le capitaine entre les mains duquel on avait annulé le sauf-conduit, fit publier un défi dans toute la chrétienté « à quiconque de la nation oserait dire : le duc Valentino n'a pas été livré malgré le sauf-conduit du roi Ferdinand et de la reine Isabelle, au mépris de la foi jurée et à la honte de leur couronne royale. » Ce défi fut publié dans toutes les villes de la chrétienté, sans qu'un Espagnol pût le relever, persuadé qu'on était de la perfidie du grand capitaine dans une telle circonstance ; mais César avait été le prince des fourbes, et tous les moyens semblaient légitimes contre lui. Le jour même où il sortait du port d'Ischia, pour preuve de l'entente entre Jules II et les Rois catholiques, partait de Rome, à l'adresse du sénat de Venise, la dépêche suivante (datée du 20 août), signée de Giustiniani, ambassadeur de la Sérénissime auprès du Saint-Siège : « *Ultimo*, Sa Sainteté m'a dit (ce que j'avais d'ailleurs recueilli d'autre part) que le Valentinois vient d'être envoyé en Espagne, bien gardé, accompagné d'un seul page. Le Pape ajoute qu'il a eu en mains des lettres personnelles du Roi d'Espagne au sujet de cette résolution, lettres contenant l'ordre de l'envoyer strictement gardé. »

César ne devait jamais revoir l'Italie ; il n'avait pas atteint sa vingt-huitième année, et sa carrière politique et militaire avait duré quatre ans à peine.

TROISIÈME PARTIE

CÉSAR EN ESPAGNE

1504-1507

CHAPITRE XVI

LA CAPTIVITÉ ET LA FUITE

1504-1507

César débarque à Valence. — Sa prison de Chinchilla. — Transfèrement à Medina del Campo. — Jeanne la Folle et Philippe le Beau. — La fuite. — Les Benavente. — Les complices de César. — Récit de l'évasion. — La légende s'est faite en Italie au sujet de la fuite de César.

Nous avons laissé César prisonnier à bord d'une des galères de Gonzalve de Cordoue, voguant vers l'Espagne, suivi de toute une flotille commandée par Don Antonio de Cardona y Lorrano, et gardé à vue à bord de sa propre galère par son ennemi le plus cruel, Prospero Colonna; il aborda à Valence à la fin de septembre 1504, et, de là, fut immédiatement transféré à Chinchilla, dans la province d'Albacète, à deux lieues de la ville de ce nom, dans un château-fort élevé sur une hauteur de sept cents pieds. Il est impossible de se rendre compte aujourd'hui de la forme du château qu'on lui donna pour prison. L'histoire d'ailleurs n'a pas tenu compte de ce premier séjour à Chinchilla, encore que certains chroniqueurs contemporains en aient fait mention. Un document nouveau, que nous avons rencontré aux archives de Pau, nous atteste pourtant sa présence dans cette résidence à la date du 4 mai 1505, c'est-à-dire près de huit mois après son débarquement. Abandonné de tous, et préoccupé de se procurer de l'argent, le Valentinois réclama par l'intermé-

diaire de son beau-frère le roi Jean de Navarre la pension de cent mille livres qui devait former la dot de sa femme Charlotte, dot promise par le roi Louis XII, garantie par ses trésoriers, qui n'avait pas été payée et ne devait jamais l'être. Il se mit en rapport à ce sujet avec Don Juan de Navarre, et celui-ci fit rédiger la procuration nécessaire pour agir, document auquel ne manquait plus que la signature de son beau-frère. Un détail matériel nous prouve avec quelle sévérité on gardait le prisonnier, et le peu de latitude qu'on lui laissait de correspondre; cette signature, envoyée probablement dans une lettre et tracée sur une feuille libre, constitue un blanc seing confié au roi Don Juan, car elle a été coupée et rapportée sur le parchemin dont elle approuve les termes [1].

Nous n'avons pas pris notre parti de rester muet sur la question de la captivité de Chinchilla; on trouvera aux *Documents* les pièces que nous a fournies l'enquête.

Il résulte de là que César essaya de s'évader de la forteresse et attenta à la vie de Gabriel Guzman qui y commandait pour le duc de Magueda. Il occupait la plus haute tour, celle dite *del Homenage*, d'où, par les barbacanes, il ne pouvait découvrir que les toitures de la petite ville de Chinchilla et ses environs; des fossés profonds entouraient la forteresse, reliée seulement au terre-plein de la ville par un pont-levis. Un jour, César

1. — La procuration sur parchemin est comprise dans le dossier des pièces du mariage de César et de Charlotte d'Albret, d'où nous avons tiré tous les documents relatifs à cet épisode: elle est conservée aux archives des Basses-Pyrénées, à Pau. — Il résulte de ce document, qui prend de l'importance par suite de la signature de César, et par le lieu dont elle est datée, que jamais Louis XII ne paya la dot promise.

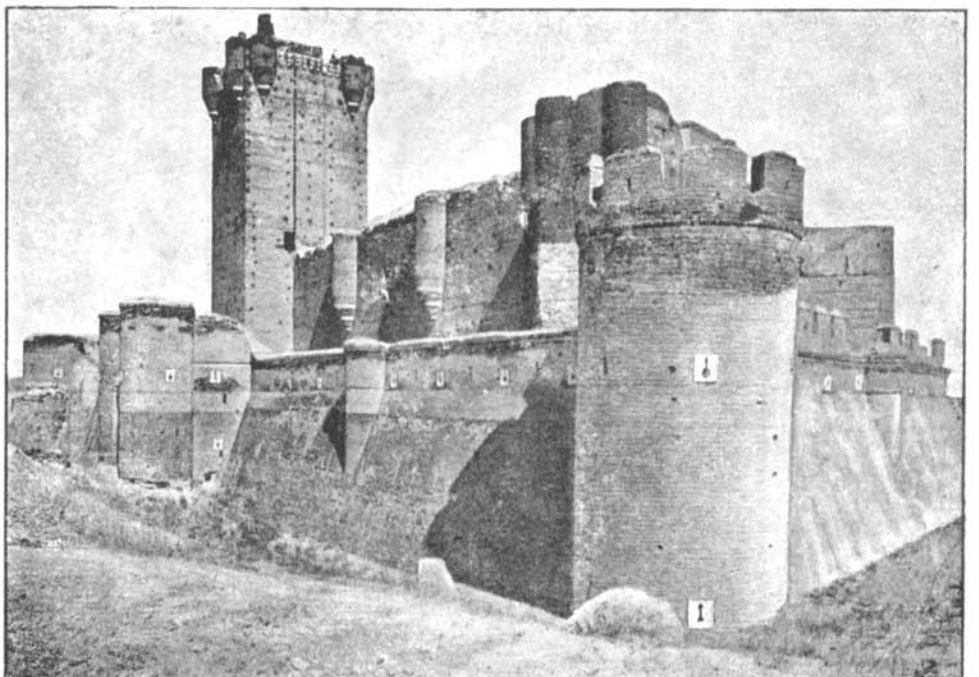

VUE DE LA MOTA DE MEDINA-DEL-CAMPO (ESPAGNE) — PRISON DE CÉSAR BORGIA

aurait sollicité une entrevue de Don Guzman, sous prétexte de lui parler de l'état de ses affaires ; celui-ci, ayant gravi les marches de la tour, entra en conversation avec son prisonnier qui, lui montrant les fabriques à l'horizon, lui demandait de lui nommer les palais, les églises et les divers villages qu'on apercevait. L'alcade s'étant approché sans défense, César se serait précipité sur lui, et aurait engagé une lutte comme s'il se proposait de le précipiter du haut de la tour. Tous deux étaient d'une force peu commune, et Don Guzman étant parvenu à terrasser César, celui-ci, comme s'il n'avait fait que tenter d'éprouver les forces de l'alcade, lui aurait fait compliment de sa résistance, qui prouvait une supériorité dont on lui avait parlé déjà, et dont il avait résolu d'avoir les preuves. Cette singulière anecdote, attestée par les chroniques, fut évidemment la cause du transfèrement de César ; elle est bien dans son caractère, elle nous rappelle ces luttes corps à corps auxquelles il se livrait à Céséna, sur les remparts, avec les paysans romagnols ses sujets ; elle justifie enfin la mesure prise par Alphonse le Catholique à l'égard de son prisonnier [1].

Quoi qu'il en soit, la résidence ne semblait pas assez sûre pour un tel captif ; le Valentinois fut bientôt transféré dans le nord de l'Espagne, en Castille, à Medina del Campo, dans l'important château-fort, à la fois palais et résidence royale, connu sous le nom de la Mota de Medina del

1. — *Voir* aux *Documents*, paragraphe CHINCHILLA. Ces pièces consistent en extraits de chroniques locales du temps de César, qui sont dues à l'obligeance de Don Jose Martinez Aloys de Valence, à qui nous devons déjà tout ce qui touche cette région.

Campo. Un événement considérable, la mort d'Isabelle la Catholique, survenue le 26 novembre 1504, qui eut pour résultat de laisser le Roi son mari en face des prétentions de son gendre, Philippe le Beau, mari de Jeanne la Folle, héritière du trône de Castille par sa mère Isabelle, a pu ne point être étranger au transfèrement de César dans cette nouvelle prison au centre de ce royaume, à portée de Valladolid et de Burgos. De 1504 à 1505, il y eut une sorte de conspiration pour obtenir la libération de César : Lucrèce Borgia devait s'y intéresser la première, et l'insistance avec laquelle elle la réclama prouve, contre bien des historiens, l'affection qu'elle portait à son frère. Ses lettres à Jules II, et surtout celles au marquis de Mantoue son beau-frère, à ce même sujet, en sont une nouvelle preuve. Gonzague répondit avec bienveillance aux instances de la belle-sœur de sa femme Isabelle d'Este. Lucrèce voulait que le Pontife envoyât Pietro Isualles, cardinal de St-Cyriaque, au Roi catholique ; non seulement Gonzague s'y employa, mais il proposa d'envoyer lui même un agent, et lorsque Lucrèce connut cette résolution, elle chargea le marquis de Mantoue de remettre à cet envoyé deux lettres, l'une, directement adressée au Roi catholique, l'autre pour son frère César [1]. Les sollicitations furent nombreuses, elles partirent à la fois de Rome, où les Espagnols du Sacré-Collège ne cessaient de réclamer l'élargissement, et de la Navarre, où le roi Don Juan, à la

1. — Les lettres de Lucrèce à Gonzague sont aux archives de la maison Gonzague ; Gregorovius a publié celle datée de Reggio, 18 août 1505, par laquelle elle supplie le marquis d'influencer le pape et le duc d'Urbin, très en faveur alors à la cour Vaticane comme capitaine général des troupes pontificales.

réquisition de sa sœur la duchesse de Valentinois, agit avec insistance auprès du Catholique par son ambassadeur Ladron de Mauléon. Les témoignages de ces diverses démarches nous sont conservés [1].

Le premier écho de ces tentatives nous vient de Rome dans une dépêche de Giustiniani du 20 août 1504. César n'est pas encore arrivé que déjà les cardinaux espagnols se sont employés pour le faire libérer. Giustiniani affirme avoir vu les lettres du Roi catholique qui ordonnent que le prisonnier soit bien gardé. Le Saint-Père, requis d'implorer la clémence du roi Ferdinand, a préparé un bref, puis, toute réflexion faite, il l'a retiré; il écrivait « *solum* en recommendazion della vita », et il a craint que cette démarche fût autrement interprétée. Le Roi n'aurait pu se méprendre à cette preuve d'intérêt et lui faire restituer tout ou partie de ses États : « ce qui serait, dit le Pape, me faire tort à moi-même; j'ai donc révoqué l'ordre d'écrire à Sa Majesté, et je laisserai aux Espagnols le soin de s'en tirer ». Le 19 octobre César a débarqué à Valence; il est enfermé depuis vingt jours à peine, et une nouvelle dépêche de Giustiniani, ainsi que des lettres arrivées à la cour de Rome, racontent avec quelle extrême rigueur il est retenu prisonnier: « on instruit son procès pour la mort du duc de Gandia son frère et celle d'Alphonse de Bisceglie son beau-frère, dans l'intention de lui infliger la peine de mort pour ces

1. — « Era el Rey en este tiempo muy sollicitado per diversas partes por la liberacion del duque de Valentinoys, y entendiendo que no se podia escusar de poner sa persona en libertad.... determino, que en casa que se librasse de la prision, diesse primero seguridad de si..... los Venecianos procuraron que *el Duque de Ferrara, que era cunado del de Valentinoys, los asegurasse de El.* » — Chronique de Zurita. — Annales, livre VI du tome VI, page 37, 2e colonne.

deux délits. » Ce dernier détail nous est confirmé par les chroniqueurs; la veuve de Gandia proche parente du Roi catholique, retirée dans le royaume de Valence avec ses enfants, avait fait elle-même l'instance; l'enquête fut ouverte, et le jour où Ferdinand lui-même voudra libérer son prisonnier, nous verrons son beau-fils le régent de Castille alléguer que César est sous le coup d'un jugement.

Huit jours après c'est Costabili, l'ambassadeur de Ferrare auprès de Jules II, qui nous informe au sujet du prisonnier; il y insiste, car il écrit à Hercule d'Este, le beau-père de Lucrèce Borgia, et il sait avec quelle énergie celle qui demain sera la duchesse de Ferrare s'emploie pour la libération de son frère.

« Les affaires du duc Valentino, dit la dépêche, semblent moins désespérées qu'on ne l'avait dit. Le cardinal de Salerne a eu des lettres du 3, de Requesenz, le majordome du Duc, envoyé avant que son maître eût débarqué, porteur des lettres de quelques-uns des cardinaux pour Sa Majesté Catholique. Requesenz dit que le Duc, enfermé d'abord avec un seul serviteur dans le château de *Siviglia* (?) qui, quoique très fort, est assez spacieux, a pu avoir depuis jusqu'à huit serviteurs. Il ajoute qu'il a parlé au Roi de l'élargissement du prisonnier, et que celui-ci a répondu que ce n'est pas lui qui a pris l'initiative de cet emprisonnement, mais qu'il le maintient pour bien des motifs que Gonzalve invoque contre César. Si ces accusations sont fausses, le Roi fera sans doute à l'égard du prisonnier ce que les cardinaux désirent; il faut toutefois attendre que la Reine revienne à la santé. Les ambassadeurs du Roi et de la Reine de Na-

varre, qui s'étaient aussi employés pour la libération avec toute ferveur, ont reçu la même réponse [1] ».

Enfin, le 15 janvier 1505, Giustiniani, à son tour, se fait l'écho de la nouvelle de la libération : « Ici on affirme publiquement, d'après diverses lettres reçues, que le Valentinois a été mis en liberté par le Roi d'Espagne, il lui a envoyé une honorable escorte pour qu'il vienne à sa cour, et on ajoute qu'il lui a fait dire que non seulement il veut le libérer, mais se servir de lui pour ses entreprises en Italie : « *Non solum de volerlo liberare, ma etiam servirse della personna sua en le cose d'Italia.* » L'orateur florentin auprès de la cour Vaticane,

1. — Il est évident désormais que Costabili, qui ne parle que par on-dit, s'en référant à la lettre de Requesenz au cardinal de Salerne, a pris *Siviglia* pour *Chinchilla*. Si l'on considère que César a débarqué à Valence, à portée de Chinchilla, que les chroniques contemporaines disent clairement qu'il fut confirmé à Chinchilla : — « *Juan de Lorcano lo llevo en Espanà, donde Estuvó preso dos años parte d'ellos en Chinchilla y parte en Medina del Campo* » (*Historia del regno de Napoles de Pandolfo Collenuciò*) ; — « *Le mandaron poner en la fortaleza de Chinchilla y de allí fue llevadó à la fortaleza de Medina del Campo* » (*Batallás y quinquagenas del Capitan Gonzalo Fernandez de Oviedo*) — Manuscrit original conservé à l'Académie de l'histoire à Madrid, page 672 ; — si l'on remarque enfin que nous nous trouvons aux archives des Basses-Pyrénées, à Pau, en présence d'une procuration envoyée de Chinchilla au roi Jean de Navarre, datée précisément de Chinchilla et signée de la main de César : le doute ne peut plus subsister. Si l'on avait en main la lettre de Requesenz lui-même et qu'on y lût clairement « *Siviglia* » malgré l'affirmation des chroniqueurs, et même la signature de César au bas de la procuration à son beau-frère, il n'y aurait pas à repousser complètement l'hypothèse d'un séjour au château de Seville (ce serait alors la Torre del Oro, où il eût été enfermé) ; mais quel détour et quel voyage difficile par terre, avec un prisonnier d'importance ! Dans le cas d'une incarcération à Séville, la galère devait aborder à Malaga ou à Cadix. Il faut encore remarquer que la dépêche de Costabili est datée 27 octobre 1504, c'est-à-dire quelques jours après l'arrivée à Valence, et comme César, trois mois après, est à Chinchilla, il serait revenu sur ses pas, à son point départ près d'Albacète. Tout cela n'est pas admissible, et le document de Pau est décisif, les chroniques locales le confirment, et l'histoire de Collenuccio, ainsi que celle de G. Fernandez de Oviedo, mettent le sceau à l'authenticité de la captivité à *Chinchilla*, sur laquelle nous insistons aux *Documents*.

Acciaioli, communique la même nouvelle aux Dix de la Balia; mais un mois après Giustiniani dément la nouvelle de la libération.

A la fin de 1504, en décembre, les choses en sont arrivées à un tel point que le roi Don Juan, considérant le fait de l'élargissement comme accompli, à la suite d'une communication que lui a faite son ambassadeur, Ladron de Mauléon, remercie avec effusion le roi Ferdinand d'avoir accueilli si favorablement sa demande [1]. En réalité le souverain, qui avait l'intention de faire servir César à la réalisation de ses projets politiques, avait eu un instant la pensée de lui rendre sa liberté. « Le Valentinois, écrit encore Giustiniani, lui paraît un parfait instrument pour troubler les affaires des Florentins, et, en même temps, donner tant d'embarras au Pape, que les affaires qu'il aurait sur les bras l'empêcheraient de se mêler de celles des autres. »

Nous voyons cependant, par la procuration que César donne, de Chinchilla même, à son beau-frère de Navarre, que ces velléités du Roi catholique n'ont pas été suivies d'exécution; au contraire, en février 1505, la nouvelle est démentie, et la captivité aggravée : « J'apprends par des lettres d'Espagne, dit le même Giustiniani, l'opposé de ce que j'ai mandé au sujet de la libération; on dit que le Duc est plus gardé à vue que jamais, parce qu'on a découvert qu'il avait tenté de s'enfuir. »

1. — *Voir* aux *Documents* la lettre royale conservée en autographe à l'Académie d'histoire de Madrid. — Collection Salazai. — A. 12, fol. 48.

JEANNE LA FOLLE ET PHILIPPE LE BEAU

Les événements, toutefois, militaient en faveur du prisonnier ; depuis quelque temps déjà, la fille d'Isabelle la Catholique, Jeanne, connue dans l'histoire sous le nom de Jeanne la Folle, à la suite du départ pour les Flandres de son époux, Philippe le Beau, fils de l'empereur Maximilien, était tombée dans une sombre mélancolie ; réfugiée dans une des cuisines du château de Medina del Campo, la princesse y vivait dans l'âtre de la cheminée et refusait d'en sortir ; sa mère seule avait quelque action sur elle. La mort de cette dernière, jointe à l'absence de l'époux qu'elle adorait, mais qu'elle s'aliénait par une jalousie furieuse, devaient singulièrement aggraver son mal. Isabelle la Catholique avait prévu le cas où sa fille, héritière légitime du royaume de Castille, ne reviendrait pas à la santé, et, dans ce cas, elle avait confié la régence de Castille au Roi catholique, mettant pour condition que celui-ci ne devait point se remarier. C'était le moment où le Catholique était entouré d'ennemis ; au royaume de Naples, son lieutenant, Gonzalve de Cordoue, semblait vouloir agir en dehors de lui et on le soupçonnait de trahison ; en France, le roi Louis XII, malgré la défaite de Garigliano, ne se regardait point comme déchu de ses droits sur les provinces méridionales du royaume de Naples ; l'empereur Maximilien enfin, qui se regardait comme lésé dans la personne de son fils par le testament qui l'excluait de la régence de Castille, avait résolu de soutenir ses droits. En de telles circonstances,

Ferdinand proposa au Roi de France de mettre fin à la contestation relative au royaume de Naples, et de lui donner, pour gage de la paix, la main de Germaine de Foix, sa nièce. Le Catholique était âgé de cinquante-quatre ans, Germaine en avait dix-huit; elle apportait en dot à son époux la moitié du royaume de Naples, cédée au roi de France par le traité de Grenade; en revanche, Louis XII aiderait le roi de Castille et d'Aragon à conquérir la Navarre qui, à sa mort, ferait retour à la couronne de France pour Gaston de Foix, cousin de Louis XII et frère de la fiancée. Le traité d'alliance avait été signé à Blois, le 12 octobre 1505; le 18 mars 1506, le mariage fut célébré à Duénas. En même temps, les Cortès convoquées dans la ville de Toro avaient décrété la prise de possession du gouvernement de Castille par le Roi catholique, sans prendre garde à l'exclusion prononcée par le testament d'Isabelle, dans le cas où le mari qui lui survivrait formerait de nouveaux liens. La mesure votée par les Cortès n'eut point l'assentiment de quelques-uns des seigneurs les plus puissants de la cour de Castille, qui se déclarèrent partisans de Jeanne et de son mari, Philippe le Beau, et ils prirent pour chef le comte de Benavente; les autres, qui se rangèrent au parti du Catholique, obéissaient au plus puissant d'entre eux, Don Fabrique de Toledo, le duc d'Albe; et bientôt les désordres éclatèrent au royaume. Le parti du Catholique triompha d'abord, et celui-ci exerça la régence; mais comme la violation de la clause du testament d'Isabelle transformait en un droit incontestable les prétentions du mari de sa fille, son père, l'empereur Maximilien, l'appuya de toutes ses forces.



JEANNE LA FOLLE

D'après une Peinture du Musée de Bruxelles.

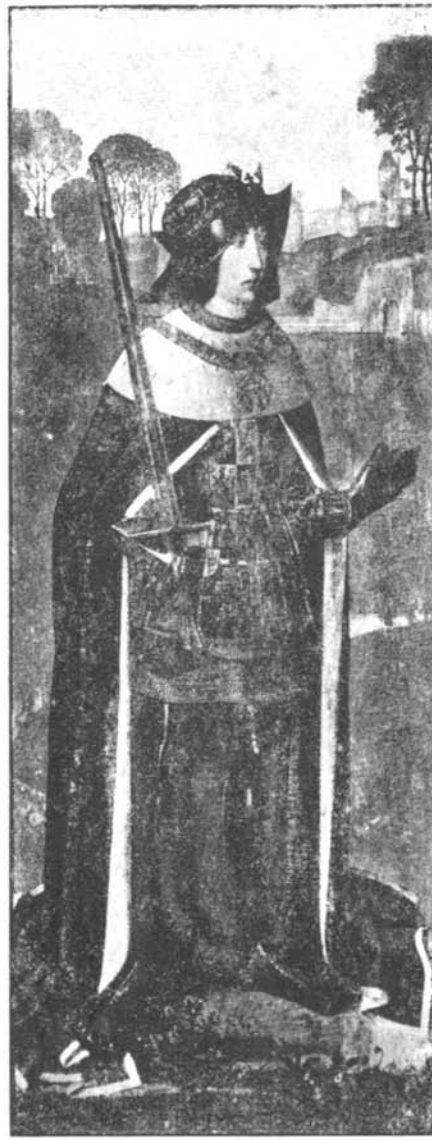

PHILIPPE LE BEAU

D'après une Peinture du Musée de Bruxelles.

Philippe le Beau, à son tour, se prononça, quitta les Flandres, et s'en vint réclamer la régence ; redonnant par sa présence une nouvelle force au parti, et contraignant bientôt son beau-père à lui céder le pouvoir.

L'appui que le comte de Benavente devait prêter plus tard à César Borgia dans les circonstances de l'évasion qu'il méditait depuis son incarcération, et les relations qui devaient exister entre le prisonnier et les ambassadeurs de Maximilien, de Vere et Andrea del Burgo, nous prouvent clairement que, derrière les murs de sa prison, le captif avait pris part dans les contestations et s'était rangé du côté de Philippe le Beau [1]. Le mari de Jeanne la Folle, à peine rentré dans le royaume, vint s'établir à Medina del Campo, où sa femme Jeanne, en proie à la dernière démence, ne trouva point de trève au désordre de ses idées, même au moment fortuné où celui qu'elle aimait tant revenait auprès d'elle. En octobre 1505, Ferdinand le Catholique reçut à Saragosse sa nouvelle épouse, Germaine de Foix, et, après avoir passé quelques jours avec elle dans cette résidence, il résolut de partir pour Naples où sa présence devenait urgente à cause de l'attitude de Gonzalve de Cordoue qui était devenue suspecte. Le Roi avait rappelé déjà Gonzalve en Espagne, lui substituant son propre fils, Don Alphonse d'Aragon, archevêque de Saragosse. Le délai de dix jours, que le grand capitaine avait demandé

1 — La *Chronique de Moret*, continuée par le père jésuite Aleson, rédigée sur des documents officiels, atteste ces relations : « De Vere et Andrea del Burgo dieron sus papeles sellados al Duque, en que se obligaba aque eso en caso de concertarse el Emperador y el Rey Fernando, el Emperador no le entregaria al Rey. » — Livre 35, *Annales de Navarre*, chap. VII.

pour laisser les places fortes en état et rassembler les compagnies, était passé ; et les soupçons du Catholique à l'égard de son lieutenant se changeaient en certitude. Ferdinand conçut alors le singulier projet d'opposer César Borgia à son lieutenant rebelle, d'exploiter sa haine, de lui confier des troupes et de l'envoyer au au royaume. Il chargea Don Pedro de Ayala de se rendre à Medina del Campo auprès de Philippe le Beau et de lui demander la remise de son prisonnier; en même temps, il lui révélait ses projets à l'égard de César, promettant de l'enfermer dans le château-fort de Ejerica, au royaume de Valence, jusqu'au jour où lui-même, allant s'embarquer à Carthagène pour se rendre à Naples, prendrait avec lui son prisonnier et l'emploierait à la conduite de ses troupes.

La destinée ménageait donc à César la plus éclatante des revanches. A la tête d'une armée espagnole, il aurait poursuivi, pour le livrer à son tour, celui qui, l'ayant saisi par trahison, l'avait remis, pieds et poings liés, à ce même Roi catholique, aujourd'hui son sauveur. Mais il était donné au Valentinois de n'avoir, dans toute sa carrière, que des commencements sublimes pour aboutir à des déceptions tragiques ; Philippe le Beau, lui aussi, avait ses projets sur le prisonnier. Si son beau-père voulait l'employer à la fois contre Gonzalve et contre Jules II, l'archiduc régent de Castille voulait faire de César l'épée de Maximilien, son père, et la sienne propre, au cas où Ferdinand le Catholique lui contesterait encore ses droits. Désarmé, deux fois vaincu, le Valentinois, enchaîné, était donc à la fois l'objectif de deux puissants princes; il allait devenir la

victime de cette situation, si, une fois encore, forçant la main à la destinée par son génie de l'intrigue, il ne commandait pas aux événements au lieu de les subir.

Philippe le Beau, pour refuser avec plus d'autorité à son beau-père la faculté d'élargir le prisonnier, déclara nécessaire d'en référer d'abord au conseil de Castille, et la question se posa de savoir si César était le prisonnier du Roi ou celui de la reine Jeanne. Sans doute, Gonzalve l'avait fait saisir à Naples, mais en agissant ainsi, il servait les intérêts du royaume, dont Philippe était régent pour sa femme, héritière légitime. César était enfermé en Castille; il y devait rester jusqu'à conclusion du procès intenté sur la demande de la princesse de Gandia. Don Alvaro d'Osorio fut chargé de porter au Catholique la décision du conseil; et celui-ci, ne se tenant pas pour battu, fit directement réquisition à Don Bernardino de Cardenas, Adelantado, ou gouverneur de la province de Grenade, qui avait été commis par Ferdinand lui-même à la garde du prisonnier, de le lui livrer. Cardenas était tenté de le faire, mais, placé entre deux autorités, il sollicita l'agrément du régent, qui refusa de lever l'embargo. L'Adelantado se retourna donc vers son souverain, lui exposant que lors même qu'il transgresserait les ordres du régent, le but ne serait point atteint, car celui-ci le ferait enlever, et lui, Don Bernardino, sauf assentiment du régent, ne disposait point de troupes suffisantes pour s'opposer à l'enlèvement. L'élargissement lui tenait tellement à cœur, que Ferdinand le Catholique, qui, pour l'expédition des affaires, venait de nommer comme ambassadeur

résident à la cour de sa fille, à Tudela del Duero, Don Luis Ferrer, chargea ce dernier de le réclamer encore une fois avec toute la solennité que comporterait la réception publique faite à son envoyé par la Reine de Castille. Le discours prononcé dans cette circonstance mentionne cette réclamation, à laquelle la Reine et le Régent ne peuvent manquer de faire droit : « Siendo cosa tan justa y razonable que se hiciese [1]. »

C'est sur ces entrefaites qu'arriva à la cour du Roi catholique Nuñez de Ocampo, celui-là même qui avait demandé à César son épée le jour de son arrestation au Castel-Nuovo de Naples; ce Nuñez était chargé par Gonzalve de Cordoue de dire à son maître que le délai nécessaire pour mettre les forteresses en ordre et les livrer à son successeur ne lui avait pas encore suffi, mais que, tout terminé, il pourrait compter sur son retour à brève échéance. Mais comme, en même temps, Louis XII dénonçait les agissements de Gonzalve et pouvait prouver sa trahison, Ferdinand n'hésita plus. Le 4 septembre 1506 il faisait voile pour Naples, emmenant avec lui la jeune Reine, sa nouvelle épouse, et la fleur de ses guerriers; Ocampo, parti en avant et probablement d'accord avec le grand capitaine, avertit celui-ci du départ prochain du souverain; et trois jours après que Ferdinand avait levé l'ancre, le 7 septembre, Gonzalve abandonnait Naples pour Gaëte, sans attendre le Catholique, et laissant à sa place Don Antonio de Cardena, marquis de la Padula, que nous avons vu commandant la flottille chargée d'escorter César jusqu'à

1. *Voir* pour toute cette partie du récit la chronique de Zurita, tome VI, livre VI, année 1506.

Valence. Ocampo fut chargé d'aller en mer au-devant du Roi, avec quatre galères.

Ferdinand le Catholique avait quitté l'Espagne depuis un mois, quand, le 5 octobre, il apprit à Potosi la mort presque subite de son beau-fils. Le régent de Castille, l'archiduc Philippe, était tombé, le 25 septembre, en pleine jeunesse, à l'âge de vingt-huit ans, si brillant et si fort qu'on crut qu'il succombait au poison, si beau et si séduisant, qu'on lui avait donné le nom de Philippe le Beau [1]. La reine Jeanne, dans sa démence, s'obstina à garder son cadavre qu'on portait à sa suite lorsqu'elle passait d'une ville à l'autre; elle trouva cependant en elle assez de raison pour rappeler son père, et joignit ses démarches à celles de ses sujets, qui craignaient de voir le royaume devenir la proie des factions. C'est en vain que Luis Ferrer, envoyé du Catholique auprès de sa fille Jeanne, et tout le conseil,

1. — Vincenzo Quirini, specialement envoyé par la Sérénissime à la cour de Philippe, a laissé le portrait suivant du mari de Jeanne la Folle : « Il avait 28 ans (en juin 1506), beau de corps, gaillard et heureux, apte à la joute, habile cavalier, prudent et habile à la guerre, et capable de supporter toutes les fatigues. Son caractère était bon; de plus il était magnifique, libéral, affable et doux, familier avec tous et ennemi de toute étiquette Grand partisan de la justice et très religieux, il était aussi d'une fidélité extrême à la foi jurée. Son génie était profond, il apprenait avec facilité toute chose, ne se pressait jamais de répondre ni d'exécuter, en appelant toujours à la réflexion; il se laissait facilement persuader par ceux dans lesquels il avait placé sa confiance et son affection..... Sa femme était jalouse, quoiqu'elle fût très belle, de la plus haute naissance et héritière d'un grand royaume; elle tourmentait tellement son époux que l'infortuné prince ne pouvait parvenir à la contenter; elle était silencieuse, fuyait le monde, n'adressait la parole à personne, se consumait dans sa jalousie, refusait toute compagnie, fuyait les fêtes et les plaisirs, et n'admettait aucune femme autour d'elle, qu'elles fussent flamandes ou espagnoles, jeunes ou vieilles. Elle ne manquait pas de talent, disait bien ce qu'elle voulait dire, gardant toujours la gravité qui convient à une souveraine. » — *Relations des ambassadeurs vénitiens*, série II, vol. 1er.

insistèrent pour le retour immédiat du Roi dans ses États ; Ferdinand répondit que, Philippe mort, tous ceux qui, de son vivant, avaient tenu pour ce dernier contre lui-même, n'avaient plus qu'à se rallier. Jeanne resterait donc régente en son absence, car ses affaires au royaume de Naples étaient en bonne voie et, avant de rentrer en Castille, il entendait achever son œuvre.

La mort du régent de Castille laissait le gouverneur de la Mota de Medina del Campo, Don Bernardino de Cardenas, auquel Philippe avait récemment recommandé de redoubler de surveillance à l'égard du prisonnier, en face d'une situation nouvelle qui pouvait devenir périlleuse. Le Roi catholique, à défaut de Philippe, allait prendre la régence effective, et Cardenas pouvait payer cher le refus qu'il lui avait fait quelques mois auparavant. Se retournant alors avec dextérité, l'Adelantado vint offrir à Luis Ferrer, l'ambassadeur du roi Ferdinand, de lui envoyer Cesar, pour le transporter en Aragon. Luis Ferrer qui, mieux que personne, savait quelles intrigues s'étaient nouées dans la prison entre les partisans de Philippe et de Maximilien et le duc de Valentinois, tout en acceptant l'offre, au nom de son maître, pria Cardenas de garder le captif jusqu'à ce qu'on en pût disposer selon la volonté du Catholique qu'il allait consulter par une missive, à Naples même, où il se trouvait encore. Ainsi ballotté par les événements, et personnellement instruit par Don Bernardino lui-même de la démarche qu'il avait faite, César ne voulut pas rester à la discrétion du Roi catholique et perdit patience ; le 25 octobre (1506), c'est-à-dire juste un mois après la mort du régent, il s'enfuit

de cette rude prison dont les hautes murailles et les fossés profonds semblaient devoir déjouer les tentatives les plus audacieuses ; et, après des péripéties singulières (dont l'histoire n'a pas encore tenu compte), il apparut « *comme le diable* », dit la chronique de Moret, à la cour du Roi, son beau-frère, à Pampelune, où l'on désespérait de jamais le revoir.

LA FUITE. — LES BENAVENTE. — LES COMPLICES

La fuite de Medina del Campo eut, dans toute l'Italie, un retentissement considérable : Jules II trembla sur son trône; les Vénitiens s'alarmèrent, le Roi de France prit des mesures pour conjurer les résultats qu'elle pouvait entraîner: et dans tous les États des Romagnes, les partisans du Valentinois, recouvrant l'espérance, s'agitèrent sous le joug du Pontife qui leur avait rudement fait payer leur fidélité au fils d'Alexandre [1]. Comment César était-il parvenu à déjouer la surveillance de ses geoliers? Quelles étaient les conditions de sa captivité? Quels étaient ses complices?

La ville qu'on lui avait donnée pour résidence après Chinchilla ne présente plus aujourd'hui que des ruines; en remontant le cours de son histoire, aux lieux mêmes où se sont passés les faits que nous essayons de retracer, l'imagination a peine à croire les récits des historiens, récits attestés par les voyageurs contemporains de la captivité de César. Medina del Campo, la ville des

1. — « Este caso puso en gran cuidado al Papa, porque el Duque era tal, que sola su persona bastava a poner nuevo ruido en toda Italia: y era grandemente amado, nó solamente de la gente de guerra, pero de muchos pueblos de Toscana, y de las tierras de la yglezia. » — Zarita, livre VII, page 91, vol. VI.

Ferias, *Emporium* des Castilles, résidence devenue chère aux Rois catholiques, au centre d'une région industrielle et agricole, à portée d'Avila, de Ségovie, de Valladolid, de Toro, de Zamora, de Salamanca, était l'une des cités les plus florissante de l'Espagne au xve siècle. Elle n'avait ni cathédrale altière comme Tolède, ni palais opulents comme Burgos ou Salamanque; mais derrière ses habitations solides et ses simples comptoirs s'abritaient nombre de riches commerçants, des puissants banquiers, dépositaires des plus grandes fortunes de l'Espagne, correspondants de tous les riches seigneurs, possesseurs de la terre et dispensateurs de la fortune publique. Quatre fois l'année elle recevait sur la place de la cathédrale, disproportionnée avec sa population et son importance extérieure, les produits de toute la Castille; elle avait pour spécialité l'entrepôt et l'échange des épices des Indes, qui lui arrivaient par le Portugal; comme un vaste port au milieu des plaines fécondes, elle les renvoyait au nord et à l'occident de l'Espagne. Les côtés de cette place de la Feria, comme ceux des marchés de Pise ou de Sinigallia, étaient occupés par les changeurs qui fournissaient des lettres pour des sommes immenses; toute la région venait là les acheter pour faciliter le commerce, car Médina tirait à vue sur tous les marchés de l'Europe. Dès le quatorzième siècle les rois de Castille s'y étaient déjà fixés, comme si la richesse les y eût attirés; Jean II et Henri IV, errant par tout le royaume pendant leur règne si troublé, y avaient élevé d'abord un palais assez humble. Ferdinand le Catholique et Isabelle, à l'apogée de leur gloire, devaient définitivement consacrer la

ville comme résidence royale, et agrandir la demeure souveraine. Bientôt, autour d'eux, s'étaient groupés les courtisans, dans des habitations élégantes, ornées de sculptures délicates, pourvues de patios charmants, d'escaliers spacieux, dont quelques types, d'un singulier intérêt architectural, ont résisté à la destruction presque totale de la ville. Médina avait aussi mérité l'honneur de devenir résidence royale par d'autres circonstances que celles du développement de sa richesse et l'augmentation de la fortune publique; elle avait été un centre politique, les Cortès s'y étaient réunis dans nombre de circonstances; aussi jouissait-elle de privilèges uniques; elle portait dans son écusson les roues d'argent sur champ d'azur, et elle avait pour devise ambitieuse : « *Ni el Papa beneficio, ni el Rey officio.* » C'est-à-dire que le Roi ne prélevait aucun droit sur les charges civiles, et ne disposait d'aucune d'elles, en même temps que la cour de Rome ne pouvait non plus disposer de ses bénéfices ecclésiastiques.

A l'état ordinaire, la cité comptait quinze mille habitants; mais, quatre fois l'an, de vastes caravansérails d'un caractère provisoire en abritaient plus de cent mille, venus pour le trafic, l'échange, les intérêts de toute nature; elle comptait une paroisse pour mille habitants et quinze édifices religieux, sans compter les communautés et monastères. La petite rivière, le Zapardiel, la séparait de la Mota, son fameux château-fort, le plus grand peut-être de toute l'Espagne, capable de rivaliser avec l'Alcazar de Ségovie et les grandes constructions des Maures. La Mota se dressait à l'Orient; et si l'on en juge par le caractère de son architecture, il

avait dû être élevé vers la moitié du xve siècle; à la suite des vicissitudes du temps, il était tombé, en 1460, aux mains de l'archevêque de Séville Fonseca, qui, à sa mort, l'avait légué à son cousin. Le duc d'Albe, premier du nom, s'en était emparé en 1473, le défendant contre les habitants de Médina menacés sans cesse par ses défenseurs et qui tentaient de s'affranchir de son joug; et en 1475, au moment où les Rois catholiques venaient de se faire couronner à Ségovie, Albe leur en avait fait hommage. On sait par les voyageurs du temps, le baron de Rosmithal et Navajero le Vénitien, que les Rois catholiques avaient leur palais dans la ville même, sur la place; il semble cependant qu'ils aient habité aussi le château-fort. Les habitants d'aujourd'hui, dépositaires fidèles de la tradition, si forte partout en Espagne, nous ont montré près de la porte d'entrée, dans une humble cuisine, la place où la mère de Charles-Quint, Jeanne la Folle, abritée dans l'âtre par tous les temps, les yeux fixés sur le pont-levis, étant gardée à vue, attendait l'occasion de fuir pour rejoindre dans les Flandres le beau Philippe, son époux, pour lequel elle se mourait d'amour. L'évêque de Cordoue d'abord, puis celui de Tolède, avaient essayé en vain de la décider à occuper les appartements princiers; sa mère, Isabelle la Catholique, qui se traînait à peine, était venue de Ségovie, déjà souffrante du mal qui devait l'emporter, pour l'arracher à cette singulière retraite, en lui faisant luire la promesse de l'envoyer en Flandre rejoindre l'archiduc; mais rien ne l'avait pu distraire de sa mélancolie. On ignore si Isabelle mourut dans la Mota même, dans son palais de la place du Marché, ou dans le couvent

de Santa Maria la Real, où elle allait faire des retraites; mais il est certain que la Mota, avant de servir de prison à César Borgia, avait reçu déjà Ferdinand, prince de Calabre, fils du Roi de Naples, dépossédé par le Roi d'Espagne lors de la conquête qui mit fin à la dynastie d'Aragon dans le royaume. Il est vraisemblable qu'après la mort d'Isabelle la Mota ne fut plus qu'un lieu de défense et une prison d'État.

C'est vers le milieu de l'année 1505 que César vint occuper les appartements de la fameuse tour de l'*Homenage*, qui domine toute la forteresse; quatre enceintes protégeaient l'édifice, une immense place d'armes au centre permettait d'y rassembler un grand nombre d'hommes, deux larges couloirs souterrains, superposés, servaient de casernes aux défenseurs, en même temps que de chemins couverts. Une seule entrée, du côté de la ville de Médina, permettait l'accès; la poterne, lorsque le pont-levis se baissait, formait une défense isolée et très en saillie en dehors du plan général de l'édifice. Les fossés, à l'heure présente, sont encore très profonds; peut-être étaient-ils autrefois en communication avec le Zapardiel qui devait y verser ses eaux; les troupeaux de chèvres y paissent l'herbe et les ronces sauvages, et les petits pâtres, au moment où nous mesurons des yeux la hauteur de l'étroite fenêtre d'où César se laissa glisser dans le ravin, tentent de pénétrer dans l'intérieur de la Mota demantelée en se glissant par les barbacanes des couloirs souterrains. Extérieurement, la Mota reste assez complète, au point de vue de sa construction; à l'intérieur la ruine est consommée; on n'y peut pénétrer que par

effraction ; c'est en vain qu'on cherche la trace de la demeure des Rois catholiques ; la seule chapelle, éventrée, conserve encore ses voûtes peintes avec ses arceaux dorés aux armes d'Isabelle la Catholique, le nœud gordien et les flèches, délicatement peints et préservés des atteintes des dévastateurs par la suppression de tout moyen d'ascension qui permettrait d'y atteindre. La tour de l'*Homenage*, flanquée aux angles de ses poivrières aux culs-de-lampe ornementés à la façon des Arabes, reste debout ; l'arc supérieur, couronnement architectural élevé sur ses crénaux, découpe encore sur le ciel ses fines nervures gothiques, ajoutant ainsi à la puissance de la masse architecturale l'élégance raffinée des ingénieurs militaires du xve siècle. Les proportions sont immenses, et l'effet singulier ; il faut que le point stratégique où s'élève la Mota ait eu à cette époque une importance considérable pour qu'on ait entassé là ces millions de briques maçonnées dans un ciment indestructible, qui rappellent les impérissables constructions des aqueducs et des thermes antiques [1].

On a vu par une lettre de son majordome Requesenz au cardinal de Salerne qu'au commencement de sa

1. — Sur Medina del Campo, on peut lire les *Recuerdos y Bellezás de España por Don José María Quadrado*. — Parcenza. — Barcelona, 1861. — Le *Journal de voyage de Navajero*, l'ambassadeur vénitien, qui arriva à Médina en 1525, après la bataille de Pavie, contient un paragraphe *de visu* sur Médina. Navajero constate que la vie y était fort chère. En 1520, Médina fut brûlée par Antonio de Fonseca, 900 maisons disparurent ; il avait voulu prendre l'artillerie déposée dans la Mota pour renforcer l'attaque de Ségovie qui était aux mains des *comuneros* assiégés par l'alcalde Ronquillo. Médina fut héroïque, rien ne put la réduire ; la ville ne se releva pas de ses ruines : de ses quinze mille habitants elle fut réduite plus tard à sept cents. A l'heure qu'il est, il est impossible de croire à tant de splendeurs et de richesses constatées par les voyageurs contemporains.

captivité, César était réduit à un seul serviteur, page ou écuyer, dont sa correspondance nous a conservé le nom, Juanito Grasica; plus tard, Requesenz, dans une lettre que nous avons citée, constate qu'on lui a donné de nombreux serviteurs; enfin, grâce aux intercessions de Lucrèce, sa sœur, aux sollicitations répétées des cardinaux espagnols, et surtout à celles du Roi de Navarre, son beau-frère, on s'est départi de toute rigueur vis-à-vis du prisonnier jusqu'au jour où, ayant découvert qu'il avait tenté de s'enfuir de Chinchilla, le roi Ferdinand a ordonné de le transporter à Medina del Campo. Là, à la Mota, dans un centre brillant, à portée des grands feudataires du royaume de Castille, il a pu nouer des relations à l'extérieur, se créer des sympathies, et probablement recevoir du dehors de fréquentes communications. Les circonstances politiques sur lesquelles nous avons insisté, la mort d'Isabelle la Catholique, la rivalité entre le roi Ferdinand et son gendre Philippe le Beau qui en est résulté, et ce concours d'émulation entre les princes dans le but, chacun de leur côté, de faire servir leur prisonnier à la réalisation de leurs projets en armant son bras : tout devait conspirer à faire du captif un otage dont la vie et le bien-être intéressaient les geôliers. Aussi, sans toutefois relâcher ses liens, on n'a pu manquer d'avoir des égards pour un prince qu'on pouvait, d'un jour à l'autre, appeler à commander les troupes du royaume; car c'était bien là en effet le but de Ferdinand le Catholique d'abord, comme ce fut aussi, un peu plus tard, celui de Philippe le Beau.

Don Bernardino de Cardenas, qui avait sous sa juridiction le commandement de la Mota, était un personnage

important qui voyait les choses de haut; d'accord avec le Régent, il avait accordé au prisonnier de nombreux serviteurs et un chapelain ; pour le reste, le détail de la vie, il laissait la responsabilité à son lieutenant Don Gabriel de Tapia, administrateur de la forteresse. Les facilités qu'avait le prisonnier pour correspondre avec le dehors lui avaient permis de nouer des relations avec Don Rodrigo Alonzo Pimentel, comte de Benavente et de Mayorca, seigneur de Villalon, chef du parti qui, à la mort d'Isabelle la Catholique, voyait dans son gendre Philippe le Beau son successeur légitime comme régent du royaume pour Jeanne de Castille, empêchée par la démence. Nous avons dit que César représentait pour ce parti une menace constante pour Ferdinand qui avait usurpé la régence, et on a vu enfin le Régent refuser de livrer le Valentinois au Roi catholique lorsqu'il a projeté de l'opposer à Gonzalve qui le trahit. La mort de Philippe le Beau survenue si inopinément, au moment même où le roi Ferdinand le Catholique guerroyait à Naples, laissait le royaume de Castille à la dérive, avec une reine folle et un prétendant puissant, l'empereur Maximilien, père de l'archiduc défunt, qui réclamait le royaume pour son petit-fils issu de Jeanne la Folle, celui qui devait être un jour le grand Charles-Quint.

La fuite de César, exécutée au moment de ces circonstances politiques, fut le résultat de cette haute intrigue, basée d'ailleurs sur un droit, celui de l'hérédité directe, droit fortifié par la violation de la clause du testament d'Isabelle qui excluait son époux de la régence du royaume s'il formait de nouveaux liens.

La preuve de la complicité du comte de Benavente dans la fuite du captif est attestée par l'enquête faite par ordre de la Reine régente quelque temps après l'événement; elle est confirmée par les chroniques, et les faits qui suivirent l'évasion parlent plus haut encore que les témoignages des complices [1].

RÉCIT DE L'ÉVASION

Partant de ce principe qu'il était impossible que la fuite d'un prisonnier de si haute importance n'eût point entraîné une instruction minutieuse, suivie d'un jugement, et probablement aussi de représailles, nous avons demandé le secret de cette évasion aux documents qui devaient exister dans la collection des procès judiciaires aux Archives de Simancas. Elles nous ont donné le volumineux dossier de l'instruction ordonnée par la reine Jeanne (au nom de laquelle s'exerçait le pouvoir en dépit de sa démence); nous avons donc désormais les dépositions des témoins qui, de la résidence même du comte de Benavente où le fugitif va s'abriter d'abord, l'ont suivi jusqu'à son arrivée en Navarre; nous pourrons donc assister pas à pas aux péripéties de cette fuite aventureuse [2].

1. — *Voir* les *Chroniques de Moret*, livre XXXV des « Annales de Navarre, chapitre VII. — *Voir* surtout *Zurita*. Ces deux chroniqueurs ont travaillé sur les pièces officielles dont à chaque ligne ils rapportent textuellement la teneur. Ils ont tout connu : en recourant nous-même aux lettres royales et aux documents de première main, nous avons pu reconnaître la minutieuse exactitude des assertions et la véracité des faits et des intentions.

2. — Nous devons ce précieux dossier, trop développé pour le publier en entier, à l'initiative du comte de Valencia de Don Juan, auquel on doit l'organisation de la belle armeria de Madrid et qui, versé dans

Sur le fait de l'évasion de la Mota et les moyens matériels employés par César, il faut nous en rapporter aux chroniques de Moret et de Zurita ; vraies sur tous les points, elles ne peuvent manquer de l'être sur celui-ci ; cependant nous avons aussi un point de contrôle, car elles nous sont en outre confirmées par un témoignage parallèle, celui de Hieronimo Vianello, ambassadeur de la Sérénissime auprès du Catholique, qui résidait alors à Burgos, et datait ses dépêches au Sénat du 1er novembre, c'est-à-dire cinq jours après la fuite [1].

Le chapelain de César fut son premier confident et, très probablement, celui qui, ayant le droit de sortir de la Mota, entretenait les relations directes avec le comte de Benavente, le grand meneur de cette intrigue, si résolu à libérer le prisonnier qu'il se croyait assez armé pour pouvoir l'enlever de vive force, « dût-il tuer l'alcade, Don Gabriel de Tapia [2]. » César tenait en toute

la connaissance de l'histoire, s'est fait l'obligeant correspondant de nombre d'écrivains français et d'historiens de toute nation.

1. — Voici l'extrait des *Diarii* de M. Sanudo, t. VI, colonne 506 : « *Item*, scrive l'orator, il fuzir d'il Valentino de Medina Cidonia, el qua. se calló per una corda dai merli ; et havea intelligentia di guardiani, uno di quelli che fu primo a farli la strada, perché la corda era curta, fino a terra passa dito Viardan, come fo à la fin, si lasso andar, adeo rimase scavazato ivi, et fo squartato ; el Duca veramente non si fe mal. Et li era alcuni ballastrieri a cavallo di suo cugnadó ; monsignor de Libret, ch'è Re di Navarra, el subito montó su uno cavallo et fugite via. » — Cette dépêche serait à commenter, mais le fond est conforme. César, on le verra, se fit au contraire beaucoup de mal en tombant, un mois après il était encore blessé des suites de sa chute Les arbalétriers à cheval sont ceux du duc de Benavente, les chevaux étaient les siens : et ce n'est que beaucoup plus tard que César put passer en Navarre.

2. — « Este se executó a 25 del mes de octobre con el favor del mismo conde de Benavente, que estuvó tan determinado en sacarle de aquella fortaleza que, quandó no se pudiera salvar a hurto, estava deliberado de tener tanta gente en orden, que pudieran entrar en el castillo e apoderarse de el, y de la persona del Duque, y matar àl

chose pour les procédés les plus secrets, et la ruse était son moyen habituel : il est probable qu'il s'opposa à une attaque de vive force. Outre le chapelain, rallié à sa cause, il avait séduit aussi un certain Garcia de Magona, serviteur de son geôlier, qui introduisit dans le château-fort les cordes destinées à la fuite. La tour où il était enfermé était très haute, munie de créneaux, et éclairée par d'étroites ouvertures; il en habitait la partie supérieure, et l'on montre encore la fenêtre d'où il s'échappa ; les traditions, en ceci, sont conformes à la chronique, qui indique la barbacane donnant sur l'église de San Lorenzo [1]. En mesurant des yeux, du fond du fossé,

alcade y los suyos si lo resistiesen ; con que aquel moço les diera la entrada de la puerte libre. » — Zurita, chronique, livre VII, page 91, année 1506, vol. VI — de l'Édition de Saragosse.

1. — « Y se descolgaron de una almena del adarve que sale hacià la iglezia de San Lorenzo. » — Zurita, livre VII, année 1506. — La fuite de César Borgia a donné lieu à un poème de soixante-quatre pages, avec une longue introduction en forme de sonnets : « *Francisci Sacchini Fragmentum super illustrem et excelsum Dominum D. Cœsarem Borgiam. — Historia de Francesco di Sacchini da Mudiana sopra la fugita de lo illustre ed' excelso Duca Valentino, nuovamente composta.* » — Pièce sans date, signalée et analysée en 1886 par M. R. Garnett, dans une Revue anglaise, sous le titre *Contemporary Poems on Cæsar Borgia.* M. Garnett daterait volontiers cette composition entre la fuite et la mort, car, à la fin du poème, le Valentinois vit encore. M. Garnett croit aussi que l'auteur vivait à Ferrare, dans les alentours de Lucrèce. Le thème de cette composition, ridicule par ses assertions, contient deux faits à retenir : Sacchini félicite les Romagnes de l'évasion du seigneur qu'on y regrette :

« .... *Gentil signore,*
Cesare Borgia, figlio del Pastore » ,

et il invite tout ce qui porte une arme à se joindre désormais à César, devenu libre, César : « *Le père de la guerre* », celui « *qui porte la couronne de mars* ». Au milieu des absurdités du récit et des étranges péripéties de la fuite, il introduit deux prêtres ; l'un d'eux, séduit par César, qui lui a proposé d'échanger ses vêtements contre les siens, se refuse à le faire. Borgia *lui coupe la tête,* revêt le costume, et s'enfuit ; tandis que l'autre donne l'alarme. Or, il y a là un singulier rapprochement avec le récit de « la *Cronica di Napoli d'il*

la hauteur d'où le prisonnier dut descendre suspendu à une corde fixée aux créneaux, nous avons compris le mot du cicerone au seigneur Brantôme, lorsqu'il visita la prison du Valentinois : « Por aqui Senor, por gran milagro, se salvo Don Cesar de Borjà ! ». Trois complices, le chapelain, un majordome et un certain Don Jaime, devaient se trouver à l'heure dite dans le fond du fossé, donner le signal au son d'une trompe et recevoir les fugitifs. Un serviteur passa d'abord, puis vint le Duc, jeune, mince et agile, qui se haussa à son tour jusqu'à la fenêtre. La corde se trouva trop courte, le serviteur arrivé au but dut se laisser tomber d'assez haut et se brisa les os; resté sur place, il fut appréhendé par l'alcade Don Gabriel, jugé, puis mis à mort sur l'heure. César, lui, allait se laisser tomber, quand, de l'intérieur de la prison, où l'alarme avait été donnée par Don Pedro de Tapia, fils de l'alcade, on coupa la corde atta-

Notar Giacomo », contemporain de César (publiée par les soins de Paolo Garzilli. — Naples, 1845, gr. in-8°); et comme César avait été fait prisonnier à Naples même, que, par conséquent, on s'intéressait au personnage sinistre qui avait laissé là l'effroyable souvenir des massacres de Capoue, il faut en conclure que la nouvelle de sa fuite, en passant la mer, avait pris un caractère de légende; que le populaire l'ayant travestie, cette légende s'était fixée. Giacomo fait échapper César, non de Medina del Campo, mais « di quello castello nominato *Cinciglia* ». — Il y a là confusion, mais voilà bien encore une fois la désignation du séjour à Chinchilla définitivement attestée par le document de Pau. Le duc, au dire de Giacomo, feignit vouloir se confesser; le châtelain fit venir un prêtre, et « uno fraticello dell' ordine de Sancto Francisco ». Une première, une seconde et une troisième fois, César les reçoit, pour mieux les tromper et les habituer à sa présence; mais, à la quatrième fois, « Intrato lo patrino in camera, lo Duca *ló amazzó*, et si se vestio li panni del frate et al frate li vistió li panni suoi et uscio fora. » La coïncidence est curieuse entre le récit du poète Sacchini et celle du notaire Giacomo. Il y a évidemment là un reflet de l'opinion du temps, ces deux chroniqueurs suivent le thème populaire; ou ils le créent, et aucun des deux n'est conforme aux chroniques espagnoles qui, écrites sur place même, et appuyées sur les pièces originales, sont naturellement dignes de toute foi.

chée aux barreaux, précipitant ainsi le fugitif, qui tomba brutalement au fond du fossé. Le coup fut grave ; ceux qui attendaient César le portèrent jusqu'aux chevaux qui étaient préparés, le mirent en selle tant bien que mal, et, galopant du mieux qu'ils purent, arrivèrent à la petite ville de Pozaldès où ils reprirent haleine. De là ils passèrent à Villalon, le lieu même où le duc de Benavente exerçait sa seigneurie et dont il portait le titre.

César était sauvé ; il ne s'agissait plus pour lui que de traverser la Castille incognito. Le fait s'était passé le 25 octobre ; ce n'est pourtant qu'à la fin de novembre que mal remis de ses blessures [1] (nous en avons la preuve par la déposition d'un des témoins de l'enquête qui constate qu'un mois après César avait les mains enveloppées de langes), il se mit en route pour Pampelune, capitale de la Navarre, où il retrouverait son beau-frère. Le mois qui s'écoula entre le moment de sa fuite de Medina et son départ de chez le comte de Benavente, où il avait trouvé refuge, ne fut pas seulement employé à réparer ses forces et à guérir ses blessures ; il reste trace de ses intrigues avec les ambassadeurs de Maximilien, intrigues nouées déjà pendant sa captivité ; et il n'y a pas à douter qu'à peine hors de prison, Borgia ait tenté de se venger à la fois des Espagnols et du Roi catholique, en conspirant avec son hôte en faveur du fils de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle.

L'ordre royal d'enquête, que nous allons reproduire ici, fait partie du dossier complet de la procédure conservé

1.—« Y aunque y a muy quebrantadó del golpe, tuvieron tiempo de ponerle a cavallo, y no se podea tener en el. » Zurita, livre VII, p. 91, année 1506, volume VI.

aux archives de Simancas ; dossier très volumineux, plein des mêmes redites des nombreux témoins qui, dans chaque ville où ont passé les fugitifs, relatent ce qu'ils ont vu et entendu dire au sujet de la fuite de César [1] :

« 16 décembre 1506. — Commission et ordre est donné par la Reine ..... (titres) ..... à vous licencié Christoval Vasquez de Acuña, mon corrégidor de mon loyal comté et seigneurie de Biscaye, et à nos alcades, et à chacun de ceux à qui sera montré cette lettre royale. Je fais savoir que le Duc de Valentinois étant prisonnier par mon ordre dans la forteresse de Medina del Campo, ledit Duc s'est enfui, et je vous avertis qu'il m'a été confié qu'il est arrivé à la ville de Santander, qu'ils étaient deux à cheval et ont laissé leurs montures dans la ville de Castrès, aux mains d'un fils de Pedro Gonzalez Calderon. De là ils sont allés à Santander, où on dit que ledit Duc a été appréhendé par un alcade de ladite ville, mais que celui-ci le relâcha à la suite de présents qu'il lui fit ; une fois libre, il chercha quelqu'un qui le pût conduire sain et sauf à Castro-Urdiales pour s'y embarquer. Il importe à mon service qu'on recherche le dit Duc avec toute diligence, qu'on s'enquière avec précision du signalement des personnes qui ont laissé lesdits chevaux dans la ville de *Castrès*, où elles sont allées de là, et où elles se trouvent à l'heure présente. Si vraiment ledit alcalde a eu le Duc entre les mains, ou quelles

1. — *Voir* aux *Documents* le résumé des interrogatoires de chacun des témoins, dans les villes de la côte, depuis Castrès, à la porte de Santander, jusqu'à Maudragone, à l'entrée de la Navarre. Le dossier, rédigé en langue castillane, figure aux archives nationales du royaume de Simancas. — Secretaria de Estado, — série — *Secretariá de Estado*, folios 336 à 340 ; et « *Memoriales de la Camara*, Legajó 53, fol. 24.

personnes c'étaient. Si ces dites personnes se sont embarquées, dans quel port, sur quels navires, pour quelle destination? En un mot je veux que vous nous informiez de tout ce qui est relatif, et vous empariez de la personne dudit Duc partout où vous le trouverez, fût-ce dans une église ou monastère, quelque lieu, si privilégié qu'il soit, même en dehors de votre juridiction, et que, cela fait, vous le gardiez à vue avec une forte garde jusqu'à nouvel ordre. A toutes ces fins je vous envoie ladite lettre et vous ordonne d'ouvrir sérieuse enquête en tous les lieux et auprès de toutes les personnes qui peuvent vous renseigner à ce sujet, et que vous arriviez à tout savoir dudit Duc, qu'ils vous donnent les moyens de vous emparer de lui, et que la somme que vous leur promettrez de ma part dans ce but leur soit payée dans la forme que vous avez dite. — Et si quelqu'un d'eux le cache, faites savoir qu'il encourra peine de mort, tous ses biens seront confisqués. Et si vous constatez que les personnes qui ont laissé les chevaux dans ladite ville de Castrès sont inconnues, il faudra cependant les retenir. et ce, jusqu'à ce qu'on ait appris ce qu'elles faisaient, pourquoi, et dans quel but elles voyagaient.

« Pour arriver à telle fin, je vous donne pouvoir absolu avec toutes les incidences et dépendances et « *urgencias* » annexes et connexes, et si quelqu'un s'oppose de quelque manière que ce soit, il sera passible d'une amende de dix mille maravedis au profit de ma Chambre. — Donné dans notre cité de Burgos, le 14 décembre 1506. — Signé JEANNE.

Il semble, d'après la teneur de cet ordre royal, que personne ne sache rien encore de la destination du Va-

lentinois; le premier acte du licencié Juan Perez de Acuña est de faire publier l'édit et de promettre à qui livrera le duc de Valentinois la somme de dix mille ducats d'or. César a fait sa première halte à Pozaldès, de là il est passé à Villalon, où il est en sûreté chez Benavente; le jour où il le quitte, il a Pampelune pour objectif et, probablement pour déjouer ceux qui pourraient se lancer à sa poursuite, au lieu d'arriver en Navarre par Burgos et Logroño, il pique droit au nord à la côte de l'Atlantique[1]. Il s'embarquera à Santander; si on l'a suivi jusque-là, on perdra sa piste, et il rentrera par le port de la côte le plus proche de la frontière de Navarre. Il s'est muni de deux guides, Martin de la Borda, fils de Juan de Borda, de la petite ville de Pasages, près Saint-Sébastien, et Miguel de la Torre, beau-frère de celui-ci. Tous les trois sont à cheval, les montures ont été fournies par le comte de Benavente; et nous avons leur signalement consigné dans les procès-verbaux d'enquête. César monte un beau cheval alezan, de taille moyenne, avec une tache blanche au front; le frein est doré, comme le cabeçon, les guides sont simples. Les

1. — César a dû prendre la route que fit Charles-Quint pour se rendre de Santander à Valladolid en 1522. Il a dû passer par Villavecilla, Molledo, Reinosa, Bramosera, Melgar de Arriba, Palencia et Cabezon. Don Manuel de Toronda, l'habile jurisconsulte Madrilène dont les instances aux Archives de Simancas, à Valence et à l'Académie de Madrid, nous ont été d'un grand secours pour nos travaux, a publié un travail au sujet de cet itinéraire de Charles-Quint et a mis en œuvre les documents fournis par le manuscrit intitulé : « Description des « voyages, faits et victoires de l'Empereur Charles V de ce nom, et ce « qui est advenu jusques à son retour de Argel : Escript de la propre « main de mons[r] DE HERBAYS, de la chambre de sa dicte M.[te] et Cheva- « lier de L'ordre de Saint-Jacques, à savoir des l'an mil cinq cens et « quatorce jusques à l'an mil cinq cens et quarante deux. Ce qu'il a « tout veu pour y avoir esté present et fait les mesmes voyages « avecque la dite M.[te]. »

deux autres chevaux sont des *roussins* de peu de prix; en cas de rencontre périlleuse on a proscrit tout luxe dans les montures, car les voyageurs doivent passer pour des marchands de blé. Ils viennent, disent-ils, de Medina del Campo où on leur devait de l'argent, ils l'ont encaissé, et se rendent désormais à Santander où ils attendront une barque (*una pinaca*, dit le procès-verbal) chargée de blé venant de France.

Une fois à Santander ils auront appris que la barque est restée à *Bernico*, et, pour que le blé ne subisse pas de baisse, ils devront s'embarquer en toute hâte et se rendre dans ce petit port. C'est ainsi qu'ils expliqueront l'argent dont ils sont porteurs, la hâte qu'ils ont de s'embarquer, et les sacrifices qu'ils feront dans ce but.

Ce qui est projeté s'accomplit; ils partent à franc étrier de Villalon, piquant droit sur Santander, où, pour la première fois, nous entendons parler d'eux. Ils ont dû brûler la route, car ils sont arrivés à *Castres* exténués; deux des trois chevaux, celui de César et celui de Martin de la Borda, ont refusé d'aller plus loin; ces derniers sont entrés à pied à Santander le 29 du mois de novembre. L'instruction qui nous met au courant des péripéties les prend à Castrès, où ils sont descendus dans la posada de Ruyz Guttierez, qui a fait conduire leurs chevaux chez un certain Merino; on devait venir les reprendre, personne n'a paru; ils sont là, nous avons donné leur signalement. Ordre est donné de ne livrer les bêtes qu'à requisition, au nom de la Reine, sous peine de cinquante mille maravedis d'amende. César est jeune et robuste, mais il est à peine remis de ses blessures; brisé de fatigue et mort de faim, après avoir

laissé ses chevaux à Castrès, il s'empresse d'envoyer Miguel de la Torre trouver l'auberge à Santander, faire le marché et préparer la nourriture : pendant ce temps il ira s'aboucher avec un patron de barque pour se faire transporter par mer en un point de la côte qui le rapproche de la Navarre. Par les témoins convoqués 21 jours seulement après que ces faits se sont passés, nous savons de quoi se composait le repas pour les trois fugitifs, « trois poules et un gros morceau de viande. » A peine allaient-ils se mettre à table, on leur annonce le lieutenant du corrégidor auquel on vient de dénoncer ces étrangers, qui, aussitôt entrés dans la ville, se sont présentés chez Francesco Gonzalez de Santiago, le patron de la barque, et, pressés d'aller à Castro-Urdiales par mer, ont consenti à donner un prix très élevé pour être transportés jusque-là dans une pinaca. Le fait a paru suspect au témoin qui, soupçonnant des malfaiteurs dans ces étrangers, a cru devoir avertir le corrégidor. Comme au moment où se fait la dénonciation, Hernandez de Barzanilla « *Escribano* », notaire de la ville, est là à écrire, le lieutenant du corrégidor le prend avec lui ; ils s'en vont chez le patron de la barque, recueillent son témoignage, puis vont requérir la force publique dans la personne d'un alguazil. Arrivés à l'auberge, ils séquestrent les trois voyageurs, les interrogent un à un et séparément ; et ceux-ci, sans se troubler autrement, mettent en avant la fable qu'ils ont inventée : ils viennent de Médina et de Burgos et vont à Bernico [1]

1. — Nous conservons pour l'itinéraire de la fuite les noms tels qu'ils sont orthographiés dans les pièces judiciaires trouvées à Simancas. Il faut observer que quelques-uns de ces noms ne concordent pas complètement avec les cartes géographiques de l'Espagne.

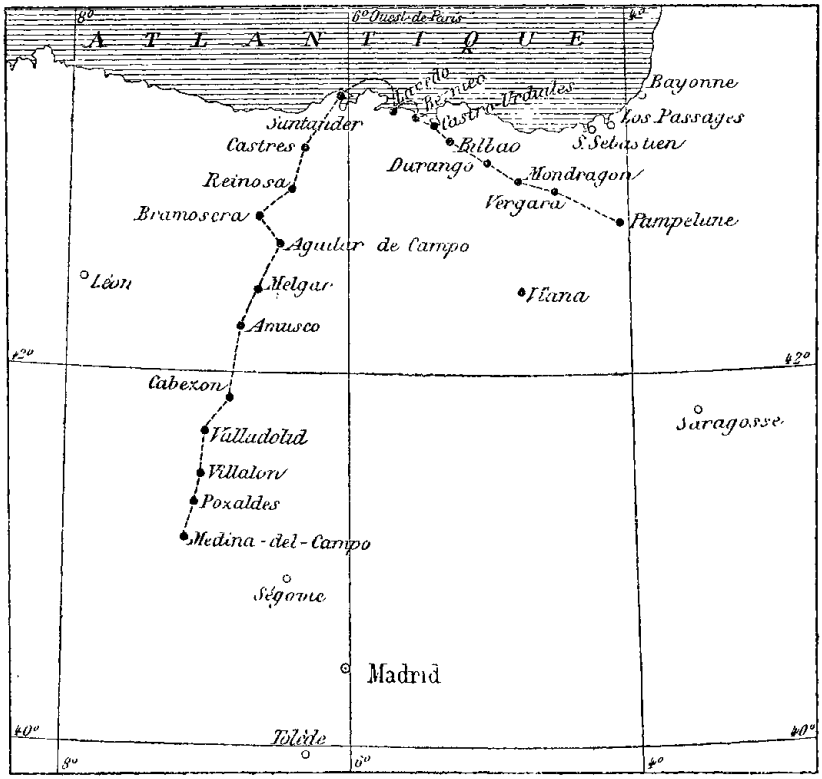

CARTE DE LA FUITE DE CÉSAR BORGIA DE MEDINA DEL CAMPO A PAMPELUNE

chercher un bateau chargé de blé. Ils sont gens de bien, et, si on en doute, ils donneront des références, déposant d'abord cinquante écus d'or en gage et, au besoin, laissant en otage un des leurs. Comme ils sortaient leur argent, le corrégidor ayant foi en eux et n'ayant nulle raison de les soupçonner leur dit de s'en aller en paix. Mary Gonzalez de Pertillon, le maître de l'auberge, qui a déposé plus tard, a déclaré que l'un de ces individus restait silencieux, qu'il était toujours embossé dans sa cape; c'était un homme de taille moyenne, trapu, avec la narine fortement ouverte, de grands yeux; sa main, blessée sans doute, était enveloppée dans des linges.

A Castrès, où ils ont laissé les chevaux, un autre témoin, Juan de la Fuente, donne une description analogue, « *un hombre doblado de fea cara, de nariz grande, e romaz e moreno.* »

L'interrogatoire a été long; une fois libres, les voyageurs ont pu souper; ils étaient encore à table quand a paru Francesco Gonzalez, le patron de barque, qui est venu faire son contrat définitif avec eux et prendre leurs convenances. Gonzalez a demandé d'abord un prix très élevé, cinquante ducats; on a fini par s'entendre pour vingt-six. A deux heures du matin les voyageurs se sont levés pour partir, mais la mer étant très forte, il a fallu attendre le lever du soleil pour s'embarquer. Comme la traversée devenait très pénible, la barque étant très petite, au lieu d'aller jusqu'à Bernico, le patron a déclaré qu'il lui était impossible d'aller plus loin que Castro-Urdiales, où il a débarqué ses passagers. Il avait touché d'avance quinze ducats de provision.

on a ajouté quatre ducats de plus, et on l'a retenu à déjeuner.

A Castro-Urdiales, Juan Marroquin, un témoin qui a vu les trois personnages juste à leur descente de la barque, s'est abouché avec eux et, bientôt sollicité de leur donner un asile dans sa maison, a appris toute leur histoire. Ils semblaient désespérés de ne pouvoir atteindre Bernico à cause de la tempête; ils l'ont prié de leur trouver des chevaux, décidés à les payer aussi cher qu'on le voudrait, tellement le cas était urgent. Il a remarqué que « *l'un des trois voyageurs se cachait la face comme s'il avait peur d'être reconnu* ». Cette déposition, faite après coup, alors qu'on sait que l'un des trois voyageurs était le duc de Valentinois, est peut-être celle d'un témoin influencé, mais le même fait est constaté par divers individus interrogés dans d'autres parages. Partout le signalement de César est le même; des trois, il est l'inconnu, le personnage important; un témoin a déclaré même quelque part qu'il ne semblait pas « de la même race » que les autres. En somme, comme Castro-Urdiales est un endroit sans ressource, où l'on communique d'ordinaire par la mer, les chevaux sont introuvables; ce n'est qu'au bout de deux journées, pendant lesquelles César reste prisonnier dans la posada, qu'on lui annonce qu'on a enfin trouvé des mules au monastère de Santa Clara, moyennant quatre réaux par jour pour chacune d'elles, plus leur nourriture, leur entretien, et celui des muletiers. Juan Marroquin, leur hôte s'est chargé du marché à faire avec Fray Juan de Angulo, gardien du monastère, qui vient de se transporter avec les mules chez Marroquin. Les

voyageurs, de Castro-Urdiales sont partis pour Bilbao; mais au lieu d'aller seulement jusqu'à cette ville, César a voulu qu'on continuât jusqu'à *Durango;* et le pauvre muletier, au retour, a raconté au gardien du monastère de Santa Clara (qui en a témoigné plus tard devant le magistrat Juan Perez de Acuña) que les fugitifs étaient tellement pressés qu'il ne pouvait pas les suivre; et, malgré ses supplications de ne pas crever les mules, ses propositions réitérés de s'arrêter là, et, comme compensation, d'abandonner même le salaire qui lui était dû, il a fallu qu'il allât jusqu'à Durango. Là, on s'est arrêté à l'auberge de Dona Elvire de Rioli, qui a facilité aux voyageurs, comme moyens de transport, deux mules et un cheval; le cheval était de la ville même, les deux mules venaient d'un village voisin, *Mondragon*. Le témoin Berris, interrogé plus tard à Durango, a entendu dire aux fugitifs qu'ils avaient passé par *Lavedo* et voulaient aller à *Villafranca*, à *Vergara* et à *Lascano*, à trois lieues de *Tolosa*. D'autres témoignages directs recueillis à *Lizarne*, une des dernières villes de Guipuscoa, limitrophe de la Navarre, y ont constaté l'arrivée des fugitifs : ils étaient trois, montés encore sur le cheval et les mules prises à Durango. De Lizarne, enfin, on peut les suivre encore à *Ataüm*, et, à une lieue de là, un autre témoin les accompagne jusqu'à *Echeari*. D'Echeari, un guide les mène à *Pampelune*, où César a dû arriver, au plus tôt, du 1er au 3 décembre. En effet, un marchand qui venait de cette ville, et s'était arrêté à Bernico en Biscaye, dépose le 21 décembre, à trois semaines à peu près de date, avoir vu César Borgia le jour même de son

arrivée dans la capitale de la Navarre, et Monjon de Chibao, habitant Saint-Jean-de-Luz, qui vient de Bordeaux et, pour le moment, se trouve aussi à Bernico à la posada, a entendu dire à un marchand de Bordeaux, descendu à la même auberge que lui, qu'il avait aussi assisté à l'arrivée du Valentinois à Pampelune; il y a une vingtaine de jours. Ces témoignages sont exacts; César, en effet, donnant à ses amis d'Italie la nouvelle de son arrivée à Pampelune, déclare y être entré le 3 décembre 1506.

L'enquête n'aura pas de sanction; tout au plus saisira-t-on Martin de la Borda et Miguel de la Torre, ses guides et ses complices; mais le fugitif est hors d'atteinte, et installé depuis déjà quatorze jours à la cour de son beau-frère, quand le Conseil de Castille a reçu de la Reine l'ordre de procéder à l'enquête. On voit clairement, par la lecture des procès-verbaux, comment les choses se sont passées; ce n'est que l'arrivée elle-même de César à Pampelune, dans les premiers jours de décembre, qui a donné l'éveil: jusque-là on avait sans doute constaté sa fuite, mais ne l'ayant pas trouvé, on pouvait le supposer caché quelque part chez le comte de Benavente. On a pris l'itinéraire en remontant (puisqu'on ignorait son point de départ) et, de Pampelune, peu à peu, par des témoins oculaires, et par les guides qui l'ont conduit de ville en ville depuis Echeari en Navarre jusqu'à Castro-Urdiales, on est arrivé à Santander. A Castro-Urdiales, on a connu l'épisode du monastère de Santa Clara, retrouvé le gardien du couvent, puis le patron de la barque de

Santander, et à Santander même, enfin, on a constaté, surprise étrange, que ce fugitif dont on recherchait les traces avec tant de sollicitude, ce prisonnier d'État si important, pour lequel on offrait dix mille ducats d'or, punissant en même temps de la mort ceux qui étaient convaincus de l'avoir caché, le corrégidor de Santander l'avait tenu en main, interrogé, et enfin rendu à la liberté ! L'alarme, alors, a été telle que le magistrat, menacé de représailles terribles, a cru devoir se défendre directement dans cette épitre à la Reine, d'un ton si simple, et qui reflète une conscience paisible et une âme sans détours [1] :

« Très puissante Dame,

« Don Pedro de Mendoza, votre corrégidor des quatre villes de la côte de mer, baise la main de V. M. informée déjà que par une provision royale, elle m'a demandé de découvrir comment un des alcades de ma juridiction a pu saisir et mettre en liberté le Duc de Valentinois ; V. M. veut que je sache comment ledit Duc a fui. A l'heure qu'il est, V. M. sait déjà ce qui concerne la prise dudit Duc, par un rapport que j'ai envoyé antérieurement, et par l'enquête qu'un corrégidor de la ville de Bilbao et comté de Biscaye a faite à ce sujet. Je n'envoie donc nulle information plus ample, ayant déjà donné tous les détails fournis par certains témoins sur les personnes qui ont conduit le Duc sur le lieu où il a débarqué. Que V. M. soit bien persuadée que si, au moment où j'ai eu en main le dit Duc, ou moi ou

1. — Cette curieuse lettre figure au dossier judiciaire de Simancas.

quelqu'un de mes alcades avaient connu la fuite de celui-ci, eût-il eu tous les trésors possibles pour nous les donner, il ne me serait jamais venu à l'esprit de faire quoi que ce soit qui fût contraire au bon service de V. M. et par-dessus tout de mettre en liberté le Duc, sachant que c'était lui que j'avais en main, ou ne faisant même que d'en avoir le soupçon. Mais au moment où je l'ai eu en ma possession, je ne savais pas qu'il avait repris sa liberté, et je ne me souvenais même pas qu'il existât.

« Don Pedro de Mendoza. »

CHAPITRE XVIII

CÉSAR EN NAVARRE

1507

César à la cour de son beau-frère. — Ses démarches auprès des princes d'Italie. — Il a recours à Louis XII. — Refus de ce dernier. — Mesures prises contre lui. — César se déclare contre Louis XII. — Le comte de Beaumont rebelle au roi de Navarre. — César marche contre lui. — Viana. — Escarmouche sous les murs de Viana. — La mort de César. — Sa tombe et son épitaphe. — Fouilles de Viana pour retrouver son cadavre.

A peine à la cour de son beau-frère, déjà remis de la fatigue de sa marche forcée à travers la Castille, le Guipuscoa et la Navarre, César s'empressa de prévenir ceux qui lui avaient témoigné quelque intérêt pendant sa captivité, et tenta des démarches auprès des personnages sur lesquels il comptait pour se relever. Il n'y a point à douter qu'il ne prévînt d'abord son beau-frère le duc de Ferrare et sa sœur Lucrèce, mais sa lettre ne nous a pas été conservée. Quant à sa femme Charlotte d'Albret, retirée alors à Bourges près de la Reine de France répudiée, il est probable aussi qu'elle était tenue au courant, jour par jour, par son frère le roi Jean de Navarre. Les archives de la Trémoille, qui gardent les papiers de la duchesse de Valentinois, sont muettes au sujet de l'incident. Nous sommes plus heureux en ce qui concerne son parent et ami le marquis de Mantoue. A la date du sept décembre 1506, c'est-à-dire quatre jours après son arrivée, César l'informe de sa fuite et lui communique ses espérances. Cette lettre, produite par Gregorovius, était

jusqu'ici la dernière qu'ait écrite le Valentinois; de nouvelles recherches nous ont mis en possession d'une autre adressée le même jour au cardinal d'Este, le frère d'Alphonse de Ferrare. Ces deux lettres, rédigées dans le même but, ont, à part quelques nuances insignifiantes, la même teneur : toutes deux sont de la main d'un secrétaire, la signature seule est celle du Valentinois [1].

Le choix de ces deux correspondants, le marquis François de Gonzague et le cardinal de Ferrare, était naturel; Gonzague, de tout temps, par politique plutôt que par réelle affection, avait témoigné une singulière propension vers les Borgia; nous inclinons à croire qu'il ambitionnait la faveur (qu'il obtint plus tard sous Jules II) d'être appelé au commandement des troupes pontificales. Des liens de parenté l'unissaient d'ailleurs aux Borgia, puisqu'il avait épousé cette admirable Isabelle d'Este, sœur d'Alphonse de Ferrare mari de Lucrèce; mais, avant ce mariage, il avait déjà donné des preuves de sa partialité. Nous le voyons, dès l'arrivée à Rome du duc de Gandia en 1498, manifester les plus chauds sentiments à son égard; et quarante et une lettres de César au marquis de Mantoue et à sa femme Isabelle, la première datée d'Avignon du 31 août 1498, et la dernière, celle que nous citons ici, datée 1506, nous attestent la continuité de ces relations [2]. Le 24 mai 1500,

1. — L'historien Gregorovius a encadré celle adressée au marquis de Mantoue dans le chapitre VIII « Lucrèce Borgia à Ferrare » de son volume sur Lucrèce Borgia. Elle est conservée aux archives Gonzague à Mantoue. — La seconde fait partie de la riche collection de M. Morrison de Londres, nous la devons à son obligeance; elle nous a été communiquée par M. Thibaudeau, de Londres, dont on connaît la compétence en ces matières.

2. — Gregorovius a connu et cité cette correspondance en tant qu'elle

quand Gonzague annonce au fils d'Alexandre VI qu'il vient de lui naître un fils, il lui demande en même temps de le tenir sur les fonts baptismaux, et celui-ci dans sa réponse, en désignant son procurateur à cet effet, l'assure qu' « il a appris cette naissance heureuse et « désirée avec la même exaltation que s'il avait eu lui- « même un héritier ». Deux années après, quand César est à l'apogée de sa puissance, Gonzague demande aussi à César de fiancer cet héritier du trône, encore au berceau, avec la petite Louise, née du mariage du Valentinois avec Charlotte d'Albret. Ces projets, on le sait, devaient bientôt s'évanouir. En somme, si la correspondance dévoile des relations purement politiques, et si l'hypocrisie et le mensonge sont au fond de ces démonstrations, il faut reconnaître que les apparences sont bien gardées. Gonzague fut fidèle et correct jusqu'après la chute du Valentinois, car c'est encore à lui que Lucrèce s'adresse quand elle s'efforce de libérer César, et c'est à lui enfin, le premier de tous, que le Valentinois annonce sa fuite. Voici les termes de la lettre du duc des Romagnes au marquis de Mantoue :

« Après tant de vicissitudes, il a plu à Notre-Seigneur Dieu de me délivrer, et de me faire sortir de prison. Mon secrétaire Frédéric, porteur de la présente, vous dira comment cela s'est effectué; plaise à l'infinie

touchait à son sujet. Nous avons dû la relire et en tirer profit; nous devons ces 41 lettres, dont la matière est incorporée à nos récits et dont aucune d'ailleurs n'est inconnue, à M. Bartolotti, qui nous a été si propice à Rome, à l'*Archivio di Stato*, lors de nos travaux sur Rimini et les Malatesta, et que nous retrouvons à Mantoue aussi plein d'activité et de bienveillance.

clémence du Seigneur que ce soit pour sa plus grande gloire ! Pour le moment je me trouve à Pampelune auprès de S. S. les Roi et Reine de Navarre. J'y suis arrivé le 3 décembre, comme vous en informera mon serviteur Federico, en même temps que de toute autre circonstance qui me concerne; vous voudrez bien prêter foi à tout ce qu'il vous dira en mon nom comme à ma propre personne. Pampelune, 7 décembre 1506. — De Votre Excellence le compère et frère César. »

Le cachet, aux doubles armes de France et de Borgia, avec les lys, porte en exergue : « César Borgia de France, duc des Romagnes. »

La lettre au cardinal de Ferrare, écrite de la même main que la première, est signée : « De V. R. G. humble serviteur — César. » Cette lettre au cardinal avait aussi sa raison d'être [1]; le cardinal Hippolyte était le dépositaire des biens meubles de César; en décembre 1503, quand sa perte sembla résolue par Jules II, le Valentinois lui avait écrit de bien vouloir recevoir à Ferrare, comme sa propriété, partie des objets les plus précieux qu'il avait retirés de son palais de Rome; et le trente et un du même mois, le duc Hercule d'Este, sollicité à cet effet, avait ordonné à son ambassadeur de recevoir chez lui toutes les caisses qui lui seraient remises par Francesco Remolino, cardinal de Sorrente, dépositaire à Rome de tous ces biens. Remolino avait gardé tout ce qui était biens meubles, et avait fait expédier les joyaux, les armes précieuses, les gemmes, les objets d'art, sous le couvert du cardinal d'Este qui les avait

1. — *Voir* aux *Documents* cette lettre au cardinal Hippolyte d'Este, collection Morrison.

garantis grâce à ses privilèges; mais les Florentins, irrités contre leur ancien ennemi, ayant eu vent de cette expédition, avaient fait main basse sur une partie du convoi. En août 1504, Manfredo Manfredi, ambassadeur d'Este, par ordre du duc Hercule, avait adressé ses réclamations à ce sujet à la Seigneurie alléguant que le tout était propriété du cardinal son fils; et la Seigneurie avait exigé une compensation à ce butin. Enfin, en mai 1507, le cardinal de Sorrente, Remolino, étant mort à Rome, Jules II, qui avait, dès 1503, prononcé la confiscation de tous ces biens, et les avait vus lui échapper, ordonnait de saisir dans le palais du défunt douze caisses et quatre-vingt-quatre balles contenant les tapis d'Orient, les tapisseries des Flandres, les étoffes et les objets mobiliers restés en dépôt. Jean Bentivoglio, autrefois dupé par César, avait certainement aussi mis la main sur quelques-unes de ces richesses, car, le 10 juin 1504, le Pontife sommait le seigneur de Bologne de lui renvoyer les biens qu'il avait saisis. De son côté, Bentivoglio assurait n'avoir rien retenu et se déclarait prêt à intercepter tout ce qui passerait; mais il est certain qu'il n'en fit rien, car on sait qu'il les rendit plus tard au duc d'Este. La chronique manuscrite de Martin Fileno, conservée à la Bibliothèque de Bologne, contient en effet la description des objets précieux « retenus un instant par Bentivoglio et plus tard restitués à Hercule d'Este ». Ils furent bien saisis au passage par Giovanni Bentivoglio qui les a inscrits comme « *dérobés à l'Église* »; leur nature prouve en effet que le jour où César envoya Michelotto s'emparer du trésor pontifical, celui-ci fit aussi main basse sur les objets du culte en matière d'or ou enrichis de pierres

précieuses. On trouvera cette liste aux *Documents* [1].

Don Federico, le secrétaire de César, chargé de remettre en mains propres ces lettres qu'il lui avait confiées, arriva en Italie à la fin de décembre 1506. Le 28, il s'était déjà présenté à Ferrare à Lucrèce Borgia, et, ayant rempli sa première mission, qui consistait à informer la sœur du Valentinois et son beau-frère le duc Alphonse, puis leur frère le cardinal, muni d'une

1.—Les écrivains spéciaux et critiques d'art qui s'intéressent à ces recherches concernant les joyaux et gemmes provenant de César pourraient, avec un peu de persévérance, en retrouver la trace, et la description de Fileno serait d'un grand secours; nous avons déjà rencontré quelques armes au musée de Bologne. Gregorovius (page 286 de l'édit. italienne de sa « Lucrèce Borgia »), a constaté les diverses péripéties de la confiscation, et M. O. Alvisi (Cesare Borgia, Duca di Romagna, page 43) s'exprime ainsi à ce sujet : « Giulio II si mostro « alterato come il diavolo..... » faceva confiscare le sue robe dovunque fosseró.... Ma dei carriaggi spediti a Ferrara sotto il nome del cardinale d'Este, alcuni di Roma son fermati dalla signoria di Firenze, e altri di Cesena da Giovan Bentivoglio, per contó loro. » L'assertion de M. Alvisi est confirmée par la Bulle de Jules II aux anciens et aux seize réformateurs de Bologne, que nous avons rencontrée aux archives d'État de la ville, ainsi que la réponse, d'ailleurs évasive, de Giovanni Bentivoglio : mais elle est affirmée mieux encore par le document que nous donnons en appendice, et qui n'est rien moins que l'inventaire des caisses. — « Alcss. VI. — A gli Anziani e sedici Reformatori di Bologna. » — « Dilecti filii, salut, et apostolicam bened. Laudamus nos' : quod sicut accepimus : nonnulla bona Cæsaris Borgiæ Ducis Valentiñen retinueritis : et perinde mandamus ut bona ipsa, distrahi aut apportari non permittatis : sed ad nostram instantiam, et cameré apostolice, ad quam pertinent, conservari faciatis, quod erit nobis gratissimum. » —Datum Rome, apud Sanctum Petrum, sub annulo Pescatoris. Die X, MDIIII, anno primo Pontific. nost...

Réponse de Bentivoglio. — Bononiae, 24 juniy MDIIII. — Sº D. Dm Julio Pontifici Max. Antiani ac seidecim Reformatori. — « Sancti ac Beatmo pr et Dne ñ Clem.. jubet et mandat Sanctitas Vostr ut nóro suó et camere apostolice ea bona Cesaris Borgiæ Duci Valentinẽsis servari faciamus. Dũy que huc aducta et comportata fuerunt. Nos vero his de rebus scientiam non habuimus, sed quum primum ea ipsa bona huc conducta fuerunt, Magnificus Dominus Joannes Bentivolus de ipsis cura suscepit, ac stati et absq. mora V. B. de illis notitia dedit : quod : ut ita sit, Sñó nunc S. V. opportune respondebit ad cujus mandatà semper paratissimi sumus. »

lettre de recommandation de la main de Lucrèce[1], il se rendit à Bologne auprès du marquis de Mantoue. Quinze jours après avoir quitté Ferrare, Federico était arrêté à Bologne même par ordre de Jules II, et, cette fois encore, la duchesse de Ferrare, pleine de sollicitude pour tout ce qui touchait aux intérêts de son frère, écrivait une lettre pressante à son parent le marquis de Mantoue, qui suivait le Pape comme généralissime des troupes pontificales et venait de renverser le trône du Bentivoglio pour annexer ses États à l'Église. C'est en vain que, dans cette lettre, Lucrèce assurait que l'envoyé de son frère n'était venu que communiquer la nouvelle de sa libération, et qu'il n'avait rien pu tenter qui fût contraire aux intérêts du Pontife : « car si celui-ci avait eu une commission spéciale au sujet des affaires de César il n'aurait pas manqué de l'en informer[2]. » Federico était suspect, il avait charge évidente de se tenir au courant des choses de l'État, de tâter le terrain, de s'informer si la Romagne comptait encore sur son Duc, et quel était l'état de l'opinion. Si derrière les murs du château de Medina del Campo le Valentinois restait redoutable pour Jules II, désormais en liberté à la cour de Navarre, protégé par Maximilien, ayant un sauf-conduit de ses ambassadeurs, prêt à appuyer le parti contraire au Roi catholique et à renouer avec ses partisans des Romagnes qui étaient nombreux, puisque le peuple y préférait sa tyrannie à celle de l'Église : com-

1. — La lettre de Lucrèce au marquis de Gonzague est publiée dans la « Lucrèce Borgia » de Gregorovius. — Appendice, n° 54.

2. — La lettre aux archives Gonzague à Mantoue est publiée en appendice dans la « Lucrèce Borgia » de Gregorovius, n° 53.

bien devenait-il plus redoutable encore? Il fallait donc l'écraser au premier pas qu'il ferait dans la voie de la revendication; et comme le Pape était à Bologne quand on y signala l'arrivée de Federico, qui y entrait sous le prétexte d'apporter la lettre de son maître au destinataire : le capitaine des troupes pontificales, le Pontife n'hésita pas à faire arrêter le messager.

CÉSAR A RECOURS A LOUIS XII

D'autres déboires attendaient le Valentinois ; la cour de Navarre était pauvre et César avait plus que jamais besoin de ressources pour agir, lever des troupes, appeler à lui ses anciens capitaines et se concilier des partisans. Le plus clair de sa fortune consistait en un dépôt assez considérable fait chez les banquiers de Gênes au moment de la mort de son père, en 1503; mais Jules II était puissant et, non content (par une bulle célèbre [1], où il accuse son prédécesseur de dol et de fraude) d'avoir rendu aux barons romains les biens qu'Alexandre VI avait distribués à tous ses enfants et petits-enfants, il avait mis arrêt aux mains des banquiers, et, comme on l'a vu, saisi aussi ses biens meubles. C'était tarir pour lui toute source de revenus qui pût provenir d'un point quelconque de l'Italie. César se souvint alors qu'il était prince français, duc de Valentinois, et pourvu de la rente attachée à ce duché, comme à

1. — Cette bulle, très intéressante au point de vue de la diplomatique et qui, dans les ornements dont les miniaturistes ont chargé les marges, contient un portrait de Jules II (avant la barbe), est conservée dans les archives du duc Onorato de Sermoneta, chef de la famille Gaëtan. Nous l'avons publiée dans la Revue *les Lettres et les Arts*, avril 1886, n° 2.

celle du comté de Diois, et titulaire aussi des revenus du grenier à sel d'Issoudun ; le tout assuré par un bon contrat en règle signé lors de son union avec Charlotte d'Albret. En dehors de cette rente annuelle, il n'avait pas encore touché la dot de cent mille livres promise par le roi Louis XII, payable le 28 novembre 1500, garantie par les trésoriers-généraux de la Couronne; et nous avons vu qu'enfermé dans le château-fort de Chinchilla, il avait chargé son beau-frère de réclamer la dite somme en lui envoyant sa signature, mise le 4 mai 1505 au bas de la charte de procuration. Après avoir pourvu au plus pressé et informé ses parents de sa fuite, il donna donc une mission spéciale à son majordome Requesenz, qui était venu le retrouver en Navarre et semble d'ailleurs avoir été tenu au courant de toutes les péripéties de sa captivité ; il le priait de se rendre en France pour soutenir ses réclamations auprès de Louis XII, et de demander au Roi l'autorisation de venir prendre rang à sa cour et de le servir. C'est en janvier 1507 que Requesenz arriva à Bourges, où se trouvait alors Louis XII ; les archives de France ne nous ont point apporté de lumières nouvelles au sujet de cette mission du majordome, attestée par les dépêches adressées à Alphonse d'Este par Manfredo Manfredi, son ambassadeur auprès du Roi très chrétien. Aucune de ces réclamations ne devait aboutir : le 18 février, Louis XII, qui avait déjà fait revenir à la Couronne les biens concédés à César par le contrat, par des lettres patentes datées de Bourges, retirait au Valentinois la seigneurie d'Issoudun, et le grenier à sel. Une copie authentique de ces lettres figure au dossier du mariage

de César avec Charlotte d'Albret; elle est conservée aux archives de Pau. On verra par leur teneur que Louis XII voulait punir César de la trahison dont il s'était rendu coupable envers lui devant Florence qu'il avait menacée; devant Pise, dont il avait accepté le protectorat; devant Bologne enfin, d'où il avait tenté de chasser Bentivoglio son allié. Ce document, par les termes dans lesquels il est conçu, mérite d'être mis sous les yeux du lecteur [1] :

— « Loys, par la grâce de Dieu, Roy de France, a tous ceulx qui ces présentes lectres verront, salut. Comme par ci-devant, en intencion de retirer en nostre royaume nostre cousin Domp César de Borgia, et d'icelluy nous servir comme il nous avoit promis, nous l'eussions retenu chevalier de nostre ordre, et en oultre donné et délaissé à luy et aux siens nostre (duché) de Vallentinoys et de Dyoys, ensemble nostre Seigneurie d'Yssouldun, comprins le grenier et autres appartenances et appendances des dictes seigneuries, bailhé la charge et cappitainerie de cent lances de noz ordonnances, sans autre gros estat, pencion et appoinctement qu'il avoit de nous, tellement qu'il avoit cause de soy grandement contenter, et en ce faisant et pour plusieurs autres bons traictement, plaisirs, gratuités, services et adventaiges que lui avions faiz en ses affaires en maintes manières, comme il est tout notoire, il estoit tenu et obligé, par honneur et devoir, nous secourir, servir et ayder à l'encontre de tous noz ennemis et adversaires, et pensions certainement que ainsi le deust faire : *ce néantmoings, en usant envers nous de grant ingratitude* et mescognoissance des dits bénéfices et graces ainsy par nous à luy faictes, tantost après le trespas du feu Pappe Alexandre, que nos gens et armée estoient lors de pardelà au recouvrement du royaulme de Napples, il se *retira du party de noz adversaires, les servant, favorisant et aydant en armes et autrement à l'encontre de nous et nos dictes gens de guerre et armée, qui nous a tourné à grant et irrécupérable dommaige ;*

1. — Nous devons cette pièce à l'obligeance de M. Flourac, l'archiviste des Basses-Pyrénées. Elle fait partie des papiers d'Alain d'Albret, père du Roi de Navarre; M Luchaire, dans son volume *Alain d'Albret*, y a fait allusion. — Archives des Basses-Pyrénées, E. 91.

pour considération desquelles choses, et deuement informez et advertiz d'icelles et *d'autres mauvais tours qu'il nous a faiz*, que ne voullons cy estre récitez ; *Nous avons jà piéçà fait revenir et mectre à nostre domaine de Daulphiné nos dictes Contés de Vallantinoys et de Dyoys*, et y sont de présent joinctes et unyes en la forme qu'ils estoient auparavant nostre dict don ; et ne reste plus à revenir que la dicte Seigneurie d'Yssouldun, ce qu'il soit besoing faire et sur ce décerner noz lectres et provision convenables. Savoir faisons que Nous, ce considéré, qui voullons la dicte réunion estre faicte comme de raison, pour les causes et considéracions dessus dictes et autres ad ce nous mouvans, *icelle Seigneurie d'Yssouldun, ses appertenances et appendances, ainsi par nous donnée et laissée au dict Domp César de Borgia, nostre cousin, et aux siens, comme dit est, avons reprinse, jointe et réunye, prenons, joignons et réunissons à nostre dommaine de Berry*. Voullans que doresnavant la recepte s'en face par nostre recepveur ordinaire du dict duché, et que la justice et jurisdiction d'icelle Seigneurie soit tenue et exercée par noz officiers, ainsy et par la forme et manière qu'elle estoit auparavant icelluy don ; et pareilhement voullons et entendons que le revenu, prouffit et émolument du grenier à sel de la dicte Seigneurie qu'il prennoit par don de nous, *soit doresnavant receu à nostre prouffit* et les deniers employés à nos affaires par les décharges des receveurs généraulx de noz finances, sans ce que le *dit de Borgia, nostre cousin, ne les siens en joyssent plus ne ayent aucune administracion en quelque manière que ce soit* ; laquelle leur avons interdicte et deffendue, interdisons et deffendons de nostre puissance et auctorité par ces présentes, nonobstant le don ou dons, *actendu les dictes ingratitudes et mescognoissances de nostre dit cousin qui sont toutes patentes et notoires* ; Nous avons cassés, révocqués et adnulléz, cassons, révocquons et adnullons de nostre dicte puissance et auctorité par ces dictes présentes ; par lesquelles donnons en mandement à noz amés et féaulx les gens de noz comptes et trésoriers à Paris, généraulx de nos finances, rejoignent et réunissent à nostre dict dommaine la dicte Seigneurie d'Yssouldun et ses dictes appartenances et la remectent en nostre main, et, au surplus, facent recevoir le revenu par nostre dict receveur et aussy exercer la justice par noz officiers en la forme qu'elle estoit auparavant le dict don ; Et pareilhement facent recevoir les deniers du dict grenier par le dict grénetier, et employez à nos affaires, comme dessus est dict ; en contraignant ad ce faire et souffrir

et vous obéir tous ceulx qu'il appartiendra et qui pour ce seront à contraindre, car tel est nostre plaisir, nonobstant oppositions et appellations quelzconques pour lesquelles ne voullons estre différé.

En tesmoing de ce, Nous avons faict mectre nostre scel à ces dictes présentes. — Donné à Bourges, le dix-huitiesme jour de février, l'an de grâce mil cinq cens et six. Et de nostre règne le neufiesme.

Ainsi soubscriptes : Par le Roy : Monsr le Cardinal d'Amboyse, légat en France, vous et autres présens. — « Lecta, publicata et registrata in camera comptorum domini nostri Regis, thesaurariis presentibus, vicesima secunda die mensis marcii, anno suprascripto. ».... — Scellées en cyre jaulne et double queue.

Débouté de toutes ses prétentions, ne rencontrant partout qu'hostilités, méfiance ou abandon, César, dans toute la force de la jeunesse (il entrait alors dans sa trente et unième année), chercha quels coups il pourrait frapper, et à qui il offrirait cette vaillante épée que Louis XII venait de refuser. Il n'aspira plus dès lors qu'à se venger du Roi catholique qui l'avait précipité, de Jules II qui achevait sa ruine, et de ce Roi de France enfin, qui s'étant servi des Borgia pour envahir l'Italie, revendiquer le Milanais et le royaume de Naples, et ajouter la Bretagne à ses États par un mariage interdit par le Saint-Siège, lui retirait ainsi un à un tous ses biens et privilèges, et allait jusqu'à refuser de payer la dot qu'il avait si solennellement garantie.

CÉSAR SE DÉCLARE CONTRE LOUIS XII

Au moment même où César s'était réfugié à la cour de son beau-frère, le royaume de celui-ci était menacé, du côté de la Castille, par Ferdinand le Catholique, et du côté de la France par le roi Louis XII. Les

origines des prétentions françaises sont connues; un traité conclu entre le roi Louis XI et Juan II d'Aragon, auquel il avait donné des troupes pour repousser de la Navarre les armées du Roi de Castille, avait permis au Roi très chrétien d'intervenir dans les affaires de la Navarre, et de détourner la succession légitime du royaume, qui incombait à Dona Bianca, sœur du prince de Viana et première femme de Don Enrique IV, roi de Castille, au profit de Gaston de Foix, marié à Madeleine, la propre sœur de Louis XI. Le traité d'Olite, qui fut la cause de la perte du petit royaume, eut son plein effet à la mort du Roi de Navarre: le trône retomba d'abord aux mains de Dona Léonore, veuve du comte de Foix, dernière fille d'un premier mariage du roi Don Juan; et, cette Léonore morte un mois après, son successeur fut François Phœbus, fils de Gaston de Foix et de la sœur de Louis XI. prince encore enfant et sous la tutelle d'une femme. A la suite de ces événements, la Navarre avait vu s'élever des troubles intestins; deux partis s'étaient formés : *los Agramonteses*, c'est-à-dire ceux qui s'y étaient groupés autour des partisans fidèles à Don Juan, autour d'un chef, le comte d'Agramont, et *los Beaumonteses*, qui tenaient contre Navarre, conduits par Luis de Beaumonte et de Luza, connétable de Navarre et comte de Lerins. Louis XII avait aussi repris les projets de Louis XI, qui avait toujours considéré la Navarre comme sa proie; quant au Roi catholique, n'ayant jamais cessé de prétendre à la conquête du royaume, il y entretenait la discorde, y soudoyait des partisans, et suscitait des troubles constants à la faveur des deux factions.

Dans de telles circonstances, le roi Jean de Navarre, fils d'Alain d'Albret, duc de Guyenne, propre frère de Charlotte, mariée à César Borgia, déjà engagé dans l'intrigue nouée derrière les murs du château de Medina del Campo par l'intermédiaire du comte de Benavente, reprit, à l'incitation de César, le projet d'appeler l'empereur Maximilien, de lui demander son secours, et de lui ouvrir la route de la Castille et de l'Aragon. Doué au plus haut point du génie de l'intrigue, le Valentinois fut l'âme de cette conspiration, comme il se proposait d'en être le chef militaire qui la ferait aboutir; il se prépara donc à réunir toutes les forces sur lesquelles la Navarre pouvait compter, à armer les places fortes, et à mettre enfin le pays en état de guerroyer contre ses puissants ennemis.

La première nécessité qui s'imposait au Roi était celle de mettre fin aux rébellions de ses propres sujets. Le comte de Lerins, Luis de Beaumonte, chef de la fraction des *Beaumonteses*, tenait alors pour le Roi le château-fort de la ville de Viana, et refusait de le lui rendre malgré ses sommations. Cette rébellion datait de loin; Luis avait hérité de l'affection de son père au parti de Castille : il était devenu le client de Ferdinand le Catholique et, dès 1495, avait fait avec ce dernier un traité en règle pour abandonner Navarre et changer ses États contre d'autres équivalents au royaume de Castille. Il deviendrait ainsi vassal des Rois catholiques, en même temps qu'il donnerait au roi Ferdinand un point d'appui dans le royaume de Navarre. Les titres de ces conventions furent ratifiés, mais elles ne furent point longtemps maintenues par suite des difficultés

qu'on trouvait à donner l'équivalence. Ces titres sont conservés aux archives du royaume de Navarre, à Pampelune[1]. Beaumonte demandait à titre perpétuel, pour lui et ses descendants, la ville de Huescar au royaume de Grenade, avec le titre de marquis, une capitainerie des gardes royales de cent lances avec deux cent mille maravedis de solde personnelle, en dehors de la solde des troupes, et deux cent mille maravedis de gratification annuelle. Don Juan de Ribera, capitaine général du Catholique, avait même pris charge des peuples de Lerins, de Larraga, de Mendavia, de Sesma, Andorilla, etc., dépendants jusque-là de la juridiction de Beaumonte, ainsi que des forteresses de Monjardin et de Santa Clara. Le départ du comte rebelle avait rendu la paix à la Navarre; mais le roi Don Juan supportait mal l'occupation de son territoire par un représentant du Catholique : aussi s'était-il décidé à aller négocier directement avec le roi Ferdinand à Séville et, s'étant entendu avec celui-ci, avait accordé son pardon au comte rebelle, auquel un ordre royal rendait bientôt sa

1. — Pampelune, — Archivo de los Comptos — Compendium — Cedulas — Justicias de 1490 à 1780. — On trouvera tous les actes judiciaires, relatifs à cette période, dans ces archives confiées à Don Hermilio Oloriz ; admirablement ordonnées, elles sont précieuses pour l'histoire de la Navarre. En parcourant les documents relatifs à la période qui nous intéresse, on constate que Zurita et Moret, dans la *Chronique* et les *Annales*, ont eu en main les pièces originales. — Ajoutons cependant qu'on ne retrouvera pas une seule fois le nom de César Borgia cité à propos de la lutte contre Beaumont, l'année 1507 manque, ces papiers ont dû être transportés à l'époque du partage de la Navarre : et c'est à Pau qu'on rencontre surtout ce qui concerne le Valentinois. M. Oloriz a publié dans un volume intitulé *Fundamento y defensa de los Fueros* (Pamplona, 1880) les conventions faites entre Beaumonte et le Roi de Castille, et la plupart des pièces qui intéressent cette période. Nous nous dispenserons donc de les donner à l'appendice, on saura où les rencontrer.

connétablie et l'*alcaïdia* du château-fort de Viana. Don Juan de Ribera, capitaine général de Castille, lui rendit aussi, de son côté, toutes les terres qu'il avait cédées aux Rois catholiques. Luis de Beaumonte, cependant, était d'une turbulence indomptable; sa tombe, conservée au monastère de Véruela, porte une inscription caractéristique : « En un cuerpo tan pequeno nunca se vi tanta fuerza. » Au dire des chroniques du temps, c'était un personnage d'une très petite taille, d'un aspect féroce, d'une ténacité et d'une ardeur sans seconde; et son ambition était insatiable. Un de ses historiens, M. Oloriz, l'auteur de *Los Fueros,* faisant allusion aux trois guerres successives qu'il déchaîna dans la Navarre, et à la félonie de sa conduite lorsqu'il appela l'étranger dans sa patrie, l'a comparé au comte Julien, se vengeant de Don Rodrigues en appelant à lui les Maures.

BEAUMONT REBELLE AU ROI

Dès 1505, Luis se regardait comme légitime possesseur des forteresses, qu'il ne détenait que pour le Roi, et, oubliant la générosité de Don Juan, il refusait de se soumettre à toutes les décisions du conseil, empiétait sur ses voisins et s'annexait leurs terres. A une époque où déjà le pouvoir féodal était partout ébranlé, il élevait trône contre trône, et constituait une menace permanente pour la dynastie de Navarre. Alcade du Castillo de Viana, il y était établi en maître et vainqueur; au moment où le roi Don Juan et son beau-frère César s'efforçaient de mettre en état les forteresses du

royaume, Don Juan lui envoya un officier royal chargé de lui demander de consigner la place; Luis le fit saisir, bâtonner, et enfermer dans le château de Larraja, où il le retint prisonnier [1]. A cette nouvelle, le Roi, indigné, se souvenant de tous les méfaits successifs qu'il avait amnistiés dans l'entrevue de Séville, manda trois fois de suite le comte à comparaître; et, les délais passés, Luis, accusé de lèse-majesté, fut condamné par contumace à perdre de nouveau tous ses biens, titres, honneurs et offices, et décrété de peine de mort. Soutenu dans sa rébellion par Don Alonzo Carillo de Peralta, comte de Saint-Sébastien, qui tenait aussi pour Castille, Luis se prépara à tenir la campagne. Il est singulier que le roi Don Juan, qui passe dans l'histoire pour avoir été la victime de son caractère confiant et n'avoir jamais voulu croire au mal, en dépossédant Beaumont de son comté de Lerins, nous fournisse encore une preuve de cette confiance en donnant justement l'investiture au comte de Saint-Sébastien, déjà rebelle, et à la loyauté duquel il persistait à croire.

La guerre déclarée entre le souverain et son sujet révolté, César, nommé Capitaine Général des troupes

[1] *A.* — Les archives de *Los Comptós* de Pampelune, dans la *Seccion de Guerrá*, contiennent toutes les pièces relatives aux luttes entre Don Juan et Louis de Beaumonte. On peut donc suivre pas à pas l'épisode qui va prendre une singulière importance dans notre récit par le rôle que César y jouera. Une des pièces les plus importantes, le traité signé à Madrid, le 6 avril 1495, entre les procurateurs de Luis de Beaumont et le Roi catholique pour l'échange de ses biens de Navarre contre Huescar, a été publiée par M. Hermilió Oloriz dans son vol. *Los Fueros*, — Pamplona, 1880. Nous rejetons en appendice les indications précises et les sommaires des autres documents de 1500 à 1507. Ils sont indispensables à qui veut étudier cette dernière période de l'unité de la Navarre.

royales, s'en fut le 11 février (1507) investir la place de Larraja, confiée par Beaumont à Ogier de Verastegui, un de ses capitaines; cette place résista avec beaucoup de vigueur. Pressé d'agir, César dressa ses batteries, l'investit rigoureusement et, s'en reposant sur ses officiers du soin de couper toute communication avec le dehors, résolut d'aller chercher le comte de Beaumonte au lieu même où il avait dressé ses tentes, c'est-à-dire du coté de Mendavia, à quelque distance de la petite ville de Viana, sur la route qui mène à Logroño.

Mendavia était pour Beaumont un point stratégique d'une certaine importance. il était en même temps à portée de Viana, d'Andosilla, de Sesma, de Carcar, de Miranda de Arga, et autres petits points où il comptait des partisans et pouvait toujours trouver un refuge.

VIANA

Viana, érigée en principauté par Charles le Noble, pour son petit-fils, le malheureux enfant de Don Juan II, avait toujours tenu pour le Roi de Navarre, de sorte que le comte de Lerins étant en possession du château-fort qui s'élève à la partie ouest de la ville et n'en était séparé alors que par quelques terrains sans culture : César et le Roi de Navarre se trouvaient face à face avec leur ennemi. A Viana, rapproché de la frontière de Castille, Don Juan pouvait recevoir les renforts que devaient lui envoyer le comte de Benavente, le duc de Najera et les partisans de Maximilien prêts à s'engager dans une lutte qui devait ouvrir la Castille au fils de Philippe le Beau. Les forces de César consistaient en mille hommes



VUE DE LA VILLE ET DE LA FORTERESSE DE VIANA (NAVARRE)

de cavalerie, plus deux cents lances, une escorte de cent trente hommes d'armes et cinq mille fantassins, avec quelque artillerie de position et des pièces de campagne. Il avait le projet d'investir le château et de marcher droit au comte qui, ayant confié la défense de la place à son fils Luis, se tenait de sa personne à Mendavia. Viana ne pouvait pas résister à un investissement, car, au moment où y arrivaient les troupes de Navarre, le château était mal approvisionné de vivres, et la garnison, composée surtout de Castillans, était peu apte à la défense. Le comte de Lerins observait les mouvements des Navarrais depuis son camp de Mendavia, il se résolut à tenter immédiatement un coup hardi dans le but de ravitailler la place. L'entreprise, très difficile, puisque les Navarrais occupaient Viana, ne pouvait réussir qu'à la condition d'avoir tout le caractère d'une surprise, et d'introduire le convoi de vivres à la faveur de la nuit. Une circonstance inattendue, une effroyable tempête qui éclata dans la nuit du 11 mars, en jetant le désarroi dans les grand'gardes de César, favorisa le mouvement [1]. Habitué à ménager ses troupes et peu familier avec les rudes habitudes des partisans Navarrais, le Valentinois fit retirer ses postes, afin de leur épargner les fatigues et les intempéries. Le comte de Lerins, parti de Mendavia avec deux cents lances, six cents fantassins et quelques fusiliers munis d'espingardes qui couvraient la marche de son convoi composé de soixante chevaux chargés de farine, profita de la circonstance

1. — *Voir* à ce sujet la *Chronique* de Zurita (livre VII, page 131, année 1577), et les *Annales de Navarre* de Moret (livre XXXV, chapitre VII). — La chronique d'Esteban de Garibay.

pour s'avancer avec le moins de force possible jusque sous les murs du château. Il cacha le gros de ses troupes dans un ravin, à quelque distance de Viana, afin de les avoir à sa portée, fit soutenir sa colonne de ravitaillement par quelques fantassins; et au bruit de la tempête, du désordre des éléments, et grâce à l'épaisseur des ténèbres et à l'abandon des troupes royales de la garnison de Viana, circonstances qui toutes conspiraient en sa faveur, il parvint à introduire le convoi dans la place par une fausse porte au midi, porte qui existe encore et a reçu de ce chef le nom de *Puerta del Socorro*. La réussite de son stratagème ayant été à la hauteur de son audace, Lerins, deux fois de suite, renouvela l'approvisionnement; il aurait même pu rentrer dans son campement sans éveiller l'attention des Navarrais, mais il voulut profiter de la situation pour faire une reconnaissance et causer quelque perte à l'ennemi.

Comme il manœuvrait avec les hommes de l'escorte, ils furent aperçus par un gros de troupes débouchant de la route de Logroño, et qu'ils supposèrent être un renfort envoyé par le duc de Najera. Ces derniers, à la vue des « Beaumonteses », poussèrent le cri de guerre « Beaumont! » et l'alarme fut donnée dans la ville. Un immense désordre s'ensuivit; César, surpris par le tumulte, sauta sur ses armes, revêtit à la hâte son armure et monta en selle, sans même donner des ordres à l'escorte, sortit en hâte de l'enceinte par la porte et le boulevard de la *Solana*, en vociférant des blasphèmes. « Étant encore enfant, dit le chroniqueur Moret, j'ai entendu raconter à des vieillards de quatre-vingts ans,

qui le tenaient des contemporains qui l'avaient vu, qu'au moment où il franchissait la porte, lancé à outrance, il proférait des malédictions, et son cheval était tombé. » Se croyant suivi de près, Borgia piqua droit sur les rebelles dont il atteignit l'arrière-garde, et tua d'abord trois hommes de sa propre main, puis, sans se soucier de son isolement, il s'élança en furieux, poussant des cris et injuriant les rebelles. C'est alors que Beaumont, qui de loin voyait s'avancer sur la route cet audacieux cavalier, emporté par son cheval et comme hors de lui, détacha quelques-uns des siens avec ordre de lui courir sus, et les lança à l'ennemi.

MORT DE CÉSAR

L'histoire a conservé les noms de ceux qui s'avancèrent ainsi au-devant de César; parmi eux étaient Luis Garcia de Agredo et Pedro de Allo. Par des feintes répétées ils attirèrent le Valentinois dans un ravin assez profond pour que ceux qui le suivaient de loin et avec peine aient pu le perdre définitivement de vue, et là, dans ce *barranco* qui les cachait à ceux de Viana et aux troupes de Beaumont, une lutte terrible s'engagea. Valentinois combattit en héros, mais frappé d'abord sous l'aisselle au moment où il allait porter un coup terrible, il fut désarçonné, bientôt percé de part en part, et, frappé enfin à coups redoublés, il s'affaissa tout sanglant sur le sol. Sa brillante armure ayant tenté les agresseurs, ceux-ci l'en dépouillèrent, ils prirent aussi ses armes, son coursier et jusqu'à son fourniment, sans pouvoir se rendre compte de la personnalité de celui auquel ils apparte-

naient. Craignant d'être rejoints, ils abandonnèrent le cadavre complètement nu sur le champ de bataille, se bornant à recouvrir sa nudité d'une grosse pierre. Dès que le comte de Lerins vit aux mains de ses agresseurs cette cuirasse aux armes d'un prince, il s'emporta contre ceux qui, au lieu de prendre vivant un capitaine de si grande marque, l'avaient frappé jusqu'à la mort; et il ordonna aux siens d'aller relever le corps et de l'apporter au camp de Mendavia. On allait atteindre le ravin quand s'élevèrent les clameurs des gens de Navarre, qui, ayant perdu de vue leur chef, exploraient le champ de bataille à la lueur du soleil naissant et s'approchaient de l'endroit où il gisait. Les cavaliers de Beaumont battirent alors en retraite, non sans entraîner avec eux un écuyer qu'ils avaient trouvé errant dans la plaine et donnant les signes d'un violent désespoir. Conduit devant Beaumont, on lui montra l'armure étincelante en demandant à qui elle appartenait; et Juanico (c'était son nom) fondit en pleurs, en disant que le matin même il en avait revêtu son maître, « César Borgia de France, duc des Romagnes », avec lequel il était sorti de Viana, mais qu'il avait perdu de vue à cause de la rapidité du cheval qui l'emportait.

Pendant cette scène rapide, le Roi de Navarre lui-même s'avançait; les troupes, ralliées après l'alerte, se déployaient en avant de la colline sur laquelle s'élève la petite ville de Viana, et bientôt la route de Mendavia allait être interceptée. Beaumont menacé se retire avec les siens, abandonnant à son sort le malheureux écuyer, qui, sachant désormais où retrouver le corps de son

maître, courut au ravin. Don Juan de Navarre l'y rejoignit avec les siens, et s'arrêta, muet et désolé, devant le cadavre nu, ensanglanté et criblé de blessures, qui gisait encore au fond du ravin; attestant la vigueur de la lutte que César venait de soutenir.

Don Juan fit recouvrir le corps d'un manteau, et ordonna de le transporter à Viana. Après une cérémonie pompeuse, on déposa le corps du Valentinois devant le grand autel de l'église paroissiale de Sainte-Marie de Viana, à droite de l'Évangile, et, dans le cours de la même année 1507, on lui érigea un tombeau monumental dans ce style de transition où les grâces de la Renaissance et leurs nobles formes se mêlent déjà au gothique fleuri du xve siècle espagnol. « Le sépulcre du Valentinois, dit le père Aleson (le continuateur des annales de Moret), était remarquable par les ornements qui décoraient l'urne sur laquelle on avait représenté, en relief et demi-nature, les rois de la Sainte-Écriture dans l'attitude de la douleur en face d'un tel trépas. »

LA TOMBE DE CÉSAR

La destinée de César, si bien faite pour éveiller la pensée et montrer la vanité des grandeurs humaines et la fragilité de nos desseins, avait frappé ceux qui l'avaient couché dans sa tombe, tout pleins du contraste qu'offrait à leur imagination cette existence brisée par une mort inattendue dans un coin obscur de la Navarre, alors que le héros, né dans le Vatican, fils d'un Pontife, avait aspiré à ceindre une couronne, et semblait fait pour briller sur le plus vaste des théâtres.

Ils gravèrent sur sa tombe cette pompeuse épitaphe :

Aqui yace en poca tierra	Ci-gist en peu de terre,
Al que toda le temia :	Un qu'on a redouté;
El que la paz y la guerra	Qui partout a porté
En la su mano tenia.	Et la paix et la guerre.
Oh ! tu que vas a buscar	Passant qui vas chercher
Cosas dignas de loar !	Quelque chose louable [2],
Si tu loas lo mas digno,	Pour chose plus notable,
Aqui pare tu camino;	Plus loin ne dois marcher.
No cures de mas andar [1].	

Don Antonio de Guevara, évêque de Mondenedo, à son retour de France en 1523, c'est-à-dire quelque

1. — Les leçons sont différentes suivant celui qui les rapporte; au lieu de « *Aqui Yace en* », le *Romancero español* (édit. 1557 et celle de 1573) dit : « *A qui tiene poca tierra.* — Au lieu de « *En la su mano tenia, del mundo todo tenia* », le mot « *loar* » (louer) est remplacé au sixième vers par le mot *mirar* (admirer); enfin le dernier vers « *No cures de mas andár* » est remplacé dans ces deux éditions du XVIe siècle par celui-ci « *de aqui te deves tornar* ». Nulle part cependant le sens de la traduction ne s'altère.

La *Chronique* d'Esteban de Garribay intitulée « *Compendio historical de las Cronicas y universal historia de todos los reynos de España, donde se escriben las vidas de los Reyes de Navarra, y la succesion de los obispos de la Santa Yglesia de Pamplonâ*, sur laquelle s'appuie surtout notre récit de la mort de César, s'accorde avec les assertions de Moret et de Zurita. Nous croyons devoir donner ici le texte de l'épitaphe selon cette chronique, on verra qu'il diffère encore de la leçon du *Romancero*, et plus encore de celle qu'a cru devoir citer Don Pedro de Madrazo dans son article « *El sepulcro de Cesar Borja* », suscité par le bruit de nos fouilles en Navarre, et sur lequel nous nous étendons plus loin :

Aqui yace en pocá tierra
El que toda le temia,
El que la paz y la guerra
Por todo el mundo hacia.
O' tu, que vas a Buscar
Cosas dignas de loar
Si tu loas lo mas dignó,
Aqui para tu Camino
No cures de mas Andar.

2. — Cette traduction française est celle due au secrétaire de Henri IV, l'historien de la Navarre. Le dictionnaire de Madoz, à l'article *Pamplona*, donne l'épitaphe conforme à celle qui figure dans notre texte; c'est la plus communément reproduite, mais les nuances sont nombreuses et partout les incorrections abondent.

quinze ans après qu'on l'avait élevée, visita la tombe de César Borgia : frappé de la teneur de cette épitaphe, il la copia et la publia dans ses « *Lettres morales* » adressées à l'amiral Dom Fabrique (*Epist. LXI*), au milieu d'autres inscriptions dignes d'être conservées. Guevara l'a transcrite « de mémoire », dit-il : ainsi s'explique la différence des Leçons qu'on constate chez les divers écrivains qui l'ont rapportée. Nous savons désormais que cette inscription doit être attribuée au poète Soria; elle devint si rapidement célèbre, que quelques années après qu'elle avait été gravée sur la tombe, on la trouve déjà incorporée dans le *Romancero español* [1], dont on possède une édition de 1511, sous la forme de *Coplas*, qu'elle affecte d'ailleurs.

Dès la fin du XVIIe siècle, comme s'il était écrit que les Borgia ne laisseraient après eux aucune trace, pas plus les Pontifes que Lucrèce, ni César, ni les fils de César, le monument qui contenait les cendres du Valentinois avait entièrement disparu. Aux premières années du XVIIIe siècle, au moment où le père Aleson (*qui était de Viana*, et, par conséquent, avait pu y recueillir la tradition) constatait que, de cet ensemble de sculptures si riches et si belles, il ne restait que

1. — C'est à l'obligeance du sénateur Gayangos, érudit bibliophile, membre de l'Académie de l'histoire, que nous devons cette intéressante mention tirée de *Cerda y Rico* (Notas al canto del Turiá de Gaspar Gil Poló-Diana Enamorada, Madrid, 1801, page 172) : « Copia el epitaphio puesto à Cesar Borgia réfiriendose al Cancionero de Anvers (Amberes), aunque la cita esté equivocada por cuanto dice fol. CCCLXXXI debiendo ser CCLXXXI. — Asi se verifica en las dos édiciones que tengo presentes, de 1557 y 1573 advirtiendo que, en ambas está el epitaphio encabezado de esta manera : *Otra suya que puso en la sepultura del duque Valentino.* — Les mots *otra suya*, succédant à une autre de Soria, prouvent que c'est ce dernier qui composa les *Coplas* écrits sur la tombe du Valentinois.

« *deux pierres encastrées dans le piédestal du maître-autel* », Don Pedro de Madrazo, dans l'étude que nous avons citée, a cru pouvoir attribuer ce travail, ou aux maîtres André et Nicolas, qui ont signé les admirables boiseries de Santa Maria la Real de Najera, ou à ce Jean de Olozaga qui, dès 1507, sur l'ordre du même Don Juan III, beau-frère de César Borgia, venait d'orner de quatorze statues le beau porche de la cathédrale de Huesca.

De longues recherches, faites avec l'assentiment et le concours de Don Victor Cérécéda, qui en 1886 faisait fonction d'alcade de la ville de Viana, nous ont amené à supposer que deux pilastres du caractère de la Renaissance italienne, supportant deux urnes d'albâtre dans le goût antique, qu'on voit aujourd'hui placées sans discernement ni critique à la table de communion d'une chapelle toute moderne qui s'ouvre presque à l'entrée dans la nef de gauche, sont les seuls restes du précieux monument dont tous les amis de l'histoire et de l'art déploreront la perte. Une note rapide, qui a passé inaperçue pour le voyageur, dans les « *Antequedades de Navarra* » de Yanguez Miranda (un des savants qui se sont succédé à la direction de l'*Archivo de los Comptos* de Pampelune), nous a livré le secret de la profanation de la tombe de César Borgia. « Ce sépulcre et cette épitaphe ont disparu, dit l'archéologue, et, suivant les informations que j'ai recueillies de quelques habitants de Viana, ils ont été enlevés de l'église par ordre d'un évêque fanatique qui la croyait profanée par ces cendres. »

Si l'on considère que la ville de Viana dépend du

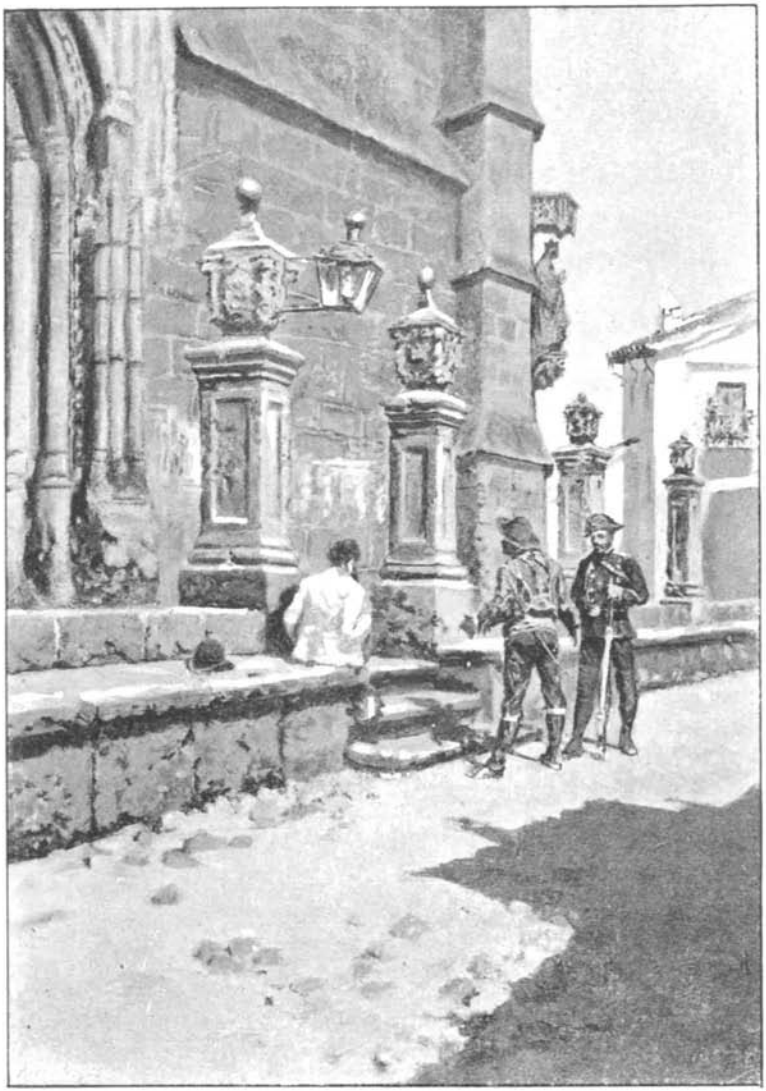

FOUILLES DE VIANA — SANTA-MARIA DE VIANA
LES TROIS MARCHES DE LA TERRASSE DE LA CALLE DE LA RUA

diocèse de Calahorra, c'est donc à un évêque de ce titre qu'il faut faire remonter l'éloignement des ossements de César de Santa Maria de Viana; et il faut placer le fait à la fin du XVIIe siècle, lors d'une restauration générale de l'Église, que le triple caractère architectural de cette restauration désigne nettement avoir été exécutée à cette époque. Il y a d'ailleurs, entre les Borgia et les prélats de Viana, un triste point de contact : le 26 avril 1498, Pedro de Aranda, évêque de Calahorra, c'est-à-dire supérieur du diocèse de Viana, interrogé par le pape Alexandre VI Borgia comme accusé d'hérésie, avait été condamné et enfermé au fort Saint-Ange, où il resta longtemps prisonnier. L'instruction de cette affaire dura plusieurs années, elle eut pour résultat la confiscation d'une somme de dix mille écus d'or saisis chez le prélat, majordome du Pape, et celle de dix mille autres saisis chez ses banquiers. Aranda mourut des suites de son incarcération, et la haine des Borgia s'acharna encore sur ses descendants. Le lecteur pensera peut-être, comme nous, que les prélats d'un diocèse deshonoré dans la personne de son évêque par les Borgia [1], devaient avoir gardé un vif ressentiment contre eux ; et qu'un des évêques successeurs de Pedro de Aranda put vraisemblablement se faire le messager de la revendication et le vengeur des Aranda. Lorsqu'il montait à l'autel, forcé d'avoir constamment sous les yeux le tombeau du fils d'Alexandre VI, cardinal renégat, flétri déjà par

1. — « *Voir*, pour le procès de Pedro de Aranda, le *Diarium* du maître des cérémonies d'Alexandre VI. — *Diarium*, vol. II, édition Thuasne, pages 409, 459, 493, 494, 495, et vol. III, page 13. — *Voir* aussi la lettre de Rome, 26 avril 1498, insérée dans les *Diarii* de Sanudo, vol. I, colonne 950.

l'histoire, l'évêque devait fatalement évoquer le souvenir du persécuteur, et on comprend qu'il ait pu profiter d'une réaction qui durait encore pour en finir à jamais avec ce souvenir pompeusement légué à la postérité dans un monument auquel on allait forcément toucher dans la nouvelle disposition de l'édifice. Ce qui est certain, c'est qu'un évêque fit détruire le sarcophage et jeta aux gémonies les ossements qu'il contenait[1]. Le fait de la destruction n'est pas niable puisque le

1. — Tous les historiens placent le tombeau de César à Pampelune, dans la Cathédrale, et la responsabilité de la confusion relative à l'emplacement du tombeau de César remonte à Paul Jove, liv. III, *Vita Magni Gonzalvi*, — VITÆ ILLUSTRIVM VIRORVM ; et aussi à Tommaso Tommasi, — VITA DEL DUCA VALENTINO (dernières lignes du vol. II) : à leur suite se sont engagés les historiens les plus autorisés. Zurita ne s'est point prononcé ; mais le Père Aleson, le continuateur de Moret, qui, je le répète, était de Viana, crut devoir rétablir la vérité sur ce point : « Asi lo llevaron *a Viana, no à Pamplona, como algunos quisieron decir : y lo depositaron en la yglezia parocchia de Santa Maria.* » Puis il fait suivre la description du tombeau de la citation de l'épitaphe et de la constatation de la disparition du monument, substituant ainsi à l'assertion erronée des écrivains italiens la tradition, si vivante encore à son époque, et qui persiste encore aujourd'hui. C'est cette assertion de Moret, qui, de Pampelune, où nous ne trouvions nulle trace du sépulcre, nous a conduit à explorer Viana où nous espérions retrouver le monument décrit par l'évêque de Mondenedo, qui l'avait vu et décrit en 1523, c'est à-dire une quinzaine d'années après sa construction. Trouvant l'église vide, et déçu encore dans nos espérances, nous avons interrogé les voyageurs anciens, puis les archéologues, et Yanguez Miranda nous a répondu par le fait de la destruction du monument par un évêque de Calahorra au moment où l'on transformait l'église. Nous avons alors interrogé les pierres et les formes architecturales, pour savoir la date de la violation de la sépulture ; et pendant que nous poursuivions nos recherches, et mettions de côté quelques vestiges révélateurs, un honorable habitant de Viana, alcalde en exercice, Don Victor Cérécéda, auquel nous nous étions adressé déjà une année auparavant par l'entremise de notre consul, M. de Thibouville, nous a dénoncé sur place une tradition persistante qui désignait la *Calle de la Rua*, à Viana, comme les obscures gémonies où l'on avait déposé les restes du Valentinois chassés de l'église. Don Victor a fouillé pour nous, et un squelette a été mis au jour. Le bruit de cette singulière trouvaille parvint même aux oreilles de Don Frederico de Ma-

tombeau n'est plus là ; celui de la restauration est évident par le monument lui-même, et enfin l'initiative prise par l'évêque est attestée par un historien Navarrais, Yanguez Miranda.

FOUILLES A VIANA

Poursuivant dès lors jusqu'au bout nos recherches, interrogeant à notre tour la tradition aux lieux où elle était encore si vivante, nous avons recueilli de la bouche de l'alcade de Viana, alors en exercice, l'indication d'un point précis désigné obstinément depuis plusieurs siècles, et léguée de père en fils aux habitants de Viana ; et nous l'avons supplié de fouiller dans la *Calle de la Rua*, au pied des marches qui donnent accès à la terrasse sur laquelle s'élève l'église de Santa Maria, dans la rue banale où passent les chariots et les muletiers. Les recherches ont mis au jour, dans cet endroit inattendu, un squelette entièrement conservé,

drazo, historien de l'art, membre de l'Académie de l'histoire de Madrid, qui écrivit alors un article très complet dans la *Illustracion española y americana* (1885, n° XXIV), prenant acte d'assertions très singulières qui avaient travesti l'acte des fouilles en une horrible profanation. On nous avait accusé, ainsi que Don Victor Cérécéda, d'avoir ouvert l'urne de César, séparé le crâne, du squelette et commis je ne sais quelles autres profanations : *Horripilante cuadró !* s'écrie en riant l'honorable Don Pedro. Ce dernier a exposé la circonstance, les motifs, et le résultat de nos recherches, et conclut ainsi : « Le sépulcre de marbre de César Borgia a malheureusement été détruit et ses morceaux dispersés il y a bientôt deux siècles : c'est alors qu'eut lieu la véritable profanation, et que fut consommé un acte de vrai vandalisme La reconnaissance qu'on vient de pratiquer dans l'endroit où l'avait ignominieusement rejeté le vandalisme d'une génération déjà lointaine a été, tout au contraire, un acte mesuré, respectueux, prudent, et digne de toute approbation. » Il ne nous convient point de donner à cet épisode des fouilles de Viana une importance exagérée, nous nous bornons à donner un croquis de la *Calle de la Rua* et des trois marches au pied desquelles ont été trouvés les ossements.

protégé, sur les côtés, par des briques posées sur champ et recouvert horizontalement par d'autres briques à plat non cimentées. Ce crâne qui tomba en poussière lorsqu'on y porta la main, ces restes complets, intacts, mais à l'état de squelette, étaient-ils vraiment tout ce qui restait du fils d'Alexandre VI ? Rien ne désignait César ; on comprend en effet que l'évêque qui voulait le flétrir jusque dans la mort se fût bien gardé de le recommander au respect des chrétiens, qui, tous, dans les restes d'un de leurs semblables, fût-il un renégat et un monstre, voient encore ceux d'un homme fait à l'image de Dieu. Nous ne donnerons donc point le résultat pour une révélation éclatante, nous ajouterons même qu'à côté du cadavre, pieusement recouvert à l'instant même, se trouvaient aussi quelques autres ossements épars. Pour expliquer leur présence, nous supposons que le jour où l'évêque ordonna la destruction du tombeau de César et l'éloignement de ses restes, comme on avait dû mettre à jour le seuil du chœur de l'église, on aura dû trouver quelques autres débris humains provenant de sépultures antérieures au xve siècle ; on les aura déposés à côté du cadavre, qu'on a distingué en le protégeant dans une sorte de cercueil.

QUATRIÈME PARTIE

LES BORGIA

APRÈS LA MORT DE CÉSAR

ET D'ALEXANDRE VI

CHAPITRE XIX

LES BORGIA APRÈS LA MORT DE CÉSAR

1507-1592

Lucrèce apprend à Ferrare la mort de son frère. — Les poètes napolitains contempteurs de César. — Les panégyristes. — Les descendants et alliés de César. — Vie de Charlotte d'Albret sa femme. — Sa fille Louise. — Ses destinées. — Ses fils naturels. — Le fils de Lucrèce, le petit duc de Sermoneta. — Gioffre, prince de Squillace. — Descendance du frère aîné de César, le duc de Gandia. — Saint François de Borja.

A peine avait-il rendu les derniers honneurs à son beau-frère, le roi Don Juan de Navarre se préoccupa de faire parvenir directement à Lucrèce Borgia la nouvelle de son trépas; pour qu'elle fût minutieusement informée des circonstances, il lui dépêcha Juanito Grasica, le pauvre écuyer qui, l'ayant perdu de vue sur le champ de bataille, n'avait plus trouvé son maître que dans le ravin, à l'état de cadavre, après avoir révélé au comte de Lerins le nom redouté de celui qui venait de succomber si obscurément. La duchesse de Ferrare cependant avait surpris déjà de vagues rumeurs parties de Rome d'abord, puis de Naples, où l'on avait dit que son frère avait été blessé dans une rencontre. Profondément émue et assiégée de tristes pressentiments, elle s'était retirée dans un couvent pour y faire une retraite de deux jours; puis, rentrée au palais, elle allait accomplir de fréquentes neuvaines.

Avant de s'enfermer, elle avait donné mission à un de ses

serviteurs, Tullio, de se rendre en Navarre, et de l'informer des circonstances. A mesure que celui-ci avançait sur sa route, il voyait se confirmer la nouvelle et en recevait l'assurance par des récits émanant de personnages dont la situation garantissait la sécurité des informations. Tullio retourna donc bientôt sur ses pas, et le dernier doute fut dissipé quand on vit entrer à Ferrare l'écuyer Grasica, qui avait assisté aux funérailles du duc de Valentinois. Le duc Alphonse, mari de Lucrèce, était hors de ses États; le premier qui reçut l'écuyer fut le cardinal Hippolyte, frère du Duc. Le Roi de Navarre connaissait les étroits liens qui l'unissaient au Valentinois, et avait chargé Grasica de le prévenir d'abord; celui-ci n'osa point annoncer à sa belle-sœur la triste mission dont était chargé le fidèle écuyer, mais, appelant Jeronimo Magnanini, le secrétaire du Duc, il lui demanda d'avertir son maître, qui, à son tour, préparerait la Duchesse à entendre toute la vérité. En conséquence, le 12 avril 1507, le secrétaire d'Alphonse lui expédiait la lettre suivante, conservée aux Archives d'État de Modène[1].

A son Ill^me^ et Ex^me^ Seig. Alphonse, duc de Ferrare.

Ill^me^ Seig. — Comme le courrier qui devait vous porter ce matin ma dépêche d'hier a été retardé, je

1. — Gregorovius a analysé les dépêches de Magnanini du 11 au 22 avril, et il a connu la marche des événements qu'il rapporte à cette date du 12 avril 1507, dans sa « Lucrèce Borgia » La lettre que nous encadrons dans le récit est publiée dans Alvisi. (N° 103 de l'appendice de son volume *Cesare Borgia, Duca di Romagna.*)

Le récit de la mort dans Zurita, dans Moret, dans les chroniques moins connues d'Esteban de Garribay et dans celles d'Avalos de la Piscina, concorde bien avec celui de Grasica, de sorte que les faits se trouvent ainsi contrôlés.

vous mande qu'aujourd'hui, vers la dix-neuvième heure, le Révérendissime Cardinal m'a fait demander. J'ai trouvé auprès de lui Sanzio, qui est attaché au service de la Duchesse, et, à peine entré, le Cardinal m'a dit : « La mort du duc de Valentinois est désormais confirmée. » Je voulus alors savoir ce que sa seigneurie avait appris de certain à ce sujet; elle me répondit que je trouverais dans la chambre de Sanzio. Grasica, écuyer du Duc, qui l'a vu mort et qui l'a accompagné jusqu'à sa tombe. Grasica nous a dit qu'ayant rencontré le comte rebelle, au moment où l'on voulait s'emparer du château qu'il occupait, le Duc lui avait tenu tête ; qu'il avait défait son escorte, et, encourageant les siens à faire comme lui, avait envoyé dire à son beau-frère de le suivre, résolu à s'emparer du comte de Lerins ou à le contraindre à s'enfermer dans la place. Comme le Duc s'imaginait que les siens le suivaient, il se laissa entraîner loin d'eux à une portée d'arbalète, et vingt fantassins à peu près s'étant alors élancés au secours du comte de Lerins, le duc de Valentinois se trouva seul avec un soldat navarrais qui ne l'a pas abandonné un instant. Si le Duc s'est laissé entraîner ainsi, c'est qu'il voulait s'assurer par lui-même que le comte poursuivi se renfermait dans le château où il aurait voulu pouvoir l'assiéger; mais voyant les secours peu à peu lui arriver, et s'apercevant qu'il n'était pas suivi, il songea à la retraite. Le Navarrais prit à droite, César prit à gauche; les fantassins les assaillirent, et, comme il n'avait pour armes que son corselet, ses brassards et sa « *celata* », il reçut d'abord un coup de pique, puis bientôt de nombreuses blessures, et fut criblé à tel point que son

corps on comptait jusqu'à vingt-deux ou vingt-trois. Voici ce que j'ai pu recueillir sur la mort du Duc, et ledit Grasica a raconté qu'il avait assisté à ses funérailles, et que le fait de la mort date du vendredi 11 ou 12 mars. A peine Grasica arrivé, Tullio, l'envoyé de la Duchesse auprès du Duc, est reparti, car il avait entendu, sur sa route, faire le même récit; il a donc cru devoir rebrousser chemin. Messer Antonio de Costabili, qui vient aussi d'arriver, confirme les mêmes détails au même sujet. — Ferrare, XII d'avril 1507.

Serviteur fid. HIER. MAGNANINUS.

La douleur de Lucrèce, à laquelle le cardinal de Ferrare, son beau-frère, remit la lettre d'Alphonse lui apprenant la terrible nouvelle, fut profonde et digne; toute à la religion, elle demanda de nombreuses prières pour celui auquel, malgré l'opinion qu'on a pu se faire de leurs véritables relations, elle avait témoigné tant d'intérêt, dans sa cruelle maladie d'abord, dans sa captivité, et enfin dans sa fuite. Quelque temps après, son poète de cour, l'infortuné Hercule Strozzi, qui devait périr à vingt-sept ans assassiné, percé de vingt-deux blessures, le 6 juin 1508, victime, selon les uns, de la luxure d'Alphonse d'Este épris de la belle Barbara Torelli sa femme, et, selon les autres, de la jalousie du Duc qui le soupçonnait d'aimer Lucrèce, dédia à l'illustre Duchesse son « *Epicedium* », oraison funèbre poétique en l'honneur du Valentinois[1]. La mort de César

1. — *Voir* cette poésie, illisible aujourd'hui tant elle est baroque, intitulée : « *Cæsaris Borgiæ Ducis Epicedium, per Herculem Strozzam, ad Divam Lucretiam Borgiam, Ferrariæ Ducem* », dans les *Opera A. Strozzii Poetæ, Pater et Filius;* Paris, 1530. — *Voir* aussi l'analyse du poème par F. Gregorovius, dans sa « Lucrèce Borgia ».

engendra d'ailleurs de nombreux poèmes, et quelques-unes de ces compositions populaires qui correspondent à nos « *complaintes* », dans lesquelles on voit se refléter, avec plus ou moins d'exactitude, les sentiments contemporains. Le « *Lamento del Valentino* » est une des pièces les plus célèbres du genre, elle est illustrée, et César y est représenté monté sur un palefroi, tenant en mains le bâton de commandement. La pièce est rimée, et César y raconte lui-même sa vie toute entière [1].

L'effet produit par ce trépas fut disproportionné avec l'événement ; privé de l'appui du Vatican, César n'était plus qu'un hardi condottiere dont l'épée appartiendrait au plus offrant, au prince qui lui ouvrirait les plus larges horizons ; mais il n'est que juste de dire que le soldat avait de grandes vues et de hautes ambitions. Renié par Louis XII, ayant perdu l'espoir d'être employé au service de Maximilien pour lui ouvrir le chemin de l'Aragon et de la Castille ; dénué de ressources personnelles, appauvri, mais toujours plein d'espérance et de courage, l'aventurier restait grandiose encore, et les projets qu'il avait conçus lui méritent une place

1. — Cette curieuse pièce, imprimée à Venise, a été publiée dans le IIIe vol. du *Diarium* de Burckardt, aux *Documents* (édition de M. Thuasne), d'après l'édition originale en possession de l'auteur. On en connaît une 2e édition de 1543 (Venise), in-8°. — Elle porte un titre différent : *Le lagrimevole Lamentazione del Duca Valentino, figliuolo di Alessandro VI.* A la fin de ce *Lamento*, César, qui vient de faire sa confession publique, demande qu'on écrive sur sa tombe cette épigramme :

Sepulto jace in questa tomba obscura
Quel Valentino che per gran potestà
Fe cose extreme ma senza misura.

Spoglio rapitte uso gran crudeltà
Non si connobbe, et con la sua ignoranza,
Casco d'altezza en gran calamità
Cosi non val senza ragion possanza.

au Panthéon des capitaines d'aventures. Nous reconnaissons aussi que César n'était plus à craindre pour ses puissants ennemis : tous cependant poussèrent un soupir de soulagement lorsque le grand agité eut cessé de vivre ; et le Pontife belliqueux auquel était échue la succession des Borgia se sentit maître désormais d'achever paisiblement la tâche que César avait commencée.

« La chute de cet homme formidable, dit Gregorovius, qui autrefois avait fait trembler l'Italie toute entière, et dont le nom était devenu célèbre dans le monde entier, délivrait Jules II d'un prétendant qui peut-être un jour eût pu lui devenir funeste. Qui peut dire tous les embarras que César eût pu lui susciter, soit dans sa guerre du Vatican contre les Vénitiens pour la possession de la Romagne, en se faisant l'allié ou le capitaine des troupes de la Sérénissime ; ou plus encore dans la lutte engagée par le Pape contre la France après sa défection de la ligue de Cambrai ? Comment douter que, dans de telles circonstances, Louis XII n'eût de nouveau ouvert à César l'accès de la Romagne, mettant ainsi à profit, et les anciens liens qu'il avait dans ce royaume, et ses singulières aptitudes comme capitaine[1] ? »

Les Napolitains ne désarmèrent point devant la mort, et le poète Sannazar cribla d'épigrammes le cadavre de César, invitant ses amis à se divertir au bruit du « fait joyeux ». Les lauréats, les panégyristes à la solde, raillèrent celui qui avait inscrit sur son écusson cet audacieux défi jeté à la fortune : *Aut Cæsar, aut nihil !* tandis que les

1. — Page 306 de l'édition italienne de « Lucrèce Borgia » de F. Gregorovius.

Romagnols, les Espagnols groupés naguère autour du Vatican, et les poètes latins et les humanistes qui avaient éprouvé les bienfaits de cette « libéralité césarienne » : Hieronimus Portius, Francesco Justolo, le poète Uberti et les Strozzi, restaient fidèles à sa mémoire, et célébraient son trépas comme on célèbre celui d'un héros. Au milieu des épitaphes sans nombre qu'on composa à cette occasion, Jeronimo Casio, de Bologne, autrefois envoyé en ambassade auprès de César par Giovanni Bentivoglio, se distingua entre tous par le caractère grandiose de la pensée que lui inspira ce trépas. Tandis qu'on appliquait au Valentinois la devise des monts acrocérauniens :

Feriunt summos fulmina montes ;

le poète bolonais, lui, comparait sa chute au coucher de l'astre-Roi :

Cesar Borgia che era della gente,
Per armi et per virtù tenuto un sole ;
Mancar dovendo, andò dove andar sole
Phebo, verso la sera, a l'occidente [1].

Le nom de César, qu'on ne pourra plus réhabiliter, parce qu'il n'a rien achevé et qu'il marchait à ses destinées par une horrible voie, est resté cependant légendaire dans les Romagnes. Comme on l'a dit en France d'un des plus grands des humains après Alexandre et César, on parlait souvent de sa gloire « sous le chaume » ; et les rudes habitants des campagnes romagnoles, ne voulant pas croire à sa mort, l'attendirent longtemps encore après son trépas obscur et prématuré.

1. — *Epitaphes* de Hieronimo Casio. Bologne, 1525.

LA FAMILLE DE CÉSAR. — CHARLOTTE D'ALBRET ET LOUISE DE VALENTINOIS

Dans la vie si tumultueuse de César, qu'une tradition vague, appuyée sur son attitude lors de la prise de Capoue, et sur son conflit avec les Vénitiens à propos de l'enlèvement de la Caracciolo, nous représente comme étant très adonné auxfemmes ; il en manquera toujours une : la sienne propre, Charlotte d'Albret, sœur du Roi de Navarre, créature douce et pieuse qu'il aurait dû aimer et vénérer. Quels qu'aient été nos efforts, nous n'avons pu exhumer de la poussière des archives aucun de ces documents intimes qui, révélant un état de l'âme, nous eût pu montrer que le cœur de César avait dû s'attendrir pour Charlotte et sa fille Loyse. On se demande encore si, derrière les murs de sa prison, au royaume de Valence ou dans la Castille, la pensée du captif alla au moins une fois vers ces deux victimes de l'ambition du prince. Cependant, nous saurons tout de la vie de la duchesse de Valentinois, depuis son mariage jusqu'à sa mort; sauf ce qu'il nous importerait tant de savoir.

Charlotte, avec trois de ses sœurs, était venue de Guyenne, aux environs de l'année 1497, à la cour de France comme à une « eschole de vertu et une académie d'honneur[1] ». Louis XII, marié depuis vingt-

1. — *Les Éloges et les vies des reynes, des princesses et dames illustres qui ont fleuri de notre temps et du temps de nos pères, en piété, en courage et en doctrines*, par le père Hilarion de Coste. Paris, MDCXLVII.

— *Voir* aussi l'*Inventaire de la duchesse de Valentinois*, Charlotte d'Albret, par Edmond Bonnaffé.— Paris, 1878. Ouvrage déjà cité, plein de détails curieux sur Charlotte.

— *Voir* enfin sur cette même duchesse de Valentinois un intéressant

deux ans à Jeanne de France, mais décidé à se séparer d'elle pour épouser la veuve de Charles VIII, Anne de Bretagne, devait bientôt réaliser son vœu. Le 17 décembre 1498, après une sommation faite à la reine Jeanne de comparaître à Tours d'abord, puis à Amboise, pour s'entendre répudier comme étant restée vierge dans le mariage, la sentence de divorce était prononcée entre Louis et Jeanne avec la complicité d'Alexandre VI; et celle-ci, cédant la place à la belle Anne de Bretagne, qui apportait en dot son duché convoité par le Roi de France, se retirait au couvent de l'Annonciade de Bourges, prenant désormais le titre de Duchesse de Berri. Anne de Bretagne avait jeté les yeux sur Charlotte d'Albret pour en faire une de ses demoiselles d'honneur, et nous avons dit comment, à la suite du refus fait par le Roi de Naples Frédéric de donner la main de sa fille au duc de Valentinois, Louis XII, qui préparait l'entreprise de Naples, avait réparé cet échec en négociant avec Alain d'Albret, père de Charlotte, l'union qui devait faire d'elle la femme du Valentinois. L'abandon de César fut certainement pénible au cœur de Charlotte, car, dès 1504, elle avait donné le jour à une fille qui ne devait jamais voir son père; elle quitta bientôt la brillante cour d'Anne de Bretagne pour se retirer en Berri, aussi près que possible de sa protectrice la Reine répudiée.

Un peu auparavant, Charlotte était venue se fixer dans la ville d'Issoudun, dont César, par son mariage,

article, publié dans le journal *Le Temps* (6 janvier 1887), par M. Edmond Planchut, sous ce titre : *La Duchesse de Valentinois*, auquel nous empruntons quelques notions nouvelles.

était devenu le seigneur; on se rappelle même que les vingt mille livres de rente, don du Roi de France stipulé sur son contrat, se complétaient par le revenu du grenier à sel de cette ville. D'Issoudun, la duchesse de Valentinois vint établir sa demeure définitive à la Motte-Feuilly et, par un contrat en date du 20 juin 1504, elle acheta le château avec la terre du même nom, et celles de Nerez et de Feusine. Dans l'intervalle, elle avait négocié avec son père, le sire Alain d'Albret, la remise de sa dot et son emploi, et lui avait donné décharge par un acte public du 20 février 1504[1]. Tout entière à l'éducation de sa fille Louise, loin du bruit du monde, comme il convenait à une jeune femme délaissée et victime des combinaisons de l'ambition des princes, sa seule distraction, désormais, fut de visiter souvent la Reine de France répudiée, et, à son exemple, elle se regarda comme veuve, quoique son mari fût encore vivant.

L'ancienne terre des seigneurs de Culan, devenue la résidence de la duchesse de Valentinois, était située à quelques lieues de Bourges; elle faisait donc de fréquentes retraites aux Dames de l'Annonciade, où, autour de la reine Jeanne, duchesse de Berri, s'étaient groupées la Reine de Hongrie, répudiée comme elle, des veuves illustres comme Mmes de Chaumont et Jeanne Mallet de Greville, des femmes abandonnées comme Mme de d'Aumont, et nombre de jeunes filles de grande famille qui avaient subi les vicissitudes du sort ou se sentaient portées à la retraite. Nous pouvons, grâce aux recherches de M. Bonnaffé, qui a mis à contribution les

1. — *Voir* à l'appendice le résumé des pièces contenues dans le dossier, Mariage de Charlotte d'Albret.

archives de la famille de la Tremoille, à laquelle devait s'unir la fille du Valentinois, nous faire une juste idée de ce qu'était la vie de Charlotte chez elle. Outre que le château lui-même, qui est encore assez bien conservé, était digne d'une cousine du Roi de France, son train était vraiment celui d'une princesse du sang. Elle avait cinq écuyers dont l'histoire nous a conservé les noms : Claude de la Perrière, seigneur de Billy ; Rémond de Grossolles, seigneur d'Arques ; Jehan de Marcial, seigneur de Mataboulin ; Pierre de Régnard, seigneur de Maray ; François Amignon, seigneur de Cloys. Ses filles d'honneur, au nombre de quatre, étaient choisies dans les familles des seigneurs des alentours : Catherine de Régnard, Marie de Lavoyne, Marie de la Perrière et Madeleine de Mazellon, étaient les premières attitrées. Un aumônier était attaché à sa personne ; elle avait aussi son régisseur pour les terres, son clerc des dépenses ou économe du château, un clerc de l'argenterie, deux sommeliers, un tapissier, un boulanger, et tous les gens de service que comporte un grand état de maison. Louise sa fille, encore enfant, avait sa nourrice et sa gouvernante ; quelques années plus tard, elle allait aussi lui constituer une maison [1].

Charlotte vécut là comme une sainte, et devint la providence des alentours ; elle fut secourable aux pauvres quoique moins fortunée qu'on l'a voulu dire, car son père Alain d'Albret était avare ; sa dot avait été mince, et ses ressources provenaient des revenus des libéra-

1. — *Voir*, à ce sujet, aux *Documents*, la note que nous avons rencontrée dans les papiers d'Alain d'Albret, intitulée : « Sensuyt ce qui a été adressé pour l'état de mademoiselle Valentinoys. » — Dossier de Charlotte d'Albret, Archives de Pau.

lités de Louis XII, qui ne l'abandonna jamais. Un instant, en l'année 1502, Charlotte avait dû rejoindre en Italie son mari le Valentinois ; il semble même quelle dût y mener avec elle la petite Louise, promise à de hautes destinées, puisque le marquis de Mantoue, François de Gonzague, avait sollicité de la fiancer à son fils le prince héritier. Une maladie grave s'opposa à ce voyage qui devait s'effectuer sous la protection de son frère Amanieu, cardinal d'Albret ; et le projet ne fut jamais repris [1]. En 1507, c'est-à-dire l'année même où elle avait déjà pris le deuil de son époux tombé au mois de mars devant Viana, Charlotte perdait son dernier soutien, sa protectrice et son refuge, cette pieuse Jeanne de France, morte en odeur de sainteté dans sa retraite de Bourges, et que l'Église devait béatifier. Frappée doublement dans ses affections, la Duchesse, comme une autre Valentine de Milan, ne voulut plus être consolée ; elle tendit tous les murs de son manoir de velours noir et de satin de même couleur ; les ornements de sa chapelle privée et la livrée de sa maison prirent la teinte d'un deuil éternel, et, veuve à l'âge de vingt-cinq ans, avec une enfant de sept années, elle s'enferma dans la Motte-Feuilly, n'en sortant plus qu'à de rares intervalles pour distribuer des aumônes aux pauvres et aux perclus des environs.

Il n'y a point d'écho de ses relations avec ses parents d'Italie, mais, après sa mort, on a la preuve que ces relations avaient existé, car quelques lettres de sa fille

1. — Ce Frédéric de Mantoue succéda à son père et vit son marquisat transformé en duché par Charles-Quint. Il épousa en 1531 Marguerite de Montferrat ; c'est même l'origine de la guerre si fatale au Mantouan.

Louise, adressées à Lucrèce Borgia, ont échappé aux vicissitudes du temps ; ces liens devaient même se renouer davantage et se perpétuer, puisque son cousin, le fils de Lucrèce Borgia, Hercule III, épousa la propre fille du Roi de France, Renée, la première princesse italienne qui ait embrassé le culte réformé, celle qui accueillit à sa cour Calvin proscrit, et le poète Clément Marot.

Le 11 mars 1514, la duchesse de Valentinois sortit de ce monde, n'en ayant connu que les amertunes ; sa fille Louise, ceux de sa maison et les pauvres des environs, admis à prier auprès de son lit, assistèrent à son agonie. Elle avait demandé par testament qu'on déposât son corps auprès de celui de Jeanne de France, dans la maison de l'Annonciade de Bourges ; on garda cependant son cœur à la Motte-Feuilly. Sa fille Louise restait sa seule héritière ; les dernières volontés de sa mère la confiaient aux soins de Madame d'Angoulème, la mère du roi François Ier. Ayant pris l'avis du Roi et accepté la mission qui lui était confiée, Madame d'Angoulème écrivit, d'Amboise, la lettre suivante à Alain d'Albret, pour lui demander de pourvoir à l'inventaire des biens de sa petite fille :

« Mon cousin, vous avez su comme ma cousine la duchesse de de Valentinois, votre fille, est passée de vie à trépas, dont je vous assure que j'ai autant de regret que ma propre sœur. Mais il faut prendre en gré ce qui plait au Seigneur; elle a ordonné, par son testament, que sa fille me fût baillée, laquelle ordonnance le Roi a autorisée et a envoyé commission pour la me faire bailler avec ses biens; et, n'était l'amour que j'ai à vous et aussi que j'avais à sa mère et que je désire bien faire tout ce que je pourrai pour vous et les vôtres ; je vous assure que je n'en eusse point voulu prendre

la charge, et, afin que vous sachiez la vérité des biens qui y sont, je vous prie envoyer quelqu'un de vos gens pour voir et faire inventaire, et qui vous advertira de tout ce qui sera fait et qu'il soit ici dedans Pâques, car le plus tôt en sera le meilleur, pour obvier à la dépense qu'il faut que la fille fasse, laquelle je ne prendrai point que votre dit homme ne soit venu. Et croyez que je lui ferai comme si elle était ma fille, qui sera après me être bien fort recommandée à vous, fin de ma lettre, priant Dieu, mon cousin, qu'il vous donne ce que vous désirez. » — Votre bonne cousine.

Amboise, le 5 avril 1514[1].

LOUISE.

C'est probablement pendant cette tutelle, qui ne dura que trois années, que, d'accord avec Alain d'Albret, Mme d'Angoulême constitua la maison de Mlle de Valentinois, unique héritière de tous les biens laissés par sa mère et par son père, car César, par un acte du dix mai 1499, avait cédé tout ce qu'il possédait à Charlotte d'Albret. Elle eut deux gentilshommes qui devaient servir par quartier, une demoiselle d'honneur, Mlle de Toutbois, un aumônier, et tout un nombreux serviteur dont le détail, et les fonctions et appointements, nous sont fournis par une pièce trouvée dans le dossier d'Albret, ce qui nous prouve que son grand-père la suivit constamment et resta attaché à elle [2].

Deux ans après, Louise de Valentinois, par l'entremise de Mme Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, épousait Louis II de la Trémoille, vicomte de Thouars et prince de Talmont, dit le chevalier sans peur et sans reproche, qui devait mourir à la bataille de Pavie. Elle

1. — L'original de cette lettre se trouve aux Archives de Pau, au dossier des papiers d'Albret contenant les pièces relatives au mariage de Borgia. — M. Vauvincy, professeur au lycée de Pau, a bien voulu nous en adresser la copie ainsi que celles de nombre d'autres pièces.

2. — *Voir* la pièce aux *Documents*.

était dans sa dix-septième année ; elle alla désormais habiter le château de Thouars, tout en conservant la résidence où s'était écoulé sa jeunesse.

Dans la quatrième année de ce mariage, en avril 1521, animée du pieux désir de conserver le souvenir de sa mère aux lieux où elle avait passé ses dernières années, Louise de Valentinois fit relever et restaurer dans le style du temps la chapelle de la Motte-Feuilly, et, décidée à ériger un tombeau, passa un contrat avec Albert Claustre, sculpteur, imagier célèbre dans la région. A défaut du monument, dont il ne reste que des fragments, d'ailleurs pleins d'intérêt, ledit contrat, qui nous a été conservé, contient une description complète de l'œuvre, et pourra nous donner une idée de sa forme et de l'intention de l'artiste :

« Fera ledit Claustre un tombeau dont le soubassement sera de marbre noir et les piliers seront aussi de marbre noir, taillés à l'antique et à candélabres. A l'environ duquel tombeau sera mis les sept vertus qui seront d'albâtre, dont y aura en chaque côté trois, et au bout du haut, une là où sera une épitaphe telle qu'elle sera baillée, et au bout d'en bas seront les armes de la duchesse de Valentinois, et par-dessus sera une tombe de marbre blanc sur laquelle sera le personnage de ladite Duchesse en façon de dame gisante, lequel personnage sera d'albâtre, et sous la tête duquel personnage sera un carreau double, et aux pieds deux petits chiens, lequel tombeau sera mis en la chapelle de la Motte-Feuilly étant en l'église paroissiale dudit lieu. Et, en outre, fera ledit Claustre une image de Notre-Dame-de-Lorette avec chapelle, le tout d'albâtre, qui aura le

tout ensemble quatre pieds de hauteur et de largeur à la raison. Pour lesquels ouvrages ladite dame de la Trémoïlle a promis audit Claustre la somme de cinq cents livres tournois pour toute chose. Ce fait et passé au château de Thouars, le 6 avril 1521 [1]. »

Une dalle placée dans l'église, sur laquelle on lit encore cette inscription mutilée, recouvre le cœur :

Là git le « cueur de très haulte et très puissante « dame Charlotte Dalbret, en son vivant veufve de très « hault puissant prince Domp Cesard, duc de Valenti- « nois, comte de Diois, seigneur d'Issouldun et de la « Motte de Feuilly, laquelle trespassa à sond. lieu de la « Motte... du mois de mars, l'an de grace mil cinq cens « quatorze [2]. »

Il n'est point question ici des ossements de Charlotte, car, selon son vœu, ils reposaient au couvent de l'Annonciade, près de ceux de Jeanne de France; comme ceux de la Reine répudiée, ils furent jetés au vent, lors de la Révolution.

Nous avons rencontré aux archives de Mantoue, dans les papiers d'Isabelle d'Este, une lettre de Louise qui

1. — Ce document nous est fourni par M. Bonnaffé dans son « *Inventaire de la Duchesse de Valentinois* », déjà cité. — M. Edouard Planchut, qui a visité la Motte-Feuilly au moment où le château allait être mis en vente, a décrit ce qu'il reste de cet ensemble dispersé par « trois iconoclastes imbéciles étrangers à la Motte-Feuilly qui vinrent, en 93, décapiter la statue, et briser les piliers de marbre, les médaillons des sept vertus de Charlotte d'Albret....; de ces médaillons, il ne reste que deux, la Force et la Tempérance... La statue est debout, appuyée dans un angle de la sacristie, ayant, pêle mêle à ses pieds, les médaillons, les corniches, un modèle très bien conservé de la Sainte Maison de Lorette et d'autres fragments informes. » — *Le Temps*, 6 janvier 1887.

2. — M. Bonnaffé a reproduit ce qu'il reste du monument, ainsi que l'inscription et une vue de la Motte-Feuilly en deux eaux-fortes illustrant « l'inventaire ».

atteste ses relations avec ses parents d'Italie; le document n'a pas haute valeur, il n'est pas daté, mais nous le daterons sans peine en raison de sa teneur :

15.., 9 juillet, Auxonne.

« Madame tout humblement que faire puis à votre bonne grâce me recommande.

Madame, la chose en ce monde que plus désire, c'est d'entendre comme la prospérité de mes bonnes parentes et amyes se porte et entretient, et pour estre advertie de la vôtre et de celle de Madame la Duchesse de Ferrare, ma tante. Je donne charge et envoye ce présent porteur pour vous veoir et me advertir de vos nouvelles. Je vous prie, Madame, par luy m'en mander bien au long. Et s'il vous plaist scavoir des myennes il vous en dira bien amplement.

Madame, je luy ay donné aussi charge de vous dire quelque autre chose de par moy, je vous prie le croire, et me vouloir estre aydant en mes affaires, dont il vous parlera. Et en le faisant vous me obligerez à toujours le recongnoistre. Aydant Notre Seigneur auquel je prye Madame vous donner très bonne vie et longue. Escript à Auxonne ce IXe jour de Juillet. »

Votre très humble niepce et bonne amye,

LOYSE DE VALANTYNOYS.

A Madame,
Madame la Marquise de
Mantoue.

Louise, qui ne signe ni vicomtesse de Thouars ni princesse de Talmont, vient évidemment de perdre sa mère, puisqu'elle se préoccupe d'arranger ses affaires; or, les seules qu'elle ait en Italie sont celles qui concernent l'héritage qui lui vient de son père. Elle envoie un messager spécial, chargé de mission secrète, ce qui indique l'importance qu'elle attache à la démarche, et elle demande des nouvelles de « Madame la Duchesse sa tante », c'est-à-dire Lucrèce Borgia (qui mourra le

24 juin 1519). C'est donc entre 1514, date de la mort de sa mère, et 1517, date de son mariage, que cette lettre doit être datée.

En 1530 (elle était dans sa trentième année), Louise, veuve du prince de Talmont, Louis II de la Trémoille, contracta de nouveaux liens avec Philippe de Bourbon, seigneur de Busset, dit Bourbon-Busset, fils aîné de Pierre de Bourbon.

LES ENFANTS NATURELS DE CÉSAR

Nous savons, par un passage du *Diarium*, que César, lorsqu'il se réfugia dans le château Saint-Ange, acculé par ses ennemis qui avaient juré de le prendre mort ou vif, tenait par la main deux enfants en bas âge que Burckardt a désignés : le premier était le petit Rodrigues, né du second mariage de sa sœur Lucrèce avec Alphonse de Bisceglie (ce prince d'Aragon devenu la victime de César) ; le second était son propre fils, Girolamo, dont on n'a jamais nommé la mère, et dont l'histoire n'a pas suivi la trace, parce qu'il n'aura probablement pas dépassé les premières années de l'enfance. Le Valentinois avait eu aussi une fille naturelle, à laquelle il avait donné le nom de sa sœur, Lucrezia, ce qui indique sans doute que celle-ci l'avait tenue sur les fonts du baptême. Cette Lucrèce, vouée dès sa jeunesse au cloître, vécut à Ferrare et ne mourut qu'en 1573 ; elle était devenue abbesse de San Bernardino [1]. Quant au petit Rodrigues, son neveu, qui portait le titre de « Duc

1. *Voir* Gregorovius, *Lucrèce Borgia*. — *Voir* Cittadella, *Généalogie de la famille Borgia*. — *Voir* aussi les *Documents des archives d'Ossuna*,

de Sermoneta », fruit des confiscations prononcées par Alexandre VI, lors de la spoliation des Gaëtani : au lieu d'être recueilli par sa mère Lucrèce, il fut confié à la tutelle des cardinaux Ludovico Borgia et Remolino, évêque de Sorrente, et passa à Squillace où Sancia d'Aragon, sa tante, prit soin de lui. En 1506, on le conduisit chez la sœur de son père, Isabelle d'Aragon, veuve de Jean Galéaz Sforza, retirée à Bari; il mourut à l'âge de treize ans. On possède une lettre de Lucrèce à une inconnue où elle parle de sa profonde douleur « *per la morte del Duca di Bisselli, mio figliulo carissimo* [1] ».

« L'abandon du fils d'Alphonse de Bisceglie par Lucrèce Borgia jette, dit Gregorovius, sur la physionomie de la duchesse de Ferrare une ombre sinistre. » Le fait est certain, l'impression est pénible: mais l'historien de Lucrèce, qui constate la douleur qu'elle ressent en apprenant la mort du petit Rodrigues, n'a peut-être pas tiré toutes les conclusions possibles de la lettre écrite par le duc Hercule d'Este à sa belle-fille, le 4 octobre 1503.

Au moment même où le petit Rodrigues, confié par César Borgia au cardinal évêque de Cosenza (Lodovico Borgia), est errant au royaume de Naples, le cardinal et Lucrèce proposent de le tenir loin d'elle, regardant ce parti comme plus sûr; Lucrèce consulte son beau-père qui lui répond en ces termes : « Après avoir tout examiné et pensé à tout, il me paraît que votre seigneurie peut et doit consentir à ce que propose le révérendis-

déjà cités, qui nous ont servi, avec nos Documents de Valence, à établir l'arbre généalogique des Borgia que nous croyons définitif.

1 — La lettre est publiée par Gregorovius dans sa « Lucrèce Borgia ».

sime cardinal... On peut dire que c'est grâce à lui que la vie de l'illustrissime Don Rodrigo, votre fils, a été préservée. Il sera peut-être un peu loin de vous, mais mieux vaut être ainsi loin et en sûreté, que plus près et en péril, comme celui-ci démontre qu'il serait. Cet éloignement ne diminuera pas l'affection que vous lui portez. Quand il sera grand, votre fils, suivant les conditions des temps, pourra prendre un parti, rentrer en Italie, ou rester où il est. »

En réalité, la présence à la cour d'Alphonse, le nouveau mari de Lucrèce, du fils d'Alphonse de Bisceglie, son second mari, assassiné par César Borgia, son beau-frère, constituait une situation difficile. Le cardinal Borgia l'avait compris, et avait fait des propositions en conséquence. Lucrèce avait essayé de s'y soustraire, puisqu'elle a soumis le cas à son beau-père ; et celui-ci, malgré le ton paternel de sa lettre, conclut à l'adoption de la proposition du tuteur. Ainsi s'explique la résolution de Lucrèce, qui, dans une autre circonstance très scabreuse, mais qui portait moins ombrage à son mari, n'avait pas hésité à prendre auprès d'elle Giovanni son propre frère, né des tardives amours du Pontife son père et de la belle Julia Farnèse.

Ce dernier enfant, *Giovanni Borgia*, « *Infans Romanus* », qui, en 1517, arriva à Ferrare, fut pris en affection par le duc Alphonse ; l'année suivante, il suivit son protecteur en France, et fut même présenté à François Ier. Duc de Népi et de Camérino, de par la grâce du Pontife son père, Giovanni mena depuis une vie errante ; on le voit réclamer ses droits à la principauté de Camérino en 1521 d'abord, puis en 1538 ; et il en est

débouté. Mr Ademollo (*Archivio storico della provincia di Roma*, vol. II, fasc. 1, 1887) a produit six lettres autographes, regardant des intérêts assez mesquins, entre ce dernier fils d'Alexandre et une certaine Margherita Bosca, sa débitrice. Ces lettres prouvent que ce Giovanni était encore vivant en 1548; il devait être âgé alors de cinquante ans.

Nous ne suivrons pas les destinées de Lucrèce, sa vie est mêlée à celle de César, et elle a trouvé dans F. Gregorovius un historien fidèle; on a pu juger l'œuvre avec plus ou moins de justice et de connaissance du sujet; nous n'avons pas à nous inscrire contre une seule erreur ni un seul acte de partialité. Il est certain que la vie de Lucrèce à Ferrare, depuis l'année 1500 jusqu'à 1519, offre un singulier contraste avec celle que lui ont prêtée les historiens du dix-huitième siècle au Vatican, jusqu'à l'âge de vingt ans. Elle fit souche de prince, son fils aîné, Hercule II, recueillit l'héritage du duché, et elle mourut le 24 juin 1519, respectée de tous, et pleurée même par la vertueuse Isabelle d'Este, qui l'eut longtemps en défiance. Giovanni Gonzague, oncle du marquis de Mantoue, envoyé à Ferrare à l'occasion de sa mort, écrit en ces termes à François Gonzague : « La cité entière la pleure, et surtout le Duc lui-même... Ici on parle de sa vie dans les termes les plus élevés; on dit que depuis plus de dix ans elle portait le cilice, et que les deux dernières années elle se confessait chaque jour, et s'approchait une fois chaque semaine de la Sainte Table [1]. »

1. — Gregorovius, chapitre « *Lucrèce à Ferrare* ».

GIOFFRE PRINCE DE SQUILLACE

Gioffre, prince de Squillace, le plus jeune frère de César, et le dernier des enfants de la Vannozza, survécut longtemps à tous les siens; on ne connaît point la date de sa mort. Retiré dans sa principauté, que le roi Ferdinand le Catholique avait reconnue, il perdit, en 1506, sa femme Sancia, cette princesse d'Aragon dont la vie au Vatican avait scandalisé jusqu'à Alexandre VI lui-même. Sancia ne lui ayant pas laissé d'enfant, il se remaria, et une de ses petites-filles, Anna de Borgia, ayant épousé un descendant du duc de Gandia, son beau-frère, la victime de César, celui-ci apporta en dot à son épouse son titre de prince de Squillace, qui fut ainsi réuni au duché de Gandia.

LA VANNOZZA

La mère des enfants d'Alexandre VI, la *Vannoza Catanei*, mourut à Rome en 1518; un certain nombre de lettres adressées par elle à sa fille Lucrèce et aux princes de la maison d'Este nous prouvent que jusqu'à la mort elle conserva d'étroites relations avec ses enfants. Malgré l'abandon relatif où l'avait laissée le trépas du Pontife, elle vivait dans une certaine opulence, bien entourée, et surtout adonnée aux œuvres pies. Le jour de sa mort, selon la coutume romaine, le crieur public annonça ainsi le trépas dans son quartier: « Messer Paolo fait savoir la mort de Madona Vannozza, mère du duc de Gandia; la trépassée appartient

à la confraternité du Gonfalon. » La Catanei était âgée de 77 ans; elle légua sa fortune toute entière à Saint-Jean-de-Latran, on l'enterra à Santa Maria del Popolo, sa paroisse. Son exécuteur testamentaire inscrivit sur sa tombe cette pompeuse épitaphe :

« A Vannozza Catanea, ennoblie par ses enfants les ducs César de Valence, Juan de Gandia, Gioffre de Squillace et Lucrèce de Ferrare; à la femme illustre à la fois par son honnêteté, sa piété, sa sagesse, et qui a si bien mérité de l'hôpital de Latran, Geronimo Pico, son exécuteur testamentaire, a posé cette pierre. Elle a vécu 77 ans, quatre mois, treize jours. Elle est morte l'année 1518, le 26 novembre. »

Pico avait mesuré l'éloge au poids des trésors légués au Latran; pendant deux siècles, les frères de Santa Maria del Popolo célébrèrent le service religieux pour le repos de l'âme de la Vannozza; mais peu à peu, dit Gregorovius, l'autorité ecclésiastique cessa de lui rendre ces honneurs; et plus tard, par un sentiment de pudeur, on fit disparaître la pierre sépulcrale.

DESCENDANCE DIRECTE DU DUC DE GANDIA

Dona Maria Enriquez, veuve du duc de Gandia, frère aîné de César et sa victime, réfugiée en Espagne avec ses enfants, à la suite du meurtre, y vécut à la cour d'Isabelle la Catholique. Au moment où son beau-frère fut enfermé à Chinchilla, elle introduisit contre lui une action dans le but de le faire condamner comme assassin du Duc son époux. On sait qu'elle était la nièce du roi Ferdinand le Catholique; celui-ci la pro-

tégea, et elle put laisser à son fils unique, *Don Juan*, l'héritage du duc de Gandia dont, par une ironie cruelle, César Borgia avait été d'abord nommé administrateur. Ce fils hérita non seulement de ses biens en Espagne, mais encore de ceux qui avaient été son apanage au royaume de Naples, c'est-à-dire, de Sessa, de Carinola, de Teano, cédés successivement à la couronne d'Espagne, et libéralement accordés depuis par les Rois catholiques à leurs capitaines [1].

Ce Don Juan, troisième duc de Gandia, épousa Jeanne d'Aragon, petite-fille du Catholique; puis, plus tard, en 1520, il se remaria à Dona Francesca de Castro y Pinos, vicomtesse d'Eval. De son troisième mariage, il eut encore de nombreux héritiers, et mourut enfin, en 1543, laissant quinze fils et filles. L'aîné de tous, né en 1510, Don Francesco de Borja, marquis de Lombay, quatrième duc de Gandia, entré au service de Charles-Quint, vice-roi de Catalogne, commandeur de Saint-Jacques, grand maître de la maison impériale, avait suivi en France le vainqueur de Pavie, comme il l'avait accompagné dans sa campagne contre les Maures. Époux de Dona Éléonore de Castro y Meneses, et déjà veuf, il avait voué un culte chevaleresque à l'impératrice. La mort de la souveraine dont il fut chargé de recevoir, au nom de Charles Quint, les dépouilles mortelles et de contempler le cadavre pour témoigner de son identité, lui inspira un retour sur lui-

1. — Le Grand Capitaine fut nommé prince de Sessa, le titre de prince de Théano, autrefois l'apanage de l'aîné des Gaëtani, revint à cette famille par l'autorité de Jules II dès la première année de son pontificat; à l'heure qu'il est, il est porté par le fils aîné du duc Onorato de Sermoneta, qui l'avait porté lui-même.

même : pris d'un profond désespoir, et frappé du néant des plus belles choses d'ici-bas il s'adonna aux pratiques pieuses, renonça bientôt à toutes ses dignités, et entra dans l'Ordre de Jésus. Il mourut à Rome en 1572, général de l'Ordre, et fut canonisé par l'Église.

Les chroniqueurs espagnols contemporains de César ont vu le doigt de Dieu dans le trépas rapide du Valentinois qui, né dans le Vatican, et ayant passé toute sa vie en Italie, venait mourir en Espagne, à trente et un ans, le 12 mars 1507, jour anniversaire de son élévation prématurée à l'administration perpétuelle de Pampelune, et dans son propre diocèse ! N'était-ce pas aussi une revanche singulière pour l'Église, que de pouvoir, moins de soixante ans après Alexandre VI et César, opposer au scandale de la vie de ces Borgia les hautes vertus et le renoncement sublime d'un arrière-petit-fils du Pontife, Don Francesco, marquis de Lombay, dont elle invoque les prières sous le nom de « Saint François de Borja ! »

1. — *Voir* notre arbre généalogique et le premier chapitre de ce volume. — *Voir* aussi Gregorovius, *Lucrèce Borgia à Ferrare*, dernier chapitre, et pour ce qui concerne S. François de Borgia, J. M. S. Daurignac, *Histoire de S. F. de B., duc de Gandia, troisième général de la Compagnie de Jésus.* — Paris, 1865.

FIN

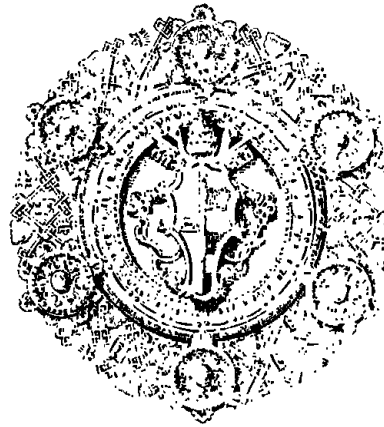

DOCUMENTS

LES BORGIA

DOCUMENTS

DOCUMENT N° 1.

Minute du Document par lequel les Rois Catholiques concèdent au duc de Gandia le duché de Sessa, la principauté de Théano et le comté de Celano.

(*A. 9. — Fol. 49.*)

Borrador de cédula de los Reyes Católicos concediendo al duque de Gandia, D. Juan de Borja, el ducado de Sesa, principado de Theano, condado de Celano, etc.

« Nos Ferdinandus et Elisabeth, Dei gratia Rex et Regina, etc., Universis, etc.: Consueverunt grati principes in benemeritos uti gratiarum munificentia, nedum confirmationis munera exhibere, in eos presertim quos claris parentibus *ortos* esse [1] dignoscitur. Sic enim fides augescit et amor in principes confirmari solet : sic denique in alios benificentie diffundunt exempla : cum igitur fuerit Nobis expositum pro parte viri Ill. Joannis de Borgia, Gandie et Suesse Ducis, principisque Theani et comitis Celeni, quemadmodum ex nonnullis regiis concessionibus, vos tenuistis et possedistis in regno nostro Siciliæ citra farum cun^tes^ et terras Suesse cum titulo et honore ducatus : Theani cum titulo et honore principatus, Celeni cum

1. — Ces mots sont presque effacés.

titulo et honore comitatus : necnon et terras, Rocer montis sani turris francolini, donare, Marzain, Marranelli, Cayanelli, Prete et pretemolare provintia terre laboris : item et terras Montis fusculi cum casalibus de manialibus, Frumari cum Dohana bufantu, Porcarini, vallate, castelli carisij et junsuli ac civitatem vici de provintia principatus ultra cum suis fortalitiis, casalibus, villis, hominibus, vaxallis, vaxallorumque redantibus, mero et mixto imperio ac gladii potestate, et cum cognitione primarum et secundarum causarum civilium et criminalium atque mixtarum, et cum jure foculariorum et salis ac aliis juribus, juridictionibus, actionibus et pertinentiis, ac cum integro statu earumdem, p vobis vestrisque heredibus et succ. ex uno corpore legitime descendentibus in perpetuum prout in dictis concessionibus latius et plenius ponitur continen : Fueritque deinde Nobis nomine vestro humiliter suplicatum ut dictas civitates et terras ac omnia alia supradicta confirmare, et qts opus est et novo concedere dignaremur. Et *hur*[1] ob aliquas justas causas, q. nobis legitime constant, non omnia confirmanda veniret et nobis placet maiorem partem predictarum terrarum et jurium focu labor et salis in nostro demanio retiner : Nihilominus volente por vobiscum bene habere et in recompensam emendam retributionem et satisfactionem et solucionem quorumcumque servitorum permissionis, obligationis, donationis et cessionis, que Ill quon.[2] de Borgia genitori vestro vel vobis quovis modo forsitan fererim[3] promiserimus.....[4].... dictas civitates et terras omniaque alia supradicta confirmare et concedere et novo ac imperrime condonare et elargiri decrevimus et statuimus, prout harum tenore de certa nostra scientia deliberate et consulto liberalitateque de mera et gratia speciali vobis eidem Joanni de Borgia vestrisque heredibus et succ. ex vestro corpore legitime descendentibus in perpetuum dictas

1. — Illisible.
2. — En blanc.
3. — Illisible.
4. — Un mot effacé.

cun^{tos} et terras cum illarum castris, fortalitiis, hort^{s}, vassallis, vassallorisque redditibus, pheudis, pheudatariis et cum cognitione primarum et secundarum causarum atque mixtarum, mero et mixto imperio ac gladii potestate et cum jure foculariorum et salis, ac cum omnibus et singulis introitibus, redditibus, juribus, jurisdictionibus, actionibus et proprietatibus ad illas illarumque utile dominium spectantibus et pertinentibus quovis modo tam de jure quam de consuetudine confirmamus et concedimus de novo ac nuperrime donamus et elargimus cum omnibus eo modo et forma prout huc usque tenuistis et possedistis et iuxta dictarum concessionum et privilegiorum formam seriem et tenorem : quas et que licet hic non exprimantur : haberi tamen volumus pro expressis et specifice declaratis ac si de verbo ad verbum presentibus forent inserta, volentes et declarantes expresso tenore presentuum de eadem certa scientia nostra, quatenus presens confirmationis et none concessionis gratia : sit vobis predicto Joanni de Borgia vestrisque heredibus et succesoribus in perpetuum ex vestro corpore legitime descendentibus semper stabilis, realis, valida et firma : Nullumque in inditio vel extra sentiat impugnationis obiectum, defectus incommodum aut nosse alterius detrimentum, sed in suo semper robore et firmitate persistat et semper interpret, in favorem utile et commodum eorumdem, investientesque supra vos eumdem Joanem de Borgia vestrosque heredes et successores in perpetuum de predictis omnibus et singulis pertinentes... privilegii expeditionem ut moris est, quam investiturarn vim robur et efficatiam obtinere volumus, vere realis et effectualis personis predictarum civitatum et terrarum, ac jurium et pertinentiarum earumdem : Itaque vos idem Joannes de Borgia succesoresque vós. p. teneatis et habeatis predicta omnia et singula a Nobis et nostra Curia immediate et in capite in pheudum et pheudi naturam ; ac sub contengenti debito pheudali sustro radoha (*sic*) : Nullumque alium preter Nos et succesores nostros in dicto regno nostro Sicilie citra farú in superiorem et dominum recognoscatis.

Busitys insuper Capellaniarum et invitus patronatus regalibus signa sunt in dictis terris et cum[b] earumque distritu et collationibus eorum ac presentionibus necnon et fidelitate pheudalique servitio et adolia aliisque juribus nostris et cuius libet alterius semper salvis et penitus reservatis : Ill[me] propterea Joanne principe us q° Gundisalvo et aliisque et quantos presentes nú privilegii forma per eos et unumquemque ipsvum diligenter actens illam vobis vestrisque heredibus et succesoribus ex vestro corpore legitime descendentibus in perpetuum feret inviolabiliter robsuari facant atque maü ut p. quos decet, iuxta ipsiüs seriem continentiam et tenorem : et contrarium in quorum, etc. Datum, etc., etc.... (Cette partie illisible et tachée.)

(*Bibliothèque de l'Académie Royale d'histoire de Madrid.— Collection Salazar. — A. 9. — Fol. 49.*)

DOCUMENT N° 1 *bis*.

Au même dossier existe une lettre de la duchesse de Gandia, veuve de Giovanni, qui supplie le Roi catholique de lui payer sa pension, car elle est en état de pénurie.

Cette lettre intéressante n'a pu être donnée ici parce qu'elle est à moitié brûlée et presque indéchiffrable. Don Rodriguez Villa, que nous avons prié de nous la faire copier, nous fournit l'indication suivante :

La carta de la Duquesa de Gandia al Rey participandole lo alcanrada que esta su casa y suplicandole se le paguen los mil ducados de pension (A. 9. — fol. 104) es de lettra ininteligible y buena parte de ella està quemada.

DOCUMENT N° 2.

Le Vice-Chancelier de l'Église notifie au Conseil de la commune de Pampelune l'élection de César Borgia son fils à l'évêché de Valence.

« Magnificos nuestros especiales Amigos. Vacante esa vuestra Yglesia, por fin de l'Obispo don Alfonso Carillo que Dios aya,

e queriendo la Sª de Nuestro Señor proveer della a persona util á la dicha Yglesia et grata et pacificata esa noble cibdad (*ciudad*) et reyno ; deliberó promover a ella por sus meritos, virtudes et doctrina al protonothario Don Cesar de Borjá, persona a nos muy conjunta (como lo fiso de unanime consensu de todos los reverendˢ señores cardenales en su secreto consistorio como es de costumbre). Y porque creemos esta promocion por la razones ya dichas et porque teniendo al dicho Don Cesar por Obispo teneys a nos para en todas las cosas que en honor et utilidad de esa noble cibdad e de todos los estados della sean ; non dubdamos la dicha promocion vos sera muy grata : Affectuosamente vuestra spectabilidad rogamos querais como devotos et obedientes fijos (*Hijos*) de la Sª Yglesia, obedeciendo las Bullas et breves de la dicha Sd que sobre esta provision enbia ser juntamente unanimes en que la posesion sea luego dada a los procuradores del dicho Obispo, dandoles para ello todo auxilio, consejo et favor en lo cual allende que fareys lo que a Catholicos et fieles Xrianos (Christianos) espera, a nos obligareis tanto : quanto decir no podemos para fazer qualquier cosa que en ben e honor de esa noble cibdad e de vosotros sea, como ya diximos, y porque en esto confiamos fareys segud nuestra esperanza, non queremos desir mas sino que Dios vuestras magnificas et virtuosas personas guarde et prospere como deseais en su sancto servicio (de Roma a xvj de setiembre de LXXXXj (.˙. »

PREST ABRA HONOR. P.
CARᴬᴸˢ ET VALENTIN VICE CANLLE.

A LOS MAGNIFICOS NIROS ESPECIALES
AMIGOS, LOS ALCADES JURADOS
ET UNIVERSIDAD DE LA CIBDAD
DE PAMPLONA (.˙.

REPUS PORTUEN
CARLᴵˢ VALENTIN } S. R. P. VICE CANCEL.

DOCUMENT N° 3.

César Borgia notifie sa propre élévation à l'évêché de Pampelune.

Magnificós ed honorables Señores e speciales amigos, vacando en esta corte la Yglesia de Pamplona por muerte del Rev° Sr Obispo Don Alfonso Carillo de buena memoriá, el Papa n° S^r^, los Rev^s^ Señores del Sacro Collegio queriendo proveer de prolado segun que a servicio de Dios e bien de su Yglesia parecio que cumplia a se ido fecha promocion de nuestra persona a esta dignidad, et somos creado vuestro prelado et pastor como per las Bullas et Breves que enviamos a las Altesas del Rey et Reyna N^s^ S^s^ et al clero et populo de l'Obispado podres saber et por nuestros procuradores vos sera fecha relacione. Et porque attendida la nobleza desa cibdad edel valor ed autoridad de vuestras magnificas personas nos ha parecido cosa honesta et conveniente dar os noticia especial por letras nuestras asi de nuestra promocion como de la voluntad conque la havemos acceptado, la quales buena y aparejada para toda utilidad y bien de vuestras animas et personas. Avemos dado cargo a los dichos nuestros procuradores que en virtud de la presente de nuestra parte refieran el buen deseo que a esa cibdad tenemos, e vos exhorten a que en lo que a vos otros espera entendeys en las cosas que cumple a la esecucion de nuestra posession asi en la cibdad como en las otras partes del reyno. Por tanto Royamos vos caramente ed encargamos que conformando vuestros animos con la determinacion junta la firma de nuestras Bullas ed provisiones que sobre ello van aquellas obedeciendo como catholicos ed obedientes fijos son tenidos obedecer a la Sede apostolica et sus mendamientos vos plega dar orden como las dictas Bullas surtan su debito effecto, e nos consigamos nuestra possession ed acerca de Aquella et de las ostras cosas nuestras ed de nuestros fechos ayais en comendados nuestros dichos procuradores porque en esto allende que hareis lo que concierna y justicia obliga nos quederamos en especial obligaciona esa cibdad

e seremos siempre aparejado para todo lo que a l'honor ed bien d'ella ed de todos vos otros en general ed en particular cumplira. Con tanto nuestro Señor vuestras magnificas ed honorables personas aya en su santa guarda. — De Soriano. a xvj de setiembre de LXXXXI.

A LOS MAGNIFICOS É HONORABLES NROS
MUY SINGULARES AMIGOS LOS
JURADOS ET UNIVERSIDAD
DE LA CIBDAD Y DE PAMPLONA
A LA HONOR' E ORDONACION VRA

C. DE BORJA, ELECTO DE PAMPLONA.

DOCUMENT N° 4.

César Borgia présente aux jurés de Pampelune, en son lieu et place, Don Martin y Zapata, nommé administrateur de l'évêché.

Magnificos et honorables nuestros singulares Amigos, ya creemos abres sabido por letras del Rev° Carı Vicecanc[illegible] mi Señor y nuest[s] como vacando en costa corte la Yglesia de Pamplona por nuerte del Rev· Sr Don Alfonso Carillo de buena memoria ; el Papa Nuestro Señor e los Rev[mos] Señores del Sacro Collegio unanimes et en concordia fisieron promocion de nues[ta] persona a esta Yglesia e Obispado e nos proveeron de aquel como allá avreis visto por las Bullas et Breves que sobrello enl [illegible]mos. Agora queriendo proveer en la buena gobernacion del Obispado, e dar forma como el bien comun de todos asi en lo spiritual como en lo temporal sea mucho mirado et guardado en general et en particular ; nos enbiamos en ese regno al Benerable Mossen Martin Zapata canonigo e tesorero de Toledo, familiar dilectissimus del Dicho, el qual ba nuestro Procurador general con amplissima facultad para entender en las cosas nuestras e concernientes al bien comun de todas. Entre las quales le avemos dado cargo especial que con vosotros fable (*Hable*) sobrello largamente de parte nuestra. Royamos vos mucho .pedimos de gracia le deis entera fe et creencia e

todo lo que de nuestra parte dira como a nuestra propia persona, et en aquello lo endereceis et ayudeis como de vuestra virtud y bondad se espera. Et si algunas cosas se ofreceran complirentes al honor d'esa noble cibdad ed bien comun de vuestras personas en general e en particular, podreis cuentar con buena confianza que asi saran miradas como propios fechos nuestros. Con tanto nuestro señor vuestras magnificas ed honorables personas aya en su especial encomienda. — De Soriano, a XVIJ de setiembre de LXXXI.

A. LO. QUE SENORES ORDONAREDES
C. DE BORGIA ELECTUS PAMPILONENSIS.

DOCUMENT N° 5.

Pourparlers relatifs au mariage de César Borgia avec une fille naturelle du Roi de Naples. — Extrait d'une dépêche de Philippo de Valori, ambassadeur à Rome.

« Quí é stato qúalche vociferatione di parentado tral Papa e il Re. Cioé che il Re habbi fatto offerire al Papa di dare per donna una figliola sua naturale al figliolo del Papa Arcivescovo di Valenza, el quale s'intende non volere esser prete : et con effecto qualche pratica ne hanno tenuta questi Regii con chi é appresso al Papa. Alla giornata m'ingegneró intender la meglio, et lo Signorie Vostre ne saranno advisate..... »

Rome, die XI martii 1492.
SERVUS PHIL. VALORIUS ORAT.

(Clas. X. dest. 6, n° 9, a.c. 285. *Atti VIII di Pratica.*)

«.... La pratica del parentado tra Papa et il Re, come ultimamente advisai le Signorie Vostre, sono certificato si tiene continuamente, né il Papa essere alieno dal fare questo parentado. Et credo che molto piú questo Abate Roggio siá venuto quí per tractare questo parentado che per assetto delle cose del Signor Virginio....»

Rome, XV martii 1492.
SERV. PHIL. VALORIUS ORAT.

(Id. a. c. 294.)

«.....Hiersera vicitando il Revmo Cardinale di Napoli, mi dite havere del Papa, come quello homo che secretamente S. Sanctitá ne di passati mandó alla Maestá del Re per tractare il parentado, era tornato et non haveva reportato altro che cose generali, buone parole et gran promissioni. Et circá il particulare della dota la Maesta Sua offerisce cose che il Papa secondo ho detto ad S. Signoria, con quelle condictione non acconsentirebe mai al parentado. Nondimancho, l'offerta del Re, dise Sua Sanctita, non effere stata per risolutione, et per questo la pratica non era tagliata, ma bene voleva vederne presto il fine suo. In questo modo mi parló il prefato Cardinale, senza entrarmi in altri particulari.... »

Rome, xxvj martii 1493, hora xvj.

SERV. PHIL. VALORIUS ORAT.

(D. ac. 315.)

La dernière dépêche annonce sous des formes diplomatiques la rupture des relations.

«..... Apresso mi conferirono loro magnificentie havere parlato al Papa della pratica del parentado per intenderne l'ultima risolutione. La Sanctitá Sua dire loro non voler rispondere altrimenti per hora; che per certi buoni respecti vuole prima havere una risposta di Spagnia, la quale aspecta di giorno in giorno, et quando pure la Maestá del Re non volessi havere patientia né aspectare questo tempo, era contento che la Maestá Sua piliasse quello partito li parea. Per queste parole et per essere la Lega o conclusa o per concludersi, loro magnificentie dicono essere fuori d'ogni speranza che il parentado debbi seguire..... »

Rome, xvij aprilis 1493.

SERV. P. VALORIUS ORATOR.

(Id. ac. 322.)

DOCUMENT N° 6.

Archives de Pau.

Sommaire des documents relatifs au mariage de César Borgia avec Charlotte d'Albret, conservés aux archives de la ville de Pau. Nous ne faisons qu'indiquer le lieu où on trouvera les originaux, et donner l'esprit des documents; la plupart d'entre eux, quoique très peu connus hors de la région, ne sont pas inédits.

---

1. — Traité secret entre Alexandre VI et le roi Louis XII, sous la condition du mariage de César avec Charlotte d'Aragon, fille de Frédéric, roi de Naples. — Publié intégralement dans le texte.

---

2. — Acte de cession des biens de César Borgia à sa future épouse s'il meurt avant elle. Fait en présence de Georges Amboise.

10 mai 1499.

---

3. — Décharge donnée au sire Alain d'Albret par sa fille Charlotte, duchesse de Valentinois, qui a demandé consignation de sa dot pour l'employer à l'achat du domaine où elle se fixera.

---

4. — Acte par lequel Messire Michel Gaillard, chevalier, Pierre Brissonnet, Thomas Boyer et Jacques de Bonn, trésoriers généraux de France, s'engagent à payer 100,000 livres au sieur d'Albret, à l'occasion du mariage entre César et Charlotte, payables dans 18 mois.

L'acte est passé en présence de noble homme Jean de Calvimont, licencié ès loi, agissant comme procureur de messire Alain d'Albret, en présence de Georges d'Amboise.

Blois, le 19 mai 1499.

---

5. — Pièce par laquelle Charlotte d'Albret, à Paris, au Châtelet, en présence de Jacques d'Estouteville, chancelier du Roi, garde de la prévôté de Paris, déclare avoir reçu l'obligation précédente et promet à son père de faire usage de cette somme bien et dûment en acquisition nécessaire, du vouloir et du consentement de son père, et si les dits deniers sont mal employés par elle, elle rend absolument indemnes de toute responsabilité son père et son mari.

Le jeudi 20 février de l'an de grâce 1504.
(Nouveau style: 1505)

---

6. — Le sieur d'Albret donne plusieurs blancs-seings à François Faure, de la ville de Martel en Quercy, destinés au sénéchal des Lannes (M. de Lissac ?) pour être employés, si besoin est, par les seigneurs de Nevers et d'Avesnes et le dit sénéchal, touchant le mariage que le roi projette entre César et Charlotte. 1499

Date des blancs-seings : Nérac, 19 avril 1499.

---

7. — Acte par lequel les généraux de France (trésoriers généraux nommés dans une autre pièce) s'engagent à donner au sire d'Albret les 100.000 francs qu'il réclamait à César.

— Il semble d'après l'ensemble des pièces, que Louis XII tenait beaucoup à ce mariage, à cause des guerres d'Italie. Alain, en revanche, était peu désireux d'une telle alliance, il voulait que son gendre lui apportât une certaine somme. C'est pour vaincre ses hésitations que les trésoriers généraux s'engagent, au nom du Roi, à payer à Alain pour César la somme qu'il réclame. Ils promettent de la payer en 18 mois.

Pas de date.

---

8. — Pièce écrite par des gens de loi relative à la discussion du contrat. Le sieur d'Albret voulait que le duc César apportât 100.000 ducats. Les représentants du duc font remarquer que cette prétention est excessive. Le sire d'Albret devra se contenter des 100.000 écus promis par le Roi.

S'il n'y a pas d'enfant, les biens de l'un des conjoints, en cas de mort, reviendront à l'autre.

---

9. — Belle copie du temps reproduisant le contrat de mariage entre César et Charlotte. (Ce contrat n'est plus inédit, il a été publiée par M. Bonnaffé.)

---

10. — Testament de Charlotte d'Albret, duchesse de Valentinois, à la date du 11 mars 1513.

Publié par M. Bonnaffé dans son volume « l'Inventaire de Charlotte d'Albret ».

---

11. — 2 cahiers volumineux contenant l'inventaire des biens et objets précieux laissés par Charlotte, 12 mai 1514. (Publiés par M. Bonaffé.)

---

12. — Autre copie du testament de Charlotte, 11 mars 1513, à la Motte de Feuilly, en présence de deux notaires. Formule ordinaire au début, par laquelle elle donne son âme à Dieu et la recommande à saint Michel; elle demande que son corps soit enseveli au monastère de Bourges. Dons divers à ses domestiques, Argent pour des messes.

(Publié par M. Bonnaffé.)

---

13. — Procuration en latin donnée par César à Jean d'Albret, son beau-frère, roi de Navarre, pour tâcher d'obtenir du roi Louis XII 100.000 francs de monnaie française qu'il lui avait promis comme dot de la duchesse de Valentinois, sa très chère épouse. — (Signature autographe de Borgia, datée de Chinchilla.)

Pampelune, le 30 mai 1505.

---

14. — Lettres patentes du roi Louis XII, 18 février 1506 (nouveau style : 1507), par lesquelles il reprend à César Borgia la seigneurie d'Issoudun et le grenier à sel qui en dépendait, *pour*

le punir de la trahison dont il s'était rendu coupable envers lui pendant la guerre d'Italie. — (Publiées en entier dans le texte.)

---

15. — Formation de la maison de Loyse de Valentinois

S'ensuyt ce qui a été adressé pour l'état de mademoiselle Valentinois :

2 gentilshommes qui serviront par quartier et auront des gages, les deux la somme de quatre cents livres,	400	livres.
Mademoiselle de Toutbois,	50	—
L'aumônier qui tiendra le compte de la dépense aura la somme de	80	—
Ung varlet de chambre,	60	—
Ung muletier,	20	—
Ung varlet de lictier,	20	—
Ung palefrenier,	24	—
Plus pour la dépense de bouche des dessus dits réserve la dite damoiselle la somme de	549	—
C'est à savoir pour le gentilhomme, s'il a trois chevaux, par jour dix sous, qui est par an la somme de neuf vingt livres,	180	—
L'aumônier et son homme, sept sous six deniers par jour, qui est par an six vingt quinze livres,	135	—
Le varlet de chambre, quatre sous par jour, qui est par an,	72	—
Le muletier, trois sous par jour, qui est par an	54	—
Le varlet de lecture (lictiers), le même taux,	54	—
Le palefrenier,	54	—
Deux chevaux de litière.		
Deux sommiers.		
Une haquenée.		
Un cheval pour le palefrenier.		
Qui fait six chevaux à 3 sous par jour compriz la ferrure,	324	—

Somme totale : 25 cent. 17. — (2.517 livres.)

16.—Pièce dans laquelle Alain sire d'Albret, père de Charlotte, nomme des procureurs chargés de s'entendre avec sa petite-fille Louise de Valentinois (fille du duc Cesar), mariée au sire de la Trémouille, au sujet des biens laissés par le père et la mère de Louise.

(Archives des Basses-Pyrénées.)
Dossier mariage C. B. et C A.

DOCUMENT N° 7.

Preuves de la captivité de César au château-fort de Chinchilla (Province d'Albacéte) avant son incarcération à Medina del Campo. Les preuves immédiates ont été fournies par la signature de César Borgia au bas d'une procuration (Archives de Pau, n° 12) : les extraits ci-dessus, tirés des chroniques à peu près contemporaines, ne laissent plus de doute à cet égard.

LA CAPTIVITÉ DE CÉSAR ET SA FUITE DE CHINCHILLA

« Por real cédula de 27 de Octubre de 1575 se ordenó á D. Jerónimo Briceno de Mendoza Gobernador, y Justicia Mayor del Marquesado de Villena, formar una historia de los particulares y cosas notables de Chinchilla. Dicho Gobernador ordenó in cumplimiento al Ayuntamiento de la ciudad en 7 de Diciembre del mismo año; y éste lo encargó al Arcipreste, D. Martin de Cantos, quien presentó el referido historial á dicho Ayuntamiento por manos del Alguazil Mayor, el muy magnifico señor Manuel de la Mota en 30 de Julio de 1576.

Después de estudiar este autor el origen de Chinchilla, sus nombres antiguos y modernos, la etimologia de ellos los progresos de la ciudad, sur señores territoriales y jurisdicionales, sus privilegios, etc., etc., dice lo siguiente :

« Tiene esta ciudad en lo mas alto del cabezo donde está formada, una torre de piedra labrada con betun de cal de 20 estados de alta, tiene 6 esquinas; el primer cuerpo de esta torre ó castillo tiene espingardas, ballestas de palo, polbora, azufre y plomo; en otro aposento mas alto hay un molino de mano

y sobre este aposento hay otro en el que estuvo preso el Duque Valentino hijo del Papa Alexandro Borja por que mató á in hermano el Duque de Gandia. En aquel tiempo era alcaide de la fortaleza Gabriel de Guzman, por el Duque de Maqueda que era el verdadero Alcaide. Un dia el Duque Valentino solicitó del dicho Alca'de Guzman entrar á lo alto de la torre y quiso el Duche echa' al Alcaide á la torre abajo, que no diera pequeña caida si lo hubiera echado; y para hacerlo le llamó y preguntó por las casas que se parecian, cuyas eran, y estando dicho Alcaide dañdole razon de lo que le pedia lo agarró el Duque por la horcajada para echarlo abajo, que era de muchas fuerzas, y alientos, y el dicho Alcaide no era menos que el, viendose asi y en tanto peligro puesto, hizo fuerza con las manos en las almenas que yo lo tenia alto de tierra y tornó sobre si y dió con el Duque en tierra, y viendo el Duque la buena orden que Guzman le dió, él le dijo : « No os altereis, Alcaide. que no lo' hize sino para probar que fuerza y aliento era el vuestro, que me habian dicho que alcanzabais vivas fuerzas, y asi es, que muy bien habeis mostrado tenerlas. »

Esta fortaleza está cercada de una barbacana con 12 torrejones de calicanto muy fuertes, que toda está fundada sobre piedra muy firme, y junto á está barbacana, por fuera de ella la cerca un foso de mas de 20 varas de hondo y otras tantas de ancho; no se pue de entrar en el Castillo si no es por un puente levadizo que tiene à la parte de la ciudad; tiene dentro uno cisterna de agua del cielo muy grande que llena una vez tiene para muchos años. »

Autre extrait de la même chronique de l'Archiprêtre Don Martin de Cantos.

DÉTAILS RELATIFS A LA FORTERESSE DE CHINCHILLA

« Esta torre y barbacana y fosos hizo el Marqués de Villena D. Juan Pacheco en el tiempo que era señor de esta tierra, pues el Castillo que tenia Chinchilla era de tapia y terrapleno. El alcaide de esta fortaleza es el Duque de Maqueda, dicen que dá

á S. M. 300.000 f., el teniente que agora tiene es un caballero que se dice Julian de Guzman, hijo del Gabriel de Guzman arriba dicho. »

Détails plus récents sur l'état de la forteresse de Chinchilla, aujourd'hui réduite à l'état de prison civile.

« Esta fortaleza la dominaron las tropas del Archiduque el año 1707 y la abandonaron llevando su artilleria para servirse de ella en la memorable batalla de Almansa.

En la actualidad se conservan en regular estado la barbacana y torrecones, pero el foso está obstruido de carcajo en su mayor parte. La puerta de estrada, que en el siglo quince estaba por la parte de la ciudad, hoy la tiene al lado opuesto, no existiendo el puente levadizo. *La torre del homenaje* (cachot de César) fué destruida por una chispa electrica, segun se dice; todavia se vé el cimento y parte de una de sus caras de piedra silleria, y en esta torre es dónde debio estar preso Cesar de Borgia.

Las habitaciones, cuarteles, depositos, etc., de la fortaleza ya no existen, pero en este año en que los Chinchillanos esperan les conceda el Gobierno la creación de un establecimiento penal, han reparado los torrecones construyendo garitas y reedificando dos dormitorios capaces de contener cada uno 200 penados. »

Nous devons ces notes et copies de chroniques locales, impossibles à trouver en dehors du royaume de Valence et de la province d'Albacéte, à la parfaite obligeance de Don Jose Martinez Aloy de Valence, si versé dans la connaissance de l'histoire locale.

DOCUMENT N° 8.

Liste des objets précieux appartenant à César Borgia, confiés par lui au cardinal d'Este, et saisis, le 2 janvier 1504, par Giovanni Bentivoglio.

1594

Adi 2 de zenaio vene nela gabella de Bologna pariehj chariazj con robe del ducha Valentino soto nome del cardenale

de Ferara le quale tute robe funo aperte e portate in caxa de M. Zoane de Bentivoglj *Robe tute tolte alla Chexia* de gran valore che v'era le infraschrite cose.

Le coxe de San Piero con tante zoglie intorno de numero inestimabele.

El manto de San Piero con gran zoglie intorno.

Falde, Franchily (?), gorzanino doro fin con gran zoglie.

Una anchona de nostra dona per dare la paxe de valore de diexe milia ducatj.

Uno chanerjno (?) grande da portare dinanzi el mantelo del Papa.

Una choreza doro tira del Papa fodrà de veludo chermexin, charicha de zoglie.

Uno gato doro con li ochij de duj nobilissimj diamantj.

Uno officiolo de nostra dona con le alene doro pien de zoglie.

Uno tabernachulo doro con lie pie de smeraldo. Trenta taze doro fino.

Quaranta taze dariento dorato.

Otanta perle de charatj 16 in 18 luna.

Uno bazile e bronzo doro fino de pexo de livre 35 che fu estimato solo la fatura duchatj tre milia.

Multi estimavano tute queste chose duchatj trezento milia che vera anchora molte nobelissime tapezarie.

Non se ne parlo tropo che se crede fuseno tute restituite al Papa o forsi a altrj.

(R. Biblioteca Universitaria di Bologna, Ms 1439. — Cronaca di Fileno dalle Tuate. Vol. III. c. 523, r°.) — Communiqué par l'honorable archiviste du dépôt d'État de Bologne, M. Malagola.

DOCUMENT N° 9.

Lettre autographe du roi Don Juan de Navarre au roi Ferdinand le Catholique pour le remercier d'avoir mis en liberté son beau-frère César Borgia.

(*A. 12. — Fol. 48.*)

(*Le commencement du document est déchiré*) ...muy alto e muy poderoso Rey nuestro muy caro thio Señor.... (*passage déchiré*).... de nuestro Ambassadores havemos sabido la merced que a vuestra Alteza ha placido..... (*déchiré*).... duque de Valentino nuestro hermano en su libertad con que por servicio de V. A. lo de Venecianos ponga en su mano y tambien que tenga manera con el Cardenal de Salerno que renuncie el obispado de Leon á quien V. A. mandare; e acabado desto no sepamos más lo que importa porque somos bien ciertos despuer de tan largo tiempo que la dicha libertad como sabe se procura, venido en esto no mandará ni querra V. A. cosa imposible y que no la pueda bien cumplir el dicho Duque tenemos à mucha gracia y merced la merced á el fecha, la qual asi la estimamos por propria, como si en muestras personas fuesse, puez en facerse asi no solamente cumple V. A. con él, mas mira mucho por vuestra reputacion y favor, donde por tantas veces à V. A. con tal speranza cierta tienamos por dubledas instancias importunado, lo que no fizéria mos sino creyendo habia de dar à esto, y lo mesmo habemos de fazer en las otras cosas vuestras. Con tanto muy alto é muy poderoso Rey nuestro muy caro thio, Señor, la Sancta Trinidad sea en continua guarda de V. A. — De la ciudad nuestra de Pamplona á XXII de Deciembre de MVV° — El Rey à la Reyna de Navara vuestros obedientes sobrinos.

Johan Catalina.

Collection des Documents Salazar, de la Bibliothèque de l'Académie de l'histoire de Madrid. (*A. 12. — Fol. 48.*)

DOCUMENT N° 10.

Archives générales du royaume d'Espagne à Simancas.

Note officielle des documents qui se trouvent aux archives, relatifs à la captivité et à la fuite de César Borgia, duc de Valentinois. Ces documents, très volumineux, contiennent l'ordre royal d'ouvrir l'enquête sur les faits (publiés dans le texte); — les procès-verbaux de fuite; — l'instruction faite par le corrégidor des quatre villes de la côte de mer, avec les interrogatoires de tous les témoins, par toutes les villes où sont passé les fugitifs. Ces pièces, à cause de leur développement, ne pourraient point être reproduites; mais on trouvera ci-dessous les indications qui permettront d'en constater l'existence et de contrôler les faits avancés.

Sria de Estado. — Legº 1²º, folio 336, al 340.

Informacion que hizo D. Pedro de Mendoza, *en las cuatro villas de la costa de la Mar, en 1506.*

Memoriales de la Camara.— Legº 53, fº 24.

Otra informacion mas amplia sobre lo mismo, hecha por el corregidor Cristoval Vasquez de Açuña en Bilbao, Leguitio, Portugalete, etc., acompañando la cédula de la Reina Dª Juana, en que se manda hacerla informacion ; los pregones que se echaron en las villas, y deposiciones de varios testigos. — Ano 1506.

DOCUMENT Nº 11.

Archives générales du royaume. Secretairerie d'État. Legº n° s. 3º, fº 336.

Copie de la lettre originale du corrégidor des quatre villes de la côte de Mer à la reine Jeanne de Castille, pour se disculper d'avoir relâché le duc de Valentinois tombé en son pouvoir.

Muy poderosa Señora,

Don Pedro de Mendoça vuestro corregidor en las quatro villaz de la costa de la mar, veso laz manos de V. A. la qual

vien sabe como por vna su provision Real me embyo mandar que supiese la manera que diz que vn alcalde mio avia tenido en soltar al duque Valentynez e supiese amy mesmo por donde el dicho duque Valantinez avya ydo e para que partez e quien le avia pasado e en que navioz e porque de le que paso çerça de la prysion del dicho duque V. A. estara ynformado asy por vna petycion que yo ante V. A, embye como por la perquisa que sobre esto creo que fizo vno del corregidor de la villa de Vilbao, e condado de Vizcaya sobre lo suso dicho no embyo maz ynformacion a V. A, e lo que maz paso cerca del pasar del dicho duque e de laz personaz que le pusaron e adonde aporto. V. A. se ynformara por çiertoz testimonioz que aver V. A. embyo e crea V. A. que sy amy noticia ó de miz alcadez uviera venido al tiempo que yo tube preso en mi poder al dicho duque el era suelto; que pudiera V. A. estar bien cierta que avnque tubiera todaz laz dadibaz del mundo para laz dar, ami o amiz alcaldez : no me avia de pasar por e pensamiento hazer la menor cosa del mundo que tocara en deservicio de V. A. quanto maz soltar al duque sabiendo que hera el, o tubiendo sospecho. E como dicho tengo yo no sabia *a la sazon que le tube preso sy hera suelto, ni me acordaba del sy hera naçido.* — Don Pedro de Mendoça.

FIN DES DOCUMENTS

TABLE DU PLACEMENT DES PLANCHES

TOME PREMIER

Six Medailles du Pape Alexandre VI et de Lucrèce Borgia, duchesse de Ferrare (*Anonymes*)..... En face le grand titre.

Portrait de Cesar Borgia, d'après Paul Jove (1552)..... — page 16.

Les Armes de Cesar Borgia et des Alliances de sa famille, *d'après les monuments du temps :* Armes du pape Calixte III Borja, — de César, duc de Valentinois, — de César, duc des Romagnes, — de Guillen Llancol de Romani, — de Borja y Doms..... page 21.

Face de l'Épée de Cesar Borgia, conservé dans la famille Gaetani, à Rome..... — page 140.

Revers de l'Épée de Cesar Borgia, appartenant au duc de Sermoneta, à Rome..... — page 140.

Autographe du Pape Alexandre VI (*en langue espagnole*), lettre adressée à sa fille Lucrece..... — page 208.

Portrait du Pape Alexandre VI, d'après un panneau peint par le Pinturicchio..... — page 232.

Autographe de Cesar Borgia, lettre adressée au Roi catholique en 1497..... — page 301.

TOME DEUXIÈME

Portrait de Lucrèce Borgia..... En face le grand titre.

Portrait d'Alphonse, duc de Ferrare, d'après le Titien..... — page 24.

Autographe de Lucrèce Borgia à Piétro Bembo (*en langue espagnole*)..... — page 80.

CARTE DE LA CAMPAGNE DES ROMAGNES. — Villes composant le domaine de César Borgia..... En face page 176.

VUE DE LA MOTA DE MEDINA DEL CAMPO (*Espagne*), prison de César Borgia..... — page 216.

JEANNE LA FOLLE, d'après une peinture du Musée de Bruxelles..... — page 224.

PHILIPPE LE BEAU, d'après une peinture du Musée de Bruxelles..... — page 224.

CARTE DE LA FUITE DE CÉSAR BORGIA en Espagne..... — page 248.

VUE DE LA VILLE ET DE LA FORTERESSE DE VIANA (*Navarre*)..... — page 272.

VUE DE L'ÉGLISE DE SANTA MARIA DE VIANA. — page 282.

FIN DE LA TABLE DES PLANCHES.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES DEUX VOLUMES (1)

Acquapendente, II, 136.

Acqua-Traversa, II, 6.

Adda (Girolamo d'), bibliophile milanais, II, 66.

Addington (Symonds), II, 50.

Adelantado, II, 227.

Ademollo, II, 180, 307.

Agapito (Gerardino da), secrétaire privé de César, I, 220, 264; — II, 109, 132, 158, 159.

Agnello (protonotaire), I, 209.

Agramont (Don Juan, comte d'), II, 267.

Agredo (Luis Garcia de), II, 275.

Agrigente (l'évêque d'), I, 100.

Agro-Romano (l'), II, 21.

Albacète, II, 215.

Albe (le duc d'), II, 234.

Alberini (Giulio), I, 147; — II, 209.

Albret (Alain d') le Grand, duc de Guyenne, I, 162, 167; — II, 264, 297, 299.

Albret (Amanieu d'), cardinal, fils d'Alain d'Albret, I, 235.

Albret (Aymond d'), I, 166.

Albret (le cardinal d'), II, 36, 62, 70, 146, 298.

Albret (Charlotte d'), fille d'Alain d'Albret, sœur de Jean d'Albret, roi de Navarre, épouse de César Borgia, duchesse de Valentinois, I, 164, 162 à 175; — II, 37, 62, 264, 294, 298.

Albret (Gabriel d'), I, 164.

Albret (Louise d'), II, 62.

Aleria (le cardinal d'), Ardicino della Porta, I, 104.

Aleson (le Père), I, 6; — II, 277, 279.

Alexandrie (le cardinal d'), 77.

Alexandre VI — sa généalogie, son portrait (voir ses médailles en face le grand titre, son portrait en face p. 232, et son autographe p. 208), I, 23, 98, 205, 269; — II, 18, 87, 107, 127, 137, 148, 149, 150, 164.

Aliotti (Simone degli), I, 199.

Allègre (Yves d'), capitaine des lances de César, I, 189, 197, 198, 201, 236, 285, 296; — II, 6, 10, 30, 147.

Allo (Pedro de), II, 275.

Almerici (Battista), I, 116.

Altamura (prince de), I, 142.

Alviano (Bartolomeo d'), I, 108 109; — II, 171, 172, 185, 187.

Alviano (Bernardino d'), II, 128.

Alvisi (Odoardo), auteur de *Cesare Borgia*. Duca di Romagna, I, 30, 190, 198, 238, 260, 273; — II, 212.

Amboise (cardinal d'), II, 266.

Ambrosiana (l'), II, 65.

Amignon (François), seigneur de Cloys, II, 297.

Angoulême (Madame d'), II, 298.

Anne de Bretagne, I, 144, 162, 166; — II, 295.

Anselme (le Père), auteur d'une « *Généalogie des Borgia* », I, 159.

Antonelli (Mgr), I, 11.

(1) Les chiffres placés entre parenthèses indiquent la page où figure une Illustration.

Appiano (seigneur de Piombino), I, 306; — II, 185.
Aquilano (Serafino Cimino da Aquila, surnommé l'), I, 264.
Aragon (duc Alphonse d'), prince de Bisceglie), I, 39; — II, 225.
Aragon (Alphonse d'), roi de Naples, I, 79, 118; — II, 56.
Aragon (Charlotte d'), fille du roi Frédéric de Naples, I, 143, 159, 161.
Aragon (Ferdinand Ier d'), I, 118.
Aragon (Ferdinand II, d'), I. 118.
Aragon (Ferdinand d'), duc des Calabres, I, 78.
Aragon (Frédéric d'), I, 118, 119, 132.
Aragon Ferrante, II, 14.
Aragon (Isabelle d'), II, 305.
Aragon (Juan II), II, 267.
Aranda (Pedro de), évêque de Calahorra, I, 146; — II, 281.
Arborea (cardinal de), II, 172
Archimède, II, 66.
Ardicino della Porta, I, 104.
Arezzo, II, 76, 81, 84.
Argenta-Ferrara, II, 117.
Arienti (Sabbadino de gli), II, 61.
Arignano (Domenico d'), I, 72.
Arezzo, I, 305.
Armagnac (Louis d'), II, 72, 92.
Armengordi, II, 78.
Arrivabene, II, 106.
Assise, II, 132.
Aste (Tommaso delle), II, 186.
Asti, II, 85.
Ataüm, II, 251.
Atlantico, II, 66.
Aubigny (d'), connétable du royaume de Naples, I, 91.
Aubigny (Stuart d'), capitaine français, I, 299; — II. 6, 10, 13, 15, 143, 144.
Auton (Jean d'), chroniqueur, II, 7, 8, 11, 13.
Avalos de la Piscina, II, 288.
Aversa (comte de), I, 38; — II, 13.
Avignon (César est à), I, 131.
Ayala (Don Pedro de), II, 226.

Bacheto (Aloysio), condottiere, I, 101.
Baglioni (Carlo), II, 89, 202.
Baglioni (Gian Paolo), I, 237; — II. 76, 80, 86, 98, 111, 131, 136, 137, 157, 171, 185, 186, 202.
Baglioni (Morgante), II, 10.
Baldassare del Milanese, I, 271.
Baldassare da Scipione, II, 173, 202, 209, 210, 212.
Baldi, auteur d'une « *Vie du duc d'Urbin* », I, 245.
Balduini Filippo, II, 114.
Balia (la), I, 137; — II. 136, 187.
Bara (la), I, 121.
Barberino di Mugello, I, 301, 302.
Barigel (le), II, 26.
Beaumonte (Don Juan, comte de), II, 267, 270, 275, 276.
Beccadelli (auteur de l'*Ermafrodite*), II, 52.
Behaim (Laurent de), majordome d'Alexandre VI, I, 266, 269.
Bembo (Pietro). — (Autographe d'une lettre de Lucrèce Borgia en face p. 80, t. II.)
Benavente, I, 119, 134; — II, 224, 225, 240, 243, 246, 252, 272.
Bencini Roberto (de Céséna), I, 250.
Benedetti (Bernardo, dit le Pinturicchio), I, 268.
Bentivoglio (Annibal), I, 190; — II, 98, 113.
Bentivoglio (Antonio), I, 190.
Bentivoglio (Costanzo), II, 132.
Bentivoglio (Ermès), II, 96.
Bentivoglio (Giovanni), I, 255, 282, 297; — II, 95, 113, 119, 176, 183, 201, 259, 260.
Bentivoglio (Hercule), I, 242, 244.
Bentivoglio (Romagnol), capitaine de César, de la famille des seigneurs de Bologne, I, 190.
Berlinghieri, II, 24.
Bernard de Mons, II, 13.
Bernardi (Andrea de Forli), auteur d'une histoire manuscrite de Forli, I, 201, 260; — II, 60, 118.
Bernardino (di Scrugo di Forli), I, 261; — II. 64.

Bernico, II, 247, 258, 252.
Bernin (le), II, 34,
Berri (duchesse de), II, 296.
Berris, II, 251.
Bertolotti. I. 121; — II, 153, 257.
Bianca (Dona), II, 267.
Bianchino (de Pise), I, 297; — II, 75.
Bisceglie (Don Alphonse de), fils naturel du roi de Naples Alphonse II d'Aragon, et époux de Lucrèce Borgia, I, 143, 223; — II, 32, 305.
Bisignano (le prince de), I, 133.
Blois (traité de), II, 138.
Boccaccio (Gian Andrea), évêque de Modène, I, 56, 62, 65; — II, 36.
Bologne, II, 92, 132.
Bonafede (évêque de Chiusi), II, 155, 168.
Boniface VIII (le pontife), — Gaëtani.
Bonn (Jacques de), trésorier royal, I, 165.
Bonnaffé, amateur et écrivain d'art, I, 167; — II, 294, 296, 302.
Borgia (Alonzo de), I, 18.
Borgia (Alphonse), I, 58.
Borgia (Angela), II, 30.
Borgia (Anna de), II, 308.
Borgia (l'épée de César).—(Face et revers de l'épée en face p. 140, t. I), I, 25.
Borgia (César) — sa généalogie (son portrait en face page 16; — ses armes en face page 24; — son épée en face page 140; — autographe en face page 304, t. I; — carte de sa fuite en Espagne en face page 248, t. II), I, 37, 171.
Borgia (Collerando), I, 58.
Borgia (Don Francesco de), I, 230, 235.
Borgia (François), cardinal de Sainte-Cécile, I, 38.
Borgia (Gioffre), I, 37, 65, 67, 68, 101 à 105, 133, 139, 206; — II, 32, 35, 133, 147, 164, 308.
Borgia (Giovanni), I, 100; — II, 18, 151, 153.
Borgia (Giovanni), cardinal de Sainte-Suzanne, I, 53, 238.
Borgia (Don Giovanni, duc de Gandia), I, 29, 35.
Borgia (Giovanni), évêque de Melfi, cardinal-diacre de Sainte-Marie in viâ latâ, I, 58.
Borgia (Giovanni), fils d'Alexandre VI et de Julia Farnèse, I, 187; — II, 306.
Borgia (Giovanni), légat pontifical à Venise, I, 182.
Borgia (Girolama), fille naturelle d'Alexandre VI, I, 29, 33.
Borgia (Girolamo), fils de César Borgia, II, 304.
Borgia (Godefroy de), I, 134.
Borgia (Isabelle), fille naturelle d'Alexandre VI, I, 29, 33.
Borgia (leurs armes). (Armes des Borgia et des alliances de famille en face page 24, t. I), I, 21.
Borgia (Laura), II, 33.
Borgia (Lodovico), II, 199, 305.
Borgia (Louise), II, 71, 257, 298.
Borgia (Lucrèce), (ses médailles en face grand titre, t. I; — son portrait en face grand titre, t. II; — autographe en face page 80, t. II); — I, 101, 102, 103, 104, 105, 186, 204; — II, 218, 304, 305, 307.
Borgia (Lucrèce) — sa généalogie, I, 38.
Borgia (Louis-Pierre), cardinal de Sainte-Marie, I, 58, 235.
Borgia (Pier Luigi), I, 20, 25, 29, 34; — II, 18, 32.
Borgia (Pierre Loïs), chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, I, 235.
Borgia (Rodrigo de), I, 19.
Borgia (Rodrigues), duc de Sermoneta, fils de Lucrèce Borgia et d'Alphonse d'Aragon, I, 40; — II, 161, 304, 305.
Borgia (Rodrigues), fils de Lucrèce et d'Alphonse de Bisceglie, I, 186.
Borgia (Rodrigues), capitaine de la garde palatine, I, 58.
Borja (Don François de), I, 36.
Borja (Francesco de), marquis de Lombay, duc de Gandia, général

de l'ordre des Jésuites, I, 136; — II, 310, 311.
Bosca (Margherita), II, 307.
Bourbon (le prince de), II, 94.
Bourbon (Philippe de), seigneur de Busset, II, 304.
Boyer (Thomas), trésorier royal, I, 165.
Bracchi (Alessandro), I, 124, 125, 126, 128, 131.
Bracciano, II, 138, 147.
Brancaleoni (Sebastiano), II, 147, 188.
Brantôme, seigneur de Bourdeilles, I, 152. — II, 242.
Bravo da Sila, II, 201.
Brescia (Antonio de), I, 72.
Bresse (Philippe de), I, 86.
Brisighella, I, 254.
Brissonnet (Pierre), trésorier royal, I. 165.
Brixia (Antonio de), I, 32.
Brizzi (Brizzo dei), I, 242.
Bruno (Louis), évêque d'Acqui, secrétaire privé du Pape, I, 237.
Bufalo (Cristoforo), I. 81.
Burckardt, maître des cérémonies d'Alexandre VI, I, 55, 63, 85, 89, 99, 116, 139, 147, 206. 208, 210, 231; — II, 6, 8, 9, 12, 13, 35, 38, 63, 70, 134, 132, 154, 304.
Burgo (Andrea del), II, 225.
Burmann, I, 275.

Cagli, II, 82, 141, 148.
Cagli (Paolo Pier da), II, 207.
Cahahorra, II, 280.
Calandra (la), II, 52.
Calcagnini (Celio), II, 61.
Calderon (Gonzalez), II, 244.
Caloës (Piero), archevêque espagnol, victime de César, I, 229.
Callixte III (pontife), (ses armes en face page 24, t. I); I, 19, 25; — II, 54.
Calmeta (Vincenzo), I, 264; — II, 132.
Camérino, II, 71, 78, 82, 83, 86, 89, 107 141, 156.
Campagne de Naples, II, 4.
Canale, II, 33.
Capelli, II, 62.
Capello (Francesco), II, 17. 63, 207.
Capello (Paolo), ambassadeur de Venise, I, 223, 228, 230, 233; — II, 56.
Capitaines d'aventure — noms de ceux groupés autour de César, I, 280.
Capitanate (la), II, 72.
Capodimonte, I, 73.
Capoue (siège de), II, 10.
Capranica (Bartolomeo), I, 137; — II, 104.
Capranica (Domenico), I, 92.
Capranica (Nicolo de), II, 104, 112, 159.
Caracciolo (la Dorotea), I, 286; — II, 37.
Carafa (Olivier), cardinal, II, 167.
Caranza (Pietro), camérier secret, I, 58.
Cardena (Don Antonio de), II, 228.
Cardenas (Don Bernardino de), II, 227, 230, 237.
Cardona (Giovanni de), II, 100, 104.
Cardona y Lorrano (Don Antonio de), II, 212, 215.
Cariati (comte de), I, 37; — II, 33.
Carillo (Don Alfonso), I, 50.
Carpineto, II, 190.
Carretto (Alfonso de), II, 47.
Carvajal (cardinal), II, 206.
Casale (Giovanni da), I, 197.
Casanova, II, 152, 156.
Casio (Jerouimo), II, 293.
Castel-Bolognese, I, 282, 297.
Castel della Pieve, II, 132, 135.
Castel del Rio (Francesco), II, 205.
Castel-Gandolfo, II, 20, 22.
Castelgeloux, — résidence de Guyenne, I, 164.
Castel-Nuovo, II, 20, 208, 209, 245.
Castiglione (Baldassare), de Mantoue, auteur du « *Cortigiano* », I, 180.

Castrès, II, 247.
Castro-Urdiales, II, 244, 248.
Castro y Menessès (Dona Eléonora de), II, 310.
Castro y Pinos (Dona Francesca de), vicomtesse d'Eval, II, 310.
Catanei. Voir *Vannozza*, II.
Catanei (Vannozza de), I, 30.
Cattaneo — envoyé de Mantoue, I, 147.
Cattolica, II, 142.
Centelles (Don Juan, chérubin de), I, 38.
Cerda y Rico, II, 279.
Cérécéda (Don Victor), II, 280, 282, 283.
Ceri, I, 276; — II, 137, 139.
Cerignoles, II, 144.
Cervetri, II, 63, 64, 137.
César de Camérino, II, 111.
Cesarini (Gian Andrea), I, 29; — II, 158, 163.
Céséna, I, 292; — II, 121.
Charles VIII, roi de France, I, 78, 79, 81, 84, 89, 90, 94 à 100, 118, 141, 269, 270; — II, 4, 47.
Charles-Quint, II, 144, 234, 238.
Chaumont (Mgr de), II, 91, 117, 296.
Chevallet (Claude), I, 150.
Chigi (Agostino), I, 235.
Chinchilla, II, 215, 216, 221, 222, 237.
Chinon (entrée de César à), I, 152, 160, 273.
Chiusi, II, 135.
Cibo (Franceschetto), II, 47.
Cicerone (le), II, 50.
Cinelli (Carlo), auteur d'une *Étude sur Collenuccio*, I, 243, 245; — II, 191.
Citadella (Napoleone), II, 304.
Cita di Castello, II, 131, 156, 304.
Civita-Vecchia, II, 21.
Clairins (Mgr de), envoyé du Roi de France, I, 149.
Claude de France, II, 144.
Claustre (Albert), II, 3 1.
Clementini — historien de Rimini, I, 250.
Collenuccio (Pandolfo), envoyé d'Hercule d'Este, I, 244, 247, 248; — II, 25, 37, 59, 155, 180, 221.
Colonna, II, 10, 20.
Colonna (Adriana), II, 30.
Colonna (Fabrice), I, 67; — II, 12, 14.
Colonna (Giovanni), I, 84.
Colonna (Prosper), I, 67; — II, 10, 14, 145, 156, 159, 161, 164, 211.
Colonna (Vittoria), II, 51.
Colucci (Angelo), II 173.
Conclave (le), II, 164.
Condotta (la), II, 146.
Contarini (Zuan Alberto), I, 290.
Corbara (comte de), I, 75.
Corella (Michelotto *Voir*),
Corinaldc, II, 131.
Corneto, II, 63.
Corneto (Adriano de), cardinal, I, 150.
Cortegiano (le), titre de l'œuvre de Baldassare Castiglione, I, 281.
Cosenza, II, 164.
Costabili — envoyé de Ferrare, I, 143; — II, 152, 154, 229.
Costacciaro, I, 78.
Coste (le père Hilarion de), I, 162.
Cozensa (cardinal de), II, 64, 164.
Croce (Giorgio de), I, 31, 32.
Culan, II, 296.

Daurignac, I, 311.
Decennale (la) de Machiavel, II, 179.
Decio (Filippo), professeur à l'Université de Pise, I, 48, 50,
De Thou, II, 211.
Diarii (les, de Sanudo, I, 284, 284, 288; — II, 36.
Diario Cesenate (le) de Brasci, I, 275, 279, 281; — II, 118.
Diarium (le Journal de Burckardt), I, 102, 124, 213, 229; — II, 38, 39, 67, 75, 291, 304.
Didacus (évêque de Catane), I, 236.
Dijon (le bailly de), I, 189.
Diois (comte de), II, 263.
Dionigi (di Naldi), I, 254.
Diruta, I, 239.

Dix (les) de la Balia, conseil de la commune de Florence, I, 303.
Djem, frère du sultan, I, 80, 82, 142, 270.
Doccia (forteresse de), I, 193.
Dolfin (Victor), I, 286.
Doms — (ses armes en face page 24, t. I), I, 19, 22.
Doms (Guillem), I, 23.
Doms (Sibila), I, 23.
Doria (André), II, 121, 122, 131.
Dosso-Dossi, I, 10.
Dracaz (Giacomo), auditeur de Rote, I, 96.
Du Bouchage, chambellan de Louis XII, I, 158.
Duénas, II, 224.
Durango, II, 251.

Ebu (Jean), évêque de Cotrone, II, 160.
Echeari, II, 251.
Eglise Santa Maria de Viana. — (Vue en face page 282, t. II.)
Ejerica, II, 216.
Elna (évêque d'), II, 94, 132.
Enrique IV (Don), II, 267.
Enriquez (Maria), duchesse de Gandia, I, 35, 66, 136.
Epicedium (l'), II, 200.
Ercolani (Lodovico), I, 194.
Ermafrodite (l'), II, 52.
Estouteville (cardinal de), I, 112; — II, 20.
Este (Alessandro d'), fils de Lucrèce et d'Alphonse de Ferrare, I, 39.
Este (Alphonse d'), duc de Ferrare — (son portrait en face page 24, t. II), I, 39; — II, 23, 60, 290.
Este (Eléonore d'), fille de Lucrèce et d'Alphonse de Ferrare, I, 39.
Este (François d'), fils de Lucrèce et d'Alphonse de Ferrare, I. 39.
Este (Hercule d'), I, 39.
Este (Hercule II d'), fils de Lucrèce et d'Alphonse de Ferrare, I, 39; — II, 307.
Este (Hippolyte d'), cardinal de Ferrare, I, 39, 141; — II, 26, 28, 30, 258, 288.
Este (Isabelle d'), I, 272, 292; — II, 23, 27, 53, 61, 256.
Eugène IV (pontife), I, 19.
Euriale (l'), II, 52.

Fabroni (Angelo), I, 61.
Faënza (siège de), I, 251 à 260, 283; — II, 71.
Farnèse (Alexandre), cardinal, I, 57, 108.
Farnèse (Elisabeth), I, 58.
Farnèse (Julia), I, 29, 64; — II, 32, 33, 34, 36, 49.
Farnèse (Julie) — ses enfants, I, 40.
Febrer, I, 23.
Ferdinand le Catholique, II, 143, 225, 227, 229, 235, 268.
Ferno Michele, poète, I, 264.
Ferraccioli (G. A.), II, 88.
Ferrare, II, 61.
Ferrare (cardinal de), II, 147, 256.
Ferrer (Luis de), II, 229, 230.
Feusine (la terre de), II, 296.
Fiano, I, 73.
Fileno (Martin), II, 259.
Fiumari, I, 134.
Flabelli (les), I, 134.
Flaminius (Antonius), auteur des Lettres familières (1500), I, 261.
Florès (Antonio), auditeur de Rote, I, 84.
Florès (Bartolomeo), évêque de Nèpi, I. 66.
Florès (Francesco), trésorier pontifical, I, 238.
Flourac, archiviste des Basses-Pyrénées, I, 144; — II. 264.
Fonseca (Don Antonio de), I, 87; II, 234.
Fontarabie, II, 145, 146.
Forli (belle défense de), I, 191, 194.
Forlimpopoli, I, 200.
Forno dei Campi, I, 303.
Fornoue (bataille de), I, 98.
Fossombrone, II, 104.
Francesco Maria (duc d'Urbin), II, 180.
Frascati, II, 20.
Fregoso (Ottaviano), II, 106, 117, 142.

Frisoni (Antonio), ambassadeur de Naples en France, I, 161.
Fuite de César Borgia en Espagne. — (Carte en face page 248, t. II.)
Fumi (Luigi), I, 76, 96.
Fuorusciti (les) — sortis de leur ville natale à la suite de troubles politiques, I, 253.

Gaetani (la famille des), I, 184, 185, 186, 187; — II, 20.
Gaetani (Giacomo), I, 186.
Gaetani (Guglielmo), I, 186.
Gaète, I, 91; — II, 145, 146.
Gagliaca (Alonzo de), un des secrétaires de César, I, 96.
Gaillard (Michel), trésorier royal, I, 165.
Gallo (Antonio), secrétaire de la République de Pise, I, 188.
Gambi, II, 9, 67, 69.
Gamboa (Pierre), évêque de Carinola, II, 151.
Ganay (Jean de), I, 80.
Gandia (duc de), I, 106 à 132; — II, 32, 309, 310.
Garcilazzo, ambassadeur du Roi catholique, I, 102, 145.
Garcilazzo de la Véga, I, 129.
Garfagnana (la), II, 210.
Garigliano, II, 204, 223.
Garnett-R, II, 241.
Garriday (Esteban de), II, 278.
Gaston de Foix, II, 224, 267.
Gayace (comte de), *Gayazzo* des Italiens, II, 7, 10.
Gayangos, II, 279.
Genazzano, II, 20. 22.
Gentilshommes (formant la suite de César dans les Romagnes), I, 237.
Gerace (le marquis de), II, 165.
Germaine de Foix, II, 224, 225.
Ghebart, II, 50.
Giacomini, I, 116.
Giacomo (l'Albanais), capitaine de Mantoue, I, 243.
Giacomo (le notaire), chronique napolitaine, II, 12.
Gié (maréchal de), I, 80; — II, 146.
Giorgio da Costa, II, 199.
Giovanni (Don), infans Romanus, I, 29.
Giustiniani, II, 40, 73, 74, 77, 114, 133, 152, 169, 193, 197, 211, 212, 219, 222.
Gonella, II, 35.
Gonfalonier (investiture du), I, 216.
Gonzague (les), seigneurs de Mantoue, 241.
Gonzague (François de), marquis, puis duc de Mantoue, I, 98, 189; II, 62, 71, 147, 165, 166, 184, 201, 218, 255, 256, 298, 307.
Gonzague (Giovanni), II, 307.
Gonzague (Louis), I, 33.
Gonzalez de Pertillon, II, 249.
Gonzalez de Santiago, II, 248.
Gonzalve de Cordoue (le grand capitaine), I, 111, 118; — II, 15, 72, 144, 145, 171, 185, 200, 204, 207, 208, 209. 215, 223. 225, 228.
Gordon (Alexandre), historien anglais, auteur d'une « *Vie d'Alexandre VI et de Cesar Borgia* », I, 210; — II, 150.
Govi, I, 273.
Gower, I.
Grammante (Bartolomeo), I, 293.
Grammont (Roger de), II, 162.
Grasica (Juanito), II, 207, 237, 276, 287, 288, 289.
Grassis (Paride de), II, 35, 40, 48.
Gravina (duc de), II, 87.
Gregorovius (F.), I, 5, 13, 64, 128, 140; — II, 153, 177, 211, 256, 292, 305, 307, 309.
Grenade (traité de), II, 4, 144, 224.
Grimani (patriarche de Venise), I, 138.
Grollaye (Denys de la), évêque de Cette, I, 172.
Gualdo, II, 131.
Guevara (Don Antonio de), évêque de Mondenedo, II, 278, 279.
Guicciardini, historien italien, I, 174; — II, 5, 10, 11, 89, 150, 208.
Guidobaldo de Montefeltre (duc d'Urbin, I, 108, 251, 272; — II, 80, 115, 130, 185, 201.

Guido de Vaïni, II, 100.
Guignès (archiviste contemporain, de la ville de Lyon, I, 150.
Gurck (cardinal), I, 80.
Guttieri (Bernardino), II, 134.
Guzman (Gabriel), II, 216.

Harffe (le chevalier), II, 42.
Hernandez de Barzanilla, II, 248.
Hilarion de Coste, II, 294.
Homenage (la tour de l'), II, 216, 235.
Hondedei (les), I, 242.
Huescar, II, 269.

Imbault, II, 85.
Imola, I, 193.
Impresa, I, 245.
Ingbati (Carlo de), II, 112.
Innocent VIII, I, 268; — II, 47, 165.
Innocent XII (pontife), I, 50.
Isabelle la Catholique, II, 218, 223, 234.
Ischia. II, 13.
Isola Farnèse, II, 165.
Isotta de Rimini, maîtresse de Sigismond Malatesta, seigneur de Rimini, I, 249.
Issoudun, II, 263.
Iscalbes Pietro, cardinal de Saint-Cyriaque, II, 218.

Jacobus (Jacques Serra), cardinal prêtre de Saint-Clément, désigné *Arborensensis*, I, 236.
Jean de Navarre (Don Juan, roi de Navarre), II, 216, 217, 222, 255, 268, 287.
Jeanne de France, épouse divorcée de Louis XII, II, 295.
Jeanne la Folle — (portrait en face page 224. t. II); II, 218, 223, 234.
Johan Carolus, I, 126
Jove (Paul). évêque de Nocera — (portrait de César Borgia en face page 16, t. I), I, 12, 214; II, 18, 154.
Jovelli (la Diamante), I, 283.
Juan de Angelo (Fray), II, 250.
Juan de la Fuente, II, 249.
Juan Marroquin, II, 250.
Jubilé (les fêtes du), I, 210.
Jules II (pape), II, 20, 191, 193, 194, 200, 203, 208, 209, 218, 261, 262, 266.
Julien (de la Rovère), II, 79.
Justolo (Pier Francesco), capitaine de César — a laissé des mémoires, I, 169, 238, 265; — II, 293.

Ladron de Mauléon, II, 219, 222.
La Lande, II, 13.
La Marck (Robert de), seigneur de Fleurange, I, 169.
Lambertello de Forli, lieutenant de César pour Pésaro, 249.
Lamento del Valentino — poëme, II, 291.
Lamone (le), cours d'eau, I, 255.
La Motte-Feuilly, II, 296, 298, 301.
Lana (Della), I, 242.
Langres, II, 85.
La Romagère (le sieur de), I, 163.
Larraja, II, 272.
Lascano, II, 251.
Latium, II, 21.
Lattanzio, II, 141.
Lavedo, II, 251.
La Vigne (André de), chroniqueur français, I, 85.
Lavoyne (Marie de), II, 297.
Légation (de Machiavel), I, 248; — II, 117.
Lenzano, II, 140.
Lenzol ou Llancoi (ses armes en face page 24, t. I), I, 22, 24.
Leonora (Dona), veuve du comte de Foix, II, 267.
Lepinois (M. de), historien français, I, 72.
Lerins (comte de), II, 273, 274, 276, 287.
Lerins (comte de), Luis de Beaumonte, II, 268, 289.
Letus (Pomponius), I, 49.
Ligny, II, 94.
Lissac (le seigneur de Saint-Chamans), I, 164.
Liveretto (Oliverotto da Fermo),

capitaine de César, I, 244; — II, 87.
Livre d'or (le) — César est inscrit, I, 254.
Lizarne, II, 251.
Logrono, II, 272.
LOPEZ (Giovanni), Dataire, I, 58, 93.
LORCA (Ramiro de), majordome de César — gouverneur de ses provinces, I, 199, 247; — II, 58, 60, 95, 120.
LORRIS (Francesco de), évêque d'Elna, I, 238; — II, 152.
LOUIS XI, — II, 267.
LOUIS XII, — roi de France, I, 144, 157, 163, 173, 174, 175, 180, 236, 284; — II, 4, 91, 92, 93, 139, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 171, 211, 216, 223, 224, 228, 262, 263, 298.
Lozano, I, 300.
LUCHAIRE (Achille), historien français contemporain, I, 163; — II, 264.
LUDOVIC LE MORE (Sforza), duc de Milan, I, 89, 90, 99, 117, 173, 202, 265, 273; — II, 165.
LUNA (cardinal de), I, 108, 109; — II, 99.
LUTHER, I, 183; — II, 54.

MACHIAVEL — I, 5, 237, 301, 302; — II, 81, 82, 83, 84, 101, 102, 103, 109, 117, 118, 123, 129, 130, 157, 170, 175, 177, 179, 191, 193, 197, 201, 202.
MADOZ, II, 278.
MADRAZO (Don Pedro de), II, 280, 283.
Magdalana (la), II, 48.
MAGENZA, II, 20.
Magione (la), II, 105, 185.
MAGNANINI (H.), II, 288, 290.
MAGNEDA (duc de), II, 216.
MAGONA (Garcia de), II, 241.
MAILLART (Benoit), grand prieur de l'abbaye de Savigny, — auteur d'une chronique, II, 150.
Majolo, II, 142.
MALATESTA (Novello), frère cadet de Sigismond Malatesta, seigneur de Rimini, et seigneur de Césena, I, 258.
MALATESTA (Pandolfo), II, 86, 142, 170, 187.
MALATESTA (Sigismond), I, 306; — II, 50, 67.
MALLET DE GREVILLE (Jeanne), II, 296.
MALO (Guillaume de Saint-), cardinal, I, 270.
MALVEZZI, I, 237; — II, 96.
MANCIANI (Jéronimo), II, 43-55.
MANFREDI (ambassadeur de Ferrare), I, 54.
MANFREDI (Astor Ier), seigneur de Faënza, I, 221, 234, 294, 295; — II, 60, 73, 74.
MANFREDI (Astor Ier), I, 255.
MANFREDI (Astor III), seigneur de Faënza, défend la ville contre César, I, 252.
MANFREDI (Guidaccio), I, 255.
MANFREDO-MANFREDI. — Envoyé d'Este, II, 259, 263.
MANCINI (Giambattista), I, 147.
MANENTI, secrétaire vénitien, I, 287, 289.
MANNELLI (Luigi), II, 151.
MARADES (Juan), camérier secret, I, 58.
Marane, I, 290.
MARC ANTONIO di FANO. II, 100.
MARCIAL (Jehan de), seigneur de Mataboulin, II, 297.
MARCO ROMANO, II, 133.
Marescotti (les), II, 96.
MARINO, I, 84.
MARIO DI MARIANO, I, 147.
MARTIN DE LA BORDA, II, 246, 247, 252.
Martirano, II, 188, 190.
MARTYRE PIER (d'Anghiera), II, 151, 154.
Marzano (le), cours d'eau, I, 255.
MARZETTI (Pietro), auteur des « *Memorie* di Pesaro », I, 245.
Maschio (Tour principale des forteresses au XVe siècle), I, 195, 196, 197.
MASIIS (de), notaire romain, II, 153.
MASINI (Nicolo), II, 90.
MATAROZZO, I, 229; — II, 41.
MATUZZI (Giovanni), I, 34.

Maximilien (l'empereur), II, 72, 223, 224, 268.
Mazellon (Madeleine de), II, 207.
Médicis (les) — Julien. I, 300.
Médicis (Laurent de), II, 179.
Médicis (le cardinal), II, 158.
Médicis (les) — Pierre, I, 300, 303; — II, 76, 204.
Médina del Campo — (vue de la Mota, prison de César Borgia, en face page 216, t. II), II, 217, 223, 225, 226, 231.
Mellini (Marco). I, 80.
Mendavia, II, 272, 273, 276.
Mendoza (Don Diego de), II, 204, 253.
Mendoza (Don Pedro de), II, 253.
Menechmes (les), II. 29.
Michel-Ange (Buonarotti), I, 261, 271, 272.
Michelet — historien français, I, 159.
Michelotto (Michele Corella, surnommé), capitaine de César, son *bravo*, I, 227, 229, 294; — II, 104, 106, 111, 112, 123, 124, 133, 135, 161, 173, 202, 203, 259.
Miguel de la Torre, II, 246-252.
Mila (Adriana), mariée à Lodovico Orsini, I, 47; — II, 33, 34.
Mila (Juan de), I, 19.
Milvius, II, 6.
Minaldo da Guerva, I, 111.
Mino dei Rossi, II, 114.
Mirafonte (Don Gonzalve de), capitaine de César, I. 199, 204; — II, 201, 206, 210.
Mirandole (la), II, 99, 169.
Misa (le), II, 124.
Molza (Francesco), de Modène, I, 190.
Moncade (Ugo de), II, 30, 104, 106, 142, 171.
Moncalieri (Carlo de), II, 198, 203.
Mondenedo, II, 282.
Mondragon, II, 251.
Monjon de Chirac, II, 252.
Monreale (cardinal de), I, 129; — II, 152.
Monte (Antonio dal), II, 115, 186.
Montefeltre (F. de), II, 81, 141.
Montefeltre (Jeanne de), II, 122.
Montefiascone, I, 93; — II, 136.
Montefoscolo, I, 134.
Montepaldi, II, 151.
Monte Rotondo. I, 110.
Montevecchio (comte de), II, 78, 79.
Montone (le) — cours d'eau.
Montpensier (Gilbert duc de), II, 147.
Moresca (la), danse de caractère, II, 29.
Moret, chroniqueur espagnol, II, 225, 231, 239, 274.
Moro (Cristoforo), provéditeur de Venise pour Faënza. I. 253.
Mosca (Lodovico), I, 306, 308.
Mota de Médina del Campo—(vue de la prison de César Borgia, en face page 216, t. II), II, 235.
Mottino, capitaine des galères, II, 172, 206.
Muntz (Eugène) — historien contemporain — Conservateur de la bibliothèque et des musées de l'École nationale des Beaux-Arts. Paris, I, 157.

Najera (duc de), II, 272, 274.
Naldi (G.), auteur d'un *Diarium* Bolonais, I, 190.
Naldi (Vincenzo di), I, 254, 257.
Naldo (Dionigi di), capitaine de l'infanterie de César, I, 193; — II. 78, 79, 99, 188, 190.
Narni (Lucia de), I, 50; — II, 68, 139, 236.
Navajero, II, 234, 236.
Navone (la place), II, 209.
Nemours, II, 144-145, 164, 172.
Nepi, II, 20, 33.
Nerez (la terre de), II, 296.
Neuli (Jacopo), I, 301.
Nicolas V, I, 268.
Nocera, II, 78.
Noisia (les da), I, 242.
Novare. I, 99.
Nuti (Mattéo), architecte célèbre, florissait en Romagne vers 1560, I, 538, 276.

O'Campo (Nunez), II, 209, 228.
Oddi (les), II, 186.
Olite (traité d'), II, 267.
Oliveretto da Fermo, II, 107, 110, 122, 124, 131, 132.
Oliver y Hurtado, secrétaire de l'Académie de l'histoire de Madrid, I, 72, 25, 32, 34.
Olivieri (Giovanni), évêque d'Isernia, I, 220; — II, 16.
Olivieri (*Journal d'*), II, 111.
Olivieri, lieutenant général de César, I, 250.
Oloriz, archiviste du Dépôt « Los Comptos » de Pampelune, II, 269, 270.
Olozaga (Juan de), II, 280.
Onorato, duc de Sermoneta, chef de la famille des Gaëtani, II, 184.
Orfino (Battista), I, 238, 264, 294.
Organtini, II, 137.
Orsini (la famille des), II, 34, 112, 162, 165, 159.
Orsini (Fabio), II, 137, 160, 172.
Orsini (Francesco), duc de Gravina, II, 88, 132, 133.
Orsini (Giangiordano), I, 147; — II, 138, 146, 147.
Orsini (Giordano), I, 145.
Orsini (Giulio), II, 100, 122, 137, 139, 140, 170.
Orsini (le cardinal), I, 205; — II, 98, 114, 128, 133, 134, 137, 139.
Orsini (Nicolo), II, 138.
Orsini (Paolo), I, 237, 295, 298; — II, 16, 105, 108, 110, 113, 115, 130, 133.
Orsini (Renzo), II, 140.
Orsini Rinaldo, II, 128.
Orsini (Ursino), II, 18.
Orsini (Virginio), I, 67.
Orvieto, I, 73, 79, 92, 95.
Osorio (Don Alvaro d'), II, 227.
Oviedo (Fernandez de), II, 221.
Oviedo (Pier d'), II, 81, 198, 203.

Pacioli (Fra Luca), I, 274; — II, 66
Pallavicini (cardinal), I, 72, — II, 99.
Palmegiano (Marco), I, 267.
Palo, II, 64.
Palombara, II, 140.
Pampelune, II, 243, 251.
Pandolfaccio, II, 188, 190.
Pandolfini (Francesco), II, 207.
Pandolfo (le notaire), II, 159.
Pandolfo (Pandolfaccio), dernier seigneur de Rimini I, 249.
Papagallo (la salle du), au Vatican, II, 28, 30, 128.
Papi (Cristofano), I, 12.
Parato (Francesco), II, 113.
Parme (cardinal de), I, 142
Pasages, II, 246.
Passerini, II, 83.
Pavie, II, 300
Pazzi (Gabriotto dei), I, 269, 301; — II, 77, 99.
Pazzi (les), I, 300.
Peri (Francesco de), II.
Peralta (Don Alonzo Carillo de), II, 271.
Perez de Acuna (Juan), II, 246.
Pergola, II, 104.
Perotto (l'évêque), II, 56.
Pérouse, II, 131, 138, 156.
Perrault (Raymond), cardinal de Gurck, I, 149, 172.
Perrière (Claude de la), seigneur de Billy, II, 297.
Pesaro (Hercule de), I, 25.
Petrucci, I, 300; — II, 100, 107, 108, 112, 113, 132, 134, 136, 141.
Philippe-le-Beau (portrait en face page 224, t. II); — II, 144, 218, 223, 227, 272.
Philippe de Commines, II, 47.
Pholbus (François), roi de Navarre, I, 163.
Pianosa (île de), I, 346.
Piccolomini (cardinal), plus tard Pie III, I, 93; II, 167, 168, 170, 172, 173, 189, 196.
Piccolomini (Sylvius Œneas), Pie II, II, 52.
Pic de la Mirandole, II, 54.
Pico Gironimo, II, 309.
Pie II, I, 270.
Pienza, II, 134-135.
Pigna, envoyé de Ferrare, I, 130
Pimentel (de Rodrigo Alonzo). — Voir *Benavente*, II, 238.

Pinturicchio (le) — (Portrait du pape Alexandre VI, en face page 232, t. I), I, 261, 267, 269, 270; — II, 35, 49,
Piombino, I, 304, 305; — II, 24, 63, 65, 70, 156.
Pise, II, 145, 185.
Pitigliano (comtesse de), I, 64.
Pitigliano (Luigi Orsini, comte de) II, 131, 133, 139, 160.
Planca (Corenato de), I, 80.
Planchut (Edmond), II, 295, 302.
Podocataro (Livio), archevêque de Chypre, I, 149.
Pojano, II, 20.
Politien (le), I, 263.
Pompilio (Paolo), dédie un livre à César, I, 48.
Porcari (Jéronimo), poète latin (Hieronymus Porcarius), I, 80, 264, 266; — II, 293.
Porcius Hieronymus, I, 209.
Portius Hieronymus. — (Voir *Porcari*), I, 86.
Porto-Cesenatico, I, 278; — II, 188.
Porto-Ercole, II. 69.
Potosi, II, 229.
Pozaldès, II. 243.
Pozzi (Giovanni Luca), envoyé de Ferrare, II, 28, 29.
Prete (el), correspondant secret d'Isabelle d'Este, II, 29.
Pudendagra (traité de), de Gaspare Torella, médecin particulier de César, II, 238.

Quadrado (Don Jose Maria de), II, 250.
Quirini (Vincenzo), II, 229.

Ramirez (Diego), capitaine d'infanterie, I, 288, 280.
Ravaisson, I. 273.
Raymond (Guillaume), II, 152.
Regnard (Pierre de), seigneur de Marly, II, 297.
Regnauld de St-Chamons, I, 164.
Remirès (Pietro), II, 141, 143, 199.
Remiro de Lorca, majordome de César Borgia, — gouverneur de ses provinces, I, 147; — II, 16, 128, 192.
Remolino (Francisco da Ilerda), cardinal, I, 49, 58, 262, 301; — II, 199, 207, 305.
Remolino (Michele), II, 113.
Remond de Grossoles, seigneur d'Arques, II, 297.
Renée de France (fille de Louis XII), I, 39
Renzo de Ceri, II, 172.
Requesenz, II, 220, 237, 263.
Reumont (de), I, 60.
Ribera (Don Juan de), II, 269, 278.
Ridolfi (G.-B.), II, 187.
Richter, I, 273.
Rieti (Colomba di), I, 5.
Rignano (F. Paolo de), II.
Rimini — Histoire des lettres et des arts à la Cour des Malatesta, par Charles Yriarte, I, 250; — II, 36.
Rinuccio da Marciano, II. 10, 13.
Rioli (Dona Elvire de), II, 251.
Ripa Grande, II, 205.
Robert, évêque de Rennes, II, 162.
Robertet, I, 82.
Roccamura (Francesco de), évêque de Nicastro, II, 158.
Rocca-Papa, II, 63.
Rocca Soriana, II, 173.
Rochefort (François de), peintre français, XVe siècle, I, 150.
Rohan (cardinal de), I, 156, 274; — II, 139, 165, 166.
Romagnes (les) — (La conquête, de la page 180 à la fin du volume Ier. Carte de la campagne des Romagnes en face page 176, t. II)
Romancero (le), II, 279.
Ronciglione, I, 93.
Rose (la rose d'or), I, 160, 111, 214.
Rosmithal (baron de), II, 234.
Rovere (Gérome de la), II, 167.
Rovère (Jean de la), II, 122.
Rovère (Julien de la), plus tard Jules II, I, 84, 148, 167, 180; — II, 146, 167.
Rovère (Nicolas de la), II, 33.
Rubeis (Philippe de) I, 123.
Rubicon (le passage du), I, 209.

Russi, I, 279, 284.
Rusticci (sculpteur). I, 273.

Sabellis (Sylvio de). — Voir *Savelli Paolo*, II.
Saccardi (les), II, 67.
Sacchi (Giovanni), II, 200, 206, 211.
Sacchini (Francesco de), II, 241.
Saint-Michel (l'ordre de), II, 27.
Saint-Pancrace, I, 160.
Salerné (le prince de) I, 133.
Salerne (cardinal de), II, 172, 220.
Salviati (les), I, 300; — II, 129.
Salviati (Alamanno), I, 301.
Saluces (Mis de), II, 145, 147.
San Angelo (le Borgo), I, 130.
Sancia (Dona), princesse d'Aragon, I, 68, 114, 116, 133, 139, 225, 226; — II, 33, 35, 164, 208, 305, 308.
Sandricourt, II, 148.
San Gallo, I, 272.
San Gallo (Antonio de), II, 26, 65.
Sangiory (cardinal d'Alexandrie), II, 167, 199.
Sanguigna (Domenico), I, 147.
San Leo, II, 103, 104, 141, 185.
San Lorenzo (comte de), II, 78, 79.
San Michele d'Arezzo (église de), I, 113.
San Miniato (Ludovico de), II, 167, 173.
Sannazar, poète lauréat, II, 292.
San Quirico, II, 135.
San Severino (cardinal de), I, 111; — II, 7, 10.
San Severino (Gasparo), dit Fracassa, II, 99.
San Severino (le capitaine J. François de), II, 7.
Santa Clara, II, 250.
Santa Croce (cardinal de), I, 257.
Santa Croce (Jacobo de), II, 127, 133, 158, 166, 205.
Santa Croce (Pietro), I, 147.
Santa Maria in Portico, I, 101.
Santander, II, 246.
Sanudo, I, 116, 119, 131, 135, 143, 162; — II, 56, 240.
Sanudo (les *Diarii* de), I, 100, 129, 132, 182, 188, 194, 241.
Sanzio, II, 289.
Saraceni (Gerardo), II, 24, 29.
Sarenon (le sieur de), I, 147.
Sartiano, II, 133.
Sassatelli (Giovanni), défenseur de la ville de Forli, la rend à César, I, 192; -- II, 100.
Sassetta (Ranieri della), II, 99, 209.
Savelli (les), II, 20.
Savelli (Honorio), capitaine de César, I, 256.
Savelli (J.-B.), I, 84.
Savelli (Paolo), II, 38, 55.
Savelli (Silvio), II, 137, 157, 140.
Savoie (Louise de), duchesse d'Angoulême, II, 300.
Scacco (Francesco dello), I, 84.
Schiavone (Giorgio), I, 123, 124.
Secrétaires (les) de César — Agapito — Vincenzo Calmeta, II, 238.
Sedia gestatoria (la), I, 134; — II, 63.
Segorbe (l'évêque de), I, 100.
Ségovie (le cardinal de), I, 123.
Selle (Andrea delle), II, 103.
Sens (Philippe de), cardinal, I, 270.
Seregno (J.-G.), II, 184.
Sermoneta (duc de), I, 25; — II, 20, 22, 172, 199, 262, 305.
Serra (Jacques), II, 151.
Serres (Jeanne de), II, 92.
Seyssel (Claude de), II, 94.
Sforza (Alexandre), I, 193.
Sforza (Ascanio), I, 61, 127, 128, 142; — II, 165.
Sforza (Catherine), veuve Girolamo Riario, seigneur de Forli, I, 191, 192, 193, 201, 203, 217, 232, 289; -- II, 51.
Sforza (Francesco), I, 274.
Sforza (Galeazzo), frère du seigneur de Pésaro, I, 242.
Sforza (Giovanni), seigneur de Pésaro, I, 39, 61, 112, 114, 115, 128, 142, 240, 244; — II, 34, 57, 108, 186, 187, 188.
Sforza (Guido), I, 94.
Sforza (Isabelle), I, 40.
Sforza (Jean Galeas), I, 118.
Sforza (Ludovic), I, 220.
Sforza (Ottaviano), II, 189.

Sforza (Riario), I, 112; — II, 168, 200.
Sienne, II, 131, 132, 138.
Sigismondo dei Conti, II, 151, 152, 173.
Silvestris (Guido postumo de), I, 242.
Sinibaldi (Jacobo), I, 81.
Sinigallia, II, 78, 83, 121, 122, 124, 130, 131, 168.
Sixte IV, pontife, I, 46, 47, 54, 72.
Soderini, envoyé florentin, I, 204, 273, 276, 301; — II, 73, 81, 82, 83, 86, 129, 133.
Solana (la), II, 274.
Solarolo, I, 279.
Soria, II, 279.
Soriano (bataille de), I, 111.
Sorrente (cardinal de), II, 172.
Spence (portrait de Lucrèce Borgia, en face le grand titre), I, 10.
Sperulo (Francesco), I, 264, 265.
Spoleto, II, 71, 77.
Squillace (prince de), I, 37; — II, 147, 308.
Strozzi, I, 265; — II, 290.
Subiaco, II, 20.
Suere (Marco), commandant la forteresse de Forli, I, 249.
Syllabica (la), I, 48.

Taddeo della Volpe, II, 70, 173, 208.
Taglia (Battistino de), I, 121.
Taine (H.), II, 30.
Tapia (don Gabriel de) II, 238, 240, 242.
Taro (le fleuve le), I, 97.
Tavoleto, II, 186.
Teano (prince de), I, 36.
Tesoro (le) de Grevio, I, 275.
Thiercville (de), II, 282.
Thuasne, éditeur du *Diarium* avec commentaires, I, 55, 82, 169; — II, 38.
Tiberti (Achille), capitaine de César, I, 190, 191, 194, 237, 292.
Tiberti (Dario), poète I, 260.
Tiberti (Palmerio), II, 142, 188.
Tibur, II, 63.
Tisi (Benvenuto, dit le Garofalo), I, 272.
Todi, II, 102.
Toledo (Don Fabrique de), II, 224.
Tolosa, II, 251.
Tommasina (la), II, 48.
Tommaso-Tommasi, I, 22, 88; — II, 151.
Torella (Gaspare), médecin de Cesar Borgia, I, 147, 232; — II, 90, 154, 155.
Torelli (Barbara), II, 290.
Torello (Guido), I, 254.
Torionne (le), II, 172.
Torniello (Nicolo), I, 194.
Toro, II, 224.
Toronda (Don Manuel de), II, 246.
Torre (Cristophoro della), II, 190.
Torrigiano (Pier), capitaine de César, sculpteur, I, 238, I, 272.
Toutbois (Mlle de), II, 300.
Trémoille (la), capitaine français, gouverneur de Milan, I, 221.
Trémoille (Louis II, de la), vicomte de Thouars, prince de Talmont, II, 146, 147, 148, 260, 297.
Triomphe (le) de César à Rome, I, 209.
Trivulce (J.-Jacques), I, 174, 262.
Trivulzio, II, 169.
Troches (Francesco), II, 48, 85.
Tudela del Duero, II, 228.
Tullio, II, 290.
Tusculum, II, 63.

Uberti (Francesco), poète de la cour de César, I, 260, 281.
Udine (Jean d'), I, 268.
Ugolini (Mattéo), I, 123.
Urbino (le duché d'), II, 75.
Ursini (Adriana), I, 64; — II, 30.

Valbona, II, 115.
Valence — César à Valence, I, 149.
Valence (le cardinal de), César Borgia.
Valencia de Don Juan, II, 239.
Valentine (la), I, 278.
Valentinois (duc de), César Borgia

ses armes enface page 24, t. I), I, 137, 213.
Valentinois (Louise de), fille de César Borgia, II, 300.
Valgulio (Carlo de Brescia), I, 263.
Valturio (Roberto), auteur du « *de Re Militari* », I, 195; — II, 67.
Vannozza (la), I, 30, 87, 120; — II, 17, 31, 33, 164, 199, 201, 305.
Varano (les), II, 88, 130.
Varano (Annibal), II, 142.
Varano (Giovanni Maria), II, 106, 180.
Varano (Giulio Cesare), II, 86, 87, 88.
Varano (Venanzio), II, 142.
Vasquez de Acuna (E.), II, 234.
Venafre (Antonio Giordani), II, 107.
Veniero (Jacopo), II, 188.
Venosa (l'évêque de), II, 100.
Vera (Giovanni), cardinal de Ste-Balbine, I, 49, 294; — II, 202.
Vera (Giovanni), da Ercilla, I, 58, 263.
Verastegui (Ogier de), II, 272.
Vere (de), II, 225.
Vergara, II, 251.
Vergier d'honneur (le), chronique française, I, 85.
Vesc (Etienne de), I, 80.
Vespucci (Agostino), II, 42.
Vespucci (Pietro), I, 303.
Verucchio, II, 78.
Vettori, II, 75.
Viana (vue de la ville et de la forteresse, en face page 272, t. II), II, 268, 272, 277, 280, 283.
Vianello (Hieronymo), II, 240.
Vicaires (pontificaux), I, 187.
Villafontana, I, 298.
Villafranca, II, 251.
Villalon, II, 238, 243, 247.
Villari (Filippo), II, 83, 177, 180.
Villeneuve (baron de Trans), ambassadeur de France, I, 145, 146, 150.
Villeneuve (Louis de), II, 162.
Villeneuve (Lucas de), envoyé de France au St-Père, I, 234.
Vinci (Léonard de), I, 261, 264, 272 à 277; — II, 65, 93, 140.
Violante Bentivoglio, femme de Pandolfo Malatesta, I, 249.
Viridaria (la porte), II, 7, 8.
Vitelli (Vitellozo), I, 237, 251, 254, 266, 274; — II, 16, 66, 75, 78, 80, 85, 97, 105, 110, 125, 131, 132, 156, 183.
Viterbe, II, 136.
Volta (Antonio della), II, 132.

Yanquez Miranda, II, 280.

Zaccaria (Sébastien de), auteur d'un récit de la défense de Faënza à laquelle il prit part, I, 255.
Zanetto de Zanettis, I, 291.
Zapardiel (le), II, 233, 235.
Zapata (Martin), I, 51, 52.
Zeno (Battista), II, 33.
Zizim (le sultan), I, 269.
Zobolo (Alberto), de Reggio, I, 190.
Zorzi, ambassadeur de Venise, I,
Zurita, chroniqueur espagnol, II, 219, 231, 239, 241.

FIN DE L'OUVRAGE